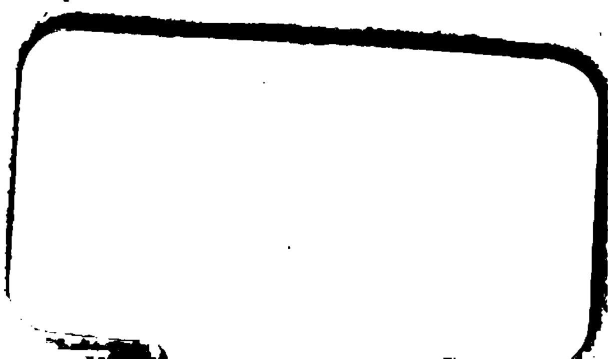




HISTOIRE
DE FRANCE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS LES GAULOIS

JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI

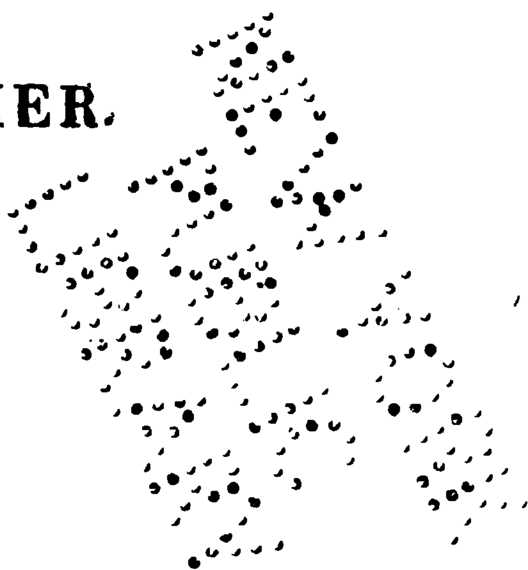
PAR ANQUETIL

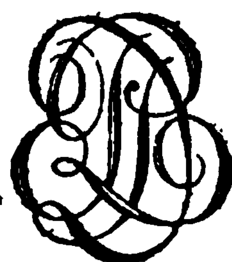
DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME PREMIER.





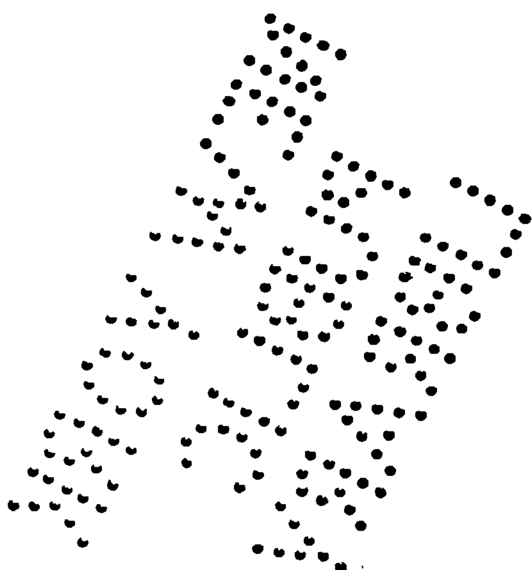
A PARIS

CHEZ JANET ET COTELLE, LIBRAIRES

RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 17.

M. DCCCXVIII.





NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. ANQUETIL;

PAR M. DACIER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

LOUIS-PIERRE ANQUETIL, chanoine régulier de la congrégation de France, dite de Sainte-Geneviève, membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut et de la Légion-d'honneur, naquit à Paris le 21 février 1723, d'une ancienne et honorable famille de la bourgeoisie de cette ville. Il fut l'aîné de sept frères, qui tous ont conservé les principes de vertu et la pureté des mœurs de leurs aïeux, et ont mérité l'estime publique dans les états qu'ils ont embrassés, et dont deux, membres de cette classe, ont illustré leur nom par leurs ouvrages.

Le droit d'aînesse de M. Anquetil ne lui procura d'autre avantage que de travailler toute sa vie à être utile à ses frères, et d'être, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa longue carrière, le soutien des uns, le consalateur des autres, et, autant qu'il le put, le réparateur des revers que la fortune

fit éprouver à quelques uns d'entre eux. Il auroit pu se croire quitte de tout envers ses frères par sa rénonciation au monde et par l'abandon qu'il leur avoit fait de sa part dans le patrimoine commun. Ces sortes de calculs d'arrangement personnel ont peut-être influé quelquefois dans la détermination de ceux qui se vouoient à la vie religieuse ; mais M. Anquetil, en obéissant à sa vocation pour le cloître, avoit été loin d'y porter ce froid détachement des affections naturelles, qui accompagne assez souvent l'amour de la solitude : » Pour moi, « disoit-il quelquefois avec ce sourire qui part du « cœur, je crois que c'est pour être père de famille « que je me suis cloîtré. »

Ce fut à l'âge de 17 ans qu'après avoir achevé son cours d'humanité au collége Mazarin, le jeune Anquetil entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Envoyé au prieuré de Sainte-Barbe, dans le pays d'Auge, il s'y livra aux études théologiques sous le célèbre P. Le Courayer ; et d'élève il devint bientôt maître lui-même. Un des grands avantages que trouvoient pour leur instruction, dans les corps religieux enseignants, ceux des novices que d'heureuses dispositions signaloient à leurs supérieurs, étoit cette facilité ou plutôt cette obligation de monter, très jeunes encore, des bancs de l'école à la chaire de professeur. Dans les arts, dans presque toutes les professions, il faut parcourir lentement les degrés qui séparent l'apprenti du maître ; mais l'art de se former l'esprit n'est pas assujetti tout-à-fait aux mêmes lois :

rien ne paroît en effet devoir être plus utile pour s'instruire que d'être obligé d'enseigner ce qu'on ne sait pas encore très bien: alors le besoin d'être supérieur à ceux auxquels on donne des leçons force à s'élever au-dessus de soi-même, à remonter à la source des choses, à en rechercher les principes et les raisons, pour les exposer aux autres; et ainsi l'enseignement est un des grands moyens de bien étudier et de bien apprendre.

M. Anquetil fut en grande partie redevable à cette méthode salutaire d'avoir acquis de bonne heure des connoissances positives, un jugement sain, une solidité de raison et une maturité d'esprit qui ne laissèrent presque apercevoir en lui aucune de ces progressions morales par lesquelles se distinguent les premières saisons de la vie: comme il n'a pas eu de vieillesse, on peut dire aussi qu'il n'eut pas de jeunesse. C'est avec la gravité et les talents d'un homme fait qu'à peine âgé de vingt ans il professa dans l'abbaye de Saint-Jean, à Sens, d'abord les belles-lettres, et ensuite la philosophie et la théologie; enseignement dont la diversité eût exigé trois maîtres, si tous les trois ne s'étoient pas trouvés réunis dans la personne de M. Anquetil.

Au milieu de ces occupations qu'il remplissoit avec autant de zèle que d'exactitude, et qui auroient pu absorber tous les moments d'un homme moins laborieux et moins pressé du desir d'apprendre, il savoit se ménager chaque jour plusieurs heures qu'il consacroit à l'étude de l'histoire,

vers laquelle il étoit entraîné par un penchant particulier, et qui a fait la consolation, le charme et la gloire de sa vie. Au besoin impérieux d'étendre sans cesse ses connoissances et d'accroître ses richesses littéraires se joignit bientôt celui de les employer et d'en faire jouir les autres. Il s'étoit mis en état de traiter avec un succès presque égal l'histoire des peuples anciens et celle des peuples modernes, et de pouvoir choisir à son gré dans le vaste champ de l'histoire la partie qu'il voudroit moissonner. Son séjour dans la ville de Reims, où il fut envoyé par ses supérieurs pour être l'un des directeurs du séminaire, et l'invitation de quelques uns des principaux habitants de la ville, avec lesquels il avoit contracté des liaisons d'amitié, le déterminèrent à préférer l'histoire de France; et la ville qu'il habitoit fut le sujet de son premier ouvrage. Il écrivit donc l'histoire de Reims, et il l'écrivit de manière à ce qu'elle pût être lue sans ennui et même avec quelque plaisir; c'est dire assez qu'il fit le contraire de ceux qui avoient traité avant lui le même sujet, et de la plupart des historiographes de villes et de cantons. Une des histoires de Reims, antérieure à la sienne, n'avoit pas moins de six volumes in-folio. Elle commençoit par la généalogie de Noé, déduite jusqu'à Rémus, qui n'étoit, comme on le pense, que le second ou le troisième fondateur de la ville, mais qui avoit eu l'honneur de lui donner son nom. Bergier lui-même, le savant et judicieux Bergier, n'avoit pas cru pouvoir consacrer moins de sept volumes

in-4° à l'histoire de Reims. Il est vraisemblable que l'amour de sa patrie étoit entré pour beaucoup dans le projet de ce plan volumineux dont il n'acheva que deux livres, à la fin desquels il n'étoit pas encore arrivé jusqu'à l'établissement des Francs dans la Gaule.

M. Anquetil, ne se croyant pas obligé aux mêmes égards envers une ville à laquelle il ne devoit point la naissance, usa de ces matériaux avec discernement, et réduisit l'histoire de Reims à ce qu'il peut être utile d'en savoir. Il la divisa en quatre époques, dont la première ne remonte pas plus haut que le conquérant des Gaules, et sut donner à toutes les parties, en les rattachant à l'histoire générale, cet intérêt que les faits n'ont pas lorsqu'ils sont trop isolés, ou qu'ils sont en quelque sorte étouffés sous une foule de détails qui les font disparoître. Cette histoire, en trois petits volumes in-12, pourroit être un modèle pour ces sortes d'ouvrages, quand on veut qu'ils puissent être lus; aussi l'auteur, revoyant, dans sa vieillesse, cette production, peut-être avec la prédilection qu'on a pour un premier né, disoit ingénument : « Je viens « de lire l'histoire de Reims, comme si elle n'étoit « pas de moi; je ne crains pas de dire que c'est un « bon ouvrage. » On peut d'autant mieux l'en croire, que, n'ayant jamais eu la vanité d'auteur, il étoit capable d'apprécier ses propres œuvres avec une impartialité qu'on n'a pas toujours, même dans le jugement de celles des autres.

En 1759, le régime de la congrégation le nomma

prieur de l'abbaye de la Roé en Anjou. Cette place pouvoit être regardée comme une récompense et comme une retraite: la récompense lui étoit bien due, et il l'accepta; mais la retraite étoit encore loin de lui convenir, et il se rendit avec plaisir au desir de ses supérieurs, qui le destinèrent, très peu de temps après, à ranimer les études dans le collége de Senlis, dirigé par les Génovéfains, et qui avoit perdu de son ancienne réputation.

M. Anquetil s'y livra pendant six années à tous les soins temporels et spirituels qu'exigeoit la restauration de cet établissement. Zélé pour le bien, son esprit judicieux et sage accueilloit avec empressement tous les moyens qu'il croyoit propres à le procurer, et même ceux dont une assez grande hardiesse pouvoit seule alors déterminer à faire usage. C'est ainsi qu'on le vit contribuer de tout son pouvoir à propager, dans cette nombreuse maison et au-dehors, l'inoculation, malgré les clameurs de la multitude; et son courage fut récompensé par des succès multipliés et par les bénédictions des familles dont il avoit conservé les enfants.

La vigilance active et continue avec laquelle il remplissoit ses devoirs ne l'empêchoit pas de trouver encore des moments à donner aux études de son goût. Tel est le privilége de l'homme vraiment studieux et solitaire, que, mettant à profit tous les instants que la plupart des hommes donnent au délassement ou aux devoirs et aux bienséances de la société, il ajoute plus à la vie qu'il n'en re-

tranche, et en double pour ainsi dire la durée. On ne sera donc point surpris que, pendant que la direction du collège de Senlis laissoit à peine à M. Anquetil quelques moments de loisir apparent, il ait entrepris et terminé le plus important de ses ouvrages, celui du moins qui a donné le plus de célébrité à son nom. Je veux parler de l'*Esprit de la Ligue*, ouvrage dont le titre promet plus et moins qu'il ne tient; car si l'auteur paroît n'avoir pas pénétré dans tous les mystères de la politique qui faisoit agir les différents partis, s'il n'a pas développé toutes les causes secrètes ou connues des maux auxquels la France étoit alors en proie, ce que sembloit annoncer son titre, ce défaut d'aperçus et de raisonnements, souvent aussi hasardeux que stériles, est amplement compensé par l'heureux enchaînement de tous les faits qu'il étoit bon de faire connoître, par l'intérêt d'une narration toujours claire, facile et attachante, et par toutes les qualités qui font de cet ouvrage une véritable histoire, ce que le titre ne promet point, et un des meilleurs morceaux d'histoire de France qui aient paru dans le siècle dernier.

M. Anquetil avoit d'abord eu le projet de composer une histoire générale de notre monarchie, non d'après les histoires déja faites, par lesquelles il auroit craint d'être trop souvent égaré, mais d'après les monuments et les historiens originaux. Il paroît qu'il en fut détourné par l'immensité et l'excessive difficulté de l'entreprise. En effet, si quelques écrivains de l'antiquité ont rempli avec

gloire une tâche pareille, on ne doit pas en conclure que les mêmes études et les mêmes travaux suffisent pour écrire l'histoire des peuples modernes. Les anciens devoient être souvent embarrassés par la disette des monuments; les écrivains de nos jours le sont par l'effrayante surabondance des documents de tous les genres qu'ils doivent recueillir et mettre à contribution : s'il s'agit sur-tout d'un grand empire dont l'origine remonte à douze ou quinze siècles, et qui présente, dans plusieurs de ses diverses époques, plutôt un assemblage de peuples différents par la langue, les mœurs, les coutumes, les lois, qu'une seule et même nation réunie sous le même gouvernement; si chaque siècle de sa durée a produit un nombre immense de chroniques, de chartes, de diplômes, d'ordonnances, de mémoires, de pièces historiques de toutes les espèces, comment un seul homme pourra-t-il suffire à toutes ces recherches, dont chaque partie exigeroit presque un homme tout entier? Comment espérer de tout lire pour pouvoir tout connoître? Comment se résoudre à ignorer quelque chose? Quel esprit assez vaste embrassera une si grande étendue de connoissances? Quel génie assez puissant saura les ordonner, les enchaîner, leur donner des formes, le mouvement et la vie, juger les siècles, les hommes et les événements, et enfin écrire une histoire digne d'une nation éclairée et riche en chefs-d'œuvre dans tous les autres genres de littérature?

M. Anquetil étoit persuadé, peut-être avec rai-

son, que si l'on a quelque jour une bonne Histoire générale de France, on en sera presque uniquement redevable aux tentatives heureuses de quelques écrivains, qui, mesurant judicieusement leur tâche sur leurs forces, se borneront à peindre un régne, un siècle ou une époque plus ou moins longue, au lieu d'entreprendre une de ces vastes compositions dont assez ordinairement le tout nuit à chaque partie, comme chaque partie nuit au tout. Tels sont les motifs qui le déterminèrent à étudier les monuments de l'époque désastreuse de la Ligue, et à en publier l'histoire, qui comprend les régnes de François II, Charles IX et Henri III, jusqu'à la reddition de Paris à Henri IV.

Bientôt après il traça, dans les mêmes vues, comme suite ou comme pendant de cette composition, *l'Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII.* Cette histoire, car ce n'en est pas moins une que l'*Esprit de la Ligue*, auquel on peut la comparer sous presque tous les rapports, quoique très bien accueillie, fit moins de sensation que la première. Elle présente néanmoins des récits qui ont de l'intérêt, des portraits de la plus grande vérité; la politique du cardinal de Richelieu y est sur-tout mise dans tout son jour, et peinte de couleurs qui, sans trop attirer l'œil, le fixent presque aussi sûrement que des couleurs vives et éclatantes. Si l'on n'y remarque pas cette fermeté, cette vigueur de pensée et d'expression qu'on pourroit desirer dans le développement du caractère et de l'administration du tyran de son

maître et de la France; si l'on n'y rencontre pas de ces mots de génie qui rapprochent toutes les causes de tous leurs effets, de ces éclairs qui lancent la lumière jusque dans les profonds abymes du cœur humain; toutefois le lecteur qui cherchera plutôt l'instruction que des impressions fortes, pourra se flatter d'avoir vu de près beaucoup de ces petits ressorts qui font souvent mouvoir les grandes machines politiques; et cette manière d'écrire l'histoire, dans laquelle l'historien et son art ne se montrent presque jamais, a peut-être l'avantage, en laissant les choses se montrer d'elles-mêmes, d'être plus à la portée de tous les lecteurs et d'inspirer plus de confiance.

Il eût été à desirer que M. Anquetil eût conçu dans le même esprit et exécuté avec le même soin l'ouvrage qu'il publia après l'*Intrigue du cabinet*, et qui paroissoit destiné à lui faire suite; mais cet ouvrage intitulé: *Louis XIV, sa cour et le Régent*, n'offre qu'un recueil d'anecdotes presque entièrement décousues et puisées dans les divers Mémoires du temps: à peine même, malgré les transitions qui les rapprochent sans les unir, aperçoit-on, par intervalles, quelques légères traces d'un fil conducteur qui puisse faire soupçonner qu'on ne marche pas toujours au hasard. Cette collection qui, malgré ses défauts, fut trouvée assez piquante lorsqu'elle parut, a perdu une partie de son prix, depuis l'impression des Mémoires originaux aux dépens desquels elle a été faite.

On peut porter le même jugement de la *Vie du maréchal de Villars:* elle n'a coûté à M. Anquetil que la peine d'extraire littéralement les Mémoires du grand capitaine qui sauva la France à Denain, et elle n'en est qu'un simple abrégé, dont la fidélité est à-peu-près le seul mérite.

Si M. Anquetil paroît être descendu, dans ces deux derniers ouvrages, du rang où l'*Esprit de la Ligue* l'avoit placé, n'en cherchons pas la cause ailleurs que dans sa conscience et dans le sentiment profond des nouveaux devoirs qu'il s'étoit imposés en acceptant la cure importante de Château-Renard, près de Montargis, pour laquelle il quitta la direction du collége de Senlis. Il ne songea presque plus alors qu'à la responsabilité d'une pareille charge: plus occupé, pendant les vingt années qu'il posséda cette cure, du soin de son nombreux troupeau que de celui de sa réputation ltitéraire, il paroît n'avoir plus cherché dans la culture des lettres qu'un moyen de se délasser de ses graves occupations, par un travail léger qui n'étoit pour lui qu'une distraction, et qui laissoit son ame tout entière à ceux auxquels il croyoit devoir toutes ses pensées et tous ses moments.

Son vœu le plus cher eût été de finir paisiblement ses jours dans cette retraite, où, entouré des œuvres de sa charité et de sa bienfaisance, il étoit devenu le ministre de toutes les consolations, l'objet de toutes les bénédictions, où son nom est encore aujourd'hui dans toutes les bouches, et sa

mémoire vivante dans tous les cœurs : mais la révolution vint détruire ses projets et renverser ses espérances. Prévoyant, dès les premières secousses, que son bénéfice alloit lui échapper, et qu'au lieu d'être désormais en état de soulager les malheureux, il en augmenteroit lui-même le nombre, s'il ne se procuroit pas quelques ressources par ses travaux littéraires, il se décida, en pleurant, à échanger sa cure contre celle de la Villette, dont les charges, beaucoup moins pesantes, lui laisseroient plus de temps à donner à des travaux d'un autre genre, et qui, par la proximité de Paris, le mettroit à portée de consulter les nombreux dépôts littéraires réunis dans cette ville.

Aussitôt qu'il y fut établi, il entreprit un *Précis de l'Histoire Universelle*, dans l'espoir non d'ajouter à sa renommée, mais d'écarter de lui les besoins qui commençoient à l'assiéger. Il étoit déja avancé dans son travail, lorsque, enveloppé dans la proscription générale, il fut arrêté le 16 août 1793, et enfermé à Saint-Lazare. La sérénité de son ame n'en fut point altérée, et il souffrit peu de sa détention et du régime auquel il fut assujetti, parcequ'il est difficile de faire éprouver de grandes privations à un homme résigné, et déja privé de presque tout ce qui fait la douceur de la vie : ainsi la prison ne fut guère pour lui qu'un changement de cabinet, et son déplacement ne nuisit ni à sa santé ni à son ouvrage.

Rendu à la liberté peu de temps après le 9 ther-

midor (1), il s'empressa de le terminer, et il en traita avec un libraire à des conditions qui auroient apporté quelque adoucissement à sa position si elles avoient été observées. Vain espoir! le libraire fit banqueroute, et M. Anquetil se trouva dans un état très voisin de la détresse. Il n'étoit cependant pas encore dépourvu de tout puisqu'il lui restoit ses vertus, son savoir et son nom. Heureusement un horizon moins nébuleux annonça bientôt des jours plus tranquilles; l'espérance commença à renaître dans les cœurs; les hommes distingués par leurs talents et par leurs lumières, et qui avoient été battus par la tempête, trouvèrent de l'appui et des consolations, et purent se flatter que leurs pertes ne tarderoient pas à être réparées. On créa l'Institut, et M. Anquetil y fut aussitôt admis dans celle des classes qui remplaçoit l'Académie des belles-lettres dont il avoit été correspondant. Peu de temps après, le ministre des relations extérieures l'attacha, par un emploi utile et honorable, aux archives de son ministère; et ce fut par suite des obligations que lui imposoit cette place qu'il composa l'écrit intitulé : *Motifs des traités de paix de la France depuis* 1648 *jusqu'à* 1783.

Son ardeur et sa fécondité sembloient augmenter avec l'âge : il publia, en 1804, son *Abrégé de l'histoire de France*. Cet ouvrage est le dernier

(1) Par les démarches empressées de son frère, M. G. L. Anquetil, chef dans les bureaux de l'administration du Mont-de-Piété.

qu'il ait donné au public ; mais M. Anquetil étoit loin de le regarder comme devant l'être. Déja plus qu'octogénaire, il méditoit encore de grandes et nombreuses entreprises ; et ses amis, espérant que ses symptômes de jeunesse lui présageoient encore de longues années de vie, le voyoient avec plaisir se livrer à ces spéculations lointaines. Aussi exact, en effet, et aussi zélé que les plus jeunes de ses confrères, il ne manquoit à aucun de nos exercices académiques, et il étoit toujours un des plus empressés à y prendre part. Il s'éloignoit seulement de nous pendant quelques semaines, chaque année, pour aller revoir son ancien troupeau de Château-Renard, qui étoit toujours l'objet de ses constantes affections. Chaque année, la respectable épouse de l'ancien seigneur du pays, la fondatrice de la Charité maternelle, madame de Fougeret, lui offroit les douceurs d'une affectueuse hospitalité. Chaque année, les habitants du lieu revoyoient au milieu d'eux, avec un nouvel attendrissement, cet ancien pasteur dont la tête vénérable et la stature patriarcale sembloient leur offrir l'image de ces envoyés de Dieu, qui, au temps des prophètes, apparoissoient par intervalles, pour apporter aux hommes les paroles et les bénédictions du ciel. M. Anquetil ne quittoit jamais Château-Renard sans le plus vif regret, et ne pouvoit, à son retour, parler sans émotion de la manière touchante dont il avoit été accueilli : il avouoit que les instants toujours trop courts qu'il y passoit étoient les plus délicieux de sa vie : ils devoient l'être ; car

il recueilloit le fruit le plus doux que l'homme vertueux puisse espérer de ses travaux et de ses bonnes actions, la reconnoissance du bien qu'il avoit fait.

Depuis qu'il eut recouvré l'aisance dont la révolution l'avoit dépouillé, aisance qui étoit la seule richesse que sa modération lui ait jamais permis d'ambitionner, il étoit redevenu le soutien et la ressource de sa nombreuse famille. S'il eut à s'affliger des malheurs survenus à quelques uns de ceux qui la composoient, la peine qu'il en ressentit fut presque toujours compensée par le plaisir qu'il eut de les réparer. Mais le chagrin le plus vif qu'il eût jamais éprouvé, et dont rien ne put adoucir l'amertume, lui fut causé par la perte qu'il fit, et que nous fîmes avec lui, de M. Anquetil du Perron, auquel il tenoit par les liens d'une double fraternité, et dont il seroit difficle, malgré le juste tribut déja payé à sa mémoire, de ne pas rappeler le nom, en honorant celle de l'homme respectable qui fut son frère et son meilleur ami.

Ce n'est pas toutefois que la sympathie de caractère et d'humeur eût établi entre les deux frères cette communauté de pensées, de goûts et d'affections, qui de deux ames n'en font pour ainsi dire qu'une. L'amitié qui naît de cette identité parfaite est peut-être autant un instinct qu'une vertu; et il y eut au contraire, dans leur inaltérable union, beaucoup plus de vertu que d'entraînement involontaire; car il existoit entre leur manière d'être une telle opposition, que, dans des ames moins

pures et moins religieuses, elle auroit pu engendrer la discorde. Nous les considérâmes pendant quelque temps en parallèle, associés l'un et l'autre aux travaux de notre classe, et plusieurs d'entre nous ont été à portée de les comparer sous divers autres rapports sociaux; et certes ce parallèle auroit été digne d'exercer le pinceau d'un moraliste habile.

Si je me permettois d'esquisser ici les différences les plus frappantes qu'on apercevoit entre eux, au premier coup d'œil, je dirois que chez l'un toutes les vertus auroient pu passer pour des défauts, quelquefois même pour des vices, tandis que chez l'autre les défauts mêmes pouvoient être pris pour de bonnes qualités.

L'un paroissoit outré dans toutes ses habitudes, et, quoique extrêmement simple dans ses mœurs, avoit toujours l'air d'affecter et d'exagérer ce qui cependant n'étoit que naturel en lui.

L'autre devoit moins à la nature qu'à l'empire qu'il avoit su prendre sur lui-même, ces dehors tranquilles et cette modération imperturbable qui sembloient ne lui coûter aucun effort.

Pour l'un, la vertu étoit sur les monts les plus escarpés et les plus inaccessibles; l'autre la trouvoit dans des plaines riantes et fertiles, où le conduisoient des sentiers unis et battus.

M. Anquetil du Perron avoit placé le bonheur dans le mépris de ce que le monde aime et recherche avec le plus d'ardeur; son frère, dans le bon usage qu'il savoit en faire.

Y a-t-il plus de force d'ame à savoir se passer de tout, qu'à savoir bien user de tout? Y a-t-il plus de mérite à fouler publiquement aux pieds les vanités humaines, qu'à les dédaigner sans bruit? Y en a-t-il plus à haïr les richesses qu'à les regarder avec indifférence? La vie de l'homme vertueux doit-elle enfin être plutôt une lutte à découvert, un combat public à outrance contre les penchants qu'il tient de la nature, qu'une guerre intérieure et cachée?

Les deux anciennes sectes philosophiques auxquelles auroient pu appartenir les deux frères ont laissé l'univers incertain sur la supériorité de l'une ou de l'autre manière de penser et d'agir.

La religion chrétienne, en donnant aux vertus humaines un but plus fixe et plus noble, et dégagé des subtilités de la dialectique, laisse encore subsister la même indécision sur le choix de l'une ou de l'autre des deux routes entre lesquelles se partagent ses sectateurs, puisqu'elle honore également et les efforts hardis de l'homme qui s'arrache tout entier au monde et se condamne à toutes les privations, et la lutte non moins pénible de celui qui, au milieu de ce même monde, consomme en silence le sacrifice de ses passions. Ainsi les deux confrères que nous regrettons ont pu, par des chemins différents, atteindre le même but et saisir la même palme. Un même esprit, au reste, les avoit inspirés; celui de la religion, qui, après avoir guidé leur jeunesse, consola leurs derniers jours et sanctifia leur fin.

M. Anquetil l'aîné ne se croyoit pas si près de la sienne: pour lui, malgré les agitations que lui avoit causées la révolution, la vie avoit coulé d'un cours paisible. Une santé robuste, fruit d'une humeur égale et d'une tempérance universelle, l'avoit presque exempté de payer ces tributs successifs par lesquels la nature nous habitue, comme par degrés, à acquitter enfin la dette de la vie. Aussi vit-il sans inquiétude le mal auquel il a succombé, et pour lequel il s'indignoit qu'on le retînt chez lui. C'étoit un érysipèle, qu'il se plaisoit à appeler une légère incommodité, et que ses médecins regardoient comme le symptôme d'une dissolution inévitable.

Sa surprise fut aussi grande que sa résignation, lorsqu'on crut devoir enfin l'instruire de son état. Cet avertissement ne pouvoit troubler l'ame d'un homme dont la vie pure et remplie de bonnes œuvres avoit été une préparation continuelle à la mort. Cependant, tout en fixant avec calme le terme dont il approchoit, il retomboit dans l'étonnement d'en être si près, et s'obstinoit à croire que son mal n'étoit que passager, et qu'on pouvoit le guérir. Il sembloit qu'il méconnût son âge, et que la longue possession de la vie la lui fît regarder comme une propriété. Il disoit, la veille de sa mort, à un de ses amis qui étoit allé le visiter: « Venez voir un homme qui meurt tout plein de « vie. »

Il avoit raison pour la partie morale de son être; son esprit étoit aussi sain et aussi vivant, si on

peut s'exprimer ainsi, qu'il l'eût jamais été; mais son organisation physique, usée par le temps, n'avoit plus que quelques moments d'existence. Il mourut, sans s'en apercevoir, le 6 septembre 1806, dans la 84e année de son âge.

HISTOIRE

DE FRANCE.

L'HISTOIRE de la France ou des peuples qui ont occupé son territoire depuis les temps les plus reculés, dont il nous reste quelques notions à-peu-près certaines, jusqu'à la mort de Louis XVI, offre un espace de près de vingt-quatre siécles, qui se partage naturellement en quatre grandes périodes.

La première, d'un peu plus de mille ans, embrasse toute l'histoire des Gaules, depuis les premières émigrations constantes de ses habitants, l'an 600 avant J. C., jusqu'à l'établissement des Francs sur leur territoire, l'an 420 de l'ère vulgaire.

La seconde, de 420 à 752, comprend l'histoire de la première race des rois françois, dits Mérovingiens, du nom de Mérovée, le troisième d'entre eux.

La troisième, de 752 à 987, renferme l'histoire de la seconde race, dite des Carlovingiens, ainsi nommée de Charlemagne ou Charles-le-Grand, qui en fut le second roi.

La quatrième période enfin, de 987 à 1793, offre l'histoire des rois de la troisième race, dite des Capétiens, du surnom de Hugues Capet, le premier roi de cette dernière race.

GAULOIS.

DE L'AN 600 AVANT J. C. A L'AN 420 DE L'ÈRE VULGAIRE.

Pour aider à la classification des faits, l'histoire des Gaulois sera divisée en quatre paragraphes.

§. I. Des Gaulois en général, et de leurs mœurs.

§. II. De l'an 600 à l'an 50 avant J. C. Histoire des Gaules depuis les premières émigrations gauloises, connues avec quelque certitude, jusqu'à l'achévement de la conquête du pays par Jules César.

§. III. De l'an 50 avant J. C. à l'an 260 de J. C. Histoire des Gaules depuis l'achévement de la conquête du pays par Jules César, jusqu'aux premières incursions qu'y tentèrent les Francs.

§. IV. de l'an 260 à l'an 420 de J. C. Histoire des Gaules depuis les premières incursions des Francs dans ce pays jusqu'à l'établissement définitif qu'ils y formèrent sous Pharamond, leur premier roi.

§. I.

Des Gaulois en général, et de leurs mœurs.

On nomme les Gaules le pays compris entre l'Océan britannique au nord; le Rhin, la grande Germanie, une partie des Alpes avec l'Italie, à l'orient; la mer Méditerranée, les Pyrénées et l'Espagne, au midi : le grand Océan, à l'occident. Les Francs, qui s'incorporèrent aux Gaulois, ont occupé plus ou moins d'espace dans cette étendue, selon les temps et les circonstances, et ont fait prendre à leur empire le nom de France (1).

Les auteurs qui ont écrit sur les siècles reculés nous représentent ce pays, comme tous ceux qui sortent des mains de la nature, couvert de forêts, imbibé d'eaux stagnantes, traversé par des rivières embarrassées des rocs tombés dans leurs lits, et d'arbres arrachés à leurs rives, sillonné par des torrents et des ravines profondes, refroidi par d'épais brouillards, et parsemé de loin en loin de cabanes mêlées aux repaires des bêtes féroces, qui disputoient aux hommes les animaux timides, dont ils faisoient à l'envi leur nourriture.

L'industrie, provoquée par les besoins, éclaircit les forêts, ouvrit à l'air une circulation libre qui dessécha

(1) Marcel, vol. II.

les marais et apporta la salubrité, suspendit les vignes sur le penchant des coteaux, fit ondoyer les épis dans les plaines, creusa un tronc d'arbre qui porta l'homme auprès de l'homme dont il étoit séparé par le fleuve, et réunit des familles qui formèrent des peuplades.

L'appât d'un lieu commode pour l'apport et l'échange des denrées, pour leur sûreté contre l'avidité entreprenante, pour la communication des lumières et des avantages journaliers de la société, y appela des habitants et les fit multiplier. Les villes se bâtirent et s'entourèrent de murailles. Il s'y établit des gouvernements civils ou militaires; les villes voisines s'allièrent pour la défense ou pour l'agrandissement de leurs cantons. Cette histoire de tous les peuples fut aussi celle des Gaulois; mais bientôt elle prit un caractère particulier, par les nombreux essaims de guerriers qui sortoient du sein de cette nation, et qui portèrent, pendant plusieurs siècles, la réputation des Gaulois chez tous les peuples connus. Les événements qui ont accompagné ces invasions, et ceux qui ont ensuite fait passer les Gaulois sous la domination successive des Romains et des Francs, méritent d'être racontés, du moins brièvement, et doivent servir de préliminaire à l'histoire des François.

S'il y a eu des habitants indigénes dans les Gaules, ce qu'on ne peut nier ni affirmer, il n'en est resté aucun vestige. Des historiens tirent les Gaulois de la Germanie, peuplée elle-même par les Celtes, enfants d'un petit-fils de Noé nommé Gomer, qui de l'orient étendit sa postérité dans le nord.

Ces Germains filtrèrent, pour ainsi dire, dans les Gaules, comme de petits ruisseaux qui s'extravasent

d'un grand amas d'eau par filets; vient ensuite le flot qui inonde tout. On les voit conquérants, par conséquent en corps de nation, dès le quatrième siècle avant notre ère commune, à-peu-près vers le temps où Rome sortoit à peine de la classe des bourgades.

Leur langue, conservée, dit-on, dans la basse Bretagne et dans le pays de Galles, étoit la celtique, qui passe pour la mère de celles qui se sont parlées et se parlent encore en Europe : leur religion, le polythéisme, accompagné de pratiques superstitieuses et barbares, dont les druides, leurs prêtres, étoient les dépositaires et les propagateurs, s'ils n'en étoient pas les inventeurs intéressés.

Les érudits ont travaillé à faire des druides un ordre religieux (1). A force de recherches, en ramassant des indications éparses et en les faisant concorder par leurs commentaires, ils ont trouvé qu'ils avoient une hiérarchie, dans laquelle on distinguoit particulièrement les druides proprement dits, les eubages et les bardes, c'est-à-dire les prêtres, les devins et les poëtes. Ils ont reconnu encore une police, une subordination graduée, un enseignement entre eux, et des écoles pour l'instruction des peuples. Chartres, Autun, Marseille et Toulouse étoient les principaux de leurs colléges. Ces mêmes érudits les font venir d'Angleterre, mais sans pouvoir marquer certainement l'époque et l'occasion de cette mission.

Sous les noms de Thor ou Tharamis, de Teutatès, de Belenos et d'Hésus, que les druides exposoient à la vénération des peuples, les Gaulois adoroient les mêmes

(1) Cæsar de Bell. Gall. lib. VIII.

dieux que révéroient les Romains sous les noms de Jupiter, souverain recteur du monde, Mercure, guide des voyageurs, Apollon, père de la médecine, et Mars, dieu des batailles; mais ce ne fut qu'après que leurs vainqueurs eurent acquis quelque empire dans les Gaules, qu'ils élevèrent à leurs dieux des temples, en adoptant les noms et les attributs des divinités romaines. Jusqu'alors les forêts avoient été leurs uniques sanctuaires, et c'étoit sous la figure d'une épée que Mars ou Hésus y recevoit leurs hommages. Sans doute ils avoient reçu des Perses, par leur communication avec l'Asie, le dieu Mitra, emblême du soleil. Ils l'ornoient des deux sexes, peut-être pour lui associer la lune. L'Egypte leur avoit aussi fait connoître Isis, qu'ils représentoient couverte de mamelles, à l'imitation des statues de Cérès, mère de la fécondité.

Ogmius ou l'Hercule gaulois est célèbre. Sa force étoit bien différente de celle de l'Hercule grec : celle-ci étoit toute physique, l'autre toute morale (1). C'étoit un homme peu robuste, qu'on reconnoissoit cependant pour Hercule à sa peau de lion et à sa massue. Il étoit entouré de peuples qu'il haranguoit. De sa bouche sortoient des chaînes qui atteignoient chacun des auditeurs, les lioient et les entraînoient, sans qu'il parût ni contrainte ni répugnance de leur part : emblême expressif de la puissance de l'éloquence.

Au-dessus de tous ces dieux, les druides plaçoient un esprit souverain qui se répandoit par tout l'univers ; mais ils ne mettoient pas cette doctrine par écrit, de peur qu'on ne la profanât. Ils croyoient aussi à l'im-

(1) Lucien.

mortalité de l'ame et à la métempsychose; et, très persuadés de l'existence d'une autre vie, il leur arrivoit quelquefois de prêter à un modique intérêt, à condition qu'on leur rendroit après leur résurrection la somme qu'ils eussent pû exiger légitimement dès cette vie.

Le culte, qu'on pourroit appeler la théologie du peuple, étoit scrupuleusement soigné par les druides (1). Originairement habitants des forêts, ils montroient et provoquoient beaucoup de vénération pour le chêne; ils mettoient une attention religieuse à choisir le plus beau de ceux qui les environnoient pour en faire l'objet ou l'instrument de leur culte; ils attachoient à ses branches les noms des principaux dieux, et construisoient autour de son tronc un autel, devant lequel ils se prosternoient: d'où est venue l'opinion qu'ils l'adoroient.

La recherche du gui, plante parasite, qui croît sur les arbres, étoit une fête nationale. Prêtres et peuple se répandoient dans la forêt pour le chercher: l'avoit-on trouvé, on éclatoit en cris de joie, on chantoit des cantiques. Le chef des druides, personnage considérable dans la nation, approchoit respectueusement de l'arbre, détachoit le gui avec une serpette d'or, et le laissoit tomber sur une nappe neuve de lin, qui ne servoit plus à aucun autre usage. La plante desséchée étoit mise en poudre, et distribuée aux dévots comme un antidote sûr contre les maladies et les maléfices. La cérémonie étoit annoncée par cette formule, *au gui l'an neuf*, qui étoit criée solennellement; ce qui fait croire

(1) Marcel, t. I, p. 3.

que la fête étoit destinée à annoncer le commencement de l'année : époque qui a toujours été accompagnée d'alégresse chez tous les peuples. Les druides recueilloient aussi pieds nus, et en rampant, certaines herbes auxquelles ils attribuoient des propriétés surnaturelles, et qu'il falloit arracher et non pas couper.

Leur religion n'étoit pas sans sacrifices. Ils immoloient des taureaux, et même des hommes (1). De leur sang, reçu dans des coupes, ils arrosoient les branches des arbres, et en rougissoient le tronc ; de sorte qu'on ne peut se figurer sans horreur ces ténébreux bocages, où l'on n'arrivoit que par des sentiers tortueux. Là se voyoient des ossements amoncelés et des cadavres épars entre les arbres teints de sang. L'affreux silence de ces sanctuaires de barbarie n'étoit interrompu que par les croassements des corbeaux, où les gémissements des victimes. Le druide, comme s'il eût été impassible, sans être distrait par les cris aigus de la douleur, contemploit tranquillement le malheureux qu'il venoit de percer, le laissoit expirer lentement, observoit attentivement sa chute, ses mouvements, ses palpitations, avant-courrières de la mort, et la manière dont le sang couloit, afin d'en tirer des conjectures pour prédire l'avenir.

On reproche encore aux druides une cruauté qui pouvoit avoir pour principe une basse flatterie (2). Quand un grand étoit dangereusement malade, ils élevoient des statues colossales d'osier, dont les membres étoient remplis d'esclaves ou de criminels qu'on brûloit vifs. Pendant cette affreuse exécution, les druides implo-

(1) Marcel, t. I, p. 5, 15, 54. — (2) *Ibid.* p. 17.

roient pour le malade le secours des dieux, persuadés que ces holocaustes leur étoient fort agréables. On ne sait s'ils présidoient aux massacres d'hommes qui accompagnoient les funérailles des grands. César dit qu'il n'y avoit pas long-temps que cette horrible barbarie avoit cessé quand il vint dans les Gaules. Les druides étoient encore investis du pouvoir judiciaire. Non seulement ils jugeoient les procès entre particuliers, mais les contestations même qui s'élevoient entre les cités. Leur tribunal étoit établi dans le pays Chartrain, où ils tenoient tous les ans une assemblée. Ceux qu'ils condamnoient, s'ils ne se soumettoient pas à la sentence, étoient déclarés impies, espèce d'excommunication qui les exposoit au mépris et à l'indignation générale, de sorte qu'on fuyoit même leur rencontre.

Les druides n'étoient pas étrangers aux affaires d'état; ils assistoient aux conseils de guerre, et donnoient sur le gouvernement leur avis, qui étoit ordinairement respecté (1). On remarque qu'ils vivoient en bonne intelligence avec les riches et les puissants, auxquels ils se rendoient utiles en instruisant leurs enfants. Les druidesses, société de femmes qui se vouoient à la virginité, élevoient les filles. Elles se prétendoient fées, et, comme telles, douées du talent de deviner et de prédire l'avenir, et même de la puissance d'opérer des prodiges et d'exciter des tempêtes. Ainsi l'ordre des druides, si c'en étoit un, tenoit les deux sexes sous son empire, et les dominoit par la religion, le plus fort levier qui puisse remuer les hommes. A compter depuis le moment où on les voit en crédit, environ six cents ans

(1) Marcel, t. I, p. 19, 51.

avant J.C., jusqu'à celui où ils prolongèrent leur existence, malgré leur destruction prononcée par l'empereur Claude, au milieu du premier siècle, ils paroissent avoir duré plus de huit cents ans. La conquête des Romains ébranla leur puissance. Elle commença à être attaquée par les ordonnances d'Auguste, de Tibère, de Claude et de Néron même, pour l'abolition des sacrifices humains. Elles eurent d'ailleurs assez peu de succès, puisqu'on trouve encore des vestiges de cet affreux usage au temps de Sévère, d'Aurélien et de Dioclétien. L'introduction du christianisme dans les Gaules fut seule capable d'anéantir ce culte barbare, et de faire tomber dans l'oubli les ministres de ses rites sanguinaires. S'il en faut croire quelques auteurs, les druides se perpétuèrent encore au-delà, et jusqu'au temps de Charlemagne; mais alors leurs prétentions se bornoient au métier de bardes ou d'inspirés.

Si de quelques traits particuliers on peut déduire le caractère général d'une nation, nous dirons que les Gaulois étoient vifs, emportés, audacieux, colères, toujours prêts à frapper, sur-tout en présence de leurs femmes, qui se mêloient volontiers de leurs querelles, et qui ne redoutoient pas plus le combat que leurs maris (1). Ils se piquoient de franchise et de générosité, et punissoient le mensonge et la supercherie. Ils étoient fort avides de nouvelles, et attendoient dans les places et sur les chemins les voyageurs pour en demander. L'excessive curiosité les rendoit excessivement crédules.

Les deux sexes se paroient de chaînes, colliers, bra-

(1) Marcel, t. II, p. 51.

celets, bagues et ceintures d'or. Ils fabriquoient eux-mêmes ces ornements, ainsi que les étoffes de lin et de laine, brochées d'or et d'argent, qui leur servoient de vêtements; les hommes les portoient courts, ceux des femmes étoient longs. Les filles choisissoient librement leur mari, dans un repas auquel les pères invitoient les jeunes gens qui pouvoient prétendre à leur alliance. Elles marquoient leur inclination en présentant à laver à celui qu'elles préféroient; on exigeoit, quand cela se pouvoit, que les conjoints apportassent autant l'un que l'autre en mariage, et les fruits provenant de la communauté restoient en totalité au survivant.

Les hommes avoient droit de vie et de mort sur leurs femmes et leurs enfants. Ceux-ci n'accompagnoient leur père en public que quand ils étoient en état de porter les armes. Un époux vouloit-il s'assurer de la fidélité de sa femme, il mettoit l'enfant dont elle venoit d'accoucher dans un bouclier, qu'il abandonnoit au courant d'un fleuve. Les eaux devoient engloutir le bâtard, et au contraire porter doucement le fils légitime à sa mère, qui l'attendoit sur le bord.

Le gouvernement étoit fédératif. Une foule de petits états indépendants, où prévaloit l'aristocratie, se réunissoient chaque année à l'effet d'élire un magistrat suprême pour la police intérieure, et un général pour les conduire à la guerre. L'histoire a conservé les noms de quelques uns de ces chefs qui menoient les Gaulois à la victoire. On connoît aussi les principales cités d'où sont sorties ces phalanges redoutables qui ont fait plus d'une fois trembler les Romains et ont rendu des peuples, séparés par de grands espaces, témoins et tributaires de leur valeur. On compte entre elles

les Séquanois, les Beauvoisins, les Rémois, les Artésiens, les Bretons ou Armoriques, les Parisiens, les Berruyers, les Auvergnats, et une foule d'autres. Tous ces peuples étoient compris sous trois grandes divisions : les Belges, au nord de la Marne ; les Aquitains, au sud de la Garonne ; les Celtes ou Gaulois proprement dits, au centre de la Gaule, entre ces deux rivières. Il seroit difficile de décider quel étoit le gouvernement intérieur de chacune de ces cités. Les unes portoient le nom de républiques, régies ou par le peuple, ou par un certain nombre de citoyens, les meilleurs ou les plus riches; d'autres avoient des princes, quelques unes des rois. Ces cités, composées d'hommes remuants, avoient souvent avec leurs voisines des querelles qui dégénéroient en guerres ; de sorte que la Gaule entière étoit toujours en armes : ce qui explique comment ces braves cohortes, déja accoutumées aux combats, lancées hors de leur pays, faisoient des progrès si rapides et si étonnants. Les citoyens d'un canton ne se mêloient pas à ceux d'un autre, même dans les armées : ils restoient chacun sous leur chef; mais, dans les grandes expéditions, ils se choisissoient un général auquel tous obéissoient.

Le souverain magistrat ne devoit sortir de la ville, pendant la durée de sa charge, que pour des affaires qui regardoient l'état; deux personnes de la même famille ne pouvoient siéger au sénat ensemble. Il n'étoit permis de s'entretenir des affaires d'état que dans le conseil. Les hommes y venoient tout armés et prêts à combattre. Les femmes y étoient admises et donnoient leur avis. Le président faisoit couper un

morceau du manteau de celui qui arrivoit trop tard.

La chasse étoit leur principal amusement : c'est, comme on sait, l'image de la guerre, sur-tout quand elle a pour objet les bêtes féroces. Elles ont dû être communes dans les Gaules, jusqu'au temps où la culture a détruit leurs repaires. Alors la population s'accrut ; alors aussi commencèrent les émigrations armées. Les premières excursions se firent dans les pays méridionaux, qui étoient enrichis de tout le luxe des arts. Le butin que les guerriers en rapportèrent fit naître et perpétua le goût des expéditions militaires.

Tout Gaulois naissoit soldat. Ni âge, ni condition n'exemptoit d'aller à la guerre : s'y rendre impropre par des mutilations volontaires, comme ont fait des Romains, auroit été un déshonneur et une infamie punissable. A l'appel du tambour, au son de la trompette, les jeunes guerriers abandonnoient les humbles demeures de leurs pères, et les champs qu'ils commençoient à cultiver, pour aller fonder des colonies dans des contrées qu'on leur représentoit plus favorisées des dons de la nature, et dont leur imagination, exaltée par des rapports insidieux, leur exagéroit les délices.

Ils combattoient à pied, excelloient sur-tout à cheval, et sur des chariots armés de faux. Leur ordre de bataille étoit confus, et leur tactique peu savante ; mais le courage y suppléoit. Il y avoit entre eux une alliance militaire, semblable à ce qu'on raconte du bataillon sacré des Thébains. Des compagnons d'armes, saisis d'une espèce d'enthousiasme, se promet-

toient, par serment, de partager ensemble les biens et les maux de la vie, et de ne jamais s'abandonner. Ils combattoient à côté les uns des autres. Chacun songeoit plus à défendre la vie de son ami que la sienne propre, et il n'y a pas d'exemple, dit César (1), qu'un ami ait daigné survivre à celui dont une mort glorieuse l'avoit séparé.

Leurs armes étoient la hache, l'épée, la flèche. Ils excelloient à tirer de l'arc. Ils avoient une cavalerie pesante et une légère. Dans la première, couverte de fer, le cavalier étoit escorté de deux piétons qui l'aidoient à se relever s'il étoit désarçonné. Il coupoit la tête de l'ennemi vaincu, et l'attachoit aux crins de son cheval. De retour dans ses foyers, il l'embaumoit et la gardoit précieusement comme un monument de sa victoire. Ils élevoient aussi des trophées publics auxquels ils suspendoient les armes et autres dépouilles de leurs ennemis. Une fausse idée du courage les empêchoit de fortifier leurs camps, comme si cette précaution eût été un signe de crainte. Ils poussoient la prévention jusqu'à ne vouloir pas fuir d'une maison qui s'écrouloit, de peur de passer pour timides.

Ils juroient sur leurs étendards; ne les pas défendre, ou abandonner leurs chefs, étoit une infamie, que, sans doute, on ne laissoit pas sans châtiment. Les peines militaires étoient sévères, si l'on en croit César. Il raconte que Vercingetorix, proclamé roi par les Auvergnats, et déclaré général par toutes les Gaules, faisoit couper une oreille, ou crever un œil pour

(1) *Neque adhuc hominum memoriâ repertus est quisquam, qui, eo interfecto cujus se amicitiæ devovisset, mori recursaret.* De Bell. gall. lib. III.

les moindres fautes, et punissoit les plus graves par le feu (1).

Il est sorti des Gaules, en différents temps, des armées de cent et deux cent mille hommes. Les unes ont formé des colonies permanentes; les autres ont disparu comme des torrents qui se perdent dans les gouffres qu'ils se sont creusés. Ces irruptions se sont portées vers le nord, comme vers le midi. Il y a une chose à remarquer sur les irruptions vers le nord: c'est que les Gaulois qui les opéroient étoient originairement Germains, comme nous l'avons dit, et qu'ainsi ils retournoient véritablement dans leur pays natal; avec cette différence seulement qu'ils en étoient sortis pacifiquement, et comme furtivement, au lieu qu'ils y rentroient hostilement et avec fracas.

Des géographes ont trouvé au-delà du Rhin, dans l'Helvétie, et jusque dans la Bohême, des cités et des cantons qui portent des noms de quelques peuplades des Gaules (2). Cette découverte autorise à douter si les Germains, quand ils s'introduisirent dans les Gaules, donnèrent aux lieux qu'ils venoient occuper des noms connus dans leur première patrie, ou si, retournés en Germanie, ils appelèrent les lieux qu'ils envahissoient, comme ceux qu'ils abandonnoient dans les Gaules, afin de conserver dans la patrie primitive où ils revenoient le précieux souvenir de lieux qui leur avoient été chers dans la patrie adoptive qu'ils quittoient; il suit de là que le temps de ces flux et reflux de Germanie en Gaule, et de Gaule en Germanie, s'il y en a eu, est incertain. Laissant donc aux

(1) Cæsar, de Bello gallico, lib. VII. — (2) Mézeray, t. I, p. 4.

érudits de profession à lever le voile qui couvre ces ténèbres, nous allons passer à des expéditions plus avérées.

---

§. II.

DE L'AN 600 A L'AN 50 AVANT J. C.

Histoire des Gaules depuis les premières émigrations gauloises, connues avec quelque certitude, jusqu'à l'achèvement de la conquête du pays par Jules César.

S'il en faut croire aux recherches savantes d'un historien très grave, on trouve dès l'an 1580 avant J. C. et au temps même de la fondation d'Athènes par l'Égyptien Cécrops, des notions plus ou moins exactes sur les habitants de la Gaule (1). A cette époque, selon lui, vivoit Ogmius, l'Hercule gaulois, dont les exploits auroient porté des colonies celtiques ou gauloises, d'une part au-delà des Pyrénées, où le nom de Celtibériens semble en faire foi, et d'une autre part au-delà des Alpes. Indépendamment des Gaulois qu'il laissa dans ces dernières montagnes, et qui en prirent le surnom d'Inalpins, et des Ibères, qu'il conduisit d'Espagne en Italie, et qui, cotoyant toujours les bords de la mer, gagnèrent insensiblement

(1) D. Mart. Bouquet, Hist. des Gaulois.

ment l'Etrurie, le Latium, la Campanie et l'Œnotrie (la Calabre), d'où ils passèrent en Sicile, où ils se fixèrent; Ogmius, suivant cet auteur, établit encore les Insubriens au nord du Pô; les Ombriens, au midi du même fleuve; les Venètes, au fond du golfe Adriatique; les Aborigènes, dans les campagnes qu'arrose le Tibre; les Sicules, sur le territoire où depuis fut bâtie Rome; les Volces ou Volsques, sur la rive droite du Liris (le Garigllan), et d'autres enfin, jusque dans les contrées méridionales qui reçurent depuis le nom de grande Gréce. Quoi qu'il en soit, le nom de Port d'Hercule, qui fut long-temps celui de la ville de Monaco, située à la limite des Gaules et de l'Italie, fut pour toute l'antiquité une preuve irrécusable de cette tradition. Av. J. C. 600.

Nous devons à Tite-Live et à Justin de nous avoir transmis la mémoire d'expéditions celtiques plus certaines, mais aussi plus rapprochées (1). Au temps de Tarquin l'Ancien, suivant le premier, Ambigat, roi des Bituriges (des Berruyers), étendoit sa domination sur toute la Celtique. Devenu vieux et ne pouvant que difficilement suffire aux soins multipliés qu'exigeoit de lui une population nombreuse et inquiéte, il avisa aux moyens de la réduire par l'établissement de quelques colonies éloignées. Dans cette vue, il rassembla, sous la conduite de ses neveux Sigovése et Bellovése, une multitude d'hommes actifs et aventureux, et en forma deux armées considérables. Le sort conduisit Sigovése en Germanie, vers la Forêt Hercynienne (la Forêt Noire), qui, liée alors à d'autres forêts entre le Rhin et la

(1) Tite-Live, liv. V, c. 34. Justin, liv. XX, c. 5.

Av. J. C. 600.

Bohême, offroit une profondeur de soixante jours de marche, sur neuf de largeur. A la tête des Tectosages (des Toulousains) et des Boïens de la Garonne (du pays de Buch), Sigovèse osa s'enfoncer dans son épaisseur, et, par le gain de quelques batailles, il parvint à s'établir en Bohême, dont le nom signifie demeure des Boïens. Leurs descendants, chassés, au temps d'Auguste, par Maroboduus, roi des Marcomans, peuple qui habitoit au nord des sources du Danube, et qui fuyoit lui-même la proximité dangereuse des Romains, se retirèrent entre l'Œnus et l'Isara (l'Inn et l'Iser), et donnèrent encore leur nom au pays des Boïariens ou des Bavarois, où ils avoient déja des établissements, et où ils se fixèrent.

Pour Bellovèse, des augures plus favorables le dirigèrent vers les campagnes riantes et fertiles de l'Italie. Il menoit à sa suite tout ce qu'il avoit pu lever parmi les Berruyers, les Arvernes (Auvergnats), les Eduens (Autunois), les Ambares (habitants du Charolois), les Aulerques branuovices (du Mâconnois), et les Carnutes (du pays Chartrain). A leur tête, il s'approcha des Alpes, qu'il longea jusqu'à la mer, à l'effet d'y reconnoître quelque passage, et il se détermina à franchir ces hauteurs par les Alpes dites depuis Cottiennes, et aujourd'hui le mont Genèvre. A la descente des monts, il s'avance dans l'Insubrie, contrée au nord du Pô où coulent le Tésin et l'Adda, et dont le nom étoit aussi celui d'un canton de la Gaule, limitrophe des Eduens. Bellovèse s'y fixa et y fonda Milan entre les deux rivières. Depuis il aida Elitovius, chef d'une colonie de Cénomans (de Manceaux), à former un peu plus à l'est un établissement auquel Bresse et Vérone durent la naissance Quelque temps après, d'autres peuplades cel-

tiques, dont le nom seul est connu, les Lèves et les Anamanes, s'établirent au midi du Pô; et enfin les Lingons (ceux de Langres), unis à des Boïens, peuples voisins de l'Helvétie, mais dont la position est incertaine, pénétrèrent au nord par les Alpes Pennines (le grand St.-Bernard), et, trouvant tout le territoire occupé, tant en-deçà qu'au-delà du Pô, allèrent se fixer sur la droite de son embouchure, vers les confins de l'Ombrie. On distingua dès-lors deux sortes de Gaules par rapport à Rome, la Transalpine et la Cisalpine; et cette dernière fut encore nommée Cispadane ou Transpadane, suivant la situation de ses diverses parties à l'égard du Pô.

Av. J. C. 600.

599. Tite-Live rapporte à l'époque même de la première excursion des Gaulois en Italie la fondation de Marseille par des habitants de Phocée, ville maritime d'Ionie, à peu de distance de Smyrne (1). Il raconte que les Gaulois, parvenus au pied des Alpes et aux bords de la mer, rencontrant ces étrangers qui venoient de si loin à la recherche d'une nouvelle patrie, touchés de la conformité de leur situation avec la leur propre, se portèrent par sympathie à les aider dans leur établissement au pays des Saliens. Suivant Solin, historien du premier siècle de notre ère, cette fondation de Marseille est de la première année de la 45e Olympiade, c'est-à-dire de l'an 599 avant J. C. Ainsi elle est antérieure d'environ soixante ans à la ruine même de Phocée, par Harpage, général de Cyrus, lors de l'expédition de ce satrape contre les colonies grecques de l'Asie, pendant l'intervalle qui s'écoula entre la défaite de Crésus, roi de Lydie, par Cyrus, et la prise de Ba-

(1) Solin Polyhistor. Hérodote, l. I, c. 164.

Av. J. C. 599. bylone, par le même conquérant. Les Phocéens, se refusant alors à subir le joug des Mèdes, abandonnèrent leur ville, et allèrent se réfugier d'abord dans l'île de Cyrne ou de Corse, où vingt ans auparavant ils avoient fondé Alalie, et ensuite dans l'OEnotrie (la Calabre), où ils fondèrent Hyèle. Cette double expédition des Phocéens a été une cause d'erreur pour plusieurs écrivains, qui ont pris l'époque même de la ruine de Phocée pour celle de la fondation de Marseille. Si, au reste, il est fait ici mention de cette méprise, c'est bien moins pour relever une erreur assez indifférente, que pour donner une date historique à la première notion certaine que nous ayons de nos ancêtres. En effet, le nom de Cyrus, qui se rencontre dans cette date, et les soixante ans d'antériorité de la fondation de Marseille, nous reportent naturellement au temps de Nabuchodonosor, à celui des derniers rois de Juda, à la ruine du premier temple de Jérusalem, aux lois que Solon donnoit à Athènes; et ces noms illustres, joints à celui de Tarquin l'Ancien, qui fondoit alors le Capitole, offrent à l'esprit une idée nette et suffisamment précise de la face politique de la terre à l'époque où nous commençons notre histoire.

390. Deux siècles s'étoient écoulés dans les premières expéditions des Gaulois, ou à consolider les établissements qui en avoient été la suite, lorsqu'eut lieu celle des Sénonois, commandés par Brennus; expédition qui, par les dangers qu'elle fit courir à la fortune romaine, est la plus renommée de toutes celles que tentèrent les divers peuples de la Gaule (1). Attirés par la

(1) Tite-Live, l. V, c. 42. Fast. cons.

réputation des vins et des autres productions du pays, dont un Toscan nommé Aruns leur avoit procuré un avant-goût par ses présents, mais venus trop tard pour trouver place dans la Cisalpine; ils avoient passé le Rubicon, et s'étoient fixés entre ce fleuve, celui d'Æsis (l'Esino, un peu en-deçà d'Ancône), l'Apennin et la mer. Soit que, se trouvant trop à l'étroit dans cette position resserrée, ils prétendissent former un établissement en Etrurie, soit qu'ils s'y fussent portés pour seconder les projets vindicatifs d'Aruns, qui les avoit appelés contre ses concitoyens, ils avoient franchi l'Apennin, et assiégeoient Clusium (Chiusi), l'ancienne capitale de la domination de Porsenna, lorsque les Romains, réclamés par les habitants de cette ville, se portèrent pour médiateurs. Trois envoyés de Rome se présentent au camp des Gaulois. Ils étoient de cette noble famille des Fabius, qui près d'un siècle auparavant, avoit levé seule une petite armée contre Veies, et qui sur le Cremère s'étoit dévouée pour Rome presqu'au même temps, en même nombre et de la même manière que Léonidas et ses trois cents Spartiates se dévouoient pour la Grèce aux Thermopyles. « De quel « droit, demandèrent-ils aux Gaulois, prétendez-vous « aux terres des Clusiens? — Du droit des braves, à qui « tout appartient », répondent fièrement ceux-ci. Sur cette réponse, et au lieu d'en référer à ceux dont ils tenoient leur mission, les ambassadeurs, d'arbitres qu'ils se faisoient d'abord, se déclarent auxiliaires : ils se mettent à la tête des Toscans, combattent les Gaulois, et l'un d'eux tua même de sa main l'un des chefs sénonois, qu'il dépouilla.

Av. J. C. 390.

Irrité de cette violation du droit des gens, mais se

Av. J. C. 390.

possédant néanmoins plus qu'on n'eût dû l'attendre d'un chef demi-barbare et imbu des préjugés de sa nation, Brennus, avant de penser à se faire justice lui-même, la demande au sénat contre ses députés. Mais le peuple s'y oppose, et, loin d'écouter les justes plaintes des Gaulois, il met au nombre de ses premiers magistrats les trois Fabius, auteurs de l'acte de violence qu'on lui dénonce. Brennus indigné abandonne aussitôt le siége de Clusium, et marche sans délai sur Rome. Dans sa route et sur les bords de l'Allia, il dissipe presque sans coup férir une armée levée à la hâte et glacée d'effroi de la subite résolution de l'ennemi, et il arrive à l'improviste devant Rome, dont les portes étoient ouvertes. Brennus y entre d'abord avec défiance, et, ayant ensuite reconnu qu'elle étoit abandonnée, il la livre aux flammes, après avoir passé au fil de l'épée les vieillards, les femmes et les enfants, qui n'avoient pas eu le temps de l'évacuer. Tout ce qui pouvoit opposer quelque résistance étoit enfermé au Capitole, et y arrêta long-temps les progrès des Gaulois. Mais six mois d'un siége qui avoit coupé toute communication extérieure à ses défenseurs avoient amené la famine parmi eux et les avoient réduits à capituler. Ils pesoient à Brennus l'or de leur rançon, et le vainqueur, insultant à leur détresse et jetant son baudrier dans le bassin des poids, répondoit à leurs vaines remontrances par cet adage si répété depuis, *Malheur aux vaincus*, lorsqu'un secours inespéré arrivant aux assiégés força les assiégeants eux-mêmes à s'éloigner. Ce secours étoit amené par Camille (M. Furius), qui se vengeoit ainsi de l'ingratitude de ses concitoyens qui l'avoient exilé. Son géné-

reux oubli, et sur-tout ses succès, lui valurent le titre de nouveau Romulus et de second fondateur de Rome. Les uns veulent que les Gaulois aient été détruits par lui dans une bataille qui suivit leur retraite, et les autres qu'ils se soient retirés paisiblement dans leurs limites. Justin assure qu'ils offrirent alors leurs services à Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, qui les employa contre les colonies grecques de l'extrémité de l'Italie. Il en fit même passer une partie en Grèce au secours d'Agésilas, auquel leur valeur et leur manière de combattre, inconnue aux Grecs, ne fut pas inutile dans la guerre que Sparte, après la paix d'Antalcide, eut à soutenir contre la ligue des Thébains. Quelle qu'ait été au reste l'issue de l'expédition des Sénonois contre Rome, elle laissa dans l'esprit des Romains une profonde impression de terreur. La seule nouvelle du mécontentement des Gaulois jetoit l'alarme dans la ville. Tout le peuple, jusqu'aux prêtres, étoit obligé de prendre les armes, et on enrôloit même les esclaves, sous promesse de la liberté. Les deux nations luttérent près de deux siècles avec des succès variés, entremêlés d'ailleurs de fréquentes suspensions, mais qui ne duroient que le temps nécessaire pour reprendre haleine.

Av. J. C. 390.

Le tableau très raccourci de cette lutte nous offre, dès la vingt-troisième année depuis la tentative hasardeuse des Sénonois sur le Capitole, un nouvel acte de témérité de ces mêmes Gaulois, lequel fut suivi d'un nouveau désastre auprès d'Albe (d'Albano). Ils le durent encore à ce même Camille qui avoit déja ruiné leurs premières espérances, et qui, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et pour la cinquième fois dictateur, 367.

Av. J. C. termina par cet exploit une longue carrière de gloire et de vertu (1). Six ans après, alliés des Herniques et
361. des Tiburtins (de ceux d'Anagni et de Tivoli), et campés sur les bords de l'Anio (du Téverone), à trois milles seulement de Rome, ils se retirent, sur le pronostic malheureux d'un combat singulier, où le jeune Titus Manlius, aussi célèbre par son courage que par sa sévérité, tua l'un des plus robustes champions de leur armée, et reçut le nom de Torquatus, pour l'avoir dépouillé d'un collier d'or dont il étoit orné (2). Mais
359. peu après ils ne purent fuir leur destinée, et le dictateur C. Sulpitius leur fit essuyer un échec comparable à tous ceux que leur avoit fait essuyer Camille (3). Leur
349. invincible obstination en fut légèrement ébranlée, et à dix ans de là seulement il fallut leur opposer le fils de ce même Camille, qu'ils rencontrèrent dans les marais Pomptins (4). Un nouveau combat singulier fut encore favorable aux Romains : il valut au jeune M. Valérius, âgé seulement de vingt-trois ans, le consulat, qui ne s'accordoit qu'à quarante, et le surnom de Corvinus, parcequ'un corbeau, perché, dit-on, sur son casque, avoit favorisé ses efforts contre son adversaire. L'engagement général qui suivit ce combat particulier fut également funeste aux Gaulois, qui firent
339. retraite dant l'Apulie (la Pouille). Une trève de trente années, conclue dix ans après entre eux et les Romains, fait connoître mieux qu'aucun exploit militaire à quel point, malgré leurs désastres, les Gaulois étoient jugés redoutables (5).

302. Vers l'expiration de cette trève, une nouvelle colo-

(1) Tite-Live, l. V et VII. — (2) *Ibid.* l. VII, c. 10. — (3) *Ibid.* c. 15. — (4) *Ibid.* c. 26. — (5) Enc. méth. Géogr. anc. *art.* Gallia.

mie gauloise, reçue en Etrurie, épousa contre les Romains les intérêts de ses hôtes : mais de légers succès tardèrent peu à se convertir en de fréquentes disgrâces. Les Gaulois de la grande Grèce en s'alliant aux Toscans et sur-tout aux Samnites (des habitants de l'Abbruze), déja si redoutables aux Romains par eux-mêmes, opposèrent une plus longue et plus vigoureuse résistance : ce fut durant le cours de cette guerre d'acharnement, dont le siége fut en Ombrie, que l'on vit dans les plaines de Sentinum, entre le Métauro et l'Esino, le consul P. Décius Mus, renouvelant le spectacle donné quarante-cinq ans auparavant par son père, se dévouer aux dieux infernaux pour le salut de l'armée, et, se précipitant seul au plus épais des bataillons ennemis, relever le courage des soldats, leur procurer et à son collégue Q. Fabius Maximus une victoire éclatante, et lasser enfin pour un temps la pertinacité des Gaulois (1). Mais incapables d'être découragés par les plus mauvais succès, et toujours à l'affût des occasions favorables de réparer leurs pertes, une inquiétude guerrière les saisit de nouveau, à l'époque des démêlés de Tarente avec les Romains. Ce fut encore pour leur malheur, et cette levée de bouclier ne fit qu'apprêter de nouveaux triomphes aux généraux de Rome, à Curius Dentatus, ce modeste vainqueur des Samnites et des Epirotes, au consul Domitius Calvinus, et sur-tout à son collégue Corn. Dolabella. Les Sénonois et les Boïens assiégeoient Arétium (Arezzo), ville alliée des Romains. A la nouvelle des mouvements de ces derniers pour la secourir, les Gaulois prennent la résolu-

Av. J. C. 302.

295.

(1) Tite-Live, l. X, c. 28.

Av. J. C. 295. tion plus courageuse que prudente de lever le siége, ainsi qu'un siécle auparavant avoient fait leurs ancêtres devant Clusium, et de marcher comme eux droit à Rome, dans l'intention de la faire trembler encore une fois pour ses foyers (1). Mais les conjonctures n'étoient plus les mêmes. Dolabella les attendoit avec calme sur les bords du Tibre, près du lac de Vadimone (de Bassanello) en Etrurie. Ce fut là qu'entre la fureur et même le désespoir d'une part, la fermeté et la science militaire de l'autre, le succès ne fut pas long-temps douteux. Le choc fut si désastreux pour les Sénonois, que, selon quelques uns, la race des incendiaires de Rome fut absolument éteinte, et, selon d'autres, que les tristes restes en furent au moins tellement réduits, qu'ils n'eurent plus désormais qu'à se vouer à une servitude trop réelle, sous le nom déguisé d'alliance.

Les efforts des Gaulois, comprimés chaque jour par la puissance toujours croissante des Romains, se dirigèrent alors vers d'autres lieux qui leur offroient moins de résistance. C'est à cette époque que l'on rapporte les expéditions de Belgius et du second Brennus en Macédoine et en Grèce. Les Gaulois, au temps d'Alexandre, avoient déja des établissements dans les environs de ces contrées, et ce furent leurs députés qui, envoyés pour le complimenter sur ses victoires, lui firent, au rapport de Strabon (2), cette singulière réponse, *qu'ils ne craignoient que la chute du ciel.* Après la mort de ce prince, Antigone le cyclope avoit pris à sa solde ceux qui s'étoient avancés en Illyrie, et jusqu'au mont Hæmus (Balkan) sur les frontières de la Thrace. Leur va-

(1) Polybe, l. II. — (2) L. VII.

leur contribua aux avantages qu'il eut d'abord sur Eumènes, et enfin à la victoire décisive qu'il remporta sur lui en 316. Ce fut alors aussi que les Gaulois commencèrent à se répandre en Asie. Av. J. C. 280.

Vingt ans environ après cette mémorable bataille d'Ipsus, où fut tué Antigone, et qui décida en dernier ressort de la succession d'Alexandre, et à l'époque même de la guerre de Pyrrhus avec les Romains, Belgius, après avoir traversé la Pannonie et l'Illyrie (la Hongrie et la Dalmatie), et aidé des Scordisques, peuples d'origine gauloise qui habitoient ces contrées, s'étoit jeté sur la Macédoine (1). Ptolémée Céraunus, frère du roi d'Égypte Ptolémée Philadelphe, et après lui Sosthènes, avoient péri tous deux dans les vains efforts qu'ils avoient faits pour lui résister; mais cette incursion, faite d'ailleurs sans aucun plan, n'avoit eu pour résultat que des dévastations et des pillages, et devoit aboutir aux défaites sanglantes que les Gaulois éprouvèrent de la part d'Antigone Gonatas, petit-fils d'Antigone. Pour Brennus, après avoir pris part aux premiers événements de la Macédoine, il avoit franchi les Thermopyles, malgré l'Athénien Callipe, et promené ses fureurs dans toute la Grèce. Bientôt, ne trouvant plus de butin à faire dans les campagnes désolées, il forma un vaste et dernier dessein de spoliation. Il ne projetoit pas moins que de s'emparer des richesses incalculables que depuis tant de siècles la superstition des peuples accumuloit chaque jour dans le temple de Delphes. Mais des mesures mal prises, suite d'une trop grande confiance dans l'infaillibilité du succès, donnè-

(1) Justin, l. XXIV, c. 4-8. Pausan. in Attic.

Av. J. C. 280.

rent aux habitants de Delphes le temps de revenir de leur première terreur, et leur courage, exalté ensuite par l'enthousiasme de la religion, fit trouver à quatre mille Grecs seulement des ressources et des forces suffisantes pour résister à soixante mille barbares, qui, sans discipline à la vérité et gorgés de vin, firent d'inutiles tentatives pour gravir le rocher, fatal objet de leur cupidité. Pendant l'action, une grêle effroyable et un froid extrême, également nuisibles à leurs opérations et à leurs blessés, et qui furent considérés comme une vengeance immédiate et miraculeuse de la divinité outragée, achevèrent leur défaite et les contraignirent de renoncer à leur entreprise.

Les tristes débris de tant de forces, continuellement harcelés par les peuples dont ils traversèrent le territoire, se dirigèrent, avec des pertes immenses, sur l'Hellespont, des bords duquel ils surent pourtant se rendre maîtres. Ce fut de là que, sous la conduite de Lutatius et de Lomnorix, ils furent appelés par Nicomède I, roi de Bithynie, dont les généraux, successeurs d'Alexandre, avoient envahi les domaines, et qui à la mort de Lysimaque essayoit de reconquérir ses états (1). Les secours des Gaulois l'y rétablirent; et ce prince, en reconnoissance, leur facilita au centre de l'Asie mineure un établissement dont Ancyre et Selinunte étoient les capitales, et qui prit le nom de Galatie ou de Gallo-Grèce, à cause du mélange qui s'y fit des Gaulois et des Grecs. Zéla, successeur de Nicomède, n'hérita pas pour eux de la bienveillance de son

(1) Tite-Live, l. XXXVIII.

père, et projeta d'égorger leurs chefs dans un festin. Mais, prévenus à temps, ils se défirent de lui; la vengeance de Prusias I, fils de Zéla, se borna à d'inutiles ravages en Galatie, et n'ôta rien à la consistance des Gaulois en Asie. Vers ce temps même leur territoire s'accrut de diverses concessions d'Attale I., roi de Pergame, auquel ils avoient été d'un grand secours dans la guerre heureuse que soutint ce prince contre Antiochus-le-Grand, roi de Syrie. Vingt-huit ans après, auxiliaires de ce même Antiochus, à la bataille de Magnésie, qui fit la gloire de Scipion l'Asiatique, frère de l'Africain, ils excitèrent le mécontentement de Rome et osèrent le braver; mais une double défaite qu'ils essuyèrent les contraignit de demander la paix. Les trois peuples qui formèrent ce petit état conservèrent leurs noms primitifs et gaulois de Tectosages, Trocmes et Tolistoboges, qui étoient ceux de quelques peuplades voisines de Toulouse. Chacun d'eux avoit plusieurs chefs qui, probablement à cause de leur nombre, portoient le nom de Tétrarques. Peu-à-peu ce nombre se réduisit, et, au temps de César, ils obéissoient à un seul chef, le roi Déjotare, célèbre par le plaidoyer de Cicéron, pour le disculper d'avoir attenté à la vie du dictateur. Il n'eut qu'un successeur, Amyntas, qui avoit été son secrétaire, et auquel Antoine procura sa dignité. A la mort d'Amyntas, l'an 26 avant J. C., Auguste réduisit la Galatie en province romaine. Av. J. C. 280.

Rome, après une guerre de vingt-quatre ans contre les Carthaginois, venoit pour la seconde fois, depuis plus de cinq siècles, et la première depuis Numa, de fermer le temple de Janus. De nouveaux démêlés avec 225.

Av. J. C. 225.

les Cisalpins lui en firent rouvrir les portes, qui ne se refermèrent plus que sous Auguste (1). Depuis quelques années le peuple de Rome s'étoit fait adjuger les terres possédées par les Gaulois dans les districts conquis par les armes romaines. Les Cisalpins avoient témoigné de cette mesure un ressentiment assez vif pour que Rome s'en alarmât. Elle se prépara à la guerre, et parceque les livres sibyllins prédisoient que les Gaulois devoient prendre possession de Rome, les magistrats, par une superstition barbare, crurent détourner ce funeste présage, et néanmoins satisfaire à l'oracle, en faisant enfouir tout vivants dans une place de Rome un Gaulois et une Gauloise. Ce fut pour punir ces injures que soixante et dix mille Gaulois, pénétrant d'abord en Etrurie, marchèrent droit à Rome. Mais déja la politique romaine avoit eu l'adresse de les diviser, et de s'attacher les Cénomans, ainsi que les Vénétes, qui de la dernière extrémité de l'Armorique (la Bretagne) étoient venus peupler le fond du golfe Adriatique. Pour remplir le vide que cette désertion laissoit dans leurs rangs, les Gaulois appelèrent à leur aide les Gésates, habitants des montagnes qui les séparoient de la Germanie. Ils furent d'abord heureux, et vainquirent un préteur romain. Chargés de butin, ils voulurent le mettre en sûreté, et, au lieu de suivre leur premier plan, ils commencèrent une retraite, à laquelle rien ne sembloit devoir mettre obstacle. Mais, par une circonstance tout-à-fait imprévue, et pendant qu'ils étoient suivis par le consul Æmilius Papus, l'autre consul Attilius Régulus, qui revenoit d'une expédi-

(1) Polybe, l. II. Plut. in Marcell.

tion en Sardaigne, débarqua à Pise, qu'atteignoient en ce moment les Gaulois. Ils se trouvèrent ainsi entre deux armées, et le résultat de cette position dangereuse fut conforme à ce qu'elle présageoit de funeste aux Gaulois. Leur bravoure ajouta à leur malheur, et leur acharnement leur fit laisser quarante mille hommes sur le champ de bataille. Cette victoire prépara les voies au passage du Pô, que tentèrent les Romains les années suivantes, et aux triomphes plus décisifs de Marcellus, qui préluda, par ces premiers exploits, à ceux par lesquels il devoit rendre aux armes romaines la fortune qu'Annibal sembla un instant leur avoir ravie. Au commencement d'un combat, il tua de sa main Viridomare, roi des Gésates, et, par cette action éclatante, il glaça tellement le courage de l'ennemi, qu'avec une poignée de monde qui l'accompagnoit alors il défit une armée entière. De là volant au secours de Corn. Scipion, son collègue, qui venoit de prendre Crémone, et qui assiégeoit Milan, il emporta cette ville et successivement toutes celles de la Cisalpine, qu'il acheva de soumettre et de réduire en province romaine, l'an 222. Pour y affermir sa domination, Rome, indépendamment des places fortes qu'elle y entretint, y établit encore deux colonies, l'une à Plaisance, en-deçà du Pô, et l'autre à Crémone, au-delà du même fleuve.

Av. J. C. 222.

Ces précautions étoient nécessaires, mais ne furent pas suffisantes pour contenir entièrement des peuples fiers et impatients d'un joug inaccoutumé. Il fallut près d'un demi-siècle pour les y façonner, et durant cet intervalle étouffer de nombreux soulévements; le premier eut lieu à l'occasion même des nouvelles co- 218.

Av. J. C. 218.

lonies. Les terres dont il fallut dépouiller les Gaulois pour doter les nouveaux venus firent revivre les anciennes dissentions. Les vieilles haines se ranimèrent et s'exaltèrent de la circonstance de la marche d'Annibal, qui s'acheminoit alors d'Espagne en Italie. Forts de ses promesses, les Boïens lèvent l'étendard de la révolte, se jettent à l'improviste sur les commissaires romains chargés du partage des terres, repoussent dans Modène les habitants destinés à former les deux colonies, battent le préteur laissé à la garde de la province, et attendent dans leurs limites le général carthaginois (1).

Il avoit passé les Pyrénées sans obstacle; mais, arrivé à Illiberis (à Elne), il eut à dissiper les appréhensions des Gaulois, inquiets de l'usage qu'il pourroit faire de sa formidable armée. Annibal réussit à les rassurer, en leur représentant qu'il marchoit contre un ennemi commun, et qu'il n'étoit pas dans ses intentions de tirer l'épée avant d'être entré en Italie. Sur ces assurances, le passage lui fut accordé. Néanmoins, parvenu au pays des Volces sur les bords du Rhône, il rencontra de la résistance : ces peuples y avoient été excités par les Romains, qui, alliés de Marseille, venoient d'y débarquer sous le commandement de P. Corn. Scipion, frère du collégue de Marcellus, et père de l'illustre Africain. Annibal s'effraya peu de cet obstacle. Par ses ordres et à la faveur des bois et de l'obscurité de la nuit, une partie de l'armée carthaginoise remonta le fleuve sans être aperçue, le traversa sur des radeaux, et, le redescendant sur l'autre

(1) Tite-Live, l. XXI. Plut. in Annib.

bord, dissipa les Volces, qu'elle prit à dos, pendant qu'Annibal lui-même les attaquoit de front en opérant son passage vis-à-vis leur camp. Par les conseils et sur les instances des députés Boïens, évitant alors le consul, il remonta subitement le Rhône jusqu'à son confluent avec la Saône, et de là gagna les Alpes, guidé par un roi des Allobroges (des Dauphinois et des Savoyards), qu'il avait aidé de ses armes en passant. C'est encore un problème parmi les savants que la partie des Alpes que franchit Annibal pour pénétrer en Italie. Quelle qu'elle soit, ce ne fut qu'après quinze jours de travaux; de fatigues extraordinaires et de pertes considérables qu'il descendit enfin dans l'Insubrie, dont les peuples se hâtèrent d'accourir à sa rencontre. Le nombre s'en accrut lors de ses premiers succès contre Scipion, qui, désespérant de l'atteindre dans les Gaules, s'étoit embarqué, et, traversant la Ligurie, avoit été l'attendre de l'autre côté des Alpes sur les bords du Tésin. Le passage du Pô et la victoire de la Trébie achevèrent d'affranchir la Cisalpine; mais la fortune de ces peuples, attachée à celle d'Annibal, s'évanouit avec celle-ci, et avec la paix que Scipion l'Africain dicta à Carthage, et qui mit fin à la seconde guerrre punique.

Av. J. C. 218-182.

Cependant l'année même qui suivit l'exécution de cette paix, et lorsque toute apparence de succès sembloit être interdite aux Gaulois, les Insubriens, les Cénomans et les Boïens, habitants des environs de Milan, de Mantoue et de Bologne, osèrent faire de nouvelles incursions sur le territoire romain, s'emparèrent de Plaisance, qu'ils brûlèrent, et menacèrent Crémone. Ils y avoient été excités par un Carthaginois 200-191. 218-182.

Av. J. C. 218-182. nommé Amilcar, qu'ils avoient reçu chez eux après le commun désastre des deux nations sur le Metauro en Ombrie, lors de la défaite entière du secours qu'Asdrubal amenoit à Annibal son frère. Un descendant de Camille, le préteur Furius, fut le premier qui contint leurs ravages (1). Neuf années de revers consécutifs parurent les abattre, en les forçant à souscrire un traité humiliant qui leur enleva leurs armes et leurs chefs. Mais, dès l'année suivante, la honte et la dureté de ces conditions les entraînèrent à tenter de nouveau le sort des combats, qui ne changea pas pour eux; ils furent même tellement écrasés cette fois dans une bataille sanglante, qu'ils n'eurent plus qu'à reprendre leurs fers, sans espoir désormais de les rompre. Leur vainqueur en cette rencontre fut Scipion Nasica, fils de Cnéius, et cousin-germain de l'Africain et de l'Asiatique, ce Nasica, reconnu par un décret du sénat pour le plus homme de bien entre tous les Romains, père de celui qu'on appela *les Délices de Rome*, et l'aïeul enfin de cet autre qui tua le séditieux tribun Gracchus, son cousin.

182. Dix ans après cette importante victoire, Paul Emile, fils du consul tué à la bataille de Cannes, et beau-frère, par sa sœur, du grand Scipion, préludant à la gloire qu'il devoit acquérir un jour contre le dernier roi de Macédoine, réduisit les Liguriens à solliciter la paix et à renoncer à leurs brigandages maritimes (2). Ce ne fut qu'alors seulement que la Gaule cisalpine put être considérée comme véritablement soumise.

154. Le même sort menaçoit la Gaule transalpine, la vé-

(1) Tite-Live, l. I, 31-36. Vell. Pateré. l. II, c. 2.— (2) Tite-Liv. l. XL. Plut. in Æmil.

Av. J. C. 154.

ritable Gaule, celle d'où étoient sortis ces nombreux essaims qu'il étoit de la destinée des Romains de rencontrer toujours en tête, de quelque côté qu'ils portassent leurs armes. Marseille en fut la cause, ou plutôt le prétexte (1). Cette ville, dont les fondateurs étoient instruits de tous les arts de la Grèce, avoit atteint rapidement un haut degré de prospérité : elle avoit planté la vigne, cultivé l'olivier, et de proche en proche porté la civilisation dans les Gaules. Ses édifices rappeloient ceux des plus opulentes cités de la Grèce, et ses écoles rivalisoient avec celles de Rhodes et d'Athènes; mais c'étoit sur-tout par son commerce qu'elle avoit acquis la plus grande consistance. Rivale à cet égard de Tyr et de Carthage, elle avoit profité de leurs désastres pour étendre ses relations commerciales : ses citoyens, non contents des comptoirs et des colonies qu'ils avoient semés de toutes parts dans la Méditerranée, avoient osé se frayer une nouvelle route au-delà du détroit, et s'aventurer dans le grand Océan. Pythéas, le plus habile astronome de son temps, et qui naquit à Marseille, 350 ans avant l'ère vulgaire, avoit déterminé avec précision la latitude de sa patrie, remonté l'Océan jusqu'au cercle polaire, et reconnu l'existence de la Baltique, pendant qu'Euthymène, son compatriote, reconnoissoit au midi l'embouchure du Sénégal.

Tant de prospérités soulevèrent la jalousie de leurs voisins. L'an 600 de Rome, ils se virent attaqués par les Liguriens transalpins (les Provençaux et Dauphinois méridionaux), qui assiégèrent Nice et Antibes, villes dans la dépendance de Marseille. Celle-ci, dès

(1) Polyb. in Legat. Enc. meth. géogr. anc. art. Marseille.

Av. J. C. 154. l'an 340 de Rome, avoit acquis assez d'importance pour que les Romains ne dédaignassent pas son alliance. Marseille y étoit demeurée fidèle, et, dans les circonstances les plus critiques, elle en avoit constamment donné des preuves. Elle crut pouvoir alors réclamer des Romains un acte de réciprocité. Ceux-ci, par le sentiment d'une juste reconnoissance, et toujours empressés d'ailleurs de s'immiscer aux affaires d'autrui, où leur politique intéressée ne manquoit jamais de rencontrer quelque occasion d'agrandissement, se hâtèrent de faire partir des ambassadeurs pour empêcher les hostilités de s'étendre plus avant. Mais les Liguriens s'opposèrent à leur débarquement, et l'un des envoyés même y fut blessé. Rome ressentit cet outrage, et, autant pour en tirer vengeance que pour secourir ses alliés, elle donna commission au consul Q. Opimius de pénétrer dans les Gaules. Le consul, ayant rassemblé ses troupes à Plaisance, prit sa route le long de l'Apennin, et arriva sur le territoire des Oxibiens (les habitants de Fréjus). Ceux-ci et les Décéates, leurs voisins, peuples maritimes qui avoient commis l'offense, n'espérant aucune grace, ne se refusèrent point au combat. Ils furent vaincus. Opimius les dépouilla de leurs terres, qu'il donna à Marseille, et fit passer à Rome les auteurs de l'attentat pour y être punis de mort. Tel fut le succès de la première expédition des Romains au-delà des Alpes.

125. Vingt-cinq ans après, de nouvelles inquiétudes données aux Massiliens (Marseillois) par les peuples au milieu desquels ils étoient établis, renouvelèrent leurs démarches auprès de Rome. Elles y étoient toujours favorablement accueillies. Tout récemment, à leur re-

commandation, Rome avoit pardonné à Phocée, qui avoit encouru son indignation. Le secours qu'ils sollicitoient fut incontinent accordé. Il leur fut conduit par le consul Fulvius, l'ami et le complice du dernier des Gracques. Fulvius défit les Liguriens, mais il ne put établir encore la domination romaine dans leur pays. Cette tâche étoit réservée à ses successeurs. Av. J. C. 125.

Le premier qui vint à sa place fut Sextius Calvinus. 124. La fondation de la ville d'Aix, qui porte encore son nom (*Aquæ Sextiæ*), atteste les progrès qu'il fit dans cette province. Il la bâtit au lieu-même où il remporta sur les peuples du pays une victoire décisive, qui les fit passer sous la domination des Romains, et il y établit une colonie romaine, pour prévenir l'inconstance d'un peuple léger que ses procédés généreux auroient pu ne pas suffisamment captiver. C'est la première colonie que les Romains aient envoyée au-delà des Alpes, et ils la considérèrent bientôt comme un point de départ pour passer à d'autres conquêtes (1).

Deux ans après, en effet, Domitius OEnobarbus se crut autorisé à attaquer les Allobroges (les Dauphinois septentrionaux), pour avoir donné retraite au roi des Liguriens. Aussi politique que guerrier, Domitius, afin de prévenir les secours qu'auroit pu leur donner Bituitus, roi des Arvernes (des Auvergnats), prince puissant qui occupoit les bords occidentaux du Rhône, lui suscita des ennemis dans les Eduens (les Autunois), ses voisins, et rechercha l'alliance de ceux-ci, dont l'extrême fidélité ne fut pas peu utile depuis aux Romains dans la conquête de la Gaule. Cette division

(1) Strab. l. IV. Vell. patere. l. I, c. 15. Flor. l. III, c. 2. Epitom. Liv. l. LXI.

devint funeste aux Allobroges, à la journée de Vindalie
Av. J. C. (Vedène), village près d'Avignon, au confluent du
154. Rhône et de la Sorgue. Ce ne fut que lorsque tout secours fut devenu inutile que Bituitus put courir à leur défense. Deux cent mille hommes, sous ses ordres, passèrent en vain le Rhône pour venir attaquer les Romains à l'embouchure de l'Isère. Cette multitude
121. d'hommes, par le massacre qui en fut fait, ne servit qu'à rehausser la gloire du petit-fils de Paul Émile, le consul Fabius, qui venoit de succéder à Domitius. Pendant la retraite, Bituitus, invité à une conférence, fut enlevé par une insigne trahison, et conduit à Rome, où il fit retentir en vain le sénat de ses plaintes. Une existence supportable dans une petite ville d'Italie fut toute la justice que la politique dégradée des Romains crut devoir lui accorder. Le sénat donna même des ordres pour arrêter aussi Congéniate, son fils, encore enfant. Le jeune prince fut élevé à Rome; mais, replacé dans la suite sur le trône de son père, il devint l'un des plus fidèles alliés des Romains.

118. Le consul Q. Marcius Rex perpétua aussi, par une fondation, le souvenir de ses vastes entreprises dans les Gaules. Il ne projeta rien moins que d'assurer aux armées romaines un passage libre des Alpes aux Pyrénées, et par-là de l'Italie aux Espagnes. Ses expéditions contre les peuples intermédiaires furent heureuses, bien qu'il eût rencontré sur sa route des montagnards assez généreux ou assez farouches pour se dévouer à la mort avec leurs femmes et leurs enfants, plutôt que de survivre à leur liberté. Il assura la durée de ses conquêtes par une nouvelle colonie, située près des bords de la mer, dans le pays des Volces Tecto-

sages, et à égale distance environ des Pyrénées et de la première colonie. Le lieu qu'il choisit fut Narbo (Narbonne); il devint bientôt la capitale des états romains au midi de la Gaule, et, joignant son nom à celui de son fondateur, il fut long-temps connu sous le nom de Narbo Marcius (1). Av. J. C. 118.

Æmilius Scaurus, que ses talents et des vertus apparentes avoient porté d'une situation obscure à la dignité de consul et de prince du sénat, triompha après lui des Gantisques, peuple inconnu, que l'on suppose être les habitants du Béarn (2). Il termina sa campagne par des travaux plus pacifiques, qui devoient cimenter la dépendance des Gaulois. Tant que ceux-ci avoient été à craindre pour l'Italie, Rome leur avoit opposé la difficulté des passages; mais, sitôt que ses premières colonies eurent offert une digue à leurs efforts, elle sentit l'utilité de vastes routes pour le transport des armées, et c'est à les tracer dans la Gaule cisalpine que Scaurus employa ses troupes. Aussi le sénat, éclairé par l'ambition sur l'utilité d'une pareille entreprise, ne lui tint-il pas un moindre compte de ses travaux que de ses victoires. 115.

La partie méridionale des Gaules, conquise par les armes romaines, demeura dès-lors paisible sous le nom de Province romaine, d'où est venu celui de Provence; si du moins la tranquillité en fut troublée à quelque temps de là, ce ne fut point pour des intérêts qui lui fussent propres, mais parcequ'elle devint le théâtre d'une lutte terrible entre les Romains et un peuple barbare venu du nord, comme pour préluder 113-101.

(1) Vell. Paterc. l. I, c. 15. Epit. l, LXII. Oros. l. V. Catr. Hist. Rom. t. XVI. — (2) Strab, l. V.

Av. J. C. 113-101. aux calamités que les nations septentrionales devoient un jour verser sur le nom romain, qu'elles étoient destinées à anéantir. Ce peuple étoit les Cimbres, habitants de la péninsule connue depuis sous le nom de Jutland. Ils la quittèrent alors, allant à la recherche d'une terre et d'une patrie moins disgraciée de la nature. Dans la direction qu'ils prirent vers le midi, ils s'associèrent les Teutons, voisins comme eux de la mer Baltique, et se dirigèrent ensemble vers la Bavière. Mais, menacée de résistance de la part des Gaulois Boïens, qui l'habitoient, cette multitude, surchargée de femmes et d'enfants, et qui, pour cette raison, s'attachoit de préférence aux conquêtes faciles, se porta sur les Scordisques, habitants des rives de la Save et du Danube, et leur fit éprouver des pertes qui depuis facilitèrent aux Romains les moyens de rejeter ces peuples au-delà du Danube (1).

113-105. Les Cimbres, en s'étendant vers la Norique (l'Autriche), se trouvèrent rapprochés du consul Papirius Carbon, envoyé à Aquilée, sur l'extrême frontière de l'Italie, pour observer leurs démarches. A l'effet de les éloigner, il leur fit déclarer que le pays qu'ils envahissoient étoit allié des Romains, et, à ce titre, il les somma de l'évacuer. Quelque blessée que fût la fierté des Cimbres d'un procédé si hautain, ils ne refusèrent point d'entrer en négociation, et, comme ils n'avoient encore aucune résolution arrêtée sur leur dernière destination, ils firent peu de difficulté de se rendre aux desirs du consul. Le perfide méditoit une trahison : ayant corrompu leurs guides, il les fit conduire dans

(1) Epit. Liv. l. I, 63-68. Flor. l. III, c. 4. App. in Cimbric. Strab. l. V

une embuscade qu'il avoit préparée, et où il les attaqua pendant qu'ils se livroient au sommeil avec sécurité; mais l'indignation dont ils furent saisis aussitôt qu'ils eurent reconnu quel étoit leur ennemi, doublant leurs forces, et compensant pour eux le désavantage des lieux et du moment, les Romains furent par-tout enfoncés, et n'eurent bientôt plus de salut que dans la fuite. Dans la consternation de l'Italie, à la nouvelle de ce désastre, il est difficile de dire ce qui seroit arrivé si les barbares eussent passé les Alpes. Mais, par une résolution qui n'est explicable que dans les décrets de la Providence, ils se dirigèrent vers l'Helvétie, s'adjoignirent, chemin faisant, les Tigurins (les Zurickois), traversèrent la Gaule, qu'ils dévastèrent, franchirent les Pyrénées, et continuèrent leurs ravages en Espagne, s'annonçant d'ailleurs pour revenir ensuite sur l'Italie, où rien ne sembloit les empêcher de pénétrer plus tôt.

Av. J. C. 113-101.

Rome mit à profit le délai qui lui fut accordé. Elle fit passer dans les Gaules le consul Silanus, à l'effet d'y protéger ses nouveaux établissements, et de mettre obstacle au retour des Cimbres. Suivant leurs promesses, ils tardèrent peu à reparoître dans les Gaules, et firent demander nettement au consul un établissement en Italie. Sur le refus nécessaire du magistrat, de part et d'autre on recourut aux armes, et la victoire demeura encore aux barbares. Au premier choc les Romains furent dissipés, et les Gaules livrées, par suite, à de nouveaux pillages : les villes seules en furent exemptes. Les consuls Aurélius Scaurus et Cassius Longinus, qui succédèrent à Silanus, ne furent pas plus heureux que lui; le dernier même périt dans une

109.

Av. J. C. 109-111. embuscade que lui avoient dressée les Tigurins, et son lieutenant, homme sans courage et sans moyens, croyant les circonstances encore plus fâcheuses, flétrit la dignité du nom romain, en laissant renouveler la scène déshonorante des Fourches Caudines. Les affaires paroissoient désespérées lorsque le consul Cépion reprit l'ascendant, battit les Cimbres, et leur enleva, par des intelligences, la ville de Toulouse, dont ils s'étoient emparés par surprise. Quoique les habitants eussent eux-mêmes livré leur ville aux Romains, ceux-ci ne s'en crurent pas moins autorisés à la piller. Le butin qu'ils y firent, par la spoliation des temples, fut immense. Cépion fut soupçonné de s'être attribué la part des complices de son avarice, en faisant attaquer sur la route une partie des spoliateurs chargés par lui du foible transport qu'il destinoit à la république. Personne ne les plaignit. Cet événement passa pour une vengeance des dieux et une juste punition de l'impiété des profanateurs; et il passa dès-lors en proverbe dans les Gaules, pour désigner un misérable à qui ses larcins n'avoient pas profité, qu'il avoit volé l'or de Toulouse. Cette campagne est marquée par une époque intéressante, celle de la naissance de Pompée et de Cicéron.

105. Les Cimbres cependant n'avoient point été tellement comprimés, qu'il ne fût nécessaire d'envoyer de prompts secours à Cépion. Les Gaulois mêmes, soulevés contre lui par la violation de leurs temples, accouroient de toutes parts et réparoient les pertes des Cimbres. Ce fut dans ces entrefaites que le consul Manlius arriva dans les Gaules. C'étoit, sous le rapport de la naissance et des talents, tout l'opposé de Cépion.

L'un afficha du mépris, et l'autre de la supériorité. De là une mésintelligence compléte entre les deux généraux : point de communication entre eux, défiance mutuelle entre leurs corps d'armée, desir réciproque de s'enlever la gloire des succès. Cépion, à cet égard, poussa la jalousie au point de traverser les ouvertures pacifiques des ennemis qui ignoroient la division des deux généraux, et qui en profitèrent quand ils la connurent. Attaqués séparément, Manlius par les Gaulois, et Cépion par les Cimbres, tous deux furent battus, et avec une perte qui rappela la journée de Cannes. Plus de cent mille Romains ou alliés restèrent sur la place. Les généraux échappèrent à peine avec quelques hommes, du nombre desquels étoit le jeune Sertorius, qui donna dans cette circonstance des témoignages précoces de vigueur et d'intrépidité. Les vainqueurs ne firent aucun quartier : tous les prisonniers qu'ils firent furent pendus comme sacriléges, et quant au butin, par esprit de religion, ils n'en voulurent tirer aucun profit ; les chevaux même furent noyés. Cette journée funeste fut placée par le sénat au même rang que celle d'Allia, où les Gaulois avoient fait trembler Rome de plus près. Cépion, par une mesure inouie jusqu'alors, fut déposé, et ses biens confisqués. Foible expiation, sans doute, pour celui dont la cupidité et l'orgueil avoient compromis d'une manière si funeste les destinées de sa patrie, mais qui se trouva précisément assortie d'ailleurs à la nature de son double crime. Av. J. C. 105.

De nouvelles levées, faites avec la plus extrême rigueur, furent destinées à réparer un aussi grand désastre. Il restoit à leur donner un chef qui pût leur 104.

Av. J. C. 104. inspirer de la confiance. Tous les yeux se tournèrent vers Marius, qui venoit de terminer avec éclat la guerre de Numidie contre Jugurtha. A raison de la gravité des conjonctures, il fût élu consul quoique absent, et que dix ans fussent loin d'être écoulés depuis son premier consulat, deux circonstances qui, suivant les lois, s'opposoient à sa promotion à la dignité consulaire. Flatté d'un choix aussi honorable, il se hâta de passer dans les Gaules avec son armée; mais il n'y trouva plus d'ennemis. Incapables d'aucun dessein suivi, inhabiles même à saisir l'occasion et à profiter des avantages qu'ils devoient retirer de leur dernière victoire et de la consternation dont ils avoient frappé l'Italie une seconde fois, les Cimbres avoient commis encore la faute de s'éloigner des Alpes et étoient retournés en Espagne pour achever de ruiner la Celtibérie. Les peuples, auparavant en guerre avec les Romains, venoient de se réunir à eux contre l'ennemi commun; mais les secours qu'ils en tiroient étoient foibles: Rome, obligée de porter ailleurs la majeure partie de ses forces, n'avoit pu laisser qu'une légion en Espagne. Cependant l'assistance qu'elle procura aux naturels du pays ne fut pas vaine, moins pourtant par les secours effectifs qu'elle leur fournit que par les principes de tactique qu'elle leur donna. Instruits par leurs leçons, et guidés par leurs conseils, la guerre de chicane qu'ils soutinrent contre les barbares fatigua bientôt l'inexpérience de ceux-ci, et les contraignit enfin à abandonner des lieux où d'ailleurs il n'y avoit plus rien à piller.

Marius avoit borné ses dispositions aux moyens de recevoir les babares à leur retour, et, en attendant,

il prenoit toutes les mesures qui pourroient alors lui assurer la victoire, sur-tout en formant sa jeune armée à toute la rigueur de la discipline. Elle étoit aussi sévère que si l'ennemi eût été aux portes du camp; et le consul la rendoit même effrayante par la dureté du commandement : tout trembloit sous ses ordres, et obéissoit avec une salutaire ponctualité. L'année se passa dans ces exercices, et sans qu'on entendît parler de l'ennemi ; cependant il étoit toujours attendu, et les circonstances demeurant les mêmes, Marius fut nommé consul pour la troisième fois. Il le fut même encore l'année suivante pour la quatrième ; mais cette fois ce fut avec moins d'unanimité : il lui fallut pour réussir et sa présence et les intrigues de ses partisans. Entre les mains d'un plébéien dur et factieux, qui prenoit à tâche de faire peser son autorité sur les nobles, ce pouvoir suprême, qui sembloit tendre à la perpétuité, avoit des inconvénients sensibles et manifestes, et que ne pouvoient étouffer encore ni les transports excités par des succès dont l'occasion ne se présentoit point, ni le sentiment d'un danger imminent qui s'oublioit au contraire à mesure qu'il sembloit s'ajourner.

Av. J. C. 104.

Lorsque l'état de dévastation de la Celtibérie, jointe à la résistance des peuples, eut rendu la guerre sans objet pour les barbares, ils se ressouvinrent de l'Italie, et se disposèrent enfin à y pénétrer. Ils avoient laissé perdre les moments favorables. Pour réparer cette faute, autant du moins que les circonstances pouvoient encore le permettre, ils se séparèrent en deux bandes. Les Cimbres reprirent la route par laquelle ils avoient pénétré dans les Gaules : longeant toujours 102.

Av. J. C. 102.

les Alpes, ils regagnèrent l'Helvétie, la Rhétie et la Norique, se proposant de traverser les montagnes à cette hauteur, pendant que les Teutons tenteroient la même entreprise du côté de l'occident. Marius barroit le passage à ceux-ci, pendant que Lutatius Catulus, son collègue, envoyé dans la Gaule cisalpine, devoit s'opposer à la descente des Cimbres. Ce dernier n'avoit avec lui que deux légions; mais Sylla, qui avoit quitté Marius, étoit son lieutenant (1).

Cependant les Teutons s'avançoient dans la Gaule narbonnoise, avec la sécurité que leur inspiroient la conscience de leur courage et de leur nombre, et le souvenir de leurs anciens triomphes. Marius au contraire étoit circonspect : il se retranchoit et paroissoit craindre. Général aussi prudent qu'habile, il vouloit maîtriser les événements et ne rien laisser à la fortune. Retiré derrière le Rhône, il s'étoit choisi vers son embouchure une position qui auroit réuni tous les avantages, si les sables dont le fleuve étoit engorgé ne lui eussent ôté avec la mer une communication nécessaire à ses approvisionnements. Il ne tarda pas à se procurer cette ressource, en faisant creuser par ses soldats un canal qui non seulement lui rendit cet office, mais qui, dans un nouveau Delta, le couvrit de toutes parts. Cet emplacement, connu dans l'antiquité sous le nom de *Caii Marii Agger* (les retranchements ou le camp de Marius), le retient encore aujourd'hui dans la dénomination défigurée de la Camargue. Ce fut dans cette espèce de fort qu'il laissa dissiper la fougue impuissante de l'ennemi, dont il mit à profit les insultes journa-

(1) Plut. in Mario.

lières, pour familiariser tellement ses troupes avec l'air et les cris des barbares, qu'ils cessèrent insensiblement de faire la moindre impression sur elles, et que bientôt elles ne demandèrent que le combat. Mais le prudent Marius ne le permit point encore; il vouloit fatiguer les Cimbres par leur inaction même, et par la disette qu'il faisoit naître autour d'eux, au moyen des partis qu'il envoyoit battre la campagne. Cet expédient lui réussit presque au-delà de ses desirs; car les barbares ne pouvant séjourner davantage devant son camp, et se sentant d'ailleurs dans l'impossibilité de le forcer, prirent le parti de gagner les Alpes, laissant Marius derrière eux au hasard de ce qui pourroit en arriver. Ils furent six jours à défiler le long du camp, demandant par bravade aux Romains s'ils avoient des nouvelles à faire passer à Rome à leurs femmes. Marius les suivit de près et non sans quelque regret d'abandonner la position inexpugnable de son camp.

Av. J.C. 102.

Les deux armées avoient atteint le voisinage d'Aix, et touchoient presque aux montagnes, lorsque les Ambrons, peuple qui faisoit partie de l'armée des Teutons, mais qui se trouvoient campés séparément, attaquèrent un parti de Romains qui alloient chercher de l'eau, dont on manquoit à leur camp. Les légionnaires coururent à leur secours, et de là suivit un engagement partiel auquel Marius étoit préparé, quoique l'événement fût imprévu. Depuis quelque temps en effet, sûr de ses troupes et de l'exactitude avec laquelle ses ordres étoient suivis, il n'épioit que le moment favorable. L'impétuosité des Ambrons leur donna d'abord de l'avantage; mais ils furent ensuite culbutés dans la rivière d'Arcq, qu'ils avoient passée avec intrépidité. Leurs

Av. J. C. 102.

femmes vinrent inutilement à leur aide, avec une résolution supérieure à leur sexe. Ce mouvement d'héroïsme ne fut point heureux, et les suites en furent encore plus funestes. Réduites à capituler, elles postulèrent, pour sauver leur honneur, de devenir le partage des Vestales. Le farouche Marius rejeta leur demande. Alors, par une férocité sublime, et dont le blâme est au vainqueur, ces héroïnes de la chasteté conjugale, trompant les espérances d'un soldat libidineux, s'étranglèrent elles-mêmes la nuit suivante (1).

Quelque complet qu'eût été l'avantage du combat pour les Romains, on osoit à peine s'en réjouir dans leur camp; il n'étoit pas encore achevé, et les Teutons n'étoient pas éloignés; mais, par une fatalité qui sembloit attachée à toutes leurs démarches, ils ne parurent que le surlendemain, et laissèrent à l'armée romaine le temps de se fortifier et de préparer à loisir toutes les dispositions propres à assurer le gain d'une bataille. Les Romains en profitèrent pour dresser une embuscade qui devoit mettre les Teutons entre deux corps d'armée, et ce fut dans cette situation désavantageuse que ceux-ci se placèrent, lorsqu'ils se montrèrent enfin à la vue de l'armée romaine. Elle occupoit une colline qui lui donnoit un nouvel avantage de position. Pour le conserver, Marius fit descendre sa cavalerie dans la plaine, avec ordre de se retirer sur les ailes aussitôt qu'elle auroit engagé le combat. Le succès couronna cette manœuvre. Les Teutons, parvenus au pied de la colline, dédaignèrent de s'y arrêter, et attaquèrent avec fierté; mais, par la nature du terrain, il suffisoit

(1) Valer. Max. l. VI c. 1.

aux Romains du seul bouclier pour se défendre et pour renverser l'ennemi. Malgré ce désavantage, les Teutons n'en continuèrent pas moins leur attaque avec une ardeur digne d'un meilleur succès; jusqu'au milieu du jour, la fortune étoit demeurée à-peu-près égale; mais les troupes embusquées, chargeant alors les Teutons à dos, jetèrent parmi eux un étonnement et un découragement si subits, qu'il n'y eut plus de combat, mais une déroute absolue, dans laquelle les Romains anéantirent, sans danger, toute l'armée ennemie. Ce fut la terrible revanche de Cépion. Cent mille Teutons y périrent, suivant les supputations les plus modérées, et quelques auteurs doublent et triplent même cette perte. Rome, reconnoissante, paya cette victoire si importante en honorant le vainqueur d'un cinquième consulat. Son collègue fut continué aussi dans le commandement, mais avec le titre seulement de proconsul. Av. J. C. 102.

Cependant les Cimbres descendoient sans obstacle les Alpes noriques. Catulus, se croyant trop foible pour défendre les gorges, avoit préféré, sur l'avis de Sylla, de recevoir les barbares en rase campagne; il les attendoit sur l'Adige, dont il occupoit les deux bords. Les Cimbres, pour le forcer dans sa position, essayèrent de rompre la communication entre les deux rives, en profitant du courant pour pousser de gros arbres contre les pilotis du pont qui les joignoit. Cette manœuvre jeta une telle terreur dans la petite armée de Catulus, que tous, quittant leurs postes malgré les exhortations et les menaces du proconsul, prirent ouvertement la fuite. Catulus ne put que se mettre à la tête des fuyards pour retarder leur marche et lui donner l'air au moins d'une retraite. Quelques braves laissés à la garde du 101.

Av. J. C. 101.

camp, de l'autre côté de l'Adige, témoignèrent seuls assez de résolution pour en imposer aux Cimbres, et pour obtenir d'eux une composition honorable qui leur permît de rejoindre le gros de l'armée au-delà du Pô. Catulus avoit eu le talent de le traverser, à la vue même de l'ennemi, en feignant d'abord de camper sur une hauteur au-delà du fleuve, et en profitant habilement du moment où les Cimbres, trompés par cette apparence, travailloient effectivement à camper eux-mêmes. Ceux-ci, au lieu de tenter aussi le passage et de marcher sur Rome, qu'ils auroient alors trouvée sans défense, se laissèrent séduire par les douceurs du climat, et ne pensèrent plus qu'à en savourer les jouissances, en attendant les Teutons, de qui ils n'avoient plus de secours à espérer. Tant de délais et tant de fautes répétées coup sur coup devoient insensiblement amener leur ruine. Marius, appelé à la défense de Rome, eut le temps de repasser les Alpes et de rejoindre les troupes de Catulus. Ce ne fut qu'alors seulement que les Cimbres apprirent la défaite de leurs compagnons d'armes; ce ne fut qu'alors encore qu'il leur vint en pensée de combattre, et que, par une nouvelle impéritie digne de la conduite qu'ils avoient tenue jusqu'à ce moment, ils firent demander à Marius le champ et l'heure d'une bataille qui pût vider leurs différends. Marius accepta avec joie une proposition qui devoit tourner au profit de son pays et de sa gloire, et il les assigna à trois jours dans la plaine de Verceil, qui n'avoit d'étendue que ce qu'il en falloit pour contenir commodément l'armée romaine, et où les barbares ne pouvoient que s'entasser pêle-mêle.

Il est inutile de remarquer d'un général aussi ha-

Av. J. C. 101.

bile que Marius qu'il ne négligea aucune des circonstances du vent, du soleil et de la poussière qui pouvoient être profitables à ses troupes et nuisibles à celles de l'ennemi. Mais il est intéressant d'observer qu'il sut encore se donner l'avantage de l'ordre sur le désordre, en faisant manger ses troupes de bonne heure et en les rangeant aussitôt en bataille, ce qui força les barbares pris au dépourvu de se présenter au combat à jeun et dans la plus extrême confusion. Pour y remédier en partie, ils eurent recours à un moyen étrange, bien digne de la science militaire qu'ils avoient montrée jusqu'alors, et qui ne contribua pas peu à leur défaite; ce fut de se lier les uns aux autres par des cordes qui enlaçoient leurs baudriers. Leur bravoure, entravée par tant de fausses mesures, par les tourbillons de poussière dont ils furent aveuglés, et par une chaleur insupportable, à laquelle ils n'étoient point accoutumés, ne put tenir contre la valeur savante des Romains. Cent vingt mille barbares restèrent sur la place, et soixante mille furent faits prisonniers et réduits en esclavage. Leurs femmes, demeurées au camp, renouvelèrent la scène affreuse de celles des Ambrons dans les Gaules. Les Romains ne perdirent que trois cents hommes; disproportion qui cessera d'étonner si l'on considère la nature d'une déroute où tout le danger disparoît pour le vainqueur : ainsi finit cette incursion précoce des peuples du nord, dont les deux Gaules furent le théâtre et par conséquent les victimes. On peut observer, à l'occasion de cette guerre, qu'elle fut une des causes assez prochaines de la ruine du gouvernement républicain. Les quatre consulats successifs qu'elle accumula sur la tête de Marius lui inspi-

Av. J. C. 101. rèrent l'audace d'en solliciter un cinquième, lorsque le salut public ne pouvoit plus être un prétexte d'infraction à la loi, et préparèrent ainsi les Romains aux dictatures perpétuelles de Sylla et de César, et enfin à celle d'Octave, qui changea sans retour la forme du gouvernement.

101-63. A cette tourmente inattendue succéda pour la Gaule un calme de près de quarante années, dû peut-être à la diversion puissante que firent durant ce temps les armes du fameux Mithridate, roi de Pont, et aussi aux troubles intérieurs qui agitèrent la république sous les étendards opposés de Marius et de Sylla. La conspiration de Catilina devoit être l'occasion qui fit retomber la Gaule dans les calamités de la guerre, et peu après dans celles de la dépendance.

63. Les Allobroges, à cette époque, avoient à Rome des députés pour solliciter une modération sur les tributs exorbitants qui avoient été exigés d'eux. Le sénat, sous divers prétextes, différoit de jour en jour de répondre à leur requête, et ces délais avoient excité en eux un mécontentement qu'ils ne dissimuloient pas. Les chefs des conjurés, laissés à Rome par Catilina, lorsqu'il en étoit sorti pour se mettre à la tête de l'armée qu'il s'étoit formée, pensèrent à profiter de ces dispositions. Ils manquoient de cavalerie qu'ils auroient pu trouver chez les Gaulois, et une diversion de la part de ces peuples ne pouvoit qu'être favorable à leur cause. Ils n'hésitèrent donc pas à s'ouvrir auprès des envoyés, et à leur découvrir leurs desseins, promettant de leur faire prompte justice, s'ils consentoient à les seconder. L'offre leur parut séduisante, mais l'affaire assez délicate d'ailleurs pour ne s'y pas

engager sans de mûres réflexions. Dans cette disposition, ils confièrent les ouvertures qui leur étoient faites au sénateur Fabius Sanga, qui étoit à Rome le protecteur des Allobroges (1). Sanga, citoyen honnête et ami de Cicéron, alors consul, leur fit horreur d'un semblable complot, et leur prouva que leur intérêt bien entendu étoit beaucoup plus assuré dans la protection qu'ils devoient retirer de la république, que dans celle qu'ils avoient à attendre d'un ramas de séditieux, destinés à n'avoir qu'un moment d'existence; il leur persuada même d'en faire part au consul, et celui-ci établit sur cet incident les moyens de se procurer une conviction légale d'une trame dont il tenoit déja le fil par les révélations de Fulvie et de Curius, son amant. Av. J. C. 63.

Par son conseil, les députés feignirent d'adhérer aux propositions des conjurés, et demandèrent des signatures qu'ils pussent exhiber à leurs mandataires. Ils obtinrent tout ce qu'ils voulurent, fixèrent leur départ en conséquence, se chargèrent de lettres pour Catilina, qu'ils devoient voir en passant, et reçurent enfin des guides pour parvenir en sûreté jusqu'à lui. Prévenu par eux et d'accord avec eux, le consul avoit placé une embuscade sur la route; ils y furent arrêtés avec ce qui composoit leur escorte, et leurs papiers sur-tout furent saisis avec le plus grand soin; la preuve écrite de la conjuration y étoit renfermée et portoit la signature des quatre principaux chefs, qui sur ces pièces furent arrêtés et exécutés peu après.

Catilina cependant, contre lequel on avoit envoyé le second consul Antonius, épioit l'instant favorable de

(1) Salluste.

Av. J. C. 63.

seconder les fureurs des conjurés, en entrant à Rome à l'époque convenue des Saturnales. Pour y réussir, il évitoit le combat, et par des marches et contre-marches il cherchoit à mettre en défaut la vigilance du consul. Lorsqu'il eut appris la défection de son parti dans la capitale, il changea de conduite. Quoique trahi par les députés des Allobroges, il espéra de la nation même, s'il pouvoit s'en approcher. Il prit donc la résolution de gagner la Gaule cisalpine; mais, obligé de se précautionner contre les attaques de l'ennemi, sa marche ne pouvoit être que lente; en sorte qu'il fut prévenu facilement par Métellus Céler, qui pressentit son dessein, et qui alla se poster près des montagnes. Catilina, pour peu qu'il eût reculé davantage, devoit se trouver ainsi pressé entre deux armées; il jugea plus salutaire de les combattre séparément, et se vit dans la nécessité d'attaquer Antonius, qui avoit paru le ménager jusqu'alors, et qui, le jour même du combat, s'absenta sous prétexte d'une indisposition véritable ou feinte, et laissa le commandement à son lieutenant Pétréius. Les soldats, de part et d'autre, firent paroître une égale valeur; mais les deux commandants des ailes de l'armée rebelle ayant été tués, Catilina, se trouvant dans l'impossibilité de diriger seul toute la bataille, désespéra de la victoire, et ne songea plus qu'à vendre chèrement sa vie, qu'il perdit en effet, après avoir percé plusieurs rangs de l'ennemi. Son armée, privée de chefs, ne tarda pas à être mise en déroute. Pétréius arrêta le carnage et défendit de faire des prisonniers. Humain et sage tout à-la-fois, il pensa que la cause de la séduction étant détruite,

tout le sang romain qu'il épargneroit couleroit désormais pour la patrie. Av. J. C. 63.

Catilina ne s'étoit pas trompé sur les dispositions des Allobroges : ils remuèrent en effet, et il fallut que le préteur de la Gaule narbonnaise marchât contre eux. Les secours qu'ils tirèrent d'un petit roi leur voisin les mirent dans le cas de le battre, et il fut nécessaire d'envoyer une nouvelle armée pour arrêter les progrès qu'ils faisoient déja. Cette fois ils furent battus à leur tour ; mais ce n'est qu'à César qu'il étoit réservé de les soumettre effectivement.

César entroit alors dans la carrière des grandes di- 60.
gnités. Propréteur, et revêtu récemment de la grande sacrificature, il venoit d'être envoyé en Espagne, où, pour la première fois, il commandoit en chef, et où son ambition fit naître des sujets de guerre, pour y trouver des occasions de conquêtes. En moins d'un an il acheva l'ouvrage ébauché des Scipions. L'Espagne entière fut soumise, et il lui donna des lois sages qui firent pardonner ses exploits. Il y fut regretté lorsqu'il en partit pour Rome, à l'effet d'y solliciter le triomphe et le consulat ; mais il lui fallut opter. Les postulants du triomphe devoient demeurer hors de la ville, et les candidats au consulat devoient au contraire s'y trouver en personne. Dans l'impossibilité de faire taire l'une ou l'autre loi, il préféra de sacrifier les jouissances de la vanité à celles de l'ambition, et il entra dans la ville pour y conduire sa brigue.

Pompée et Crassus y étoient alors les personnages les plus influents ; Pompée par l'éclat de ses victoires dans les trois parties du monde, Crassus par celui de

Av. J. C. 60. ses richesses, joint à quelque mérite militaire dont il avoit fait preuve dans la guerre contre Spartacus. Ces avantages avoient naturellement fait naître entre eux de la rivalité. Si César, pour réussir dans ses vues, s'attachoit à l'un, c'étoit s'attirer la malveillance de l'autre; s'il les caressoit également, il pouvoit leur devenir également suspect. Cet embarras lui fit naître des vues plus profondes; ce fut de rapprocher ces deux hommes, et de s'étayer de la réunion de leur pouvoir en le partageant. Ce chef-d'œuvre d'intrigue et de politique donna naissance au premier triumvirat, à cette association fameuse par laquelle ils devoient s'aider mutuellement dans leurs entreprises, n'en former que d'un commun accord, et n'en exécuter aucune contre le gré d'un seul (1).

59. César recueillit d'abord les fruits de cette ligue secrète, masquée au-dehors sous les apparences d'un retour à la concorde. Toutes les brigues le portèrent au consulat: il ne put empêcher néanmoins que le sénat, à force de mouvement et d'argent, ne lui donnât un collégue, disposé à le traverser dans les actes de son gouvernement. C'étoit Calpurnius Bibulus, qui malheureusement n'avoit guère d'autre mérite que celui de la pureté de ses intentions. César l'écrasa bientôt de son ascendant et de ses manœuvres. Ce fut au point de le contraindre à demeurer chez lui pendant les huit derniers mois de son administration; en sorte que César fut à-peu-près le seul magistrat suprême de cette année. Il se maintint dans cette autorité avec la

(1) Plut. in Cæs. et Crass. Dio. l. XXXVII. App. de Bell. civ. l. II.

faveur générale, en flattant séparément tous les ordres de l'état : le sénat, par des égards extérieurs, lors même qu'il lui arrachoit un consentement forcé ; les chevaliers chargés du recouvrement des deniers publics, par la réduction de leurs fermes ; le peuple, par des concessions de fonds publics aux pauvres citoyens, espèce de loi agraire ; mais si habilement mitigée, que, bien que le sénat pénétrât facilement les vues du consul, il n'osa pas s'opiniâtrer long-temps à refuser son adhésion à la loi ; Pompée enfin, par des déférences, et en lui donnant en mariage Julie, sa fille, par le moyen de laquelle il le gouverna. A. J. C. 59.

Le résultat d'une politique si raffinée fut d'obtenir, à l'expiration de son consulat, le gouvernement de l'Illyrie et de la Gaule cisalpine, qui lui fut déféré par le peuple, et celui de la Gaule transalpine, par le sénat, empressé de s'en faire un mérite auprès de lui, dans la crainte qu'il ne s'adressât encore au peuple pour l'obtenir : le tout pour cinq années, et avec le commandement de quatre légions. Le triumvirat lui prêta, dans cette poursuite, l'assistance de son crédit, et par cette démarche imprudente procura lui-même les moyens qui devoient l'anéantir.

L'année même du consulat de César, l'Helvétien Orgétorix avoit excité ses compatriotes à la conquête de la Gaule celtique, de celle qui, bornée au nord par la Seine et la Marne, et au midi par la Garonne, confinoit aux établissements romains (1). Soupçonné presque immédiatement de n'avoir conçu ce projet que

(1) Cæs. de Bell. gall. lib. I.

Av. J. C. 59. pour s'en faire un moyen de s'élever au pouvoir suprême, il avoit été arrêté par ses concitoyens, et s'étoit empoisonné. Mais le mouvement qu'il avoit imprimé à tous les esprits continua de subsister, et, pour le rendre irrévocable, les Helvétiens eux-mêmes avoient brûlé leurs villes et leurs villages, et fixé leur rendez-vous sur les bords du Rhône pour les premiers jours de l'année suivante. César, dévoré de jalousie au souvenir des triomphes de Pompée, et bien persuadé que pour lui être véritablement égal il falloit opposer trophées à trophées, ressentit une joie peu commune, non seulement de ces apparences guerrières, mais encore de la circonstance du rendez-vous, qui, laissant à son ambition l'avantage de se satisfaire à Rome pendant toute l'année de sa magistrature, lui permettoit de préparer les ressorts qui, à l'expiration de ce terme, devoient lui procurer le département des deux Gaules.

58. Fidèles à leur ajournement, les Helvétiens, au nombre de près de trois cent soixante mille ames, dont quatre-vingt-douze mille combattants, cherchant à éviter les défilés étroits et dangereux du Jura, se portoient déja entre cette montagne et le Rhône, et se disposoient à traverser la province romaine pour pénétrer dans la Celtique, lorsque César, instruit de leur mouvement, se rendit en huit jours de Rome à Genève. Sur-le-champ il fait rompre le pont de cette ville sur le fleuve, et à l'aide de la seule légion (1) qu'il

(1) Pour l'intelligence des détails militaires qui vont suivre, il convient de savoir qu'au temps de César la légion étoit composée d'environ six mille fantassins et d'une troupe de trois cents cavaliers, qui portoit le nom d'*aile*. La légion étoit divisée en dix cohortes, commandées chacune par un tribun, et les cohortes en centuries, comman-

Av. J. C. 58.

trouve dans la province, et des troupes du pays, il ferme en quinze jours, par un retranchement de dix-neuf mille pas et une muraille de seize pieds de hauteur, l'espace ouvert entre le lac et le Jura. Fort de cette défense, il refuse nettement les députés helvétiens qui lui demandent passage, et repousse les détachements divers qui le tentent par les gués du Rhône.

Réduits à prendre la route des défilés, les Helvétiens s'assurent de la bonne volonté des Séquanois (des Francs-Comtois) et des Eduens (des Autunois), leurs voisins, auxquels ils promettent une part dans leurs conquêtes. Mais, à peine étoient-ils hors des montagnes, qu'oubliant engagements et promesses, ils pillent les terres de leurs alliés comme ils eussent fait celles de leur ennemi. Tel fut l'incident auquel on peut attribuer la conquête des Gaules par César. Les cantons opprimés réclament de lui des secours dont il s'empresse de leur donner la promesse; et, afin de la réaliser, il se rend avec célérité dans la Cisalpine, et en tire trois légions de vieilles troupes, et deux autres de nouvelles levées, avec lesquelles il repasse aussitôt les monts. Il fit une telle diligence, que, malgré quelque opposition qu'il trouva dans les mon-

dées par des centurions. Ces mêmes centuries se subdivisoient en chambrées composées de dix soldats.

La cavalerie de chaque légion, ou l'aile, comprenoit dix turmes de trente cavaliers, dont chacune avoit pour chef un décurion.

Il n'y avoit qu'une seule aigle par légion. Chaque cohorte, chaque centurie et chaque décurie avoit aussi son enseigne particulière. Le premier centurion de la légion avoit la garde de l'aigle; c'étoit un officier distingué, et qui entroit au conseil de guerre avec les tribuns. (Végece, liv. II.)

Av. J. C. 58. tagnes, il atteignit les Helvétiens sur les bords de la Saône; les trois quarts l'avoient passée. César fondit à l'improviste sur le reste, l'eut bientôt dissipé et passa lui-même, et en une seule journée, cette rivière, que la multitude des Helvétiens n'avoit pu traverser qu'en vingt jours. Etonnés d'une pareille diligence, ils députent vers lui, demandent d'être admis à l'alliance du peuple romain, et réclament un établissement dans la Gaule. César rejette toutes ces propositions et refuse d'entendre à aucune autre, qu'à l'évacuation du territoire des alliés de Rome, et à leur retour immédiat en Helvétie. Piqués d'une réponse aussi impérieuse, les envoyés se retirent, mais non sans rappeler à César, avec une égale fierté, qu'ils étoient ce même peuple qui, cinquante ans auparavant, de concert avec les Ambrons, avoit fait passer des milliers de Romains sous le joug: les Helvétiens, en conséquence, continuent leur marche et obtiennent même quelques avantages sur divers partis avancés des Romains.

Enflés de ce petit succès et de quelques signes trompeurs d'appréhension qu'ils avoient cru remarquer en César, ils osèrent l'attaquer lui-même à quelques jours de là, et quoiqu'il fût dans une position formidable; mais leurs boucliers, qu'ils avoient serrés et enlacés les uns dans les autres pour s'en faire un abri, se trouvèrent bientôt tellement percés par les traits des Romains, qu'ils en demeurerent liés; de sorte que, ne pouvant plus en faire usage, ils furent contraints de les abandonner et de se présenter découverts au combat. Ce désavantage les força de reculer; leur mouvement s'effectua d'ailleurs avec un ordre qui permit à leur corps de réserve de prendre les Romains en

flanc, et dès-lors le combat devint douteux. Ce ne fut qu'à la fin du jour que la victoire se déclara pour les Romains; mais elle fut complète; et de cette immense population, cent trente mille seulement purent gagner la route de Langres. Déja César avoit mandé sur tous les lieux de leur passage qu'on eût à leur refuser toute espèce de vivres et de secours, sous peine de partager leur sort, et trois jours après il se mit lui-même à leur poursuite. Réduits aux dernières extrémités par ces dispositions, les Helvétiens lui adressèrent de nouveaux députés pour se soumettre : César les reçut en grace, sous la condition qu'ils livreroient leurs armes, donneroient des otages, retourneroient dans leur pays, et qu'ils y rebâtiroient leurs villes, qui faisoient la sûreté de la Gaule contre les incursions des Germains. Ils y consentirent, et ainsi se termina la guerre contre l'Helvétie.

Av. J. C. 58.

Tous les chefs de la Gaule s'empressèrent de féliciter César d'un succès dont ils sembloient devoir recueillir les fruits; et, devenus confiants sur ce témoignage de générosité, ils hasardèrent près de lui une démarche qui l'autorisa à s'immiscer désormais dans toutes leurs affaires : ils ne le prièrent de rien moins en effet que d'appuyer de son autorité la tenue des états de la Gaule et les résolutions mystérieuses que l'on prévoyoit devoir y être prises. César ne manqua pas d'accéder à une demande qui secondoit merveilleusement les prétentions ambitieuses de la république à protéger tous les peuples, et par suite à les dominer. Les états se tinrent sous ses auspices, et le résultat des délibérations, que la crainte empêchoit encore de divulguer, lui fut communiqué secrètement par l'É-

Av. J. C. 58.

duen Divitiacus, qui avoit déja toute sa confiance, et pour les services qu'il lui rendoit de sa personne dans les armées, et pour l'influence dont il jouissoit dans les Gaules.

Il en apprit que les peuples de la Celtique étoient divisés depuis long-temps en deux factions, à la tête desquelles se trouvoient les Éduens d'une part et les Arvernes (les Auvergnats) de l'autre; que les derniers, abaissés par leurs rivaux, s'étant unis aux Séquanois, avoient réclamé les Secours d'Arioviste, roi des Suèves (des Souabes); que celui-ci, entré d'abord dans les Gaules avec quinze mille hommes seulement, en avoit successivement introduit jusqu'à cent vingt mille; qu'avec ces forces il avoit ruiné la puissance des Éduens, et qu'il les avoit contraints à lui donner des otages, garants de leur servitude et du serment qu'il avoit exigé d'eux de ne jamais recourir aux Romains; que les Séquanois, qui l'avoient appelé, n'avoient point eu lieu de s'en féliciter davantage; qu'il s'étoit approprié le tiers de leur pays; qu'en ce moment même il en réclamoit un nouveau tiers pour ses alliés; et que le reste, subjugué par sa présence, étoit tombé dans un asservissement pire que celui des Éduens; qu'enfin la terreur qu'imprimoit le nom d'Arioviste à toute la Gaule, par le danger de leurs otages, étoit telle que nul n'avoit la hardiesse de s'en plaindre; et que si lui-même osoit davantage, ce n'étoit que parcequ'il avoit soustrait à son pouvoir tout ce qui lui étoit cher, en renonçant à tous les avantages qu'il auroit pu se promettre dans sa patrie.

César saisit avidement ces plaintes comme un gage précieux qui lui promettoit de nouveaux triomphes. Il

assura les députés qu'il faisoit son affaire de la leur, et dépêcha aussitôt vers Arioviste, pour l'inviter à une entrevue. *S'il a à me parler*, répondit le fier Germain, *il peut me venir trouver*. Sur le refus de s'aboucher ainsi avec lui, César lui manda dès-lors que, par le devoir de sa charge, il se voyoit tenu d'exiger de lui qu'il eût à cesser de donner entrée aux Germains dans les Gaules, et à renvoyer aux Éduens leurs otages; qu'en satisfaisant à ces demandes, il continueroit à voir en lui l'ami et l'allié du peuple romain, dont lui-même avoit rédigé le décret pendant son consulat; et que, dans le cas contraire, chargé, ainsi qu'il l'étoit par le sénat, de protéger les alliés de Rome, il ne souffriroit pas qu'il leur fût fait plus long-temps injure. Arioviste répondit à ce message que les lois de la guerre donnoient aux vainqueurs le droit de traiter à leur gré les vaincus, que les Romains dans leurs conquêtes ne se régloient point sur la volonté d'autrui, mais sur la leur; qu'il en étoit de même de lui, qu'il avoit vaincu les Éduens, et qu'à ce titre il leur avoit imposé un juste tribut; qu'il ne leur rendroit donc pas leurs otages, et que, s'il prenoit envie à César de l'y vouloir contraindre par la force, il apprendroit à ses dépens de quels efforts étoit capable une nation belliqueuse qui, depuis quatorze ans n'avoit couché sous un toit.

Av. J. C. 58.

Avec cette réponse César reçut la nouvelle qu'un nouveau renfort de Germains étoit rassemblé sur les bords du Rhin. Il prend aussitôt son parti, gagne Arioviste de vitesse, s'empare de Besançon, ville entourée par le Doubs, à l'exception d'un seul côté où elle s'appuie à une montagne qui lui sert de citadelle, ranime le courage de ses troupes, que des rapports

Av. J. C. 58. exagérés sur la force et la valeur des Germains avoient frappées de terreur, marche à leur rencontre et découvre enfin leur armée. Vainement, plusieurs jours de suite, il offre le combat à ces guerriers si intrépides; ils s'obstinent à le refuser. Ce n'étoit point en eux défaut de courage; mais parceque les mères de famille, qui chez eux décident de l'opportunité des combats, avoient déclaré que l'issue en seroit funeste s'ils attaquoient avant la nouvelle lune. Instruit de cette particularité, César, dont les vivres se consumoient dans l'inaction, prit la résolution d'attaquer leur camp; le soin de leur propre défense les en fit sortir, et le combat s'engagea. Les Germains n'y firent point la résistance que l'on devoit attendre de leur valeur. Ils tardèrent peu à prendre décidément la fuite, et ne s'arrêtèrent même que sur les bords du Rhin, où la plupart se noyèrent. Arioviste eut le bonheur d'échapper sur une barque. Telle fut l'issue glorieuse de la première campagne de César dans les Gaules. Les deux expéditions qui la remplirent se trouvèrent terminées assez tôt pour que les troupes entrassent dans leurs quartiers d'hiver de meilleure heure que de coutume. César les plaça dans la Séquanie (la Franche-Comté), et, profitant de son loisir, il se rendit dans son gouvernement de la Cisalpine, à l'effet d'y surveiller de plus près, pendant l'hiver, les mouvements de la capitale.

57. Jusque-là les armes romaines n'avoient été employées que pour les intérêts de la Gaule. Cette année, des soupçons bien ou mal fondés en firent changer la direction. Ces quartiers, que César avoit pris dans la Séquanie, tardèrent peu à faire naître des alarmes; et

les Belges, situés plus au nord, profitèrent de l'éloignement où ils se trouvoient pour disposer des moyens d'attaque, lors du retour du printemps (1). Au premier bruit qui en vint à César, il quitta l'Insubrie, et avec deux légions de nouvelles levées il se hâta de rejoindre ses troupes. Ayant pris des Éduens et des Sénonois, qui tenoient son parti, les renseignements qui lui étoient nécessaires, il les opposa aux Bellovaques (à ceux du Beauvoisis), et avec ses légions il entra inopinément sur le territoire des Rémois. Cette marche inattendue, non seulement prévint la part que ces peuples auroient pu prendre à la confédération des Belges, mais lui procura encore les alliés les plus fidèles qu'il se soit donnés dans les Gaules. Av. J. C. 57.

Cependant les forces de la ligue, composées des Bellovaques (de ceux du Beauvoisis), des Suessonois (du Soissonois), des Nerviens (du Hainaut), des Atrébates (de l'Artois), des Ambiénois (de la Picardie), des Morins (de la Flandre), des Ménapiens (du Brabant), des Atuatiques (de Namur), des Eburons (de Liége), des Calétes (du pays de Caux), des Vélocasses (du Vexin), et des Véromanduens (des Vermandois), formant un total de deux cent cinquante mille combattants, s'étoient réunis sous la conduite du Soissonois Galba, et se rapprochoient insensiblement des Romains. Chemin faisant, ils attaquèrent une petite ville des Rémois. Leur tactique pour faire un siége se bornoit à entourer la place, à nettoyer les remparts à l'aide de la multitude de leurs traits, et à monter ensuite à l'assaut. Elle eût été suffisante pour réduire

(1) Cæs. de Bell. gall. l. II.

Av. J. C. 57. bientôt à l'extrémité une petite population, dont la science n'étoit pas plus avancée que celle des assiégeants. Mais César, ayant fait pénétrer dans la ville des archers crétois, baléares et numides, prolongea la défense, et dégoûta les assiégeants, qui abandonnèrent cette entreprise pour l'aller chercher lui-même.

Les deux armées se trouvèrent en présence sur les bords de l'Aisne. César se hâta de porter son camp au-delà de cette rivière, qui couvroit les villes des Rémois, d'où il tiroit ses subsistances, et laissa seulement quelques cohortes pour la défense du pont qu'il y avoit fait jeter. Un marais qui séparoit les deux armées devoit apporter du désavantage au parti qui le traverseroit pour attaquer l'autre. Cette circonstance causa une longue inaction. Les Belges en sortirent les premiers, en essayant de passer à gué la rivière pour s'emparer du pont, et couper ainsi les vivres aux Romains. Mais la cavalerie romaine, les ayant surpris dans l'embarras du passage les contraignit à rebrousser chemin, non sans une perte considérable. Cette tentative malheureuse des Belges, et la disette des vivres qui commençoit à se faire sentir parmi eux, leur persuadèrent qu'ils auroient plus d'avantage à défendre leurs propres foyers, et ils arrêtèrent de regagner chacun les siens : mais leur séparation, qui se fit avec tout le désordre d'une véritable déroute, en essuya toute l'infortune, et les Romains, pendant tout un jour, les taillèrent en pièces, sans courir eux-mêmes la chance d'aucun danger.

La masse de la confédération ainsi dissipée, César en attaqua séparément les divers membres. Suivant le cours de l'Aisne, il se porta d'abord sur Noviodunum

Av. J. C. 57.

(Soissons), qui, à la seule vue de l'appareil inconnu pour elle des machines de guerre des Romains, se rendit à discrétion. Ses habitants, à la prière des Rémois, avec lesquels ils avoient une confraternité particulière, obtinrent une composition plus favorable. César en usa de même à l'égard des Bellovaques, qu'une alliance semblable unissoit aux Eduens. Les Nerviens (les peuples du Hainaut), dont les mœurs austères et le courage indompté se refusoient à toute espèce de soumission, lui opposèrent plus de résistance. Ils attendoient les Romains sur la Sambre, dans un pays couvert, coupé de bois, de buissons et de haies, où non seulement la cavalerie ne pouvoit agir, mais où les combattants même pouvoient à peine se voir. Arrivé sur les bords de cette rivière avec six légions seulement (les deux autres escortoient le bagage), César établit son camp sur une colline opposée à une élévation semblable que l'on remarquoit de l'autre côté, et où ne se laissoient apercevoir que quelques détachements de cavalerie. Pendant qu'on travailloit aux retranchements, et qu'il faisoit passer en même temps la rivière à sa cavalerie pour inquiéter celle de l'ennemi, les Nerviens, cachés dans le bois, débouchent tout-à-coup de leur position, repoussent la cavalerie romaine, la poursuivent jusque dans la rivière, qu'ils traversent avec elle, et attaquent les légions encore à l'ouvrage. Tout cela se fit avec une telle rapidité, que César ne trouva le moment ni de donner un seul ordre, ni de faire la moindre disposition. Le combat se trouva par-tout engagé, sans que la plupart des soldats eussent ni casque, ni bouclier, et chacun étant obligé de combattre où il se trouvoit, sans pouvoir

Av. J. C. 57.

deviner même ce qui se passoit près de lui. Ce désordre varia les événements.

A la gauche, la neuvième et sur-tout la dixième légion, celle sur laquelle César comptoit davantage, eurent du succès contre les Atrébates (les Artésiens), qu'ils repoussèrent au-delà de la rivière; ils la passèrent avec eux, achevèrent de les mettre en fuite et poussèrent jusqu'à leur camp, qu'ils pillèrent : au centre, la huitième et la onzième, quoique séparées, avoient eu à-peu-près le même avantage sur les Véromanduens; mais à la droite, la septième et la douzième légion, également séparées, étoient pressées en tête et en flanc par les Nerviens, qui avoient encore des forces de reste pour attaquer leur camp. Aussi le désordre y fut-il à son comble: les drapeaux étoient tous ensemble, et les soldats étoient tellement serrés qu'ils ne pouvoient faire usage de leurs armes; tous les centurions d'une cohorte étoient morts ou hors de combat; le porte-enseigne avoit été tué et son enseigne étoit perdue; les soldats découragés sortoient de la mêlée, et, à leur exemple, la cavalerie tréviroise, auxiliaire des Romains, avoit quitté la partie, qu'elle croyoit désespérée, et publioit dans sa retraite la défaite de l'armée. Tel étoit l'état du combat, lorsque César, qui venoit de quitter la dixième légion, arriva à l'aile droite. Dans son premier mouvement, il arrache le bouclier d'un simple soldat, se porte à la tête des siens, les ranime de la voix et de la circonstance de combattre sous les yeux de leur général, fait desserrer les rangs, rapproche les deux légions, et met ainsi ses soldats en état de soutenir encore quelque temps les efforts de l'ennemi. Cependant la dixième légion, de

la hauteur du camp des Nerviens, avoit reconnu le danger de son général, et voloit à son secours, et sur ces entrefaites arrivèrent encore les deux légions laissées à la garde du bagage. Alors la fortune changea de face. Les Nerviens n'en témoignèrent que plus de résolution et d'acharnement, et cet excès de courage fut un malheur pour cette race belliqueuse, qui demeura presque entièrement anéantie; car, de soixante mille combattants, à peine s'en sauva-t-il cinq cents. Av. J. C. 57.

Les Atuatiques (ceux de Namur), qui venoient à leur secours, se retirèrent à la nouvelle de leur défaite. C'étoit un reste de ces Cimbres qui avoient inondé la Gaule et l'Italie, et qui, dans leur retour, s'étoient fixés dans ces cantons. Ils s'enfermèrent dans une ville qu'ils avoient fortifiée avec tout l'art qu'ils pouvoient posséder. Mais, à la vue du mouvement imprimé aux énormes machines de guerre des Romains, ils les crurent favorisés de quelque divinité, et demandèrent à composer, en conservant toutefois leurs armes pour leur propre défense contre les attaques de leurs voisins. Sur la promesse de César de les garantir, ils les jetèrent dans leurs fossés, qui en furent comblés, quoiqu'ils en eussent caché une partie. Ils ouvrirent alors leurs portes; mais César ne voulut occuper la ville que le lendemain, à l'effet de prévenir les insultes auxquelles les habitants auroient pu être exposés dans la première ivresse de la victoire. Ignorant un motif aussi généreux, ceux-ci usèrent de ce fatal délai pour attaquer le camp romain, qu'ils supposoient mal gardé, et où, à leur grand dommage, ils trouvèrent une résistance inattendue. Le lendemain, les portes de la ville ayant été enfoncées sans opposition, César en fit

Av. J. C. 57. vendre les habitants à l'encan, et le nombre en passa cinquante mille.

Dans le cours de cette même campagne, le jeune Crassus, fils du triumvir, détaché par César avec une seule légion vers les contrées maritimes de la Celtique, soumit tous les petits peuples qui entre la Seine et la Loire composoient l'Armorique (la Bretagne). L'assujettissement de cette province, la réduction des Belges, et l'alliance des Éduens et des Rémois, mirent la Gaule presque entière sous la dépendance des Romains. Le sénat, sur le compte qui lui en fut rendu par César, ordonna quinze jours de supplications ou de prières publiques, témoignage de faveur et de considération qu'il n'avoit encore donné à aucun autre général.

56. Cependant il étoit difficile que la rapidité de ces expéditions, tout en atterrant les divers peuples de la Gaule, pût déraciner en eux tout d'un coup l'amour et les habitudes de l'indépendance. Ce sentiment vivoit dans tous les cœurs, et la Gaule, abattue sous les armes des Romains, n'étoit subjuguée qu'en apparence. En quelques endroits la révolte étoit ouverte, en d'autres on n'attendoit que l'occasion favorable, et ce fut à l'étouffer de toutes parts que s'employèrent les soins et les travaux de César durant le cours de sa troisième campagne. Le signal en fut donné par les Nantuates et les Véragres (les Valaisans). La douzième légion envoyée chez eux pour y prendre les quartiers d'hiver et protéger les passages des Alpes, s'étoit vue, en pleine paix, cernée et attaquée inopinément à Octodure (Martinach) par trente mille montagnards. Au moment d'être forcée, Sergius Galba, qui la comman-

doit, reprit l'avantage par une sortie désespérée qui jeta la surprise et l'effroi parmi les barbares; il leur tua les deux tiers de leur monde, dispersa le reste, et néanmoins il crut prudent pour sa sûreté d'aller achever ses quartiers chez les Allobroges (les Dauphinois et les Savoyards), façonnés depuis plus long-temps au joug (1). Av. J. C. 56.

A l'autre extrémité de la Gaule, et sur ces côtes de l'Océan que le jeune Crassus se flattoit d'avoir soumises, se préparoit une tempête plus considérable. Le sort des otages que les peuples avoient été forcés de livrer aux Romains enchaînoit seul leur ressentiment; une circonstance qui leur permit d'en garantir la sûreté devint pour eux l'occasion d'éclater: Crassus, à l'effet d'assurer la subsistance de son corps d'armée, avoit envoyé plusieurs de ses officiers en différentes villes du pays, et entre autres à Vannes, la plus considérable de toutes, par les ports qu'elle tenoit sur la côte, et le commerce qu'elle faisoit avec la Bretagne (l'Angleterre). Ses magistrats, au moment de la plus profonde sécurité des commissaires romains, ordonnent leur arrestation, et les villes voisines suivent cet exemple. En même temps une ligue se forme non seulement de tous les peuples de la contrée, mais encore de tous ceux qui habitoient les côtes plus au nord; des secours même furent tirés de la Bretagne. La plupart des villes armoriques, bâties sur des langues de terre avancées dans la mer, étoient défendues du côté de la terre par la marée, qui, toutes les douze heures, inondant le terrain d'alentour, en empêchoit les approches; et du

(1) Cæs. de Bell. gall. l. III.

Av. J. C. 56. côté de la mer, par cette même marée qui, toutes les douze heures encore, abandonnant la plage, interdisoit l'approche des vaisseaux. A ces difficultés naturelles, et à celles qui provenoient du nombre des ennemis, se joignoit encore pour l'armée romaine le fléau de la disette dans un pays ravagé. Crassus fit connoître à César ces circonstances fâcheuses et attendit ses ordres pour agir.

Loin de se laisser abattre par ces tristes nouvelles, César se crut en état non seulement de suffire au danger, mais de tenter encore de nouvelles conquêtes. Il donna ordre à Crassus de passer en Aquitaine avec douze cohortes seulement, une certaine quantité de cavalerie, et des renforts qu'il devoit prendre, tant parmi les naturels de la Gaule romaine ou narbonnoise, que chez les peuples mêmes qu'il alloit envahir, et où les Romains, fidèles à leur politique dans tous les pays où ils portoient la guerre, avoient déja su se ménager des alliés. Pour lui, après avoir pourvu par ses lieutenants à maintenir la fidélité des alliés, et à tenir en échec la malveillance des vaincus, il se réserva de diriger lui-même l'expédition contre les Venètes et les autres peuples de l'Armorique.

A la situation privilégiée de leurs villes, César opposa les efforts de l'art et d'un travail opiniâtre, en construisant des digues qui limitèrent les inondations de la marée et permirent de faire des approches. Mais, quand, après des travaux immenses, une ville se trouvoit ainsi près d'être forcée, les habitants, à l'aide de leurs vaisseaux, l'évacuoient facilement et se réfugioient dans une autre. Cette manœuvre fut continuée pendant presque toute la campagne, et apprit à César

Av. J. C. 56.

que ce n'étoit que d'une flotte qu'il pouvoit espérer un succès décisif. Déja, dès le commencement de la saison, il avoit fait construire des vaisseaux sur la Loire; il les joignit à ceux qu'il tira des Saintons et des Pictons (des peuples alliés de la Saintonge et du Poitou), et en donna le commandement au jeune Décimus Brutus, depuis l'un de ses assassins. Celui-ci, à la vue de l'armée de terre, attaqua l'ennemi, fort de deux cents voiles ; mais les vaisseaux romains, extrêmement frêles de construction, profonds de carène et peu exhaussés de bord, ne pouvoient rien contre les vaisseaux gaulois, massifs, élevés, et cependant assez plats pour s'engager sans péril dans les bas-fonds. Pour triompher de ces obstacles, Brutus imagina d'attacher des faux à de longues perches, à l'effet d'accrocher et de rompre les agrès des vaisseaux ennemis : désemparés par cette manœuvre, ceux-ci demeurèrent immobiles, et aussitôt, environnés par les vaisseaux légers des Romains, ils furent enlevés à l'abordage. La majeure partie de la flotte gauloise fut anéantie de cette sorte, et le reste, surpris dans sa fuite par le calme, devint également la proie des Romains. Cette action mit fin à la guerre, en détruisant la flotte qui la perpétuoit, et l'Armorique retomba sous le joug. César crut devoir être cruel pour venger la violation du droit des gens en la personne des commissaires, et fit mettre à mort tout le sénat de Vannes.

Dans le temps même de cette victoire sur les Vénétes, Titurius Sabinus en remportoit une pareille sur les Lexoviens, dont il avoit animé la confiance par une crainte simulée. Une sortie imprévue suffit pour les vaincre ; et la consternation que répandit

Av. J. C. 56.

leur défaite dans tout le pays en entraîna la soumission ; car si les Gaulois, remarque César, sont toujours prompts à courir aux armes, ils perdent aussi aisément courage lorsqu'ils éprouvent de la résistance, ou que quelque disgrace vient les assaillir.

Crassus de son côté étoit entré en Aquitaine, où, quelques années auparavant, deux armées romaines avoient été détruites, et où le courage des peuples s'étoit exalté de cette circonstance. Malgré l'extrême circonspection avec laquelle il marchoit pour éviter le sort de ses prédécesseurs, il donna à son arrivée dans une embuscade que lui avoient préparée les Sotiates (les Condomois). Il ne fallut pas moins pour l'en tirer que l'extrême valeur de ses soldats, jaloux de faire valoir leur jeune général en l'absence de son chef. Sorti de ce danger, il se hâta d'aller mettre le siége devant la capitale de ces peuples. Elle se défendit non seulement avec courage, mais avec un art que les Romains n'avoient point encore rencontré dans les Gaules : elle fut néanmoins réduite à capituler. Les Romains étoient occupés à faire exécuter la clause importante de la reddition des armes, lorsqu'au mépris de la convention qui venoit d'être conclue, le commandant de la ville hasarda une sortie à la tête de six cents solduriers. On appeloit ainsi des braves qui se vouoient, à la vie et à la mort, à la fortune de leur chef : s'il périssoit, ils périssoient avec lui, ou se donnoient la mort. Contre des soldats si déterminés, le combat ne pouvoit manquer d'être rude. Ils furent néanmoins repoussés dans la ville, et, quels que fussent les motifs de Crassus, il n'en aggrava pas le sort des vaincus.

L'impression de terreur que dut produire la réduction d'une ville aussi forte, et celle de bienveillance qui devoit naître de la générosité du vainqueur furent également perdues sur les peuples à demi policés du voisinage : ils s'allièrent à quelques peuplades d'Espagne, et en tirèrent des officiers qui avoient servi sous Sertorius. Crassus ne tarda pas à s'en apercevoir à la conduite militaire qu'ils tinrent devant lui, et au talent avec lequel ils s'attachèrent à ruiner ses moyens de subsistance : bientôt il ne lui resta que la ressource du combat pour sortir de la gêne qu'ils lui faisoient éprouver ; aussi le leur présentoit-il chaque jour, et chaque jour il étoit obstinément refusé. Pour les y forcer, il fallut, avec un désavantage notable, les attaquer dans leur camp, et peut-être Crassus l'eût-il tenté en vain, si pendant l'action un heureux hasard ne lui eût fait découvrir un endroit foible par lequel il pénétra. Cette attaque imprévue mit le trouble parmi les Gaulois ; ils se jetèrent pour fuir par-dessus leurs retranchements ; et dans ce désordre, de cinquante mille qu'ils étoient, les trois quarts furent taillés en pièces. L'éclat de cette victoire entraîna la soumission des peuples de l'Aquitaine, qui s'empressèrent d'envoyer leurs otages ; les plus éloignés toutefois, à raison de la distance où ils se trouvoient et de l'avancement de la saison, crurent pouvoir se dipenser de cet hommage. Av. J. C. 56.

César finit la campagne chez les Morins et les Ménapiens (les Flamands et les Brabançons), qui, cachés dans leurs forêts, ne paroissoient que lorsque les Romains s'y engageoient imprudemment. A ce genre de guerre particulier César opposa un nouveau

Av. J. C. 56. genre d'attaque : ce fut de jeter les forêts mêmes à terre. De ces immenses abatis, il se forma un rempart impénétrable contre les courses et les surprises de l'ennemi, et fit de cette manière une espèce de conquête sur leur pays ; mais, la saison étant devenue pluvieuse, il fallut renoncer à l'achever : alors, et après quelques dégâts, César fit prendre les quartiers d'hiver.

55. Dans les deux années qui suivirent, César se crut suffisamment établi pour oser employer ces mêmes Gaulois qu'il avoit vaincus à étendre ses conquêtes au-delà de leurs frontières. Ils le suivirent comme auxiliaires dans une première expédition qu'il tenta sur le Rhin, pour rejeter au-delà du fleuve les Usipiens et les Tenchtères (ceux de Gueldres et de Zutphen), qui, chassés de leur territoire par les Suéves, essayoient par nécessité de se faire un établissement dans les Gaules ; dans une seconde expédition qu'il forma contre les Sicambres (les Westphaliens), pour avoir donné asile aux malheureux débris des Tenchtères ; et enfin dans une troisième contre les Suéves, qui menaçoient les Ubiens (ceux de Cologne), les premiers des Germains qui eussent recherché l'alliance des Romains (1). Mieux conseillés par la prudence que par le courage, les Germains, à l'approche de César, reculèrent au loin dans l'épaisseur de leurs forêts et reprirent leurs positions, lorsque César, incapable de les atteindre, fatigué d'un dégât inutile, satisfait de les avoir fait trembler, et pressé d'ailleurs, avant la fin de la campagne, d'établir

(1) Cæs. de Bell. gall. l. IV.

encore la gloire des légions romaines jusqu'au sein de la Bretagne, repassa le Rhin, dix-huit jours seulement après l'avoir franchi. La descente en Bretagne ne put avoir une durée beaucoup plus longue; et, malgré quelques avantages sur divers petits peuples ligués ensemble, mais mal unis entre eux, César se vit forcé de regagner le continent avant la mauvaise saison; en sorte que cette expédition, comme la précédente, eut plus d'éclat que d'utilité. Comius, roi des Atrébates (des Artésiens), qui avoit de nombreuses relations avec la Bretagne, y servit utilement les Romains par ses négociations.

Av. J. C. 55.

Le loisir des quartiers d'hiver ne fut pas perdu pour César, il en passa la durée à Lucques, où il tint une espèce de cour, par l'affluence des personnages les plus qualifiés de Rome, qui s'empressèrent de l'y venir trouver. Pompée même et Crassus s'y rendirent aussi, pour traiter avec lui de leurs intérêts communs (1). César leur procura la bonne volonté de ses amis et les suffrages de plusieurs de ses soldats, pour les porter tous deux au consulat l'année suivante, et leur faire attribuer à la suite, pour cinq ans, à Pompée le gouvernement de l'Espagne et de l'Afrique, et à Crassus celui de l'Orient, à la condition que le sien, qui devoit expirer au bout de deux ans, seroit aussi prolongé pour cinq ans. Ainsi ces trois hommes se partagèrent presque toute la domination romaine; mais ils en firent chacun un usage bien différent: Pompée, croyant n'avoir plus rien à desirer sous le rapport de la gloire, et prenant l'en-

(1) Plut. in Cæs. Pomp. Crass.

Av. J. C. cens pour le pouvoir, demeura à Rome pour en savourer la fumée plus à son aise, et fit la guerre en Espagne
55. par ses lieutenants; Crassus, dans une expédition aussi injuste que mal concertée contre les Parthes, alla trouver dans leurs sables le terme de sa vie, et y expier son avarice et ses rapines; César seul, aussi peu scrupuleux sans doute, mais plus habile, tendit à ses fins sans dévier, en faisant naître chaque jour de nouvelles occasions d'accumuler des lauriers sur sa tête, et d'anéantir ainsi peu-à-peu le vieil ascendant de ses collégues.

54. La campagne précédente dans la Bretagne avoit été une course et non pas une conquête; César fit cette année des dispositions pour l'effectuer: ses troupes, pendant l'hiver, avoient été employées à construire ou à réunir six cents vaisseaux de charge et vingt-huit galères, dont le rendez-vous avoit été fixé au port d'Iccius (de Boulogne); trois légions devoient monter une partie de ces bâtiments; les autres étoient destinées à transporter les Gaulois auxiliaires et particulièrement leur cavalerie, qui alloit à quatre mille hommes (1). Dumnorix, Éduen, en commandoit une partie; depuis long-temps il donnoit des sujets d'inquiétude à César, qui les dissimuloit par égard pour Divitiacus, son frère, dont le dévouement pour les Romains avoit toujours été aussi entier qu'utile. Pour Dumnorix, fatigué du joug de Rome, non seulement il le supportoit avec peine, mais il cherchoit encore à propager son mécontentement: il représentoit aux chefs rassemblés pour

(1) Cæs. de Bell. gall. l. V.

l'embarquement que le but de César étoit de dépouiller les Gaules de leurs soutiens, et que, dans l'embarras de s'en défaire dans leur propre pays, il avoit cherché l'occasion de les détruire dans une expédition lointaine, entièrement étrangère à leurs intérêts. Instruit de ces menées, César s'occupa des moyens d'en prévenir les effets, mais toujours avec les égards qu'il croyoit devoir garder. Il se flattoit d'y avoir réussi, et le vent étant devenu favorable, il avoit donné ses ordres pour l'embarquement, lorsqu'à la faveur des mouvements tumultueux de l'armée, Dumnorix quitta le camp secrétement, emmenant avec lui la cavalerie éduenne. César, aussitôt qu'il en fut averti, fit suspendre toute opération ultérieure, et dépêcha la majeure partie de sa cavalerie à la poursuite de Dumnorix, avec charge de lui intimer l'ordre de revenir sur-le-champ, et d'employer la force en cas de refus. A l'apparition des Romains, Dumnorix se mit en défense, s'écriant, afin de s'attacher les siens davantage, qu'il étoit né libre, et qu'il appartenoit à une nation libre; mais ils répondirent mal à cet appel, en sorte que sa résistance personnelle ne fit qu'assurer sa perte. La mort du chef acheva de décider l'obéissance des soldats, qui retournèrent au camp sans difficulté.

Av. J. C. 54.

Malgré la grandeur des préparatifs de César, malgré le talent qu'il eut de fomenter des divisions parmi les peuples de la Bretagne et d'en profiter; malgré les victoires fréquentes qu'il remporta sur eux, et l'extrémité enfin où il réduisit Cassivellaunus, chef de la confédération britannique, les Romains ne se crurent ni assez forts ni assez nombreux pour former encore

Av. J. C. 54.

un établissement dans ce pays. César se contenta d'en tirer de nombreux otages, qui pussent lui en garantir la dépendance; et, ainsi qu'il en avoit agi l'année précédente, il fit repasser ses troupes sur le continent avant la mauvaise saison. A cette époque il perdoit Julie sa fille, femme de Pompée, et le lien puissant qui contenoit la rivalité funeste de ces deux hommes; alors aussi s'ouvrirent dans la Gaule de nouvelles scènes de carnage, qui ne cessèrent qu'avec sa réduction absolue, réduction qui devoit coûter encore à César trois de ses campagnes les plus laborieuses.

L'année avoit été sèche et la récolte médiocre: cette circonstance obligea César à disséminer ses troupes en différentes provinces; une légion, sous le commandement de Fabius, fut placée chez les Morins (vers Térouanne); une autre, sous Quintus Cicéron, le frère de l'orateur, chez les Nerviens (dans le Hainaut); une troisième, sous Roscius, chez les Essuens (ceux de Séez); la quatrième, sous Labiénus, chez les Rémois, aux confins de Trèves; la cinquième et la sixième dans la Belgique, sous Crassus et Trébonius; la septième à Autricum (dans le pays Chartrain), sous Plancus; la huitième enfin, avec cinq cohortes, sous Titurius Sabinus et Arunculéius Cotta, furent logées entre le Rhin et la Meuse, chez les Eburons (les Liégeois), qui reconnoissoient pour chef Ambiorix. Celui-ci avoit à César l'obligation d'être affranchi d'un tribut qu'il payoit aux Atuatiques, et d'avoir recouvré son fils et d'autres otages qu'il avoit été contraint de leur livrer; mais le sentiment de la reconnoissance n'avoit pu étouffer en lui l'indignation profonde que ressentoient tous

les Gaulois de leur servitude, et il épioit avec eux l'occasion favorable d'en secouer le joug. Av. J. C. 54.

Il y avoit à peine quinze jours que les quartiers étoient établis, qu'Ambiorix, excité encore par le Trévirois Induciomare, que César avoit dépossédé du souverain pouvoir dans sa patrie, pour en revêtir un rival, attaqua inopinément le camp de Sabinus et de Cotta. Ceux-ci devoient d'autant moins s'y attendre, qu'à leur arrivée dans leurs quartiers ils avoient été comblés de prévenances par Ambiorix, qui s'étoit empressé de leur offrir des vivres. Les Romains, malgré la surprise, repoussèrent l'ennemi, qui, tout en fuyant, indiqua qu'il avoit à faire des propositions qui pourroient apaiser les différends. Sur cet avis, et pour connoître la cause d'une attaque si peu prévue, les deux généraux députent vers Ambiorix. Celui-ci, avec toutes les apparences de la franchise, expose à leurs envoyés qu'il n'a oublié ni les bienfaits de César, ni sa propre foiblesse, qui ne lui auroit jamais permis la pensée de se commettre avec les Romains; mais qu'étant Gaulois il n'avoit pu se refuser au vœu de toute la Gaule, fatiguée du joug des étrangers, et qui, ce jour-là même, les attaquoit dans toute l'étendue de son territoire: qu'au reste jaloux de concilier tous les devoirs, et après avoir satisfait à sa patrie par l'assaut qu'il avoit livré au camp romain, il croyoit devoir à son amitié pour Titurius de lui donner avis de cette conjuration générale, ainsi que de la prochaine entrée des Germains pour seconder les Gaulois, et de l'engager en conséquence à se replier avant la jonction, soit sur les quartiers de Cicéron, soit sur ceux de Labiénus,

Av. J. C. 54. promettant, en reconnoissance des bontés de César, de ne point inquiéter les Romains dans leur retraite.

Ces paroles, rapportées au conseil, y firent naître de grandes anxiétés et de vives contestations. Cotta déclara qu'il se défioit des avis d'un ennemi, et que, tous les Germains se présentassent-ils aux portes du camp, il le croyoit assez bien fortifié et à eux-mêmes assez de courage pour tenir ferme jusqu'à l'arrivée des ordres de César. Sabinus répliquoit qu'on ne savoit au juste si César étoit dans les Gaules ou en Italie; que la foiblesse personnelle d'Ambiorix étoit une garantie palpable de sa sincérité; qu'il seroit tard de penser à la retraite quand les Germains auroient passé le Rhin, qui n'étoit qu'à deux pas, et que dans un camp qui alloit se trouver cerné de toutes parts, le moindre malheur qui pût leur arriver alors seroit de succomber faute de vivres. Cotta ne se rendant point à ces raisons, Sabinus alla jusqu'à déclarer, en présence de toute la légion, que c'étoit à son collégue qu'il faudroit imputer tous les malheurs, suites funestes de son obstination. L'un et l'autre chef demeuroit inébranlable dans son opinion, et l'on cherchoit vainement à les rapprocher et à les faire convenir d'une résolution unanime, qui, quelle qu'elle fût, paroissoit seule pouvoir les sauver. Enfin, sur le minuit, vaincu par les instances de la multitude, Cotta se rendit aux desirs de Sabinus, qui ordonna sur-le-champ le départ pour la pointe du jour.

Les ennemis cependant étoient aux aguets, observant avec soin quel serait l'effet de leur ruse; car il n'y avoit rien de réel dans les sujets d'alarmes donnés à Sabinus. Aux mouvements cependant qu'ils remar-

quèrent dans le camp, ils jugèrent qu'elle avoit réussi. Av. J. C. 54.
Pour en profiter, ils postèrent une embuscade à deux milles du camp, le long d'un vallon étroit par où les Romains devoient défiler, et où ceux-ci se virent attaqués de toutes parts aussitôt qu'ils s'y furent engagés. Sabinus, dans l'effroi de sa surprise, donne des ordres pour la défense, mais tels qu'on les pouvoit attendre d'un homme pénétré de honte et de consternation. Cotta, moins étonné, par la raison qu'il avoit été plus défiant, se trouva mieux préparé au danger, et avisoit avec autant de sang-froid que de courage à tous les besoins du moment. Ayant remarqué que la garde du bagage enlevoit à l'armée une partie de ses ressources, il commanda qu'on eût à l'abandonner; mais, par l'avarice du soldat, cet ordre, si bien assorti aux circonstances, devint une nouvelle cause de trouble: sans égard à l'imminence du danger, la plupart désertèrent le combat et coururent au bagage pour essayer d'en sauver ce qu'ils avoient de plus précieux. Plus sages et plus habiles, les barbares continuèrent à garder leurs rangs, se réservant de partager le butin après qu'ils auroient remporté la victoire.

Cependant, malgré le désavantage de sa position, les fautes multipliées des chefs et des soldats, et la tactique habile d'Ambiorix, qui fatiguoit l'ennemi par des fuites simulées, à l'effet d'enlever les corps imprudents qui se livroient à la poursuite, le soleil avoit dépassé la moitié de sa course, que les Romains soutenoient encore avec vigueur un combat qui étoit engagé depuis la pointe du jour. Mais alors la plupart des officiers étant tués, blessés ou hors de combat, Sabinus députa vers Ambiorix, qu'il aperçut de loin

Av. J. C. 54. encourageant les siens, et le fit supplier d'épargner le sang romain. Ambiorix témoigna de l'empressement à traiter avec humanité les vaincus, et invita leurs chefs à venir conférer avec lui. Sabinus, plein de confiance au crédit qu'il se croyoit sur le Liégeois, fit part de cette proposition à son collégue, et l'engagea à se rendre à l'entrevue, dont il espéroit beaucoup pour le salut commun; mais Cotta, protestant qu'il ne se remettroit jamais aux mains d'un ennemi armé, et coupable envers eux d'une perfidie récente, Sabinus, accompagné de ses principaux officiers, se rendit seul auprès d'Ambiorix. Celui-ci, pour préliminaire, leur ordonna de remettre leurs armes; il tire ensuite la conférence en longueur, et, pendant qu'il semble discuter avec eux de bonne foi, on les enveloppe et ils sont massacrés. Les Gaulois, criant victoire, fondent alors de nouveau sur les Romains. Cotta, frappé d'un coup mortel, périt avec la majeure partie des siens; le reste essaye de regagner le camp qu'ils avoient abandonné le matin. Tout près de l'atteindre, l'enseigne de la légion est pressé par les Gaulois. Il pousse son aigle avec force par-dessus les retranchements, sauve ce simulacre révéré du culte militaire, et meurt ensuite avec résignation. Ceux qui purent pénétrer dans le camp s'y défendirent jusqu'à la nuit; et, dans leur désespoir, ne profitèrent de l'obscurité que pour se tuer les uns les autres. Un très petit nombre eut le bonheur de gagner les bois, et de là le camp de Labiénus, qu'ils instruisirent de ce désastre.

Habile à profiter de sa victoire, l'actif Ambiorix passe chez les Atuatiques et les Nerviens (ceux de Namur et du Hainaut), et leur persuade, avant que César ne

Av. J. C. 54.

soit instruit, d'attaquer Cicéron par les mêmes artifices qui l'avoient fait triompher de Sabinus. Ils marchent avec tant de hâte, que, surprenant des légionnaires au fourrage, ils attaquent le camp, dénué d'une partie de ses défenseurs. Ils y furent néanmoins repoussés, ainsi qu'ils l'avoient été au premier assaut donné à celui de Sabinus. Déchus de l'espérance qu'ils avoient fondée sur le nombre et sur la surprise, ils ne se rebutèrent point, et tentèrent d'abuser Cicéron par les mêmes moyens qui leur avoient si bien réussi auprès de Sabinus, dont ils lui apprirent la mort; mais dans un corps valétudinaire ils rencontrèrent une ame forte qu'il n'étoit pas aussi facile d'intimider. A leurs propositions, il répondit que ce n'étoit point l'usage des Romains de traiter avec des ennemis armés; qu'ils missent bas les armes; qu'alors il les écouteroit volontiers et qu'il intercéderoit même pour eux auprès de César pour les faire rentrer en grace avec lui. En même temps il faisoit partir des courriers pour l'informer de sa position; mais ils furent tous arrêtés dans l'étendue d'une circonvallation de quinze milles (de cinq lieues) (1), fermée de fossés de quinze pieds de

(1) D'après les dernières mesures de MM. Méchain et Delambre, pour la détermination du mètre, le degré moyen ayant été reconnu de 57008 toises $\frac{222}{1000}$, il suit que le mille romain de 75 au degré, ou les mille pas, de cinq pieds romains chacun, équivalent au tiers d'une lieue de 25 au degré, ou de 2280 toises $\frac{33}{100}$, c'est-à-dire à 760 toises $\frac{11}{100}$. Le pied romain se trouve être ainsi presque exactement de 11 pouces, ou du quart d'une aune.

En nouvelles mesures, le mille romain équivaut à 1481 mètres $\frac{48}{100}$, et en nombre rond à un kilomètre et demi, comme le pied romain à 3 décimètres. La lieue gauloise, qui étoit de 1500 pas romains, ou de 50 au degré, est par conséquent de la moitié d'une de nos lieues communes, ou de 2222 mètres $\frac{22}{100}$.

Av. J. C. 54. profondeur et d'un rempart de onze de hauteur, que les barbares, faute d'autres instruments, façonnèrent avec leurs épées, et qui néanmoins fut terminée en trois heures ; circonstance incroyable, rapportée cependant par César, et qui peut servir à donner au moins une idée de la multitude des barbares.

Réduits à recourir à l'unique voie de la force, les Gaulois multiplièrent les attaques sans relâche et avec un art qu'ils tenoient de leurs communications fréquentes avec les Romains, et de quelques prisonniers qu'ils avoient faits sur eux. Il y avoit huit jours que Cicéron soutenoit tant d'efforts avec un courage d'autant plus supérieur à ses forces, qu'il avoit presque perdu l'espoir de communiquer avec César, lorsqu'il rencontra dans son camp un esclave gaulois qu'il détermina à tenter encore le passage, et qui, moins fait pour éveiller le soupçon, à raison de son langage et de ses habitudes, eut en effet le bonheur de franchir la circonvallation.

Autant qu'on peut le conjecturer du vague des indications, César étoit à vingt milles (sept lieues environ) en arrière de Samarobrive (d'Amiens), lorsqu'il fut instruit, sur le soir, du danger de sa légion. Sur-le-champ il donne ordre à Crassus, qui étoit à vingt-cinq milles de lui chez les Bellovaques, de se mettre en marche au milieu de la nuit et de gagner Amiens ; et à Fabius, de l'attendre avec sa légion chez les Atrébates. Il fit passer un avis semblable à Labiénus ; mais celui-ci, inquiété depuis la mort de Sabinus par les Trévirs, que soulevoit Induciomare, ne put se rendre à ses ordres ; et ce ne fut qu'avec deux légions, diminuées encore de la garde nécessaire aux bagages, que César se

mit en marche pour dégager Cicéron. Il fit en sorte de l'en prévenir par un cavalier, qui, à défaut de pouvoir pénétrer lui-même dans le camp, y fit parvenir l'avis au moyen de son javelot. Av. J. C. 54.

Cependant les Gaulois informés aussi par leurs coureurs de l'arrivée du secours, abandonnent le siége, dans l'espoir de surprendre César. Mais Cicéron, dégagé par cette mesure, s'étoit hâté de le faire avertir. Il n'y avoit que peu d'instants que l'avis lui en étoit parvenu, que les deux armées se trouvèrent en présence, et que César, avec sept mille hommes seulement, se vit opposé à soixante mille. Un vallon où couloit un ruisseau séparoit les deux armées, et ce n'étoit pas sans danger que l'une des deux pouvoit se hasarder à s'y engager en présence de l'autre. César, dont le but principal étoit rempli, se garda de le tenter, et mit tout son art à y amener l'ennemi. Dans ce dessein, il se retrancha dans un camp le plus resserré possible, afin de laisser croire qu'il avoit moins de monde encore qu'il n'en avoit en effet. Feignant d'appréhender d'y être forcé, il en fit boucher les portes, mais avec un simple rang de gazon, qui pouvoit se renverser sans peine; et il ordonna enfin à ses travailleurs d'affecter l'air de la crainte et de la confusion. L'ennemi se laissa décevoir à ces apparences trompeuses; il s'engagea dans le vallon, s'approcha du camp, et de toutes parts se mit en devoir de combler les fossés et d'escalader les remparts. C'étoit à ce moment que l'attendoit César; tout d'un coup les portes du camp se débouchent, les Romains en sortent en foule, et, changeant d'attitude, ils attaquent avec résolution ceux qui les croyoient glacés de terreur. Toujours vaincus par la surprise, les Gaulois cèdent à leurs efforts,

Av. J. C. 54.

jettent leurs armes, et prennent ouvertement la fuite. Une quantité énorme périt dans la déroute ; les Romains, au contraire, ne perdirent pas un seul homme. Le jour même ils gagnèrent le camp de Cicéron, à qui ce secours arriva bien à propos, car il n'avoit pas alors un dixième de ses soldats qui fût sans blessures. En neuf heures de temps cette nouvelle parvint jusqu'à Labiénus, quoiqu'il fût éloigné de plus de cinquante milles, et elle suffit pour faire décamper Induciomare, qui s'étoit proposé de l'attaquer le lendemain.

La fermentation excitée par la défaite de Sabinus subsistoit néanmoins encore, et de toutes parts ce n'étoit que courriers pour former une nouvelle ligue. César, pour déjouer ces mesures, manda les principaux de chaque nation, leur fit croire qu'il étoit instruit de toutes leurs menées ; et, employant tour-à-tour les caresses et les menaces, il vint à bout de les contenir, du moins en majeure partie ; car il ne put réussir à l'égard de tous. Les Sénonois avoient formellement refusé d'obéir à l'ordre qu'il avoit intimé à leur sénat de se rendre près de lui pour se justifier de l'éloignement où ils tenoient Cavarinus, qu'il leur avoit donné pour roi ; les Nerviens et les Atuatiques étoient encore en armes ; enfin Labiénus ne cessoit d'être inquiété par les Trévirs. Induciomare avoit inutilement sollicité des secours chez les Germains et les Tenchtères, que retenoit la mémoire trop récente de la défaite d'Arioviste ; mais à leur défaut il remuoit toute la Gaule, dont il s'étoit concilié la confiance par son audace, et il cherchoit à la justifier par la ruine de Labiénus. Chaque jour il insultoit son camp, et ses soldats y jetoient impunément leurs

dards. Labiénus supportoit patiemment leurs outrages, non qu'il ne fût assez fort pour les repousser, mais parcequ'il vouloit accroître leur assurance jusqu'à l'oubli de toutes les précautions. Il s'étoit procuré de la cavalerie chez les peuples voisins, et avoit eu le talent de l'introduire un soir dans son camp avec tant de secret, qu'aucun indice n'en étoit parvenu à l'ennemi. Le lendemain, Induciomare reparut à son ordinaire devant les retranchements, et ses soldats ne manquèrent pas de répéter leur bravades accoutumées Du côté des Romains, la réserve fut pareille à celle des jours précédents; en sorte que, le soir arrivant, l'ennemi se retira sans garder aucun ordre, et se dispersa au contraire à l'aventure. Labiénus saisit ce moment pour faire sortir sa cavalerie, donne ordre à son infanterie de la soutenir, et à tous de s'attacher au seul Induciomare, pour la tête duquel il promit une récompense considérable. On laissa donc fuir l'ennemi, que la surprise mit dans une entière déroute, et Induciomare devint le but unique de tous les efforts. Il ne put se soustraire à cette espèce de conjuration, et il y succomba. Cette tête, à laquelle sembloit être attachée alors la destinée de la Gaule, une fois tombée, tout à-peu-près rentra dans l'ordre, mais sans pouvoir faire mourir dans les cœurs l'espoir de profiter mieux de quelque autre occasion. Le dépit du mauvais succès chez Ambiorix, et le desir de la vengeance du côté de César, contribuèrent également à la faire naître.

Av. J. C. 54.

Depuis la mort d'Induciomare, ses proches, plus heureux que lui auprès des Germains, surent gagner à la cause des Trévirs quelques unes des nations éloi- 53.

Av. J. C. 53.

gnées des bords du Rhin. Ambiorix, appelé à faire partie de cette nouvelle ligue, en devint l'ame. Les Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens (les habitants du Brabant et de la Gueldre), encore indomptés, et toujours dévoués à la cause de l'indépendance, se hâtèrent d'y accéder; les Sénonois enfin et les Carnutes au bord de la Gaule celtique, s'empressèrent également de s'y joindre (1). Pour faire tête à l'orage, et réparer les pertes de la dernière campagne, César eut recours à Pompée. Il étoit encore en bonne intelligence avec lui : l'existence de Crassus, qui ne devoit terminer sa carrière que dans cette campagne, les empêchoit de se considérer déja comme rivaux. Il en obtint deux légions, que Pompée avoit levées dans la Cisalpine, province de César, et une troisième, qu'il y leva lui-même, porta la totalité de ses troupes à dix légions, indépendamment de l'excellente cavalerie qu'il tiroit du pays. Accru de ces forces, il se mit en campagne avec quatre légions avant la levée ordinaire des quartiers d'hiver, et fondant à l'improviste sur les Nerviens, qui ne l'attendoient pas sitôt, il les força à se soumettre et à donner des otages. Avec la même célérité il surprit les Sénonois et les Carnutes, qui n'avoient point paru à l'assemblée des états de la Gaule, qu'il venoit de convoquer à Lutèce (à Paris), et dont il interpréta l'absence comme un commencement d'hostilités. A la prière des Éduens et des Rémois, il voulut bien recevoir leurs otages, et tourna ses armes contre les Ménapiens, qui ne tinrent pas davantage. Se croyant

(1) Cæs. de Bell. gall. l. VI.

Av. J. C. 53.

suffisamment couverts par leurs marais et par leurs bois, ils n'avoient pas fait d'autres préparatifs de défense ; ils s'y retirèrent à l'approche des Romains, et abandonnèrent à leur merci leurs demeures et leurs troupeaux. Mais bientôt le sentiment de leurs pertes, prévalant en eux sur tous les autres, les amena à la soumission, et elle fut reçue sous la promesse de ne point donner d'asile à Ambiorix. Avide de s'en saisir et de tirer sur lui vengeance et du désastre de sa légion et de la conjuration générale qu'il entretenoit dans la Gaule contre les Romains, César attachoit un prix singulier à lui enlever ses retraites.

Pendant cette expédition, les Trévirs étoient en marche contre Labiénus, qui avoit passé l'hiver sur leurs confins avec une seule légion ; mais César venoit récemment de lui en faire passer deux autres. A cette nouvelle, les Trévirs s'arrêtent et jugent prudent d'attendre les Germains. Labiénus, pour leur ôter cette ressource, se rapproche d'eux au point de n'en être séparé que par une rivière, dont les bords escarpés ne pouvoient être franchis sans donner avantage sur soi. Bientôt il feint d'appréhender la jonction des Germains, dit tout haut que par une prompte retraite il veut se mettre à l'abri des suites qui peuvent en résulter, et donne enfin l'ordre pour le départ. Le tout, suivant son intention, fut exactement rapporté à l'ennemi par des cavaliers gaulois, déserteurs de son armée, et toujours portés d'inclination pour leur patrie, alors même qu'ils combattoient sous les étendards de Rome. Les Trévirs, convaincus d'ailleurs par leurs propres yeux, ne pensent plus qu'à profiter d'une retraite qui, par le trouble apparent

Av. J.C. 53.

qu'elle présente, ressembloit à la fuite la plus précipitée. Ils passent donc la fatale rivière, et avec tout le désordre que cet obstacle ne pouvoit manquer de faire naître : Labiénus fait alors volte-face, et les Trévirs, vaincus par le seul effet de leur position, ne soutinrent pas même le premier choc. Peu de jours après, tout le pays étoit entré en composition, et les Suéves, qui apprirent en route l'issue de cette expédition, regagnèrent leurs foyers.

Il semble que César n'avoit aucun intérêt à les y aller chercher ; mais indépendamment de la satisfaction de venger le nom romain, offensé de la seule prétention qu'on osât opposer une digue à ses armes, il espéroit y trouver l'avantage plus réel à ses yeux d'enlever encore cet asile à Ambiorix. Il passa donc une seconde fois le Rhin ; mais déja les Suéves avoient gagné l'extrémité de leur territoire, et s'étoient couverts de la forêt de Bacenis (du Hartz), limite impénétrable qui les séparoit des Chérusques (des Hanovriens), et qui étoit alors trop peu connue des Germains eux-mêmes pour qu'il ne fût pas de la dernière imprudence de s'y engager. César ne le tenta pas ; il se borna à ravager la partie découverte de la contrée, revint sur ses pas, et ne songea plus qu'à l'exécution de ses projets de vengeance sur Ambiorix et les Eburons. Seulement, afin de tenir les Suéves en respect, et de prévenir de nouvelles incursions de leur part, il démolit une partie du pont qu'il avoit fait construire sur le Rhin, et protégea le reste par une tour qu'il fit bâtir du côté de la Gaule.

Pour arriver jusqu'à Ambiorix, César prit la route des Ardennes, forêt la plus étendue de toutes celles

de la Gaule, et qui s'étendoit des frontières de Trèves jusqu'au pays des Nerviens (jusqu'au Hainaut). Sa marche fut si couverte et se fit avec tant de secret, que la cavalerie, qui tenoit les devants, surprit Ambiorix dans sa retraite. Une légère résistance de la part de ses gens et l'épaisseur des bois dont il étoit entouré frustrèrent l'attente des Romains en favorisant son évasion. Les bois, en effet, les marais et les cavernes, tels étoient les moyens de défense de ces peuples, qui n'avoient ni forts, ni villes, ni troupes. Mais, si à raison de ce dénuement ils ne pouvoient en masse nuire à leur ennemi, ils étoient en état de lui faire éprouver des pertes notables, lorsque l'avidité du pillage égaroit ses soldats, et que, dispersés en pelotons, ils se hasardoient dans les sentiers à peine frayés de leurs forêts. César, avant de prendre parti sur le genre d'attaque convenable aux localités, résolut de faire lui-même une reconnoissance, et ayant placé ses bagages à Atuaca (Tongres), sous la garde de Cicéron, à qui il laissa une légion de nouvelle levée, il s'enfonça avec trois autres dans l'intérieur du pays, promettant d'être de retour dans sept jours pour la distribution du blé qu'on devoit faire aux soldats. La connoissance parfaite qu'il prit des lieux lui suggéra l'idée d'une vengeance facile qui seroit sans danger pour les siens. Ce fut de faire un appel à la cupidité des peuples environnants, en leur abandonnant le pillage des Eburons. Cette idée eut tout le succès que César s'en étoit promis; mais, contre sa pensée, il s'en fallut peu qu'elle ne coûtât bien cher aux Romains eux-mêmes. Les Sicambres, de l'autre côté du Rhin (les Westphaliens), empressés de ré-

Av. J. C. 53.

Av. J. C. 53. pondre à l'invitation qui leur étoit faite, passèrent le fleuve au nombre de deux mille chevaux. Déja ils avoient réuni un butin considérable, sur-tout en troupeaux, lorsqu'un des malheureux prisonniers qu'ils emmenoient suscita en eux une nouvelle ardeur pour le pillage, en leur observant qu'ils étoient bien peu sages de s'embarrasser des misérables dépouilles d'un peuple pauvre, tandis qu'ils pouvoient se rendre maîtres du dépôt de toutes les richesses des Romains, dépôt dont ils n'étoient éloignés que de quelques heures, et d'autant plus facile à enlever, qu'il étoit à peine gardé, et que César étoit loin.

Dans l'intervalle, Cicéron, qui commençoit à douter que César pût être de retour au temps qu'il avoit fixé, et qui se crut obligé de pourvoir par lui-même à la subsistance de sa troupe, venoit de faire sortir du camp plus de la moitié de sa légion pour aller couper des blés dans le voisinage. Ce fut dans ces entrefaites que se présentèrent les Germains, et qu'attaquant toutes les portes à-la-fois ils portèrent partout l'épouvante. Elle s'accroissoit de mille circonstances funestes que les soldats se débitoient les uns aux autres : l'un disoit que César avoit été battu; un autre qu'il étoit tué; quelques uns que c'étoit par suite de leur victoire que les barbares venoient attaquer le camp; d'autres alloient jusqu'à assurer que les retranchements étoient forcés, et tous étoient frappés de frayeurs superstitieuses qui ajoutoient au danger réel, et que faisoit naître le souvenir du désastre de Sabinus, arrivé l'année précédente, et au même lieu. Dans cette crise extrême, le camp éprouva quelque relâche de l'imprudente détermination des

Germains, qui changèrent leur attaque pour se porter exclusivement sur le fort dépositaire des richesses qu'ils convoitoient. La résistance qu'ils y éprouvèrent commençoit à foiblir, lorsque les fourrageurs se rapprochèrent du camp et firent une heureuse diversion. Quelques jeunes soldats de nouvelle levée et encore sans expérience ne surent rien de mieux que de chercher un poste avantageux pour s'y défendre; ils y furent enveloppés et massacrés. Avec plus de science et de résolution, les vétérans se réunirent pour percer à travers l'ennemi, et y réussirent sans éprouver de perte. Le camp se trouva dès-lors à l'abri, et les barbares, ayant manqué ce coup de main, se pressèrent de regagner le Rhin, non sans avoir jeté parmi les Romains une consternation que le retour seul de César put dissiper. Le résultat de son expédition avoit été un dégât si terrible du territoire des Eburons, que, si quelque habitant put y échapper en se cachant, il dut périr de faim et de misère: mais Ambiorix, l'objet si envié de sa poursuite, eut encore le talent de lui échapper. La campagne étant finie, César prit ses quartiers, convoqua les états de la Gaule, y fit juger et condamner à mort Acron, l'instigateur des troubles des Sénonois, et passa de là dans la Cisalpine pour en tenir pareillement les états.

Av. J. C. 53.

Les désordres excités à Rome par les factions alloient toujours en croissant. Les prétendants ne se bornoient plus, comme autrefois, à tenter la cupidité du peuple; c'étoit à main armée que l'on sollicitoit. Clodius, partisan de César, après avoir été son ennemi, et aspirant alors à la préture, venoit d'être

52.

Av. J. C. 52.

assassiné par Milon, prétendant au consulat (1). Dans un pareil désordre, le choix d'un dictateur sembloit une nécessité ; mais le souvenir de Sylla effrayoit les Romains. Pour concilier tous les besoins, on s'arrêta, sur l'avis de Caton, à nommer un seul consul, qui, à l'autorité légitime dont il seroit revêtu, joignît l'ascendant d'une considération personnelle qui pût encore en imposer. Pompée fut élu; mais César eut des voix; et, dans la tourmente domestique qui agitoit sa patrie, on pouvoit croire qu'il jugeroit sa présence nécessaire dans la capitale.

Cette opinion, généralement répandue dans les Gaules, et le sentiment toujours inquiet de l'indépendance, rappelèrent bientôt les esprits à la révolte, et donnèrent lieu à la campagne de César la plus importante et la plus décisive, encore qu'elle n'ait pas été la dernière. Les Carnutes (les habitants du pays Chartrain), plus entreprenants que les autres, s'offrirent, en des conseils tenus dans l'épaisseur de leurs forêts, à se déclarer les premiers, s'ils avoient l'assurance d'être soutenus; on applaudit à leur résolution, et, à défaut d'otages qui auroient pu trahir leurs desseins, le serment qu'ils réclamèrent fut prêté sur les étendards, comme sur ce que les Gaulois avoient de plus sacré. Ils se prononcent aussitôt, et se portant sur Génabum (Orléans), ville de leur dépendance, ils y massacrent tout ce qui s'y trouve de citoyens romains attirés par le commerce, et, par des cris répétés de poste en poste, ils font parvenir cette nouvelle le jour même jusqu'au fond de l'Auvergne.

(1) Cæs. de Bell. gall. l. VII. Diod. l. XI.

Vercingétorix, jeune seigneur du pays, s'empresse de répondre à cet appel. Il entraîne ses compatriotes, est proclamé roi par eux, et en peu de jours son ardente activité a réuni sous ses étendards les Sénonois au nord, les Cadurques (ceux du Quercy) au midi, et presque tous les peuples de la partie occidentale de la Celtique et de l'Aquitaine. Tous ces mouvements se faisoient en hiver, et avec d'autant plus de facilité que les légions romaines, immobiles dans leurs quartiers, n'en pouvoient sortir sans les ordres exprès de César. Av. J. C. 52.

L'importance des conjonctures et l'appréhension de voir s'évanouir en un jour le fruit de tant d'années de travaux ne permettoient point à César de retarder son retour dans la Gaule; mais tous les passages qui pouvoient le conduire à ses troupes étoient ou interceptés par l'ennemi, ou occupés par des peuples dont la fidélité suspecte auroit pu abuser de sa confiance pour s'en faire un mérite auprès de leurs compatriotes. Dans cet embarras, il s'attacha à pourvoir d'abord à la sûreté de la province romaine, et particulièrement à celle de la ville de Narbonne, qui étoit menacée par les peuples du voisinage; puis, avec quelques levées qu'il fit dans la même province, il se dirigea vers les Cévennes, et, malgré six pieds de neige dont elles étoient couvertes, se frayant un passage en des lieux où jamais armée n'avoit passé à pareille époque, il tomba tout-à-coup sur l'Auvergne, et par ses ravages lui fit payer cher sa défection.

Vercingétorix, qui étoit loin de l'attendre en cette saison, se trouvoit alors chez les Bituriges (les Berruyers). Les désastres de ses concitoyens le rappe-

Av. J. C. 52.

lèrent dans sa patrie ; mais déja César en étoit parti. Il avoit repassé les montagnes et s'étoit rendu à Vienne, où il avoit marqué le rendez-vous de la cavalerie qu'il avoit levée dans la province romaine. Avec cette escorte déja imposante il traverse le pays des Éduens arrive chez les Lingons (les Langrois), où hivernoient deux de ses légions ; de là fait passer ses ordres à toutes les autres ; réunit ses dix légions avant que Vercingétorix pût se douter du moindre de ces mouvements, et le met dans la nécessité de décamper encore, lorsqu'il en est instruit. Dans l'impuissance de tirer vengeance des Romains dans sa patrie, celui-ci essaya de la faire retomber sur une ville qui étoit leur alliée, sur Gergovie des Boïens (Moulins en Bourbonnois), ainsi nommée de ce que César l'avoit généreusement donnée à ces peuples après la défaite des Helvétiens dont ils avoient imprudemment suivi la fortune. Cette démarche embarrassa César ; il étoit difficile en plein hiver de réunir long-temps sur un seul point les vivres et les fourrages nécessaires à ses légions et à ses auxiliaires : d'autre part, abandonner ses alliés sans secours, c'étoit une mesure aussi peu-généreuse qu'elle étoit même critique, dans un moment où la fidélité des peuples étoit ébranlée par tant de motifs. Cette considération l'emporta. Se confiant aux Éduens pour lui fournir des vivres, et laissant ses bagages à Agendicum (à Sens), il tourna sur Génabum (sur Orléans), à l'effet d'y passer la Loire, et s'empara, chemin faisant, de Vellaunodunum (depuis Chateaulandon, ou Beaune en Gâtinois). Génabum, enlevé à la première attaque, fut pillé et brûlé en représailles du massacre qui y avoit été

fait des Romains, et ses malheureux habitants, vivement pressés par les légions, ne purent pas même profiter de leur pont pour gagner l'autre côté de la Loire et se soustraire à leur sort. Av. J. C. 52.

Vercingétorix, à cette nouvelle, léve le siége de Gergovie et accourt au-devant de César. Un combat de cavalerie qui s'engagea entre les deux armées fut défavorable aux Gaulois, qui se virent contraints à la retraite. César dut l'avantage qu'il remporta en cette rencontre à six cents cavaliers germains qu'il s'étoit attachés, dès le commencement de la guerre, autant par l'enthousiasme qu'il savoit inspirer pour sa personne, que par l'effet d'une politique habile qui le porta à chercher toujours chez les peuples qu'il se promettoit d'asservir les instruments mêmes destinés à les soumettre. Il mit alors le siége devant Avaricum (Bourges), la capitale des Bituriges, dont la prise devoit le rendre maître de tout le pays.

D'après la savante tactique des Romains, Vercingétorix avoit sagement reconnu que la seule guerre qu'on pût leur faire avec quelque avantage étoit de leur couper les vivres, et il opina dans le conseil à ce que les Gaulois ravageassent eux-mêmes leur propre pays, brûlassent leurs villes et détruisissent leurs récoltes. En convenant de la dureté de cette mesure, il représenta qu'elle étoit la seule qui pût les préserver des calamités plus grandes réservées aux vaincus. En conséquence de cet avis, qu'il eut le talent de faire prévaloir, vingt villes du Berry furent brûlées en un même jour. On se proposoit d'étendre cette espéce de proscription jusqu'à la capitale; mais les habitants ayant remontré que leur ville, une des plus

Av. J. C. 52.

belles de la Gaule, entourée d'une rivière et d'un marais, et accessible seulement par une avenue fort étroite, étoit d'une facile défense, on se rendit à leurs imprudentes prières, et on songea à la pourvoir d'une forte garnison. Pour Vercingétorix, il s'établit à une certaine distance, dans le dessein de mettre à exécution le plan de guerre qu'il s'étoit proposé de suivre, et il y réussit au point de faire naître une telle disette dans l'armée romaine qu'elle fut plusieurs jours sans pain, mais sans qu'elle en témoignât d'ailleurs moins de constance et de courage. L'un et l'autre étoient adroitement entretenus par l'habileté du général, qui, offrant de sacrifier sa gloire au bien-être de ses soldats, proposoit aux légions de lever le siége, et ne faisoit qu'exciter en elles la noble émulation de ne lui pas céder en générosité.

Si la ville étoit assiégée avec art, elle n'étoit pas défendue avec moins de talent, sur-tout au moyen des mines qui engloutissoient les ouvrages et les machines destinées à saper les murailles. Celles-ci d'ailleurs, construites avec des poutres entrelacées et liées par la maçonnerie, étoient presque à l'abri des éboulements. Malgré cette résistance, les Romains étoient parvenus à élever une énorme terrasse qui touchoit presqu'à la ville et qui la menaçoit d'une chute prochaine, lorsqu'une nuit on s'aperçut que des tourbillons de fumée s'en exhaloient au-dehors. L'ennemi, par des conduits souterrains, y avoit mis le feu. Tandis que les Romains multiplioient leurs efforts pour l'éteindre, les Gaulois font une sortie, et, armés de matières combustibles, ils accélèrent les progrès de l'incendie, qu'ils essaient de propager jusqu'aux tours et aux autres machines de guerre : mais ils échouèrent, et les Romains, à force de

courage et de travail, obtinrent le double avantage de repousser l'ennemi et de sauver la terrasse. Prévoyant dès-lors la chute de la ville, Vercingétorix donna des ordres pour l'évacuer. Déja la garnison se mettoit en mouvement, malgré les touchantes représentations des femmes, qui se plaignoient d'être abandonnées, lorsque celles-ci poussèrent à dessein des cris qui avertirent les Romains, et qui rendirent la fuite impossible. Peut-être cette contrariété porta-t-elle le découragement dans la garnison; mais dès-lors les postes furent mal gardés. César s'en aperçut; et, ayant donné le signal de l'escalade, les Romains eurent bientôt gagné le haut de la muraille. Les Gaulois, chassés dans l'intérieur de la ville, y soutinrent un combat meurtrier, qui aboutit à leur ruine et à celle de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs vieillards; car le soldat, exaspéré des souffrances qu'il avoit endurées pendant le siége, et toujours irrité des massacres d'Orléans, se porta aux derniers excès pour en tirer vengeance. De quarante mille habitants que renfermoit la ville, huit cents seulement échappèrent à la fureur des soldats, parcequ'ils avoient pris les devants, et s'étoient rendus auprès de Vercingétorix.

Av. J. C. 52.

Ce mauvais succès, loin de nuire à la réputation du général gaulois, ajouta à son crédit, en ce que c'étoit contre son avis que la ville n'avoit pas été brûlée. De nouveaux secours vinrent réparer ses pertes; il obtint même une autorité absolue, et il en usa pour accoutumer les Gaulois à se retrancher à l'exemple des Romains; mesure que leur paresse ou leur confiance leur avoit fait imprudemment négliger jusqu'alors.

L'hiver finissoit, et César se proposoit de poursuivre

Av. J. C. 52.

l'ennemi au retour de la belle saison, lorsqu'une députation des Eduens vint réclamer sa médiation. Il s'agissoit de mettre fin aux troubles excités chez eux par l'ambition de Cotus et de Convictolitan, deux de leurs chefs, qui se disputoient le pouvoir. César avoit plus que jamais besoin des secours des Eduens, et ils devoient être paralysés si des dissentions domestiques continuoient à agiter cette nation. Il crut donc ne pouvoir négliger cette affaire, et devoir au contraire s'en occuper de préférence à toute autre. Il se transporta sur les lieux, et, après avoir pesé les droits des deux compétiteurs, il se décida en faveur de Convictolitan. Il chercha d'ailleurs à rapprocher les esprits, et se confia à la reconnoissance de son protégé pour hâter un secours de dix mille fantassins qu'il requit des Eduens, indépendamment de leur cavalerie; mais Convictolitan rouloit bien d'autres pensées dans son esprit. Les Romains, dans son opinion, n'avoient d'existence dans les Gaules que par les secours qu'ils avoient toujours tirés des Eduens, en sorte que la liberté générale de la Gaule et la leur propre tenoit à la cessation de ces secours et au parti qu'ils prendroient dans les conjonctures présentes. Plein de cette idée, et le sentiment de l'indépendance prévalant en lui sur tous les autres, il ne songea plus qu'aux moyens de nécessiter une rupture qu'il auroit eu de la peine à persuader à sa nation.

César avoit donné quatre légions à Labiénus pour opérer une diversion du côté de Sens et de Lutèce : avec le reste de ses troupes, il avoit gagné l'Auvergne, dans l'intention d'en assiéger la capitale, Gergovie (aujourd'hui Clermont, ou un emplacement qui

en est voisin) et de poursuivre ses succès contre Vercingétorix. Celui-ci rompit aussitôt tous les ponts sur l'Allier, et s'efforça de mettre toujours cette rivière entre César et lui. César, de son côté, montoit et redescendoit le fleuve tour-à-tour, recherchant soigneusement soit un gué, soit un point qui ne fût pas observé. Il s'arrêta enfin vis-à-vis des débris d'un pont que Vercingétorix avoit fait ruiner, et dès le lendemain, comme à son ordinaire, il donna ordre de décamper; mais il étoit resté, avec deux légions, caché dans des bois voisins, et lorsque Vercingétorix, attaché à suivre les mouvements de son armée, se fut éloigné, il rétablit le pont, passa l'Allier, et fut bientôt devant Gergovie. Cette place, située sur le haut d'une montagne, étoit bien fortifiée, et Vercingétorix s'étoit logé au pied avec son armée. César porta son camp d'un autre côté, et, avant de penser à tracer une circonvallation, il avisa aux moyens de se procurer des vivres. Av. J. C. 52.

Pendant ce temps, Convictolitan faisoit partir le contingent des Eduens, déja précédé de leur cavalerie; mais il avoit concerté, avec Litavic leur chef, les moyens d'en frustrer César et d'en fortifier au contraire la confédération gauloise. Déja les Eduens n'étoient plus qu'à trente milles du camp romain, lorsque Litavic feignit de recevoir la nouvelle que, sous prétexte de trahison et d'intelligences avec les Arvernes, César venoit de faire périr Eporédorix et Virdumare, qui commandoient leur cavalerie, et que, sans doute, il préparoit le même sort au reste des Eduens. L'indignation s'empare de sa troupe; il en profite pour rendre le retour impossible, en faisant massacrer

Av. J. C. 52.

plusieurs Romains, conducteurs d'un convoi qu'ils escortoient; et, à l'aide de la même fraude, il soulève tous les cantons environnants. Eporédorix et Virdumare étoient dans la confidence de cette intrigue: quelque sujet de rivalité entre eux produisit un mécontentement qui porta le premier à révéler tout à César. Il étoit pour ce dernier d'un intérêt majeur d'étouffer dans sa naissance le germe d'une telle défection. Laissant deux légions seulement à la garde du camp, il part sur-le-champ avec les quatre autres, et va droit à la rencontre des Eduens. Il place Eporédorix aux premiers rangs, lui ordonne d'entrer en pourparler avec ses compatriotes, et ne tarde pas ainsi à les désabuser. Confus également et de leur erreur et de leur crime, ils jettent bas les armes et demandent grace. César n'avoit garde de leur refuser un pardon qu'il avoit lui-même besoin d'accorder, et il regagna son camp avec eux, après avoir fait part à leurs magistrats de sa conduite, dans l'espoir que cet acte de clémence envers des hommes qu'il avoit droit de punir par les lois de la guerre deviendroit pour eux un nouveau motif d'attachement et de fidélité; mais ses courriers avoient été précédés par ceux de Litavic, et déja les esprits étoient soulevés de toutes parts. A Cabillon (à Châlons-sur-Saône), on avoit éconduit un tribun qui regagnoit sa légion; des marchands avoient pareillement été chassés, puis pillés; enfin les voies de fait étoient générales lorsqu'on reçut les dépêches de César. Les magistrats se répandirent en excuses, et envoyèrent une députation au proconsul; mais jugeant, avec assez de raison, qu'après une telle levée de boucliers, et les

procédés qui l'avoient accompagnée, il étoit impossible que la confiance pût renaître, ils firent des dispositions secrètes pour se joindre à la ligue et multiplier les ennemis des Romains. César, qui pénétroit ces menées, continuoit à dissimuler, et ne cherchoit qu'un prétexte pour abandonner Gergovie, afin de prendre une position qui le mît à portée d'en imposer à l'intrigue. Av. J. C. 52.

Il étoit arrivé fort à propos à son camp : Vercingétorix l'avoit attaqué pendant son absence. L'étendue que les deux légions avoient à défendre les avoit fort affoiblies, et il est douteux qu'elles eussent pu résister à une seconde attaque préméditée pour le lendemain. Malgré le desir de se retirer qui pressoit César, celui de maintenir sa réputation par la prise de Gergovie, dont il ne perdoit pas l'espérance, le porta à différer encore son départ et à s'emparer d'une colline dont la possession devoit le mettre à même d'enlever à la ville la ressource de l'eau et du fourrage. Dans cette vue, plusieurs attaques qu'il dirigea contre la place et contre le camp des Gaulois n'eurent lieu que pour faire diversion à la véritable qu'il conduisoit lui-même, et dans laquelle il réussit complètement. Mais dans les autres l'ardeur des légionnaires, qu'on ne put contenir, les rendit sourds au son du cor qui ordonnoit la retraite, et les porta à faire plus qu'on n'exigeoit d'eux. Un centurion et quelques soldats escaladèrent les remparts; un autre enfonça l'une des portes, et déja l'alarme étoit dans la ville, lorsque des secours prompts et multipliés rendirent l'avantage aux assiégés sur des troupes mal postées, et qui n'étoient pas soutenues. Elles furent

Av. J.C. 52.

forcées de lâcher pied avec une perte de sept cents hommes et de quarante-six centurions. César consola ses soldats de cet échec, en louant la valeur et la résolution dont ils avoient fait preuve dans une position aussi désavantageuse; mais les blâmant aussi de la présomption qu'ils avoient eue de prétendre mieux juger que lui de ce qui pouvoit décider la victoire; et il leur recommanda pour l'avenir une retenue égale à leur courage. Pour lui, reconnoissant plus que jamais la nécessité de décamper, mais voulant le faire au moins avec honneur, il présenta plusieurs jours de suite la bataille à Vercingétorix, qui, fidèle à son système, la refusa constamment, et qui, par cette conduite prudente, bien mieux qu'il ne l'eût pu espérer de son courage, obtint la gloire peu commune d'avoir fait échouer, cette fois du moins, les desseins du premier capitaine du monde.

Forcé d'abandonner à son adversaire la gloire de ce petit succès, César se rapprocha de l'Allier, et le traversa, sans être inquiété, sur le pont qu'il y avoit rétabli. A l'autre bord la cavalerie éduenne lui demanda de le devancer, afin de prévenir les mauvais desseins des malintentionnés de leur pays. César les soupçonnoit eux-mêmes de ces mauvais desseins; mais l'espoir de les regagner en leur témoignant de la confiance le fit encore dissimuler; seulement il remit sous leurs yeux l'amitié particulière dont ils avoient été honorés de tout temps par les Romains, et les bienfaits qu'ils en avoient reçus et qui avoient si fort augmenté leur pouvoir et leur considération dans les Gaules; il leur recommanda d'en rappeler le souvenir à leurs

Av. J. C. 52.

concitoyens, et les congédia. Ceux-ci partent, et prennent aussitôt la route de Noviodunum sur la Loire (Nevers), ville du territoire des Eduens, dont César avoit fait un dépôt, et où il avoit placé tous les otages de la Gaule, les bagages de son armée, ses chevaux, son trésor et ses vivres. A peine y sont-ils arrivés, qu'Eporédorix et Virdumare font main basse sur tous les employés romains, s'emparent des otages, partagent l'argent, enlèvent le bagage et les vivres, jettent dans la Loire ce qu'ils ne peuvent emporter, brûlent la ville, qu'ils craignent de ne pouvoir défendre, rompent les ponts, et répandent des corps-de-garde le long du fleuve, bien que la fonte des neiges, qui l'avoit grossi, parût un obstacle suffisant pour empêcher de le passer à gué. Les Eduens achevèrent de se déclarer contre César, en entraînant les peuples dont ils avoient saisi les otages, et sollicitèrent enfin le commandement général de la ligue, dont ils avoient si fort accru les forces et la consistance. Ils se flattoient de l'obtenir d'emblée, et ce ne fut pas sans regretter les déférences auxquelles les avoient accoutumés leurs liaisons avec les Romains qu'ils le virent conserver à Vercingétorix. Il lui fut offert dans une assemblée générale, convoquée à Bibracte (à Autun), la capitale des Eduens, et où se rendirent tous les peuples de la Gaule, à l'exception des Lingons et des Rémois, qui demeurèrent fidèles à leur ancienne alliance. Confirmé dans sa dignité, le généralissime établit le contingent des divers peuples de manière à se former un corps de quinze mille cavaliers. Il requit peu d'infanterie; il n'en avoit pas besoin, d'après le plan qu'il s'étoit tracé

Av. J. C. 52.

d'éviter les batailles, de harceler seulement l'ennemi, de lui couper les vivres, et de lui enlever ses ressources en brûlant tout dans les environs.

César, en apprenant tant d'événements contraires, dénué de cavalerie, et ne pouvant espérer de renforts, ni de l'Italie, où les divisions intestines tenoient tout en arrêt, ni de la province romaine, qui n'avoit pour sa défense que vingt-deux cohortes levées dans son sein, hésita quelque temps sur le parti qu'il avoit à prendre. Il s'arrêta enfin à celui de gagner les frontières de la Germanie, d'où il espéroit tirer de la cavalerie et des troupes légères, et d'abord il se disposa à traverser la Loire. Contre l'attente de l'ennemi, il trouva un gué, où ses soldats n'eurent de l'eau que jusqu'au-dessous des bras. Le peu de troupes laissées à l'autre bord pour observer ou pour interdire le passage prit la fuite à son approche; et César répara une partie de ses pertes par le butin qu'il fit en bestiaux. Labiénus, qui à la nouvelle de son danger avoit quitté les environs de Lutéce, où il faisoit une diversion utile, le rejoignit, et César gagna alors les frontières communes des Eduens, des Séquanois, et des Lingons. Dans cette position, il observoit les premiers, protégeoit les derniers, veilloit à la province romaine, et s'assuroit des communications avec les Germains alliés. Ceux-ci ne tardèrent point à lui faire passer les secours qu'il avoit espérés d'eux; mais leurs cavaliers étoient si mal montés, que César fut obligé de leur donner les chevaux de ses officiers.

Vercingétorix, ayant aussi reçu des renforts, se rapprocha de César, qu'il commençoit à redouter moins, et d'autant moins que celui-ci, en gagnant les frontières

de la Gaule, sembloit penser à l'abandonner tout-à-fait. Bientôt sa confiance abusée alla jusqu'à craindre que la fuite ne lui enlevât cette proie, et qu'une retraite qui ne seroit point troublée ne donnât quelque jour à César les moyens de faire trembler encore une fois pour sa liberté cette Gaule qui sembloit aujourd'hui affranchie de son esclavage. D'après ces nouvelles vues, il crut devoir rechercher désormais César avec le même soin qu'il avoit mis jusqu'alors à l'éviter, et il se persuada qu'il pouvoit le faire avec d'autant plus d'espoir de succès, qu'il étoit infiniment supérieur à l'ennemi en cavalerie, et qu'il se promettoit toujours de n'engager que des combats de cavalerie. Ayant partagé la sienne en trois corps, il vint attaquer brusquement les Romains dans une de leurs marches. Une division se présente à la tête de leurs colonnes pour les arrêter, tandis que les deux autres en inquiètent les flancs. Obligé pour résister de former aussi sa cavalerie en trois divisions, César supplée au nombre, en la faisant soutenir par son infanterie. Cette disposition, en rendant aux siens la confiance que l'infériorité numérique pouvoit leur ôter, les maintint dans l'égalité jusqu'au moment où les Germains, rompant et dispersant tout ce qui leur étoit opposé, firent encore pencher la balance en faveur de César. Vercingétorix, d'autant plus consterné de cet échec qu'il étoit plus éloigné de s'y attendre, décampa aussitôt, et se retira sous Alise, ville considérable des Mandubiens, et qui passoit pour la plus forte de toute la Gaule. César l'y suivit sans délai, arriva presque en même temps que lui, et fit aussitôt commencer la circonvallation.

Av. J. C. 52.

Alise, dont le nom subsiste encore aujourd'hui dans

Av. J. C. 52.

un petit bourg de l'Auxois, voisin de Sainte-Reine et à quelques lieues à l'est de Sémur, étoit située sur une montagne fort élevée, au pied de laquelle couloient deux petites rivières, qui laissoient entre elles une plaine assez étendue. Vercingétorix ferma cette plaine par un fossé et une muraille, et avec les débris de son armée il s'établit sous les murs de la ville. L'activité des Romains dans les travaux de la circonvallation, qui n'avoit pas moins de onze milles d'étendue, l'obligea à se commettre de nouveau aux hasards d'un engagement, pour retarder l'instant qui lui ôteroit toute communication avec le dehors. Mais, aussi malheureux que dans les tentatives précédentes, il renonça à ces essais infructueux, et profitant de l'obscurité de la nuit tandis que tous les passages n'étoient pas encore interceptés, il congédia sa cavalerie, et manda par elle aux confédérés de hâter leurs secours, attendu que, retiré dans la ville avec quatre-vingt mille hommes, il n'avoit de vivres que pour un mois. Après le départ, César acheva son enceinte, et la fortifia par des travaux énormes. De triples fossés, des chausse-trapes sans nombre, plusieurs rangs d'abatis d'arbres et de fosses couvertes, le mettoient à l'abri des sorties de la ville, et une autre ligne de circonvallation de quatorze mille pas d'étendue, et munie de forts à quatre-vingts pieds de distance les uns des autres, le défendoient pareillement contre les attaques du dehors. Ainsi retranché et pourvu de vivres pour trente jours, il attendit tranquillement les Gaulois, qui en effet se mettoient en mouvement de toutes les parties de la Gaule, et qui, avec une célérité inconcevable, réunirent en un mois, sur les frontières des Eduens, deux cent quarante mille

hommes de pied et huit mille chevaux, sous quatre chefs principaux, Comius, d'Arras; Virdumare et Eporédorix, Eduens; et Vergasillaunus, Auvergnat, et parent de Vercingétorix. Comius étoit le même qui avoit été si utile à César dans son expédition de Bretagne, et qui, en retour, en avoit été comblé de bienfaits; mais il avoit cédé à l'entraînement général qu'avoit excité l'espoir de recouvrer l'indépendance.

Cependant les vivres diminuoient dans Alise, et les avis étoient partagés dans le conseil sur ce qu'il y avoit à faire en cette circonstance. Les uns, désespérant des secours, parloient de se rendre; les autres vouloient qu'on tentât de forcer les retranchements avant que l'abattement absolu de leurs forces ne leur rendît cette dernière ressource impossible. Critognat, l'un des principaux seigneurs arvernes, trouva de la foiblesse dans les deux partis. Il prétendit qu'il falloit compter sur un secours que les précautions extrêmes des Romains annonçoient suffisamment, et remettre en conséquence l'heure du combat au temps où ils auroient à seconder les efforts extérieurs de leurs compatriotes; et, quant à leurs ressources pour subsister jusque-là, il ne frémit point de proposer l'horrible expédient de soutenir leurs forces au moyen de la chair des malheureux qui, inutiles à la défense, y devenoient un obstacle. « Cet exemple, « ajouta-t-il, nous a été laissé par nos ancêtres, à l'é- « poque où l'invasion des Cimbres et des Teutons les « menaça d'une dévastation passagère; et, lorsque c'est « notre liberté même qui est en danger aujourd'hui, il « nous conviendroit de le donner si nous ne l'avions « pas reçu. » Cette opinion fanatique, sans prévaloir dans le conseil, donna lieu à l'expulsion des bouches

Av. J. C. 52.

inutiles. Ces tristes victimes, repoussées également de leurs murailles et des retranchements des Romains, auxquels elles demandoient en vain du pain et l'esclavage, périrent bientôt de faim et de misère entre le camp et la ville.

Ce fut à la suite de ces résolutions désespérées que, du haut de leur montagne, les assiégés aperçurent enfin le secours après lequel ils soupiroient avec impatience. Empressés de coopérer aux efforts des arrivants, ils sortent en foule de la ville, comblent les fossés avec des fascines, ou les couvrent avec des claies, et secondent l'attaque extérieure, que les Gaulois, confiants en leur multitude, avoient engagée au milieu du jour. Déja le soleil se couchoit, et la fortune ne s'étoit encore déclarée pour aucun parti : c'étoit toujours aux Germains qu'il étoit réservé de la fixer. Un dernier effort de ceux-ci contraignit les Gaulois du dehors à la retraite, et ceux du dedans n'étant plus secondés se virent forcés d'en faire autant. Deux jours après, les Gaulois voulurent essayer si un assaut de nuit leur seroit plus favorable. Munis de claies, d'échelles et de crocs, ils s'approchent de la contrevallation, et, par leurs cris, ils avertissent Vercingétorix d'agir de son côté; mais l'obscurité de la nuit contribuant à accroître le danger des piéges qui couvroient les retranchements, le jour parut sans qu'ils eussent été entamés, et les Gaulois, pour prévenir les suites du désordre où ils se trouvoient, se virent encore forcés à la retraite.

Presque désespérés de l'inefficacité de ces deux assauts, ils se déterminèrent cependant à un dernier effort après s'être procuré sur les fortifications du

Av. J. C. 52.

camp toutes les notions et tous les renseignements qui leur étoient nécessaires. Du côté du septentrion, la circonvallation passoit au pied d'une montagne qu'on n'avoit pu y comprendre à cause de son étendue, et qui dominoit entièrement ce quartier, défendu par deux légions. Le plan des Gaulois étoit de s'emparer de ce poste, et, descendant de cette position avantageuse, de tomber sur les retranchements et de les forcer. Vergasillaunus, à la tête de cinquante mille hommes d'élite, fut chargé de cette expédition. Il part sur le soir, arrive à la pointe du jour sur le revers de la montagne, y fait reposer ses troupes, et attend le milieu du jour pour commencer l'attaque. Vercingétorix, qui du haut d'Alise l'avoit aperçu, descend de son côté avec tout l'attirail nécessaire à ébranler les retranchements, et en même temps un assaut général livré à tous les quartiers romains les force à disséminer leurs troupes, et à pourvoir difficilement aux besoins de la partie la plus foible. Des deux côtés les efforts furent extrêmes : les Gaulois, désespérant de leur liberté, si ce jour-là même les retranchements romains n'étoient forcés, et les Romains se persuadant que le terme des longs travaux de la conquête étoit arrivé, si ce jour même aussi ils fixoient encore la victoire.

Vergasillaunus et Vercingétorix, dominant sur les Romains chacun de leur côté, nettoyoient les retranchements à force de traits, combloient de terre les fossés et les fosses qui les protégeoient, et tentoient même de monter à l'assaut. Dans ce danger, César envoie Labiénus avec six cohortes au secours des deux légions, avec ordre de faire une sortie si les retran-

Av. J. C. 52. chements étoient forcés. Fabius et le jeune Brutus, chacun avec un pareil nombre de troupes, sont opposés par lui à Vercingétorix ; lui-même se porte de ce côté, et y rétablit le combat. Il rejoint alors Labiénus, qui, tout près d'être forcé, se disposoit, avec trente-neuf cohortes qu'il avoit ramassées de divers quartiers, à la sortie qu'il devoit tenter à la dernière extrémité. En ce moment, César est reconnu à ses vêtements par les ennemis. L'espoir de parvenir à extirper en sa personne jusqu'aux racines de la guerre et de la servitude leur fait pousser un cri d'encouragement, et la mêlée devient furieuse. Mais pendant que l'on combattoit de part et d'autre avec un nouvel acharnement, la cavalerie romaine, sortie hors des lignes par ordre de César, attaque brusquement les Gaulois par derrière, et toujours vaincus par la surprise, ceux-ci y succombent encore cette fois. Ils lâchent pied subitement, et en un instant la déroute devient générale. Vergasillaunus est pris en fuyant, et soixante et quatorze drapeaux sont déposés aux pieds de César. Le plus petit nombre des Gaulois eut le bonheur de regagner leur camp, et la nuit même ils l'abandonnèrent pour se retirer chacun chez eux.

Ceux de la ville, subordonnés aux événements du dehors, étoient rentrés consternés dans leurs murs. Le lendemain, le conseil est convoqué par Vercingétorix. Aussi grand dans le malheur qu'il l'avoit été dans la prospérité, après avoir exposé la vanité de toute espérance ultérieure et le besoin de céder à la nécessité, il s'offrit généreusement pour le salut d'un peuple dont il avoit voulu garantir la liberté, et se proposa lui-

même pour être livré au vainqueur (1). Les chefs, en effet, les armes et des otages, telles furent les conditions auxquelles César reçut les assiégés à composition. Il donna, à titre de butin, un prisonnier à chacun de ses soldats; mais il excepta de cette rigueur les Eduens et les Arvernes, qu'il espéra regagner par cet acte de clémence, et il réserva Vercingétorix pour son triomphe. Vingt jours de supplications furent ordonnés par le sénat pour cette importante campagne, la plus laborieuse, la plus critique et la plus brillante de toutes celles de César dans la Gaule. Cette contrée néanmoins ne fut pas absolument soumise, et, pour atteindre ce résultat, il fallut encore à César les travaux d'une dernière campagne. Av. J. C. 52.

Les Gaulois, imputant les mauvais succès de la précédente à un mauvais plan d'opérations, voulurent essayer si les Romains, attaqués en détail et de divers côtés à-la-fois, seroient aussi invincibles que, lorsque réunis en grandes masses, ils pouvoient déployer toutes les ressources de leur tactique. Mais César, dans ses quartiers d'hiver, avoit l'œil à tout (2). Il pénétra ces projets, et fonda les moyens de les dissiper sur le soin de les prévenir. Dans cette vue, il part d'Autun le dernier jour de décembre, et tombe à l'improviste sur les Bituriges (les Berruyers), que leur aisance rendoit avantageux et remuants, mais qui, n'ayant fait encore aucun préparatif, se trouvèrent accablés tout d'un coup, sans trouver d'autre ressource que la fuite chez leurs voisins. Ce fut une occasion à César d'attaquer 51.

(1) Plut. in Cæs. — (2) Cæs. de Bell. gall. l. VIII.

Av. J. C. 51.

ceux-ci, et tous, également pris au dépourvu, se déterminèrent également à la soumission. Cette campagne, entreprise au cœur de l'hiver, fut courte. Le quarantième jour César étoit de retour à Autun. Mais à peine y étoit-il arrivé, que ces mêmes Bituriges, qu'il venoit de combattre, réclamèrent ses secours contre les Carnutes, ces ardents promoteurs de toutes les dispositions hostiles contre les Romains. César se remit aussitôt en campagne avec les troupes qu'il trouva sous sa main et deux légions qu'il tira des quartiers les moins éloignés. Les Carnutes, incapables de lui résister, se dissipent à son approche, et lui abandonnent un pays ruiné dans les expéditions précédentes. César, forcé de borner ses exploits à faire du butin, laissa une garnison à Génabum, et se rendit chez les fidèles Rémois, qui avoient besoin de son aide contre les Bellovaques, qui, commandés par Corréus, chef aussi habile qu'intrépide, et par Comius d'Arras, et assistés de divers peuples voisins, se disposoient à les attaquer. César, avec quatre légions, se porta rapidement dans le Beauvoisis; mais il trouva le pays dévasté, n'y rencontra point d'ennemis, et n'apprit qu'au bout de quelques jours que, retranchés d'une manière formidable sur une montagne entourée d'un marais, les Bellovaques l'attendoient de pied ferme, dans la résolution de le combattre, s'il étoit en petit nombre, et de le harceler au contraire, s'il en étoit autrement. Sur cet avis, César, pour procurer un engagement dont il se promettoit l'avantage, ne laissa paroître que trois légions, et fit lentement suivre la quatrième, qui escortoit le bagage. Mais, soit que les Bellovaques se fussent doutés du piége, soit qu'ils

ne se jugeassent point encore assez forts, ils demeurèrent dans leur position, qui étoit à-peu-près inattaquable. Av. J. C. 51.

César l'estima telle, et manda au reste de ses troupes de le venir joindre. En attendant il fit tracer de l'autre côté du marais un camp également formidable par ses retranchements, ses forts et ses autres défenses; de part et d'autre on continua à s'observer : les rencontres n'avoient lieu qu'au fourrage, et c'étoit souvent au désavantage des Romains, qui, forcés de se répandre dans des habitations écartées pour y chercher des vivres, se trouvoient dans un isolement que la moindre embuscade rendoit funeste.

Cependant les Gaulois, redoutant de se voir renfermer sans vivres comme à Alise, pensèrent à congédier ceux qui étoient d'un moindre service; mais ils furent trahis par le jour dans leurs apprêts de départ. César, pour troubler encore plus cette retraite, hasarda de passer le marais, sur lequel il fit jeter des ponts, et campa au pied de la montagne, sans oser cependant engager un combat que l'ennemi, fort de sa position, n'eût pas redouté : surveillant seulement l'instant de la séparation, il l'épioit pour tenter alors une attaque; mais les Bellovaques, pénétrant son dessein, firent passer de main en main à la tête du camp des bottes de paille et des fascines sur lesquelles ils avoient coutume de s'asseoir en attendant le combat, et, à un signal convenu, y ayant mis le feu de toutes parts, il s'éleva une flamme et une fumée qui masquèrent leurs mouvements et qui fut un obstacle invincible à toutes les tentatives de la

Av. J. C. 51.

cavalerie, tant par la crainte de la flamme qui épouvantoit les chevaux, que par celle des embuscades que redoutoient les cavaliers.

Corréus, à quelque temps de là, en disposa une dont il se promettoit le plus grand succès; mais, trahi par un prisonnier, il fut surpris lui-même et succomba dans cette rencontre, après avoir donné mille témoignages de valeur et avoir refusé avec une opiniâtreté homicide le quartier que l'estime de son courage lui avoit fait offrir plusieurs fois. Sa mort entraîna la ruine des Bellovaques, qui envoyèrent aussitôt des députés pour se soumettre, et qui profitèrent de cette circonstance pour rejeter sur Corréus et sur une populace ignorante et dominatrice les résolutions qui les avoient entraînés dans cette guerre. César leur reprocha qu'ayant pris part l'année précédente à celle qui avoit armé toute la Gaule, ils avoient bien tardé à suivre l'exemple des autres peuples dans leur soumission; il ajouta qu'ils rejetoient vainement sur les morts leurs propres fautes, et qu'à tort ils prétendoient lui faire accroire que les intrigues d'un ambitieux et les caprices de la populace pussent prévaloir sur la volonté des hommes honnêtes et sur celle des magistrats; qu'au reste il vouloit bien se contenter du mal qu'ils s'étoient fait à eux-mêmes, et qu'il recevoit leurs otages. Comius ne fut pas compris dans la composition; de bonne heure il s'étoit dérobé par la fuite et avoit gagné les frontières de la Gaule; il se défioit des Romains, et ce n'étoit pas sans motif, depuis que, par une lâcheté insigne, le prétexte d'une entrevue que lui avoit demandée Labiénus avoit été l'occasion

d'un assassinat auquel il n'avoit échappé que par miracle. Av. J. C. 51.

César, en recevant les Bellovaques à composition, les avoit traités avec une sévérité qui n'étoit que dans ses paroles; mais de cette époque il crut que, sans compromettre la réputation de clémence qu'il s'étoit acquise, il devoit, s'il prétendoit laisser la Gaule effectivement soumise au terme de sa gestion, recourir enfin aux voies de rigueur. Le premier acte qu'il fit en conséquence de ce principe fut contre Ambiorix, dont il alla mettre de nouveau les états à feu et à sang, dans le desir de faire retomber sur sa tête tout l'odieux d'une dévastation dont sa perfidie étoit la cause; il confia à Labiénus le châtiment des Trévirs, et, tout étant pacifié dans le nord, il se transporta dans le midi, où ses secours étoient encore nécessaires.

Un rassemblement de mécontents s'étoit formé sous les murs de Limone (de Poitiers), et avoit pour chef l'Andien (l'Angevin) Dumnacus. Il assiégeoit cette ville demeurée fidèle aux Romains; Caninius, lieutenant de César, vint au secours, et fut attaqué, sans succès d'ailleurs, par Dumnacus; mais les forces étoient de part et d'autre dans une égalité qui auroit prolongé long-temps cet état d'indécision, si Fabius, autre lieutenant de César, ne fût venu à l'aide de Caninius. Leurs forces réunies eurent bientôt dissipé les insurgés. Fabius marcha dès-lors contre les Carnutes, vainquit leur opiniâtreté, et les contraignit enfin à donner des otages, mesure à laquelle ils s'étoient soustraits jusque-là. Il étendit ses progrès jus-

Av. J. C. 51. qu'aux contrées armoriques, qu'il ramena également à l'obéissance. Pour Caninius, il poursuivit chez les Carduques (dans le Quercy) Lutérius, un de leurs chefs, qui, avec le Sénonois Drapès, avoit recueilli les fuyards, et se proposoit d'inquiéter la province romaine. Mais les dispositions de Caninius le confinèrent dans sa province et le forcèrent à se fortifier dans Uxellodunum (Cap de Nac), ville située sur un roc d'un accès difficile, lors même qu'il n'eût offert aucune résistance.

Caninius, après avoir reconnu l'impossibilité d'emporter une telle place d'emblée, posta ses troupes sur trois hauteurs voisines et commença une circonvallation. Le souvenir d'Alise vint alarmer les assiégés. Lutérius, qui s'y étoit trouvé, opina à faire sortir une partie des troupes pour procurer des vivres à la ville, et, dès la nuit suivante, il en partit avec Drapès, laissant deux mille hommes seulement dans la place pour la garder. Bientôt ils eurent ramassé une grande quantité de blé; mais Lutérius, ayant tenté d'en introduire une partie, fut surpris et tout son monde tué ou dissipé. Drapès, attaqué dans son camp avant qu'il pût être instruit de cet événement, fut plus malheureux, il fut fait prisonnier; Caninius retourna dès-lors devant la place, où Fabius vint encore le joindre; mais la situation de la ville nécessitoit un plus grand concours de forces, et il fallut que César s'y portât lui-même. En s'y rendant par le pays des Carnutes, il crut devoir à la politique cruelle qu'il venoit de se créer de faire battre de verges Guturvatus, le principal auteur des soulévements des Carnutes, et de le faire ensuite décapiter: ce fut le pré-

lude d'un autre genre de barbarie qu'il devoit exercer envers ceux d'Uxellodun. Av. J. C. 51.

Ceux-ci, par la réduction de la garnison, avoient du blé en abondance, mais par leur position ils manquoient d'eau, et n'en tiroient que d'une fontaine située au pied de leurs murs. Il devenoit hasardeux de s'y rendre, si les Romains pouvoient se loger avantageusement dans les environs. Ce fut l'objet de travaux immenses qu'achevèrent ceux-ci, malgré la vive opposition des assiégés. La gêne qu'en éprouvèrent les derniers leur suggéra l'idée d'incendier ces constructions avec des tonneaux remplis de matières combustibles, qu'ils firent rouler sur les ouvrages, après y avoir mis le feu. Le desir d'accroître l'incendie d'une part, et de l'autre celui de s'y opposer, donnèrent lieu à un combat qui favorisoit les progrès de l'incendie, lorsque César ordonna un assaut général : ce n'étoit qu'une diversion; mais les assiégés, qui y furent trompés, coururent à leurs remparts et laissèrent les assiégeants maîtres de l'incendie. Les assiégés persistèrent néanmoins à tenir, continuant à user de la fontaine, bien que rarement et à leur grand péril. Mais les Romains étant parvenus, au moyen d'une mine, à la détruire tout-à-fait, il fallut qu'ils se soumissent au vainqueur. Barbare par politique, César fit couper la main à des braves qui soutenoient une légitime indépendance, et qu'il ne pouvoit se défendre d'estimer. Mais son ambition enchaînoit sa générosité, et il craignoit que celle-ci ne fût pour des peuples mal soumis un encouragement à la résistance, soit par la certitude de l'impunité, soit par l'espoir et la chance du succès, pour peu qu'ils pussent atteindre la

Av. J. C. 51.

fin d'une administration qui approchoit de son terme. Drapès, que l'on traitoit de brigand, parcequ'il avoit toujours été l'un des plus heureux partisans qui eussent fatigué les armées romaines, craignant un sort plus funeste encore que ses compagnons d'armes, se laissa mourir de faim.

César acheva la campagne par la soumission de l'Aquitaine, et alla passer l'hiver à Nématocène (à Arras), où il apprit la réduction de Comius. Antoine, chargé de le poursuivre, avoit détaché contre lui Volusénus, celui-là même que Labiénus avoit employé pour s'en défaire, et dont la haine s'étoit accrue de la honte et de l'inutilité de son forfait. Un jour qu'emporté par sa rage il poursuivoit vivement Comius, celui-ci tourne bride, fond sur Volusénus, le blesse mortellement à la cuisse, et se dérobe ensuite par la vitesse de son cheval : puis, satisfait apparemment par sa vengeance, ou hors d'état peut-être de résister davantage, il députe vers Antoine, se soumet à tout ce qu'il ordonnera de sa personne, le conjure seulement de lui épargner la honte ou l'effroi d'avoir désormais à comparoître devant un Romain. Antoine, touché de ses malheurs et des motifs de sa demande, la lui accorda sans difficulté et reçut ses otages. Sa soumission achevá celle de la Gaule, et en termina la conquête, après huit campagnes consécutives, dont trois furent employées contre les Helvétiens, les Bretons et les Germains. Cette époque importante dans l'histoire de la Gaule ne l'est pas moins dans celle de Rome, en ce qu'elle fut comme le signal de cette guerre civile fameuse qui devoit renverser son gouvernement et l'assujettir elle-même à César et à ses successeurs.

§. III.

DE L'AN 50 AVANT J. C. A L'AN 260 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis l'achèvement de la conquête du pays par Jules César, jusqu'aux premières incursions qu'y tentèrent les Francs.

Av. J. C. 50.

La neuvième et dernière année de César dans les Gaules y avoit été tranquille. Il l'avoit employée à se concilier les peuples qu'il avoit soumis, tant afin de conserver entière la gloire et la considération qu'il tiroit de cette conquête, que pour s'en faire au besoin une ressource pour parvenir au but où tendoit son ambition (1). Dans cette vue, il s'étoit borné, suivant Suétone, à imposer les Gaules à la modique redevance de quarante millions de sesterces (huit millions de francs) (2); et, des richesses immenses qu'il avoit ac-

(1) App. de Bell. civ. l. II. Diod. l. XL. Plut. in Cæs. et Pomp Cic. Epist. ad Atticum, l. VII.

(2) Mézeray dit un million d'or. J'ignore si c'est par évaluation des quarante millions de sesterces de Suétone (CCCC H-S), *quadringenties centena millia sestertii*, ou pour avoir trouvé cette expression dans quelque autre auteur; si enfin par un million d'or il entend un million d'écus (trois millions de livres), ou un million d'*aurei* romains; ce qui feroit vingt millions.

L'*aureus* en effet, de la valeur de 100 sesterces, étoit au temps de César à la taille de 40 à la livre de 12 onces, laquelle valoit alors

Av. J. C. 50.

cumulées par toutes les voies dans le cours de ses campagnes, s'acheta des créatures au-dedans et au-dehors. Il étoit temps qu'il se fît des amis : son gouvernement alloit expirer, et, pour ne point se retrouver homme

800 francs de notre monnoie. Ainsi l'*aureus* valoit 20 francs, et le sesterce (*sestertius*, *nummus*) 20 centimes ou 4 sous.

Les Romains comptoient encore par as, qui étoit l'unité monétaire; par deniers, ainsi nommés parcequ'ils valoient 10 as ou 4 sesterces; par onces d'argent, équivalentes à 7 deniers ; par onces d'or ou livres d'argent, de la valeur de 12 onces d'argent; par grands sesterces (*sestertia*), qui en valoient 1000 petits ; et enfin par talents de 60 mines attiques, chacune desquelles valoit cent dragmes attiques ou 100 deniers romains.

L'as étoit originairement une monnoie de cuivre, du poids de 12 onces, dont la valeur fut long-temps équivalente à celle de notre livre ou franc. Mais au temps de la première guerre punique, où l'on frappa pour la première fois de la monnoie d'argent à Rome, on réduisit l'as au sixième de sa valeur; et la République acquitta ses dettes avec le sixième de leur montant. L'as diminua encore depuis de poids et de valeur, et au temps de César il ne valoit plus que 8 centimes ou six liards environ de notre monnoie. (Voyez métrolog. de Paucton et de Romé de l'Isle, ou l'Enc. méth. Antiq. art. *monnoie*.)

L'usage de la livre d'argent de douze onces romaines (moins fortes d'un neuvième que l'once marchande) se perpétua dans les Gaules jusqu'au temps de Charlemagne, qui la divisa en 20 sous, et le sou en 12 deniers. Sous cette nouvelle forme, elle continua à y être employée, à ce qu'on croit jusqu'au règne de Philippe I. Après ce monarque, on y substitua le marc marchand de 8 onces, peut-être parceque les altérations successives du titre de la livre l'avoit rabaissée à la valeur de celui-ci. Mais le marc, pour cela, ne fut pas une monnoie, et la livre resta en possession d'en servir. Sa valeur seulement devint variable. On en compta plusieurs dans le marc, et plus ou moins selon l'abondance ou la rareté du numéraire. Sous Louis VI, fils de Philippe I, le marc valoit deux livres; ce qu'on infère de la valeur du marc d'or, fixé sous ce règne à 20 livres. On trouvera au tome II de cette Histoire la valeur du marc d'argent sous les successeurs de Louis VI. (Voyez Enc. méth. Fin. art. *marc*. *Arts et mét.* art. *monnoie et denier*.)

Av. J. C. 50.

privé sous Pompée, qui sans magistrature régnoit réellement à Rome, il se proposoit de postuler le consulat par procureur. Il s'y étoit fait autoriser l'année même du consulat de Pompée, qui d'abord avoit témoigné de l'opposition, et qui bientôt s'en étoit désisté, par la crainte d'être traversé lui-même par César dans la poursuite qu'il méditoit de la prorogation de son gouvernement des Espagnes, lequel devoit expirer un an avant celui de César dans les Gaules. Mais, parvenu à son but, il se repentit de sa complaisance, et, pressentant les vues ambitieuses de son rival, il essaya de le traverser. Dès l'année précédente il y avoit travaillé, et, par l'organe du consul M. Marcellus (1), il avoit proposé au sénat de révoquer César, ainsi que le privilége inoui qui lui avoit été attribué par le peuple. Mais cette demande illégale et intempestive au milieu du récit des exploits dont César ne cessoit de faire retentir le sénat n'y avoit eu aucune suite. Pompée renouvella cette année ses efforts. Il disposoit des nouveaux consuls, ennemis déclarés de César, et sur-tout du tribun Curion, autre antagoniste du proconsul, qui s'étoit chargé de remettre en avant la proposition de Marcellus. César déjoua toutes ces mesures en achetant le dévouement de Curion et le silence de l'un des consuls. Le premier, devenu sa créature, chercha d'abord mille prétextes pour éluder l'exécution de ses engagements avec Pompée, et quand, pressé par les instances du parti, il n'y eut

(1) Ce M. Marcellus, illustré par une harangue de Cicéron, étoit arrière-petit-fils du fameux Marcellus, vainqueur de Viridomare, d'Annibal et d'Archimède, et fut l'aïeul du Marcellus gendre d'Auguste, destiné par lui à l'Empire, et immortalisé par les vers de Virgile.

Av. J. C. 50.

plus moyen de reculer, il se tira habilement d'affaire en exposant au sénat qu'il falloit ou prolonger les deux rivaux dans leurs gouvernements, ou les forcer tous deux à abdiquer; mais sur-tout se bien garder, pour le salut de la République, de laisser armé l'un des deux à l'exclusion de l'autre. Cet avis, sous une apparence d'impartialité, et même de défiance républicaine, étoit tout en faveur de César, en ce que Pompée qui s'étoit fait proroger aussi dans son gouvernement, et qui avoit plus de temps à en jouir encore que César de celui des Gaules, devoit difficilement se prêter à abdiquer. Cependant il écrivit de la campagne au sénat que, quoiqu'on lui eût offert dans les temps, sans qu'il l'eût recherché, et son troisième consulat et la prorogation de son autorité proconsulaire, il étoit prêt, si le sénat l'exigeoit, à faire le sacrifice de la dernière à l'intérêt de l'état. Mais ce n'étoit point là sa véritable pensée, et le sénat qui s'en doutoit, et qui voyoit en lui un protecteur, se trouva embarrassé.

Curion profita de sa perplexité pour défendre, au nom du peuple, que l'on parlât de la démission de l'un ou de l'autre des deux rivaux; et parceque l'on avoit besoin de troupes en Syrie, il ordonna que chacun d'eux fourniroit une légion. Pompée redemanda alors à César l'une de celles qu'il lui avoit prêtées autrefois, en sorte que ce fut effectivement le dernier qui fournit les deux légions. Il répara aisément ce vide par des levées dans la Gaule et dans la Germanie, et, à l'aide des sommes immenses dont il pouvoit disposer, il doubla peut-être encore ses forces en doublant la paye de ses soldats. Fort de ces ressources, il écrivit au sénat, demandant que le peuple fût

Av. J. C. 50.

consulté sur la révocation des bienfaits qu'il tenoit de lui, ou, s'il devoit en être privé, que le même sort fût partagé par les autres gouverneurs de province. Il se promettoit de cette démarche de rester proconsul dans les Gaules, ou de pouvoir se plaindre avec quelque apparence de justice, et d'en tirer raison par la force. Le sénat ayant pris connoissance de sa lettre, le consul C. Marcellus, cousin-germain du consul de même nom de l'année précédente, mit aux opinions si César seroit maintenu dans son gouvernement, son temps étant expiré, et presqu'à l'unanimité il fut décidé que cette prorogation étoit contraire aux lois. Il demanda ensuite si c'étoit l'intention du sénat de priver Pompée de ses gouvernements pour le temps qu'il avoit encore à en jouir, et déja l'on décidoit que c'étoit une injustice, lorsque Curion demanda à son tour s'il étoit expédient à la République que Pompée demeurât en armes, lorsque César auroit désarmé. Cette considération nouvelle donna lieu à un nouveau décret, et, à la majorité de trois cent soixante et dix voix contre vingt-deux, il fut décidé que les deux concurrents désarmeroient à-la-fois. Soyez donc les esclaves de César, s'écria le consul furieux, et il sortit du sénat. Le décret au reste n'eut pas de suite, et, sur le bruit qui couroit que César passoit les Alpes, Marcellus fit arrêter que les deux légions qu'on lui avoit retirées seroient données à Pompée pour la défense de l'Italie. Cette partialité révolta César, et peut-être l'inculpation du consul lui fit-elle naître l'idée de la réaliser.

En effet, il passa les Alpes, mais seul d'abord, et il se rendit à Ravenne, dernière ville de son gouverne-

Av J. C. 49.

ment de la Cisalpine; de là il suivoit plus commodément les diverses intrigues de la capitale. Il négocioit encore, faisoit de nouvelles propositions, et restreignoit ses demandes à la conservation de ses gouvernements de la Cisalpine et de l'Illyrie, jusqu'au temps où il seroit promu de nouveau au consulat. Cicéron opina pour la conservation de l'Illyrie avec une seule légion: il amena même Pompée à ce tempérament. Mais l'austérité déplacée de Caton et la haine aveugle des nouveaux consuls L. Corn. Lentulus et C. Cl. Marcellus, frère de Marcus, élus tous deux par le crédit de Pompée et en dépit de la brigue de César, firent échouer cette mesure qui eût pu sauver la République. A peine étoient-ils entrés en fonction, qu'ils convoquèrent le sénat pour délibérer sur la démission à exiger de César, et sur un décret tendant à ce qu'il fût déclaré rebelle s'il ne désarmoit à un jour fixé: sentiment qui étoit d'opinion générale, et pour ainsi dire convenu, pourvu que Pompée désarmât aussi de son côté. Mais, le premier point obtenu, ils ne firent point délibérer sur Pompée. Marc Antoine, lieutenant de César et tribun du peuple alors, protesta contre cette mauvaise foi et contre le décret qui en étoit résulté, en sorte que l'on ne put passer outre: mais les consuls, ayant fait approcher des troupes, expulsèrent avec violence les tribuns opposants, qui se réfugièrent auprès de César, et alors fut porté le fatal décret qui devoit changer la forme de l'état, « que les consuls de l'année, et les pro« consuls en charge, Pompée et Cicéron, veilleroient à « la sûreté publique. »

Instruit de cette résolution, César prit aussi son parti. Il n'avoit près de lui qu'une seule légion, et ce peu de

Av. J. C. 49.

forces contribuoit à la sécurité de ses adversaires. Mais en tout temps il avoit su compenser tous les avantages de ses ennemis par celui de la célérité à prévenir leurs desseins. Sans perdre un moment il rassemble sa légion, harangue ses soldats, irrite leur ressentiment par le tableau des injustices qu'on lui fait éprouver, et par le spectacle de la majesté du peuple violée en la personne de ses tribuns. Il les excite à en tirer vengeance, et il les entend avec joie répondre à son appel.

Aussitôt il détache, avec quelques troupes, un officier affidé, qui, marchant sur Ariminum (Rimini), la première ville d'Italie au-delà des limites de la Cisalpine, y entre à l'improviste, et, sans affecter de s'en rendre maître, s'y établit de manière à y demeurer le plus fort. César avec le reste de sa légion le suit de près, franchit, non sans quelque émotion, le petit fleuve du Rubicon, qui séparoit l'Italie de la Cisalpine, et se constitue ainsi en guerre ouverte avec les consuls. Mais, à l'effet de prévenir la défaveur qu'une couleur de rebellion pouvoit donner à son parti, il affecta les plus grands égards pour les tribuns qui s'étoient rendus près de lui, et qui, comme représentants du peuple, paroissoient faire de la cause de César la cause même de la république. Ce premier pas fait, il rappelle ses légions de la Gaule, et, comptant sur l'effet de la surprise, il ne laissa pas de marcher toujours en avant avec le peu de troupes qu'il avoit sous la main.

D'Ariminum il se porta successivement à Arétium (Arezzo), Pisaure (Pesaro), Fanum (Fano), Ancône, Auximum (Osimo), et Asculum (Ascoli). La terreur étoit par-tout : les garnisons foibles, intimidées ou séduites, fuyoient, se rendoient ou se livroient même à

Av. J. C. 49. lui, et pendant ce temps ses renforts arrivoient. Il en profita pour assiéger Corfinium, où commandoit L. Domitius Ænobarbus, désigné par le sénat pour lui succéder dans la Transalpine. L'issue de ce siége eut quelque chose de romanesque. La garnison livra son chef. Celui-ci, pour ne pas dépendre de son rival, s'étoit empoisonné. César, qui l'ignoroit, lui ayant accordé non seulement la vie, mais la liberté même de retourner auprès de Pompée, faisoit naître dans son cœur des regrets bien amers, lorsque l'esclave qu'il avoit chargé du soin de préparer le poison vint le rendre à la vie, en lui confessant qu'il n'avoit pu se résoudre à suivre ponctuellement ses ordres, et que le breuvage qu'il lui avoit administré n'étoit qu'une potion soporative.

Des succès si rapides d'un côté, et la difficulté des levées de l'autre, déterminèrent Pompée à quitter précipitamment la capitale. Il se retira d'abord à Capoue, puis à Brindes, d'où, à l'aide des vaisseaux de la république, il fit passer son armée en Macédoine, se flattant d'y établir avec succès le théâtre de la guerre. Vaine espérance! qui compensoit à ses yeux la perte du trésor public de Rome et de l'Italie entière, qui, en moins de deux mois, étoient tombés sous la main de César.

Toujours habiles à profiter des moments, celui-ci fit aussitôt passer en Sicile et en Sardaigne des forces suffisantes pour en expulser les partisans de Pompée et assurer les subsistances de la capitale (1). Il auroit voulu suivre Pompée jusqu'en Grèce, mais il ne dis-

(1) Cæs. de Bell. civ. l. I et II.

posoit point encore d'un assez grand nombre de vaisseaux; et, en attendant qu'il pût se former une marine, il tourna ses soins du côté de l'Occident. Pour en être maître, il n'avoit plus que l'Espagne à conquérir. Afranius et Petréius, deux lieutenants de Pompée, d'une réputation connue, y commandoient pour lui. César résolut de conduire lui-même cette expédition. Il regagna les Alpes; mais à peine les eut-il descendues, qu'il fut étonné de rencontrer des ennemis auxquels il ne s'attendoit pas. C'étoient les Marseillois qui avoient arrêté de lui fermer leurs portes.

Av. J. C. 49.

Il manda leurs magistrats, qui répondirent à ses instances qu'amis constants de la république, mais inhabiles à prononcer entre Pompée et lui, tous deux également bienfaiteurs de leur ville, ils seroient à l'un et à l'autre tant qu'ils les verroient unis entre eux, et qu'au contraire ils les excluroient l'un et l'autre aussi long-temps qu'ils seroient divisés. C'étoit une fausseté; et César ne tarda pas à être instruit que Domitius, le même qu'il avoit rendu à la liberté à Corfinium, immolant la reconnoissance à ce qu'il croyoit apparemment un devoir, avoit déterminé les Marseillois, auxquels il avoit conduit des renforts, à le nommer leur chef et à se déclarer contre César. Pour venger cet affront, César mit le siége devant la ville, et en confia la conduite à Trébonius, son lieutenant, pendant qu'avec le reste de ses troupes il se rendoit en Espagne. Sur toutes choses, il lui recommanda d'éviter un assaut, dont les suites pouvoient devenir funestes à une ville que, pour divers motifs, il vouloit ménager. Avec ces ménagements, il fallut du temps à Trébonius pour obliger les habitants, puissamment aidés de leurs richesses, de

9.

Av. J. C. 49.

leurs talents et de leur courage, à venir à composition; mais deux combats sur mer, où douze galères, que César venoit de faire construire à Arles, eurent l'avantage sur les vaisseaux de la ville, déterminèrent enfin les Marseillois à entrer en négociation. Ils supplièrent Trébonius d'attendre les ordres de César, sur les conditions auxquelles ils remettroient leur place. Trébonius crut remplir le vœu de ses instructions en accédant à cette demande, et de part et d'autre les hostilités cessèrent. Mais, pendant que les Romains se reposoient avec confiance sur la tréve et sur les apparences pacifiques des assiégés, ceux-ci, abusant de la bonne foi et de la modération du chef, font une sortie inattendue, et brûlent et détruisent les machines de guerre dont ils avoient eu le plus à souffrir. Il fallut que Trébonius recommençât péniblement un nouveau siége. A force d'art, de patience et de travaux, il réduisit encore les assiégés à faire des propositions; mais, plus avisé cette fois, il se mit en possession de la ville. Aussi indulgent d'ailleurs qu'il s'étoit montré d'abord, il laissa à César à prononcer sur le sort des habitants à son retour. Domitius, avant son entrée, avoit eu le bonheur de fuir sur un vaisseau, en trompant la vigilance de D. Brutus, qui bloquoit le port: il rejoignit Pompée à Pharsale et y périt.

César ne tarda point à reparoître victorieux du parti qui tenoit en Espagne pour Pompée. Malgré de grands talents et du concert entre eux, Afranius et Pétréius avoient été contraints, dans un intervalle de quarante jours, à mettre bas les armes dans l'Espagne citérieure, et s'étoient vus réduits à cette extrémité plus encore par la tactique habile de leur adversaire que par son

épée. L'admiration que fit naître cette campagne savante, ajoutée aux autres titres de César à la gloire, lui amena sans combat le reste des légions de Pompée au-delà de l'Ebre; il repassa avec celles-ci dans les Gaules, où il devoit les licencier sur les bords du Var; et ce fut avec cet appareil triomphant qu'il fit son entrée à Marseille. Il avoit à punir en elle l'accueil fait à un ennemi, sa résistance et sa trahison; mais, toujours désarmé par le succès, César pardonna aux habitants : il les dépouilla d'ailleurs d'une partie de leurs richesses et de tous leurs moyens de défense. Av. J. C. 49.

De Marseille il retourna à Rome; et là, autant par amour du pouvoir, que pour en imposer plus facilement au vulgaire, par les enseignes légitimes de la puissance, il se fit revêtir de l'autorité consulaire : politique habile que n'eurent point ses ennemis, et dont César ne tarda pas à recueillir le fruit en plus d'une occasion, où il lui suffit de ce titre imposant pour prévenir ou pour comprimer plus d'une résistance. Il est hors de notre sujet de le suivre dans une expédition qui n'a plus de rapport avec la Gaule; mais il n'est peut-être pas superflu de remarquer, comme époque chronologique assez naturellement liée à l'histoire de celle-ci, que ce fut dans la campagne qui succéda à la réduction entière de la Gaule, par la prise de Marseille, que se livra cette fameuse bataille de Pharsale, suivie de près de la mort de Pompée, et qui donna l'empire du monde à son rival. 48.

César, en s'éloignant de la Gaule, avoit pourvu aux moyens de s'assurer de sa fidélité. La fleur de sa noblesse et de ses braves faisoit la force de ses armées, et, avec l'art de les associer à ses travaux, il avoit fait

Av. J. C. 48.

évanouir tout soupçon qu'ils pussent n'être que des otages. Victorieux de tous ses ennemis, il paya les services des Gaulois par toutes les faveurs qui purent se concilier avec la domination. Il s'étudia à rendre leur joug léger, et l'imposition modique qu'il établit sur eux pour l'entretien de huit légions commises à la garde du pays fut loin d'atteindre aux sommes immenses prodiguées et perdues par eux dans leurs dissentions domestiques.

A la mort de César, qui eut lieu cinq mois seulement après la vaine pompe de ses triomphes sur les trois parties du monde, Munatius Plancus étoit gouverneur de la Gaule transalpine, où il fonda la ville de Lyon, et Décimus Brutus l'étoit de la Cisalpine. Tous deux, lieutenants de César, tenoient de lui leurs gouvernements, et le dernier sur-tout, admis à son intime confiance, et qu'il avoit institué son héritier à défaut d'Octave, sembloit devoir lui être attaché par tous les liens de la reconnoissance: cependant il avoit été l'un des plus ardents promoteurs de la conspiration tramée contre lui par M. Brutus et par Cassius (1). Antoine, dont le consulat expiroit, et dont l'ambition se trouva éveillée et favorisée par les circonstances, convoita le gouvernement de Décimus, comme singulièrement propre à établir son autorité dans la capitale, à raison de la proximité où il s'en trouvoit: mais parceque le sénat, qui pénétroit ses vues, y mettoit obstacle, il eut recours au peuple, auquel il remontra l'indécence de laisser un témoignage de la munificence de César entre les mains du moins excusable de ses meurtriers;

(1) Appien. l. III. Vell. Paterc. l. II, c. 34, etc. Plut. in Cæs.

Av. J. C. 44-43.

et, fort du plébiscite qu'il en obtint, il marcha aussitôt contre Décimus, qu'il tint assiégé dans Modène. Le sénat qui, après une espèce de réconciliation entre les amis et les ennemis de César, avoit ratifié la distribution des gouvernements entre eux, voyant son autorité méprisée par la démarche d'Antoine, le déclara ennemi de la patrie, sur la proposition de Cicéron, qui publia alors ses éloquentes et funestes Philippiques. Les deux consuls Hirtius et Pansa furent envoyés contre lui, ainsi que les troupes qu'avoit levées de son côté Octave, fils adoptif de César et petit-fils de sa sœur, lequel, malgré son exrême jeunesse, jetoit et disposoit avec habileté les fondements de sa grandeur future. Antoine fut défait près de Modène; mais les deux consuls y payèrent leur succès de leur vie. Le sénat, toujours méfiant, enleva alors à Octave le commandement de l'armée, qui sembloit lui être dévolu par la mort des deux autres généraux, et chargea Décimus, devenu libre, de poursuivre Antoine dans les Alpes. Celui-ci, qui n'avoit de refuge que les Gaules, fit pressentir Plancus, qui y commandoit trois légions, et Lépide, l'un des amis et des plus chauds partisans de César, nommé au gouvernement de l'Espagne, mais qui se trouvoit encore dans les Gaules, où il disposoit de sept légions. Tous deux hésitoient sur le parti qu'ils avoient à prendre. Antoine, inspiré alors autant par son courage que par sa situation, marche droit à Lépide, pose son camp sans défense auprès du sien, entame avec lui une négociation, dans laquelle il lui représente le danger commun des amis de César, s'ils ne réunissent leurs forces; et, dans le cours des pourparlers, il lui débauche si complétement son armée, qu'elle abandonne

Av. J. C. 44-43. son général et qu'elle proclame Antoine. Plancus et Pollion viennent se joindre à lui, et ce fugitif, qui, peu de jours auparavant, sembloit à la veille de sa perte et peut-être du supplice, se voyoit alors à la tête de dix-sept légions, et presque en état de donner lui-même la loi. Octave n'avoit pas attendu ce moment pour lui proposer une réunion, dont le motif étoit de venger César. Le talent qu'il avoit eu, à l'aide de sa petite armée et du crédit de Cicéron, de se faire nommer consul à dix-huit ans, en remplacement de Pansa, et de disposer à ce titre des forces de la république, le mettoit au moins en égalité de pouvoir avec Antoine. Tous deux trouvoient de l'avantage à se réunir; mais, dans la défiance où ils ne pouvoient manquer d'être l'un à l'égard de l'autre, après les différents qui les avoient divisés d'abord, ils jugèrent prudent d'admettre entre eux un tiers, qui, sans leur faire ombrage par ses moyens, en eût assez néanmoins pour prévenir de mauvais desseins. Leur choix tomba sur Lépide; et c'est de cette intrigue que naquit, dans une île du Panaro près de Modène, le second triumvirat, plus renommé encore pas ses proscriptions que par le renversement absolu du gouvernement de la républiqne, et l'envahissement des provinces de l'Empire, que se partagèreut entre eux ces trois ambitieux.

42. Les Gaules échurent à Antoine; mais, après la bataille de Philippes, où Brutus et Cassius, les derniers tenants de la république, eurent été défaits par Octave et Antoine, ce dernier s'étant jeté sur les provinces d'Orient, son éloignement donna lieu à Octave de s'emparer des Gaules, pour n'en être plus dépossédé. A l'occasion d'une révolte de l'Aquitaine et d'une ir-

ruption des Suéves, il y fit passer M. Vipsanius Agrippa, l'un de ses plus habiles lieutenants, qui réduisit les uns et les autres, et qui embellit la Gaule de plusieurs voies romaines, qui partoient de Lyon, où il faisoit sa résidence. Il le rappela au bout de deux ans, d'abord pour l'opposer à Sextus Pompée, qui, maître des îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse, désoloit la Méditerranée, et ensuite à Antoine, lorsqu'il se fut tout-à-fait brouillé avec lui. Av. J. C. 38.

Ce fut Agrippa qui procura à Octave le gain de la célèbre bataille d'Actium, la plus importante peut-être de toutes celles qui aient jamais été livrées. L'éloignement de cet habile général releva le courage des Morins (des Flamands), qui secondèrent une nouvelle tentative des Suéves sur la Gaule; mais ils furent également comprimés par Carinas, préfet de la Belgique, et la victoire qu'il remporta sur eux fut assez éclatante pour qu'Octave lui fît l'honneur de triompher avec lui. 31. 28.

L'année qui suivit cet avantage fut une année de paix pour tout l'Empire, et le temple de Janus fut une seconde fois fermé par Octave. Il l'avoit été la première après la bataille d'Actium. Ce fut alors qu'il institua la garde prétorienne, composée de dix cohortes de mille hommes chacune, et qu'il reçut du sénat le surnom d'Auguste, titre qui passa à ses successeurs, comme celui de César à l'héritier présomptif de l'Empire. Quelque temps après il se fit encore attribuer le pouvoir souverain, sous l'apparence modeste de l'inviolabilité tribunitienne. Décernée d'abord pour cinq ans, puis pour dix, il eut soin de se faire renouveler cette dignité à l'expiration de chacune de ces 27.

Av. J. C. 27.

nouvelles périodes (1). La même année, Auguste allant soumettre les Asturiens et les Cantabres, profita de cette circonstance pour affermir sa domination dans la Gaule même, dont le joug commença dès-lors à s'appesantir. Dans les états qu'il tint à Narbonne en cette circonstance, il augmenta le tribut imposé par César; et, à-peu-près dans le même temps, il ordonna un dénombrement complet de la population, qui fut désormais composée de trois ordres: des sénateurs ou anciens nobles, qui seuls avoient droit aux grandes dignités de leurs cités; des curiaux, presque exclusivement en possession des emplois municipaux, et qui étoient ainsi nommés de ce qu'ils étoient inscrits sur le rôle des curies, comme possédant un emploi honnête et ayant une origine honorable; des ingénus enfin, ou des possesseurs, dénomination sous laquelle étoient compris les habitants de la campagne et les artisans des villes, que leur état d'ignorance et leur défaut d'éducation excluoient, quoique libres, de toute fonction politique. Il soumit les uns et les autres à la jurisprudence romaine, dont l'autorité s'est perpétuée en grande partie jusqu'à nos jours, et qui a encore servi de base à nos nouvelles institutions judiciaires.

Auguste établit aussi dans les Gaules une hiérarchie nouvelle de pouvoirs administratifs. Il conserva les quatre grandes divisions connues sous les noms de Narbonnoise, Aquitaine, Celtique et Belgique; mais il répartit plus également entre elles les cent peuples

(1) Mézer. av. Clovis. Enc. méth. *art.* Gallia. Epit. Liv. l. CXXXIV.

environ qu'elles renfermoient dans leur sein (1). Cette opération se fit en annexant à l'Aquitaine et à la Belgique quelques unes des cités ou peuplades de la Celtique, qui perdit alors son nom, pour prendre celui de Lyonnoise. Ainsi limitées, elles formèrent quatre des vingt-six départements ou diocéses (2), entre lesquels Auguste divisa tout l'Empire, et qui étoient gouvernés, douze par des consulaires à la nomination du sénat et du peuple, et quatorze par des présidents, au choix de l'empereur. Les dernières provinces ordinairement frontières étoient munies de troupes que commandoient les agents du prince, magistrats tout à-la-fois de robe et d'épée, tandis que les consulaires, toujours en paix, n'avoient de décoration que la toge. Le politique empereur, dans ce

Av. J. C. 27.

(1) Enc. méth. *art.* Gallia et romanum imperium.

(2) Les vingt-six diocèses d'Auguste furent supprimés par Adrien, qui divisa tout l'Empire en onze régions, comprenant soixante treize provinces. Ce furent l'Italie, deux provinces; l'Afrique, trois; les Gaules, quatre; la Bretagne, deux; l'Illyrie, dix-sept; l'Egypte, quatre; l'Orient, treize; la Thrace, six; le Pont, huit; et l'Asie, onze.

Constantin, après lui, subdivisant les contrées et les provinces, partagea tout l'Empire en quatre grandes préfectures:

Celle des Gaules renfermant vingt-neuf provinces, sous les trois vicariats de l'Hispanie, des Gaules et de la Bretagne.

Celle d'Italie, vingt-neuf provinces, sous le proconsulat d'Afrique, et les quatre vicariats de Rome, de l'Italie septentrionale, de l'Afrique et de l'Illyrie.

Celle d'Illyrie, onze provinces, sous le proconsulat d'Achaïe et les deux vicariats de Macédoine et de Dacie.

Celle d'Orient enfin, renfermant quarante-sept provinces, sous le proconsulat d'Asie, le comté d'Orient, la préfecture d'Égypte, et les trois vicariats d'Asie, de Pont et de Thrace.

Av. J. C. 27.

partage des provinces, annonçoit vouloir abandonner au sénat tout l'honneur, et ne se réserver que les travaux; mais son but, parfaitement rempli, avoit été de s'attribuer effectivement tout le pouvoir. Des quatre diocéses de la Gaule, la Narbonnoise seule étoit consulaire (1).

(1) Trois cents ans après Auguste, Probus, en partageant la Narbonnoise en deux provinces, et la Belgique en trois, forma sept provinces, qui furent la Viennoise, la Narbonnoise, l'Aquitaine, la Lyonnoise, la Belgique, la Germanie première ou supérieure, et la Germanie seconde ou inférieure. Dioclétien en étendit le nombre jusqu'à douze, en divisant la Belgique en trois provinces, sous les noms de première et seconde Belgique, et de grande Sequanoise, qui comprenoit l'Helvétie. La Lyonnoise en première et seconde; et en annexant à la Gaule deux provinces alpines, les Alpes Grées et Pennines, et les Alpes maritimes ou Cotties. Enfin, par de semblables subdivisions, Constantin ou Gratien portèrent les provinces gauloises au nombre de dix-sept, ainsi qu'il suit:

ALPES.
1. Alpes Grées et Pennines. Monstiers, métrop. St. Maurice. Pet. et Gr. St. Bernard, Martinach, etc.
2. Alpes maritimes ou Cotties. Embrun, métrop. Senez, Vence, Monaco, Mont-Genèvre, etc.

NARBONNOISE.
3. Viennoise. Vienne, métrop. Valence, Arles, Marseille, Grenoble, Genève, etc.
4. Ire Narbonnoise. Narbonne, métrop. Toulouse, Lodève, Nîmes, Uzès, etc.
5. IIme Narbonnoise. Aix, métrop. Apt, Sistéron, Gap, Fréjus, Antibes, etc.

AQUITAINE.
6. Ire Aquitaine. Bourges, métrop. Clermont, Mende, Albi, Limoges, etc.
7. IIme Aquitaine. Bordeaux, métrop. Saintes, Poitiers, Angoulême, Périgueux, Agen, etc.
8. IIIme Aquitaine ou Novempopulanie. Auch, métrop. Tarbes, Oléron, Bazas, Bayonne, etc.

Av. J. C. 18-6.

Agrippa, devénu gendre d'Auguste après la mort de Marcellus, reçut de lui de nouveau le gouvernement des Gaules. Dans le séjour qu'il y fit alors, ou dans le précédent, il contracta avec les Ubiens, qui avoient passé le Rhin, la première alliance que ces peuples aient faite avec les Romains. Leur cité vit naître Agrippine, sa petite-fille, mère de Néron, et celle-ci dans la suite y ayant fait passer une colonie de vétérans, la ville en prit le nom de *Colonia Agrippina*, qu'elle a retenu jusqu'à nos jours sous celui de Cologne. Agrippa, au bout d'un an, fut remplacé par Tibère, fils aîné de Livie, femme d'Auguste, et de Ti-

CELTIQUE.

9. Ire LYONNOISE. Lyon, métrop. Mâcon, Châlons, Langres, Autun, etc.
10. IIme LYONNOISE. Rouen, métrop. Lizieux, Bayeux, Avranches, Séez, Évreux, etc.
11. IIIme LYONNOISE. Tours, métrop. Angers, Nantes, Vannes, Rennes, le Mans, etc.
12. IVme LYONNOISE. Sens, métrop. Troyes, Auxerre, Meaux, Paris, Chartres, Orléans, etc.

BELGIQUE.

13. Ire BELGIQUE. Trèves, métrop. Metz, Toul, Verdun, etc.
14. IIme BELGIQUE. Reims, métrop. Soissons, Amiens, Arras, Boulogne, Cambray, etc.
15. GRANDE SÉQUANOISE. Besançon, métrop. Bâle, Avanche, Zurich, Nyon, etc.
16. Ire GERMANIQUE ou SUPÉRIEURE. Mayence, métrop. Worms, Spire, Strasbourg, etc.
17. IIme GERMANIQUE ou INFÉRIEURE. Cologne, métrop. Liège, Clèves, Nimègue, Leyde, etc.

Chacune des métropoles avoit une cour ou juridiction supérieure; et la métropole de la première province, parmi celles qui avoient éprouvé une subdivision, possédoit un degré d'honneur de plus, sous le nom de Primatie.

Av. J. C. 18-6. bère Claude Néron, son premier mari (1). Bientôt l'empereur se rendit lui-même dans les Gaules, à l'occasion d'un soulévement des Sicambres, qui avoient massacré les exacteurs romains, et pour surveiller en général les mouvements des Germains entre le Rhin et l'Elbe, peuples qui ont droit à notre intérêt particulier, comme étant les véritables ancêtres des Francs. La Gaule elle-même avoit besoin d'être contenue. Pillée avec impunité par un certain Licinius, affranchi de César, qu'Auguste y avoit envoyé avant Agrippa, le mécontentement s'étoit accru du fameux dénombrement qu'il avoit ordonné dans tout l'Empire, et que Drusus, second fils de Livie, avoit fait exécuter dans les Gaules avec la plus grande rigueur. Cette disposition avoit blessé l'orgueil des Gaulois, qui se crurent assimilés par cette mesure à de vils troupeaux. La présence de l'empereur étouffa ces germes de révolte, et les principaux de la Gaule convoqués à Lyon y votèrent même, en l'honneur d'Auguste, un temple magnifique, auquel soixante peuples contribuèrent; et dans le même temps la flatterie lui élevoit d'autres autels à Narbonne, à Béziers, à Nîmes et à Bonn. Auguste marqua son séjour dans les Gaules par l'érection de divers monuments et par la fondation de plusieurs villes auxquelles il donna son nom ou celui de son père adoptif, ainsi qu'à plusieurs autres déja existantes (2).

(1) Tacite, Ann. l. XII, 27. Diod. l. LIV. Strab. l. IV. Epitom. Liv. l. CXXXVII.

(2) Telles furent *Augusta Tricastinorum*, Saint-Paul-Trois-Châteaux; *Apta Julia*, Apt; *Forum Julii*, Fréjus; *Albaugusta*, Albi; *Augustoritum*, Limoges; *Augusta Ausciorum*, Auch; *Aquæ Augustæ Tarbellicæ*, Dax; *Vicus Julii*, Aire; *Augustodunum*, Autun; *Juliobona*, Lillebonne; *Juliomagus*, Angers; *Cesarodunum*, Tours,

Le calme qu'il rétablit dans les Gaules permit à Drusus de passer en Germanie : ce jeune prince avoit planté ses étendards et élevé ses trophées sur les bords de l'Elbe, lorsqu'une chute de cheval l'enleva à ses triomphes, n'étant encore âgé que de trente ans. Drusenheim, proche Strasbourg, atteste encore son passage dans ces contrées. Tibère, son frère aîné, lui succéda dans le commandement, et, marchant toujours pied à pied et sans rien donner au hasard, il fit la guerre avec sagesse et avec succès. Il força les Sicambres à recevoir la loi et à se voir transplanter au-delà du Rhin. Au terme de cette expédition, et la sixième année avant notre ère, Auguste, pour la troisième fois depuis son règne, ferma le temple de Janus, et l'univers respira pendant douze ans. Av. J. C. 18-6.

C'étoit au commencement de cette période pacifique que devoit naître Jésus-Christ, le prince de la paix, mais d'une autre paix que celle que donne le monde; de celle qui réconcilie la terre avec le ciel, en procurant à l'homme, dégradé par le crime, des ressources pour recouvrer son innocence. Alors seulement se réalisèrent ces fictions du paganisme, qui faisoient habiter la divinité avec les hommes, et qui la faisoient converser familièrement avec eux. De cette époque, la connoissance d'un Dieu unique, renfermée jusqu'alors dans un coin de la Syrie, se répandit avec rapidité par toute la terre, et de pauvres pêcheurs furent les instruments de cette révolution. Dénués de tous moyens na- 6-5.

Augustobona, Troyes; *Augusta Trevorum*, Trèves; *Cæsaromagus*, Beauvais; *Augustomagus*, Senlis; *Augusto Suessionum*, Soissons; *Augusta Veromanduorum*, Saint-Quentin; *Augusta Rauracorum*, Augst près de Bâle.

Av. J. C. 6-5. turels, mais forts d'un témoignage à l'épreuve de la mort (1), au mépris de la croyance de tous les peuples, ils proclamèrent et firent triompher une doctrine nouvelle, aussi étonnante par sa pureté que par sa perpépuité. Prodige irrécusable, qui atteste la divinité du premier missionnaire! prodige impossible, s'il n'eût été qu'un homme et qu'un apôtre d'imposture!

De l'ère vulgaire 1. Tibère étoit alors à Rhodes, où il vivoit en particulier, soit qu'une intrigue de cour l'y eût fait exiler, soit qu'il s'y fût retiré de lui-même, pour s'éloigner de Julie, qu'Auguste l'avoit forcé d'épouser après la mort d'Agrippa, et qu'il n'osoit ni accuser, ni répudier. Auguste, éclairé enfin sur la conduite de sa fille, en fit justice lui-même par l'exil; et peu après, à l'occasion de quelques soulévements des Germains, il fit passer Tibère en Germanie, et se rendit lui-même dans les Gaules pour le soutenir au besoin (2). Ce prince, qui, par les suggestions de l'habile et ambitieuse Livie, l'avoit déja fait son gendre, avoit encore payé d'avance ses services, en l'adoptant concurremment avec le jeune Agrippa. Tibère parut justifier ce choix par les succès qu'il eut en Germanie, et par ceux qu'il obtint encore quelques années après en Pannonie et en Dalmatie.

Cependant Quintilius Varus, qui l'avoit remplacé

(1) *Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ..., annuntiamus vobis.* Ce que nous avons ouï de nos oreilles, vu de nos yeux, palpé de nos mains, touchant le Verbe de vie, qui étoit dès le commencement de toutes choses..., c'est là ce que nous vous annonçons. (Joan. Ep. I, c. 1.)

(2) Vell. Paterc. l. II, c. 50-60. Tac. Ann. l. I. 5.

Av. J. C. 8-14.

en Germanie, s'étoit laissé surprendre sur le Weser par les Germains soulevés, et conduits par Hermann ou Arminius, toujours célébré depuis comme le héros de la Germanie. Dix ans auparavant, ce prince chérusque (brunswickois) avoit été fait citoyen romain par Auguste, et élevé même à la dignité de chevalier. Trois légions entières furent détruites par lui. Varus et ses officiers se tuèrent eux-mêmes, pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs, et pour se soustraire aux supplices qu'ils firent effectivement subir à leurs prisonniers. Cette nouvelle accabla Auguste; il crut voir les Germains aux portes de Rome, et, pour s'opposer à des projets qu'il leur étoit possible peut-être de réaliser, il ordonna de nombreuses levées. Mais, soit que la terreur eût glacé les courages, soit par quelque autre motif inconnu, personne ne se hâta de s'enrôler. En vain Auguste déclara-t-il infâmes une multitude de citoyens qui se refusèrent à son appel, et les priva-t-il de leurs biens; en vain en livra-t-il même plusieurs à l'exécuteur, il fut réduit à composer sa nouvelle armée de quelques vétérans en petit nombre et d'affranchis levés à la hâte et pris de toutes parts. Tibère fut mis à la tête de ces levées avec Germanicus son neveu, fils de Drusus et d'Antonia, nièce d'Auguste, que l'empereur lui avoit fait adopter après la mort des deux fils d'Agrippa. Tibère demeura trois ans dans les Gaules pour rassurer ce pays contre les invasions des Germains, et pénétra enfin en Germanie, où il s'attacha à provoquer Arminius, sans toutefois le combattre; la gloire de le vaincre étoit réservée à Germanicus. Pour Tibère, envoyé en Illyrie par Auguste, il en repartit avec hâte, sur l'avis que lui

Av. J. C. 8-14. donna sa mère du déclin de la santé de ce prince. Il reçut son dernier soupir à Nôle, l'année du consulat de Pompée et d'Apuléius, et lui succéda à l'Empire.

21. Les Gaules, déja pillées sous l'administration d'Auguste, furent livrées aux derniers excès sous le gouvernement dur et insouciant de Tibère. Les particuliers et les villes qui avoient conservé un revenu se virent également accablés d'impôts, de dettes et d'usures. Le mécontentement étoit au comble, et il ne falloit que la moindre étincelle pour allumer un incendie (1). Florus, dans la Belgique, et Sacrovir, chez les Eduens, conçurent la pensée de mettre à profit ces dispositions pour rendre à leur pays son ancienne indépendance. Leurs émissaires, disséminés par toute la Gaule, se répandent en propos séditieux; ils représentent la pesanteur des tributs, l'immensité des dettes, l'orgueil et l'inhumanité des gouverneurs, la mésintelligence qui règne parmi les troupes depuis la mort tragique de Germanicus, l'opulence naturelle à leur pays, et la pauvreté de l'Italie, la foiblesse enfin des armées romaines, une fois qu'elles seroient privées de l'assistance qu'elles recevoient de l'étranger et sur-tout de la leur propre.

Mais, pour faire réussir une pareille entreprise, ce n'étoit point assez de soulever les peuples, il falloit donner de l'ensemble à leurs mouvements, et c'est ce qui manqua en cette occasion. Les Angevins et les Tourangeaux, en se déclarant prématurément, se virent accablés par les Gaulois eux-mêmes, que dirigeoient quelques cohortes romaines. Sacrovir, en cette

(1) Tac. Ann. l. III.

occasion, combattoit dans les rangs des Romains, la tête nue, en signe d'un plus entier dévouement, mais réellement pour être reconnu de ses compatriotes et éloigner de lui le danger. Florus, traversé par un ennemi personnel qui divisa ses forces et qui se joignit même aux Romains contre lui, ne put opérer qu'un soulèvement partiel. Sa petite troupe, encore peu aguerrie, pénétroit dans les Ardennes, lorsqu'elle fut rencontrée par l'ennemi et culbutée au premier choc. En vain il se déroba au désastre des siens; cerné un peu plus tard, et dans l'impossibilité de fuir, il se donna lui-même la mort. Un sort pareil attendoit Sacrovir, encore qu'il fût parvenu à réunir cinquante mille combattants. Mais la majeure partie de ses levées, composée de la jeune noblesse de la Gaule qui venoit prendre des leçons de belles-lettres dans la capitale des Eduens, avoit plus de confiance et d'ardeur que de science militaire, et tarda peu à céder aux efforts et à la tactique des Romains. Sacrovir, réduit à lui seul, se réfugia d'abord à Autun, puis il quitta cette ville, dans la crainte d'y être pris, et il se retira, avec ses plus fidèles amis, dans un village voisin. Là, le péril devenant plus pressant, ils se tuèrent eux-mêmes, après avoir livré leur retraite aux flammes, afin de soustraire leurs corps mêmes aux outrages de leurs ennemis.

Av. J. C. 21.

Les lieutenants de Tibère furent moins heureux du côté de la Germanie. Ils éprouvèrent même de la part des Frisons un échec que dissimula l'empereur. Abymé dans les voluptés de l'île de Caprée, indifférent désormais à la gloire, et livré à tous les tourments d'une ame non plus jalouse, mais soupçonneuse, il crai-

Av. J. C. 21. gnoit qu'un général, qui rétabliroit les affaires en Germanie, n'acquît assez de crédit pour lui enlever l'Empire.

33. La dix-neuvième année de son régne, JÉSUS-CHRIST expioit en Judée, sur la croix, les crimes du genre humain, et, par une vie nouvelle dont lui seul avoit pu donner les préceptes et l'exemple, il appeloit tous les hommes à se faire l'application de ses souffrances. Quatre ans après, le foible Pilate, qui l'avoit condamné, fut rappelé à Rome pour cause de malversation. Il n'y arriva qu'après la mort de l'empereur (1). Caligula, qui succéda à Tibère, l'envoya en exil à Vienne. Hérode Antipas, devant qui JÉSUS avoit comparu, devoit aussi trouver un lieu d'exil dans les Gaules; et Lyon lui fut assigné pour sa retraite par le même Caligula. Long-temps auparavant, et la sixième année de l'ère vulgaire, Hérode Archélaüs, son frère aîné, fils comme lui d'Hérode-le-Grand ou l'Infanticide, et successeur immédiat de celui-ci au trône de Judée, avoit pareillement été exilé à Vienne par Auguste.

37. Caius Caligula succéda à Tibère, comme étant fils de Germanicus et de la vertueuse Agrippine, petite-fille d'Auguste. Mais ce monstre n'eut aucune des vertus de ses aïeux. Extravagant et cruel tout à-la-fois, et ne reconnoissant l'exercice de la puissance suprême que dans la faculté de faire le mal impunément, il n'est genre de folie et de cruauté auquel il ne se soit livré pendant les trois ans qu'il pesa sur le genre humain (2). Nul, sous son régne, ne fut certain de son

(1) Tacit. Ann. l. XV, c. 44. Joseph. Antiq. l. XVIII. — (2) Sueton. in Calig.

existence; point de précautions d'ailleurs qui pussent mettre à l'abri des caprices d'un tyran sanguinaire, qui trouvoit des motifs égaux de condamnation dans le crime et dans la vertu, dans la pauvreté et dans la richesse, dans le silence et dans l'indiscrétion, dans la modestie et dans l'ostentation, ou qui plutôt n'avoit nul besoin de motifs pour dévouer à la mort quiconque étoit assez malheureux pour éveiller, non pas sa haine, mais seulement son attention. A peine investi de la puissance souveraine, il lui prit envie d'être conquérant et de se signaler par une expédition en Germanie. Il n'en toucha que la frontière, ne vit pas un ennemi, et sa course, tant dans les Gaules que sur la rive du Rhin, fut une pure comédie. Cependant il vint passer l'hiver à Lyon, pour se remettre de ses fatigues, et le séjour qu'il y fit fut funeste à la Gaule. Non content de continuer à l'écraser d'impôts, ces vexations ne suffisant pas encore à sa cupidité, il proscrivoit les riches pour confisquer leurs biens, et s'en félicitoit sans pudeur, comme d'un jeu lucratif qui lui rapportoit des millions en peu d'instants. Au printemps, il fit mine de vouloir passer en Bretagne. Cette expédition fut semblable à celle de Germanie. A peine avoit-on quitté le rivage, qu'il donna ordre de rentrer au port, et il retourna à Rome triompher des Germains et des Bretons. Avant de quitter la Gaule, il l'enrichit cependant d'un phare, près de Gessoriac ou Boulogne. Ce monument, restauré par Charlemagne, et connu sous le nom de la Tour d'ordre, s'écroula à l'avénement de Louis XIV au trône. Il fonda encore à Lyon des combats d'éloquence, parcequ'il avoit des prétentions à s'y connoître; mais, par une bizarrerie où ressortoit son

Av. J. C. 37. caractère féroce, les orateurs vaincus devoient, ou effacer leurs compositions avec la langue, ou être battus de férules, ou plongés dans le Rhône. Chœréas, l'un des tribuns de sa garde, pour se soustraire à l'effet des suspicions du tyran sur son compte, en délivra l'Empire par un assassinat.

41. Un imbécille succéda à un furieux. Claude, frère de Germanicus, avoit été retenu jusqu'alors éloigné de tout emploi, pour raison de son inaptitude. Dans l'incertitude générale, un caprice des soldats le porta sur le trône. Né à Lyon, la Gaule n'eut pas à s'enorgueillir de lui, mais elle eut à s'en louer (1). Il épousa successivement l'infame Messaline, qu'il envoya à la mort, et l'ambitieuse Agrippine, sa niece, qui se défit de lui. Sous ce prince foible, l'Empire ne laissa pas de recevoir du lustre des généraux qu'il mit en place, ou qui s'y trouvèrent. Vespasien, Galba, Corbulon, firent prospérer les armes romaines; le premier dans la Bretagne, et le dernier en Germanie. Ce ne fut que sous son régne que la Bretagne fut véritablement soumise. Il s'y rendit pour en recevoir l'hommage, après que ses généraux l'eurent conquise, et il la quitta pour en aller triompher à Rome.

Jusqu'à la huitième année de son régne, les rapports personnels de Claude avec la Gaule s'étoient bornés au voyage dans lequel il l'avoit traversée pour se rendre dans la Bretagne. Mais à cette époque, voulant donner au pays qui l'avoit vu naître un témoignage de son affection, il accorda le droit de cité romaine à la province narbonnoise, et l'affranchit de tout tribut. Il

(1) Suet. in Claud. Tacit. Ann. l. XI, 23-25.

étendit ses faveurs jusqu'à la Gaule chevelue (1), et à la suite d'un discours qu'il prononça dans le sénat, et qui, gravé sur deux tables de cuivre conservées à Lyon, est parvenu ainsi jusqu'à nous, il y fit rendre un décret pour admettre les nobles de la Gaule et particulièrement les Eduens aux places vacantes alors dans le sénat. Enfin il poursuivit l'entière destruction des Druides, déja proscrits par Auguste et par Tibère, pour leurs odieux sacrifices. La majeure partie se réfugia dans la Bretagne. Quelques uns échappèrent aux recherches, et perpétuèrent leur institution jusqu'au cinquième siècle. Av. J. C. 41.

Ce fut peu d'années après qu'Agrippine, bien différente de sa vertueuse mère, porta sur le trône, par un crime, le fils qu'elle avoit eu de Domitius Ænobarbus, arrière-petit-fils de celui que nous avons vu compétiteur de César au gouvernement des Gaules. C'est ce Néron, dont le nom est devenu proverbe pour qualifier le plus odieux tyran, et qui, adopté par Claude, et devenu son gendre, lui succéda au préjudice de Britannicus, son fils (2). Pendant quatorze ans que l'Empire gémit sous la verge de fer du nouvel empereur, la Gaule partagea le sort commun; mais ce fut de son sein que partit le premier des coups qui devoient le renverser. Néron cependant affectionnoit les Gaules, et sur-tout la Narbonnoise. La cinquième année de son règne, il avoit contribué avec libéralité à la reconstruction de la ville de Lyon, détruite par un incendie, cent 54.

(1) La Gaule, proprement dite, étoit appelée Chevelue (*Comata*), par opposition à la province romaine dite *Braccata* des *braies*, ou longues chausses que portoient ses habitants.

(2) Senec. Epist. 91. Xiphilin.

Av. J. C. 54. ans précisément après sa fondation, et six avant celui qu'il fut accusé d'avoir allumé lui-même à Rome. Quelles que fussent au reste ses faveurs, elles ne s'étoient point étendues jusqu'à la relaxation des impôts : au contraire, ils s'étoient accrus exorbitamment, et de manière à faire prévaloir le mécontentement sur la reconnoissance.

Julius Vindex, propréteur des Gaules, dont il étoit originaire, profita de ces dispositions pour soulever les peuples. L'autorité, devenue complice en lui de ses desseins, contribua à les favoriser. Les légions romaines, stationnées presque en totalité sur les frontières pour observer les mouvements des Germains, ne purent s'opposer à ses intrigues dans l'intérieur, où douze cents hommes seulement veilloient plutôt à la police qu'à la garde du pays. Vindex rassemble donc les chefs des divers peuples, les séduit par une vive représentation des malheurs de l'Empire et des infamies du tyran, forme une armée avec leur concours, lève dès-lors ouvertement l'étendard de la révolte, et cependant dépêche en Espagne vers Galba, que sa naissance, son âge et ses talents avoient investi d'une grande considération, et l'excite à se mettre à la tête d'un rassemblement qui avoit pour but de venger le genre humain. Objet des soupçons de Néron, Galba saisit avidement une ouverture où il voit sa propre conservation, et, sans perdre de temps, il marche droit à Rome. Au seul bruit de cette nouvelle, l'alarme se répand dans le palais, la garde se dissipe, Néron délaissé prend la fuite, et le sénat abâtardi, se relevant de son abjection, le déclare ennemi de la patrie. Un simple détachement de cavalerie est envoyé pour l'arrêter. Presque réduit

Av. J. C. 54.

à lui seul, il alloit tomber entre leurs mains, lorsque la terreur des supplices, venant à intimider sa pensée, lui inspira la résolution de s'arracher la vie.

Pendant son régne, Lucius Vétus, chef des légions de la Germanique supérieure (l'Alsace), conçut l'utile projet d'employer leur loisir à joindre la Saône et la Moselle, dont les sources sont voisines, et par ce moyen de faire communiquer les deux mers (1). Gracilis, lieutenant dans la Belgique, fit avorter cette heureuse conception. Il opposa à Vétus le défaut de son autorité en des provinces qui ne lui étoient pas spécialement soumises, et l'éclat même de cette opération qui, tendant à capter la bienveillance de la Gaule, pourroit éveiller les soupçons jaloux du maître. Sous un prince comme Néron, une telle considération étoit prépondérante, et le projet fut abandonné.

Cependant Vindex avoit tenté la fidélité des légions des deux Germaniques. Leurs chefs inclinoient à le seconder; mais les soldats, comblés des dons du tyran, lui étoient dévoués. Loin de faire cause commune avec lui, Virginius Rufus, l'un de ces chefs, fut obligé de marcher pour le combattre, et alla mettre le siége devant Besançon. Vindex accourut au secours de cette place. Les deux généraux se virent et parurent s'entendre : mais leurs soldats, par éloignement ou par malentendu, se traitèrent en ennemis, au grand désavantage de l'armée de Vindex, qui, mal informé lui-même de l'événement, et croyant ses affaires désespérées, se donna là mort. Rufus, à la nouvelle de celle de Néron, fut proclamé empereur par ses soldats; mais,

(1) Tac. Ann. l. XIII, c. 53.

Av. J. C. 54. soit vertu, soit prudence, il les refusa. Galba ne l'en destitua pas moins, et envoya Vitellius pour le remplacer.

68. Galba ne répondit point aux espérances que l'on avoit conçues de lui. Ce n'est point qu'il n'eût les talents nécessaires au gouvernement; mais, successeur des Césars, il lui manquoit ce prestige de considération que donne la naissance, droit incontestable, qui se concilie le respect et l'obéissance, indépendamment même de la conduite. Galba, sévère et avare, réprimant l'insolence du soldat, ainsi qu'eût pu le faire un prince légitime, et dédaignant de l'acheter par des libéralités qui avoient été promises, non point par lui, mais en son nom; assez injuste et assez impolitique d'ailleurs pour se défaire de ceux qui l'avoient traversé, et pour charger de tributs les peuples qui avoient tardé à le reconnoître, tels que les Trévirs et les Lingons, souleva bientôt tous les esprits. Chacun des généraux se crut à l'Empire des droits aussi légitimes que lui, et chaque armée des prérogatives égales pour donner un chef à l'état. De là vint que, presque en même temps, Othon, à Rome, et Vitellius, dans les Germaniques, se virent proclamés empereurs par une soldatesque indocile, spéculant avidement sur le gain qu'elle avoit à espérer d'eux, et fort peu soucieuse des maux que l'Empire avoit à craindre de ces vils débauchés, qui avoient partagé toutes les orgies de Néron.

69. Après neuf mois de régne, Galba, massacré par les prétoriens, eut pour successeur immédiat Othon, qui les avoit soulevés et qui les combla de ses largesses. D'autre part, les soldats de Vitellius, empressés de procurer l'Empire à leur général, le devancèrent en

Italie, sous la conduite de Valens et de Cécinna, ses lieutenants (1). Ils avoient à traverser la Gaule. Son soulévement passé contre Néron, et sa soumission présente à Galba, étoient deux griefs dont ils furent bien aises de s'autoriser pour vivre à discrétion dans leur marche. Metz, malgré une réception honorable, eut le sort d'une ville prise d'assaut; quatre mille de ses habitants furent massacrés sans sujet. Les Eduens furent rançonnés et contraints de fournir des vivres sans rétribution. Vienne ne se préserva que par les plus humbles soumissions, et par une gratification de trois cents petits sesterces (soixante francs) à chaque soldat. Les Helvétiens enfin, qui avoient fait mine de résister, furent écrasés et soumis ensuite aux plus rigoureux traitements. Ce fut après ces glorieux exploits que les deux généraux descendirent en Italie, et gagnèrent sur les troupes d'Othon, près de Crémone, une sanglante bataille, qui coûta quarante mille hommes aux deux partis. Othon, instruit de ce désastre, refusa de tenter encore la fortune aux dépens du sang des braves qui vouloient bien mourir pour lui; il préféra se dévouer à la mort, et il se la donna, après avoir fait part à ses soldats des motifs de sa résolution, et les avoir invités à se procurer les bonnes graces du vainqueur. Vitellius dès-lors se rendit à Rome sans obstacle, et vint y recueillir les fruits de la victoire de ses lieutenants. Mais, étranger à tout noble sentiment, il ne fit que manifester davantage sur le trône les vices dont il étoit infecté, et la gloutonnerie sur-tout qui lui avoit déja fait une renommée, n'étant encore que simple

Av. J. C. 69.

(1) Tac. Hist. l. I et II. Xiphilin.

Av. J. C. 69.

particulier. Une conduite aussi vile, en versant sur lui le mépris public, lui préparoit une destinée plus tragique encore que celle d'Othon.

Au rapport de Tacite (*Hist.*, *liv.* 5, *c.* 13), c'étoit alors une opinion généralement répandue dans toute la Judée que l'Orient alloit prévaloir, et que de la Judée même devoient partir des hommes qui se rendroient maîtres de l'univers. Cette espèce d'oracle, qui a été si manifestement accompli en la personne de pauvres pêcheurs qui devoient conquérir l'univers à la doctrine de la vérité, étoit autrement entendu par les Romains, qui l'appliquoient à Vespasien et à Tite, et par les Juifs, qui y voyoient l'annonce infaillible d'une splendeur prochaine. Cet espoir alla si avant et enflamma tellement leur courage, qu'aigris d'ailleurs par les vexations et les mépris des Romains, ils eurent la témérité de recourir aux armes pour s'affranchir de leur joug. Néron, pour le maintenir, avoit envoyé en Judée Vespasien, illustré déja par son expédition dans la Bretagne. A la mort du tyran, Vespasien avoit successivement prêté serment d'obéissance à Galba, à Othon et à Vitellius. Cependant ses qualités personnelles et les succès qu'il avoit obtenus en Judée, où il s'étoit rendu maître de tout le pays, à l'exception de Jérusalem, le faisoient juger par ses soldats bien plus digne d'occuper le trône que les tyrans sanguinaires qui se l'arrachoient tour-à-tour. Ce sentiment étoit si général et si prononcé parmi eux, que, lorsque Vespasien leur fit lecture de la formule du serment à prêter à Vitellius, l'armée entière demeura muette. Des prédictions vraies ou fausses, mais habilement répandues, de la grandeur future de Vespasien, et les intrigues de ses amis, qui mirent en

avant des hommes sans conséquence pour le saluer empereur, commencèrent la rupture avec Vitellius. Les légions de Syrie et d'Égypte s'empressèrent de répondre aux vœux de celles de Judée. Bientôt s'y joignirent celles de Mœsie et de Dalmatie, excitées sur-tout par deux légions de Pannonie, qui avoient tenu pour Othon, et qui avoient été comme reléguées en ce pays après leur défaite à Bédriac, près de Crémone. Plus voisines du théâtre de la tyrannie, ces légions abandonnent subitement l'Illyrie, et, sous le commandement d'Antonius Primus, plus estimé comme militaire que comme citoyen, elles se hâtent de gagner l'Italie. Par une destinée singulière, elles réparent, dans les mêmes champs de Bédriac, la honte de la défaite que, quelques mois auparavant, une partie d'entre eux y avoit subie; mais elles souillent leur victoire par mille atrocités dans le pillage et l'incendie de Crémone, qui leur avoit ouvert ses portes. Tel étoit le malheur de ces temps, que les chefs ne pouvoient contenir ni la cupidité ni l'indiscipline du soldat, et qu'une armée n'obtenoit guère d'avantage sur une autre que parcequ'il se rencontroit un peu moins d'insubordination dans ses rangs que dans ceux de l'ennemi. Av. J. C. 69.

Antoine, s'éloignant de ce théâtre de ruines et de carnage, ne tarda pas à porter son camp aux portes de Rome. L'indolent Vitellius, après avoir négligé le salut de l'Empire et le sien propre, alors qu'il en étoit encore temps, flottoit dans ce moment entre divers partis qu'on l'engageoit à prendre. Le résultat de tant d'irrésolutions fut son adhésion à l'abdication que lui proposa Antoine, sous la réserve de l'opulence et de la sécurité pour le reste de ses jours.

Av. J. C. 69.

Mais les Germains, qui avoient décidé et maintenu sa fortune jusqu'alors, s'opposent à ce qu'ils appellent son humiliation. Rome devient dès-lors un champ de bataille. Le Capitole, où s'étoit retiré le frère de Vespasien, est attaqué et réduit en cendres par les Germains, qui eux-mêmes succombent ensuite sous les efforts des soldats d'Antoine. Le malheureux Vitellius, réduit à se cacher dans le palais qu'on l'avoit forcé d'occuper de nouveau, est découvert par un tribun d'Antoine, et devient le jouet de la soldatesque, qui, après l'avoir rassasié d'outrages et couvert de blessures, abandonna son corps aux Gémonies (1), comme on le pratiquoit à l'égard des malfaiteurs. Il n'avoit régné que huit mois depuis la mort d'Othon. L'armée victorieuse s'abandonna de nouveau à tous les excès qui l'avoient déja déshonorée à Crémone, et cinquante mille habitants, qui avoient vu avec indifférence les efforts opposés des combattants, et qui avoient applaudi tour-à-tour au parti le plus fort, devinrent victimes de l'avarice et de la cruauté des vainqueurs. Il ne fallut pas moins que la présence de Vespasien pour rétablir enfin l'ordre et la sécurité dans Rome. Il y entra en triomphe avec Tite, son fils, qui venoit de prendre Jérusalem et de la ruiner de fond en comble.

Pendant que ces choses se passoient à Rome, une partie de la Gaule étoit agitée de mouvements de révolte qui menaçoient de la gagner tout entière (1). Les Bataves, à l'extrémité la plus reculée de son terri-

(1) Lieu où l'on exposoit à Rome les corps des criminels après l'exécution.

(1) Tac. Hist. l. IV et V.

toire, et enfermés dans une île circonscrite par l'Océan d'une part, et de toutes les autres par le Rhin, formèrent le noyau de la rébellion. Mal assujettis aux Romains, ils ne leur payoient d'autre tribut que celui d'une jeunesse militaire, qui faisoit la force de sa cavalerie. Mais, quelque léger, quelque honorable même que fût ce genre d'assujettissement, il humilioit leur orgueil. Civilis, un de leurs concitoyens, conçut le projet de profiter des circonstances pour en affranchir son pays, et pour arracher même aux Romains la Germanie et la Gaule, et s'en former peut-être un Empire pour lui-même. Issu du sang des rois de son pays, la noblesse de son origine put lui inspirer ces vastes pensées; le ressentiment y joignit ses conseils. Pour récompense de vingt-cinq années de services dans les armées romaines, il s'étoit vu chargé de fers sur un soupçon et envoyé à Néron. Absous depuis par Galba, il étoit inquiété de nouveau par Vitellius.

Av. J. C. 69.

Ce fut dans ces entrefaites qu'Antoine, qui cherchoit à susciter de toutes parts des embarras à Vitellius, excita Civilis à la révolte. Celui-ci saisit avec avidité une occasion si favorable à ses desseins et s'autorisa du nom de Vespasien, en travaillant en effet pour lui-même. Bientôt il eut soulevé les Bataves, que mécontentoit alors une levée rigoureuse; il forma en même temps une ligue avec les Frisons et les Caninéfates, leurs voisins, et se procura enfin de faciles intelligences dans l'armée romaine et dans la flotte, remplies l'une et l'autre de Bataves. A la première rencontre qu'il eut avec les Romains, ceux-ci, privés tout-à-coup de ces appuis sur lesquels ils se

Av. J. C. 69.

reposoient, furent battus, sans pouvoir prévenir ce malheur, et perdirent tous leurs vaisseaux. Dans un second combat, le même genre de défection procura les mêmes avantages à Civilis; mais il ne put empêcher les Romains de faire leur retraite en bon ordre sur le camp de Vétéra (Santen, un peu au-dessous de Wesel), poste important sur le Rhin, qu'Auguste avoit fait fortifier autrefois pour tenir en bride les Germains.

Dans le même temps, un détachement de vétérans bataves, qui, par les ordres de Vitellius, se rendoit en Italie, rebroussa chemin sur les avis de Civilis, lequel se vit alors à la tête d'une véritable armée. Mal assuré néanmoins encore du succès, il crut prudent et politique à-la-fois de faire reconnoître Vespasien à ses soldats, et il dépêcha au camp de Vétéra, pour engager les Romains qui s'y étoient réfugiés à s'unir à lui par les mêmes serments. La fierté romaine fut choquée de cette prétention d'un barbare à lui conseiller son choix: aussi le camp répondit-il fièrement qu'il étoit fidéle à Vitellius, et que le transfuge batave qui osoit lui faire une proposition indécente n'avoit rien à démêler dans les affaires de Rome, mais devoit s'attendre seulement à la juste peine due à sa perfidie.

Piqué de ce dédain, Civilis, avec un renfort de Germains, marcha sur Vétéra, où cinq mille légionnaires, mal pourvus de vivres, défendoient un camp tracé pour deux légions. Mais en vain les diverses nations dont son armée étoit composée rivalisent de courage, leurs attaques, faites sans aucun art, furent aisément repoussées par un soldat expérimenté, caché derrière

ses retranchements, et Civilis fut contraint de convertir le siége en blocus. 69.

Hordéonius Flaccus, chef alors des armées romaines dans cette contrée, se disposoit à secourir Vétéra : mais, âgé et valétudinaire, il ne pouvoit déployer une grande activité. Le soldat lui en faisoit un crime, et attribuoit même à complicité les succès de Civilis. Un mécontentement sourd circuloit dans toutes les tentes, et n'attendoit que l'occasion pour se convertir en une insurrection déclarée. Dans ces entrefaites arrive au camp un courrier de Vespasien, qui engageoit Flaccus à embrasser son parti. Pour réponse, le foible général fait lire l'invitation en public, déclare que sa correspondance à l'avenir sera remise aux porte-enseignes et communiquée aux soldats, fait charger de chaînes le courrier pour l'envoyer à Vitellius, et, en retour de ces actes de complaisance, croit pouvoir s'assurer sans danger de l'un des mutins qui souffloient le feu de la révolte, et faire un exemple sur lui. Mais celui-ci, pour se venger, ose se donner pour l'agent secret des intelligences de Flaccus avec Civilis, et se plaint que l'on cherche à perdre un malheureux sans importance, pour effacer la trace du crime et de la trahison. La colère du soldat s'enflamme de cette réflexion, et le soulévement croissoit avec rapidité, lorsque Vocula, lieutenant d'une légion, monte sur le tribunal, saisit l'imposteur, l'envoie au supplice, et par cet acte de fermeté étouffe sur-le-champ la sédition. Il lui valut encore le commandement de l'armée, que le vœu général lui déféroit, et dont l'indolent Flaccus s'empressa de se décharger sur lui. Mais, de quelque inflexibilité que le nouveau commandant

69. fît preuve chaque jour, il ne fut pas en son pouvoir de prévenir divers actes d'insubordination, qui faillirent même coûter la vie à son lieutenant, et il ne put que les punir: car, jusqu'au moment où il en fut victime lui-même, il ne démentit pas un seul instant son caractère.

Avant de s'approcher de Vétéra, Vocula crut devoir exercer d'abord des levées sans expérience, et forma un camp à Gelduba sur le Rhin, près de Novése (de Neuss), à trente-six milles de celui de Vétéra. Civilis, instruit de la prochaine arrivée de ce secours, se disposa à en prévenir l'effet par une nouvelle attaque sur le camp qu'il tenoit bloqué. Il la forma de jour sans aucune réussite; il la continua de nuit avec plus d'espérance et avec aussi peu de succès. Réduit à reprendre le blocus, il essaya de tenter la fidélité des assiégés par ses promesses, ainsi que par les nouvelles désastreuses qu'il leur faisoit passer de la bataille de Bédriac et de l'incendie de Crémone, nouvelles dont l'influence se faisoit déja sentir, et dans les Gaules, qui se refusoient aux levées, et dans les armées, qui se divisoient, et où, en général, le soldat tenoit pour Vitellius, et l'officier pour Vespasien. Civilis ne resta pas cependant dans une nullité absolue. Il conçut le hardi projet d'attaquer à l'improviste le camp même de Gelduba, et il réussissoit à l'enlever, si le hasard n'eût amené aux Romains, pendant l'action, un renfort qui n'étoit pas mandé, qui surprit également les deux partis, et qui par cette raison devoit procurer l'avantage à celui qui s'en trouvoit secouru.

Civilis ne retira de son expédition que quelques étendards et des captifs en petit nombre, dont il fit trophée

devant les assiégés de Vétéra, pour leur persuader 69.
qu'il avoit remporté une victoire éclatante. Mais l'un des prisonniers les détrompa, et paya de sa vie cette généreuse indiscrétion. Vocula ne tarda point à confirmer son rapport, et planta ses étendards à la vue du camp assiégé. Il avoit ordonné d'en tracer un pour lui; mais le soldat, accoutumé à faire prévaloir ses caprices, voulut le combat, et l'engagea en désordre, malgré la défense du général. Civilis y étoit préparé et sembloit devoir recueillir le fruit de sa prévoyance. Déja les séditieux déclamateurs, qui avoient affecté tant de bravoure, lâchoient pied, et c'en étoit fait de l'armée romaine, si quelques braves, tenant ferme, n'eussent permis à ceux de Vétéra de seconder leurs efforts. Civilis, blessé dans la mêlée, tomba de cheval, et cet incident procura la victoire aux Romains; mais ils ne surent pas en profiter. Ils s'amusèrent à réparer le camp de Vétéra, que Civilis ne pouvoit plus inquiéter, et ils donnèrent à celui-ci le temps de se remettre de ses blessures et de rétablir ses affaires. Il employa le repos qu'on lui laissa à couper les convois des Romains, et il y réussit avec tant de succès, que Vocula jugea nécessaire de ne confier qu'à lui-même le soin de les protéger. Ce fut un nouveau sujet de discorde dans son armée. Les uns, par la crainte de la famine ou de la trahison, veulent l'accompagner, et les autres, précisément pour les mêmes causes, veulent le contraindre à rester. De là une double sédition. Pendant l'inaction forcée qu'elle entraîne, Civilis enlève Gelduba, et remporte encore un avantage de cavalerie. L'indiscipline du soldat s'accroît de ces revers, qu'il ne cesse d'imputer à ses chefs. Il réclame de Flaccus une gratifica-

69. tion, dont les fonds avoient été faits par Vitellius. Celui-ci la dispense au nom de Vespasien, et la rebellion en prend de nouvelles forces. Dans sa fureur, accrue de tous les désordres de la débauche et de l'ivresse, le soldat court à la tente du vieux général, l'arrache de son lit, le massacre, et Vocula n'échappe au même sort que par la fuite. L'armée, sans chefs, en devint plus foible devant Civilis, et de nouveaux échecs y suscitèrent de nouvelles divisions. Une partie, toujours attachée à Vitellius, rétablit ses statues, quoiqu'il fût mort; l'autre rappela Vocula, et prêta serment à Vespasien.

Ce prince, une fois reconnu, Civilis ne pouvoit plus feindre; aussi jeta-t-il le masque de la dissimulation; et cette démarche, loin de nuire à sa cause, avança ses desseins au-delà même de ses espérances. L'attachement bizarre des légionnaires pour Vitellius, ou plutôt pour sa mémoire, lui donna une partie de ces mêmes soldats qui le combattoient, et qui aimèrent mieux prêter serment à l'Empire des Gaules, que de suivre les drapeaux de Vespasien; et le reste, effrayé de son petit nombre, depuis sur-tout la désertion nouvelle des Trévirs et des Lingons, qui embrassèrent ouvertement le parti de Civilis, tarda peu à entrer en négociation avec ces mêmes déserteurs, et sacrifia au vil appât de l'or sa foi, ses étendards, ses chefs et sa patrie. Vocula auroit pu échapper à ces traîtres; mais, indifférent à son propre sort, il n'étoit touché que de la honte de son armée. Il essaya de rappeler ses soldats à l'honneur; il fit retentir à leurs oreilles la voix de la patrie; il leur développa les moyens de sécurité dont ils étoient en possession, et leur exposa avec chaleur et

l'opprobre de leur foi violée et leur sujétion à des barbares faits pour leur obéir. Quelques uns furent ébranlés ; mais le plus grand nombre ne prenoit plus conseil que de la fureur et de la cupidité. Un scélérat se trouva parmi eux pour frapper son général, et pas un seul bras ne se leva pour le défendre. 69.

Le Trévir Classicus entre alors dans le camp avec tout l'appareil impérial. Les soldats jurent entre ses mains fidélité à l'Empire des Gaules ; les officiers supérieurs sont mis à mort, et une députation est envoyée au camp de Vétéra pour inviter les braves qui le défendoient encore à suivre l'exemple que leur donnoit l'armée. Une injurieuse clémence étoit offerte à la soumission, et des supplices menaçoient la résistance. Réduits par la famine aux dernières extrémités, ces guerriers généreux ne devoient point recueillir les fruits qu'ils s'étoient promis de leur constance. Tout ce qui pouvoit servir à prolonger la vie avoit été consommé ; la faim impérieuse les contraignit au sacrifice de leur honneur ; et, pour obtenir du pain, ils reconnurent l'Empire des Gaules. Dépouillés de leurs armes, et privés de tout bagage, on leur fit abandonner l'enceinte qu'ils avoient si glorieusement défendue, et on leur donna une escorte de Germains pour leur sûreté ; mais, à cinq milles du camp, l'escorte elle-même fondit sur ces malheureux, et en fit un horrible carnage. Un seul lieutenant échappé au massacre fut mis au nombre des offrandes réservées à Véléda, fée ou prophétesse chez les Bructères, laquelle passoit pour avoir prédit ces événements. Deux autres légions furent transférées avec plus de fidélité de Novèse à Trèves, mais non sans de perpétuelles alarmes de la part des soldats, qu'effrayoit le

69. sort de ceux de Vétéra. Leurs enseignes abattues, leurs drapeaux dénués d'ornements, au milieu des étendards brillants des Gaulois, une marche silencieuse, une longue file de soldats comme pour une pompe funèbre, un chef barbare enfin donnant l'ordre à des Romains, formoient, pour tous les peuples situés sur la route, un spectacle nouveau, dont ils ne dissimuloient pas l'impression. Une seule aile de cavalerie osa en témoigner son indignation, et, après avoir massacré le meurtrier de Vocula, qui se rencontra sur ses pas, elle se sépara courageusement de la troupe, au mépris des menaces du commandant gaulois.

Civilis, qui prêtoit son appui à la ligue, mais qui prétendoit bien ne travailler que pour son propre compte, accroissoit ses forces de celles de ses voisins, dont il se formoit des recrues après les avoir soumis. Ce fut dans une de ces expéditions guerrières et politiques que, se jetant avec une imposante hardiesse au milieu de la mêlée: « Tongres, s'écria-t-il, nous ne voulons « procurer l'empire des nations ni aux Bataves, ni aux « Trévirs: loin de nous cette arrogance. Soyez nos alliés, « et, selon votre volonté, je suis alors ou votre chef, ou « l'un de vos soldats. » A ce spectacle inattendu de témérité et de confiance, les armes tombent de toutes les mains, et, d'une voix unanime, il est déclaré général.

Plus rapproché du centre de la Gaule, Sabinus, qui avoit la vanité de descendre de César, par la foiblesse criminelle de l'une de ses aïeules, avoit aussi rompu les liens de la dépendance à Langres, et s'étoit fait proclamer empereur (1). Mais, dépourvu de la prévoyance

(1) Plut. Œuv. mor. de l'amour.

et de la fermeté nécessaires à un chef de parti, il s'étoit avisé, sans préparatifs suffisants, d'attaquer les Séquanois, demeurés fidèles à leurs engagements. Défait par eux, il se crut perdu sans ressources; et, au lieu de solliciter un pardon qu'il eût obtenu les armes à la main, il n'avoit plus songé qu'à se faire oublier. Dans ce dessein, il se rendit chez lui, mit le feu à son habitation, pour faire croire qu'il s'y étoit brûlé lui-même, et s'enferma dans des souterrains que lui seul connoissoit, et où, par les soins d'Éponine, son épouse, qui lui donna deux enfants dans cette espèce de tombeau, il se déroba neuf ans à toutes les recherches. Soit qu'il se crût alors suffisamment effacé de la mémoire de ses ennemis, soit qu'il espérât qu'un laps de temps aussi considérable auroit amorti les anciennes impressions de sa révolte, il se hasarda au-dehors. Mais il fut reconnu et traduit devant Vespasien, qui oublia pour lui sa clémence, et qui, également insensible au supplice long et prématuré de Sabinus dans son souterrain, au généreux dévouement de la vertueuse Éponine et à l'innocence de leurs enfants, les envoya tous à la mort. Ce règne, dit Plutarque, ne vit rien de si déplorable, ni qui fît plus d'horreur aux hommes et aux dieux. 69.

L'échec de Sabinus refroidit parmi les Gaulois le zèle de l'indépendance. Leurs députés, convoqués par les Rémois, discutèrent s'il leur étoit plus opportun de conserver la paix dont ils jouissoient encore, ou de poursuivre la liberté douteuse qu'on les flattoit de conquérir. Mais, en cas de révolte, quel peuple fourniroit le chef qui dirigeroit leurs bras? et, en cas de succès, quelle ville recevroit l'honneur de devenir leur métropole? De là, et de beaucoup d'autres incertitudes

69. semblables, devoient naître mille causes de jalousie, que le maintien seul de la paix pouvoit prévenir. Tel fut aussi le résultat des opinions. Les Lingons seuls et les Trévirs, excités par Valentin, un de leurs orateurs, discoureur plus habile que savant général, se refusèrent au vœu commun et se livrèrent à leur fortune.

On pensoit cependant à Rome à pourvoir aux besoins de la Gaule. Déja Mucien, le plus ardent promoteur de la fortune de Vespasien, et qui l'avoit précédé dans la capitale, y avoit fait passer Cérialis, qui s'étoit distingué à la prise de Rome; et il se disposoit à s'y transporter lui-même avec Domitien, le second fils de l'empereur. Quatre légions envoyées d'Italie traversoient les Alpes; deux étoient rappelées d'Espagne, et une autre de la Bretagne. Cérialis, se voyant ainsi à la tête de sept légions, renvoya comme inutiles les auxiliaires suspects de la Gaule, et, avec une activité qui lui faisoit quelquefois négliger les précautions, il se hâta de marcher à la rencontre des ennemis. Heureusement pour lui, ceux-ci n'étoient pas plus prévoyants. Ils avoient laissé libres tous les passages par lesquels on pouvoit venir jusqu'à eux, et ils n'opposoient aux Romains que de nouvelles levées prises chez des peuples encore mal affermis dans leur révolte, et ces légions infidèles, qu'ils avoient subornées, et qui, à l'approche de l'armée romaine, se hâtèrent de réparer, par une vertueuse désertion, le crime de la première. Mettant à profit ce premier succès, le général romain, sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnoître, marche droit à Trèves, que défendoit Valentin, le force dans un camp retranché qui couvroit la ville, le fait prisonnier, et entre dans Trèves sans éprouver de ré-

sistance. Le soldat destinoit à cette malheureuse cité le sort de Crémone, et croyoit en avoir de plus justes motifs. Cérialis eut assez d'empire sur ses légions pour la sauver. Il fit mieux encore : il y convoqua les députés des Trévirs et des Lingons ; et, après leur avoir exposé avec une franchise toute militaire le tort qu'ils s'étoient fait à eux-mêmes par leur défection et leurs vaines espérances, il essaya de leur faire sentir que le joug modéré qu'on leur imposoit étoit aussi avantageux à leur sécurité que conforme à leurs véritables intérêts, et qu'en conséquence il étoit de leur sagesse de s'y soumettre sans répugnance. Un langage si modéré, alors qu'on s'attendoit à des châtiments sévères, étouffa toute semence de révolte, et détermina les vaincus à une loyale soumission. 69.

A l'effet d'arrêter des progrès si rapides, Civilis et Classicus tentèrent Cérialis par l'appât de l'Empire des Gaules pour lui-même, offrant de s'en désister en sa faveur, et de borner leurs prétentions aux limites de leur propre territoire. Le Romain méprisa un artifice qui trahissoit dans l'ennemi la défiance de ses moyens ; mais il eut le tort d'en concevoir une telle sécurité qu'il négligea même de fortifier son camp. Cependant il étoit investi par des troupes qui arrivoient de toutes parts, et qui marchèrent avec un tel secret qu'elles étoient dans Trèves, et que la moitié de la ville étoit en leur pouvoir, qu'elles n'avoient encore rencontré aucune opposition. Cérialis étoit au lit quand il en reçut la nouvelle, à laquelle il refusoit de croire. Heureusement pour lui, il avoit, dans les moments critiques, le talent de savoir prendre sur-le-champ son parti, et de s'arrêter toujours au meilleur. Presque nu,

69. il court au pont qui séparoit les deux moitiés de la ville, s'empare de ce poste à l'aide de quelques braves qu'il y laisse, et borne ainsi de ce côté les progrès de l'ennemi. De là il vole à son camp, où les Bataves avoient eu les mêmes succès que dans la ville. La moitié des légionnaires étoit en fuite, les autres, embarrassés par les tentes, manquoient d'espace pour se former: Civilis et Classicus y encourageoient leurs soldats de leurs exhortations, de leur exemple, et surtout de la perspective du pillage, auquel ils commençoient déja à se livrer. Ce fut dans ces entrefaites qu'arriva Cérialis, et son premier regard tomba sur les deux légions qu'il avoit reçues en grace, et qui étoient en retraite. « Lâches, s'écria-t-il, où courez-vous? Entendez-vous me traiter comme vous avez fait de Flaccus et de Vocula? Avez-vous donc aussi des sujets de reproches contre moi pour me livrer à l'ennemi? Ah! si j'en ai quelques uns à me faire, n'est-ce pas d'avoir trop imprudemment répondu de vous, et d'avoir oublié vos coupables engagements avec les Gaulois? » La honte à ces paroles arrête leurs pas; et une autre légion secondant leurs efforts, ils soutiennent d'abord le choc de l'ennemi, bientôt ils parviennent à l'enfoncer, ils lui ravissent enfin la victoire qui sembloit lui être assurée, et, continuant à le presser sans relâche à leur tour, ils s'emparent eux-mêmes de son camp. A la nouvelle de cet avantage, Mucien jugea convenable de retenir Domitien à Lyon. Il lui représenta que le peu qui restoit à faire pour la pacification de la Gaule étoit au-dessous de la gloire que devoit ambitionner le fils d'un empereur: mais son véritable motif étoit l'appré-

hension des abus de la puissance, dans une main aussi suspecte que paroissoit déja l'être celle de Domitien. 69.

Civilis après sa défaite à Trèves se retira à Vétéra. Cette position lui convenoit sous plus d'un rapport; elle rappeloit aux Bataves leurs exploits, et aux Romains leurs désastres. Des marais connus et une inondation factice, au moyen d'une digue pratiquée par lui dans le Rhin, lui donnoient un nouvel avantage. Aussi dans le premier combat engagé par les Romains à leur arrivée, la victoire demeura-t-elle aux Bataves. Cérialis n'étoit pas homme à se laisser abattre pour un revers: dès le lendemain il tenta de nouveau la fortune; mais, suivant les premières apparences, elle lui auroit été aussi défavorable que la veille, sans l'infidélité de quelques transfuges, qui, par des gués qui leur étoient connus, amenèrent deux ailes de cavalerie romaine sur les derrières de Civilis. Cet incident lui enleva la victoire: il se retira d'ailleurs en bon ordre et gagna sa dernière retraite, l'île des Bataves. Les défenses naturelles du lieu et les forces qu'il y réunit relevèrent assez son courage pour oser affronter encore les Romains. Sur divers points où il les attaqua les avantages furent variés, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent décisifs du côté où il combattoit en personne. Cérialis en se portant au lieu du péril, fit changer la fortune du combat. Le chef batave reconnu dans la mêlée devint le but de tous les traits; et, pour s'y dérober, il fut contraint de mettre pied à terre et de regagner son île à la nage. Il n'y demeura pas long-temps en repos: aussi actif que Cérialis, et épiant toutes les fautes de ce général négligent, il pensa l'enlever à quelques jours de là. Après

69\. avoir visité les quartiers de Novèse et de Bonn, que les troupes devoient occuper l'hiver suivant, Cérialis, avec son imprévoyance ordinaire, descendoit le Rhin sans défiance et sans précaution, quand, au milieu de l'obscurité la plus profonde de la nuit, le camp et la flotte sont attaqués à-la-fois: le camp est forcé et la trirème prétorienne est saisie. Heureusement pour Cérialis qu'il ne s'y trouvoit pas en ce moment; et cette faute grave qui auroit dû le perdre fut ce qui le sauva. La galère offerte à Véléda lui fut conduite par la Lippe.

L'automne arriva; les pluies fréquentes occasionèrent des débordements qui firent un vaste marais du théâtre de la guerre. La tréve forcée qui s'ensuivit donna lieu aux négociations. Les agents de Cérialis promettoient amnistie à Civilis et paix honorable aux Bataves. Ceux-ci commençoient à se demander pour quelle cause on combattoit. Etoit-ce pour Vespasien? Vespasien étoit empereur. Pour la liberté? Mais honorablement distingués de tous les sujets de l'Empire, les Bataves ne payoient d'autre tribut que celui de leur valeur, dignement appréciée et employée par les Romains. C'étoit donc au ressentiment seul de Civilis qu'étoient sacrifiés la tranquillité, les biens, la vie de ses concitoyens, et sans espoir encore de le satisfaire, puisqu'il n'y avoit aucune parité entre les forces bornées des Bataves et la puissance colossale de l'Empire.

Civilis, comprenant de quelle importance il étoit pour lui que ces réflexions n'agitassent pas trop longtemps les esprits, se hâta d'en prévenir les suites en demandant une entrevue au général romain. Elle eut lieu sur un pont du Wahal, dont l'arche mitoyenne avoit été coupée. Civilis exposa qu'une juste défiance

contre Vitellius lui avoit mis les armes à la main ; qu'il avoit fait dans sa patrie pour Vespasien ce que d'autres gouverneurs avoient fait pour lui en d'autres lieux ; que les soupçons injurieux dont il avoit été l'objet avoient perpétué ses armements ; et que, dans le cours de ses succès, une armée romaine tombée entre ses mains avoit dû la vie à sa générosité. Cérialis ne s'amusa point à réfuter ce qu'il pouvoit y avoir d'inexact dans le discours de Civilis ; mais, profitant de la disposition générale des esprits à la paix, il déclara en peu de mots que, puisque les Bataves revenoient de bonne foi, Rome, en considération de leurs anciens services, leur rendoit aussi son ancienne amitié. Civilis n'éprouva d'autre disgrace que de vivre désormais sans emploi ; et il rentra dans l'obscurité d'où l'avoit fait sortir une guerre qui ne produisit que des désastres. 69.

A la nomination près d'Agricola, beau-père de l'historien Tacite, au gouvernement de l'Aquitaine, où, durant trois ans, il porta l'intégrité et l'aménité de son caractère, les Gaules sous le régne de Vespasien et de ses deux fils, Tite et Domitien, n'offrent plus aucun événement remarquable. Il faut en dire presque autant de ceux des cinq empereurs qui suivent, et qui sont connus dans l'histoire sous l'heureuse dénomination des *cinq bons empereurs* (1) : Coccéius Nerva, vieillard vénérable qu'on avoit jugé capable de cicatriser les plaies de l'Empire, et qui répondit à l'espérance générale, autant du moins que le lui put permettre son âge avancé ; Ulpius Trajan, né à Séville, son fils adoptif et son coadjuteur, le plus illustre des cinq et pour l'éten- 79-161.

(1) Xiphilin. Eutrop.

79-161. due de ses conquêtes, qui portèrent la domination romaine au-delà du Danube et de l'Euphrate, c'est-à-dire à son plus haut degré d'élévation, et pour la noblesse de son caractère, quoiqu'il ne fût pas sans quelques taches; Adrien, moins estimable que Trajan, cousin de celui-ci et son fils adoptif; le vertueux Antonin, dit le Pieux, le plus irréprochable de tous, originaire de Nîmes, et adopté par Adrien, comme lui-même adopta Marc-Aurèle le philosophe, dont il fit son gendre. Les siècles fortunés sont ingrats pour l'histoire, qui vit pour ainsi dire de révolutions; et la Gaule, en partageant la félicité commune, auroit vu ses annales se borner à détailler les soins de ces différents princes pour l'embellir de monuments divers, si les destinées de la religion chrétienne qui s'y étoit introduite, et qui devoit y avoir ses exemples et ses martyrs, n'eussent interdit aux chrétiens qui l'habitoient les jouissances d'un siècle de bonheur, que ces maîtres du monde, cruels pour eux seuls, procurèrent au reste de la terre.

Nîmes, déja riche d'une basilique superbe, élevée à l'honneur des Césars Caïus et Lucius, fils d'Agrippa et petit-fils d'Auguste, édifice connu encore aujourd'hui sous le nom de la *Maison carrée*, et que jusqu'à nos jours on avoit cru un monument (1) de la reconnoissance d'Adrien envers Plotine, femme de Trajan, qui avoit contribué à son adoption, doit à ce prince le pont

(1) Ce n'est qu'en 1759 que cette découverte a été faite par l'antiquaire Séguier, et qu'à l'aide des trous qu'ont laissés sur la frise et sur l'architrave les clous qui retenoient les lettres indicatives de l'objet du monument, il a reconnu qu'on y avoit attaché l'inscription suivante: C. CÆSARI AUGUSTI. F. COS. L. CÆSARI AUGUSTI. F. COS. DESIGNATO. PRINCIPIBUS JUVENTUTIS.

du Gard, sur le Gardon, à trois lieues au nord de la même ville. C'est un aquéduc fameux, composé de trois étages d'arcades, et destiné à conduire à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure, élevée de cent soixante pieds au-dessus de la vallée où coule la rivière. Antonin n'eut pas une moindre sollicitude pour la Gaule; mais ses travaux, plus recommandables par leur utilité que par leur magnificence, ne se présentent point à la postérité avec ces caractères de solidité et de grandeur qui les rendent durables et qui appellent l'admiration. La restauration de Narbonne, qui venoit d'être détruite par un incendie, des quartiers d'hiver pour les troupes, des forts pour protéger les frontières, des ponts et des voies publiques pour l'utilité et la commodité générales, attestent plus la sagesse que l'éclat de son administration. On a conclu de la nature de ces ouvrages que l'*itinéraire* qui porte le nom de cet empereur avoit été composé par ses ordres : mais cette espèce de livre de poste de l'Empire romain, devenu d'une grande utilité aux géographes, a eu pour rédacteur un autre Antonin que ce prince, sans qu'on sache d'ailleurs quel il fut. 79-161.

La religion chrétienne, forte de la pureté de sa morale, du zéle et des vertus de ses ministres, s'avançoit alors avec sérénité à travers les persécutions du paganisme et les angoisses de la pauvreté. Depuis un siécle elle avoit arboré l'étendard de la croix, et fixé son siége principal dans la capitale même de l'Empire; et de là des hommes qui tenoient leur doctrine des apôtres ou de leurs disciples immédiats la répandoient par toute la terre. Dès cette époque on lui trouve une hiérarchie bien ordonnée; des évêques dans les métropoles, des

79-161. prêtres dans les principales villes et dans les campagnes, des diacres pour recueillir et distribuer les dons des fidéles, et des diaconesses chargées auprès des femmes des fonctions que les hommes ne pouvoient remplir. Ainsi s'établissoient naturellement dans l'état ecclésiastique les degrés d'honneur et de juridiction que les Romains avoient établis dans l'ordre civil.

177. Il étoit difficile que les nombreuses relations de la Gaule avec le siége de l'Empire ne la fissent participer de bonne heure à la connoissance du christianisme. La preuve pourroit s'en tirer des prétentions de plusieurs églises qui font remonter leur fondation aux envoyés de S. Pierre, ou de ses premiers successeurs : mais le défaut de monuments authentiques interdit les détails à cet égard, et force d'entrer en matière sur cette révolution dans le culte, par un fait plus avéré, mais aussi plus rapproché, qui nous a été conservé par Eusébe, et qui d'ailleurs suppose déja une certaine durée à la prédication de l'Evangile dans les Gaules. C'est la persécution suscitée aux églises de Lyon et de Vienne, sous le régne de Marc-Aurèle ; car, à l'exception de Nerva et d'Antonin, il fut de la destinée des meilleurs empereurs de persécuter les chrétiens (1).

Quarante-huit d'entre eux furent donnés en spectacle à l'amphithéâtre de Lyon, et soumis tour-à-tour aux supplices des chevalets, des plombs, des chaises de fer ardentes et des lacérations par les bêtes féroces. Pothin, évêque de cette ville, vieillard nonagénaire et déja succombant sous le poids de ses années, périt le premier dans les prisons, de la suite des mauvais trai-

(1) Euseb. l. V. Fleury, Hist. eccl. l. IV.

tements qu'il éprouva de la populace, après son inter-
rogatoire. Attale et Blandine furent après lui ceux sur 177.
lesquels la fureur populaire s'acharna davantage. Le
premier l'avoit déja fatiguée long-temps par sa con-
stance ; mais il étoit citoyen romain, et, à ce titre, on
n'avoit pas osé se porter contre lui aux dernières extré-
mités, avant d'avoir consulté l'empereur. La réponse
de Marc-Aurèle fut que tous ceux qui confesseroient la
foi de J. C. devoient mourir, mais qu'on eût à épargner
ceux qui se rétracteroient. Telle étoit la modération
dont un empereur auquel son caractère et ses écrits ont
fait une réputation de sagesse, croyoit encore pouvoir
se faire un mérite auprès des chrétiens. Attale fut donc
dévoué à la mort : mais, au lieu d'être simplement dé-
capité comme les autres citoyens romains, on fit une
exception pour lui, et il fut produit en spectacle sur
une chaise de fer rougie au feu. Au milieu des douleurs
de son supplice, et lorsque l'odeur importune de ses chairs
consumées remplissoit l'amphithéâtre : « Peuple, s'écria-
« t-il, ce n'est point à nous qu'il faut imputer le crime de
« manger des hommes, et c'est bien plutôt à vous qu'on
« peut reprocher justement celui de les faire rôtir. » Pour
Blandine, c'étoit une pauvre esclave qu'on avoit déja
infructueusement soumise à divers genres de torture.
De nouveaux raffinements de cruauté exercée sur elle
ne purent rassasier la fureur d'un peuple fanatique,
accoutumé d'ailleurs à des spectacles de sang. Il fut
effrayé de sa constance, et n'en fut pas touché. Il est
hors du plan de cet ouvrage d'entrer en de plus grands
détails sur cette sanglante tragédie. Ils sont du ressort
de l'histoire ecclésiastique. On les trouve dans une
lettre touchante que les fidèles des deux églises perse-

cutées adressèrent à leurs frères d'Asie et de Phrygie,
177. et qu'Eusèbe a consignée dans le cinquième livre de son histoire.

180. La succession naturelle de Commode, fils de Marc-Aurèle, à la domination de son père, fut le terme de ces adoptions réfléchies qui firent pendant un siècle le bonheur et la gloire de l'Empire. Commode renouvela les scènes de débauche et de cruauté qu'avoient données la majeure partie des Césars; et le siècle qui s'ouvrit à sa mort fut celui de l'anarchie la plus complète, par suite de la prétention des prétoriens à Rome, et des légions dans les provinces, à nommer les empereurs. Le caprice, l'argent, l'intrigue, firent et défirent dès-lors les princes : la vertu fut rarement un titre pour parvenir au trône, et souvent elle en fut un pour en descendre. Mais la plus grande calamité étoit dans cette foule de compétiteurs que les choix divers des légions armoient les uns contre les autres, et qui divisoient semblablement les différentes parties de l'Empire. La victoire seule déclaroit le légitime empereur, et les vaincus avoient toujours été des tyrans. De Commode à Constantin, et dans le seul intervalle d'un siècle, on ne compta pas moins de vingt-quatre empereurs successifs; et, au temps de Gallien, il y en eut jusqu'à trente à-la-fois (1).

Après Commode, le sénat et les prétoriens s'accordèrent à offrir le trône à Pertinax, qui en étoit digne par ses vertus. Mais le ton de réforme où il montoit toute l'administration déplut bientôt à des soldats accoutumés à vivre dans la licence, et ils s'en défirent

(1) Xiphilin. Eutrope. Hérodien.

avant le troisième mois de sa domination. Quatre compétiteurs se trouvèrent sur les rangs pour lui succéder. 193.
Julianus à Rome, Albinus dans les Gaules, Niger en Syrie, et Septime Sévère en Illyrie (1). Le dernier, dans le cours de trois ans, vint à bout de détruire tous ses rivaux. La Gaule fut le théâtre de ses combats avec Albinus, dont la défaite eut lieu près de Lyon. Cette ville fut saccagée et brûlée par le vainqueur, cent trente-neuf ans après le premier incendie dont Néron avoit réparé les ravages. Une expédition contre les Parthes entraîna Sévère loin des Gaules. Il y revint au bout de trois ans, embellit Narbonne et ses environs, et alla mourir à York dans la Bretagne. Il venoit d'y achever une nouvelle muraille, bâtie soixante-quinze milles plus au nord que celle qu'avoit déja fait construire Adrien, pour séparer les conquêtes romaines de la Calédonie non soumise, et prévenir les incursions de ses habitants.

La persécution qu'éprouvèrent les chrétiens sous le régne de Sévère étendit ses ravages dans les Gaules, et priva encore l'église de Lyon de son chef, ainsi qu'il étoit arrivé au temps de Marc-Aurèle. Celui-ci étoit Irénée, aussi célèbre par ses écrits que par ses vertus; il avoit été disciple de S. Polycarpe, qui l'avoit été lui-même de l'évangéliste S. Jean.

S'il entroit dans les desseins de Sévère que ses deux 211.
fils Caracalla et Géta régnassent ensemble après lui, ce fut une mauvaise politique pour les retenir dans l'union. Caracalla, l'aîné des deux frères, y mit ordre par un crime. Son régne rappela ceux de Tibère et

(1) Hérodien.

de Néron (1). Portant la désolation autour de lui, un
211. séjour de quatre mois qu'il fit dans la Gaule fut une calamité pour ce pays. Il le quitta, comme son père, pour une expédition contre les Parthes, et battit en chemin les Germains au nord, et plus au midi les Allemands, cités pour la première fois, sous ce nom, dans l'histoire. On suppose que cette dénomination qui signifie *tout homme*, en langue du pays, leur est venue de ce que leur territoire, occupé autrefois par les Suèves qui en furent chassés par les Romains, auroit été habité depuis par de nouveaux colons venus de toutes parts.

217-235. Les cruautés de Caracalla alarmoient la sécurité de tous ceux qui l'approchoient. Macrin, préfet du prétoire, qu'un oracle appeloit à lui succéder suivant une croyance vulgaire, se crut obligé plus qu'un autre de prévenir les mauvais desseins de l'empereur contre lui, et le fit assassiner près de Carres en Mésopotamie. Ce crime fut tenu assez secret pour que les soldats lui déférassent le souverain pouvoir. Il y associa son fils Diadumène. Mais un revers contre les Parthes lui ayant aliéné l'armée, elle fit choix d'un autre empereur. Il tomba sur Avitus petit-neveu de Sévère, et surnommé Héliogabale, parcequ'il étoit prêtre du soleil en Syrie. Sous ses auspices plutôt que sous son commandement, car il n'avoit que seize ans, ils marchèrent contre Macrin, qui fut défait et qui périt avec son fils. Digne de Caracalla, dont il passoit pour être fils, Héliogabale enchérit sur les abominations de ce monstre. Il essaya d'y mettre le comble

(1) Spartien.

par le meurtre d'Alexandre, son cousin-germain, qu'il se repentoit d'avoir adopté. Ce dernier excès révolta les troupes qui le massacrèrent avec sa mère, et qui proclamèrent Alexandre. La vertu monta avec lui sur le trône, mais, pour ces siècles infectés du crime, c'étoit un fruit intempestif dont ils ne pouvoient s'accommoder, et ces mêmes soldats qui s'étoient défaits d'Heliogabale pour ses crimes se défirent d'Alexandre pour ses vertus. Il fut assassiné près de Mayence par les intrigues de Maximin, Goth d'origine, qui, parvenu des moindres degrés de la milice aux plus hautes charges de l'Empire, fut porté par ce meurtre jusqu'à la dignité suprême. 217-235.

Quartinus en Orient, et les deux Gordiens père et fils, en Afrique, furent vainement proclamés empereurs par leurs troupes, ou par le sénat. Maximin s'en débarrassa, ou par la trahison, ou à l'aide de ses lieutenants. Moins heureux contre Papiénus et Balbinus, élus par le sénat pour les remplacer, il fut massacré par ses soldats en marchant contre ces derniers, qui périrent à leur tour de la même manière. Gordien le jeune, petit-fils par sa mère de Gordien le père, prit leur place, et s'associa par crainte l'Arabe Philippe, son préfet du prétoire, qui depuis se défit de son bienfaiteur, et qui, pour affermir le pouvoir suprême dans sa maison, déclara Philippe, son fils, Auguste, ainsi que lui. Le sénat et les provinces lui opposèrent sans succès Hostilianus, Marinus et Jotapien: mais Dèce, un de ses lieutenants, né à Bude en Pannonie, et envoyé par lui contre les rebelles, se mit au contraire à leur tête, et, plus heureux que les autres prétendants, il parvint à faire périr le père

236-249. et le fils et à s'établir en leur place. L'année suivante il périt lui-même avec deux de ses fils dans une bataille contre les Goths, livrée près de Nicopolis, et perdue, à ce qu'on croit, par la trahison d'un officier supérieur, nommé Gallus, qui s'en fit un degré pour arriver au trône (1).

Quelque court qu'ait été le régne de Dèce, il jouit dans l'histoire d'une renommée d'exécration, pour l'une des plus sanglantes persécutions qui ait été suscitée aux chrétiens. Le calme dont, après la persécution de Sévère, avoit joui la Gaule pendant près de cinquante ans, avoit permis à la religion d'y étendre ses progrès; ils furent encore favorisés vers le temps même de la persécution de Dèce, par une mission fameuse du siége apostolique, que quelques uns font remonter jusqu'au pape S. Clément, qui, au rapport de Tertullien, avoit été ordonné par S. Pierre. Quoi qu'il en soit, Saturnin fut envoyé prêcher la foi à Toulouse, Trophyme à Arles, Paul à Narbonne, Austremoine à Clermont, Martial à Limoges, Gatien à Tours, Pérégrin à Auxerre, Savinien à Sens, et Denys à Paris. La plupart scellèrent de leur sang le témoignage qu'ils rendirent aux vérités qu'ils annoncoient, et servirent d'exemple à d'autres martyrs illustres, victimes de la persécution de Dèce et de celles de Valérien et d'Aurélien (2).

251-260. Empressé de goûter les charmes du pouvoir et d'en jouir paisiblement, Gallus donna la pourpre à Hostilianus, fils de Dèce, et éloigna les Goths des frontières par un tribut honteux, qui ne les retint pas

(1) Eutrop. Zonare. Zozime. — (2) Grégoire de Tours.

long-temps dans leurs limites. Emilien, général de Gallus, les défit dans une sanglante bataille, et la gloire qu'il en acquit, éclipsant la dignité de son maître, le conduisit à l'Empire, qu'il arracha avec la vie à Gallus, et à Volusien, son fils. Cependant Valérien, autre général, que Gallus avoit mandé à son aide, vengea l'empereur qu'il ne pouvoit plus secourir, et triompha d'Emilien pour son propre compte. Ses talents militaires et sa probité le firent généralement agréer. Mais, pour l'administration d'un grand Empire, il est un esprit d'ordre et un don de discernement plus nécessaires encore que les qualités apportées sur le trône par Valérien, et qui parurent lui manquer absolument. Il se réserva la direction des affaires de l'Orient, et confia celles de l'Occident à Gallien, son fils, qu'il associa à son pouvoir, et auquel, à cause de sa jeunesse, il donna pour conseils et pour appuis Posthumus, Aurélien et Probus, qui tous trois dans la suite parvinrent à l'Empire. Pour lui, victime peu après de la mauvaise foi de Sapor, roi de Perse, qui lui avoit proposé une conférence, il y fut enlevé, et après avoir subi pendant trois ans les plus honteuses humiliations, jusqu'à servir de marchepied au monarque persan pour monter à cheval, il fut condamné par ce prince à être écorché vif. Le voluptueux Gallien fut accusé d'avoir vu avec insouciance la disgrace de son père; mais ce foible prince pouvoit-il penser à le venger, lorsque lui-même étoit comme écrasé sous le poids des circonstances fâcheuses qui s'accumuloient autour de lui? Des prétentions à la souveraine puissance éclatoient de toutes parts, et le nombre des prétendants qui s'élevèrent alors n'alloit pas à moins

251-260.

251-260. de trente, qui sont connus sous le nom des *trente tyrans*. Cette époque importante dans l'histoire de Rome en est une aussi dans celle de la Gaule, qui vit alors les premières incursions de ces *Francs* qui devoient s'approprier son territoire et s'y établir incommutablement.

§. IV.

DE L'AN 260 A L'AN 420 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis les premières incursions des Francs dans ce pays, jusqu'à l'établissement définitif qu'ils y formèrent sous Pharamond leur premier roi.

---

260. SANS qu'il fût même besoin du déchirement des diverses parties de l'Empire qui se prononçoient pour tant de chefs différents, il eût suffi de ces fréquentes mutations d'empereurs que l'on a pu observer, de la dépravation morale qui y donnoit lieu, des troubles, des guerres et des vexations de tout genre qui en étoient la suite, pour rendre la situation de l'Empire la plus déplorable possible. Cependant d'autres fléaux accroissoient encore cette désolation habituelle (1). Le moindre de tous, parcequ'il fut passager, fut une peste gé-

(1) Zozime. Zonare. Eutrope.

nérale, qui vers ce temps moissonna en divers lieux la moitié de la population, et qui en certains endroits convertit en solitudes des cantons précédemment peuplés avec excès. Le plus funeste, par une raison contraire, et parcequ'il ne cessa pendant deux siécles de fatiguer l'Empire, qu'il devoit à la fin renverser, fut une attaque générale de toutes les frontières par des essaims innombrables de barbares septentrionaux, que sembloient inviter les dissensions intestines de l'état. Presque inconnus jusqu'alors, ils introduisent dans l'histoire de ces temps des noms absolument nouveaux, tels que ceux d'Allemands, de Francs, de Bourguignons, de Vandales, de Sarmates, de Huns, d'Alains, de Goths, de Gépides, et autres semblables. Pour l'objet qui nous occupe spécialement, les Francs seuls appellent notre attention, comme étant devenus nos ancêtres, par leur naturalisation dans les Gaules, après qu'ils s'en furent rendus les maîtres. L'origine de ce peuple inconnu a exercé la sagacité des savants : entre plusieurs opinions discordantes qu'ils ont émises, la plus vraisemblable est celle qui désigne par le nom de Francs, non point un peuple particulier, mais la ligue ou l'association qui eut lieu, vers ce temps, des peuples de la Germanie situés entre le Rhin, le Mein, le Weser et la mer, et connus sous les noms de Frisons, Saliens, Bructères, Chamaves, Angrivariens, Tenctères, Sicambres, et autres (1). Retenus jusqu'alors dans l'impuissance par leurs continuelles divisions, ils s'étoient vus la proie des Romains pendant deux siécles. Devenus plus sages par les leçons de l'expérience,

260.

(1) Pfeffel. Abr. de l'Hist. d'Allem.

260. et profitant d'ailleurs des circonstances qui s'offrirent à eux, ils trouvèrent dans leur union des moyens de résistance d'abord, et bientôt la force nécessaire pour reporter dans la Gaule les désastres de la guerre, et pour enlever même ce pays à leurs oppresseurs. Quant au nom de Franc, qui signifie originairement libre, et qu'ils adoptèrent comme signe du but qu'ils se proposoient d'atteindre, il est devenu encore depuis le synonyme de bon, de sincère, de loyal et d'obligeant, comme caractère distinctif de la nation.

261-267. On estime que cette ligue des Francs date d'une vingtaine d'années avant le règne de Gallien. Plongé dans la mollesse, il vit presque avec indifférence leurs incursions audacieuses dans la Gaule et jusque dans l'Espagne, aussi bien que celles des Goths dans la Macédoine, des Sarmates dans la Pannonie et la Dacie, des Perses enfin dans la Syrie. Un péril plus prochain, à la vérité, le forçoit de s'opposer de préférence à ceux qui lui disputoient non pas quelques provinces, mais son autorité même. Au nombre de ces dangereux prétendants fut ce Posthume, que son père lui avoit donné pour conseil. Gaulois de naissance, chef de la cavalerie gauloise, venant tout récemment de réprimer une incursion dévastatrice des Francs dans la Gaule, et soigneux des moyens d'y prévenir le retour de cette calamité, Posthume s'y étoit acquis une considération qui s'accroissoit chaque jour du mépris mérité qu'inspiroit la conduite de Gallien. Un léger mécontentement donné aux soldats des Gaules par celui auquel avoit été confiée l'éducation du fils de l'empereur leur suffit pour attenter à la vie du maître et de l'éléve; et, dans l'ivresse du crime, ils proclamèrent Posthume empereur des

Gaules. La tranquillité que Gallien fut forcé de lui laisser d'abord lui permit d'affermir son pouvoir par de nouveaux exploits sur les Germains, ce qui lui fit prendre sur ses médailles les titres de Germanique et de Restaurateur de la Gaule. Ce ne fut qu'au bout d'un certain temps de possession que Gallien put réclamer enfin ses droits contre lui. Posthume ne fut pas toujours heureux : réduit plusieurs fois aux dernières extrémités, il se soutint toujours par son énergie, et, après une lutte variée de succès et de revers, il força Gallien, pressé d'autre part, à l'abandonner. Mais de quelques qualités qu'un chef pût être alors pourvu, il étoit difficile qu'elles fussent long-temps à l'épreuve contre les caprices d'un soldat susceptible, voué par inclination et par habitude à une indiscipline dont il se faisoit pour ainsi dire un droit. Posthume dut à ces dispositions son élévation et sa chute. Il eut la fin qui attendoit alors tous ceux que flattoit le souverain pouvoir, et fut massacré avec son fils par ses propres soldats, pour leur avoir refusé le pillage de Mayence. 267.
Victorinus, qu'il s'étoit associé, Lollianus et Marius, qui prétendirent lui succéder, subirent un pareil sort, et Tétricus, tout en le redoutant, n'eut pas la force de se refuser aux vœux empressés des inconstantes légions qui le proclamèrent. Cependant le malheureux Gallien, chez qui l'amour des voluptés n'avoit pas entièrement étouffé le courage, pressé tout à-la-fois par les barbares, les ambitieux et les traîtres, se portoit successivement sur tous les points où il étoit menacé. Il assiégeoit dans Milan Auréole, un de ses lieutenants, qui, après l'avoir fidèlement servi contre Posthume et contre d'autres, s'étoit laissé amorcer lui-même à la sé-

duction du pouvoir. Gallien étoit près d'emporter la
267. ville et de se saisir du rebelle, lorsqu'il fut assassiné
par quelques uns de ses officiers.

268. Aurélius Claudius réunit alors les suffrages du sénat et de l'armée. Les barbares, au nombre de trois cent mille, et à l'aide de trois mille vaisseaux ou barques, ravageoient à cette époque l'Illyrie et la Grèce. Claude marcha droit à eux, les battit plusieurs fois et les dissipa. Il en reçut le nom de Gothique. Il se disposoit à poursuivre ses succès lorsqu'il succomba à la violence d'une fièvre pestilentielle. Il emporta les regrets du peuple romain, qui fondoit de grandes espérances pour son bonheur sur les vertus guerrières et civiles de ce prince. Un autre de ses titres à notre attention, c'est que Claudia, fille de Cripsus son frère, épousa Eutrope, seigneur dardanien (servien), et que de cette alliance naquit Constance-Chlore, bienfaiteur de la Gaule, et père du grand Constantin.

270. Aurélien, désigné par Claude lui-même, quoiqu'il eût un frère, comme le plus digne de lui succéder, obtint les suffrages de l'armée et ensuite ceux du sénat. Trente ans auparavant, et n'étant encore que tribun, il avoit, au rapport de Vopisque, battu et chassé près de Mayence les Francs, désignés pour la première fois sous ce nom dans l'histoire. Empereur, il soutint sa réputation en poursuivant sur les Goths les succès de son prédécesseur. Il repoussa ensuite une incursion de Marcomans, de Vandales et de Juthonges, qui avoient percé jusqu'à Milan; vainquit et fit prisonnière la fameuse Zénobie, reine de Palmyre et maîtresse de l'Egypte, et tourna enfin ses armes contre la Gaule. Tétricus l'y appeloit lui-même. Forcé de s'asseoir sur

le trône glissant que lui avoit offert une soldatesque qu'il eût été dangereux peut-être de refuser, il n'aspiroit qu'à en descendre. L'approche d'Aurélien lui en fournit les moyens ; il se rendit à lui avec une partie des siens, et abandonna les plus séditieux à sa discrétion. Les Perses seuls remuoient encore, et Aurélien se disposoit à porter la guerre dans leur pays, pour venger les outrages impunis de Valérien, lorsqu'un de ses secrétaires, effrayé de quelques menaces qui étoient échappées à ce prince, connu pour sanguinaire et inexorable, l'assassina. 270.

L'Empire, à sa mort, resta six mois sans maître, par 275.
la déférence mutuelle du sénat et de l'armée à s'en renvoyer le choix. L'honneur en resta enfin au sénat, qui élut Claude Tacite, l'un de ses membres, lequel faisoit gloire de compter parmi ses aïeux l'historien de ce nom. Six mois de régne ne lui permirent pas de procurer le bien qu'on attendoit de lui. Il mourut de la mort des empereurs d'alors, c'est-à-dire assassiné par ses troupes. Florien, son frère, qui se porta pour lui succéder, éprouva le même sort au bout de deux mois, et Probus, que des suffrages contraires lui avoient opposé, se trouva sans concurrent.

A cette époque, quatre nations germaniques, les 276.
Logions, les Francs, les Bourguignons et les Vandales s'étoient introduites de nouveau dans les Gaules, et y avoient même formé un établissement dans soixante-dix villes, dont ils s'étoient emparés. Il paroît qu'il n'y avoit pas entre elles un parfait accord. Probus en profita pour les attaquer séparément (1). Débarrassé des

(1) Zozime. Eumen.

276. Francs, auxquels il fit quelques concessions, il triompha aisément des autres, en purgea la Gaule, et les poursuivit jusqu'en Germanie, où, leur donnant la chasse comme à des bêtes féroces, et payant un écu d'or par tête qu'on lui livroit, il les rejeta de l'autre côté de l'Elbe. Vaincu cependant par les humbles soumissions des princes du pays, il mit fin à son âpre poursuite, se contenta d'enlever la jeunesse du pays, qu'il distribua dans ses troupes, et dispersa la plupart des autres habitants en divers cantons de l'Empire, dans l'espoir de les attacher à sa prospérité. Mais ce moyen dut être insuffisant pour déraciner en eux l'esprit national, si l'on en juge d'après l'étonnante expédition d'une poignée de Francs, qui eut lieu à cette époque. Relégués, pour cause de révolte, sur les bords du Pont-Euxin, ils se saisissent de quelques vaisseaux, passent de l'Euxin dans l'Hellespont et la mer Egée, ravagent, chemin faisant, les côtes de la Grèce et de l'Asie, abordent en Sicile, attaquent et pillent Syracuse, débarquent en Afrique, fondent sur Carthage, et, y trouvant trop de résistance, remontent sur leurs vaisseaux, passent le détroit, longent l'Espagne et la Gaule, et, presque sans perte, regagnent leur terre natale.

Quelques mouvements de révolte eurent encore lieu vers ce temps dans les Gaules. Ils y furent excités par un certain Proculus, Franc d'origine, qui, ayant compté légèrement sur les secours des Germains, s'étoit fait proclamer empereur à Cologne. Déchu de ses espérances, il succomba sous la fortune de Probus. Tout y avoit cédé, et l'Empire goûtoit sous lui les fruits d'une administration sage, dont les exemples étoient perdus depuis un siécle. Les frontières seules de la

Perse étoient encore inquiétées. Probus se disposoit par de nouveaux succès à leur faire partager la félicité générale, lorsqu'auprès de Sirmium, lieu de sa naissance, ses soldats fatigués des ouvrages dont il se faisoit un principe d'occuper leurs loisirs, le massacrèrent dans un moment d'humeur, dont ils se repentirent ensuite. La mort de ce prince rompit la dernière digue opposée aux efforts interrompus des barbares; et à ce titre, comme à celui de la sagesse et de la bonté dont il fit preuve, il a laissé une réputation qui le distingue avec éclat de cette foule d'empereurs éphémères, cruels et ineptes, qui occupèrent le trône en ces temps désastreux. Il permit aux Gaulois de replanter leurs vignes, que l'ombrageux Domitien avoit fait arracher, comme une occasion de révolte et de sédition. 276.

La Gaule lui avoit d'autres obligations plus importantes. Il avoit mis un terme aux cruelles proscriptions dirigées par Dèce, par Valérien et par Aurélien, contre les chrétiens; et, dès l'an 262, n'étant encore que simple général, il y avoit déja arrêté les ravages du Vandale Crocus, dont la fureur s'acharna particulièrement sur les monuments du christianisme et sur ses ministres. Nicaise à Reims et Privat à Mende avoient été du nombre de ses victimes. On lui attribue encore le massacre d'Ursule et de ses compagnes, que l'on a fait long-temps monter au nombre de onze mille, pour avoit lu à tort *onze mille vierges* dans l'abréviation de *onze martyres vierges* (XIMV). Rien n'est moins authentique au reste que l'histoire même de ces saintes; et de là les variations sur le temps où elles ont souffert. Les unes le placent à l'époque de ce Crocus, vers 262; les autres cent vingt ans plus tard, sous Valentinien II et Maxime,

276. et quelques uns enfin à l'époque de la grande émigration des barbares, en 407.

282. Carus, né à Narbonne, et préfet du prétoire, fut proclamé empereur après Probus. S'étant adjoint ses deux fils Carin et Numérien, il fit passer l'aîné dans les Gaules pour l'opposer aux Germains, et lui-même avec le second se porta à l'autre extrémité de l'Empire pour faire tête aux Perses. Tué d'un coup de foudre près de Ctésiphon, ses projets furent suivis par Numérien son fils, qui, de l'autre côté du Tigre, s'empara de la ville de Séleucie, dite aussi Babylone, parceque, bâtie à peu de distance de celle-ci, elle la fit oublier peu à peu et si complètement, que sa position est devenue un problême pour les géographes. Peu après cette conquête, ce prince fut assassiné par le préfet du prétoire Aper, dont il avoit épousé la fille.

284. Dioclétien, officier supérieur dans l'armée, ayant dénoncé Aper, comme l'auteur de l'assassinat de Numérien, et l'ayant percé de son épée, fut salué empereur par l'armée. Après deux ans de combat dans la Gaule contre Carin, ce dernier fut massacré par ses soldats, révoltés de l'excès de son intempérance, et Dioclétien fut généralement reconnu comme légitime possesseur de tout l'Empire. Du 29 août 284, époque de son avénement à l'Empire, date l'ère qui porte son nom, et que les nombreuses victimes qu'il fit vingt ans après ont fait appeler du nom plus usité d'*ère des martyrs*.

286. Il n'y avoit que deux ans que Dioclétien étoit revêtu de la dignité suprême, qu'envisageant l'état de convulsion où se trouvoit la chose publique par les attaques réitérées des barbares et des Perses, et se jugeant inhabile à porter seul le poids du gouvernement, il s'asso-

cia un collégue. Il se réserva seulement une légère préeminence sur sa créature, et c'est par-là qu'il se justifia peut-être d'une politique qui paroît étrange, et qui néanmoins fut très imitée. Mettant de côté toute considération de naissance et de parenté, il se décida en faveur d'un ancien ami, d'une origine obscure, comme la sienne, d'une éducation grossière, mais d'une capacité militaire qui le recommandoit pour les besoins du moment. Dès l'année précédente, il l'avoit fait César, et lui avoit assigné son département dans les Gaules, qui étoient tourmentées alors et par les incursions des Germains et par une insurrection générale des paysans, dits *Bagaudes*. Ceux-ci, vexés par le gouvernement, et excités d'ailleurs par Ælianus et Amandus, deux officiers romains de peu de capacité qui avoient osé prendre la pourpre, s'étoient portés sans réflexion et sans moyens à cet acte de désespoir qu'ils avoient marqué par leurs excès. Arrivé au pied des Alpes, Maximien fit prêter serment à son armée. Une légion dite *Thébéenne*, parcequ'elle avoit été levée en Egypte, s'y refusa comme chrétienne, à cause des pratiques idolâtres dont cet acte étoit accompagné. Maurice étoit leur chef; Candide, Exupère et Victor, étoient leurs principaux officiers. Disposés à verser leur sang pour leurs maîtres, ils ne refusoient que d'en jurer par de vains simulacres. Mais Maximien, prévenu contre les chrétiens, interprétant mal leur scrupule, ordonna qu'ils fussent décimés. Cette exécution cruelle fut répétée une seconde fois, sans rien changer à l'inébranlable résolution des légionnaires. Outré d'une telle persévérance, et craignant d'ailleurs que la similitude d'opinion en matière de foi ne les portât à seconder les Bagaudes, qui presque

286.

286. tous étoient chrétiens, Maximien ne craignit point de se priver de leurs services, et donna ordre que la légion tout entière fût massacrée. Loin de faire la moindre résistance, ces généreux guerriers mirent bas les armes, et, sans autre opposition qu'une supplique aussi solide que respectueuse, qui demeura sans effet, ils se laissèrent égorger sans murmure. Ce fut sous de tels auspices que Maximien fit son entrée dans les Gaules, où l'intolérance de son zéle devoit trouver matière à s'exercer (1).

Quant aux malheureux Bagaudes, sans places, sans chefs, sans armes et sans autres conseils que ceux du ressentiment et de la vengeance, ils ne tardèrent pas à être dissipés et à satisfaire la haine de Maximien par le massacre presque général qui en fut fait. Le plus grand carnage eut lieu près de Paris, vers le confluent de la Marne et de la Seine, au lieu où fut depuis l'abbaye de *S.-Maur-des-Fossés*, ainsi nommée, dit-on, des fossés ou retranchements des Bagaudes. Cette expédition terminée, Maximien tourna ses forces contre les Bourguignons et les Allemands, qu'il chassa devant lui, et qu'il contraignit à demander la paix. A l'effet d'observer de plus près leurs mouvements, il établit sa résidence à Tréves, qui par ses soins et par ceux de ses successeurs devint une seconde Rome, tant par les monuments dont ils l'embellirent, que par les établissements politiques qu'ils y formèrent.

Si les excès des Bagaudes furent vengés par d'autres excès, ce fut moins en punition de leur révolte qu'en

(1) Zonare. Zozime. Lactance. Fleury, Hist. ecclés. Lavarenne, Hist. de Constantin.

haine de leur croyance. Le même motif fit alors dans les Gaules des milliers de martyrs (1). Parmi les plus célèbres on compte l'évêque Firmin à Amiens; Quentin, près de la ville qui porte aujourd'hui son nom; Crespin et Crespinien à Soissons, où, sous les apparences de simples artisans, ils cachèrent long-temps de zélés apôtres de la vérité; le tribun Ferréole à Vienne; Victor à Marseille; à Arles le greffier Denès, qui refusa d'inscrire sur ses tablettes l'ordre de la persécution; Donatien enfin à Nantes, avec Rogatien son frère, qui, troublé de n'être encore que catéchumène, trouva dans son propre sang le baptême après lequel il aspiroit. Une foule d'autres dans toutes les parties de la Gaule s'illustrèrent par un courage supérieur à toutes les recherches de la cruauté; mais ce fut à Trèves sur-tout que la barbarie se montra dans toute sa férocité. Secondant avec passion les fureurs de Maximien, le préfet Rictiovare, l'ennemi le plus altéré du sang des chrétiens, après avoir parcouru diverses contrées de la Gaule pour les y exterminer, mit le comble à ses atrocités par celles qu'il réservoit à la capitale de l'Empire dans ces provinces. Ce ne fut point assez pour lui d'avoir rempli l'amphithéâtre d'une multitude de confesseurs qu'il dévouoit par bandes à la mort, d'avoir immolé au champ de Mars trois cohortes de la légion thébéenne qui s'étoient trouvées séparées de leur corps, d'avoir ensanglanté les échafauds par le supplice d'un consul et de six sénateurs de Trèves, on le vit lâcher des satellites sur les chrétiens en masse et rougir au loin la Moselle de leur sang. La

286.

(1) Mézeray, Etat de l'Égl. avant Clovis.

286. ville de Trèves célèbre encore aujourd'hui leur mémoire sous le nom *des Innombrables*. On se refuse à croire des faits aussi épouvantables: mais l'homme en est malheureusement capable; et, indépendamment des nombreux exemples dont l'histoire peut confondre notre incrédulité, il nous suffit de notre propre expérience pour n'en pouvoir récuser la possibilité.

287. Les Saxons cependant, les Juthès, les Varnes et les Angles, tous barbares des bords de la Baltique, secondant les ravages de ceux qui étoient plus enfoncés dans les terres, sortoient de cette mer, à l'aide de leurs embarcations, et venoient infester les côtes de la Belgique (1). Le Ménapien Carausius commandoit à Boulogne une flotte destinée à réprimer leurs courses. Mais il faisoit de sa charge un objet de spéculation; et, au lieu de s'attacher à prévenir leurs ravages, il avoit soin de n'attaquer jamais les barbares qu'au retour de leurs expéditions, et lorsqu'ils avoient fait assez de dégâts pour être chargés d'une riche proie. Alors seulement il essayoit de les surprendre. Jamais d'ailleurs le trésor public ne s'étoit enrichi ni du butin qu'il faisoit ni des prisonniers qu'il devoit faire. Maximien se proposoit de mettre un terme à ce coupable manége: mais Carausius, averti à temps, s'empara de la flotte, du port, et même de la Bretagne. Il y passa, après s'être fait proclamer empereur à Boulogne, et se fortifia d'une diversion des Francs, auxquels il abandonna les îles Bataviques.

292. La révolte n'étoit pas seulement dans la Bretagne,

(1) Eutrope, l. IX.

elle fermentoit dans tout l'Empire. Pour faire tête à l'orage, les deux empereurs crurent devoir s'adjoindre deux Césars, héritiers présomptifs de leur pouvoir. Le premier qui fixa leur choix fut Galère, fils d'un pâtre, et Dace de nation, qui s'étoit acquis une réputation militaire, mais d'ailleurs ambitieux, sans mœurs, et superstitieux jusqu'à la cruauté. L'autre César, pourvu de talents aussi distingués pour la guerre, mais d'un caractère qui étoit en tout l'opposé de celui de Galère, étoit Constance-Chlore, petit-neveu de Claude-le-Gothique. Les deux Césars furent obligés de répudier leurs femmes pour entrer dans l'alliance des deux empereurs : Galère épousa Valérie, fille de Dioclétien; et Constance, Théodora, belle-fille de Maximien. 292.

Dans la distribution qui fut faite entre les empereurs et les césars des diverses provinces de l'Empire, les Gaules, l'Espagne et la Bretagne échurent à Constance(1). A peine fut-il installé dans sa dignité, qu'il se rendit à Boulogne. Maximien, faute de vaisseaux, n'avoit pas cru pouvoir réduire cette ville : Constance, dans la même impossibilité de bloquer le port, le ferma par une digue qui enleva à la ville le secours de la mer. Cet ouvrage terminé, les attaques, les menaces, et l'offre du pardon sur-tout, achevèrent la conquête, qui fut consolidée par la clémence. Constance chassa ensuite les Francs des îles de l'Escaut et du Rhin, et dans cette expédition il en périt un grand nombre. Maximien établit le reste chez les Nerviens et les Trévirs, à l'effet d'y labourer les terres devenues incultes par leurs ravages. Il étoit revenu dans la 293-297.

(1) Eutrope, l. IX.

293-297. Gaule pour observer les bords du Rhin, pendant qu'une flotte, préparée par les soins de Constance, passoit en Bretagne, à l'effet d'y attaquer Alectus, qui, après avoir assassiné Carausius, dont il étoit lieutenant, lui avoit succédé. Un grand nombre de Francs, qu'avoit attirés le nouveau tyran dans son île, y faisoient la force de son armée; mais, mal secondés par les autres troupes, ils ne purent résister aux Romains, et leur bravoure ne fit qu'accroître leur désastre. Ce qui échappa au fer fut encore dépaysé; et Amiens, Beauvais, Langres et Autun, dépeuplés par les vexations des exacteurs, en recurent des colonies. Mais nul revers ne pouvoit rebuter ces peuples, qui trouvoient dans leur multitude des ressources inépuisables. Les Allemands vinrent attaquer Langres à l'improviste, et il s'en fallut de peu qu'ils n'enlevassent Constance, qui s'étoit séparé de son armée, et qui ne leur échappa qu'en se faisant hisser par-dessus les murs avec des cordes. Mais peu d'heures après son armée ayant paru, il leur tua soixante mille hommes, et à quelque temps de là il les défit encore à Vindonissa (Windisch) en Helvétie, au confluent de l'Aar et de la Russ. Ils en furent si peu découragés, que l'hiver même qui suivit ils profitèrent des glaces pour traverser le Rhin, et se loger de nouveau dans l'île des Bataves. Le dégel étant survenu, ils furent cernés par la flotte romaine, ce qui les déconcerta tellement qu'ils se rendirent sans combat.

303-305. L'Empire, qui sembloit alors en paix, étoit travaillé au-dedans de la plaie la plus cruelle par les édits sanguinaires des deux empereurs contre les chrétiens. Le calme procuré par Probus n'avoit eu que la durée de

son règne, et ses successeurs tardèrent peu à rouvrir 303-305.
la lice aux généreux athlètes de J. C. Aucune des persécutions dont triompha le christianisme ne fut aussi violente, aussi durable, et aussi étendue que celle-ci, qui est comptée pour la dixième, et qui fut aussi la dernière, jusqu'au moment où le christianisme vint s'asseoir sur le trône. Ce fut aussi le dernier acte d'autorité des deux empereurs. Le cruel et ambitieux Galère, dont ces mesures sanguinaires étoient principalement l'ouvrage, las d'agir en sous-ordre, et fier d'une victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses, fit usage de l'ascendant qu'il en avoit pris, et qu'il pouvoit soutenir par l'attachement du soldat, pour intimider Dioclétien, dont une fièvre lente affoiblissoit à-la-fois le corps et l'esprit, et pour lui persuader, ainsi qu'à son collégue Maximien, d'abdiquer, pour leur propre repos. Il fallut obéir à cette impérieuse invitation, et donner même au dépouillement les formes d'une résignation volontaire. Par un accord mutuel, les deux empereurs résignèrent le même jour, l'un à Nicomédie, et l'autre à Milan. Dioclétien revêtit Galère de la pourpre, et Maximien en fit de même à l'égard de Constance. Ils nommèrent aussi deux nouveaux Césars, Maximin Daza, neveu de Galère, et Sévère, qui l'étoit de Maximien. L'impérieux Galère, qui redoutoit l'esprit turbulent de Maxence, fils de Maximien, et les grandes qualités qu'annonçoit Constantin, fils de Constance, les avoit fait exclure l'un et l'autre.

Constance, qui, par ces nouvelles dispositions, étoit devenu plus indépendant, profita de son pouvoir pour soulager les provinces de son gouvernement, que jusqu'alors il n'avoit pu qu'épargner. Sous sa précé-

dente administration, la Gaule avoit été aussi tranquille
303-305. qu'elle pouvoit l'être dans ces temps désastreux. Les chrétiens, pour lesquels il avoit une secréte inclination, avoient été plutôt gênés que persécutés. Il les protégea alors ouvertement, laissa relever les temples qu'il avoit fait abattre contre son gré, et appela autour de lui, comme des hommes d'une fidélité à toute épreuve, ces mêmes individus que Galère poursuivoit avec acharnement, comme ennemis de toute loi et de toute autorité. Son gouvernement eût été trop court pour ces contrées, si elles n'eussent trouvé en Constantin, son fils, un digne héritier de la bienveillance du père.

306. Ce jeune prince étoit retenu près de Galère, qui, sous l'apparence spécieuse de ne pouvoir se détacher de lui, le retenoit véritablement en otage, et l'exposoit même, sous prétexte de lui faire honneur, à mille dangers inutiles, dont le jeune prince se tira chaque fois avec autant de gloire que de bonheur. Constance cependant redemandoit avec instance son fils, qui témoignoit une pareille ardeur de revoir son père. Galère temporisa long-temps : persécuté par les sollicitations, et redoutant à-la-fois d'y accéder et de s'y refuser, il accorda enfin à Constantin sa demande, lui fit expédier des passeports, et cependant le remit au lendemain pour recevoir ses derniers ordres. Ce lendemain, il ne se laissa voir que fort tard. On prétend qu'il en avoit employé la matinée à dresser des ordres pour préparer des embûches sur la route du jeune prince. Mais, pénétrant ses desseins, Constantin étoit parti dès la veille, et avoit fait tuer tous les chevaux des relais qu'il laissoit derrière lui. Dupe de son propre artifice, Galère ne fut instruit que fort tard de cette fuite; et, à la nouvelle qu'il

en reçut il se laissa aller à toutes les indécences de la plus violente fureur. Il voulut faire courir après le fugitif, et ce ne fut que pour retomber dans un nouvel accès de rage, quand il apprit l'inutilité de cette mesure. Constantin, continuant de se hâter de fuir une terre ennemie, traversa l'Italie, où commandoit Sévère, qui n'avoit pu être prévenu de sa fuite, gagna heureusement les Alpes, et rejoignit enfin son père, au moment où celui-ci s'embarquoit à Boulogne pour une expédition contre les Pictes (les Écossois septentrionaux), dont les courses désoloient la Bretagne. Ce devoit être le dernier exploit de Constance, et son fils sembloit n'être arrivé près de lui que pour recueillir son dernier soupir. Constance, par ses dispositions testamentaires, réduisit à la condition privée les enfants qu'il avoit eus de Théodora; Constantin seul, qu'il avoit eu auparavant d'Hélène, fut institué son héritier, et déclaré par lui implicitement César, au moyen de la recommandation particulière qu'il fit de sa personne à ses soldats. 306.

Ses vœux furent remplis, et Constantin, le jour même de la mort de son père, se vit revêtu de la pourpre par l'armée. En conséquence, il envoya ses images à Galère. Leur acceptation devoit être une reconnoissance de ses droits. Peu s'en fallut que les vieilles haines de l'empereur ne les lui fissent rejeter. Cependant, quand il eut bien considéré les conséquences d'un tel refus, le concert des Gaules, de la Bretagne et de l'Espagne, qui avoient reconnu Constantin, la force des armées qui l'avoient proclamé, les talents enfin du chef qui les commandoit, il s'abandonna à des conseils plus modérés; et, dissimulant un ressentiment profond

306. avoit appelé à son aide Maximien son père, et lui avoit fait reprendre les enseignes du pouvoir, dont il s'étoit dépouillé avec tant de regret.

307. Cependant Sévère étoit arrivé devant Rome, et cernoit cette ville, d'où Maxence n'étoit point sorti, et où il commençoit à craindre d'être forcé avant que son père n'eût pu lever des forces suffisantes pour le dégager. Dans cette extrémité, il négocia avec quelques officiers de l'armée qui le tenoit enfermé. Plusieurs des légions qui la composoient avoient autrefois servi sous Maximien. Ce souvenir, l'or qu'on fit briller à leurs yeux, et une certaine compassion pour la première ville de l'Empire, destinée peut-être à devenir un théâtre de ruines et de carnage, les font changer subitement de dispositions et de parti, en sorte que Sévère, avec les foibles restes de son armée, se voit pressé par Maximien, et obligé de se renfermer à son tour dans Ravenne. La place étoit forte et bien pourvue; mais la crainte d'une nouvelle défection, qui pouvoit le livrer à ses ennemis, porta Sévère à composer avec des hommes qui sembloient n'en vouloir qu'à sa puissance, et qui lui offroient en échange toutes les douceurs d'une vie privée. L'exemple de Dioclétien et celui même de ses adversaires lui persuadèrent que ces conditions étoient acceptables. Il s'abandonna donc à leur foi: mais les perfides, se croyant assez forts pour la violer, lorsqu'ils eurent Sévère entre leurs mains, ne lui laissèrent que le choix de sa mort.

Galère sentit alors la nécessité de se transporter lui-même sur le théâtre de la révolte, et Maximien, de son côté, passa dans les Gaules, pour essayer de s'y faire un appui de Constantin. La dignité d'Auguste, suivant

le droit qui s'établissoit alors, ne pouvoit être acquise que par la collation d'un prince qui fût revêtu lui-même de ce titre. Ce fut par cet appât qu'il tenta Constantin, auquel il offrit la pourpre impériale et Fausta, sa fille, en mariage. Il n'exigeoit d'ailleurs aucun retour; mais il espéroit sans doute lier de fait son gendre à ses intérêts. Constantin, qui aperçut facilement la conséquence d'une pareille offre, crut devoir s'y prêter, et répudia Minervine, dont il avoit eu Crispus, pour épouser Fausta. Quelques uns supposent que Minervine n'existoit plus alors. 307.

Pendant ce temps, Galère avançoit; mais, trop confiant en ses talents, et trop persuadé de l'impéritie de Maxence, il ne s'étoit fait suivre que d'une poignée de soldats, insuffisante à former une circonvallation autour de Rome. Maxence essaya sur cette armée les mêmes pratiques qui lui avoient si bien réussi sur celle de Sévère. Il y rencontra le même succès, et Galère fut trop heureux de pouvoir se retirer à la hâte en Illyrie, avec le peu de troupes qui lui restèrent fidèles. Maximien, excité par ses vieux ressentiments contre lui, crut avoir trouvé l'occasion de le perdre sans retour, et vola dans les Gaules, à l'effet de solliciter de Constantin des secours qui lui permissent de remplir ses vues. Mais Constantin, qui croyoit avoir tout autant de motifs pour redouter Maximien devenu puissant, qu'il en avoit de craindre Galère, éluda ses propositions, et Maximien, pour jouir de quelque autorité, se trouva ainsi réduit à aller partager celle de son fils. Bientôt il se lassa de cette participation bornée, et sans avoir pris d'autres mesures que de s'être assuré de quelques vétérans qui avoient servi sous lui, un jour d'apparat qu'il

307. étoit assis sur un même trône avec Maxence, il osa l'en précipiter. Il espéroit que ce coup d'audace en imposeroit à la multitude: mais la compassion d'abord, et l'indignation ensuite, soulevèrent tous les esprits contre un ingrat qui devoit à son fils d'avoir recouvré la pourpre. Il eût dû s'estimer heureux de n'être contraint qu'à s'éloigner de Rome: mais un traitement si modéré lui parut un outrage; et, pour se venger de son fils, il eut recours à son gendre, qui le refusa encore, et qui ne crut pas devoir compromettre la tranquillité de ses peuples à la vengeance d'une injure prétendue, qu'il falloit moins imputer à l'ingratitude du fils qu'à l'ambition du père. Déchu de l'espérance de satisfaire son ressentiment de ce côté, Maximien, pour y parvenir, n'hésita pas à se transporter auprès de Galère, son plus mortel ennemi; et son affreuse confiance ne fut pas trompée: non que Galère se montrât plus favorable à ses desseins, mais il n'abusa point de son imprudence, et ne lui fit éprouver d'autre mortification que de le rendre témoin des honneurs suprêmes conférés à Licinius, qu'il déclara Auguste. Dioclétien avoit été invité à la même solennité. L'inquiet Maximien en prit occasion de l'exciter à reprendre la pourpre avec lui : mais Dioclétien, pour toute réponse, lui vanta les belles laitues de son jardin de Salone; peut-être aussi apprécioit-il mieux les circonstances.

308-310. Cependant le neveu de Galère, Maximin-Daïa, piqué de la préférence donnée sur lui à Licinius, réclama de son oncle le même titre d'Auguste; et, sur son refus, se le fit offrir par ses troupes. Galère se rendit alors, et eut l'air d'accorder la demande de bonne grace. Il essaya néanmoins de diminuer le prix de cette faveur, en

faisant part du même titre à Constantin, auquel il l'avoit refusé jusqu'à cette époque. Ainsi l'Empire eut alors quatre maîtres égaux en dignité, sans l'être toutefois en pouvoir. Pour Maximien, dans la nécessité où il se trouva de renoncer au commandement et de se dépouiller de la pourpre, il alla vivre en homme privé dans le palais de Constantin, où, par le crédit de sa fille, il continua à jouir d'une grande considération. Mais, avec son caractère inquiet, c'étoit une foible compensation à ses pertes; aussi, dans un moment où son gendre se trouvoit engagé dans une expédition contre les Francs, que lui-même avoit conseillée avec intention, il se déroba du palais, gagna Arles, dont il débaucha la garnison, et y reprit la pourpre impériale. Constantin l'y poursuivit, l'obligea de fuir à Marseille, s'y rendit maître de sa personne et le rétablit dans sa première condition auprès de lui. L'incorrigible Maximien ne fut pas touché de ce procédé, et, n'apercevant plus d'autre voie que le crime pour ressaisir le pouvoir dont il étoit toujours altéré, il se détermina en furieux à ce parti désesperé, et, à l'aide d'une intelligence, il s'introduisit la nuit dans l'appartement de Constantin, avec le dessein de le poignarder dans son lit. Mais il étoit trahi, et l'intelligence dont il avoit cru s'aider étoit un piége qui lui avoit été tendu pour le surprendre lui-même dans l'exécution de son horrible attentat. Après un tel excès, Constantin crut pouvoir oublier les liens qui l'attachoient à lui et ne lui laissa que le choix de sa mort. Galère le suivit à peu de distance. Persécuteur comme Antiochus, il mourut, comme lui, d'une maladie aussi affreuse et dans un repentir inutile de ses cruautés contre les chrétiens. Il leur permit alors de

308-310.

308-310. rebâtir leurs temples, et réclama même, au rapport de Lactance et d'Eusèbe, leur intercession auprès de leur dieu. Il laissa l'Empire partagé entre Licinius, Maximin-Daïa, Constantin et Maxence.

311-312. Constantin profita des loisirs que lui donnoit un instant de tranquillité pour parcourir ses provinces, reconnoître les besoins des peuples, et embellir les villes. Trèves et Autun durent beaucoup à ses soins. Maxence employoit le même temps à s'agrandir. Par ses généraux, il faisoit la conquête de l'Afrique, et son ambition s'étant accrue par le succès, il jeta un œil d'envie sur le partage de Constantin, et se prépara à l'attaquer, sous le spécieux prétexte de venger son père (1). Constantin, après avoir cherché en vain à le ramener à des dispositions pacifiques, prit des mesures pour lui tenir tête. Forcé de demeurer dans un état perpétuel de défensive contre les barbares, il ne pouvoit disposer que de la moitié de ses troupes. Il suppléa à ce défaut par une alliance avec Licinius, auquel il donna Constantia, sa sœur, en mariage. Mais une contre-alliance de Maxence avec Maximin lui en enleva le fruit, par l'état d'observation où ce traité retint Licinius. Dans cette occurrence, le ciel vint à son secours. Desirant intéresser la divinité à sa cause, il l'imploroit sans la connoître, lorsqu'au rapport d'Eusèbe, qui déclare tenir ces faits de la bouche même de Constantin, ce prince, déja frappé d'un signe éclatant qu'il avoit remarqué dans le ciel, et qui étoit formé des deux premières lettres grecques du nom du Christ, accompagnées de ces mots, *Par ceci tu vaincras*, reçut l'ordre

(1) Eusèbe, Vie de Constant. l. I, c. 2. Fleury, Hist. ecclés. l. IX.

en songe de former un étendard sur ce modèle. Orné de pierreries et décoré des images des princes, ce fut le fameux Labarum. Constantin fit faire d'autres enseignes de la même forme, pour remplacer les aigles de ses légions, et ordonna de graver des croix sur leurs boucliers. Tous ces changements s'opérèrent sans la moindre résistance, et cette particularité donne du poids à la vision dont ils furent la suite. Eusèbe, de qui l'on tient ces détails, a négligé de nous apprendre le lieu où se passa cet événement: mais on conjecture, du temps nécessaire à effectuer ces mutations, que ce dut être dans les Gaules, et avant que Constantin se fût mis en marche pour l'Italie. 311-312.

Fidèle à sa célérité ordinaire, il avoit passé les Alpes, et étoit devant Suze, qu'on le croyoit encore occupé de ses préparatifs dans les Gaules. L'Insubrie tomba d'abord en son pouvoir, et une victoire qu'il y remporta sur un lieutenant de Maxence lui permit d'arriver jusqu'aux portes de Rome sans obstacle. La superstition y retenoit enfermé Maxence avec une armée trois fois plus forte que celle de son adversaire. Cette circonstance, qui rendoit le siège impossible, menaçoit Constantin de longueurs préjudiciables à ses projets, lorsque la confiance de l'ennemi dans sa multitude l'emporta sur les terreurs de Maxence, et lui fit hasarder de camper sous les murs de la ville. Cette démarche rendit à Constantin l'espoir de terminer cette grande querelle en un jour. Maxence disposa ses forces assez maladroitement pour paralyser les mouvements d'une partie de ses troupes. Constantin ne fit peut-être pas de moindres fautes, mais le ciel, qui vouloit vaincre par son bras, les fit tourner à son avantage. Une valeur inconsidérée, qui le porta au mi- 312.

312. lieu du danger, ne fut funeste qu'à Maxence, dans les rangs duquel il jeta le désordre, et qui fut réduit à la fuite. En repassant un pont qu'il avoit fait disposer avec art sur le Tibre pour engloutir Constantin, lorsqu'il se hasarderoit à le traverser, il le sentit fléchir sous lui, et périt ainsi victime de son propre stratagême. Cet événement mit fin à la guerre. Toutes les provinces de Maxence reconnurent l'autorité de Constantin, et il la consolida par sa modération. Si l'on en excepte quelques prétoriens factieux qu'il dégrada, chacun conserva les dignités dont il étoit revêtu. Il entra triomphant dans Rome; mais, à la grande douleur des païens, il n'alla pas faire hommage de sa victoire au dieu du Capitole. Il mit le sceau à cette espèce d'abjuration de l'idolâtrie en publiant, de concert avec Licinius, un édit qui, indépendamment de la liberté de conscience accordée en principe à tous les sujets de l'Empire, portoit l'ordre spécial de rendre aux chrétiens les églises et les fonds communs dont ils avoient été dépouillés. Les deux empereurs se chargeoient de dédommager ceux qui avoient acquis ces biens, ou qui les avoient reçus de la munificence impériale.

313. Maximin n'accéda qu'en partie à ces mesures; il lui fallut l'épreuve du malheur pour qu'il s'y conformât entièrement. Vaincu dans les démêlés qui s'élevèrent entre lui et Licinius, il imputa ses désastres à ses prêtres; et, aussi cruel envers eux qu'il l'avoit été à l'égard des chrétiens, il en fit massacrer un grand nombre. Ce fut alors seulement qu'il rétablit les chrétiens dans les droits dont il les avoit privés; mais ce tardif repentir ne le sauva pas. Poursuivi de poste en poste par Licinius, il se renferma dans Tarse, où, cerné par

terre et par mer, et n'espérant rien de la clémence de son ennemi, il s'empoisonna lui-même, et finit, dans des angoisses affreuses, une vie qu'il avoit souillée de tous les excès de la cruauté. Dioclétien, qui le premier avoit déchaîné tant de fureurs, le suivit de près, et eut une fin presque aussi déplorable. 313.

Des sujets de rivalité ne pouvoient manquer de s'élever bientôt entre Licinius et Constantin, restés seuls de tant de maîtres qui se partageoient l'Empire. Quelques traités mal observés firent trêve de temps en temps à leurs dissentions. Elles se terminèrent au bout de dix ans par l'abdication de Licinius, qui fut transféré à Thessalonique. Quelques tentatives sourdes, hasardées par lui pour ressaisir le pouvoir, le conduisirent à la mort. Il fut étranglé à l'âge de quatre-vingts ans; et Constantin en avoit quarante-neuf quand il se vit ainsi seul maître de l'Empire. 314-324.

Malgré leurs revers, les Francs ne cessoient de se rapprocher des frontières de la Gaule. Immédiatement après la défaite de Maxence, Constantin s'étoit vu obligé de repasser les Alpes pour réprimer une de leurs incursions. En 320, et au milieu de ses démêlés avec Licinius, il leur opposa son fils Crispus, qui s'illustra contre eux par des succès semblables à ceux de son père. Ce jeune prince, élevé par Lactance, le Cicéron chrétien, avoit répondu aux soins de cet illustre instituteur. Une calomnie de Fausta, sa belle-mère, qui le dénonça comme ayant voulu attenter à son honneur, priva Constantin et l'Empire d'un fils et d'un héros qui devoit être leur appui. Constantin avoit dans le caractère une certaine férocité que les semences tardives de la religion ne purent déraciner de son cœur, et en

314-324. même temps une violence qui ne lui permettoit aucun délai entre les impressions qu'il recevoit et les mesures qu'elles lui faisoient prendre. Ce fut par suite de ce naturel impétueux qu'il envoya son fils à la mort, sans rien approfondir, et que, lorsqu'il eut reconnu son erreur, il n'y sut d'autre remède que de faire étouffer Fausta dans un bain. Cette dernière exécution, celle de Maximien, son beau-père, de Licinius et de Bassien, ses beaux-frères, et plusieurs autres rigueurs de ce genre, quelque justes qu'elles aient pu être, ont jeté sur Constantin une couleur d'autant plus défavorable qu'on les devoit moins attendre d'un prince qui faisoit gloire d'arborer les étendards de la plus douce des religions.

325. Seul possesseur de l'Empire, il se livra avec un zèle égal aux affaires de la religion et à celles de l'état. L'église doit à ses soins la convocation du premier concile général, celui de Nicée en Bithynie, tenu, en 325, contre Arius et sa doctrine (1). Il améliora aussi la forme du gouvernement par des institutions nouvelles, qui, en divisant les pouvoirs subalternes, concentrèrent la puissance gouvernante, et lui rendirent l'énergie nécessaire pour surveiller et pour contenir toutes les parties d'un corps aussi vaste, menacé sans cesse de révoltes intérieures ou d'attaques extérieures. Le succès répondit à ses moyens; et, pendant douze ans qu'il régna seul, la fermeté de son administration maintint la paix au-dedans, et fixa la victoire au dehors, quoique le changement de toutes les habitudes, l'adoption du christianisme, et le renversement des temples et du

(1) Eusèbe. Sozomen. Zozime.

culte des idoles dussent alimenter mille causes diverses de mécontentement. Mais, au lieu de perpétuer des 325.
institutions si salutaires et si nécessaires même à la prospérité de l'état, lui-même y porta atteinte par le partage qu'il fit de l'Empire entre ses trois fils, division impolitique dont le moindre défaut fut d'exciter l'ambition mutuelle de ces princes, et de maintenir dans l'intérieur de l'Empire un état permanent de dissentions qui minoit ses ressources contre les barbares. Constantin, qui avoit régné seul, et sans que ses frères eussent partagé son pouvoir, devoit laisser son exemple à sa postérité. Cette heureuse position de Constantinople, qu'il avoit bâtie sur les fondations de Bysance, et de laquelle, comme d'un point central, il observoit tous les mouvements qui s'élevoient autour de lui, perdit cet avantage sous ses successeurs, et, par suite des partages, cette ville devint pour ainsi dire une place frontière, exposée à-la-fois et aux insultes des barbares et à la convoitise des maîtres de l'Occident, qui s'en approchèrent peu-à-peu par l'extension de leur territoire en Illyrie.

Dans le partage de l'immense succession de Con- 337-353.
stantin, l'aîné de ses fils, Constantin dit le Jeune eut les Gaules, la Bretagne et l'Espagne; à Constance, le second, échurent la Thrace, l'Asie et l'Egypte; et Constant, le troisième, obtint l'Italie, la Gréce, l'Illyrie et l'Afrique (1). Mais à peine furent-ils en possession de leurs parts, que déja ils étoient en guerre pour
se dépouiller l'un l'autre. La quatrième année de leur 340.
régne, Constantin fut tué à Aquilée, dans une bataille

(1) Zozime. Zonare. Eutrope.

entre Constant et lui, et son héritage fut la proie du
340. vainqueur, qui fit regretter son frère dans les Gaules. Les Francs y étoient entrés pendant les débats des deux frères, et un mélange de bons et de mauvais succès leur avoit permis d'y prendre leurs quartiers d'hiver.
337-353. Constant acheta leur retraite, et même leur alliance. Le repos qu'il se procura par ce trafic le perdit. Plus libre de s'adonner à ses passions, il souleva mille mécontentements contre lui. Une conjuration se forma, et, pendant qu'il étoit à la chasse, Magnence, d'origine franque, et chef de deux légions, se fit proclamer à Autun, dans un repas donné sous un autre prétexte.
350. Constant, contraint de fuir, fut massacré à Elne, au pied des Pyrénées, après un règne de treize ans depuis la mort de son père. Constance le dernier des trois frères, prit alors des mesures pour faire valoir ses droits à l'héritage de Constantin. Magnence lui épargna la moitié du chemin, et son armée, fortifiée d'un parti de Francs et de Saxons, qui s'étoient donnés à lui par le motif de leur commune origine, rencontra Constance sur les bords de la Drave, à Murcia en Pannonie (aujourd'hui Essek en Hongrie). Magnence y fut vaincu; mais sa résistance fut si opiniâtre, que le champ de bataille resta couvert de plus de soixante mille morts. Ce fut pour l'Empire une journée de deuil et de ruine, dont il ne put jamais se remettre, et qui tourna
337-353. tout entière au profit des barbares. Constance, dont la perte avoit été presque égale à celle des vaincus, affoibli par sa victoire même, ne put poursuivre alors Magnence, qui repassa les Alpes et se fortifia vers Aquilée. Forcé dans ce poste l'année suivante, il recula jusque dans les Gaules; et, ayant mal défendu les défilés des

montagnes, il ne tarda pas à se voir investi dans Lyon. 337-353.
Frustré de l'espérance des secours qu'il y attendoit, et craignant d'être livré par ses soldats, qui commençoient à trouver de l'extravagance à soutenir sa cause, il massacra, dans son désespoir, tout ce qu'il avoit de parents renfermés avec lui, se tua lui-même ensuite, et donna ainsi un dernier témoignage de la férocité habituelle de son caractère. Aussi fut-il peu regretté.

Pendant ces dernières campagnes, Constance s'étoit 353.
procuré l'appui de ces mêmes Francs qui d'abord l'avoient combattu, et qui depuis, par une diversion dans le nord de la Gaule, avoient paralysé les secours sur lesquels avoit compté Magnence. Ils s'en payèrent par leurs ravages, et facilitèrent de nouvelles incursions à leurs compatriotes. Constance, qui les avoit appelés, se vit obligé de marcher contre eux; mais bientôt un traité qui les fit passer à l'alliance des Romains prévint la suite des hostilités.

Depuis Constantin, les armées romaines se recru- 354-355.
toient d'officiers et de soldats pris chez ces peuples. Sylvain, l'un d'eux, déserteur du parti de Magnence, avoit contribué pour beaucoup aux victoires de Constance. Il en avoit été récompensé par la charge de maître de la cavalerie dans les Gaules, où il avoit la commission de surveiller les mouvements de ses propres compatriotes. Il s'en acquittoit avec talent et fidélité, lorsque les courtisans et les eunuques, qui avoient tout pouvoir à la cour de Constance, rendirent sa foi suspecte. Instruit de leurs machinations, et effrayé des dangers qu'il pouvoit courir, Sylvain ne voit de salut pour lui que dans la rebellion même dont il étoit faussement accusé, et se fait proclamer Auguste, tan-

354-355. dis que Constance, non moins alarmé de cette défection, ne trouve d'autres moyens que l'assassinat pour en arrêter les suites. Ursicin, compatriote de Sylvain, qui, comme lui, avoit été maître de la cavalerie, et qui, sur des suspicions semblables de révolte, étoit détenu par Constance, est remis secrétement en liberté. Il gagne Cologne avec mystère, et se présente à Sylvain comme un opprimé qui venoit d'échapper à la tyrannie, et qui lui offroit son ressentiment et son bras. Sylvain, peu défiant, l'accueille en compatriote infortuné, et, cinq jours après, il paye de sa vie l'excès de sa confiance. Indignés d'une telle trahison, les amis de Sylvain appellent les barbares pour venger sa mort. Ceux-ci investissent Cologne, qui se rendit après dix mois de siége; et, à la faveur de leurs empiétements, ils se voient bientôt possesseurs sur les bords du Rhin d'une lisière qui n'avoit pas moins de vingt lieues de largeur. Des peuples, opprimés par les magistrats romains, loin de s'alarmer de leurs progrès, virent une perspective de liberté dans celle de leur domination, et envièrent le sort des cantons qui s'y trouvoient déja soumis.

356. La situation des Gaules étoit critique. Elles demandoient un chef qui réunît au pouvoir la considération de la naissance. Mais Constance n'avoit point d'enfants mâles, et la famille de Constantin étoit sur le point de s'éteindre. L'empereur y avoit contribué lui-même par le massacre qu'il avoit ordonné ou souffert de ses oncles et de ses cousins, lorsque le sénat et l'armée voulurent assurer l'Empire aux seuls fils de Constantin. Gallus et Julien, fils de Jules Constance, frère de Chlore, furent les seuls qui échappèrent, et que la re-

ligion cacha quelque temps dans le secret de son sanctuaire. Depuis, Gallus, devenu beau-frère de Constance, n'en avoit pas moins péri par ses ordres, comme aspirant à l'indépendance, et Julien avoit pensé être enveloppé dans son infortune. Il n'éprouva que celle de l'exil. Malgré la haine que lui portoit l'empereur, il en fut rappelé en cette occurrence, et on le crut nécessaire pour rétablir l'autorité de l'Empire dans les Gaules, que Constance ne pouvoit alors aller visiter. A son défaut, il y fit passer Julien, qu'il créa César, et auquel il donna sa sœur Hélène en mariage. Il ne lui confia d'ailleurs qu'une autorité assez précaire et qui étoit subordonnée à des chefs sur lesquels il comptoit davantage. Ce qui peut excuser Constance, et justifier même sa réserve à cet égard, c'est que Julien sortoit pour ainsi dire de l'école et qu'il n'avoit aucune idée de l'art militaire lorsqu'il partit pour sa destination. Le nouveau César passa l'hiver à Vienne, pendant que la réunion de ses troupes se faisoit du côté de Reims, et il mit ce temps à profit pour étudier son métier dans les livres, ainsi qu'avoit autrefois fait Lucullus, et avec le même succès. Au printemps il gagna Autun, qui venoit d'éprouver une attaque inattendue des Germains, et qui n'avoit dû son salut qu'à la résistance de quelques vétérans, que n'avoit pas gagnés l'effroi général répandu par toute la ville. D'Autun, passant par Auxerre et par Troyes, il arriva à Reims, prenant toujours le chemin le plus court, quoiqu'il fût infesté de coureurs ennemis, avec lesquels il lui fallut escarmoucher de temps en temps. Ces imprudences d'un guerrier novice lui furent utiles pour le familiariser avec le danger. Son courage ne fut cependant point éprouvé dans sa première cam- 356.

356. pagne. Ses forces en imposèrent tellement aux ennemis, que de toutes parts ils se retirèrent devant lui, et que, sans coup férir, il rentra à Cologne, qu'il se hâta de réparer (1).

357. Julien prit ses quartiers d'hiver à Sens. Il s'étoit éloigné des frontières, à l'effet de préparer avec plus de tranquillité ses plans de campagne, et de pourvoir avec plus de facilité à la subsistance de ses troupes, qu'il pouvoit tenir dispersées avec plus de sécurité. Mais c'étoit une faute devant un ennemi actif et vigilant, merveilleusement propre à un coup de main. Au moment où Julien le soupçonnnoit le moins, il se vit cerné tout d'un coup dans la ville par une armée de barbares qui avoit trompé sa surveillance. Il manda sur-le-champ Marcellus, qui commandoit la cavalerie et qui se trouvoit à peu de distance de lui. Mais Marcellus, muni d'instructions secrètes de Constance, qu'il interprétoit peut-être encore dans le sens des dispositions haineuses de ce prince pour Julien, demeura tranquille. Dévoué ainsi à succomber, et réduit à si peu de monde qu'il ne pouvoit tenter de sortie, Julien ne put que repousser les assauts, à l'aide des habitants qu'il anima de son courage. Sa constance triompha de l'intrépidité des assiégeants, qui, au bout d'un mois, se retirèrent. Le rappel de Marcellus fut toute la satisfaction qu'il put obtenir de l'espèce de trahison dont il avoit failli être la victime.

Toujours forcé de dépendre de la bonne volonté des généraux qui ne recevoient pas ses ordres, sur le concert desquels il devoit compter, et qui se faisoient un

(1) Amm. Marcell. La Bletterie, Hist. de Julien.

mérite de lui manquer toujours, ce fut avec cette défa-
veur que Julien se vit contraint d'entamer une nouvelle 357.
campagne. Barbation, qui arrivoit d'Italie, devoit, d'accord avec lui, presser les Germains entre les deux armées; mais, parvenu à la hauteur de Bâle, il attaqua seul, dans l'espoir d'avoir seul aussi la gloire du succès. Il ne recueillit que la honte d'une défaite, et, dans son dépit, il mit dès-lors tout en œuvre pour faire éprouver le même sort à Julien. Au lieu de suivre le plan d'opérations adopté pour envelopper l'ennemi, il ne s'avance plus, demeure immobile, laisse passer et repasser les barbares sans permettre de les attaquer, casse les officiers qui prétendent le tenter, et entre autres le tribun Valentinien, qui depuis fut empereur. Julien avoit besoin de bateaux pour déloger les barbares de quelques îles du Rhin; Barbation fit brûler les siens, pour éviter de les donner. Le résultat de tant de manœuvres fut de placer Julien dans la situation de se voir attaqué auprès d'Argentorate (de Strasbourg) par toutes les forces des Germains, trois fois plus nombreux que lui. Mais cette infériorité étoit compensée du côté de Julien par l'avantage de commander seul, et par la confiance que ses troupes avoient en lui. Il se l'étoit acquise par des manières simples, prévenantes, et par une vie dure, qui lui faisoit partager toutes les incommodités du soldat. Chnodomare, chef des princes ligués, fier de ses anciens avantages, lorsque ses secours avoient été réclamés par Constance contre Décentius, frère de Magnence, s'avançoit avec une assurance qui ne lui faisoit rien diminuer des mesures de précaution que sollicitoit la prudence. Au premier choc, la cavalerie romaine plia. Julien se présenta aussitôt au-de-

357. vant des fuyards, et sa personne fut un obstacle qu'ils n'osèrent franchir; ils reviennent sur leurs pas : l'infanterie, appuyée par eux, redouble d'efforts, enfonce l'ennemi à son tour, et, le pressant de plus en plus, fait pencher enfin la balance du côté des Romains. Chnodomare est fait prisonnier, et les barbares, forcés de repasser le Rhin, sont repoussés encore par-delà le Mein. Julien y fait relever une forteresse qui avoit été bâtie autrefois par Trajan, et intimide tellement les Germains par cette barrière, au moyen de laquelle il les tenoit comme en bride, qu'ils lui demandent la paix. Mais une trève de dix mois fut toute la faveur qu'il jugea à propos de leur accorder.

Ce fut dans son retour qu'il rencontra un parti de six cents Francs, qui, le croyant pour long-temps occupé en Germanie, s'étoient hasardés dans les contrées qu'arrose la Meuse, où ils avoient pillé plusieurs bourgades. A l'approche de Julien, ils se retranchèrent de leur mieux dans les ruines de deux châteaux sur le fleuve, et ils y tinrent pendant deux mois. Quoique tellement accoutumés à vaincre ou à mourir, qu'il fût à déshonneur parmi eux de se rendre, et que, suivant Libanius, on n'en vît pas même d'exemple, ils crurent pouvoir céder cette fois sans honte à un général de la réputation de Julien. L'amour-propre du jeune César fut flatté de ce témoignage d'estime : il fit passer honorablement ses prisonniers à Constance, et celui-ci s'empressa de les disséminer dans ses légions, estimant, dit encore Libanius, que c'étoit autant de tours qu'il mêloit à ses soldats.

Tant de succès ne mirent pas Julien plus en faveur. Les courtisans, caressant l'aversion du maître, dépri-

moient les avantages du jeune prince, et ne l'appeloient 357.
que *Victorinus* (le petit Vainqueur), faisant allusion à un général de ce nom, qui, au temps de Gallien, avoit eu quelques succès dans la Gaule contre les mêmes ennemis, et qui même avoit été décoré de la pourpre pendant quelques instants, Julien acheva l'hiver à Lutèce (à Paris), qu'il paroissoit affectionner. On croit que le palais des Thermes, hors de la Cité proprement dite, et situé vers l'emplacement de la rue des Mathurins, fut son ouvrage.

Dans la campagne suivante, il attaqua les divers 358.
peuples de la confédération des Francs, que trop peu de concert entre eux rendit successivement la proie du vainqueur. Au reste, généreux dans la victoire, il se la fit aisément pardonner. Il se fit même des auxiliaires parmi les vaincus, et se composa dans son armée deux corps de Saliens, les plus renommés entre les Francs. Mais ce fut sur-tout dans sa dernière campagne qu'il s'acquit la gloire la plus pure, en donnant ses soins à réparer les dommages des barbares, et en repeuplant les villes et les cantons qu'ils avoient ravagés. Ces vertus pacifiques au milieu des embarras de la guerre, la sagesse de son administration, sa fermeté à proscrire toute levée d'impôts au-delà du besoin, et la protection enfin qu'il accorda aux évêques orthodoxes persécutés par Constance, qui favorisoit l'arianisme, excitèrent pour lui dans les Gaules un enthousiasme aussi général qu'il étoit mérité.

Soit jalousie cependant, soit besoin réel, Constan- 360.
ce, qui méditoit une expédition contre les Perses, fit redemander plusieurs légions à Julien. Celui-ci obéit sans murmures; mais il n'en fut pas de même des sol-

360. dats. Le regret de quitter un général auquel ils étoient affectionnés ; l'opinion universellement répandue qu'on ne l'affoiblissoit que pour l'abandonner à la merci des barbares ; la répugnance enfin à quitter leur propre sol, pour aller combattre sous une température à laquelle ils n'étoient point habitués : tous ces motifs et d'autres encore soulevèrent peu-à-peu les esprits, et les firent passer bientôt à une révolte déclarée contre l'autorité de Constance. Dans leur effervescence, ils se portent en foule au palais de Julien, et l'élevant sur un bouclier, ils le proclament Auguste. Julien résiste en vain : c'est avec menaces que la couronne lui est offerte, et il est contraint d'en couvrir sa tête pour la dérober à la fureur qui commençoit à agiter le soldat. Son acquiescement et une gratification qu'il fit distribuer achevèrent de ramener le calme. Julien se hâta de faire part à Constance de cet événement et de l'impossibilité où il s'étoit vu de l'empêcher. Dans la nécessité où ils se trouvoient l'un et l'autre de se soumettre aux circonstances, il lui demandoit d'autoriser de son aveu la dignité dont il se trouvoit revêtu. Constance, outré de colère, lui dépêcha un officier chargé de lui reprocher son ingratitude, de lui intimer l'ordre de dépouiller les marques d'une autorité illégitime et de casser tous les agents qui avoient favorisé cette révolution. Mais Julien répondit que, si, devenu orphelin, il devoit quelque reconnoissance à l'empereur pour les soins qu'il avoit fait prendre de son enfance, il étoit malséant à Constance de le rappeler, lorsque c'étoit à lui-même aussi qu'il avoit à imputer les malheurs qui l'avoient privé de ses parents : quant à sa nouvelle dignité, il déclara qu'il

s'en dépouilleroit volontiers, si l'armée vouloit y consentir. Mais l'armée, à ces paroles, renouvela son choix par ses acclamations, et l'envoyé de Constance eût été mis en pièces sans la protection que lui accorda Julien. L'animosité croissant de part et d'autre, et Constance ne dissimulant pas le projet de réduire Julien par la force, ce dernier prit des mesures pour assurer ses nouvelles prétentions. Il se rendit avec célérité en Illyrie, et se disposoit à marcher vers Constantinople, lorsque Constance, interrompant son expédition contre les Perses, pour venir au-devant de lui, fut attaqué dans le chemin d'une fièvre dont il mourut. Il ne laissa qu'une fille, qui fut mariée dans la suite à Gratien. 360.

Aux soucis que les soins du gouvernement et que les troubles de l'Empire avoient apportés à Constance, pendant la durée de son régne, se joignirent tous ceux qu'il se procura gratuitement par son zéle pour l'arianisme. Cette hérésie condamnée à Nicée avoit repris de nouvelles forces à la mort de Constantin. Du vivant même de ce prince, Athanase, patriarche d'Alexandrie, et le plus ferme défenseur de la croyance catholique, avoit été relégué à Tréves. L'église des Gaules, préservée du venin de l'erreur, reçut avec joie dans son sein ce généreux confesseur de la foi de la Trinité. Cependant au concile d'Arles, en 353, plusieurs de ses évêques, à force de vexations, eurent la foiblesse de lui dire anathême. Trompés même, en 358, à celui de Rimini, avec tous les autres évêques de l'Occident, par les expressions ambiguës de l'adroit Valens, ils donnèrent à l'hérésie le triomphe d'approuver le formulaire captieux qui leur fut présenté,

360. et qu'ils signèrent par amour de la paix: triomphe léger d'ailleurs, et parceque cette formule équivoque n'étoit point hérétique dans le sens que l'entendoient les Pères, mais dans celui seulement que lui attribuoient les ariens; et parceque ces mêmes Pères rétractèrent pour la plupart une adhésion surprise à leur bonne foi, sitôt qu'ils reconnurent qu'on prétendoit les faire parler autrement qu'ils n'avoient pensé. Hilaire de Poitiers, exilé en Phrygie pour avoir résisté, deux ans auparavant, dans le concile de Béziers, aux innovations que l'on prétendoit introduire dans la foi, et renvoyé dans sa patrie, après le concile de Séleucie, tenu en Orient, au même temps et à la même fin que celui de Rimini, mais avec moins de succès pour les ariens, contribua beaucoup par son zèle à relever le courage de ses collègues, et à faire rétablir dans les confessions de foi le mot de *consubstantiel*, qui fermoit la porte à tous les faux-fuyants de l'erreur.

Les évêques de la Gaule étoient depuis long-temps en possession de ce louable zèle pour étouffer les schismes et les hérésies, et ramener les esprits à l'union. Dès le temps des rêveries de Montan, rêveries illustrées par la chute de Tertullien, on les avoit vus écrire aux églises que cette nouvelle doctrine avoit divisées, et s'entremettre pour y rétablir la paix. Irénée, encore simple prêtre de l'église de Lyon, qu'il devoit régir dans la suite, avoit été porteur de ces lettres, et vingt ans après, vers l'an 197, il s'employa encore, mais avec moins de succès, à faire convenir les églises d'Orient et d'Occident sur l'époque de la célébration de la pâque. Mais ce qui fut plus glorieux

pour lui, c'est qu'il parvint à maintenir l'union entre elles malgré cette diversité, et malgré les mesures violentes du pape Victor, qui séparoit de sa communion ceux qui ne s'étoient pas rangés à son avis. Victor mourut l'année suivante, et ses successeurs ne jugeant point à propos de tenir à l'exécution de son décret, chaque église, jusqu'au concile de Nicée, put conserver à cet égard ses usages particuliers. En 258, les évêques de la Gaule concoururent encore à maintenir l'unité de l'église dans son premier siége, en se prononçant contre les sectateurs de Novatien, le premier antipape. Aussi l'estime qu'ils s'étoient acquise étoit telle, qu'au premier concile d'Arles, en 314, Constantin déféra à leur jugement la confirmation du concile de Rome contre les donatistes; et que le concile général de Nicée adopta les décisions de ce même concile, au sujet de la célébration de la pâque et du baptême des hérétiques. 360.

Julien, délivré de toute cause d'inquiétude par la mort de Constance, continua paisiblement sa route; et fut reçu à Constantinople avec des acclamations générales. Sa courte administration n'offre plus rien de particulier à la Gaule. Elle se partagea tout entière entre les soins qu'il se donna pour le rétablissement du paganisme et ceux qu'il destina à une nouvelle expédition contre les Perses, dans laquelle il trouva la mort. 361.

L'armée, dans la nécessité de se donner un chef pour sortir de la position embarrassante où Julien l'avoit laissée au milieu des déserts de la Mésopotamie, fit choix d'un chrétien zélé nommé Jovien, que Julien, 363.

malgré ses préjugés, avoit voulu retenir près de lui (1).
363. Cet officier, aussi distingué par ses talents que par ses principes, après avoir fait à la dureté des circonstances le sacrifice de quelques provinces, revenoit tranquille à Constantinople, où il étoit desiré, lorsque la vapeur du charbon, imprudemment allumé dans une chambre où il s'arrêta, mit fin à sa vie. Quelques années auparavant, Julien, pendant son séjour à Lutèce, avoit pensé périr d'un pareil accident. La brièveté du règne de Jovien ne lui permit pas de donner à la Gaule d'autres signes de bienveillance que la nomination de divers officiers chargés de veiller à sa défense.

364. Valentinien, tribun militaire, lui succéda par les suffrages de l'armée, qui lui demanda de s'adjoindre un collègue à l'effet de prévenir l'embarras où s'étoit trouvée la chose publique à la mort de Julien. Il jeta les yeux sur Valens, son frère, et l'établit dans l'Orient, où ce prince essaya de faire prévaloir l'arianisme. Pour lui il se réserva l'Occident, et y conserva les principes de l'orthodoxie. C'est à dater de cette époque que l'on compte la division de l'Empire en Empire d'Occident et en Empire d'Orient (2).

366. A cette même époque aussi se fit ressentir avec une nouvelle violence le débordement des barbares. Entre les généraux que leur opposa Valentinien fut le comte Théodose, père de Théodose-le-Grand. Chargé de repousser les Francs, il avoit obtenu sur eux divers avantages, lorsqu'il fut envoyé dans la Bretagne. Jovin, son successeur, grand-maître de la

(1) La Bletterie et les auteurs ci-dessus.
(2) Zonare. Zozime. Fléchier, Hist. de Théodose.

cavalerie dans les Gaules, poursuivit ses premiers succès, et porta de si rudes coups aux Germains, qu'il les contraignit, pour quelques années, à laisser les Gaules en paix. 366.

Elles furent le théâtre où Valentinien, pour étouffer les brigues de ceux qui avoient pensé à lui donner un successeur, à l'occasion d'une maladie qu'il eut à Amiens, éleva à la puissance impériale Gratien son fils, âgé seulement de douze ans. Autant pour le former à l'art de la guerre que pour lui attacher le soldat, il le tint presque toujours auprès de lui dans ses expéditions militaires, et notamment dans celle qu'il entreprit pour contenir les Francs, qui, tour-à-tour soumis et menaçants, ne cessoient de harceler l'Empire. Son expédition ressembla à toutes les précédentes. La science militaire l'emporta sur le courage, mais sans pouvoir l'abattre: les vaincus se retirèrent dans leurs forêts, en attendant le moment de reprendre l'offensive. Instruit par l'inutilité de ses efforts, Valentinien changea de tactique: il leur opposa d'abord une ligne de forts et de retranchements depuis la Rhétie jusqu'à l'Océan, et il acheva de se procurer la sécurité par les alliances qu'il contracta avec les uns, et les divisions qu'il fomenta parmi les autres. 367.

Ces mesures lui permirent de tourner ses forces contre les Quades (les Moraves), qui essayoient alors de venger une trahison dont leur roi avoit été la victime. Le Franc Mérobaud commandoit l'armée romaine. Il battit les Quades, qui, réduits à se soumettre, envoyèrent des députés à Valentinien. Mais, soit que le violent empereur fût choqué de leur costume grossier qu'il estima à insulte, soit qu'il fût mal satisfait de leurs excuses, il 375.

entra contre eux dans une colère si excessive, que le
375. sang lui en sortit par la bouche et le suffoqua.

Gratien étoit resté dans les Gaules pour veiller aux frontières. L'armée victorieuse, également éloignée de lui et de Valens, se donna pour chef et proclama empereur Valentinien, âgé de quatre à cinq ans, fils que le dernier empereur avoit eu de Justine, sa seconde femme, veuve de Magnence, et qui se trouvoit alors avec sa mère à la proximité du camp. Gratien s'en offensa d'abord, et finit par approuver ce choix. Il le fit avec sincérité, et ne cessa d'avoir pour son jeune frère les soins et les sentiments d'un père. Il lui abandonna l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique, sous la tutèle de sa mère et d'un de ses oncles, auxquels il associa les deux Francs Mérobaud et Bauton.

379. Quatre ans après la mort de Valentinien, Valens, son frère, succomboit sous les efforts des Goths. Les Huns et les Alains, peuples tartares, que trois siécles auparavant les souverains de la Chine avoient repoussés de l'est de l'Asie vers l'ouest, habitants limitrophes alors des Palus Méotides (de la mer d'Azof), qui les séparoit de l'Europe, étoient demeurés circonscrits dans leurs limites, tant qu'ils les avoient crues impossibles à franchir. Le hasard d'une chasse leur apprit que ces marais n'étoient point impraticables, et aussitôt l'inquiétude naturelle à ces peuples, sans attache au territoire qui les a vus naître, les porta à s'y hasarder. Ils rencontrèrent au-delà les Goths, qui prirent la fuite devant eux, sur la rive gauche du Danube, et qui sollicitèrent de Valens, par Ulphilas, leur évêque (1),

(1) Cet Ulphilas, obligé d'embrasser l'arianisme pour se rendre Va-

la permission de traverser le fleuve pour se mettre à l'abri. Valens accéda avec empressement à une proposition qui lui donnoit une multitude de sujets pour repeupler les contrées désolées de la Thrace. Mais, soit qu'il eût quelques motifs de se repentir tardivement de cette concession, soit que ce fût le tort de ses ministres et de ses généraux, ces peuples ne tardèrent pas à être traités en ennemis par la soustraction des vivres qu'on leur fit éprouver. Poussés au désespoir par la famine, ils s'arment contre leurs prétendus bienfaiteurs, battent les généraux de Valens, inondent la Thrace, et étendent leurs courses jusqu'aux faubourgs de Constantinople. Valens, qui étoit en Asie, accourt lui-même à la défense de ses provinces, et sollicite en même temps des secours de son neveu. Gratien s'empressoit de lui faire passer deux légions, et se disposoit même à les suivre, lorsque les Germains, toujours à l'affût des circonstances, passent le Rhin sur la glace aux environs d'Argentorate (de Strasbourg), et le forcent de penser à sa propre défense. Il fut contraint de rappeler ses deux légions; mais ayant opéré la jonction avec d'autres troupes que lui amenoit Mérobaud, auquel il avoit confié le gouvernement de l'état pendant son absence, il attaqua les Germains, et les défit dans une bataille plus sanglante que celle que vingt ans auparavant leur avoit livrée Julien au même lieu, et qui procura un long repos à la Gaule. Libre alors de reprendre

379.

lens favorable, est le premier qui ait traduit la Bible en langue des Goths. On prétend qu'il est l'inventeur des lettres gothiques, et que son précieux manuscrit, en lettres d'or et d'argent, est conservé, sous le nom de *Codex argenteus* (manuscrit d'argent), dans la bibliothèque des rois de Suède.

379. ses premiers desseins, Gratien marcha avec diligence vers le théâtre de la guerre entre les Goths et les Romains; et il étoit près de l'atteindre, lorsque Valens, devenu plus confiant dans ses forces, craignant qu'un plus long délai dans l'attaque ne lui fît partager l'honneur de la victoire, chercha avec empressement les Goths, qui affectoient de la crainte, parceque leur position difficile entre deux armées les faisoit aspirer après le combat. La rencontre eut lieu près d'Andrinople, et fut si funeste aux Romains, que cette journée, comme celle de Meursia, a été mise au nombre des causes qui ont hâté la ruine de l'Empire. Valens y périt, brûlé par les barbares, mais à leur insu, dans une chaumière où il s'étoit caché. Gratien n'arriva que pour recueillir les débris de l'armée. Il mit à leur tête Théodose, qui avoit déja commandé en Mœsie, mais qui s'étoit retiré en Espagne, sa patrie, depuis la disgrace et le supplice du comte Théodose, son père. Celui-ci, victime des intrigues de la veuve de Valentinien, et de la haine de l'ombrageux Valens, qui, sur la foi d'un prétendu oracle, craignoit de l'avoir pour successeur, avoit été dénoncé par lui à Gratien comme un traître: et Gratien, foible ou abusé, s'étoit laissé priver de deux appuis importants. Il répara alors ce qu'il y avoit de réparable dans sa faute, et les talents du nouveau chef ne tardèrent pas à rappeler la victoire sous les enseignes des Romains. En peu de temps il nettoya le pays des barbares, et les força à repasser le Danube.

Gratien cependant éprouvoit toute la difficulté de régir l'Occident et l'Orient avec la foible assistance qu'il pouvoit tirer de ses lieutenants, et il avoit cru reconnoître qu'indépendamment des dons les plus dis-

tingués il falloit avoir encore un intérêt personnel à la gloire et à la prospérité de l'Empire, pour suffire aux soins multipliés qu'il exigeoit en ces temps désastreux. 379.
Les derniers exploits de Théodose lui indiquèrent le collègue dont il éprouvoit le besoin, et une acclamation générale de l'armée accueillit son choix quand il en fit la proposition à celle-ci. Il lui fixa l'Orient pour son département; et peu après, sous le commandement des comtes Baudon et Arbogast, tous les deux Francs, il lui fit passer des secours, à l'aide desquels Théodose acheva d'expulser les barbares de tous les pays qu'ils avoient envahis, ou à s'en faire des sujets.

Gratien, qui pour le salut de l'Empire venoit de revêtir Théodose de la pourpre impériale, avoit, au commencement de la même année, satisfait au vœu de sa reconnoissance, en décorant de la pourpre consulaire le poëte Ausone de Bordeaux, qui avoit été son précepteur. Il avoit fait une diligence extrême pour se trouver à Tréves à l'époque du renouvellement des magistratures, afin de l'installer lui-même dans ses fonctions, et de donner, par cet acte éclatant de faveur, un témoignage signalé de son amour et de sa protection pour les belles-lettres.

L'Empire respiroit, et sur-tout l'Occident: mais ce calme trompeur, en endormant le prince dans la mollesse, devint l'occasion de sa ruine. Les rênes de l'administration relâchées faisoient naître des sujets de mécontentement, et donnoient aux factions la facilité d'éclater contre lui, lorsqu'il les provoqua encore par plusieurs inconséquences, entre lesquelles il faut compter des préférences trop marquées pour les étrangers. Les Francs étoient sur-tout l'objet particulier de

379. ses prédilections, et furent honorés des plus hautes charges dans sa cour. Mais ce caprice, déja si mortifiant pour ses sujets, alla jusqu'au ridicule, quand on le vit étendre ses faveurs jusque sur les Alains, et porter l'oubli des bienséances jusqu'à revêtir leur costume.

381-383. La première étincelle de la révolte partit de la Bretagne. Maxime, qui y commandoit, compatriote de Théodose et son compagnon d'armes, jaloux d'une fortune dont il se croyoit également digne, et mécontent de Gratien, pour n'avoir pas discerné le mérite qu'il croyoit avoir, provoqua l'infidélité de ses légions, ou, selon quelques auteurs qui lui sont favorables, fut obligé de céder à leurs instances. Satisfait d'abord de sa nouvelle condition, il s'étoit contenté d'en jouir paisiblement dans le lieu de son gouvernement; mais, devenu plus ambitieux par la réussite de ses brigues, il descendit sur le continent, et se fortifia des légions gagnées des deux Germaniques. Au bruit de cette défection, Gratien abandonna Trèves avec hâte, et se réfugia à Lutèce, où il donna rendez-vous aux troupes qui lui étoient restées fidèles. Maxime l'y poursuivit: pendant quelques jours, de petits combats sembloient annoncer un engagement général; mais ils masquoient une négociation perfide qui fit passer toute l'armée de Gratien dans le camp de l'ennemi. Ce prince n'eut d'autre ressource que la fuite, et partit accompagné seulement de trois cents cavaliers fidèles, parmi lesquels se trouvoient les deux Francs, Mérobaud, consul alors pour la seconde fois, et Baudon, décoré des ornements triomphaux. Ils attaignoient Lyon, lorsque, retardés par une ruse d'Andragathius, qui les poursuivoit, ils tombèrent entre ses mains, et furent mis à mort.

Ainsi périt Gratien, âgé seulement de vingt-huit ans. Gratianopolis (Grenoble) lui doit son origine. Valentinien, trop jeune encore pour avoir une volonté efficace, et tenu d'ailleurs en échec par une incursion de barbares, suscitée par Maxime, ne put aller au secours de son frère, et fut même contraint, par la nécessité des circonstances, de faire la paix. S. Ambroise fut en cette occasion le négociateur de Valentinien. 381-383.

Maxime alla jouir à Trèves du fruit de son usurpation. Il y signala son gouvernement par l'extirpation de l'hérésie des priscillianistes, qui venoit de naître en Espagne, et qui devoit trouver sa fin dans les Gaules, mais d'une manière déplorable, en ce qu'elle fut sanglante, et provoquée par deux ministres des autels. Priscillien et ses adhérents professoient à-peu-près les mêmes erreurs que Manès sur l'origine du bien et du mal. Ils y joignoient les absurdités de l'astrologie judiciaire, prêchoient un rigorisme outré, condamnoient le mariage, et néanmoins, s'il en faut croire leurs accusateurs, se livroient à mille pratiques impures. Découverts et déférés par les évêques Idace et Ithace, ils furent condamnés, en 380, dans un concile tenu à Saragosse : mais ils résistèrent au jugement du concile, et poussèrent la révolte jusqu'à sacrer Priscillien évêque d'Avila. Cependant l'intervention du bras séculier, réclamé par Idace, les força à évacuer leurs églises, ainsi que les villes et les provinces qu'ils occupoient. Éconduits par S. Ambroise, dont ils réclamèrent l'appui, et par le pape Damase, qui leur interdit l'entrée de Rome, ils furent plus heureux auprès de Gratien, dont ils regagnèrent la faveur, à l'aide d'un de ses principaux officiers, qu'ils achetèrent, et par le crédit duquel ils 380-385.

380-385. furent rétablis dans leurs églises. Coupables comme ils l'étoient, ils avoient obtenu plus qu'ils ne devoient espérer : mais, par suite de l'insatiable cupidité attachée à la foiblesse humaine, la satisfaction qu'ils obtinrent leur parut insuffisante, tant qu'ils n'y joindroient pas celle de la vengeance. Ils poursuivirent Idace à leur tour, et le forcèrent à se réfugier à Trèves. Il y étoit lorsque Maxime, vainqueur de Gratien, vint occuper la capitale des Gaules. Poussé par un ressentiment coupable, ou peut-être sans autre dessein que de poursuivre un juste rétablissement, Idace ayant présenté à l'usurpateur une requête contre ses adversaires, un concile fut indiqué en 384, à Bordeaux, pour juger ce différent, et Priscillien y fut condamné tout d'une voix. Mais, soit que celui-ci prétendît secouer dès-lors le joug de l'autorité religieuse, soit qu'il craignît qu'un appel à une autre puissance ecclésiastique ne lui attirât une nouvelle condamnation, il en appela au tribunal de Maxime ; et son appel y fut reçu ainsi que l'avoit été la réclamation d'Idace. Des juges civils furent chargés d'examiner de nouveau cette cause ; et, par suite des formes qu'elle entraînoit, Idace se vit dans la nécessité de se porter pour accusateur devant un tribunal inusité. La nature des circonstances auroit permis peut-être de l'excuser du ministère odieux qu'il fut obligé de remplir, sans la passion qu'il manifesta dans sa poursuite. Ce procédé révolta l'église, et fit retomber sur le concile de Bordeaux lui-même quelque blâme, pour n'avoir pas protesté contre l'illégalité d'un appel fait par-devant une autorité incompétente. Mais il considéra sans doute l'inutilité probable de sa réclamation, et craignit peut-être aussi de paroître partial, en récu-

sant des juges de sa conduite pris hors du sein du clergé. Après plusieurs séances, le tribunal confirma la condamnation de Priscillien et de ses adhérents, et porta un arrêt de mort contre eux. Idace n'assista point à cette dernière séance, et un suppléant lui fut nommé d'office. 380-385.

Ce fut la première fois que l'on vit avec autant d'étonnement que d'épouvante le crime de l'hérésie s'expier par l'effusion du sang : sur quoi il est à observer que ce scandale fut donné par l'intervention irrégulière de la puissance civile, appelée, non point à faire exécuter une décision ecclésiastique, mais à porter elle-même un jugement; qu'elle y fut imprudemment invitée par l'hérésie elle-même; et que l'église, loin de favoriser des procédés aussi contraires à l'ordre qu'à la charité, témoigna une juste horreur de la conduite d'Idace. Quelques évêques le déclarèrent hors de leur communion, et S. Martin fut de ce nombre. Il étoit venu à Tréves pour demander à Maxime la grace de quelques officiers, que leur attachement à Gratien avoit rendus coupables aux yeux de l'usurpateur, ainsi que pour essayer d'arrêter l'effet des dernières sévérités qu'on se proposoit d'étendre en Espagne sur ceux qui étoient suspects de priscillianisme. Tout lui fut accordé, sous l'expresse condition de communiquer avec les Idaciens : mais, à ce prix, il refusa les graces qu'on lui offroit. Cependant l'ordre donné de sévir contre les coupables ébranla sa résolution, et il consentit enfin à assister avec les évêques idaciens à l'ordination de Félix, évêque de Tréves, ordination d'ailleurs qu'il refusa de confirmer de sa signature. Presque aussitôt il se reprocha cet acquiescement comme une foiblesse, et il se hâta de 385.

385. l'aller pleurer dans sa retraite, d'où il ne voulut plus sortir pour se trouver à aucun concile.

Cette retraite étoit le fameux monastère de Marmoutiers, bâti par lui près de Tours en 374, et l'un des premiers que la Gaule ait vus s'élever dans son sein. De cette espèce de séminaire où la piété et l'instruction étoient également cultivées, et de celui de l'île de Lérins, fondé depuis par Honorat, évêque d'Arles, sortirent comme d'une pépinière une multitude de grands évêques et de grands saints qui soutinrent la gloire que tiroit déja l'église des Gaules de la constance de ses martyrs, de la sainteté de ses évêques et de la science de ses docteurs. Entre ses illustres pasteurs, on distingue Maximin de Tréves, Hilaire de Poitiers, Martin de Tours, dit le second apôtre des Gaules, Germain d'Auxerre, Loup de Troyes, Victrice de Rouen, Exupère de Toulouse, Ursicin de Sens, Euverte et Agnan d'Orléans, René d'Angers, Sidoine de Clermont, Mamert de Vienne, qui institua les Rogations, et Nicaise de Digne, le seul des évêques de la Gaule qui se soit trouvé au concile de Nicée. Enfin, parmi les docteurs et les écrivains ecclésiastiques de la même église, on remarque dans ce même temps Irénée et Eucher de Lyon, Victorin et Hilaire de Poitiers, Phébade d'Agen, Paulin, devenu évêque de Nôle, le moine Cassien, fondateur de nombreux monastères dans les Gaules, et Sulpice Sévère, auteur d'un abrégé d'histoire sainte, et de la vie de S. Martin. Quelques uns réclament encore S. Ambroise, archevêque de Milan, comme étant né à Tréves, où son père étoit préfet du prétoire. Les nombreuses écoles répandues dans les Gaules, en y entretenant le feu sacré des belles-lettres, favorisèrent les

travaux de ces écrivains. Malheureusement les incursions des barbares, en détruisant tous les monuments littéraires, ramenèrent les ténèbres de l'ignorance sur ce beau pays, que Marseille et Rome avoient fait participer à toutes leurs connoissances. On a aux ecclésiastiques, et sur-tout aux moines, l'obligation d'en avoir conservé quelques débris, qui avec le temps ont rendu à l'Europe dégénérée les lumières que tant de ravages leur avoient ravies. 385.

Le propre de l'ambition est de s'accroître par le succès. Maxime, maître de la Bretagne, aspira à la Gaule et à l'Espagne : possesseur de ces contrées, il convoita l'Italie. Sourd aux avis et aux prédictions de S. Martin, malgré la paix jurée et de nouvelles conventions pour lesquelles S. Ambroise étoit retourné dans les Gaules, il passe les Alpes à l'improviste, et peu s'en fallut qu'il ne surprît Valentinien dans Milan. Ce prince eut le bonheur d'échapper avec Galla, sa sœur, et de se rendre auprès de Théodose. Excité à-la-fois et par la reconnoissance et par les charmes de Galla, qu'il demanda en mariage, Théodose embrassa avec chaleur la cause de son beau-frère. Une double victoire qu'il remporta en Pannonie sur Maxime contraignit ce dernier à repasser les Alpes et à se renfermer dans Aquilée. Mais, investi bientôt dans cette place, il y fut livré par ses propres troupes. On prétend que Théodose vouloit lui sauver la vie, mais que la férocité du soldat prévint les effets de sa clémence. Arbogast, qui commandoit les auxiliaires de l'armée victorieuse, envoyé dans les Gaules pour s'assurer du fils de Maxime, que son père avoit créé César, interpréta aussi sa commission, et fit périr ce jeune homme. Enfin Andragathius, 387-388.

387-388. celui qui avoit porté ses mains sur Gratien, n'espérant point de pardon, et se trouvant près de la mer, s'y précipita tout armé pour échapper au supplice. A ces exécutions près, une amnistie générale donna pour partisans à Valentinien ceux qui le combattoient auparavant; car Théodose, renonçant aux droits de la victoire, ne se réserva rien de ce qui avoit appartenu à son bienfaiteur.

392. Mais il falloit alors des qualités peu communes pour se maintenir sur le trône le plus élevé, et le surcroît de puissance dont la dépouille de Maxime enrichit le jeune Valentinien ne put le soustraire au sort qu'avoit subi son frère. Arbogast, qui pendant ses disgraces l'avoit servi avec fidélité, s'étoit constitué son ministre, et fut véritablement son maître. Militaire consommé, ses seules menaces avoient suffi pour contraindre Marcomir et Sunnon, chefs des Francs, à rapporter les enseignes et les dépouilles que pendant les démêlés de Valentinien et de Maxime ils avoient enlevées aux Romains, à la suite d'une défaite comparable à celle de Varus. Politique habile, il se prévaloit de son expérience pour oser contremander les ordres mêmes de son prince. Fatigué de tant de hauteurs, celui-ci résolut de l'éloigner de sa personne; et, dans une cérémonie solennelle, il lui remit publiquement un écrit, par lequel il le destituoit de tous ses emplois. L'audacieux ministre, loin d'être déconcerté de l'appareil qui l'environnoit, se sentant fort de l'affection des gens de guerre, en prit occasion de rompre sans retour le frein de l'obéissance. Il foule aux pieds l'écrit, et déclare à l'empereur lui-même que, ne tenant rien de lui, il n'avoit rien à lui remettre. Indigné d'une telle insolence,

Valentinien se jette sur l'épée d'un de ses gardes, et, à la question que lui fait le soldat de l'usage auquel il la destine: « M'en percer le sein, répondit-il; car c'est « tout ce qu'il reste à faire à un prince qui n'est pas « obéi. » Une scène pareille ne pouvoit finir que par une catastrophe prochaine, funeste au prince ou au ministre. Mais le dernier possédoit le pouvoir: il commença par isoler le monarque de ses serviteurs, et les remplaça par une garde de Francs, vain simulacre d'honneur, qui n'étoit destiné qu'à lui assurer sa victime. Bientôt le prince fut relégué à Vienne, et peu après on le trouva étranglé dans son lit. Il n'avoit que vingt ans et quelques mois. 392.

Arbogast, n'étant pas né citoyen de Rome, ne pouvoit, sans choquer mille préjugés hasardeux, s'asseoir encore sur un trône romain. Réduit à n'occuper que la seconde place, il eut la politique de s'en contenter, en ordonnant d'ailleurs les choses de manière à rester effectivement le maître. Dans cette vue, il s'étoit assuré, et non sans quelque difficulté, d'un certain Eugène, autrefois rhéteur, pourvu depuis d'une charge éminente à la cour, mais d'une nullité absolue comme homme de guerre. Eugène, revêtu par lui des ornements impériaux, fit part de son avénement à Théodose. Ses ambassadeurs furent honnêtement reçus, s'en retournèrent avec des présents, mais sans réponse positive au sujet de la reconnoissance qu'ils étoient chargés de solliciter. Bien loin de là, Théodose se préparoit à la guerre, et avec d'autant plus d'ardeur que le zèle de la religion vint s'unir aux intérêts de la politique. Eugène alors, en effet, sur la demande d'Arbogast, rétablissoit dans Rome la publicité du culte ido-

392. lâtrique, que depuis peu Théodose et Valentinien y avoient sévèrement proscrite. C'étoit l'œuvre de Dieu et son propre ouvrage que Théodose entendoit défendre, l'usurpation qu'il vouloit punir, et son beau-frère qu'il prétendoit venger. Eugéne et Arbogast, de leur côté, ne négligeoient pas les moyens de faire prévaloir leur parti. Indépendamment des païens qu'ils rallioient à leur cause, ils se procurèrent un autre secours, en se présentant à la tête d'une armée sur les frontières des Allemands et des Francs, non plus pour les attaquer dans leurs retraites comme autrefois, mais pour conquérir leur alliance par un moyen plus sûr que de simples sollicitations. Ils y joignirent d'ailleurs de la condescendance: Arbogast rabattit de ses hauteurs anciennes, et parvint, par des manières plus affectueuses, à gagner ces valeureux alliés. Munis de cet important renfort, Eugéne et Arbogast descendent en Italie, fortifient les passages des Alpes-Julies, par où Théodose pouvoit arriver jusqu'à eux; et au pied de ces mêmes montagnes, sous les murs d'Aquilée, ils l'attendent avec d'autant moins d'inquiétude, que la nature et l'art concouroient également à rendre ces barrières inexpugnables. Mais, contre leur attente, Théodose les franchit, et, à sa descente dans les plaines de l'Italie, il découvrit devant lui toutes les forces d'Eugéne.

394. Les légions romaines, dans les deux armées, en formoient la moindre partie: destinées de chaque côté à seconder les efforts ou à réparer les échecs, elles n'en composoient que la réserve; et, à cet effet, elles étoient postées de part et d'autre sur le penchant des collines. Les Francs et les Allemands du côté d'Eugéne, les Goths, les Vandales et d'autres barbares du côté de

Théodose, faisoient la véritable force de leurs armées. Dans la dernière, ils étoient commandés par Stilicon, prince vandale, époux de Serène, nièce de l'empereur; par Gaïnas, officier goth d'un grand mérite; et par Alaric, jeune prince de la maison des Balthes, en possession de donner des chefs aux Goths de l'ouest ou Visigoths, comme celle des Amales aux Goths de l'est ou Ostrogoths. Promu à cette dignité après Fritigern, qui avoit été si funeste à Valens, il devoit être lui-même presque aussi fatal aux deux fils de ce Théodose, sous les drapeaux duquel il faisoit alors son apprentissage dans l'art de vaincre et de faire trembler les Romains. Eugène et Arbogast avoient arboré de nouveau les enseignes du paganisme; Hercule et Jupiter reparoissoient sur leurs étendards. Théodose, par opposition, fit arborer la croix sur les siens, et fonda sa confiance sur ce signe, et sur la protection du ciel, dont il embrassoit la cause. 394.

Les Francs, placés par Arbogast à l'avant-garde, ayant reçu le signal, fondirent sur les Goths avec leur impétuosité ordinaire, et les enfoncèrent de toutes parts: dix mille restèrent sur la place, et la nuit sauva le reste de l'armée de Théodose. Elle étoit tellement affoiblie que les principaux officiers conseilloient de repasser les Alpes, et de remettre une nouvelle attaque au temps où l'on auroit pu faire de nouvelles levées. C'étoit le parti qui sembloit le plus convenable, et auquel on s'attendoit dans les deux armées. Aussi l'étonnement fut-il grand le lendemain lorsqu'on vit Théodose se former de nouveau dans la plaine. Il s'étoit indigné des conseils timides de la veille, et avoit tenu à impiété de laisser fuir les enseignes de J. C. de-

vant celles d'un Jupiter. Plein de confiance dans un
394. songe prophétique qu'il avoit eu la nuit, il comptoit sur la victoire, et il avoit inspiré la même confiance à ses soldats. Il finissoit ses dispositions, lorsqu'il reçut des avis de divers officiers d'Eugéne, qui offroient de se ranger à son parti s'ils étoient conservés dans leurs grades. Théodose le promit, et recueillit presque sur-le-champ le fruit de cette sage politique; car il donnoit dans une embuscade, lorsque l'officier qui la commandoit fit baisser les armes et passa de son côté. Malgré ces défections partielles, les talents d'Arbogast, la valeur et le nombre de ses troupes maintenoient la fortune en sa faveur, lorsqu'un vent violent, opposé à l'armée d'Eugéne, vint s'élever tout-à-coup. Des tourbillons de poussière aveuglèrent ses soldats, repoussèrent leurs traits, affoiblirent leurs coups, et procurèrent à ceux de Théodose tous les avantages contraires. Cet événement, regardé comme miraculeux par Théodose, et cité comme tel par tous les auteurs contemporains, décida de la victoire. Les officiers d'Eugéne demandèrent quartier et l'obtinrent, sous la condition de livrer leur chef. Perdu dans un nuage de poudre, celui-ci n'avoit pu juger de l'issue de la bataille; mais, présumant du succès, il demande avec empressement à ceux des siens qu'il voit accourir à lui avec hâte, s'ils ne lui amènent pas Théodose. Pour réponse, il est enveloppé et conduit aux pieds de ce même Théodose, par les ordres duquel il fut décapité. Arbogast, désespérant d'échapper à un sort pareil, se tua lui-même de deux coups d'épée.

395. Théodose, par cette victoire décisive, se vit seul maître de l'Orient et de l'Occident: mais à peine jouit-

il de ce surcroît de puissance; il mourut trois mois après son triomphe, et confirma de nouveau la division de l'Empire, par le partage qu'il en fit entre ses deux fils. Honorius, le plus jeune, âgé de onze ans seulement, eut l'Occident sous la tutèle de Stilicon; et Arcadius, l'aîné, âgé de dix-huit ans, régna en Orient, sous la direction de Rufin, qui, né près de Bordeaux, étoit parvenu à la dignité de préfet du prétoire d'Orient, et à partager avec Stilicon la faveur et la confiance de Théodose (1). Ces deux ministres, qui avoient tous les talents nécessaires pour soutenir la puissance de l'Empire, en précipitèrent la chute, par l'ambition qu'ils eurent peut-être de s'en rendre les maîtres. 395.

Le premier acte d'administration d'Honorius, ou plutôt de Stilicon, son ministre, fut une course rapide sur les bords du Rhin, dans toute la longueur de ce fleuve, pour renouveler les anciennes alliances avec les barbares; la réputation de Stilicon fit de ce voyage une espèce de triomphe. Tous les petits princes au-delà du Rhin s'empressèrent de se rendre à ses invitations: les traités faits avec eux furent confirmés et procurèrent à la Gaule un calme de sept à huit ans, dont Stilicon profita pour porter ses armes en Orient.

Rufin, malgré l'âge de son pupille, y commandoit presque avec le même empire que Stilicon en Occident. Cependant il visoit plus haut: il avoit formé le projet de se faire associer au trône, et d'abord de s'en approcher au moyen du mariage de sa fille avec Arcade. Mais, pendant un voyage qu'il fit à Antioche pour satisfaire une vengeance particulière, son intrigue fut

(1) Zozime. Zonare. Mézeray, avant Clovis.

déjouée par l'eunuque Eutrope, qui procura à l'empe-
395. reur la connoissance d'Eudoxie, fille du comte Franc Bauton, et qui le détermina à l'épouser sans délai. C'est cette impérieuse et irascible impératrice qui persécuta S. Jean Chrysostôme avec une si longue persévérance.

Rufin, déchu de l'espérance de parvenir à son but par les moyens qu'il avoit d'abord imaginés, ne renonça pas à ses premiers projets, et supposant que les désastres de l'Empire, en le rendant plus nécessaire, pourroient le conduire aux mêmes fins, il n'hésita pas, dit-on, malgré les maux que les peuples en devoient ressentir, d'appeler secrètement Alaric et les Goths à la dévastation de la Macédoine, de la Gréce et du Péloponése. Rien n'étoit défendu dans ces provinces, et le détroit des Thermopyles, l'isthme de Corinthe et la plupart des villes fortes étoient confiées à des traîtres qui avoient ordre de tout livrer. A la nouvelle de cette invasion, Stilicon se crut appelé à la défense de l'Orient. Le salut de l'Empire fut son prétexte, son ambition et sa jalousie contre Rufin furent ses mobiles. Il débarque dans le Péloponése, et à son approche les barbares se hâtent de se retirer. Le reste de sa conduite est un problême. Soit que les voluptés l'eussent amolli, ainsi que le prétend Zozime; soit qu'il eût déféré aux ordres d'Arcade, qui, par les conseils de Rufin, lui fit dire qu'il eût à regagner son Occident et à lui renvoyer seulement les troupes qu'il retenoit depuis la mort de Théodose; soit enfin que pour ses propres intérêts il eût aussi traité avec Alaric, tout d'un coup devenu indifférent au spectacle qu'il a sous ses yeux, et perdant subitement de vue l'objet de son expédition, il laisse

échapper les Goths, sans tenter même de leur arracher 395.
les dépouilles dont leur marche étoit entravée. Ses soldats pillent au contraire le peu que la pitié des barbares avoit laissé à leurs malheureuses victimes, et lui même se retire, lorsque n'ayant plus d'ennemis à combattre, et se trouvant à la tête des meilleures troupes de l'Orient, rien, ce semble, ne paroissoit l'empêcher de gagner Constantinople, et d'y renverser la fortune de son émule en pouvoir. Ce n'est qu'à son retour en Italie qu'il reprit les projets de sa haine, et qu'il les mit à exécution par la trahison la plus insigne. Il renvoya à Arcade une partie des forces que ce prince lui avoit fait redemander; mais il mit à leur tête le Goth Gaïnas, qui étoit instruit de ses desseins. Arrivée aux portes de Constantinople, cette troupe, excitée par son chef, témoigne le desir de voir l'empereur, pour lui rendre son hommage hors de la ville. Il accourt avec Rufin, qui se croyoit au terme de ses desirs, et qui dans ce moment même n'attendoit plus qu'un mot d'Arcade pour être déclaré son collégue. Le soldat fait éclater sa joie à la vue du prince; puis, à un signal convenu, il se jette sur Rufin et le met en pièces. Catastrophe horrible, mais digne récompense d'un ministre pervers, que n'avoit point effrayé la perspective de tant de dévastations, destinées uniquement à lui frayer un chemin vers le trône.

395-400.
Eutrope, qui lui succéda dans la faveur du prince, et qui gouverna à-peu-près comme lui, ne tarda pas à rencontrer un sort aussi déplorable: Gaïnas fit demander sa tête par ses soldats mutinés, et le foible empereur ne sut d'autre moyen de les contenir que de céder à leurs fureurs. Revêtu de l'autorité de Rufin et

395-400. d'Eutrope, Gaïnas ne craignit pas de suivre leurs exemples. Il excita aussi l'avidité des barbares, et, avec des forces suffisantes pour réprimer leurs brigandages, il les vit, tranquille spectateur, ravager sous ses yeux les provinces confiées à sa protection. Plus attentif même à leurs dangers qu'à ceux des citoyens de l'Empire, secrétement il leur faisoit passer des secours, indépendamment de divers subsides aussi honteux qu'inutiles qu'il leur fit accorder, pour obtenir d'eux des tréves passagères. Il fallut le dernier excès du mal pour ouvrir les yeux à Arcade, et pour lui inspirer la résolution d'éclater contre un traître qui, déja possesseur de tout son pouvoir, aspiroit encore à le dépouiller du vain titre qui lui restoit. Gaïnas, frustré dans le projet d'incendier Constantinople et de se faire proclamer à la faveur du tumulte, fut déclaré ennemi de l'état, et il se trouva encore un chef et des soldats fidéles à lui opposer. Bientôt, pressé à-la-fois d'un côté par une armée romaine, et de l'autre par celle des Huns, dont Arcade s'étoit ménagé l'alliance, il attaqua ces derniers, et trouva dans le combat une mort honorable qu'il ne méritoit pas.

403. Cependant Alaric, forcé par l'opposition qu'il avoit trouvée en Gréce de gagner l'Illyrie, y demeuroit tranquille, sous le titre de commandant de ces provinces pour l'empereur Arcade. Stilicon, auquel on préte les mêmes vues et la même politique qu'à Rufin et à Gaïnas, l'y ménageoit, dans l'intention apparente de faire passer quelque jour ces provinces, par son entremise, sous la main d'Honorius, et avec le dessein réel de s'en faire un appui pour élever Eucher, son fils, jusqu'au trône. Dans cette vue, il faisoit pensionner le barbare,

pour obtenir de lui, selon le besoin, ou son action, ou son repos. Mais, soit que le tribut ne fût pas exactement payé, soit que les prétentions du Visigoth se fussent accrues et qu'on eût refusé d'y satisfaire, Alaric quitte subitement sa retraite, et, traversant la Pannonie et les Alpes-Julies, s'approche de Ravenne, où l'empereur faisoit sa résidence, parceque cette ville, entourée d'eau de toutes parts et renfermant un port, offroit dans les périls, devenus chaque jour plus fréquents, des difficultés d'attaque, et des ressources de fuite que Rome ne possédoit pas. Avant d'agir plus hostilement, Alaric demanda des terres et il acquiesça à la proposition que lui fit Honorius d'un établissement dans les Gaules. Mais Stilicon, dont ces mesures contrarioient apparemment les vues, le suivit avec diligence, l'atteignit à Pollentia, au confluent du Tanaro et de la Stura, et lui livra une bataille sanglante, qui fut assez égale pour la perte, mais qui força Alaric à reculer. Un second engagement près de Vérone fut plus décisif, et contraignit Alaric à vider tout-à-fait l'Italie. Mais, ce point obtenu, il ne fut pas inquiété davantage, et sa retraite fut même favorisée, pour le besoin sans doute qu'on pourroit avoir de lui par la suite. 403.

Nous arrivons à cette année 406, si fameuse dans les fastes de la décadence romaine par la plus formidable incursion de barbares que l'Empire ait eue à supporter. S'il en faut croire divers écrivains du temps, cette calamité fut l'ouvrage de Stilicon. On veut qu'après avoir investi le trône de tous les côtés, par le mariage successif de ses deux filles avec Honorius, il pensât encore à l'envahir tout-à-fait pour son fils Eucher, à la faveur des troubles qu'il devoit susciter, et que ce fut en 406-407.

406-407 conséquence, à son signal, que cette nuée de guerriers, avides de pillage, força les frontières de l'Empire. Quoi qu'il en soit, le dernier jour de l'an 406, suivant la chronique de S. Prosper, une multitude de Goths et de Gépides, établis sur les rives du Danube, dans la Dacie et la Pannonie, et de Vandales, d'Hérules, de Suèves, de Bourguignons, de Saxons, d'Angles et de Juthes, habitants des bords de la Baltique, dans les contrées connues depuis sous les noms de Prusse, de Poméranie, de Meckelbourg, de Holstein et de Jutland, passèrent le Rhin du côté de Mayence. Les Francs, qui depuis cent cinquante ans batailloient avec des succès divers pour mettre le pied dans les Gaules, et qui, partie par force et partie par concession des empereurs, étoient parvenus à se former un petit établissement vers Cologne, entre le Rhin et la Meuse, éprouvèrent, les premiers, les funestes effets d'un semblable passage. Une résistance inégale leur prépara une défaite désastreuse, après laquelle les barbares inondèrent sans obstacle les deux Germaniques et la Belgique.

407. Pendant ce temps, les manœuvres des Saxons, qui sembloient menacer la Bretagne, occasionèrent une révolution dans ce pays. Les troupes romaines, livrées à leurs propres ressources par l'impossibilité d'obtenir des secours d'Honorius, élurent et renversèrent successivement deux empereurs. Leur choix s'arrêta enfin sur un simple soldat dont le nom de Constantin leur parut d'un meilleur augure. Au lieu de se tenir sur la défensive dans son île, il prévint l'attaque en descendant sur le continent; et la générosité avec laquelle il se montra le protecteur de la Gaule, abandonnée par son maître aux ravages des barbares, lui amena des soldats. A leur

tête, et à l'aide des Francs qui s'allièrent à lui, il marcha aux Vandales, et les battit près de Cambray. Mais, lorsqu'il auroit pu les dissiper entièrement, en les empêchant de se rallier, inhabile à profiter de sa victoire, il se hâta vers Trèves, pour le vain plaisir de revêtir la pourpre dans la Gaule, et d'y déclarer Constant, son fils, César. Devenu alors plus entreprenant, et toujours secondé par les Francs, il commença à menacer l'Italie. 407.

Stilicon porta de ce côté les forces d'Honorius, et le Goth Sarus, envoyé dans les Gaules, battit les lieutenants de Constantin, et l'assiégea lui-même dans Vienne; mais des secours amenés de la Bretagne par Géronce, un autre de ses lieutenants, firent lever le siége, et forcèrent Sarus à repasser lui-même les Alpes. Ainsi dégagé, Constantin acheva de se procurer la tranquillité par des concessions qu'il fit alors aux barbares de divers territoires de la Gaule, dans les Germaniques et dans la Belgique. Il transporta aussi le siége impérial à Arles, afin d'être moins exposé à leurs incursions, et plus à portée encore de surveiller l'Italie, et de s'assurer de l'Espagne, où il avoit fait passer Géronce, son libérateur.

Ce n'étoit point assez pour Honorius des pénibles 408.
soucis que lui apportoit un trône ébranlé de toutes parts, il lui fallut y joindre le tourment des soupçons, et contre le seul homme qui pouvoit encore le sauver. Fondés ou non, un certain Olympius les lui fit naître, et ménagea les moyens de punir celui qu'il représenta comme un traître. On s'étonne de voir un homme presque inconnu l'emporter si facilement sur un ministre réputé si habile, et qui auroit dû avoir une infinité de partisans, s'il eût effectivement visé au but auquel on pré-

408. tend qu'il tendoit: mais il paroît par l'événement qu'il n'avoit pas même pris le soin de s'attacher le soldat; et cette circonstance dépose en sa faveur. Une seule garde de Huns sembloit faire la sûreté de Stilicon. Le Goth Sarus, sa créature, choisi pour lui ôter cette ressource, répondit à l'indigne confiance qui fut mise en lui, et massacra cette garde surprise, parcequ'elle étoit sans défiance. Stilicon eut le bonheur d'échapper et de gagner Ravenne, où il se réfugia dans une église. Aussitôt arriva à la garnison l'ordre de se saisir de lui, et elle obéit contre son général. Quelques amis et quelques domestiques témoignèrent seuls vouloir opposer de la résistance; mais, soit que Stilicon se crût fort de son innocence, soit que ce fût la dernière ressource de sa politique, il leur interdit la défense, et se livra lui-même aux mains des soldats. Mais ceux-ci, aussi peu touchés de sa générosité que de sa confiance, violant, sur l'exhibition qui leur fut faite d'un nouvel ordre d'Honorius, la promesse qu'ils avoient donnée à Stilicon pour lui faire quitter son asile, le massacrèrent aussitôt (1). Eucher, son fils, le motif réel ou supposé de ses vues ambitieuses, fut également arrêté et mis à mort, précisément comme il sortoit de Rome pour se réfugier près d'Alaric, sur l'appui duquel il paroissoit compter.

Alaric, en effet, soit pour venger Stilicon, et une multitude de ses compatriotes qui avoient été massacrés à Rome après la mort de leur protecteur, soit pour se procurer un prétexte de guerre, renouvela alors ses demandes accoutumées, et y ajouta celle de divers otages, pour lesquels il en offroit d'autres en échange.

(1) Zozime.

Olympius fit rejeter ces propositions comme humiliantes ; mais il n'avoit pas pourvu à les rendre vaines ; car Alaric, se mettant aussitôt en marche, parvint sans obstacle aux portes de Rome, et l'eut bientôt réduite à la disette la plus affreuse. Les habitants lui adressèrent une députation pour lui demander la paix, et le prier de sauver à la capitale les horreurs d'un pillage dont on ne pouvoit calculer l'étendue. « Eh bien ! qu'on m'en « épargne la peine, répondit Alaric, en me livrant tout « l'or et tout l'argent qui y est enfermé. » Il exigea de plus une somme considérable, pour laquelle il agréoit des termes et réclamoit des otages. « Eh ! que laisserez-vous « donc aux habitants », observèrent les envoyés ? « la « vie », repartit-il sèchement. Il fallut en passer par ces dures conditions, et Honorius lui-même fut contraint de les ratifier. Le vainqueur se retira dès-lors en Etrurie ; mais, au bout de quelque temps, les sommes promises ne se trouvant pas acquittées, et les otages n'ayant point été livrés, il reparut devant Rome. Dans le même temps arrivèrent à Honorius des envoyés de Constantin, qui sollicitèrent la reconnoissance de leur maître, et qui l'obtinrent en faisant espérer des secours contre Alaric. 408.

Celui-ci cependant sembloit livrer à regret la capitale du monde à la destruction. Pour prévenir ce malheur, il propoa aux habitants de rompre avec Honorius, de faire cause commune avec lui, et de recevoir un empereur de sa main. La nécessité contraignit à condescendre à toutes les volontés du vainqueur, qui leur donna pour maître Attale, envoyé récemment à Rome par Honorius en qualité de préfet ou de gouverneur. Alaric tourna dès-lors vers Ravenne. Honorius 409.

409. effrayé pensoit déja à s'embarquer, et proposoit de s'associer Attale, qui refusoit insolemment de partager le pouvoir avec son maître, lorsque quatre mille hommes qui lui arrivèrent et qui assurèrent la défense de la place lui rendirent un peu de courage. Les inconséquences d'Attale vinrent ensuite à son secours; car Alaric, fatigué de ses imprudences et d'une présomption qui contrarioit toutes ses mesures, le dépouilla de la pourpre, ainsi qu'il l'en avoit revêtu, et renvoya les ornements impériaux à Honorius, avec lequel il témoigna vouloir s'accommoder. Il s'opéroit entre les deux princes des rapprochements insensibles, qui promettoient à l'Italie le retour de la tranquillité, lorsqu'une méprise de Sarus, ou peut-être la mauvaise foi de ce général qui tomba sur des partis d'Alaric, rendit ce prince à toutes ses fureurs. Il abandonne aussitôt Ravenne, retourne devant Rome, et désormais sans pitié, après avoir fait éprouver à cette malheureuse ville les angoisses de la famine, il la livre à toutes les horreurs d'un assaut, de l'incendie et du pillage. Placidie, fille de Théodose et de Galla, et sœur d'Arcade et d'Honorius, étoit alors dans Rome. Elle devint la proie du vainqueur; mais elle fut traitée d'ailleurs avec tous les égards dus à son rang. Ce fut le dernier exploit d'Alaric: il mourut cette même année à Cosenza dans la Calabre, où il s'étoit rendu pour une expédition qu'il méditoit contre l'Afrique. Ses soldats, pour protéger son corps contre les profanations, détournèrent le Vésanto pour y creuser une fosse, où ils le déposèrent, avec d'immenses richesses, et rétablirent la rivière dans son lit. Ils élurent ensuite pour roi Ataulphe, frère de la femme d'Alaric.

Géronce avoit des succès en Espagne, lorsque le fils de Constantin s'y rendit lui-même, assisté d'un autre général, auquel il accordoit toute sa confiance. Géronce vit ce choix d'un œil de jalousie, et la jalousie tarda peu à le conduire à l'infidélité. A son instigation, les barbares remuent de nouveau, la Bretagne se soulève, les Armoriques ou provinces maritimes se déclarent indépendantes, et la Gaule entière, sur-tout vers le midi, est replongée dans toutes les calamités de la guerre. Pour mettre un terme aux scènes de carnage qui se reproduisoient dans son sein, il fallut de nouvelles concessions aux barbares; et Constantin, qui leur avoit déja abandonné les Germaniques et la Belgique au nord, leur céda au midi la seconde Aquitaine et la Novempopulanie (la Guienne et la Gascogne). Il se proposoit de se dédommager en Italie, sur Honorius, des sacrifices qu'il étoit contraint de faire dans les Gaules; et déja il avoit passé les Alpes, dans l'espoir de recueillir le fruit d'une intrigue qu'il dirigeoit dans le palais même de l'empereur, lorsque, la trahison ayant été découverte, il fut forcé de reprendre le chemin d'Arles. L'indignation d'Honorius se réveilla à cette perfidie, et lui suggéra les mesures les plus rigoureuses contre l'usurpateur. Il fit passer dans les Gaules Constance, d'une naissance obscure, mais d'un mérite peu commun. Né à Naïsse en Dardanie (Servie), comme le grand Constantin, il retraçoit plusieurs de ses éminentes qualités. Géronce, d'un autre côté, après avoir fait proclamer en Espagne un fantôme d'empereur, appelé Maxime, s'avançoit aussi contre Constantin. Déja il avoit battu Constant, son fils; et, après l'avoir forcé de se réfugier à Vienne, il l'y avoit assiégé, l'avoit pris 411.

411. et l'avoit fait périr. Son armée et celle de Constance se trouvèrent en présence sous les murs d'Arles. Constantin dut se féliciter d'abord d'une rencontre qui mettoit aux mains ses ennemis; mais sa joie fut courte. Constance dissipa et l'armée de Géronce et une autre armée de Francs qui venoit au secours de Constantin, lequel se trouva dénué de toute ressource. Dans cette affligeante situation, il se fit conférer l'ordre de la prêtrise, espérant de la sainteté de son nouveau caractère, et du témoignage qu'il donnoit ainsi de son renoncement à toutes les grandeurs, qu'il auroit la vie sauve. Constance la lui avoit promise lorsqu'il se rendit à lui, et qu'il l'envoya à l'empereur; mais Honorius, sans égard à cette considération, non plus qu'à la promesse de son général, ou plutôt respectant hypocritement l'une et l'autre, n'osa le faire condamner judiciairement, mais le fit assassiner sur la route.

411-413. La mort de Constantin ne rendit pas encore les Gaules à Honorius. Pendant que l'usurpateur succomboit, il s'en élevoit un autre nommé Jovin, qui, soutenu par les Francs, les Bourguignons et les autres barbares, se faisoit proclamer dans les provinces du nord. Ataulphe, d'une autre part, se promenoit en vainqueur dans toute l'Italie; mais il ménageoit Honorius, parcequ'épris de sa sœur, qui étoit toujours prisonnière des Goths, il aspiroit à sa main, que la fière Placidie persistoit à refuser. Ses démarches, inspirées tour-à-tour par le desir de se faire aimer et par celui de se faire craindre, pour arriver au même but, étoient vacillantes et équivoques. Ce fut dans ces dispositions qu'il passa dans les Gaules, incertain s'il y devoit combattre pour ou contre l'Empire. Constance, également

épris des charmes de Placidie, mettoit obstacle à tout projet d'accommodement qui pouvoit le frustrer lui-même des espérances qu'il osoit concevoir. De là une guerre où les intérêts varioient à chaque instant. D'abord Ataulphe et Jovin réunis furent près d'écraser le général d'Honorius. Placidie, effrayée pour son frère, et certaine de tout obtenir d'Ataulphe, rompit les liaisons de celui-ci avec Jovin, et les constitua même en état d'hostilité. Jovin, déja affoibli par la retraite des Vandales, ses alliés, qui, battus par les Francs et les Armoriques, avoient été chercher en Espagne une terre plus facile à conquérir, fut contraint à la fuite et s'enferma dans Valence. Ataulphe l'y poursuivit, et, l'ayant fait prisonnier, l'envoya à Honorius, qui le fit décapiter. 411-413.

Malgré cet éminent service, le roi goth n'étoit pas en paix avec l'empereur, qui lui offroit l'Aquitaine, mais qui redemandoit Placidie, à quoi le prince ne vouloit point entendre. Pendant ces négociations, Ataulphe se fortifioit toujours par la continuation des hostilités. Il échoua cependant devant Marseille; mais il enleva Narbonne, et dans cette ville il triompha enfin des longs refus de Placidie. La paix devoit naître de cet événement. Le dépit et la jalousie de Constance y apportèrent des difficultés qui rendirent à la guerre la vivacité qu'elle avoit perdue. La seconde Aquitaine en devint le théâtre et tomba d'abord sous le joug d'Ataulphe; mais l'année suivante Constance reprit l'ascendant, et força Ataulphe à évacuer Narbonne et à se retirer en Espagne, où il se forma un établissement dont Barcelone fut la capitale. Son ambition ainsi satisfaite, tout le disposoit à la paix et à con- 414-416.

414-416. courir avec les Romains à chasser de l'Espagne les Vandales qui la désoloient, lorsqu'il fut assassiné par Sigeric, frère de Sarus, qui s'étoit flatté d'occuper sa place. Mais Sigeric ne jouit que sept jours du fruit de son crime. Les Goths le firent périr et élurent Wallia. Le nouveau Roi, en promettant d'employer ses armes contre les Alains et les Vandales, et en renvoyant Placidie, qui cessoit d'être un obstacle à la paix, obtint facilement des conditions avantageuses, qui légitimèrent et assurèrent son établissement.

416. La Gaule retomba ainsi sous le pouvoir d'Honorius. Constance l'y consolida, par l'ordre qu'il s'efforça d'établir dans toutes les branches de l'administration, sur-tout dans la levée des impôts; et il calma l'inquiétude guerrière des Armoriques et des Francs, par la confirmation des territoires qui leur avoient été reconnus ou concédés par le dernier Constantin. Autant qu'on peut le conjecturer des monuments obscurs de ces temps-là, les Francs avoient alors pour limites de leur établissement dans les Gaules le Rhin, la Meuse et la Moselle, d'où ils prirent aussi le nom de Ripuaires, par opposition aux peuples situés sur l'Océan, qui reçurent celui d'Armoriques ou Maritimes.

418. L'Espagne rentroit aussi sous le joug des Romains, et Wallia y réduisoit pour eux et avec ses seules forces les Alains, les Suéves et les Vandales. Ses services furent récompensés par un accroissement de territoire qui lui fut donné dans les Gaules. Constance, auquel Honorius avoit accordé la main de sa sœur, et qu'il associa encore depuis à l'Empire, chargé de traiter avec le prince goth, lui concéda la seconde Aquitaine (la Guienne, la Saintonge, et le Poitou), et plusieurs

grandes villes dans les provinces voisines, entre autres Toulouse, qui devint la capitale des Goths (1). 418.
Si dans cette transaction la politique de Constance fut de procurer à l'Empire dans les Gaules une puissance qui y tînt les barbares en respect, il s'abusa fort. Ces prétendus protecteurs s'agrandirent bientôt aux dépens du territoire confié à leur surveillance, et sous les successeurs presque immédiats de Wallia ils étoient maîtres des trois Aquitaines et des deux Narbonnoises, c'est-à-dire de presque tout le territoire compris entre l'Océan, le Rhône, les Pyrénées et la Loire.

Telle étoit la situation des Gaules, lorsque les Francs, 420.
en élisant un chef unique, qui donna désormais plus d'ensemble à leurs opérations, se frayèrent les voies à la domination entière du pays.

(1) Mariant.

420—752.

PREMIÈRE RACE,

DITE DES MÉROVINGIENS,

COMPRENANT 21 ROIS, SOUS 331 ANS D'EXISTENCE.

Le peu d'importance de la plupart des Rois de la première Race, les mêmes noms et des noms barbares portés par plusieurs d'entre eux, et sur-tout les partages perpétuels de leurs états entre leurs enfants, introduisent dans leur histoire une confusion inévitable qui fatigue autant l'intelligence que la mémoire. Pour débrouiller ce chaos, il faut envisager le tableau de ces rois sous des masses un peu plus considérables que celles que peuvent offrir des régnes isolés, qui n'ont pas toujours des couleurs assez vives ou assez tranchées pour se distinguer sensiblement les uns des autres. A cet effet, nous partageons l'histoire de cette Race en six périodes bien distinctes, qui formeront autant de paragraphes, et qui serviront à classer plus aisément les faits dans la mémoire du lecteur. Ces six périodes sont :

Ire de 420 à 481. Les quatre premiers Rois françois : progrès des Francs dans le nord de la Gaule; chute de l'Empire d'Occident; période de 61 ans.

IIe de 481 à 511. Clovis, premier roi chrétien : exten-

sion des Francs dans le midi de la Gaule ; leur conversion ; lois de Clovis ; période de 30 ans.

IIIe de 511 à 562. Les quatre fils de Clovis : leurs divisions et leurs crimes ; période de 51 ans.

IVe de 562 à 628. Les quatre fils et les petits-fils de Clotaire I, fils de Clovis : rivalité funeste de Frédégonde et de Brunehaut ; période de 66 ans.

V^e de 628 à 691. Le commencement de la puissance des Maires du palais, sous Dagobert I, fils de Clotaire II, sous son fils et sous ses petits-fils ; période de 63 ans.

VIe de 691 à 752. Puissance absolue enfin des trois Maires du palais, Pepin de Héristal, Charles-Martel son fils et Pepin-le-Bref son petit-fils, sous les derniers des rois *fainéants*. De ce nom furent appelés les jeunes et infortunés princes successeurs de Dagobert I ; ils sont au nombre de dix. Cette période est de 61 ans.

§. I. 420—481.

Les quatre premiers Rois françois; progrès des Francs dans le nord de la Gaule; chute de l'Empire d'Occident; période de 61 *ans.*

PHARAMOND.

Pharamond, élu vers l'an 420, fut le premier roi qui
420. domina sur la totalité des peuples qui composoient la ligue ou l'association des Francs. S'il a été véritablement roi; si même il a existé, car on en doute, il demeura tranquille dans les limites fixées à sa nation. On croit qu'il régna huit ans.

425. Pendant ce régne inaperçu, Constance étoit mort, après avoir joui six ou sept mois seulement de son association à l'Empire. Des mécontentements survenus entre l'empereur d'Occident Honorius et Placidie, sa sœur, veuve de Constance, avoient contraint celle-ci à se réfugier à Constantinople pour y demander protection à l'empereur Théodose-le-Jeune, son neveu. La mort d'Honorius vint étouffer ces semences de discorde, et porta sur le trône Valentinien III, fils de Constance et de Placidie, et à ce titre héritier d'Honorius, qui n'avoit pas laissé d'enfants. Le jeune prince avoit cinq à six ans. Jean, secrétaire d'état, soutenu d'Aétius et des Huns, crut l'occasion favorable pour s'approprier l'Empire; mais il n'y trouva que la mort. Pour Aétius, il ob-

tint sa grace et des dignités. Cet Aétius fut le dernier Romain qui montra de grands talents ; mais ils furent 425. associés en lui à la politique égoïste et cruelle des Rufin et des Stilicon. Après avoir, comme eux, fatigué son maître sous le joug de la dépendance la plus humiliante, comme eux, il doit rencontrer la même fin et recevoir de la même manière le digne salaire de ses artifices et de son insolence.

CLODION.

Clodion, dit le *Chevelu*, succéda à Pharamond par 428.
droit de naissance ou par droit d'élection. Au commencement de son régne, où à la fin de celui de son prédécesseur, Aétius, ayant tourné les armes de l'Empire contre les Francs, les avoit forcés de repasser le Rhin. Trois ans après son avénement au trône, Clodion crut devoir à la dignité dont il étoit revêtu de faire rentrer ses peuples en des concessions solennellement confirmées par Constance. Il retrouva en tête l'actif Aétius, qui le contraignit encore à retourner sur ses pas, mais qui ne put arracher de son cœur ni le sentiment de ses droits, ni l'espoir consolant de les faire valoir plus heureusement quelque jour. Au bout de six ans en effet, il forma une nouvelle tentative qui lui réussit mieux. Couvert par les bois, il perça dans la seconde Belgique, où il s'empara des villes de Bavai et de Cambray, et, les années suivantes, il s'étendit jusqu'à la Somme, et fit d'Amiens la capitale de ses états, malgré quelques échecs que lui firent éprouver Majorien et Aétius. Celui-ci, obligé de résister à-la-fois aux Gaulois qui se soulevoient de toutes parts, aux Visigoths qui menaçoient Narbonne, aux Bourgui-

428. gnons qui de la Germanique supérieure (1), où ils s'étoient fixés d'abord, s'établissoient maintenant dans la Séquanoise (2) et la Viennoise (3); aux Francs enfin qu'aucun revers ne pouvoit décourager ni divertir de leurs anciens et constants projets, n'avoit pu, malgré des victoires fréquentes, s'opposer efficacement aux progrès de ces derniers.

MÉROVÉE.

448. La domination de Rome s'affoiblissoit chaque jour dans les Gaules; la Grande-Bretagne tomboit sous celle des Anglo-Saxons; les Suéves s'étendoient de plus en plus en Espagne; Genséric, à la tête des Vandales, venoit de se rendre maître de l'Afrique; l'Empire enfin crouloit de toutes parts, lorsque Mérovée, que l'on croit fils de Clodion, lui succéda. Un régne assez court, mais illustré par un grand événement, auquel il eut une part honorable, mérita à ce prince le glorieux privilége de donner son nom à la première race des rois françois, qui, de lui, furent appelés *Mérovingiens*. Ce grand événement fut la défaite des Huns. Ces barbares, sortis une seconde fois du fond de la Tartarie, sous la conduite d'Attila et de Bléda son frère, venoient de faire trembler Théodose sur son trône de Constantinople. Ce prince avoit en partie conjuré la tempête. Avec de l'argent, il avoit mis un terme aux exploits dévastateurs de ces hordes féroces, et s'étoit racheté de leur pillage. Soit alors de son propre mouvement, soit qu'il y eût été

(1) L'Alsace. — (2) La Franche-Comté. — (3) Le Dauphiné et partie de la Provence.

poussé par les conseils vindicatifs d'Honoria, sœur de Valentinien, laquelle, chassée du palais de son frère pour sa conduite licencieuse, s'étoit réfugiée à Constantinople, Attila tourna vers l'Occident, et se dirigea d'abord sur la Gaule. Il s'avance vers le Rhin à la tête de cinq cent mille hommes, écrase les Bourguignons, qui opposent une vaine résistance à son passage, met tout à feu et à sang dans les provinces du nord, et marche droit à Paris, à l'effet d'y traverser la Seine. Déja ses habitants se préparoient à évacuer leurs murs; ils en sont dissuadés par les assurances prophétiques d'une simple bergère de Nanterre, Geneviéve, devenue depuis la patronne de la capitale, et recommandable alors, à la vérité, par une grande réputation de sainteté, par le voile religieux dont elle étoit revêtue, et enfin par la singulière considération des plus grands évêques de son temps. Attila effectivement ne fit que s'approcher de la ville; changeant tout-à-coup de dessein, il passa la rivière sur un autre point et alla investir Orléans. 448.

Le danger commun avoit rapproché les divers partis qui se disputoient la Gaule. Une armée nombreuse se forma de Romains commandés par Aétius, de Francs conduits par Mérovée, de Visigoths, par Théodoric, et de Bourguignons, par Gondicaire. Leurs premiers efforts sauvèrent Orléans, dont Attila venoit de forcer les portes, et dont les rues furent jonchées au même instant des corps morts des barbares. La fureur d'Attila s'allume en vain du premier échec qu'il éprouve; il fallut céder, subir la honte d'une retraite et se réduire à étudier avec inquiétude les mouvements d'un ennemi qui se présentoit en égal. Après plusieurs jours de marche, il est forcé au combat, et les deux armées en viennent 451.

451. aux mains dans les plaines Catalauniques, celles qui se trouvent entre Châlons et Troyes. Le choc y fut terrible. Cent quatre-vingt mille hommes y périrent, au rapport des auteurs du temps les moins exagérés. Théodoric y fut tué; mais Attila fut vaincu et obligé de fuir jusqu'en Pannonie (Hongrie), d'où il étoit parti. Aétius, par égard pour ses anciennes liaisons avec les Huns et pour celles peut-être qu'il pourroit prendre encore avec eux,
452. les poursuivit, dit-on, mollement. Aussi, dès l'année suivante, Attila fut-il en état de reprendre l'offensive. Mais cette fois c'est le cœur de l'Empire qu'il attaque. Il passe les Alpes-Julies, qui n'étoient point gardées, emporte Aquilée, qu'il ruine de fond en comble, fait éprouver le même sort à toutes les villes en-deçà du Pô, se détermine enfin à passer le fleuve et à marcher sur Rome. Valentinien n'eut de ressources que dans les supplications. Une députation célèbre, à la tête de laquelle étoit le pape S. Léon, fut chargée de les porter aux pieds du conquérant. La majesté du pontife, la renommée de ses vertus, la persuasion de son éloquence ébranlèrent ce cœur féroce, qui se désista de ses premiers desseins. Satisfait de la redevance d'un tribut annuel, il reprit le chemin du Danube, et mourut à quelque temps de là en Pannonie, au milieu des fêtes qu'il y donnoit à son armée pour célébrer un nouvel hymen qu'il venoit de contracter.

La terreur répandue par Attila dans tout le nord de l'Italie, en pressant les peuples effrayés vers les petites îles et les lagunes de la Vénétie, donna naissance à la ville de Venise et à cette république fameuse que ses institutions et que sa prudence élevèrent et maintinrent si long-temps au rang des puissances prépondérantes

de l'Europe, et qu'un seul moment d'erreur et d'anarchie devoit faire disparoître de nos jours, et en un clin d'œil, de la scène politique du monde, après treize cent cinquante ans d'existence. 452.

Valentinien n'avoit point d'enfants mâles; Aétius en conçut l'espoir de porter sa famille sur le trône. Il proposa son fils au prince pour devenir l'époux d'une de ses filles. Valentinien se crut insulté d'une pareille proposition, de la part du seul homme pourtant qui fût capable alors de maintenir son autorité chancelante. Lui seul ignoroit cette vérité, et son ignorance lui coûta cher. Pétrone Maxime, l'un des officiers de sa cour, et dont la femme avoit été l'objet des violences de ce prince débauché, avoit fort bien compris qu'il ne pouvoit se promettre de vengeance d'un tel attentat qu'en enlevant d'abord au prince son véritable appui. Pour y parvenir, il dissimule son ressentiment, s'insinue auprès de l'empereur, et saisit toutes les occasions de rendre suspect un sujet puissant, que ses hauteurs d'une part et que les préventions de l'empereur de l'autre n'accusoient déja que trop efficacement. Il le lui dénonce enfin comme chef d'une conspiration, dont il est instant de frapper l'auteur, et sans délai, s'il veut prévenir le coup dont il est menacé lui-même. Effrayé du danger qu'il croit courir, Valentinien mande aussitôt Aétius, qui sans aucune défiance se hâte de se rendre à ses ordres, et qui est poignardé de la propre main de l'empereur. Quelques jours après, Valentinien est assassiné lui-même par deux gardes d'Aétius, et la main perfide qui les fait mouvoir cache son propre crime sous les voiles officieux de leur attachement et de leur vengeance. 454.

Maxime, proclamé dès le lendemain de la mort de

455. Valentinien, offre le trône à l'impératrice Eudoxie, qui, dans l'ignorance où elle est de son forfait, accepte son offre et lui abandonne sa main. Mais l'imprudent ayant eu depuis l'indiscrétion de lui découvrir sa trame odieuse et de s'en faire un mérite auprès d'elle, la princesse, indignée profondément, dépêche aussitôt vers Genseric, qu'elle invite à venir la venger. Le Vandale quitte à l'instant l'Afrique. Maxime s'enfuit à son approche, et cette lâcheté le fait lapider par le peuple. Genseric, secondé par Eudoxie, entre dans Rome sans obstacle ; mais, libérateur intéressé, il considère cette grande ville comme une conquête dont la dépouille est son droit ; en sorte qu'il faut traiter avec lui du mode de sa spoliation. S. Léon, qui avoit tant obtenu d'Attila, ne put gagner sur Genseric que la promesse de s'abstenir du meurtre et de l'incendie. Pendant quinze jours la ville fut livrée à tous les autres genres de dévastations, et toutes les richesses de la capitale du monde devinrent la proie des Vandales. Genseric, qui eût pu retenir le trône, le méprisa, et retourna en Afrique, emmenant avec lui une multitude de captifs, au nombre desquels étoient l'impératrice Eudoxie elle-même et ses deux filles. L'aînée épousa Huneric, fils du Vandale, et la seconde Olybrius, qui avant la chute de l'Empire d'Occident doit figurer un moment sur ce trône.

Cependant Avitus, né à Clermont, qui avoit été préfet des Gaules, et qui s'étoit distingué sous Aétius contre Gondicaire, premier roi des Bourguignons, et Théodoric, roi des Visigoths, venoit d'être proclamé empereur par les troupes de la Gaule. Il avoit été reconnu à Constantinople par l'empereur Marcien, que l'illustre

Pulchérie, sœur, institutrice et conseil de Théodose, 456.
avoit cru politique de se donner pour époux, lorsqu'à la mort de son frère, qui n'avoit pas laissé d'enfants, elle avoit profité du titre d'Auguste, qu'elle portoit depuis sa jeunesse, pour prendre en main, quoique femme, les rênes du gouvernement; chose inouie jusqu'alors dans les fastes de l'Empire. Mais, de quelque poids que pût être une pareille reconnoissance, elle ne put contre-balancer l'effet d'une révolte suscitée par le comte Ricimer, fils d'un prince suève, et petit-fils de Wallia par une de ses filles, lequel s'étoit attaché depuis long-temps au service de l'Empire. Avitus, réduit à la nécessité de tenter le sort des armes, fut battu près de Plaisance et obligé de résigner la pourpre dans le quatorzième mois de son régne. Pendant qu'il la portoit encore, Théodoric, à sa sollicitation, avoit passé en Espagne pour y arrêter les progrès des Suéves. Il les battit, tua leur roi, les dépouilla d'une partie de leurs conquêtes sur l'Empire : puis, jugeant à la nature des circonstances qu'il pouvoit en faire son profit sans danger, il en garda la propriété, étendit ainsi sa domination sur les deux côtés des Pyrénées, et devint dans
l'Espagne le fondateur de cette puissance des Goths qui 455.
devoit s'y accroître peu à peu, l'envahir entièrement, la défendre contre les Sarrasins, la reconquérir sur eux, et en conserver enfin le domaine, jusqu'au moment où le sort des alliances lui donna Charles-Quint pour maître.

Cependant Ricimer, après un interrégne d'un an, 457.
pendant lequel l'empereur d'Orient étoit censé gouverner, fit élire Majorien, qu'il espéroit conduire. L'élévation de ce prince à l'Empire est de la même date que

457. celle de Childéric, fils de Mérovée, au trône de son père. Mérovée, à la faveur des troubles, s'étoit considérablement élargi dans la première Germanique (1), la seconde Belgique (2), et la seconde Lyonnoise (3), et c'est dans cet état d'accroissement qu'il laissa la couronne à son fils.

CHILDÉRIC.

La première année de Childéric sur le trône fut celle d'un libertin audacieux qui, se jouant avec une égale impudence et de l'honneur du sexe et du mécontentement des grands, souleva contre lui l'indignation générale, et se fit chasser du trône. Obligé de céder à l'orage, il se réfugia en Thuringe, mais avec l'espérance du retour. Un fidèle serviteur, appelé Guinomand, devoit en préparer les voies et l'instruire de l'instant favorable pour reparoître, en lui faisant tenir la moitié d'un anneau rompu dont Childéric emportoit l'autre moitié. Son royaume est offert non point à un Franc, mais à un Romain, à Ægidius, maître des milices romaines dans les Gaules. Guinomand avoit puissamment contribué à cette bizarre élection. Il avoit ses vues et se flattoit avec raison de dégoûter plus facilement ses concitoyens de la domination d'un étranger, que de celle d'un prince né et choisi parmi eux. A la faveur du prétendu service qu'il a rendu à ce monarque, il s'insinue aisément dans son esprit, flatte en lui une cupidité indiscréte qui le fait surcharger les peuples d'impôts, et

(1) L'Alsace. — (2) La Picardie, l'Artois et la Flandre. — (3) La Normandie.

l'enhardit enfin à sévir contre les récalcitrants, les mêmes qui s'étoient soulévés contre Childéric. Également habile à capter la confiance des mécontents, il est le dépositaire de leurs plaintes et bientôt l'ame de leur conseil. C'est alors qu'il leur propose et qu'il parvient à leur persuader de rappeler un prince mûri par le malheur et doué de vertus guerrières, dont chaque jour, pendant son exil, il avoit donné de nouvelles preuves. 457.

Childéric, après huit ans d'absence, reçoit la seconde moitié de l'anneau et se hâte de regagner la Gaule. Un corps de Francs va au-devant de lui jusqu'à Bar, et le proclame de nouveau avec solennité. Il profite de leur ardeur pour attaquer son rival, lui enléve d'abord Metz, Tréves et Cologne, et bientôt après Beauvais, Paris et d'autres villes sur la Seine et sur l'Oise. Ægidius, aidé des Saxons qu'il oppose tour-à-tour aux attaques sans cesse renaissantes des Visigoths et des Francs, ne peut que se maintenir dans Soissons et dans quelques autres cantons au nord de la Loire, tels que les territoires de Reims, de Chalons, de Sens et de Troyes. Au midi de cette rivière, Théodoric, fils de celui qui avoit péri dans la bataille contre Attila, et le même que nous avons vu étendre ses acquisitions au-delà des Pyrénées, avoit réduit aussi les possessions romaines à l'Auvergne et au Berry. Ægidius en mourant laissa à Syagrius, son fils, le soin difficile de défendre ces foibles restes de la domination romaine; et, à la chute de l'Empire, Syagrius, considérant ce dépôt comme un patrimoine, s'y défendit long-temps avec la ténacité d'un propriétaire, mais fut contraint, à la fin, de l'abandonner à Clovis. 465.

Les foibles empereurs d'alors donnoient eux-mêmes 461.

461. les mains à cette réduction progressive de leur territoire : ils espéroient de cette politique se faire des créatures qui pourroient les aider à conserver le reste. C'est ainsi que Narbonne, la seconde acquisition des Romains dans la Gaule, fut cédée par Vibius Sévère à Théodoric, à l'effet de l'opposer à Ægidius, qui menaçoit de passer en Italie pour renverser ce simulacre d'empereur, et sur-tout l'audacieux Ricimer, sous l'autorité duquel il régnoit. L'on a vu que Ricimer, après avoir contraint Avitus à abdiquer, avoit fait élire Majorien, qu'il comptoit diriger à son gré. Mais le nouvel empereur avoit donné de telles preuves de talents et d'activité, soit en Italie, où il déjoua les projets d'invasion de Genseric, soit en Espagne, où il s'étoit proposé de s'embarquer pour porter le poids de la guerre dans les états du Vandale, que ses préparatifs forcèrent à la paix, soit enfin dans les Gaules, où il avoit battu Théodoric, que Ricimer, s'apercevant qu'il s'étoit trompé dans le jugement qu'il avoit porté de lui, ne trouva d'autre expédient pour rectifier son erreur et ressaisir le pouvoir que de le faire assassiner. Vibius Sévère, proclamé à sa place, justifia mieux, par sa nullité absolue, le discernement de Ricimer. Il mourut après cinq ou six ans de régne, sans que l'histoire ait daigné à peine prononcer son nom.

467. Alors eut lieu un nouvel interrégne, que Ricimer ne put prolonger au-delà de dix-huit mois. N'osant point, à titre d'étranger, s'asseoir encore sur le trône, et cédant à-la-fois et au vœu des peuples et aux insinuations de l'empereur de Constantinople, Léon de Thrace, qui avoit succédé à Marcien et à la famille éteinte du grand Théodose, il reçut de sa main Anthémius, petit-

fils d'un ministre de même nom, dont la sagesse avoit secondé les soins de Pulchérie pendant la minorité critique de son jeune frère. Ricimer se montra l'un des plus empressés auprès du nouveau maître; en retour, il obtint en mariage la fille d'Anthémius: mais cette alliance politique, en rehaussant ses espérances et sa fierté, fit naître entre le beau-père et le gendre mille sujets de discorde et une suite de ruptures et de réconciliations, qui mirent obstacle aux réformes de tout genre, que l'on avoit droit d'espérer des talents et des vertus du prince. Il avoit particulièrement étendu ses soins à la Gaule; et il en recherchoit les préfets concussionnaires, lorsque de nouveaux troubles y ruinèrent à-peu-près la puissance des Romains. Evaric, ou Euric, successeur de Théodoric, s'emparoit alors du Berry, et peu de temps après de l'Auvergne. Les Francs, d'un autre côté, aidés par les Saxons, qui tenoient autrefois pour les Romains, achevèrent de s'appuyer sur la droite de la Loire; et ces mêmes Saxons enfin, pensant à se former aussi un établissement aux dépens des Romains, et s'étant réunis à des Bretons récemment abordés sur les côtes de l'Armorique proprement dite, se fixèrent dans cette province maritime, qui, du nom de ses nouveaux habitants, fut connue depuis sous celui de Bretagne. 467.

A la faveur des embarras qu'occasionnent tant de calamités, Ricimer léve le masque et marche vers Rome, dans l'intention de s'en rendre maître. Olybrius, qui avoit épousé la seconde fille d'Eudoxie, est envoyé de Constantinople, à la tête d'une armée, pour essayer encore de réconcilier le beau-père et le gendre. Mais époux de la fille de Valentinien, le médiateur se croit 472.

à l'autorité des droits plus légitimes que les contestants,
472. et favorise le parti de Ricimer, comme celui qui avec plus d'efficacité pourra seconder ses vues ambitieuses. En effet, Ricimer le fait proclamer, mais sans se départir d'exercer sur lui sa tyrannie ordinaire, ainsi qu'il l'avoit fait à l'égard de ses quatre prédécesseurs. Olybrius entrant dans Rome en livre un partie au pillage, et Anthémius périt dans le tumulte. La mort naturelle de Ricimer vint bientôt délivrer le nouvel empereur de son tyran; mais lui-même mourut quinze jours après, et ne jouit pas plus de sa liberté que de son élévation.
473. Il n'avoit régné que quatre mois. Les suffrages des soldats portèrent Glycérius à sa place.

474. Cependant l'empereur de Constantinople, qui avoit nommé Anthémius et qui n'avoit reconnu aucun de ses successeurs, se croyant des droits à disposer du trône d'Occident, ou profitant de l'occasion de les faire naître, déclara empereur Julius Népos, neveu de sa femme, et lui donna une armée pour soutenir son titre. Glycérius, trop foible pour lui résister, renonça à l'Empire, en se faisant sacrer évêque de Salone.

Ce fut Népos qui, n'ayant pu défendre l'Auvergne contre Euric, roi des Visigoths, lui en fit la cession. Soit néanmoins qu'il en eût du regret, soit qu'il voulût protéger plus efficacement le reste des possessions romaines dans les Gaules, il chargea le patrice Orestes de rassembler des troupes, auxquelles il donna cette destination. Mais Orestes, se voyant à la tête d'une armée, la tourna contre Népos lui-même, qui prit la fuite et qui renonça ainsi à sa dignité.

475. Orestes fit alors proclamer à Ravenne Romulus Au-

gustus son fils, appelé depuis Augustulus, par dérision, et peut-être aussi à cause de son âge, car il n'avoit que douze ans. Orestes, sous son nom, gouverna en tyran. Entre les nombreux mécontents qu'il fit, se trouvoient les mercenaires barbares que l'Empire tenoit à sa solde, et qui, sur quelque exemple donné vers les frontières de l'Empire, réclamèrent une gratification territoriale du tiers de l'Italie. Au refus d'Orestes, ils se soulèvent et mettent à leur tête Odoacre, chef des Hérules et l'un des officiers de cette milice. Sans perdre de temps, il marche contre Orestes, qui s'étoit enfermé dans Pavie, emporte la place, se saisit du patrice, auquel il fait trancher la tête, relègue son fils dans un château, puis, dédaignant les titres et les ornements de l'Empire, se fait proclamer simplement roi d'Italie. 475.

Ainsi s'évanouit en 476, douze cent trente ans après la fondation de Rome, et sous le règne de Childéric, ce colosse de puissance qui avoit écrasé la terre. Cet Empire, autrefois si vaste, étoit réduit alors à l'Italie, à la Dalmatie et à quelques cantons épars dans la Gaule, lesquels, n'ayant plus de point de contact avec le reste des possessions romaines, devoient nécessairement tomber bientôt entre les mains des Francs. Cette conquête étoit réservée à Clovis. 476.

Les dernières années de Childéric, son père, furent consumées en expéditions contre les Allemands. Il mourut au retour de l'une de ces entreprises militaires, et après un règne de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Il laissa un fils de quinze ans, Clovis, que ses conquêtes et que ses lois font assez communément regarder comme le véritable fondateur de la monar- 476-481.

476-481. chie françoise ; et trois filles, l'une desquelles épousa Théodoric, roi des Ostrogoths ou Goths de la Thrace, et depuis encore roi d'Italie, après qu'il eut vaincu et fait périr Odoacre. Childéric avoit eu ces enfants de Basine, femme du roi de Thuringe, chez lequel il s'étoit retiré pendant son exil. On raconte que, lors du retour de Childéric dans ses états, Basine quitta les siens pour le venir trouver, et que le monarque françois, ne pouvant s'empêcher de lui témoigner quelque surprise d'un pareil empressement : « Prince, « lui répondit-elle, l'estime que je fais de votre va-« leur, de votre mérite et de vos graces, m'a déter-« minée à la démarche qui vous étonne, et si j'eusse « cru trouver, même au-delà des mers, un prince plus « généreux, plus brave et plus accompli que vous, « je l'aurois été chercher. » Childéric, sensible à une déclaration si singulière, et n'étant retenu, comme païen, par aucun scrupule de religion, n'hésita pas à lui donner la main, quoique son mari existât encore, et, l'année suivante, Clovis fut le premier fruit de cette union.

En 1654, on découvrit près de Tournay le tombeau de Childéric. Entre diverses curiosités qu'il renfermoit, on remarquoit des espèces d'abeilles d'or, des armes, des tablettes, un globe de cristal et un anneau d'or portant le nom et l'effigie de ce prince. Ces précieuses antiquités avoient été données par l'empereur Léopold à l'électeur de Mayence, qui, en 1664, se fit un devoir de les offrir à Louis XIV, auquel il avoit des obligations. On les voit encore au cabinet des médailles, où le roi donna ordre qu'elles fussent déposées.

On peut reprocher à Childéric une faute en politique, que ses successeurs ont trop imitée. Soit par accommodement forcé avec les rebelles, soit pour récompenser ceux qui le servirent au retour, il abandonna aux uns et aux autres des parties de son royaume, dont se formèrent des souverainetés héréditaires. Ainsi on doit le regarder comme l'auteur volontaire ou contraint de l'abus qui, commencé dans le cinquième siècle, a morcelé le royaume, l'a affoibli, a causé l'extinction de la première race et souvent tourmenté les suivantes. 476-481.

§. II. 481 — 511.

Clovis, premier roi chrétien; extension des Francs dans le midi de la Gaule; leur conversion; lois de Clovis; période de 30 ans.

CLOVIS I,

AGÉ DE 15 ANS.

Si Clovis fut élevé et formé par la reine Basine sa mère, passionnée comme elle l'étoit pour la gloire, on a droit de conjecturer que c'est elle qui lui en inspira l'amour. Heureuse si elle avoit pu lui transmettre aussi l'humanité et l'indulgence, même pour les coupables, vertus qui ont caractérisé Childéric son père ! 481-95.

482-95. La première action de Clovis qui soit connue annonça à ses sujets un monarque qui sauroit se faire obéir. Un soldat, peut-être chef d'une troupe, possédoit, entre les pièces de son butin, un vase d'or pris dans une église. Le jeune roi le demande pour le rendre. « J'en veux la part qui m'appartient », répond le soldat, et il frappe de sa hache le vase pour le diviser. Clovis dissimule pour le moment; mais un an après, dans une revue générale, supposant quelque négligence dans la tenue du soldat, il lui arrache sa hache, et la jette à terre. Celui-ci veut la ramasser et se baisse; le prince lui fend la tête de la sienne. « Ainsi, dit-il, tu frappas le vase à Soissons. » Clovis n'avoit que vingt ans, et cette action, faite en présence de toute l'armée, marque une audace peu commune à cet âge. Il ne faut souvent qu'un trait pareil pour décider de la réputation d'un prince et de sa fortune.

Soissons, où s'étoit passée l'affaire du vase, avoit appartenu à Syagrius, fils d'Egidius, ou Gillon (1). Il s'y étoit retiré après la mort de son père, s'étant formé un petit état de plusieurs villes au cœur de la France, Reims, Provins, Sens, Troyes, Châlons, Auxerre, et leur territoire. Non seulement Clovis l'en chassa, mais il le poursuivit jusque dans la Thuringe, où il s'étoit retiré, le demanda au roi assez impérieusement pour n'être pas refusé, l'obtint et le fit mourir. Premier exemple de la politique qu'il pratiqua depuis, de ne laisser subsister personne qui pût lui causer des inquiétudes.

(1) Mézeray, p. 4.

Ce caractère sanguinaire auroit pu être modéré par les tendres insinuations d'une femme douce et sensible ; mais il ne paroît pas que Clotilde, qu'il épousa, ait été douée de ce caractère. Elle étoit fille de Chilpéric, roi d'une partie de la Bourgogne; Gondebaud, son frère, qui en possédoit une autre, le fit assassiner pour réunir le royaume entier sous son sceptre. La niéce garda un vif ressentiment de cette barbarie. Il ne put être étouffé par la condescendance qu'eut son oncle de l'accorder à Clovis, quoiqu'en agréant ce mariage il dût craindre et l'ambition du prince et le caractère vindicatif de sa niéce. Ces considérations, qui lui furent présentées par son ministre, le déterminèrent à dépêcher des gens pour ramener la princesse, à laquelle il avoit permis de partir. Heureusement elle s'étoit déja mise en sûreté dans les états de son futur époux ; de là elle ordonna qu'on mît le feu aux villages de la frontière de Bourgogne les plus prochains, envoyant, pour ainsi dire, les tourbillons de flamme qui s'élevoient de ces incendies, comme des messagers de la vengeance qu'elle méditoit. Cette princesse prit aussitôt et conserva toujours le plus grand empire sur l'esprit de son mari. Elle eut beaucoup de part à sa conversion. Elevée dans la religion chrétienne, Clotilde en inspira l'estime à Clovis. Depuis long-temps elle le pressoit de l'embrasser, lorsqu'une circonstance imprévue le détermina. 482-95.

Il faisoit la guerre aux Allemands au-delà du Rhin. 496-507. Les armées se rencontrèrent dans un lieu nommé Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, près de Cologne. Elles combattoient avec opiniâtreté ; au milieu du choc, les François plient, et tous les efforts du roi ne peuvent les retenir. Dans cette extrémité, il s'écrie : « Dieu de Clo-

496-507. « tilde, je fais vœu, si tu m'accordes la victoire, de « n'avoir jamais d'autre religion que la sienne. » Aussitôt le sort des armes change, les Allemands tournent le dos, et leur déroute est complète.

Fidèle à sa promesse, Clovis choisit la ville de Reims pour l'accomplir. Il engagea plusieurs de ses soldats à l'imiter. Instruit par S. Remi, il se chargea de rendre à ses soldats les instructions qu'il avoit reçues de l'évêque, et se joignit au clergé pour les catéchiser. Rarement un roi qui exhorte manque de réussir. On fait monter à trois mille, tant hommes que femmes, le nombre de ceux de l'armée et de la cour de Clovis qui reçurent le baptême avec lui. Des écrivains ont orné cette cérémonie d'un miracle. Ils disent que l'huile préparée pour l'onction ne se trouvant pas où elle avoit été placée, un ange en apporta d'autre dans une fiole, que du mot latin on a appelée *ampoule*; mais les historiens du temps ne parlent pas de ce fait. L'avantage de se concilier le clergé, qui avoit un grand crédit sur le peuple, a fait malignement conclure, par un raisonnement trop ordinaire, qu'il y eut dans la conversion de Clovis moins de conviction que de politique.

La vie de ce prince a été toute de combats, peu de revers, beaucoup de triomphes. Ses conquêtes font connoître ce qu'étoit le royaume à son avénement, et ce qu'il est devenu entre ses mains. Il y réunit, soit par traités, soit de vive force, la Touraine, le Maine, l'Anjou et la Bretagne. Un siége le rendit maître de Verdun et des pays adjacents qui forment la Lorraine. Il subjugua l'Aquitaine, composée de l'Albigeois, du Rouergue, du Quercy, et de l'Auvergne; l'augmenta de la Saintonge, du Poitou, du Bordelois et du pays de Tou-

louse. Cette dernière conquête fut le fruit d'une victoire remportée à Vouglé, ou Vouillé, près de Poitiers, sur Alaric II, roi des Visigoths, qui y perdit la vie. Quelques uns de ses capitaines restèrent dans le midi de la France, où ils fondèrent des royaumes, qui ensuite se sont divisés en petites principautés, lesquelles n'ont été réunies au corps de la monarchie que mille ans après. 496-507.

Immédiatement avant cette expédition, Clovis avoit porté ses armes contre la Bourgogne. Gondebaud et Godegisile s'y disputoient les dépouilles de Chilpéric, leur frère, père de Clotilde, que Gondebaud avoit fait assassiner. Clovis les aida alternativement, et les affoiblit l'un par l'autre. Godegisile fut tué en se sauvant après une bataille gagnée par Gondebaud; et celui-ci, pressé par le mari de sa nièce, se vit forcé de lui payer un tribut, qui d'ailleurs ne fut pas de longue durée. Clovis s'y attendoit peut-être; mais l'intérêt de l'ambition l'emporta en lui sur la satisfaction d'une vengeance qui ne lui étoit pas personnelle. Il voyoit avec jalousie les progrès des Visigoths, et se proposoit d'y mettre obstacle. Dans cette vue, il se rendit facile envers Gondebaud, et s'en fit même un allié qui partagea les périls et les dépouilles. Gondebaud est l'auteur du code Bourguignon, dit *loi Gombette*, où le duel est déféré à ceux qui ne veulent pas s'en tenir au serment. Il laissa deux fils, Sigismond et Gondemar, sur lesquels les fils de Clovis reprirent les projets de vengeance ajournés par leur père.

On remarqua que Clovis, avant de marcher contre les Visigoths, demanda le consentement de la nation, qu'il convoqua dans le mois de mars en plein champ. Ces réunions, imitées par ses successeurs, et dont lui-

496-507. même tenoit peut-être l'habitude de ses prédécesseurs, ont été nommées *Assemblées du champ de mars*, et *Assemblées du champ de mai*, quand elles ont changé de mois. On y paroissoit armé, prêt à combattre; les soldats juroient sur leurs drapeaux, pour lesquels ils avoient une vénération religieuse. Dans l'assemblée dont nous parlons, ils s'engagèrent par serment à ne se point raser la barbe qu'ils n'eussent vaincu les capitaines d'Alaric.

508-11. Cette guerre contre les Visigoths fut comme une conspiration de tous les habitants de la Gaule. Les Romains qui en possédoient encore quelques parties, et qui y conservoient des troupes, se joignirent aux François. Anastase, empereur d'Orient, qui prenoit toujours le titre d'empereur romain, quoique siégeant à Constantinople, envoya à Clovis des lettres de consul, et même d'auguste ou empereur, avec les ornements de cette dignité. Ce prince s'en revêtit dans l'église de Saint-Martin de Tours. Il ceignit aussi son front du diadème, et accompagna cette cérémonie de grandes largesses au peuple. Depuis ce jour il fut appelé consul et auguste. Il fit présent au pape Symmaque de la couronne que lui avoit envoyée Anastase (1); et c'est la première de la tiare ou triple couronne des souverains pontifes. La seconde fut ajoutée par le pape Boniface VIII, et la troisième par Jean XXII.

Les succès de Clovis ne furent pas sans quelque mélange de revers; ils lui vinrent de la part de son beau-frère Théodoric, roi des Ostrogoths et d'Italie, qui, comme aïeul et tuteur d'Amalric, fils d'Alaric, embrassa

(1) Pfeffel, Hist. d'Allem.

la défense de ce jeune prince. Ses troupes, ayant passé les monts, battirent près d'Arles les François, commandés par Thierry, fils aîné de Clovis, et se mirent en possession de tout le pays qui est entre les Alpes et le Rhône. 508-11.

On est fâché que Clovis ait déshonoré ses grandes victoires par des assassinats, ou provoqués contre des alliés et des parents, ou commis même de sa propre main (1). Il avoit autour de ses états plusieurs petits rois dont le voisinage l'inquiétoit, et dont l'existence lui étoit à charge; un Sigebert, roi de Cologne, qu'il fit tuer par Cloderic, son fils; puis il envoya des assassins qui tuèrent aussi le fils, et il s'empara des trésors et du royaume; un Cararic, qui régnoit dans la Belgique, dont Arras étoit la capitale, et qu'il traita d'abord moins cruellement. Sous des prétextes controuvés, il lui déclara la guerre, le força de se rendre à lui, ainsi que son fils, et quand il les tint en sa puissance, il les contraignit de se faire couper les cheveux et d'entrer dans le clergé; ce qui les rendoit inhabiles au trône. Le père fut fait prêtre et le fils diacre; mais comme il échappa au dernier de dire «Que le tronc n'étant pas coupé, les «feuilles repousseroient», il les fit mourir l'un et l'autre.

Ils étoient ses parents, ainsi que trois frères, Ragnacaire, Reigner et Rignomer. Ce dernier demeuroit dans la ville du Mans, et y portoit le titre de roi. Clovis l'en tira et le fit assassiner. Les deux autres régnoient à Cambray. Clovis, qui leur en vouloit parcequ'ils blâmoient son changement de religion, se les fait livrer par des traîtres, qui les lui amènent pieds et poings liés.

(1) Mézeray, p. 20, 22.

308-11. Les voyant à ses pieds, il dit à Ragnacaire : « Pourquoi « as-tu déshonoré notre race en te laissant lier comme « un esclave? » A Reigner: « Pourquoi n'as-tu pas dé« fendu ton frère, et as-tu souffert qu'on l'ait garrotté ?» et leur fend lui-même la tête avec sa hache. Il avoit gagné par des promesses et des présents les traîtres qui lui avoient livré ses parents. Quand ils eurent reçu ce prix du sang, ils reconnurent que les bracelets, baudriers et autres bijoux n'étoient que de cuivre au lieu d'être d'or, comme ils s'y attendoient; ils se plaignirent de la supercherie. « C'est, répondit Clovis, encore trop pour « vous, qui mériteriez la potence pour la trahison que « vous avez faite à vos rois. » Put-il prononcer une pareille sentence sans quelque retour sur lui-même?

Si quelquefois l'ambition a malheureusement fait excuser des crimes, l'indulgence ne peut s'étendre sur des forfaits pareils à ceux-ci, dans lesquels la perfidie la plus noire se trouve jointe à la cruauté; mais, en détestant les barbaries de Clovis, l'histoire lui doit des louanges pour les grandes choses qu'il a opérées en faveur de la France. Il en fit un royaume formidable; il fixa son séjour à Paris, qui depuis ce temps en a été la capitale. Sous lui les François régularisèrent, si on peut se servir de ce terme, leurs conquêtes. Ils prirent aux Gaulois la quatrième partie des terres; Clovis les divisa entre ses soldats. Il paroît qu'il les exempta de l'impôt, et les chargea seulement du service personnel. Son gouvernement fut militaire, et par conséquent despotique; ce qui ne peut guère être autrement dans un commencement d'administration. On voit qu'il donna des lois, et qu'il s'efforça de les rendre justes, autant qu'elles pouvoient l'être dans l'embarras de

concilier les prétentions hautaines des vainqueurs avec la protection due aux vaincus. 508-11.

Clovis bâtit des églises et les dota richement (1). A lui voir prodiguer les terres, on jugeroit qu'elles avoient alors peu de valeur. Hincmar a écrit : « Que « Clovis fit dans le Rémois don à l'église de Reims d'au- « tant de terres que S. Remi pourroit en parcourir à « cheval, tandis que ce roi prendroit son sommeil du « midi.... » La charte de la fondation de Réomans porte : « Que ce même roi fit une libéralité de toutes les « terres dont S. Jean, fondateur de ce monastère, « pourroit faire le tour en une journée, monté sur son « âne. »

Clovis accorda ou conserva aux temples chrétiens le droit d'asile, qui, dans un pays sans police, étoit peut-être nécessaire pour soustraire à la première fureur, et remettre en la puissance des tribunaux, des malheureux innocents ou coupables poursuivis par des vengeances personnelles. Ce prince déféroit beaucoup aux conseils et aux décisions des évêques, et marquoit un grand respect pour leurs personnes. L'arianisme étoit fort répandu de son temps. Clovis est presque le seul des monarques de ce siécle qui n'ait pas été infecté de cette hérésie : ce qui lui a procuré le nom de Très-Chrétien, qu'il a transmis à ses successeurs.

Les mœurs des François n'étoient plus ce qu'elles avoient été lorsque, sous le nom de Francs, ils erroient dans les forêts de la Germanie. Le mélange des conquérants agrestes et sauvages avec les Gaulois et les

(1) Mézeray, t. I, p. 224. Velly, p. 63.

508-11. Romains, déja civilisés et accoutumés à l'ordre, avoit produit des lois, mais qui gardèrent long-temps une teinte de l'un et de l'autre caractère; ce qui fait que beaucoup d'entre elles nous paroissent bizarres: elles sont le vrai tableau des mœurs de ce temps; car, faites pour prévenir ou réprimer, elles marquent quelles étoient les affections et les habitudes.

La punition des crimes se rachetoit par de l'argent, ce qu'on appeloit *compensation*. Elle étoit plus ou moins forte, selon la qualité et du coupable et de la personne lésée. Il en coûtoit moins pour avoir battu, blessé ou tué un esclave, que pour avoir usé de la même violence à l'égard d'un Romain; moins pour un Romain que pour un Franc; moins pour un Franc non titré que pour un comte, un duc, un prince, et sur-tout un évêque. Les délits à l'égard du sexe étoient évalués et appréciés, depuis l'indécence jusqu'au crime; l'adultère étoit sévèrement puni. On étouffoit dans la boue la femme qui manquoit à son mari. Dans la compensation, qui étoit une vraie amende, il y avoit toujours une part pour le fisc.

La vengeance étoit une des plus chères affections des François; ils se la transmettoient de père en fils. Après la guerre, leur passion favorite étoit la chasse. Toujours armés, les Francs étoient accoutumés à terminer leurs querelles par des combats. Au lieu de les proscrire, l'autorité ne put que les régler. On leur substitua aussi quelquefois les épreuves judiciaires de l'eau et du feu, et les serments. En général, dans toutes les lois de police civile et intérieure, on remarque moins une proportion entre les délits et les peines, que les efforts d'un peuple qui cherche à sortir

du chaos de l'anarchie, introduite par le bouleversement de la conquête. 508-11.

Il restoit heureusement dans les esprits un fonds de religion que les Francs ne détruisirent pas, quoique gouvernés, avant Clovis, par des princes idolâtres. Pour lui, il eut le bon esprit de sentir qu'il ne réussiroit à substituer la justice à la violence et l'ordre à la confusion qu'en profitant des institutions formées avant lui pour l'instruction des peuples; il les favorisa. L'enseignement étoit déja réglé. Des évêques la doctrine passoit aux prêtres, de ceux-ci dans les villes et les campagnes; le lien entre les diocèses étoit resserré par les conciles. Clovis convoqua, dit-on, celui d'Orléans, assemblé de son temps; et fixa les matières qui devoient y être traitées. La reconnoissance qui y fut faite, au cinquième canon, que toutes les églises tiennent du roi les fonds dont elles sont dotées, est, selon quelques auteurs, le véritable fondement du droit de régale ou de l'usage où furent les rois de France, dès les temps les plus reculés, et où ils se maintinrent exclusivement à tous les autres princes, de jouir, pendant la vacance des sièges, du revenu des évêchés de leur domination, et de nommer à tous les bénéfices vacants qui en dépendoient, à l'exception des cures.

Les cérémonies majestueuses du culte parloient aux sens, pendant que les terreurs de la crainte et les insinuations de l'espérance pour l'avenir remplissoient les cœurs d'émotions utiles aux bonnes mœurs. A juger par les prohibitions insérées dans les lois, on a droit de penser que les François, nouveaux chrétiens, mêloient à la religion chrétienne plusieurs de leurs anciennes pratiques superstitieuses; ils croyoient aux

508-11. devins et aux sorciers, et beaucoup trop aux miracles, qu'ils ont long-temps adoptés sans examen. Ces ténèbres auroient pu se dissiper sous un gouvernement tranquille, propre à aider la raison et à faciliter les réformes; mais elles ne firent que s'épaissir pendant le règne tumultueux de Clovis et de ses enfants, jusqu'à la fin de sa race.

Il laissa quatre fils, Thierry I, né d'une femme dont le mariage n'est pas constaté; Clodomir, Childebert et Clotaire, qu'il eut de Clotilde, son épouse. Il partagea ses états, au lit de la mort, entre eux quatre. Thierry I eut, sous le nom d'Austrasie ou pays d'Orient, toutes les terres au-delà du Rhin, et un grand pays en-deçà, entre ce fleuve et la Meuse. Il fixa son séjour à Metz. Dans la partie occidentale, qu'on nomma Neustrie, Clodomir eut la Sologne, la Beauce, le Blésois, le Gatinois, l'Anjou et le Maine, et choisit Orléans pour sa capitale; Childebert eut en partage les comtés de Paris, de Melun, de Chartres, le Perche, la Normandie, la Bretagne, et prit son séjour à Paris; et Clotaire, auquel furent accordés la Picardie, l'Artois, et tous les pays où il pourroit s'étendre dans les marais de la Flandre jusqu'à l'Océan, s'établit à Soissons. Les provinces au-delà de la Loire, sous le nom d'Aquitaine, furent divisées, mais non partagées réellement, parcequ'elles n'étoient pas entièrement libres du joug des Visigoths. Tous ces princes étoient indépendants et également rois. L'usage a prévalu que celui qui possédoit Paris portât le nom de roi de France. C'est pour cela que, dans les tableaux historiques, il est toujours marqué à la tête des autres, et placé comme chef de la dynastie régnante, quoiqu'il ne l'ait pas toujours été.

§. III. 511 — 562.

Les quatre fils de Clovis ; leurs divisions et leurs crimes ; période de 51 ans.

CHILDEBERT I,

AGÉ DE 13 ANS.

Lorsque Clovis mourut, âgé de quarante-cinq ans, après trente ans de règne, Thierry avoit vingt-huit ans, et un fils nommé Théodebert ; Clodomir, roi d'Orléans, avoit dix-sept ans ; Childebert, roi de Paris, treize ; et Clotaire, de Soissons, douze. L'aîné se retira dans son Austrasie. Les trois frères, enfants de Clotilde, restèrent dans la Neustrie. 512-33.

Après quelques années, que leur grande jeunesse rendit tranquilles, ils attaquèrent Sigismond, roi de Bourgogne, fils de Gondeband, leur grand-oncle, comme détenteur injuste du bien de leur mère. Clodomir fut celui des frères qui eut la plus grande part à cette guerre ; il prit Sigismond, et le fit mourir avec sa femme et ses enfants. Gondemar, frère de Sigismond se plaça sur le trône de Bourgogne, et le défendit contre Clodomir, qui fut tué à la bataille de Voiron, que ses soldats gagnèrent. Clotaire et Childebert, venant alors en force contre Gondemar déja épuisé, le firent prisonnier, l'enfermèrent dans une tour, où il mourut, on ne

512-33. sait de quel genre de mort, et réunirent la Bourgogne à leurs états.

Le royaume des Bourguignons, qui avoit commencé dans les Gaules vers l'an 413, finit ainsi, après avoir duré cent vingt ans, et précisément à la même époque que finissoit aussi en Afrique celui des Vandales, venus, comme eux, des bords de la Baltique, et avec lesquels ils avoient franchi le Rhin. Ce royaume comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Suisse et la Savoie.

L'équité vouloit qu'on en laissât au moins une partie aux enfants de Clodomir, dont les premiers efforts avoient préparé les succès de ses deux frères. Mais ceux-ci, non contents de priver de cette conquête leurs neveux, qui étoient au nombre de trois, résolurent de leur ravir même l'héritage de leur père. Il y avoit deux moyens, les consacrer à l'état religieux; ce qui se faisoit en coupant les cheveux, ou les tuer. Les deux usurpateurs laissèrent la décision du sort de ces infortunés à Clotilde leur mère, à laquelle ils avoient dérobé, pour ainsi dire, ses petits-fils, sous prétexte de vouloir les mettre en possession du royaume de leur père.

Ils lui envoyèrent des ciseaux et un poignard; elle sentit ce que signifioit cet emblême, et, dans le premier mouvement de son indignation, elle s'écria: « J'aime mieux les voir morts que tondus (1). » Les oncles prennent cette exclamation irréfléchie pour une décision: Clotaire saisit l'aîné, qui avoit dix ans, le jette par terre et le perce de son épée; le second, ef-

(1) Velly, t. I, p. 60.

frayé, se précipite aux genoux de Childebert, les embrasse et lui demande la vie. L'oncle paroît touché. Clotaire lui reproche son émotion, arrache l'enfant et le massacre sur le corps de son frère. Le troisième, appelé Clodoald, fut sauvé. Il vécut près de Paris dans un ermitage, où il se sanctifia, et qui de son nom défiguré a pris celui de St.-Cloud. On observera que Clotaire avoit épousé une veuve de Clodomir son frère; si elle étoit mère des trois infortunés, cette circonstance ajoute encore au crime de son barbare époux. 533.

Thierry n'eut point de part à cet horrible assassinat, cependant il demanda sa portion du profit, et obtint l'Anjou. Sans guerre ouverte, il eut des démêlés avec ses frères. Tous trois se dressoient mutuellement des embûches. Thierry, le plus franc des trois, pensa quelquefois s'y laisser prendre; mais plus souvent il les laissa seuls vider leurs querelles. Son attention se portoit principalement vers l'Allemagne; il s'y étendit au loin, et porta ses armes jusque chez les Saxons, qu'il vainquit, mais sans pouvoir les assujettir entièrement.

Dans le même temps, Théodebert, son fils, faisoit 534-42.
la guerre en Aquitaine, cette partie de la France laissée indivise dans le partage après la mort de Clovis, comme conquête à faire en commun sur les Visigoths. Le jeune prince y rencontra la célèbre Deuterie, dame de Cabrière, qui lui abandonna sa forteresse et son honneur, et qui arrêta ses progrès.

Il s'occupoit en Auvergne de ses amours, lorsqu'il apprit la mort assez précipitée de Thierry son père, et que ses oncles travailloient à profiter de cet événement pour s'emparer des parties du royaume de

534-42. Metz à leur bienséance. Il revint promptement et fit échouer leurs projets ambitieux.

Une des premières actions de son règne fut de répudier Visigarde sa femme, et d'épouser Deuterie, dont il avoit un fils, né du vivant de son mari. Quand il la connut, elle étoit déja mère d'une fille qui devint assez belle pour lui faire appréhender qu'elle ne la supplantât dans le cœur de son époux. Cette crainte lui fait prendre la résolution de se débarrasser de sa fille. A un char préparé pour une promenade elle fait atteler deux taureaux qu'on avoit privés de boisson pendant plusieurs jours : par son ordre on les dirige
543-47. du côté de la rivière. Sitôt que ces animaux sentent l'eau, ils y courent, s'y précipitent, et engloutissent avec eux la malheureuse princesse.

Comme le père de Théodebert avoit eu des querelles avec ses frères, le neveu en eut avec ses oncles, tantôt réunis, tantôt séparés : quand ils avoient la guerre ensemble, il se joignoit à celui qui lui faisoit la meilleure condition. Ainsi on le trouve allié de Clotaire, roi de Soissons, et on voit ses troupes, jointes à celles de ce prince, prêtes à combattre Childebert, roi de Paris. Le choc fut suspendu par un orage, qu'on attribue à l'intercession de Clotilde. Cette princesse passa les dernières années de sa vie à Tours dans la retraite, sans doute en proie à des souvenirs bien amers, si elle se rappeloit ses propres fureurs contre les frontières de Bourgogne, celles de Clovis son mari et de ses fils contre ce malheureux royaume, leurs querelles sanglantes, leurs mœurs dépravées, leurs assassinats. C'est peut-être la résignation qu'elle montra

dans ses afflictions qui lui a fait donner le titre de sainte. 543-47.

Les rois de Soissons et de Paris portèrent la guerre en Espagne contre les Visigoths, après les avoir chassés de l'Aquitaine, où Théodebert, avant que d'être roi de Metz, les avoit maltraités. Il fit lui-même une incursion en Italie. L'armée qu'il y mena souffrit beaucoup; il en ramena peu de soldats; mais, comme son père, il réussit en Allemagne contre les Saxons. Ainsi les François de ce temps, formidables à leurs voisins, ne connoissoient de frontières que celles qu'ils se fixoient à eux-mêmes. 548-55.

Ils n'étoient pas cependant à l'abri des invasions. Sous Thierry, un prince danois, nommé Cochiliac, fit une descente sur les côtes d'Austrasie. On ignore en quel endroit. Théodebert, envoyé contre lui par son père, le battit, le força de se rembarquer promptement, et le poursuivit sur une flotte qui dispersa et détruisit celle des Danois, dont le roi fut tué. Premiers efforts des Normands contre les François, et preuve que ceux-ci avoient déja une marine. Théodebert, roi de Metz, mourut à quarante-trois ans, et laissa le royaume d'Austrasie à Théodebalde, qu'il avoit eu de Deuterie (1). Théodebert et Thierry son père ont eu une réputation équivoque. On a dit de Thierry qu'il étoit grand roi et méchant homme. Théodebert étoit capable de fautes, mais aussi de repentir, puisqu'il quitta Deuterie et se rejoignit à sa femme Visigarde (2). Il prêta de l'argent à ses sujets dans un

(1) Velly, t. I, p. 78. — (2) Mézeray, t. I, p. 54.

548-55. moment de calamité; les voyant ensuite prospérer, et pressé de le reprendre, il leur en fit don; aussi fut-il sincèrement regretté. Ce fut lui qui réunit à la domination des Francs Marseille, Arles, et tout ce que les Ostrogoths possédoient encore dans les Gaules. Vitigès, roi d'Italie, lui en fit le délaissement vers 536, en reconnoissance des secours qu'il lui avoit accordés contre Bélisaire, général de Justinien; et cet empereur lui-même confirma depuis cette concession.

Théodebalde n'eut presque point d'autres guerres que quelques assauts qu'il soutint contre ses grands-oncles, qui vouloient s'approprier ses états; ils ne purent y réussir. Son père Théodebert étoit foible de corps; mais il avoit de l'esprit et gouverna bien. Attentif à ses finances, il savoit punir les maltôtiers de la manière la plus efficace, qui est la restitution. Il adressa un jour cet apologue à un d'entre eux qu'il retenoit en prison jusqu'au paiement. « Un serpent, s'étant glissé « dans une bouteille pleine de vin, s'en gorgea si fort « qu'il n'en pouvoit sortir, quelques efforts qu'il fît: « gourmand, lui dit le maître, vomis ce que tu as pris « de trop et tu te tireras de là. »

555-57. Théodebalde ne vécut pas assez pour effectuer le bien qu'il méditoit, et dont il avoit donné des gages à ses peuples par sa générosité et son amour de la justice. Il mourut jeune et ne laissa point d'enfants. Clotaire, son grand oncle, roi de Soissons, épousa sa veuve. A ce titre, il crut pouvoir envahir l'héritage de Thierry son frère, roi de Metz, sans en faire part à Childebert I son autre frère, roi de Paris. Ce prince n'avoit que deux filles; le roi de Soissons, au contraire, avoit cinq

fils, déja portant les armes, cinq fils qu'il falloit pourvoir. 555-57.

Le partage du royaume d'Austrasie étoit une belle perspective pour ces princes. Leurs espérances furent encore augmentées par la mort de Childebert leur oncle. Il laissoit deux filles. Clotaire s'empara du royaume de Paris, en vertu, dit-on, de la loi salique, qui excluoit les filles du trône; mais il paroît qu'il n'eut point assez de confiance à ce droit pour croire superflu de l'appuyer par la force, puisqu'il renferma ses niéces et leurs mères dans une prison, où elles moururent.

CLOTAIRE I, SEUL ROI,

AGÉ ALORS DE 59 ANS.

Ainsi Clotaire I devint le seul monarque de l'empire 558-61. françois, comme avoit été Clovis son père. Il le fut à peine trois ans, encore s'écoulèrent-ils dans des chagrins cuisants, juste châtiment des douloureuses angoisses qu'il avoit fait souffrir aux autres.

Il avoit un fils nommé Chramne, qu'on croit né d'une maîtresse, et l'aîné des autres. Il se révolta souvent. Vaincu, puis rentré en grace, il reprenoit encore les armes. Dans une dernière rebellion, son père, qui jusqu'alors n'avoit employé que les frères du coupable contre lui, jugea à propos de marcher lui-même. La bataille s'engagea en Bretagne sur le bord de la mer. Chramne fut battu; il auroit pu se réfugier sur des vaisseaux qu'il tenoit en rade; mais il voulut sauver sa femme et ses enfants, et fut pris avec eux.

On s'attend à une punition de la part d'un homme

558-61. aussi cruel que Clotaire, mais non telle que le supplice qu'il fit subir à cette malheureuse famille. Par son ordre le coupable fut lié sur un banc dans une chaumière, où il s'étoit réfugié avec les siens, battu de verges, étranglé; puis on mit le feu à la cabane, où ils furent tous consumés.

562. La vengeance satisfaite fit place aux remords. Clotaire est représenté errant dans les campagnes, allant de ville en ville, visitant les hommes célèbres par leur doctrine ou leur piété, les appelant auprès de lui pour en tirer des consolations, sans jamais pouvoir se distraire de sa douleur. Il la porta jusqu'au tombeau: pressé par le souvenir de ses meurtres pesant sur sa conscience, il marquoit en mourant, par d'effrayantes exclamations, la terreur que lui inspiroit le jugement qu'il alloit subir.

Clotaire I eut six femmes. On doute s'il les eut ensemble ou successivement. La première opinion est la plus probable, d'après ce qui lui arriva avec Ingonde, une de ces épouses. Elle avoit une sœur qu'elle desiroit établir. Dans cette intention elle prie Clotaire de lui procurer un mari sortable. Il va la voir, la trouve à son gré et l'épouse. « Vous m'avez chargé, dit-il à Ingonde, « de lui chercher un mari convenable, je n'en ai pas « trouvé qui le fût plus que moi », et il garda les deux sœurs. Il prit aussi en mariage, comme nous l'avons dit, la veuve de Théodebalde son petit-neveu. Aussi dit-on que son règne fut un tissu d'adultères, d'incestes, de cruautés, de meurtres, et de toutes sortes d'horreurs.

Clotaire est le premier qui ait demandé des subsides au clergé. Il enjoignit, par un édit, à toutes les églises

de ses royaumes d'apporter le tiers de leur revenu dans ses coffres. Quelques évêques se plaignirent, il les apaisa en leur faisant des dons particuliers; mais il ne rétracta pas son ordonnance. Il bâtit plusieurs églises, ce fut là tout le fonds de sa piété; au lieu que Childebert, son frère, roi de Paris, outre quantité de monastères et d'hôpitaux fondés par sa libéralité, avoit publié une charte pour abattre les idoles et les figures consacrées au démon dans toute l'étendue de son royaume (1). Sans doute la religion adoucit en ce dernier le caractère féroce transmis par le sang aux enfants de Clovis; aussi fut-il regretté par le clergé qu'il protégeoit, par la noblesse qu'il traitoit avec affabilité, et par le peuple qu'il gouvernoit avec modération et sagesse, pendant que Clotaire, redouté de tous, ne se fit aimer de personne: sort destiné aux hommes qui, trop accoutumés à être obéis, veulent que, juste et injuste, tout plie sous leur empire. 562-65.

(1) Velly, t. I, p. 92, 97.

§. IV. 562—628.

Les quatre fils et les petits-fils de Clotaire I, fils de Clovis; rivalité funeste de Frédégonde et de Brunehaut; période de 66 *ans.*

CARIBERT,

AGÉ DE 40 ANS.

562-65. Après la mort de Chramne, il restoit quatre fils à Clotaire : Caribert, âgé de 40 ans, Gontran, Sigebert et Chilpéric, tous majeurs. De ces quatres princes, trois peuvent être cités comme ayant donné l'exemple du mépris de toute bienséance dans leurs amours et leurs mariages. Caribert, l'aîné, avoit, en montant sur le trône, une femme de son âge, dont il se dégoûta, parceque ses graces avoient disparu avec sa jeunesse. Il la répudia et prit sucessivement et peut-être ensemble deux sœurs, Marofléde et Marcovelde, filles d'un ouvrier. La seconde étoit religieuse; l'impiété jointe à l'inceste alluma le zéle de S. Germain, évêque de Paris. Après plusieurs avertissements inutiles, il lança contre le coupable la foudre de l'excommunication. Caribert n'en tint aucun compte : il n'y eut que la mort de sa maîtresse qui fit cesser le scandale. Ce prince, toujours peu délicat dans ses choix, épousa, sur le bord

du tombeau la fille d'un pâtre, nommée Théodechisilde. 562-65.

Gontran, le second, à une maîtresse prise dans le plus bas étage fit succéder une femme légitime qu'il répudia, et deux autres dont la condition et la fin sont incertaines.

Chilpéric, le quatrième, entretint à-la-fois plusieurs femmes de condition servile. Entre elles il distingua quelque temps Audovère, qui lui donna trois fils; il s'attacha ensuite à une des suivantes de la disgraciée, nommée Frédégonde, fille d'un simple villageois.

Sigebert, le troisième des frères, prince sage et réglé, qui avoit épousé Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, et qui vivoit honorablement avec elle, fit honte à son frère Chilpéric de ses déréglements, et l'engagea à demander en mariage Galsuinde, sœur de son épouse. Il le fit. La princesse vint, mais Frédégonde, par ses artifices, réussit à la faire renvoyer; quelques uns même racontent qu'elle fut étranglée dans son lit par ordre de sa rivale. Frédégonde ne pardonna pas à Brunehaut d'avoir voulu introduire une autre femme dans le lit et sur le trône de son mari, ni Brunehaut à Frédégonde la disgrace ou le meurtre de Galsuinde sa sœur. C'en est assez pour expliquer la cause de la haine acharnée de ces deux princesses, et des suites funestes qu'elle eut.

Chilpéric étoit auprès de son père quand il mourut. Il ne lui eut pas plutôt fermé les yeux qu'il s'empara de ses trésors. Avec ce secours, il se fit une armée et se rendit maître de Paris; mais ses trois frères réunis l'eurent bientôt réduit à un partage. Caribert, l'aîné, eut

562-65. Paris et la partie de la Neustrie étendue le long de la Seine jusque vers la Loire. Gontran eut la Bourgogne, et fixa son séjour tantôt à Châlons-sur-Saône, et tantôt à Orléans. L'Austrasie, composée des pays contenus entre la Moselle, le Rhin et au-delà, échut à Sigebert, qui prit Metz pour sa capitale; et l'ambition de Chilpéric fut forcée de se contenter de la Belgique, en se rapprochant néanmoins de Soissons, qui fut le titre de sa royauté, sous le nom de Neustrie.

Chilpéric ne tarda pas à se trouver à l'étroit dans son domaine: il se jeta sur les terres de Sigebert pour l'agrandir. L'Austrasien, avec les hordes qu'il ramassa dans ses pays encore sauvages et au-delà du Rhin, l'eut bientôt fait repentir de son avidité. Pillant et ravageant, il vint jusqu'à Soissons, dont il s'empara. Il y fit prisonnier Théodebert, fils de Chilpéric; mais il le traita avec humanité, et, après un an d'une captivité qui ne fut pas dure, il renvoya son neveu, en lui faisant jurer de ne jamais porter les armes contre lui.

566-69. Le desir d'augmenter ses états, qui avoit fait entreprendre à Chilpéric cette guerre imprudente, obtint quelque satisfaction par la mort de Caribert, roi de Paris. Il ne laissoit que des filles. Sa succession élargit les royaumes de ses frères, sans que les princesses y eussent aucune part. On cite ce fait comme le second exemple de l'exécution de la loi salique, qui excluoit les filles du trône. Les partages ne se firent pas aisément entre des princes également avides. Après des débats qui ne se passèrent point sans provocations suivies de combats, ils convinrent de leurs limites; mais ils ne purent s'accorder sur la possession de Paris,

que chacun vouloit s'attribuer exclusivement. Ne voulant pas céder l'un à l'autre cette ville, qui sembloit donner la supériorité à celui qui la posséderoit, ils s'engagèrent sous serment à n'en jouir qu'en commun, sous la condition expresse que celui qui y entreroit sans la permission des autres perdroit non seulement tout droit à la souveraineté de Paris, mais encore toute la part d'héritage qui lui seroit revenue dans le royaume de Caribert. 566-69.

Les Lombards, à l'époque de la mort de ce prince, s'établissoient en Italie. C'étoit encore la Pannonie et les bords du Danube qui avoient vomi ces barbares. L'eunuque Narsès, général de Justinien, venoit d'enlever l'Italie entière aux Ostrogoths, et la gouvernoit avec sagesse. Justin II, neveu de Justinien et son successeur, ne se borna pas à vouloir dépouiller Narsès de son gouvernement; il le laissa insulter par l'impératrice Sophie, qui se permit de lui envoyer une quenouille. « Va dire à ta maîtresse, répondit Narsès à « l'envoyé de l'impératrice, que je lui vais filer une « fusée qu'elle ne parviendra jamais à démêler » : et aussitôt il appelle les Lombards, qui avoient autrefois servi sous lui, et leur livre cette même Italie qu'ils l'avoient aidé à conquérir. Les foibles efforts des empereurs ne purent leur conserver dans le centre de l'Italie que les territoires de Ravenne et de Rome, qu'ils continuèrent à gouverner encore près de deux cents ans par des vicaires ou exarques. Au bout de ce temps, et à l'époque même où cessoit de régner la race Mérovingienne en France, l'exarchat tomba sous la puissance des Lombards, comme le reste de l'Italie; mais ils ne devoient le posséder que trois ans, et leur desti-

566-69. née étoit de succomber, vingt ans après leur conquête, sous les mêmes princes qui avoient hérité du trône des Mérovingiens.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que la mort de Narsès, âgé d'ailleurs de quatre-vingt-quinze ans, est antérieure d'une année à l'invasion des Lombards, et que cette circonstance a fait traiter de fable par quelques auteurs et la part qu'y auroit eue ce général, et les motifs qui y auroient donné lieu.

CHILPÉRIC I,

ALORS AGÉ DE 30 A 35 ANS.

570-74. Un traité arraché par la nécessité n'est pas de longue durée. Chacun des frères de Caribert se croyoit lésé. La querelle commença entre Gontran d'Orléans et Sigebert de Metz, pour la possession de quelques villes de Provence, et entre autres de Marseille. Les Marseillois mirent leur division à profit pour ne recevoir ni l'un ni l'autre et pour se maintenir maîtres de leur ville.

Pendant cette lutte de ses deux frères, Chilpéric, moins jaloux de Gontran que de Sigebert, qu'il croyoit avoir été plus favorisé dans le partage du royaume de Caribert, se jette sur l'Austrasie. Cette attaque donne du répit à Gontran, et lui fournit le moyen de se porter pour médiateur, inclinant cependant pour Chilpéric, qu'il croyoit le moins fort. Celui-ci étoit même parvenu à lui inspirer une crainte assez fondée de la trop grande puissance de l'Austrasien. Ils réunirent leurs forces contre lui. Chilpéric fit servir dans son armée

Théodebert son fils, qui avoit promis de ne jamais porter les armes contre son oncle. Le neveu les prit à regret; mais il n'en subit pas moins la punition de son parjure. Vaincu et poursuivi, il périt dans sa fuite, massacré; sans qu'on sache si ce fut ou non par l'ordre de Sigebert. La déroute des deux alliés fut compléte. Le roi de Bourgogne se réfugia à Tours, et celui de Neustrie, à Tournay, avec Frédégonde sa femme. 570-74.

L'Austrasien laissa aller Gontran, comme le moins dangereux, mais il poursuivit Chilpéric à outrance. Celui-ci alloit tomber entre les mains de son frère, qui, irrité de ses perpétuelles récidives, ne lui auroit pas fait grace. Frédégonde alors, pour débarrasser son mari, gagne deux scélérats, et fait assassiner Sigebert dans sa tente. 575.

La face des affaires change aussitôt. Les Austrasiens déconcertés retournent en désordre dans leur pays. Chilpéric, ou engagé avec eux par un traité, ou conseillé par sa politique, ne les trouble pas dans leur retraite. Il marche droit à Paris. Brunehaut y étoit venue, et y attendoit son mari pour partager son triomphe dans la capitale. Elle avoit amené avec elle Childebert son fils, âgé de cinq ans. Elle eut l'adresse de le faire sauver; ce qui s'exécuta en descendant l'enfant du haut des murailles dans une corbeille: on le conduisit en Austrasie. Quant à elle, elle se retira dans l'asile de l'église cathédrale. 575-80.

La vie, qu'elle devoit regarder comme très hasardée entre les mains de Frédégonde, lui fut accordée. Chilpéric l'envoya à Rouen. Pendant le séjour qu'elle fit dans cette ville, Mérovée, fils du roi et d'Audovère sa

575-80. première épouse, s'éprit d'amour pour la prisonnière, qui, n'ayant que vingt-huit ans, le séduisoit autant par ses charmes que par son esprit. Le jeune prince, dans un voyage vers la Bretagne pour une affaire dont son père l'avoit chargé, se détourna de son chemin, et passa par Rouen. Il y revit la reine d'Austrasie. Si le projet de s'épouser n'étoit pas formé d'avance, ils en prirent alors la résolution. Prétextat, évêque de Rouen, prêta peut-être imprudemment son ministère à ce mariage.

Sitôt que Chilpéric en eut appris la nouvelle, il partit pour surprendre les époux; mais ils eurent le temps de se réfugier dans un asile. Le roi, par de belles promesses, en tira son fils; mais, quand il le tint, il le fit raser et le confina dans un couvent. Brunehaut fut demandée par les Austrasiens pour surveiller l'éducation de son fils. Chilpéric l'accorda, et peut-être leur fit-il un mauvais présent, puisqu'on date de son retour en Austrasie les troubles qui ont agité ce royaume, et qui ont reflué sur les autres.

Il est bon de donner une idée des autorités qui existoient alors en France, afin de faire connoître comment, de ce qui étoit établi pour la stabilité des gouvernements, sont partis quelquefois les chocs qui les ont détruits (1).

Tels étoient, sauf les variations introduites par le laps de temps et les circonstances, les grands officiers de la couronne et leurs fonctions. Les ducs étoient gouverneurs des provinces; ils avoient ordinairement douze comtes au-dessous d'eux.

(1) Marcel, t. I, p. 113.

Les comtes, installés par les ducs, commandoient 575-80.
dans les villes et leur territoire, faisoient les levées d'hommes, les conduisoient à la guerre, administroient la justice en personne. En temps de paix ils avoient des suppléants nommés lieutenants, qui la rendoient en leur absence. On les nommoit vicaires et viguiers.

Le comte du palais, ou palatin, avoit la charge de la justice dans le palais, le commandement et la surintendance de tous les officiers de la bouche; sous lui étoient le grand pannetier, le grand échanson, le grand queulx, chargé de la cuisine et de l'office.

Le comte de l'étable, ou connétable, avoit inspection sur la grande et petite écurie, et sur tous les officiers qui en dépendoient. Sous son commandement étoient aussi les rois, les hérauts et les poursuivants d'armes.

Le référendaire gardoit l'anneau et le cachet du roi, scelloit les chartes et veilloit à la conservation des registres et des actes du gouvernement.

Le chambrier levoit et couchoit le roi, avoit soin de la chambre, et présidoit à tout ce qui concernoit le service personnel du prince.

Enfin le maire du palais avoit puissance sur les autres officiers en général et en particulier; il disposoit de tout au-dedans et au-dehors, et paroît avoir été souvent, comme de droit, tuteur des rois mineurs. A la différence des autres grands officiers qui étoient à la nomination
du roi et de son conseil, les maires du palais quelque- 575-80.
fois, et principalement sur la fin de la race Mérovingienne, ont été élus par le peuple ou par les grands, ou par tous deux ensemble; ce qui a donné à ces officiers la puissance qui les a portés à la première place.

Dans cette énumération on ne trouve pas d'officiers

575-80. chargés des finances; alors les impôts étoient peu considérables; le service à la guerre étoit personnel; chaque seigneur, avec les troupes qu'il amenoit, apportoit de quoi les sustenter; et les rois faisoient comme les autres. Leurs revenus consistoient dans le produit de leurs terres et métairies, et dans les dons et présents que les seigneurs et le clergé leur faisoient volontairement. Il y a donc apparence que c'étoit le régisseur de chacune de ces parties qui en faisoit la recette, laquelle passoit dans les mains du chambrier pour le service de la maison du roi.

Pour contenir tous ces agents du gouvernement dans les bornes de leurs attributions, il n'auroit pas moins fallu qu'un monarque absolu en état de faire respecter ses volontés; mais que pouvoient en Austrasie un enfant de cinq ans, et une Espagnole sans alliance, et sans autre soutien que l'éclat de sa dignité? Peut-être Brunehaut, retournant dans ce royaume, y avoit-elle perdu de sa considération par son mariage précipité avec son neveu; mais certainement son caractère hautain et la manie de gouverner la mettoient en butte à tous les seigneurs possédés de la même passion. Qu'on juge des embarras d'une femme seule, exposée à tous les intrigants, le jouet et l'instrument des ambitions, des haines particulières, trop portée elle-même aux partis violents, inspirée encore par la fureur des autres: trompée, contrariée dans ses affections et ses desirs, elle se crut autorisée à employer les armes des foibles, la perfidie, le poison, l'assassinat. Ce tableau des perplexités de Brunehaut n'est pas présenté pour excuser ses crimes, mais pour donner à penser que, sans les circonstances difficiles où elle se rencontra, elle n'au-

roit point eu, sans doute, autant d'atrocités à se reprocher. 575-80.

Quant à Frédégonde, rivale de Brunehaut, on n'a pas même la foible consolation de pouvoir rejeter ses forfaits sur l'empire des circonstances. Elle suivit son époux à Paris, après le meurtre de son beau-frère. Chilpéric y entra, se faisant précéder par les châsses des saints, comme à la suite d'une procession, afin de ne paroître pas violer le serment qu'il avoit fait de n'y point entrer sans le consentement de ses frères : or, Gontran, roi de Bourgogne, existoit; et le roi de Neustrie, quoique devenu très puissant par la mort de Sigebert, croyoit devoir encore garder des ménagements avec le frère survivant.

L'affreux service que Frédégonde avoit rendu à son 580-83. mari auprès de Tournay lui avoit acquis un grand empire sur son esprit. Elle s'en servit pour satisfaire sa haine et ses vengeances. Mérovée, l'imprudent époux de Brunehaut, s'étoit sauvé de son couvent. Il croyoit trouver un asile auprès de son épouse; mais les Austrasiens, menacés de la guerre par Chilpéric, refusèrent de le recevoir. Il erra dans le royaume de Bourgogne, tantôt fugitif, tantôt armé et résistant, mais toujours poursuivi. Enfin il tomba dans un parti des troupes de Chilpéric, et, après s'être rendu, il fut assassiné presque sous les yeux de son père, qui ne donna pas le moindre signe de sensibilité.

Deux fils de Frédégonde, presque au berceau, furent enlevés par une maladie assez commune aux enfants de cet âge. Clovis, frère de l'infortuné Mérovée, se voyant par ces accidents successeur unique de son père, laissa échapper des paroles qui annonçoient des dispo-

580-83. sitions peu favorables à sa belle-mère quand il seroit devenu le maître. La marâtre va trouver le foible Chilpéric, lui insinue et lui persuade que ses enfants n'ont péri que par des maléfices dont Clovis est l'instigateur ou l'auteur. Elle obtient que le prince lui soit livré avec ses complices, afin de tirer d'eux la vérité par la torture. Ceux-ci expirent dans les tourments; et Clovis est trouvé mort dans son lit, percé d'un poignard qu'on avoit laissé auprès de lui, pour faire croire qu'il s'étoit tué lui-même dans la crainte du supplice.

Chilpéric vit encore ce crime d'un œil sec. Il ne fut pas plus sensible à la mort d'Audovère, que Frédégonde fit étrangler, quoiqu'elle lui eût laissé le trône libre, et qu'elle se fût retirée dans un couvent. Cette atrocité fut accompagnée d'une plus horrible encore. Audovère avoit une fille nommée Basine; Frédégonde, avant de la renfermer dans un couvent, la fit déshonorer par ses satellites, afin qu'elle ne pût trouver un mari d'un rang à lui donner des inquiétudes. Elle fit dégrader et déposer Prétextat, évêque de Rouen, qui avoit marié Mérovée. En général, tous ceux qui la contrarioient ou manquoient de dévouement à ses volontés n'échappèrent jamais à ses vengeances et à ses précautions sanguinaires.

Malgré ses crimes, sûre de l'impunité par l'aveuglement de son époux, elle vivoit tranquille dans une cour soumise, pendant que Brunehaut, comme un vaisseau dans une mer orageuse, se voyoit sans cesse agitée et mise en péril par les tempêtes des factions. On ne décidera pas quel genre de mérite l'attachoit à Loup, duc de Champagne, son ministre; mais, à quelque titre que ce fût, il déplut aux seigneurs austrasiens. Ils reti-

rèrent à la reine la tutéle de son fils, et chassèrent son favori : elle arma pour le retenir ; vaincue, elle descendit à des prières. Tous ces efforts furent inutiles. Loup fut contraint de fuir et se retira chez Gontran, roi de Bourgogne. 580-83.

Ce prince offre dans sa conduite de perpétuelles variations, que l'on attribue les unes à foiblesse de caractère, les autres à politique, en ce qu'à l'effet de contre-balancer les partis l'un par l'autre, il s'allioit ordinairement au moins fort de ses frères, et ensuite de ses neveux, quand ils eurent succédé à leur père. Après la mort de Sigebert, il s'étoit déclaré protecteur de Childebert son fils, et l'avoit solennellement proclamé roi d'Austrasie. Dans une cérémonie publique qui passe pour une adoption, il le fit asseoir à côté de lui sur son trône. « Soyons, lui dit-il, couverts d'un même bouclier, » et qu'une même lance nous défende. » Cette alliance, regardée comme sacrée, n'empêcha pas que ce fils adoptif, ou que les seigneurs austrasiens ses tuteurs, ne déclarassent la guerre au roi de Bourgogne, sur des prétentions peu fondées que Chilpéric avoit suggérées, et qu'il appuyoit avec son neveu contre son frère. Cette guerre ne fut ni fort active ni opiniâtre. Gontran s'en tira par quelques concessions peu importantes ; mais à son tour il revint contre le roi de Neustrie, Chilpéric son frère, et avec le roi d'Austrasie, Childebert son neveu ; ils mirent leur ennemi commun en grand danger. Childebert étoit déja arrivé jusqu'à Meaux, et menaçoit Paris, lorsqu'un coup aussi imprévu que celui qui déconcerta les Austrasiens devant Tournay, un coup porté par la même main, les éloigna pareillement de la capitale de la France.

580-83. Frédégonde, qu'on ne peut voir paroître sur la scène sans s'attendre à un événement sinistre, habitoit avec Chilpéric le palais de Chelles, où il prenoit le plaisir de la chasse; revenant le soir, après un jour passé dans cet exercice, et descendant de cheval, il est poignardé, tombe et expire. Les meurtriers fuient en criant: « Arrête! trahison! ce sont des gens de « Childebert. » Personne ne les poursuit; ils disparoissent.

Le cri des assassins pour rejeter le crime sur Childebert ou sur Brunehaut sa mère n'en imposa pas. L'opinion se prononça bientôt contre les vrais coupables, et on ne tarda pas à rassembler les circonstances, qui confirmèrent les premiers soupçons.

On sut que Chilpéric, entrant gaiement le matin dans la chambre de sa femme avant de partir pour la chasse, en étoit sorti triste et rêveur. Aussitôt après, la reine avoit fait appeler Landry, jeune homme aimable qu'on savoit être son favori.

584. Voilà tout ce que le public sut alors; mais les recherches produisirent d'autres découvertes. C'étoit la seconde fois que le roi quittoit la reine, lorsqu'il sortit de sa chambre si déconcerté. La première fois il lui avoit dit adieu, comptant partir sur-le-champ pour la chasse; mais, les chevaux n'étant pas prêts, il rentra pour attendre dans l'appartement de sa femme. Elle étoit à sa toilette: il s'approche doucement, et lui donne familièrement un petit coup de baguette sur l'épaule. Frédégonde, tout occupée de son favori, qu'elle attendoit, et ne soupçonnant pas que cette familiarité fût de son mari, qui venoit de la quitter, lui dit sans se retourner: « Tout beau, Landry »; à

quoi elle ajouta quelques paroles plus que libres. A peine sont-elles échappées qu'elle reconnoît son mari : il sort sans rien dire, mais avec des démonstrations qui n'échappèrent point à l'épouse. Elle envoie aussitôt chercher Landry, lui raconte son imprudence, lui fait sentir les suites funestes qu'elle peut avoir pour lui comme pour elle, et Chilpéric est assassiné. 584.

Le coup avoit été si prompt que Frédégonde n'avoit pu rien prévoir ni préparer. Tout étoit en trouble autour d'elle, les domestiques l'évitoient, le peuple murmuroit et commençoit à menacer. Déja des pillards se répandoient dans le palais et enlevoient, sous ses yeux, ce qu'ils trouvoient de plus précieux. Pour comble de malheur, Childebert, fils de Brunehaut, sa mortelle ennemie, se trouvoit en force à six lieues de Paris, et Clotaire, âgé seulement de six mois, le seul fils qui restât à Frédégonde, et dont la présence, malgré sa jeunesse, aurait dû lui servir de sauvegarde, étoit élevé dans un château loin de la cour, par ordre de son père, qui craignoit des complots contre cet unique héritier de sa couronne. Dans cette extrémité, Frédégonde gagne l'asile de la cathédrale de Paris, qui avoit autrefois protégé Brunehaut, et s'en fait un rempart contre la fureur de Childebert, qui marchoit sur Paris. De-là elle écrit à Gontran. Heureusement pour elle, ce prince arrive avant Childebert. Celui-ci se présente aux portes. Il est refusé. Il demande qu'on lui livre Frédégonde, pour la punir du meurtre de son oncle. Gontran renvoie l'affaire à l'examen des états qu'il assemblera. De même qu'il avoit fait reconnoître Childebert roi d'Austrasie pour soustraire ses états à la rapacité de Chilpéric, il fait proclamer le petit Clotaire roi de

584. Neustrie, de peur de voir augmenter, par l'héritage de Chilpéric, la puissance déja trop formidable de l'Austrasien.

CLOTAIRE II,

ÂGÉ DE 5 A 6 MOIS.

585-90. C'est trop présumer de la bonhomie de Gontran que de croire, à cause des égards qu'il eut pour sa belle-sœur pendant qu'elle resta auprès de lui, qu'il se laissa entièrement subjuguer par cette enchanteresse. On peut croire seulement, vu l'insouciance de ce prince et son indifférence pour ses frères, qu'elle réussit à le persuader de son innocence; sur-tout ayant eu l'adresse de lui montrer un coupable. Ce fut un chambellan de son mari, qu'elle avoit toujours détesté, et dont elle trouva moyen de se défaire en rejetant sur lui son propre crime. Elle rendit victimes de la même calomnie tous ceux, serviteurs et autres, qui l'avoient abandonnée dans son embarras au moment du meurtre de son époux.

Effrayé du nombre de morts qui tomboient autour de lui, Gontran imagina un singulier préservatif. Il assistoit à la messe un jour de grande solennité. Dans l'instant où le diacre imposoit silence pour fixer l'attention sur les saints mystères, le roi se lève, se tourne vers le peuple et dit : « Je vous supplie et vous « conjure, au nom de Dieu, de ne me pas assassiner, « comme mes frères. Laissez-moi seulement trois ou « quatre ans de vie pour élever mes deux pupilles, afin

« qu'il y en ait au moins un capable de gouverner la « France (1). » 585-90.

Mais il prit, pour garantir sa vie, une précaution plus sûre que cette lamentable supplication; ce fut d'éloigner Frédégonde. Il la relégua dans un château situé au confluent de l'Eure et de la Seine; mais elle n'y fut pas si resserrée, ni si dénuée de moyens, qu'elle ne vînt à bout de se défaire de Prétextat, évêque de Rouen. Gontran l'avoit rétabli. Frédégonde aposta deux clercs qui le poignardèrent au pied de l'autel. Elle se donna ensuite le barbare plaisir d'aller le visiter, comme touchée de son malheur, et eut même l'effronterie de lui offrir ses chirurgiens pour le panser. Il refusa ce dangereux secours, et l'accabla de reproches. Elle s'en consola, parcequ'il mourut.

Encore un trait pour achever le portrait de Frédégonde, et montrer le peu de cas qu'elle faisoit en général de la vie des autres. Pendant qu'elle demeuroit à Tournay, il s'éleva une querelle entre deux familles considérées, querelle qui partageoit toute la ville, et y causoit une guerre civile (2). Après de vains efforts pour l'apaiser, Frédégonde invite à un repas les principaux chefs, sous prétexte de conciliation. Ils s'y rendent au nombre de trois. Elle les fait placer à table sur une même ligne : « Trois hommes, ayant chacun « une hache d'armes, se plantent derrière eux, et tout « d'un coup, faisant haut le bras, leur fendent la tête « à tous trois. » On ne doit pas oublier que Frédégonde se défaisoit souvent par le poison ou par d'autres

(1) Mézeray, t. I, p. 126. — (2) *Ibid*, p. 153.

585 90. moyens cachés des complices et exécuteurs de ses noirs projets, et qu'il lui est arrivé de les abandonner à la torture et de les livrer au supplice, pour faire croire qu'elle n'avoit aucune part à leurs forfaits.

Voilà Frédégonde ennemie implacable, audacieuse dans ses vengeances, prodigue de sang; on va la voir ingrate pour Gontran, auquel elle avoit les plus grandes obligations. On se rappelle qu'il l'avoit puissamment secourue dans l'état désespéré où elle se trouvoit après le meurtre de son mari. Si son fils étoit sur le trône de Paris, si elle régnoit elle-même sous son nom, et toute puissante dans les états de son pupille, elle devoit cet avantage à la protection de son beau-frère. Mais ce prince ne s'étoit point prêté à toutes ses volontés pendant qu'elle étoit auprès de lui; il avoit rétabli Prétextat à Rouen, lui avoit montré à elle-même des soupçons sur sa conduite, l'avoit reléguée dans un château qui étoit une espèce de prison. De plus, il disposoit, à ce qu'elle disoit, un peu trop en maître des états de son fils: peut-être se permettoit-il des remontrances au sujet de Landry, qu'elle avoit fait maire du palais. Elle résolut donc de l'embarrasser dans une guerre, afin qu'il la laissât tranquille.

Il avoit paru en Austrasie, sous Sigebert, un jeune homme nommé Gondebaud. Il se disoit fils de Clotaire I; et pouvoit l'être, tant ce monarque avoit eu de femmes et de maîtresses! Le prince, vrai ou prétendu, trouva des partisans, et fut quelque temps traité comme fils de roi; mais les progrès qu'il faisoit dans l'estime des peuples donnèrent de l'inquiétude aux seigneurs austrasiens qui gouvernoient sous Sigebert; ils firent arrêter le prétendant, et le renfermèrent dans un château

fort. Il s'en sauva, erra inconnu dans les états de Bourgogne, où il se fit des amis, et voyagea plus ouvertement en Allemagne, en Italie, et jusqu'à Constantinople, par-tout bien reçu, parcequ'il étoit aimable, mais nulle part aidé, ni secouru. 585-90.

Les troubles que la jalousie de l'autorité éleva en Austrasie entre les grands du royaume et la reine Brunehaut renouvelèrent les espérances de Gondebaud; il y reparut et trouva moyen d'y former une armée dont le succès ne répondit pas à ses efforts. Frédégonde, qui, ne fût-ce que pour inquiéter Brunehaut, le secouroit secrètement, lui fit conseiller de porter ses armes en Bourgogne, où ses anciennes liaisons lui procureroient plus de facilité. Il la crut, se jeta sur les états de Gontran, qui, occupé chez lui, ne songea plus à elle.

Mais ce changement d'opérations, loin d'être utile à Gondebaud, lui devint très funeste. Il se trouva parlà sur les bras les forces des deux royaumes. La victoire se rangea du côté des bataillons les plus nombreux. Poursuivi après une grande défaite, Gondebaud fut tué lorsqu'il se préparoit à se mesurer de nouveau avec ses vainqueurs, emportant du moins dans le tombeau la gloire d'avoir succombé noblement.

Les manœuvres de Frédégonde et ses intelligences avec Gondebaud n'avoient pas échappé à Gontran. Il s'en vengea en serrant plus étroitement ses liens avec Childebert son neveu, et son fils adoptif, qu'il déclara son héritier. Il paroît qu'il donna quelque valeur aux mauvais bruits qui coururent sur la légitimité du petit Clotaire: Frédégonde fut contrainte de la constater. Elle l'affirma par la déposition de trois évêques et de 591-92.

598-602. cun leur roi sous la tutèle de Brunehaut, leur grand-mère. Les maires de Paris et de Metz étoient ennemis personnels. Leur antipathie rendit opiniâtre et sanglante une guerre qui s'éleva entre les monarchies qu'ils gouvernoient. On verra que ce fut souvent l'intérêt des maires, beaucoup plus que celui des rois, qui arma les royaumes les uns contre les autres, et causa enfin la destruction totale de la race Mérovingienne.

603-605. Quand les rois petits-fils de Brunehaut commencèrent à pouvoir agir par eux-mêmes, chaque royaume voulut avoir le sien chez lui. Brunehaut resta auprès de Théodebert en Austrasie. Ce fut alors qu'elle fut taxée publiquement de mener une vie licencieuse; on l'accusa d'avoir fait périr, sous des prétextes controuvés, des seigneurs riches dont elle confisquoit les biens pour en gratifier, disoit-on, ses amants; on lui reprocha enfin de corrompre les mœurs de son petit-fils Théodebert, afin de le captiver et de le gouverner seule. Ces imputations, vraies ou fausses, la rendirent si odieuse et si méprisable, que les Austrasiens la chassèrent honteusement. Elle se retira à la cour de Bourgogne, tenue par Thierry II, son autre petit-fils, jurant à l'Austrasien, qui ne l'avoit pas protégée, une haine mortelle, dont les effets furent terribles pour ce jeune prince.

De la cour de Bourgogne elle portoit une attention jalouse sur celle d'Austrasie. Elle apprit avec dépit que Théodebert s'étoit marié sans la consulter. Il avoit épousé une fille belle et vertueuse, mais de basse extraction (1). Cette mésalliance servit de texte à des let-

(1) Mézeray, t. I, p. 161.

tres hautaines et piquantes de la belle-mère à la bru. 606-10.
Celle-ci répondoit sur le même ton. Il fallut des négociations très sérieuses pour les faire cesser.

Le séjour de Brunehaut en Bourgogne est marqué par des faits qui ont influé sur le sort de toute la famille royale. On veut qu'elle ait joué, quant à la séduction envers Thierry II, son petit-fils, le même rôle de lâche complaisance qu'elle avoit rempli auprès de Théodebert. L'empire qu'elle prit en conséquence lui procura d'abord le plaisir de faire entreprendre au roi de Bourgogne, contre Clotaire, le fils odieux de Frédégonde, une guerre à laquelle elle eut l'adresse d'associer le roi d'Austrasie. Les deux frères vainquirent leur cousin, et s'approprièrent une partie de son royaume. Dans cette expédition fut pris un fils de Clotaire, âgé seulement de six mois, qui fut inhumainement massacré.

Autre plaisir bien digne de Brunehaut, si effective- 611-612.
ment elle fut aussi coupable qu'elle a été accusée de l'être : fidèle à sa haine et à la vengeance qu'elle s'étoit promise contre l'Austrasien, elle arma le Bourguignon contre son frère, et rendit leur aversion interminable autrement que par la mort d'un des deux, en persuadant à Thierry que Théodebert étoit un enfant supposé, et que par conséquent il n'étoit pas son frère. Dès-là ils se firent une guerre à outrance. Théodebert fut vaincu et pris. Thierry, préoccupé de l'opinion qu'il ne lui étoit rien, le fit dépouiller des habits royaux et renfermer dans une prison. Des auteurs disent qu'il le livra à Brunehaut, qu'elle le fit d'abord raser, et assassiner quelques jours après. Il restoit deux petits enfants faits pri- 612-613.
sonniers avec leur père. Un soldat, envoyé par leur ar-

612-613. rière-grand'mère, la défit de l'un en le poignardant, et de l'autre en le prenant par le pied et l'écrasant contre un mur.

613. L'esprit turbulent et impérieux de Brunehaut ne lui permettoit pas d'être long-temps sans querelle. Il lui plut de trouver à redire aux liaisons irrégulières de Thierry, son petit-fils, et de lui faire à ce sujet des remontrances un peu vives. Thierry s'en fâcha, et lui reprocha que ses défauts il les tenoit d'elle, de ses conseils et de ses exemples. Il alla même jusqu'à marquer du repentir de s'être laissé entraîner par ses insinuations perfides à des crimes atroces contre son malheureux frère et contre sa famille. Dans le transport de sa colère, il tira son épée, et l'en auroit frappée, si les assistants ne se fussent jetés entre eux. Brunehaut ne dit mot, et se retira. Deux jours après, Thierry est attaqué d'une maladie aiguë, qu'on traita de dyssenterie, et meurt à vingt-six ans, laissant quatre enfants en très bas âge.

Hâtons-nous de faire disparoître cette mégère de la terre, qu'elle a trop long-temps souillée. Elle se trouvoit tutrice de ses quatre arrière-petits-fils, héritiers du royaume de Bourgogne, patrimoine de leur père, et de celui d'Austrasie, qui se trouvoit sans prince. Elle ne désespéroit pas d'y ajouter celui de Clotaire, qu'elle ne croyoit pas capable de défendre son petit royaume contre les forces qu'elle réuniroit. Une fois victorieuse, elle se voyoit en état de laisser dans ses possessions et ses conquêtes d'assez beaux partages aux quatre orphelins ses pupilles, sous le nom desquels elle régneroit en souveraine.

Pour commencer l'exécution de ce plan, elle attaqua

Clotaire, dont elle comptoit triompher en peu de temps. 613.
Ce prince habile examinoit en silence la conduite de sa tante. Il voyoit que, par ses mauvais déportements, elle se perdoit sans le savoir. L'opinion du peuple lui étoit absolument défavorable. Les grands se détachèrent d'elle. Clotaire entretenoit des intelligences avec quelques uns d'entre eux, et fomentoit leur mécontentement.

La vieille reine, se doutant de quelque trame secrète, accordoit sa confiance aux ministres, et la retiroit, comme une personne qui ne sait sur qui compter. Elle n'avoit pu se dispenser de donner le commandement de l'armée contre Clotaire à Varnachaire, maire de Bourgogne, quoiqu'il lui fût suspect; mais elle entretenoit auprès de lui des gens affidés dont elle se croyoit sûre; en effet, ce fut un hasard bien singulier qui tourna contre elle un projet homicide qu'elle avoit formé contre ce général.

Brunehaut, quand elle craignoit, avoit toujours à la main l'arme des foibles, l'assassinat. Elle soupçonne que Varnachaire peut ne lui pas être fidèle. Aussitôt elle écrit à Alboème, un de ses confidents, de la débarrasser de lui. Il lit la lettre, la déchire, et en jette négligemment les morceaux : un serviteur, peut-être espion de Varnachaire, les ramasse, parvient à les rassembler, découvre ainsi ce que contenoit la lettre, et en fait part au général.

On peut conjecturer par ce qui arriva qu'il se concerta avec Clotaire pour punir cette scélératesse. Les armées qui étoient en présence, et qui brûloient de l'ardeur de combattre, s'éloignent tout d'un coup : les Bourguignons et les Austrasiens se retirent tranquille-

ment. Clotaire les suit sans les presser. Cette manœuvre
613. dessille les yeux de la vieille reine. Elle s'aperçoit qu'elle est trahie. Dans l'intention de se concilier Clotaire, elle lui envoie les quatre enfants de Thierry, croyant qu'en le rendant maître des seuls obstacles qui pouvoient l'empêcher de réunir toute la France sous son sceptre unique, ce seroit lui rendre un grand service dont il la récompenseroit. Il reçoit les malheureux orphelins, et en fait massacrer deux : l'aîné s'étoit sauvé ; on ne sait ce qu'il est devenu. Clotaire fit grace de la vie au quatrième, qui étoit son filleul, à condition qu'il seroit rasé : mais c'étoit à leur grand'mère qu'il en vouloit personnellement. Il ne cesse de la poursuivre, et se la fait enfin livrer.

Si on ne peut reporter sans horreur ses regards sur les crimes de Brunehaut, on frémit aussi au spectacle de cette dernière catastrophe de sa vie, et de la conduite atroce de Clotaire, son neveu, aussi impitoyable qu'elle. Il s'assied sur un tribunal ; les chefs de ses troupes et les plus grands seigneurs des royaumes l'entouroient : il fait comparoître la fille, l'épouse, la mère des rois, âgée de soixante-dix ans. Elle s'avance, revêtue du manteau royal, et la couronne en tête, portant dans ses yeux la fureur de la haine. Le meurtrier de deux enfants de Thierry, qu'il venoit de faire tuer lui-même, a la hardiesse de reprocher à sa tante, entre ses autres forfaits, la mort de ces innocents. On ne sait ce qu'elle répondit, mais elle avoit au moins droit à de justes récriminations ; elle fut condamnée tout d'une voix.

Si nous ne savions comment dans les temps de troubles et de factions on soulève la multitude contre ce

qu'elle étoit accoutumée de respecter, nous serions étonnés de voir la populace de l'armée accabler d'injures et d'outrages une reine naguère si puissante : elle fut promenée dans le camp, liée sur un vieux chameau, couverte d'un habit déchiré, et avec les livrées de la plus humiliante ignominie. Ce supplice fut renouvelé trois jours consécutifs. Des auteurs insinuent qu'on y joignit des tortures. Enfin elle fut attachée par les cheveux et par une jambe à la queue d'un cheval indompté, qui d'une ruade lui fracassa la tête et traîna le corps sur les pierres et les ronces, où il fut réduit en lambeaux. Justice divine ! quel doute peut-il rester encore d'un avenir réparateur, quand on compare la mort affreuse de Brunehaut avec la mort si douce et si tranquille de Frédégonde, et qu'on observe, à l'égard des mêmes crimes, une conduite si différente de la part de la Providence (1). 613.

On a souvent tenté des comparaisons entre ces deux furies. Il faut avouer qu'elles sont très propres à être mises en parallèle, d'autant plus que l'histoire ne présente pas deux pareilles héroïnes en crimes, placées dans des circonstances à faire ensemble assaut de forfaits avec égalité. Cependant si nous convenons qu'elles se ressemblent dans leur vie, disons qu'il y a quelque différence dans leur réputation. Après la mort de Frédégonde, il ne reste que la mémoire de ses crimes. Le nom de Brunehaut au contraire rappelle des fondations célèbres et des établissements utiles, tels que les grands chemins dont elle perça la France, et qu'on appelle

(1) Nous avons présenté Brunehaut telle que Mézeray l'a peinte ; Velly en fait un portrait tout différent. Nous adoptons l'opinion du premier, parcequ'elle nous paroît la mieux fondée.

613. encore chaussées de Brunehaut; mais, en reconnoissant que ces monuments dignes d'éloges donnent à la reine d'Austrasie quelque préférence dans l'opinion sur sa rivale, avouons qu'entre les personnages fameux par des scélératesses réfléchies, l'histoire n'offre pas deux méchants hommes aussi célèbres en crimes que ces deux méchantes femmes.

614-21. Clotaire, orphelin à l'âge de six mois, fils d'une mère accusée et mal justifiée de la mort de son époux, possesseur peu assuré du plus petit royaume de France, envié et toujours attaqué par ses plus proches parents, devient roi unique par la méchanceté imprudente de sa tante, et réunit sous son sceptre la monarchie entière (1).

Il ne porta pas la couronne avec une égale autorité dans les trois royaumes. Les Austrasiens et les Bourguignons voulurent continuer à être gouvernés par leurs lois, et que leurs pays conservassent chacun et leur titre de royaume et leurs officiers : en sorte qu'on peut dire que Clotaire ne fut réellement roi que de la Neustrie, sa première possession. Il s'assura cependant la prépondérance dans le gouvernement des deux autres, en retenant auprès de lui les principaux seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne, comme ses conseillers in-
614-22. times pour les affaires de leurs pays. On remarquera qu'entre les seigneurs austrasiens retenus à la cour de Neustrie se trouvoit un Pepin, dit Pepin de Landen ou le Vieux, très estimé de Clotaire, et possesseur de grandes terres entre la Meuse et le Hainaut.

Clotaire conserva à Varnachaire, qui lui avoit livré

(1) Velly, t. I, p. 210.

Brunehaut, la dignité de maire en Bourgogne. On dit que, dans le traité qui se fit alors entre eux, le roi lui avoit promis de ne le jamais destituer. Il établit en Austrasie un nommé Radon. Ces deux maires étoient comme des vice-rois. Il mit aussi en Neustrie un maire, nommé Gondolon. Sans doute, celui-ci, étant sous les yeux du monarque, n'eut pas autant de puissance que les deux autres. 614-22.

Cette époque et les circonstances qui l'accompagnent doivent fixer l'attention de quiconque aime à reconnoître de loin les causes qui préparent les révolutions. Jusqu'alors les maires du palais avoient été amovibles, comme les autres officiers de la couronne. Clotaire, qui avoit des ménagements à garder, crut que, pour obtenir d'eux dans ses trois royaumes un dévouement plus entier, il pouvoit, sans trop d'inconvénients, se départir à leur égard du droit de les congédier à sa volonté, droit d'une importance majeure, et qui neutralisoit jusqu'à certain point l'influence dangereuse de ces ministres, dans les attributions desquels entroit depuis peu le commandement des armées. Bientôt les rois perdirent jusqu'à la nomination des maires. Les seigneurs la revendiquèrent, et les rois, toujours pour acheter une soumission plus facile, crurent devoir y condescendre. Le maire alors ne fut plus l'homme du roi, mais celui du royaume. Un dernier pas que firent ces officiers puissants vers le souverain pouvoir fut de se rendre héréditaires, et de là au trône le chemin leur devint d'autant plus aisé que la Providence fit concourir d'une part une suite de maires doués des plus grandes qualités, et de l'autre une suite de princes enfants qui n'eurent et ne purent jamais avoir que les dehors de l'auto-

rité. Nouvel exemple à ajouter à tant d'autres des faux
614-22. calculs de l'ambition! Clotaire, en usurpant deux trônes, ne fit que préparer la chute de sa propre famille.

622. Clotaire avoit deux fils: Dagobert, fort jeune, et Aribert ou Caribert, encore enfant. Quand l'aîné eut acquis l'âge où la raison se développe, les Austrasiens, s'ennuyant de ne pas avoir un roi chez eux, le demandèrent à son père. En effet, ce royaume, qui s'étendoit beaucoup en Allemagne, peuplé de nations mal domptées, et exposé aux incursions de voisins entreprenants, avoit besoin de la présence d'un monarque. Clotaire accorda son fils. On ne croit pas que ce fut bien volontiers; car, en faisant la part de Dagobert, il retint et appliqua à la Neustrie et à la Bourgogne des provinces limitrophes qui jusqu'alors avoient appartenu à l'Austrasie.

Cependant il réunit peu de temps après à la couronne de son fils ce fleuron qu'il en avoit détaché; mais ce ne fut pas encore de bonne grace qu'il en fit le sacrifice. Il fallut, pour le déterminer, des instances des seigneurs austrasiens, qui ne l'amenèrent qu'avec peine à satisfaire leur desir. En leur livrant son fils, encore peu capable de régner, il le recommanda, pour sa conduite personnelle, à Arnould, évêque de Metz, et, pour le gouvernement, à Pepin de Landen, qu'il fit maire, deux hommes d'une probité rare et d'une capacité reconnue.

623. L'avènement de Dagobert au trône d'Austrasie parut à Berthould, duc des Saxons, une occasion favorable de se soustraire au joug de la dépendance. Il publia que Clotaire s'étant démis, les Saxons étoient dispen-

sés de la fidélité qu'ils lui avoient jurée et de l'impôt qu'ils lui payoient, et qu'ils ne devoient rien à son fils. Dagobert, irrité de cette distinction, marche contre eux. Il y eut une bataille; Dagobert y fut blessé, et il envoya à son père une touffe de ses cheveux ensanglantés, en témoignage du danger qu'il avoit couru. 623.

Clotaire part aussitôt, bien accompagné, arrive sur les bords du Veser (1). Les Saxons étoient de l'autre côté. Il se promène sur la rive, ôte son casque, et développe sa longue chevelure blanche, pour être reconnu. Berthould, loin de se soumettre, insulte le roi de paroles, et le provoque. Clotaire irrité pique son cheval, se jette dans le fleuve, suivi de ses braves, et le passe à la nage. L'insolent fuit épouvanté. Le monarque le poursuit, l'atteint, lui abat la tête d'un seul coup, et la fait porter au bout d'une pique. La déroute fut complète. Clotaire savoit comment il falloit mener les François.

Quoiqu'on reproche justement à ce prince le meurtre 623.
de ses petits-cousins, d'autres exécutions sanglantes non moins criminelles, et de la férocité dans le caractère, on l'a cependant nommé Clotaire-le-Grand (2). Il étoit habile dans l'art de gouverner, populaire, affable et libéral. Il avoit l'esprit orné pour le temps, aimoit les sciences, se piquoit de politesse et de galanterie. On le blâme d'avoir trop aimé la chasse. Il est mort à quarante-cinq ans. On a de lui un code de lois, sanctionné dans ce qu'on appeloit dès-lors un *parlement* de

(1) Velly, p. 241. — (2) *Ibid.* p. 246.

623-27. trente-trois évêques et de trente-quatre ducs assemblés par ses ordres. Cette collection lui donne une place distinguée entre les législateurs.

Pendant le régne de Clotaire II, une révolution qui devoit avoir une influence terrible sur notre hémisphère éclatoit en Orient. L'Arabe Mahomet y avoit conçu le projet de donner à sa patrie de nouveaux dogmes et un nouveau gouvernement. Sa doctrine, mélange confus d'erreurs grossières et de vérités sublimes, son éloquence et ses prestiges, lui font en peu de temps un parti qui se grossit par la persécution. De Médine, où il est contraint de se réfugier, il repart bientôt avec les nombreux disciples qu'il s'est faits, assiége la Mecque, où il avoit été proscrit, s'en rend maître, et y ceint le diadême, huit ans après l'époque de sa fuite, époque fameuse dans les fastes de ses sectateurs, et de laquelle ils comptent les années de leurs annales. C'est cette ère si connue sous le nom de l'*hégyre*, ou de *la fuite* (1). Les successeurs de Mahomet,

(1) L'ère de l'hégyre commence au vendredi 16 juillet 622. Les années en sont lunaires, de 354 et 355 jours, et leurs commencements parcourent, successivement et en remontant, toutes les saisons de l'année. Dans le cours d'un cycle de 30 ans, 11 seulement sont de 355 jours; ce sont les années 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 et 29.

Les mois de l'année arabique sont alternativement de 30 et de 29 jours; ce sont: 1 Moharram, de 30 jours; 2 Sepher, de 29; 3 Rabi-al-aoual, ou le premier, de 30; 4 Rabi-el-akher, ou le second, de 29; 5 Djioumadi-el-aoual, de 30; 6 Djioumadi-el-akher, de 29; 7 Redgeb, de 30; 8 Schaban, de 29; 9 Ramadhan, de 30; 10 Schoual, de 29; 11 Dzoulcada, de 30; 12 Dzouledgé, de 29 et de 30 dans les années intercalaires.

Il suit de ce qui précède qu'une année moyenne de l'hégyre est de 354 jours, 8 heures, 48 minutes; et comme l'année lunaire astrono-

profitant du fanatisme de leurs soldats, étendent rapidement leurs conquêtes en Asie, en Afrique et en Europe. Dix ans seulement après la mort de leur prophète, ils étoient déja maîtres de la Syrie, de la Phénicie, de la Mésopotamie, de la Perse, de l'Egypte, de la Libye, de la Numidie et du Mont Atlas; et ils n'avoient pas encore un siécle d'existence, qu'appelés par la vengeance et par la trahison, ils pénètrent jusqu'en Espagne, et s'en emparent; enfin l'Europe entière eût été leur proie, comme les autres parties du monde, sans la valeur des François et le génie de Charles-Martel. 623-27.

§. V. 628—691.

Commencement de la puissance des maires du palais, sous Dagobert I, fils de Clotaire II, sous son fils et sous ses petits-fils; période de 53 ans.

DAGOBERT I,

AGÉ DE 25 A 26 ANS.

DAGOBERT, fils de Clotaire II, a acquis le même honneur que son père en faisant reviser sous ses yeux les anciennes lois. Cet ouvrage fut le fruit de sa matu- 628-30.

mique composée de 12 lunaisons moyennes, chacune de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes, est de 354 jours, 8 heures, 48 minutes et 36 secondes, elles ne diffèrent entre elles que d'une demi-minute.

Il suit encore, et cette observation est essentielle pour la correspondance des années de l'hégyre avec les nôtres, que 100 années de l'hégyre équivalent à 97 années solaires, 8 jours et un sixième; et 100 années solaires à 103 années de l'hégyre et 24 jours et demi à-peu-près.

628-30. rité (1). Dans sa jeunesse il respecta peu les mœurs, qu'il a depuis recommandées. Aucun roi n'a eu autant de femmes légitimes et autres. Il étoit fastueux, prodigue. Quelques arts, entre autres la sculpture en orfévrerie, ont été pratiqués avec succès sous son régne. L'or et l'argent étoient abondants. On vante les richesses et la magnificence de sa cour; mais on remarque que le peuple étoit écrasé par ce luxe. Dagobert se plaisoit à rendre lui-même la justice dans des séances publiques.

631-33. Après quelques débats avec son frère Caribert, il lui abandonna des provinces du midi de la France. Ce prince fit de Toulouse sa capitale; mais il mourut quelque temps après, ne laissant qu'un fils au berceau, qui vécut peu. Selon la coutume de ne pas vouloir ordinairement voir une mort naturelle dans celle des personnages importants, ou qui peuvent le devenir, on soupçonna Dagobert d'avoir fait empoisonner son neveu. Il ressaisit la partie du royaume qui lui avoit échappé, et se trouva, comme son père, unique roi des François. Au bout de quelques années cependant il érigea l'Aquitaine en titre de duché héréditaire, et sous la condition de foi et hommage, en faveur de ses neveux Boggis et Bertrand, autres fils de son frère Caribert. Cette érection est de l'an 637.

634-37. Les mêmes raisons qui avoient fait desirer aux Austrasiens la présence d'un roi sous Clotaire se montrèrent aussi impérieuses sous Dagobert. Il se fit solliciter pour son fils, comme son père avoit été sollicité pour lui; et enfin il accorda aux instances des sei-

(1) Velly, p. 255.

gneurs austrasiens Sigebert II, son fils, à peine sorti de l'enfance. En même temps il destina la Neustrie et la Bourgogne à Clovis II, autre fils qui venoit de lui naître. 634-37.

Il eut la même politique que son père, de retenir auprès de lui quelques uns des principaux seigneurs austrasiens, comme pour lui servir de conseillers, mais véritablement comme otages. On remarque aussi que de ce nombre étoit encore Pepin, quoiqu'il fût maire d'Austrasie.

Dagobert mourut à trente-cinq ans. Avec lui dis- 638.
parut la gloire des Mérovingiens. Pendant plus d'un siècle, la France, déchirée par des guerres intestines, n'est plus, après ce prince, qu'un chaos, suite de l'anarchie (1). Les mœurs se corrompirent, la religion se dégrada, les lois furent oubliées, les lumières s'éteignirent, et c'est beaucoup que, dans un pareil bouleversement, il soit resté quelques lueurs à l'aide desquelles on peut connoître quels ont été le gouvernement, les institutions, les habitudes des François dans l'espace de cent treize ans, depuis Clovis II, jusqu'aux simulacres de rois qui ont succédé à Dagobert I.

Les rois se prenoient dans la race régnante, dans la postérité légitime ou illégitime, sans distinction; le peuple et les grands paroissent avoir eu part au choix, du moins par approbation pour celui que la naissance et la volonté du père indiquoient. L'inauguration se faisoit en élevant le monarque sur le pavois, ou le plaçant sur le trône, revêtu d'une tunique de pourpre, le

(1) Mézeray, p. 180. Velly, p. 123.

638. front ceint d'un diadême enrichi de perles et de diamants, posé sur de longs cheveux tressés. Les grands juroient fidélité la main sur l'autel. Ils étoient appelés à l'administration. La paix pouvoit se faire sans eux, jamais la guerre. L'une et l'autre étoient proclamées dans les assemblées du Champ de Mars, composées des seigneurs, des premiers de la milice et du haut clergé. Ces assemblées ont aussi eu le nom de parlement. On y nommoit le général des troupes, qui, jusqu'à Dagobert I inclusivement, étoit toujours le roi. Le changement de cet usage a causé la ruine de la famille Mérovingienne. Le revenu de ces monarques consistoit dans le produit de leurs domaines, les dons de la noblesse et du clergé dans des temps difficiles, et les impôts exigés des Gaulois et de leurs descendants. Les Francs payoient de leur personne. En temps de guerre, les rois étoient entourés d'une troupe de braves, nommés barons.

Il n'y avoit pas une classe à part d'hommes chargés de rendre la justice, c'est-à-dire des gens de robe. Les ducs, sous eux les comtes, et les seigneurs dans leurs terres, jugeoient lès causes, et on appeloit des uns aux autres graduellement jusqu'au roi. Tous les délits étoient appréciés. Ainsi, en maltraitant d'injures, en tuant ou blessant un esclave, un serf attaché à la glèbe, un ingénu ou homme né libre, un prêtre, un évêque; en insultant une femme esclave ou libre, fille ou mariée, le coupable savoit ce qu'il devoit payer pour le rachat de sa faute, ou la peine corporelle qu'il devoit subir au défaut de rachat. Dans ce dernier cas, le criminel étoit livré à la famille de l'offensé: ainsi la justice étoit prompte et facile. Il n'y avoit d'embarras que pour

la preuve dans certaines causes obscures; la loi alors autorisoit à produire des personnes en nombre prescrit, selon la gravité du délit, qui juroient pour ou contre l'accusé. On ordonnoit aussi l'épreuve par l'eau, par le feu, le duel entre les plaideurs eux-mêmes, ou les champions qu'ils choisissoient. Tout cela étoit accompagné de prières, d'un grand appareil de religion, afin d'inspirer de la crainte, en faisant intervenir la Divinité dans les mesures prises pour discerner les coupables. 638.

Les canons faits dans les conciles de cette époque, touchant la discipline du clergé, canons confirmés par les rois, marquent combien ces princes mettoient d'importance à rendre la religion respectable au peuple, par la bonne conduite de ceux qui étoient chargés de l'enseigner (1). L'exemple, en effet, est si efficace, surtout quand il est donné par ceux qui sont au-dessus des autres! Nous voyons, par l'énumération des évêques de ce temps, que la plupart étoient choisis dans les familles les plus distinguées; ils étoient appelés aux conseils des rois, et consultés dans les grandes affaires (2). Peut-être ces occupations brillantes les ont-ils quelquefois distraits des fonctions importantes de leur ministère. Leur naissance, qui les appeloit à la cour, les jetoit dans les emplois des laïcs, les associoit à leurs plaisirs, les festins, le luxe, le chasse et les armes; mais aussi plusieurs d'entre eux, revêtus des dignités éminentes du royaume, et puissants par leurs vertus, ont rendu de grands services à l'église et à l'état. Par les

(1) Mézeray, t. I, p. 191. — (2) *Ibid.* p. 130.

638. mêmes canons répressifs, on juge des désordres : il paroît qu'il y en avoit de fort répréhensibles dans le clergé inférieur, disséminé dans les campagnes.

Au commencement du septième siècle, temps où a fini, après la mort de Dagobert Ier, la puissance des rois Mérovingiens, on comptoit trente-cinq monastères d'hommes très riches, dont quelques uns pouvoient et ont pu jusqu'à nos jours lever des armées, tous fondés par des rois et des princes de leur sang. Les reines et les princesses n'ont pas eu moins d'émulation dans ce genre. Elles s'y sont quelquefois renfermées elles-mêmes dans leur veuvage ou des temps de disgrace (1).

L'immensité des terres accordées pour ces fondations étonne à présent, parcequ'on ne se reporte pas au temps où ces libéralités ont été faites. La France étoit alors couverte de forêts, la guerre avoit rendu incultes des contrées entières. Que pouvoient, pour rendre fécondes ces terres frappées de stérilité, quelques habitants épars dans ces déserts? Il falloit de grands rassemblements d'hommes, qui, dirigés par des chefs industrieux et absolus, travaillassent de concert avec assez d'activité, d'ordre et de continuité pour ne pas laisser épaissir de nouveau les forêts qu'ils venoient d'éclaircir, déborder les eaux qu'ils venoient de diriger, renouveler les marais qu'ils venoient de dessécher. Le zèle de la religion a pourvu à tous ces besoins; elle a réuni sous la discipline monastique des hommes qui ont défriché, desséché, semé, planté, bâti. Les rois et les princes, témoins de leurs succès,

(1) Velly, p. 222.

leur abandonnoient autant de terres qu'ils vouloient en cultiver. Ce n'étoit pas alors leur donner des richesses; mais les charger de travaux pénibles; travaux qui ont converti des solitudes sauvages en paysages agréables dont nous jouissons. 638.

Il nous a paru d'autant plus convenable de consigner ces faits dans l'histoire, que la destruction des monastères par toute la France va bientôt effacer du souvenir jusqu'aux traces des services rendus par ceux qui les ont habités. Autour des monastères se sont bâties des villes qui portent encore le nom des saints auxquels leurs églises étoient dédiées. Leurs fêtes attiroient des concours, qui ont été dans beaucoup d'endroits l'origine des foires, si utiles au commerce dans ces temps de troubles, pendant lesquels, faute de communications libres et journalières, il avoit besoin de points d'appui.

Les établissements des monastères ont encore eu un autre genre d'utilité que les fondateurs ne prévoyoient pas. Entre les hommes occupés de travaux manuels, il s'en est rencontré portés par leur génie à l'étude, et propres aux sciences; ils ont copié des livres, conservé les anciens auteurs, et écrit les faits de leur temps; leurs recueils sont devenus les fastes de la nation. Ainsi les monastères ont été utiles aux progrès de l'esprit et à la propagation des lumières. Celles qu'on y trouvoit alors, quoique ce ne fût qu'un foible crépuscule, engageoient les princes et même les rois à y envoyer leurs fils pour y être élevés et instruits. Des monastères de l'autre sexe rendoient le même service aux filles en les recevant dans leurs enceintes.

638. Ainsi, pendant la partie du régne des Mérovingiens, qui a fini à Dagobert I, il y avoit un gouvernement, une police, un goût de science; mais, sous les rois qui ont suivi et qu'on a nommés fainéants, il n'y a plus eu qu'anarchie, licence et ignorance, jusqu'à l'extinction de la race Mérovingienne. Comme il ne nous reste pour ce temps que des faits bruts sans presqu'aucun développement, nous donnerons à cette partie de l'histoire la forme d'annales, afin qu'on saisisse mieux la filiation et la suite de ces infortunés monarques. Infortunés! car c'est à tort qu'on leur a donné le nom de fainéants, puisque presque tous sont montés sur le trône, à peine sortant du berceau, et ont disparu, les plus âgés en finissant l'adolescence.

CLOVIS II,

AGÉ DE 4 ANS, LE PREMIER DES ROIS FAINÉANTS.

638-40. Clovis II, qui, à la mort de Dagobert son père, hérita de la Neustrie et de la Bourgogne, n'avoit que quatre ans. Sigebert, qui régnoit déja en Austrasie, en avoit neuf. Pepin, délivré par la mort de Dagobert de l'espèce de captivité où il étoit retenu, va prendre les fonctions de maire d'Austrasie, dont il portoit le titre. Il meurt avec la réputation d'un homme plein de probité, doué des vertus douces qui répandent le bonheur et sur l'homme vertueux et sur ceux qui l'entourent. Grimoald son fils le remplace: premier exemple de succession dans cette place, qui devint héréditaire.

Clovis II avoit pour maire Æga, dont la générosité, la vaillance, l'affabilité font aimer le gouvernement de son pupille: il meurt regretté. Sa place est remplie par Erchinoald, parent du jeune roi. La reine Nantilde, mère des deux petits monarques, recommandable par ses vertus et ses talents, étoit le lien entre les maires de ces deux enfants. La Bourgogne, sous le sceptre de Clovis II, faisoit cependant un royaume à part. Elle voulut aussi avoir son maire particulier, qui ne fût pas celui de Neustrie; Nantilde recommanda aux seigneurs assemblés Flavent, un d'entre eux qu'elle estimoit, et ils l'élurent. Cette princesse cessa de vivre trop tôt pour ses enfants, dont elle tâchoit de soutenir l'autorité et de former les mœurs. Privé de ses conseils, Clovis s'abandonne à des désordres qui l'ont fait soupçonner d'aliénation. 641 49.

Sigebert II, roi d'Austrasie, meurt et laisse un fils nommé Dagobert II, âgé tout au plus de deux ans. Le maire Grimoald, successeur de Pepin-le-Vieux, son père, substitue au fils de Sigebert le sien, nommé Childebert, comme adopté par le roi défunt. Il n'a cependant pas la cruauté de faire mourir le jeune prince; mais il le fait tonsurer, et renfermer secrètement dans un monastère d'Irlande. Les seigneurs austrasiens ne souffrirent pas long-temps cette usurpation; ils arrêtèrent Grimoald, et l'envoyèrent avec son fils à Clovis. Ce prince condamna le père à mort. On ne sait ce que devint le fils. Clovis alors fut regardé comme seul roi de toute la France. Il ne mit pas d'autre maire en Austrasie pour remplacer Grimoald, non plus qu'en Bourgogne, après Flavent qui étoit mort: de sorte qu'Erchinoald, maire du palais 650-54.

650-54. de Neustrie, le fut des trois royaumes, comme Clovis en étoit roi.

Ce prince meurt à vingt-un ans. Il avoit épousé Batilde, d'une beauté rare: des pirates l'avoient prise sur les côtes d'Angleterre, amenée en France et vendue au roi. On répandit le bruit qu'elle étoit princesse saxonne. « Quand on est élevé par la fortune, dit « Mézeray, on n'a qu'à choisir la race dont on veut « être(1). » Esclave ou princesse, Batilde joignit à la beauté le charme de l'affabilité et une conduite sans reproche, elle donna trois fils à son époux, Clotaire, Childéric et Thierry.

CLOTAIRE III,

AGÉ DE 4 OU 5 ANS.

655-63. Les trois fils de Clovis II étoient au berceau quand leur père mourut. On n'en reconnut pas moins Clotaire III pour roi de Neustrie, et Childéric II pour roi d'Austrasie; Thierry le troisième n'eut point de partage. Tout cela se fit du consentement des seigneurs, du peuple, et sous l'influence de Batilde.

664-68. Elle eut l'imprudence de permettre, ou ne put empêcher qu'on installât maire du palais de Neustrie Ebroin, homme actif, propre au gouvernement, mais incapable de souffrir partage dans l'autorité. Il suscita tant d'affaires, tant d'embarras à la vertueuse Batilde, que cette princesse, amie de la tranquillité, se retira dans l'abbaye de Chelles, où elle vieillit, sinon religieuse, du moins dans les pratiques les plus

(1) Mézeray, t. I, p. 246.

austères de la religion, qui lui ont mérité le titre de sainte. 664-68.

L'esprit d'intrigue, le caractère dominant d'Ébroin, remplirent de troubles le règne de Clotaire III. Ce maire se soutient contre les mécontents, à l'aide du nom de Clotaire; mais ce soutien lui manqua par la mort de ce prince à l'âge de quatorze ans. Le peu d'années qu'il vécut annonce assez qu'il fut personnellement étranger, et à la générosité avec laquelle fut accueilli à sa cour Pertharit, roi des Lombards, dépouillé de ses états par Grimoald, duc de Bénévent, et aux secours, inutiles d'ailleurs, qui lui furent donnés pour remonter sur son trône.

CHILDÉRIC II,

ALORS AGÉ DE 18 ANS.

Un des principaux ennemis d'Ébroin étoit Léger, 668.
évêque d'Autun, que la reine Batilde avoit bien desiré faire maire du palais de Neustrie, quand la préférence fut accordée à Ébroin : il y avoit donc rivalité entre ces deux hommes à la mort de Clotaire. Ébroin mit sur le trône Thierry III, ce jeune prince resté sans partage à la mort de Clovis II, son père. Cette promotion s'étoit faite sans consulter les seigneurs; aussi Léger n'eut-il pas de peine à les révolter contre ce choix, en leur représentant qu'Ébroin n'avoit agi ainsi que pour régner despotiquement sous le jeune roi, et afin qu'il eût à lui seul obligation de sa couronne. Pour déjouer ces projets, il leur propose d'offrir le trône à Childéric, qui régnoit déja en Austrasie, et qui accepta l'offre qui

668. lui fut faite. De là provint une guerre civile très animée, dont l'issue fut que la même disgrace enveloppa le maire et son jeune roi. Ébroin, menacé de perdre la vie, fut obligé de prendre le froc, extrémité désespérante pour un ambitieux. Il se retira dans le monastère de Luxeuil. On coupa aussi les cheveux au jeune Thierry, sans ordre de Childéric II, son frère, qui lui marqua de la compassion et lui offrit des dédommagements. « Je ne veux rien, répondit-il noblement; on m'a dé« trôné injustement, j'espère que le ciel prendra soin « de ma vengeance (1). » Il se renferma dans l'abbaye de Saint-Denys, non pour se faire moine, mais pour laisser croître ses cheveux.

671-73. C'étoit un vrai service rendu à Childéric, roi d'Austrasie, que de lui avoir ouvert, par la réclusion de son frère, la possession tranquille du trône de Neustrie; mais, soit que ce service ait fait prendre à l'évêque Léger un air d'autorité qui déplût au monarque, soit que les déréglements du jeune prince aient été portés à un excès que le zéle du prélat ne lui permît pas de souffrir, Childéric s'irrita de son ton ou de ses remontrances. Dans un accès d'emportement il voulut le tuer. On fit échapper l'évêque, qui se retira dans l'abbaye de Luxeuil, et y prit l'habit monastique. Il y trouva Ébroin. On peut regretter qu'il ne se soit pas rencontré quelque moine observateur qui nous auroit appris de quel œil ils se virent, comment ils vécurent ensemble, s'ils se raccommodèrent, ou du moins s'ils en firent semblant. Des chroniques rapportent qu'ils y tinrent la conduite de bons religieux, ce qui est diffi-

(1) Velly, t. I, p. 271.

cile à croire. La vérité est qu'ils abandonnèrent le cloître aussitôt qu'ils le purent. Léger, apparemment rentré en grace, retourna à la cour de Childéric; mais sa faveur ne dura pas, et, disgracié de nouveau, il alloit perdre la vie, lorsque le jeune monarque tomba lui-même sous le fer de Bodillon, qu'il avoit fait honteusement battre de verges, pour punir ce seigneur de quelques remontrances fondées qu'il s'étoit permises à son égard. Bichilde, sa femme, qui étoit enceinte, fut assassinée avec lui et un fils encore jeune. Un autre fils, appelé Daniel, échappa à la proscription; mais il fut confiné dans un cloître. Il en doit sortir un jour pour régner avec quelque gloire, sous le nom de Chilpéric II. 671-73.

THIERRY III,

ALORS AGÉ DE 22 ANS.

On s'attend à voir Ébroin faire reparoître Thierry, 674-80. qu'il avoit autrefois porté sur le trône, et qui étoit sorti de S.-Denys; point du tout. Il proclame un Clovis qu'il suppose fils de Clotaire III, mort à peine adolescent; et Léger, au contraire, s'attache à Thierry, qu'il rejetoit auparavant.

Les deux factions étoient très puissantes, fortifiées chacune par des évêques en assez grand nombre, de sorte qu'on pourroit regarder cette guerre comme une guerre ecclésiastique; chaque parti y apporta ce zèle ardent qui fait qu'on ne se pardonne pas(1). Léger en fut victime. Poursuivi à outrance après quelques

(1) Velly, t. I, p. 298 et suiv.

681-90. un jeune prince de même nom, que dans la suite Charles-Martel jugea convenable de montrer pour roi aux Austrasiens.

§. VI. 691 — 752.

Puissance absolue des trois maires du palais, Pepin de Herstal, Charles-Martel son fils, et Pepin-le-Bref son petit-fils, sous les derniers rois fainéants de cette race; période de 60 *ans.*

CLOVIS III,

AGÉ DE 10 A 11 ANS.

691-694. Pepin place le premier des fils de Thierry sur le trône de Neustrie, et continue d'en être maire pendant la vie de ce prince, qui meurt de maladie à quinze ans.

Cet âge fait connoître qu'il n'eut que la part de représentation à une assemblée des seigneurs neustriens, qui fut tenue à Valenciennes, sous l'influence du maire du palais. On y régla la forme de la convocation des armées, la manière de pourvoir à leur subsistance, et les rangs de ceux qui les composoient. Le principal étendard étoit la chape de St. Martin, espéce de bannière empreinte de l'effigie du saint. On alloit la prendre avec pompe sur son tombeau, comme si on l'eût reçue de ses mains, et à l'armée on la gardoit sous une tente avec

grande précaution, comme on auroit fait pour la personne même du saint. 691-694.

CHILDEBERT III,

AGÉ DE 11 A 12 ANS.

Childebert III succéde, âgé de onze ans, à Clovis III, son frère; Pepin met auprès de lui, maire du palais, Grimoald, son fils, aussi jeune que le roi, moins pour gouverner, comme il paroît par son âge, que pour assurer par succession la place à sa famille. Quant à lui, il continue, en gardant son autorité en Neustrie, à régir l'Austrasie sans roi, comme duc et prince des François. Il donne des lois de police, les fait exécuter, commande les armées, repousse les ennemis du dehors, convoque les seigneurs, préside réellement leurs assemblées, quoiqu'il y fasse paroître le roi. Cependant il ne trouve pas toujours la docilité qu'il desire; mais malheur aux mécontents qui résistent avec éclat! Il les fait rentrer dans ce qu'il appele le devoir, avec une fermeté et un empire qui l'a fait taxer de dureté. 695-710.

Pendant ce temps, Childebert vit renfermé dans son palais, fait sa principale occupation des pieux exercices de la religion, et fonde des monastères. « Le septiéme « siécle, dit Mézeray, fut celui de la grande chaleur de « la vie monastique. » L'historien fait une énumération de ces fondations. Il faut cependant que le roi se soit quelquefois occupé à entendre les causes de ses sujets, et qu'il l'ait fait avec discernement, puisqu'on lui a donné le surnom de *Juste*. Ces fonctions pacifiques, ne 696-710.

696-710. portant pas ombrage au maire, étoient sans crainte abandonnées au monarque. C'est un trait digne d'éloge dans la vie de Childebert d'avoir profité de cette liberté pour le bien de ses sujets; il laissa en mourant un fils nommé Dagobert, âgé de onze ans, comme il l'étoit lui-même en montant sur le trône.

DAGOBERT III.

AGÉ DE 11 ANS.

712-713. Un roi qui n'avoit que onze ans convenoit fort à Pepin. « Il l'installe sur le siége royal de Neustrie, du « consentement des états. Après que l'enfant a été mon- « tré comme président à l'assemblée, qu'il a reçu les « dons ou étrennes des François, qu'on lui a fait bé- « gayer une recommandation générale aux gens en « place de défendre l'église, d'avoir soin des veuves et « des pupilles, qu'on a publié devant lui les défenses « ordinaires et la marche de l'armée, Pepin le fait con- « duire dans une maison royale, pour y être nourri et « entretenu avec abondance et respect, mais sans aucun « pouvoir ni fonction (1). » C'est là, en effet, toute l'histoire de Dagobert III.

On ne trouve qu'un événement important sous son régne; mais il eut les plus grandes conséquences: c'est la mort de Pepin, habile général, bon politique, surtout bien favorisé des circonstances. Les écrivains anciens sont si obscurs sur une des époques principales de la vie de Pepin, que les modernes n'osent assurer si

(1) Mézeray, p. 298.

Alpaïde, mère de Charles, un de ses fils, étoit épouse 714-15.
légitime, et si par conséquent ce fils, devenu si célèbre, étoit légitime lui-même. Pepin, d'une autre femme dont on ne connoît ni l'état ni le nom, eut encore un autre fils nommé Childebrand, que quelques uns font trisaïeul de Robert-le-Fort, et tige par conséquent de la troisième race des rois de France : mais de Plectrude, bien reconnue pour véritable épouse, il eut Drogon et Grimoald : le premier mourut de maladie, le second fut assassiné et laissa quatre fils, Théodebald, Hugues, Arnould, Godefroy, que leur grand-mère Plectrude élevoit quand Pepin son époux mourut (1). L'aîné, quoiqu'enfant, avoit été pourvu, comme son père, de la charge de maire du palais, et Plectrude régnoit sous son nom.

Le premier soin de Plectrude fut de s'assurer de Charles, qui avoit vingt-quatre ans, et qui montroit des prétentions alarmantes. Elle l'enferma dans un château-fort ; mais les François, las ou honteux d'obéir à une femme et à un enfant, se soulèvent en Neustrie, forcent l'un et l'autre à fuir, élisent Rainfroy pour maire, et délivrent Charles, qui est proclamé duc et prince en Austrasie. Sur ces entrefaites le nom de Dagobert vint à manquer à Charles et à Rainfroy ; ce prince mourut à dix-sept ans, laissant un fils d'un an, qu'on a nommé Thierry IV de Chelles, parcequ'il fut élevé dans cette abbaye.

CHILPÉRIC II,

AGÉ D'ENVIRON 44 ANS.

Charles sembloit devoir profiter de l'impuissance d'un 716-20.

(1) Mézeray, t. I, p. 503.

716-20. enfant au berceau pour se mettre sur le trône; mais apparemment les circonstances n'étoient pas mûres. Il préféra de montrer un roi aux Austrasiens, et il choisit un Clotaire, issu du sang royal par Thierry III, lequel lui auroit obligation de la couronne.

Par la même raison, Rainfroy, négligeant aussi le petit Thierry, tira Daniel, fils de Childéric II, du monastère où il avoit été enfermé après la mort de son père, et lui fit prendre avec le sceptre le nom de Chilpéric II. Ce fut alors aux deux vrais souverains, à Rainfroy, maire de Neustrie, et à Charles, souverain en Austrasie, à vider ensemble la querelle.

Ils s'approchèrent entourés chacun d'une armée. Rainfroy avoit grossi la sienne des troupes de Eudes, duc d'Aquitaine. Malgré ce secours, il fut vaincu dans une bataille sanglante et contraint de fuir avec Chilpéric, qui assistoit au combat. Le roi se retira en Aquitaine, et Rainfroy erra en Neustrie.

Evénement heureux pour Charles! Son roi Clotaire meurt. Il traite avec Chilpéric, qui préfère un trône sans puissance à la position d'un réfugié. Ce prince quitte l'Aquitaine. Le duc des François le reçoit avec honneur; il s'établit auprès de lui maire de Neustrie. Il s'arrange aussi avec Rainfroy, auquel il abandonne l'Anjou, acceptant son fils en otage: ce seigneur y passa le reste de sa vie tranquille. Enfin Charles s'accommode aussi avec Plectrude, qui reçoit de lui des terres en Austrasie, où elle coule des jours heureux dans le repos convenable à son âge, et lui remet ses quatre petits-fils. Trois furent promus aux dignités éminentes du clergé. Un quatrième, qui passoit pour plus remuant que les autres, s'est trouvé mort inopinément, sans que les

historiens parlent de violence, ni qu'ils en accusent Charles son oncle. 716-20.

Ces conciliations politiques eurent lieu en différents temps, pendant la vie et après la mort de Chilpéric II (1). On peut encore compter entre les mesures que Charles prit pour assurer sa puissance les libéralités qu'il fit à ses troupes, à la vérité, aux dépens du clergé, qu'il paroît n'avoir pas beaucoup ménagé. Il donna aux uns les biens des évêchés, aux autres ceux des monastères, quelquefois sans titre, quelquefois avec le titre d'abbés, de sorte qu'on trouve dans les catalogues des supérieurs d'abbayes de filles des généraux et des capitaines. De simples soldats dotoient leurs filles avec les revenus des paroisses, qui sans doute consistoient en dîmes. On croit que de là sont venues les dîmes inféodées perçues par des laïcs.

Chilpéric mourut à Noyon, dans sa cour, rendue, selon ses vœux, inaccessible au mouvement des intrigues, comme au fracas de la guerre. Velly dit qu'il ne doit pas être mis au nombre des rois fainéants; Mézeray le traite d'imbécille. Pour prendre un juste milieu, on pourroit dire que, tranquille et foible par caractère, il auroit été excellent homme privé, et qu'il fut roi très médiocre. Il ne laissa pas d'enfants. Sans doute il n'étoit pas encore temps de se placer sur le trône de Neustrie, puisque Charles y assit le petit Thierry de Chelles, âgé de sept ans.

(1) Mézeray, t. I, p. 138.

THIERRY IV,

AGÉ DE 7 ANS.

721-24. Ici commence la suite non interrompue d'actions guerrières qui ont procuré à Charles le nom de Martel, parcequ'il avoit toujours le fer à la main pour battre ses ennemis, comme le marteau bat le fer sur l'enclume. Sous Chilpéric, les Saxons avoient éprouvé la valeur du duc des François; sous Thierry il leur en fit encore sentir plus fortement les effets. De gré ou de force ils avoient entraîné avec eux contre la France plusieurs des peuples allemands leurs voisins. Ce rassemblement ne sert qu'à faire triompher la bravoure et l'habileté militaire de Charles. Non seulement il les repousse dans leur pays, mais il leur impose un tribut.

725-26. Ils reviennent plus impétueux et plus opiniâtres. Il les bat de nouveau, les chasse au loin, et rapporte de sa course de grandes richesses. Dans le butin se trouve une fille d'une extrême beauté, nommée Sénéchilde; on l'a crue d'une des premières familles de Bavière. Charles l'épousa et en eut un fils appelé Grifon.

727-34. Pendant que des hordes allemandes inquiétoient le nord de la France, les Sarrasins effrayoient le midi. Ils l'avoient déja autrefois alarmé, et s'étoient même établis dans la Gaule narbonnoise, mais jamais ils ne s'étoient présentés en si grand nombre dans leurs expéditions contre la France. Ils s'y précipitèrent avec plusieurs corps d'armée sous la conduite d'Abdérame, un de leurs plus célèbres généraux. Eudes, duc d'Aquitaine et fils de Boggis, ne peut résister à l'impétuosité de la colonne commandée par ce chef, qui ravage

tout le Languedoc et les provinces adjacentes, pille la ville d'Arles, brûle Bordeaux, s'empare de Narbonne, 727-34.
y prend l'épouse de Eudes, qu'il fait esclave, et l'envoie au sérail du calife. Une autre colonne ravage la Touraine, l'Anjou, l'Orléanois, et, laissant par-tout des monceaux de cendres et des traces de sang, elle s'avance jusqu'à Reims, l'attaque, mais échoue dans son entreprise par le courage de l'archevêque.

Charles-Martel, voyant que ce torrent, si on ne lui opposoit pas une forte digue, inonderoit et ruineroit toute la France, oublie qu'il a des sujets de mécontentement du duc Eudes, et vole à son secours. Les deux armées réunies attendent dans les plaines de Poitiers Abdérame, qui avoit rassemblé toutes ses troupes, et s'en retournoit chargé de butin: après s'être observés pendant plusieurs jours, les François et les Sarrasins en viennent aux mains. Jamais bataille n'a été si sanglante ni si meurtrière, s'il est vrai que les païens, ainsi s'expriment les historiens, aient perdu trois cent soixante-quinze mille hommes: mais Mézeray fait remarquer « que ceux qui couchent de si prodigieuses « armées sur le papier n'ont jamais vu trois cent mille « hommes en bataille (1). » Il auroit pu faire encore une réflexion sur la perte de quinze cents hommes à laquelle les mêmes historiens réduisent celle des Aquitains et des troupes de Martel réunies. Quoi qu'il en soit de ces exagérations en plus ou en moins, contre lesquelles on est accoutumé de se tenir en garde, il reste pour certain que la déroute d'Abdérame fut complète, qu'il fut tué lui-même, et que les débris de son

(1) Mézeray, t. I, p. 316.

armée furent trop heureux de pouvoir regagner le pied
727-34. des Pyrénées, où ils se cantonnèrent. Cet événement est de l'an 732. Charles battit encore les Sarrasins près de Narbonne en 738; mais c'étoit à Pepin, son fils, qu'il étoit réservé, en les chassant de la Septimanie ou Languedoc méridional, de leur faire évacuer à jamais le territoire de la France, que sept fois ils avoient plus ou moins envahi. Charles lui eût enlevé sans doute cette gloire, s'il n'avoit été obligé de se porter de plusieurs côtés à-la-fois.

734-37. Les Saxons continuoient leurs incursions. Charles vole à eux, et les repousse dans leur pays. Des mouvements se manifestoient en Bourgogne, il calme ou soumet les mécontents. Les Frisons infestent les rivières, ravagent le plat pays; Charles-Martel les attaque par terre et par mer, pénètre chez eux, abat leurs temples et leurs idoles, en tue un grand nombre, et emmène des otages pour s'assurer de la fidélité de ceux qui restent.

Tant d'exploits auroient dû faire craindre à Eudes, duc d'Aquitaine, si bien secouru, de s'attirer la haine d'un pareil ennemi, et de s'exposer à son ressentiment; mais, quelles qu'aient été ses raisons, il eut l'imprudence de provoquer Charles et de se mesurer avec lui. Le gain d'une bataille mit son pays à la merci du prince des François, qui y exerça toutes les horreurs des guerres de ce temps, et dont les nôtres ne sont pas entièrement exemptes. Eudes en mourut de chagrin. D'autres disent qu'il se fit moine de dépit. Son fils Hunauld, qui lui succéda, mieux conseillé que son père, satisfit Charles, prêta serment de fidélité à lui et à ses fils, et vécut tranquille. Le prince des François vola de

nouveau en Bourgogne, où il avoit paru quelques indices de révolte, pacifia tout, et retourna contre les Saxons, qui se remontroient. En une même année, le Rhin et la Garonne le virent à la tête de ses armées sur leurs bords(1). Childebrand, son frère, le secondoit dans ses opérations militaires. C'étoit un prince modéré. Il paroît avoir très bien véeu avec son frère. Sa postérité, qui fut nombreuse, a été la souche de plusieurs maisons illustres. Elles ont contribué, avec d'autres seigneurs, possesseurs aussi de grandes terres, à partager la France en fiefs. 734-37.

Thierry de Chelles mourut à l'âge de vingt-trois ans, la dix-septième année de son règne imaginaire. On croit qu'il fut marié, et qu'il eut même un fils; mais Charles, n'ayant pas apparemment besoin d'un simulacre de royauté, ne jugea pas à propos de le mettre sur le trône: de sorte qu'il y eut interrègne pendant le reste de sa vie.

INTERRÈGNE.

Usé par les fatigues, Charles languissoit, quoiqu'il n'eût guère que cinquante ans. Son état d'infirmité lui ôtoit le goût des opérations militaires. Les papes, après s'être affranchis sous Grégoire II de la domination des exarques de Ravenne, luttoient alors contre les rois des Lombards pour la domination dans Rome. Grégoire III, à l'imitation de ses derniers prédécesseurs, vouloit s'en assurer la possession. Luitprand la revendiquoit comme une partie de son royaume. Le 737-40.

(1) Mézeray, p. 253.

737-40. pontife n'étoit pas le plus fort; au contraire, il étoit très pressé par les armes du monarque. Quoique la conduite de Charles à l'égard du clergé de France ne lui donnât pas lieu d'espérer beaucoup du prince françois, il compta que la politique pourroit le déterminer à ne pas souffrir l'agrandissement de son voisin, et le pria d'envoyer une armée en Italie, s'il ne pouvoit y venir lui-même. Mais Charles étoit allié de Luitprand; il avoit d'ailleurs assez d'affaires dans un royaume qu'il vouloit accoutumer à le reconnoître pour maître. Il se contenta donc d'engager le Lombard à ne point inquiéter le pape, et il envoya de riches présents au tombeau des apôtres. D'ailleurs il en agissoit sur la fin beaucoup plus modérément avec le clergé, et on doit remarquer que, si dans sa détresse il n'usa pas toujours assez sobrement des biens de l'église, du moins il eut la prudence de ne pas épuiser cette ressource, qui dans les temps suivants a été utile au royaume.

741. Charles-Martel mourut tranquillement dans son lit, âgé de cinquante-trois ans. La vie des plus illustres guerriers n'est pas plus remplie de combats célèbres, de faits héroïques, que la sienne: il étoit naturel qu'un homme qui devoit tant à la guerre imaginât un ordre de chevalerie, pour honorer et distinguer les braves qui avoient combattu avec lui. Charles-Martel fonda celui de *la Genette*, dont les ornements étoient simples comme la légende, consistant en ces mots, *Exaltat humiles* (il élève les humbles). Devise convenable à des hommes que la bravoure militaire tire d'un état obscur, et présente glorieux aux regards de la nation.

Il paroît que Charles-Martel s'occupa, les derniers jours de sa vie, à consolider sa puissance, de manière

que ses enfants en pussent jouir sans troubles. Il en laissoit trois, Carloman et Pepin, de Rolande, Austrasienne, et Grifon, de Sénéchilde la Bavaroise. Il partagea en deux la monarchie, donna l'Austrasie à Carloman, et la Neustrie à Pepin. Grifon n'eut qu'un petit apanage, ce qui fait douter de sa légitimité. 741.

CHILDÉRIC III,

AGÉ DE 11 A 12 ANS.

Après cinq années d'interrègne depuis la mort de Thierry de Chelles, il plut aux deux enfants de Charles, qui régnoient sous le nom de ducs et princes françois, de remplir le trône. Peut-être y furent-ils forcés par les murmures des seigneurs, devenus excessivement puissants pendant les troubles. Ils y placèrent un Childéric III, qu'on a nommé l'Insensé, certainement prince du sang, mais dont la filiation est incertaine. L'opinion la plus probable le fait fils de Thierry, le dernier roi, et lui donne onze à douze ans. Carloman et Pepin continuèrent les exploits de leur père contre les Saxons, les Bavarois et les Sarrasins, qui tenoient encore des places dans le midi; enfin contre les Aquitains, soulevés par leur duc Hunauld. 742-45.

Au milieu de ces succès, auxquels Carloman n'avoit pas moins de part que son frère, il prend la résolution de quitter toutes les grandeurs et de se faire moine. Il avoit deux fils, l'un nommé Dreux ou Drogon. On ignore le nom de l'autre. On ne sait pas non plus s'il les recommanda à Pepin; mais il est certain qu'il ne fit ni à eux, ni à Grifon son dernier frère, aucune part 746-49.

dans ses états. Carloman partit pour Rome, magnifi-
746-49. quement escorté, déposa ses dignités entre les mains du pape, qui lui coupa les cheveux, et se retira dans un petit monastère assez isolé. Cependant, s'y trouvant encore importuné par les visites des seigneurs françois qui alloient à Rome, il se renferma dans l'abbaye du Mont-Cassin, dont la régle sévère lui paroissoit un rempart plus assuré que la solitude même contre les tentations séduisantes du siècle.

750. Dans le projet que Pepin méditoit, sans doute, de réunir en sa personne la souveraine puissance entière; il ne pouvoit plus trouver d'obstacles que dans son frère Grifon. Des seigneurs qui avoient été dans le district de Carloman, plusieurs montroient de l'inclination pour ce jeune prince: raison pour Pepin de le retenir sous bonne garde à la cour; mais il s'évada et gagna l'Allemagne, où il forma un parti puissant, composé de Bavarois, de Saxons, avec les seigneurs de la domination de Carloman, auxquels se joignit le pape, qui fit des rémontrances en faveur de Grifon pour lui obtenir un partage.

Pepin ne laisse pas à cette espéce de conspiration le temps d'acquérir des forces. Il arrive près des mécontents, menace et négocie: joignant l'or et l'intrigue au fer et à la terreur, il gagne les uns par des gratifications en terre et en argent, soumet par la force les plus opiniâtres, ferme la bouche au pape par des présents. Quant à Grifon, il lui fait, du Maine et de l'Anjou, qu'il érige en duché, un apanage, dont il espère que son frère se contentera, et revient avec une nouvelle ardeur à son projet de se faire enfin conférer le titre de roi, dont il avoit toute la puissance.

Malgré les usurpations de Charles-Martel sur les biens du clergé, il jouissoit encore d'un grand pouvoir sur l'esprit des peuples. Carloman et Pepin, en succédant à leur père, avoient tâché, par beaucoup d'égards et de libéralités, d'effacer les préjugés défavorables que les démembrements de Charles-Martel, traités de rapines, avoient élevés contre sa famille; mais la conduite des deux frères, l'un montrant beaucoup de respect pour la religion, et l'autre ayant poussé son dévouement jusqu'à prendre l'état monastique, calma tous les ressentiments: aussi, dans un parlement que Pepin assembla, et où se trouvoient beaucoup d'évêques, si quelques uns n'étoient pas favorables au desir de Pepin, du moins ne paroît-il pas qu'il en ait trouvé de contraires, puisqu'aucun ne réclama pour l'infortuné Childéric. 750.

Cependant le dessein de Pepin ne s'accomplit pas dans cette première assemblée. L'affaire étoit délicate. Childéric avoit pour lui la naissance et l'ordre de la succession non interrompue dans la ligne masculine des Mérovingiens, et n'avoit contre lui que sa jeunesse, et une incapacité traitée d'imbécillité, qui pourroit se dissiper à mesure qu'il avanceroit en âge. D'ailleurs des auteurs assurent qu'il avoit une femme et des enfants; mais les François étoient las de l'espèce d'anarchie dans laquelle ils vivoient: sortis d'un interrègne pour tomber sous un roi mésestimé, ne pouvant s'accorder entre eux, les seigneurs qui composoient le parlement résolurent de s'en rapporter au pape (1).

(1) Mézeray, p. 343.

Zacharie étoit son nom. Comme ses prédécesseurs,
751. tantôt en simple dissention, et tantôt en guerre ouverte avec le roi des Lombards, pour la possession ou la domination dans Rome, il étoit naturel qu'il pût compter sur le secours de Pepin, dans le cas où ce prince lui auroit obligation de la couronne (1). La question fut posée en ces termes : « Quel est le « plus digne de régner, ou celui qui travaille utilement pour la défense de l'état, et fait toutes les fonc« tions de la royauté sans avoir le titre de roi, ou « celui qui porte ce titre, et n'est capable d'en faire « aucun exercice ? ». Il n'y avoit de choix qu'entre deux partis ; ou de faire une réponse conforme au desir de celui qui interrogeoit par l'organe de l'assemblée, ou de se déclarer incompétent dans cette affaire. L'intérêt du saint-siége ne permettoit pas cette espèce de déclinatoire. Le pape prononça pour le gouvernant agissant, contre le roi inutile. « Cette décision, quand « elle seroit bonne, dit Mézeray, iroit bien loin » ; mais, quelle qu'elle fût, les François y adhérèrent. Pepin fut reconnu roi de France. Une sentence déclara Childéric déchu de la royauté, ordonna qu'il seroit rasé, revêtu de l'habit de moine et renfermé dans un monastère d'Allemagne. Les historiens qui lui reconnoissent une épouse disent qu'elle fut aussi voilée et confinée dans un monastère de France, ainsi que leur fils, nommé Thierry, dont on n'a plus entendu parler.

752. Ainsi finit la première race des rois de France, nommés Mérovingiens. Dans une durée de trois cent trente-

(1) Mézeray, t. I, p. 344.

deux ans, elle donna vingt-un rois : si l'on borne ce nom à ceux de Paris, et trente-sept, si l'on compte ceux qui ont porté ce dernier titre tant à Orléans, qu'à Metz, à Soissons, à Toulouse et ailleurs. 752

FIN DE LA PREMIÈRE RACE, DITE DES MÉROVINGIENS.

752—987.

SECONDE RACE,

DITE DES CARLOVINGIENS,

COMPRENANT 15 ROIS, SOUS 235 ANS D'EXISTENCE.

Les usurpations qui eurent lieu vers la fin de la seconde race occasionent dans son histoire presqu'autant de confusion que l'on en remarque dans la première. Pour la dissiper nous emploierons le moyen dont nous avons déja fait usage ; celui de partager cette période en plusieurs autres de moindre étendue, bien distinctes entre elles par les caractères qui leur sont propres, et qui formeront autant de paragraphes. Nous en compterons trois :

Ie de 752 à 877. Splendeur des Carlovingiens pendant la succession directe non interrompue de ses quatre premiers rois, Pepin, dit le Bref, Charles I, le Grand, ou Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, et Charles-le-Chauve; période de 126 ans.

IIe de 877 à 936. Commencement de la décadence des Carlovingiens et interruption de la succession directe sous les rois Louis II, dit le Bègue, fils de Charles-le-Chauve, et ses trois fils Louis III, Carloman et Charles III, dit le Simple. Quatre usurpateurs, au préjudice du dernier, régnent successivement et en concurrence

avec lui, savoir : l'empereur Charles-le-Gros, son parent ; Eudes, fils de Robert-le-Fort, duc de France ; Robert, frère d'Eudes ; et le gendre du même Robert, Raoul qui survécut à Charles quelques années ; période de 59 ans.

III° de 936 à 987. Retour à la succession directe des Carlovingiens, et chute de cette famille sous les rois Louis IV d'Outremer, fils de Charles-le-Simple, Lothaire, son fils, et Louis V, dit le Fainéant, son petit-fils. Ils ne règnent que sous le bon plaisir et la tutèle de Hugues-le-Grand, fils du roi Robert, et de Hugues Capet, fils de Hugues-le-Grand ; période de 51 ans.

§. I. 752 — 877.

Splendeur des Carlovingiens pendant la succession directe et non interrompue de ses quatre premiers rois : Pepin, dit le Bref, Charles I, le Grand, ou Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, et Charles-le-Chauve; période de 126 *ans.*

PEPIN, DIT LE BREF,

ÂGÉ DE 37 A 38 ANS.

752. PEPIN, dit le Nain, le Petit, ou le Bref, a été ainsi surnommé parcequ'il étoit de très petite taille, mais fort et vigoureux: témoin ce qui arriva la première ou la seconde année de son règne, dans l'abbaye de Ferrière en Gâtinois, où il tenoit sa cour. On mettoit alors entre les principaux divertissements les combats contre les bêtes féroces. Pepin, présent à un de ces spectacles, voit un lion monstrueux acharné sur un taureau qu'il étrangloit. « Qui de vous, dit-il aux seigneurs qui l'environnoient, qui de vous ira secourir ce taureau ? » Tous se regardent, pas un ne répond. Pepin saute dans l'arène, le sabre à la main, abat d'un seul coup la tête du lion et entame même le cou du taureau : « Suis-je digne, ajouta-t-il en se replaçant au milieu d'eux, suis-je « digne d'être votre roi ? »

En effet, dans ces temps où la force du corps faisoit une grande partie du mérite militaire, une pareille action pouvoit être un titre pour commander et régner; mais le nouveau monarque Pepin en avoit de préférables : la prudence, l'esprit de conciliation, la prévoyance, l'adresse à profiter des circonstances, et le talent du gouvernement. 752.

Sous l'autorité absolue, quoique précaire, des maires du palais, les grands s'étoient partagé le royaume et formé de leurs lots des états plus ou moins indépendants, soumis néanmoins à des redevances plus ou moins onéreuses, et à des reconnoissances honorifiques envers la couronne. Telle est l'origine des fiefs en France. Les seigneurs, en recevant l'investiture du fief, promettoient foi et fidélité à leur supérieur de grade en grade depuis le dernier arrière-fieffé, jusqu'au comte et au duc qui faisoit hommage au roi. On ne peut assurer si dès ce temps on employa dans cet acte de soumission les cérémonies qui ont eu lieu depuis. Le vassal se mettoit à genoux devant le seigneur : joignant les mains, que le suzerain serroit avec les siennes, il lui juroit fidélité. Dans la formule de l'acte du serment étoient compris les engagements du vassal, qui consistoient à aider son seigneur à la guerre, ou d'argent, ou de troupes qu'il enverroit, ou de sa propre personne; de le racheter lui et son fils, s'ils tomboient entre les mains des ennemis; et d'autres obligations quelquefois bizarres, mais auxquelles le vassal s'astreignoit, sous peine de perdre son fief et de subir une punition corporelle, même la mort.

Quoique Pepin roi pensât peut-être bien différemment de Pepin maire du palais, et qu'il n'eût pas été fâché de retirer aux seigneurs la souveraineté que son propre

752. intérêt et celui des maires ses prédécesseurs avoient fait attacher à leurs fiefs, il laissa à leur égard les choses dans l'état où il les trouva, malgré la brèche que les grands fiefs faisoient à son autorité. Il y a même apparence qu'entraîné par les circonstances, ou déférant trop à la complaisance pour ses proches, il donna l'exemple, malheureusement imité par ses successeurs, de mettre presque tout le royaume en fiefs. Des auteurs laborieux ont suivi la trace de ces fiefs donnés par Pepin; ils y ont trouvé l'origine de ces démembrements qui, devenus héréditaires sur la fin de cette race, ont rendu ces grands vassaux, sous le titre de comtes et de ducs, égaux en puissance aux rois de la seconde race, et à ceux de la troisième, jusqu'à Louis XI (1).

Ainsi Pepin s'attacha par leur intérêt, le plus fort des liens, les seigneurs qui l'avoient obligé. On ne voit pas que pendant son régne aucun des plus distingués d'entre eux ait été réfractaire à l'espèce de sujétion qu'exigeoit la vassalité, excepté Gaifre ou Waifre, fils d'Hunauld, duc d'Aquitaine. Le père avoit toujours contrarié Charles-Martel, maire du palais, qui s'avançoit vers le trône; le fils ne se montra pas moins opposé à Pepin, qui s'efforçoit d'étendre l'autorité royale. Pour bien juger ces ducs, et décider s'ils méritoient le nom de rebelles, que leur donnent presque tous les historiens du temps, il faudroit connoître quelle étoit l'autorité non contestée des monarques sur les grands vassaux, et les droits répressifs de ceux-ci, avoués par les lois. Or, les lois ne se sont formées que par les exemples, c'est-à-dire, qu'un roi étant le plus fort, a puni

(1) Mézeray, t. I, p. 354. Marcel, t. II, p. 316.

par la confiscation du fief, par la prison ou par la mort, un grand vassal qui lui avoit résisté à main armée, et que ce même roi ou ses successeurs ont apporté ce châtiment en preuve du droit de faire subir, dans le même cas, la même peine à un autre. Les formes protectrices se sont établies successivement et lentement. 752.

Deux ennemis pressoient la France, les Sarrasins ou Maures du côté de l'Espagne, les Saxons du côté de l'Allemagne. Les premiers avoient conservé Narbonne, d'où ils pouvoient envahir le Languedoc et ravager les pays arrosés par la Loire. Pepin les bloqua dans cette ville, et ne put faire mieux pour ce moment, parcequ'il fallut repousser les Saxons, dont les hordes nombreuses s'avançoient vers le Rhin. Il eut aussi à retenir dans leurs bornes les Bretons qui inquiétoient la Neustrie, et qui prétendoient à l'indépendance.

Un autre ennemi plus dangereux, s'il eût été plus prudent, le tourmentoit. On a vu que Pepin avoit donné à Grifon son frère un apanage, dont un homme moins remuant auroit pu se contenter. Après avoir voulu s'emparer de la Bavière, où sa sœur, mère du duc Tassillon, l'avoit reçu, Grifon séjourna peu dans son apanage, composé de douze comtés situés au cœur de la France, et passa en Aquitaine, à la cour de Gaifre, qu'il savoit mal intentionné pour Pepin. Mais des attentions trop marquées pour la duchesse donnèrent de l'ombrage à son époux, et Grifon fut obligé d'abandonner l'Aquitaine. Il tourna alors du côté de l'Italie, et, comme il s'y rendoit avec des troupes auprès d'Astolphe, roi des Lombards, il fut arrêté à l'entrée de la

752. vallée de Maurienne par celles que Pepin avoit commises à la garde des Alpes. Il y eut un combat, et Grifon y fut tué.

Cette Italie devint pour Pepin un objet d'attention et de préférence, par l'intérêt que les sollicitations des papes lui firent prendre aux affaires de ce pays. Des états que les empereurs d'Occident y possédoient autrefois, il ne restoit plus aux empereurs grecs, leurs successeurs, au midi, que la Pouille et la Calabre; au nord, que l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, nommée aussi duché de Rome. Les maîtres de Constantinople conservèrent encore quelque autorité dans ces provinces, confiées à un gouverneur nommé Exarque, mais avec trop peu de forces pour se défendre contre les Lombards. Ceux-ci s'entendirent avec les papes pour envahir les états des Grecs en Italie, et ensuite ils se disputèrent ces dépouilles.

Le nord seul fut envahi; les deux provinces du midi demeurèrent encore environ trois cents ans, sous la domination des empereurs grecs, qui y tinrent des gouverneurs connus sous le nom de Catapans. En 972, elles furent données en dot à Théophanie, fille de Jean Zimiskès et femme de l'empereur Othon II; mais les Grecs ayant refusé de s'en dessaisir et appelé même les Sarrasins à leur aide, il en résulta des hostilités qui ne profitèrent qu'à ces derniers, par les nombreux établissements qu'ils formèrent dans cette partie de l'Italie. Il fallut pour les en déposséder la valeur extraordinaire des fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, lesquels, arrivés en Italie à titre d'auxiliaires, au commencement du onzième siècle, étoient maîtres non seulement de la Pouille et de la Calabre, mais en-

core de la Sicile, que la moitié de ce siècle étoit à peine écoulée. 752.

On a vu que Charles-Martel avoit assuré au pape Zacharie la possession de Rome. Astolphe, roi de Lombardie, ne voyoit pas sans jalousie cette capitale du monde entre les mains des souverains pontifes. Quoiqu'il eût reçu d'Etienne II, successeur de Zacharie, des secours pour s'emparer des états soumis aux Grecs, non seulement il refusoit de donner au pape une part de sa conquête, qu'il avoit sans doute promise; mais encore il prétendit s'attribuer toute l'autorité dans Rome, et il assiégea le pape. Etienne III, successeur d'Etienne II, suivit l'exemple de son prédécesseur, qui avoit eu recours à Charles-Martel; le nouveau pontife trouve moyen de faire parvenir ses plaintes à Pepin. Des ambassadeurs envoyés par le roi de France arrivent auprès d'Astolphe. D'abord ils obtiennent la levée du siège, ensuite que le roi de Lombardie ne mettra pas d'obstacle au desir que le pape montroit de passer en France. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance que le monarque lombard consentit à ce voyage, dont il prévoyoit des suites désagréables.

Après avoir été élevé sur le pavois, à l'imitation de ses prédécesseurs, Pepin voulut, pour ainsi dire, faire intervenir la Divinité dans son inauguration. Déja il s'étoit fait solennellement couronner dans la cathédrale de Soissons par Boniface, archevêque de Mayence, muni d'une autorisation spéciale du pape: mais, pour frapper sans doute encore davantage l'esprit des peuples, tenant Etienne III en France, il résolut de faire réitérer cette cérémonie par le souverain pontife, et d'y admettre avec lui ses deux fils Charles et Carloman.

752. Beaucoup de seigneurs françois ne se prêtèrent que difficilement au desir du roi. Ils avoient bien voulu choisir sa personne pour régner, mais sans dessein d'étendre ce privilége à toute sa race(1). Quelques uns demandèrent un partage pour les enfants de Carloman, que la renonciation de leur père ne devoit pas priver de tout droit à la couronne. Il survint sur ces objets des discussions qui occasionèrent des débats. Le pape ne se pressa pas de les abréger, jusqu'à ce qu'il eût obtenu lui-même des assurances pour l'exécution de ses projets sur l'Italie.

Ces différents intérêts se concilièrent enfin. Etienne III donna la couronne et l'onction sacrée à Pepin, à Berthe son épouse, et à leurs deux fils aînés, Charles et Carloman. Dans cette action solennelle il conjura les François de n'élire jamais de rois que dans la postérité de ces princes. Il déclara excommuniés et maudits tous ceux qui en prendroient d'un autre sang. On ne sait ni le lieu ni le jour de cette cérémonie. La plus commune opinion la place dans l'église de St.-Denys. Etienne y donna au roi le titre d'avoué et défenseur de l'église romaine, et à ses deux fils celui de patrices romains. Sans doute, il se plaisoit à regarder le don de ces titres comme un droit de requérir le secours de ces princes dans le besoin, et l'acceptation des princes comme un engagement pris de protéger le saint-siége, et de l'aider de leurs forces.

752-53. En effet, aussitôt après le couronnement, le roi de France se prépara à procurer satisfaction au pape. De son côté, Astolphe, roi des Lombards, instruit des

(1) Mézeray, p. 361.

projets d'Étienne, et craignant qu'il ne fît déclarer les François contre lui, fit partir le prince Carloman, 752-53.
qui vivoit en religieux dans un monastère de ses états, et le chargea de traverser les desseins de son frère dans l'assemblée des grands, qui, selon la coutume, devoit décider de la guerre ou de la paix. Elle se tint à Créci. Carloman y parla avec force en faveur 754-55.
du roi des Lombards. On croit qu'il montra aussi quelque desir de procurer un établissement à ses deux fils, qu'il avoit laissés à la discrétion de son frère en prenant l'habit monastique. L'assemblée statua, non qu'on marcheroit sur-le-champ contre le roi de Lombardie, comme le pape le desiroit, mais qu'on enverroit à ce prince des ambassadeurs pour traiter d'un accommodement. Lorsque l'assemblée fut finie et que les seigneurs se furent séparés, le pape, en vertu de l'autorité que l'engagement monastique lui donnoit sur Carloman, lui ordonna de se retirer dans un monastère d'Allemagne, où il mourut peu de temps après. On transporta ses fils dans un autre. Ils furent rasés, et on n'en a plus entendu parler.

Les ambassadeurs trouvèrent Astolphe disposé à ne point troubler le pape dans la possession de Rome, mais il voulut retenir l'Exarchat et la Pentapole, comme lui appartenant par conquête. Pepin, prévoyant cette réponse, tenoit son armée prête. Aussitôt il passe les Alpes et fond sur la Lombardie. Astolphe, qui ne s'attendoit pas à cette brusque attaque, abandonne ses retranchements et se retire dans Pavie. Près d'y être forcé, il convint de céder la Pentapole et partie de l'Exarchat. Ce qu'il en retint, il le dut aux présents dont il combla le roi de France et les seigneurs qui l'ac-

754-55. compagnoient. Le pape en marqua du mécontentement; mais Pepin, croyant avoir assez fait pour le pontife, repasse les monts et revient en France.

756-57. Astolphe mourut. Le pape s'immisça dans les affaires des Lombards, et en fit obtenir la couronne à Didier, général du roi défunt, au préjudice du frère de ce prince. Il crut par ce service avoir assuré ses nouvelles acquisitions, mais il se trompa. Didier, sur le trône, fit reparoître les prétentions de son prédécesseur. Il reprit l'Exarchat et la Pentapole, et assiégea Rome. Persuadé que, s'il tenoit le pape entre ses mains, il obtiendroit facilement la cession de ce qu'il desiroit, il offrit aux Romains de lever le siége s'ils vouloient lui livrer le pontife.

Dans cette extrémité Étienne a recours au roi de France, sa ressource ordinaire(1). Il lui envoie courriers sur courriers, le somme de s'acquitter du vœu qu'il a fait de défendre l'église romaine; lui remontre que manquer à ce devoir ce seroit se rendre comptable envers l'apôtre St. Pierre lui-même; qu'il n'y aura jamais de salut pour lui, s'il l'abandonne; au contraire, si le monarque vient à son secours, il lui promet la félicité éternelle, et lui donne le prince des apôtres pour caution. Il écrivit des lettres encore plus pressantes aux deux jeunes rois, à la reine Berthe, aux évêques, abbés, moines, à toute la nation collectivement, et enfin une dernière, le complément de toutes les autres, dans laquelle, à l'aide d'un prosopopée fort permise, et qui a été ridiculement taxée de supercherie, il faisoit parler St. Pierre lui-même d'un style

(1) Mézeray, t. I, p. 366.

tantôt affectueux et tantôt menaçant, qui pouvoit faire impression dans ce temps. 756-57.

Aussi Pepin prit-il la résolution de repasser en Italie, pour donner à la puissance du pape une consistance qui la mît à l'abri de toute variation. Il mena les François par le Mont-Cenis, encore couvert de neiges, dont ils escaladèrent les rochers avec leur intrépidité et leur promptitude ordinaire. Ils tombèrent comme la foudre dans la Lombardie; qu'ils traversèrent en la ravageant, et marchèrent droit à Rome. Didier leva le siége et se réfugia dans Pavie, comme son prédécesseur; comme lui, il accorda tout ce que le pape desiroit, mais de plus il s'engagea à un hommage et à un tribut envers la couronne de France. Pepin vainqueur céda, comme possesseur par conquête, au pape Etienne et à ses successeurs, l'Exarchat et la Penpatole du duché de Rome, qui sont devenus le principal patrimoine de l'église.

La même année que le monarque fit de sa conquête un don si généreux au souverain pontife, il convoqua à Vernon, dans son palais, un concile, auquel furent appelés les seigneurs, pour la sanction de divers réglements qui, outre le clergé, devoient aussi regarder les laïcs. On y statua que les évêques sans diocése ne feroient aucune fonction sans la permission de l'évêque diocésain. Les statuts de Vernon soumettent tous les délits dont les laïcs, comme les ecclésiastiques, se rendroient coupables, à l'excommunication, dont les formes et le pouvoir sont tracés en ces termes: « Il « n'est permis de boire ni de manger en la compagnie « d'un excommunié, d'en recevoir aucun don, de lui « présenter le baiser, ni même de le saluer: quiconque

« le fréquentera encourra même excommunication que
756-57. « lui. » On observera qu'alors tous les crimes, même le meurtre, se rachetoient par une compensation en argent : c'étoit donc une bonne politique que de donner à l'excommunication un pouvoir qui pouvoit alarmer les riches et les grands, que la crainte d'une peine pécuniaire n'auroit pas retenus, et que la peine corporelle ne pouvoit atteindre. La plus parfaite impartialité est recommandée ; dans les statuts de Vernon, aux juges laïcs et ecclésiastiques ; mais les attributions ne sont point réglées ; il leur est seulement enjoint de vider avant toutes les causes celles des veuves, des orphelins et des serfs d'église, et expressément défendu de prendre rien des parties, « d'autant que les « présents chassent la justice de tous les lieux où on « les reçoit. »

Les rois tenoient alors des cours plénières pendant les fêtes de Noël et de Pâques. Les monarques y paroissoient la couronne en tête, superbement vêtus. Ils recevoient splendidement les grands seigneurs, qu'ils défrayoient magnifiquement, et auxquels ils livroient même de riches habillements, d'où est venu le mot de *livrées*. On croit que ce fut sous Pepin que les assemblées du champ de mars furent transférées en mai, comme un temps qu'une température plus douce ren-
757-59. doit plus convenable : les vassaux y faisoient hommage de leurs fiefs, et les nations vaincues y présentoient le tribut qui leur étoit imposé. Ainsi les Saxons payèrent à Pepin, dans une de ces assemblées, une redevance de trois cents chevaux qu'ils s'étoient engagés d'acquitter tous les ans à pareille époque. Ce prince y reçut aussi l'hommage de Tassillon, duc de Bavière, son ne-

veu, fils de sa sœur, qui, accompagné des seigneurs bavarois, promit, entre les mains de son oncle, service de vassal; mais, se fiant peu à la légèreté du jeune homme, Pepin le retint à sa cour. On y vit des ambassadeurs de Constantin Copronyme, empereur de Constantinople, qui, outre des aromates, des étoffes et des bijoux précieux, lui apportèrent un orgue, le premier qui parut en France. Le roi le fit placer dans l'église de S.-Corneille de Compiègne, ville où ce prince résidoit. Le but de ces présents étoit d'engager le roi de France à ne pas s'opposer aux efforts que l'empereur faisoit de temps en temps pour se conserver quelques possessions en Italie. 757-59.

Les guerres étrangères donnoient moins d'inquiétude à Pepin que celle de Gaifre, duc d'Aquitaine, fils d'Hunauld, qui avoit autrefois embarrassé Charles-Martel par ses liaisons avec les mécontents; il paroît qu'il suivoit le même plan que son père. On a vu qu'il avoit donné asile à Grifon. Il conservoit des intelligences avec Didier, roi des Lombards, et des liaisons avec les Sarrasins ou Maures d'Espagne, possesseurs de Narbonne, que Pepin lui-même avoit inutilement assiégée, et qu'il tenoit bloquée. 760.

Ce prince résolut de prévenir les effets de ces unions dangereuses, en attaquant celui qui pouvoit en être le chef (1). On peut juger par les demandes de Pepin à Gaifre quels étoient plusieurs des droits prétendus par les suzerains sur leurs vassaux, quoique souverains eux-mêmes. Il exigeoit qu'il rendît les biens que l'église de France possédoit en Aquitaine, et dont il

(1) Mézeray, p. 372.

760. s'étoit emparé ; que, respectant les immunités des ecclésiastiques, il cessât d'envoyer des juges et des sergents sur leurs terres ; qu'il eût à rendre les déserteurs qu'il avoit reçus dans ses états, et à payer la somme stipulée par les lois pour le prix du sang de plusieurs hommes du roi tués en Aquitaine. Cette espèce de manifeste fut le signal d'une guerre qui dura sept ans.

761-64. Le roi de France la commença avec son impétuosité ordinaire. Il entra dans l'Aquitaine le fer d'une main, le flambeau de l'autre, et y fit tant de ravages que le duc, qui ne s'attendoit pas à cette brusque irruption, fut obligé de recourir sur-le-champ aux négociations et aux prières. La paix lui fut accordée, sur la promesse qu'il fit de donner au monarque une entière satisfaction, promesse qu'il appuya en livrant deux de ses plus proches parents et deux de ses principaux comtes pour otages.

Mais quand il se fut ainsi procuré le temps de mieux prendre ses mesures, au lieu des actes de soumission auxquels il s'étoit engagé, il adressa au roi des envoyés qui, loin de le calmer, l'aigrirent par des airs hautains et des demandes inconsidérées. Cette démarche imprudente renouvela la guerre. Pepin, pendant sa durée, mêla la politique aux opérations militaires. Il enleva à son ennemi la ressource de la diversion des Sarrasins, en les chassant de la France sans retour par la prise de Narbonne, qu'il tenoit seulement bloquée ; et il obtint même, malgré cette hostilité, un traité d'alliance avec le calife leur souverain. Il prévint et apaisa des mouvements séditieux qui se préparoient en Bretagne ; enfin il détacha du duc plusieurs de ses vassaux et parents, entre autres Remis-

tan, son oncle, auquel il donna la moitié du Berry, 761-64.
enlevée au neveu, mais qui ne resta pas long-temps fidèle à son bienfaiteur.

Pendant ce temps la guerre se faisoit avec la plus 764-65.
grande animosité. Toutes les villes que Pepin prenoit, ou il les renversoit de fond en comble, ou il les démanteloit. Gaifre, de son côté, ruinoit ses propres forteresses pour empêcher son ennemi de s'y établir; l'Auvergne, la Saintonge, le Quercy, le Berry, le Périgord n'offroient que des débris et des restes d'incendies. Le roi étoit près de réduire son adversaire, lorsque son neveu Tassillon se sauva de sa cour et se retira en Bavière, où il étoit appelé par les grands de ses états. Il fallut alors négocier pour empêcher que ce jeune prince ne se joignît à Gaifre, auquel il auroit pu procurer le secours de Didier, roi des Lombards, dont il avoit épousé la fille.

Quand Pepin se fut mis en sûreté de ce côté, il re- 765-66.
prit avec plus d'activité la guerre d'Aquitaine, qui n'avoit point été interrompue. Remistan, voyant l'extrémité à laquelle son neveu étoit réduit, n'avoit pas
tardé à se repentir de sa désertion; mais il eut le sort 767.
ordinaire aux hommes qui flottent entre les partis. Pris les armes à la main, il fut pendu pour *foi mentie*. Le vainqueur s'empara de Bourges, regardée comme la capitale du duc, y construisit des fortifications, y bâtit un palais, dans le dessein apparent de s'y fixer.

Le malheureux Gaifre se battoit en désespéré, et obtenoit quelquefois des succès. Enfin, à la septième campagne, il se trouva resserré et investi dans un coin du Périgord, et fut ou tué dans un combat contre les soldats du roi, ou assassiné en trahison par ses propres

sujets, qui ne voyoient d'autre moyen que sa mort pour
767. mettre fin à la désolation de leur pays. La conquête de toute l'Aquitaine suivit de près la catastrophe de ce prince. Les annalistes et romanciers du temps en font un traître, un perfide; réputation à laquelle doivent s'attendre ceux qui ne réussissent pas dans un temps de faction, mais réputation que la postérité rectifie quelquefois.

768. Ce fut le dernier exploit des armes et de la politique de Pepin. Il mourut d'hydropisie à l'âge de cinquante-trois ans. Cette maladie lui donna le temps de disposer de ses états. Il les partagea entre ses deux fils, Charles et Carloman, déja couronnés: un troisième, nommé Gilles, fut envoyé dans un monastère pour y être élevé, et se fit religieux. Charles eut l'Austrasie et ses dépendances, avec une partie de la Neustrie jusqu'à la Seine; Carloman le reste de la Neustrie, le royaume de Bourgogne, l'Alsace, et chacun d'eux une part des conquêtes que leur père avoit faites en Aquitaine. Pepin eut aussi trois filles, dont deux moururent jeunes, et l'autre fut abbesse de Chelles.

Tous ces enfants étoient nés de Berthe au grand pied, ainsi nommée parcequ'elle en avoit un plus grand que l'autre. Elle étoit fille d'un comte de Laon. Les historiens lui reconnoissent un caractère doux et affable. Elle suivoit son époux dans ses voyages et expéditions, et lui a souvent servi de conseil. On vante son talent à tenir une cour splendide, où elle attiroit les grands et les attachoit par-là au nouveau roi; service plus utile qu'on ne pense dans un commencement d'administration. Quelques auteurs donnent encore d'autres filles à Pepin, et entre autres Berthe, mariée à Milon, comte

d'Angers, père de l'invulnérable Roland, et Chiltrude, femme de René, comte de Gênes, mère d'Ogier le Danois, personnage renommé dans les romans de chevalerie, et qui peut figurer dignement à côté de son cousin Roland. 768.

Dans le préjugé où l'on est d'admirer plutôt que de blâmer les expéditions militaires, quelqu'onéreuses qu'elles soient aux peuples, nous ne condamnerons pas celles de Pepin contre un vassal, peut-être uniquement coupable d'avoir été trop puissant. Nous nous abstiendrons aussi de discuter si l'assentiment de la nation et la déposition du dernier roi Mérovingien furent volontaires, si cette déposition fut nécessitée par la mauvaise administration des derniers rois, et non provoquée par des moyens frauduleux et des motifs de bien public, capables d'en imposer à la multitude. Nous dirons simplement que Pepin a régné, qu'il a régné avec gloire, et que, quoique fils de Charles-Martel et père de Charlemagne, son nom entre ces deux hommes célèbres brille encore avec éclat dans l'histoire.

CHARLEMAGNE,

AGÉ DE 24 A 25 ANS.

Quarante-sept années d'un règne glorieux, des victoires multipliées, les barbares repoussés des frontières et subjugués, les factions éteintes, la paix intérieure assurée, des lois sages promulguées et mises en vigueur, la religion protégée, les sciences renouvelées : voilà ce qui fonde la réputation de Charles I, connu sous le nom de Charlemagne, ou le Grand. Cette réputation a été

768. portée par les historiens jusqu'à l'excès de l'admiration. En écrivant la vie de ce monarque, nous nous renfermerons dans les bornes d'une juste estime; mais, dussent quelques ombres se mêler à l'éclat de ses actions, il n'en restera pas moins pour certain que Charlemagne tient un rang distingué entre les plus grands princes qui ont occupé des trônes.

768-69. Le partage que Pepin avoit fait de ses états entre ses deux fils, de l'aveu des grands du royaume, de l'aveu de ces mêmes grands subit des changements dont les deux frères parurent se contenter. Charles, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fut couronné à Noyon roi de Bourgogne et de Neustrie; et Carloman, âgé de dix-huit ans, le fut à Soissons, comme roi d'Austrasie, de laquelle dépendoit une grande partie de l'Allemagne.

769-70. Mais ils montrèrent dès le commencement peu d'accord dans une affaire qui leur étoit commune. Pepin leur avoit laissé l'Aquitaine par indivis, prévoyant sans doute qu'il pourroit survenir pour la possession absolue de cette province des difficultés qui ne seroient surmontées que par la réunion et le concours de leurs forces. En effet, Hunauld, dont on a déja parlé, père du malheureux Gaifre, voyant son fils mort, sortit de son monastère, et reprit les armes, secondé de quelques uns de ses vassaux. Charles, menacé de plus près, se mit le premier en état de défense contre le vieux duc. Il lui enleva, par des négociations, le secours de ses alliés, l'accabla ensuite de toutes ses forces, le poursuivit de forêts en forêts, de cavernes en cavernes; enfin on lui amena l'infortuné Hunauld et sa femme, qu'il avoit épousée apparemment en quittant le monastère. Mais le prisonnier, mal gardé, se sauva et trouva un asile chez Didier,

roi des Lombards. L'Aquitaine fut entièrement soumise. 769-70.
Charles avoit appelé Carloman à cette expédition ; mais, après y avoir à peine paru, il s'en retira. On n'a point d'autres preuves plus détaillées de la mésintelligence entre les deux frères ; on sait seulement qu'elle a existé, et que la reine Berthe, leur mère, eut beaucoup de peine à les empêcher d'éclater.

Cette princesse avoit un autre sujet de sollicitude qui 771-72.
regardoit son fils aîné. Charles vivoit avec une femme nommée Himiltrude, dont il avoit un fils appelé Pepin. Qu'il y ait eu mariage ou non, on ne sait par quel motif Berthe obtint du jeune roi divorce ou séparation, et elle lui amena elle-même d'Italie Hermengarde, sœur de Didier, roi des Lombards. Cette union dura peu. Charles fit divorce, renvoya la princesse à son frère, et épousa Hildegarde, princesse allemande. Carloman, au contraire, fidèle à ses premiers engagements, n'eut qu'une femme, Gerberge, qui lui donna deux fils. Ce prince mourut à la fleur de l'âge, dans la quatrième année de son règne. Point de doute que sa couronne n'appartînt à ses fils ; mais les seigneurs austrasiens, dit-on, la déférèrent au roi de Neustrie, sans qu'il la sollicitât, et il devint ainsi seul monarque de toute la France.

Les écrivains du temps, qui d'ailleurs sont en très petit nombre, passent si légèrement sur un fait aussi important que l'est l'exhérédation de ces orphelins, qu'on croit apercevoir dans leurs réticences la timidité qu'imprime la puissance d'un usurpateur. S'il est peut-être dur de flétrir de ce nom un si grand prince que Charlemagne, du moins peut-on marquer quelque étonnement de ce que rien ne fut offert par le beau-frère

capable de calmer les inquiétudes de sa belle-sœur. La
771-72. jeune veuve se crut obligée de se retirer, avec ses deux enfants au berceau, chez Tassillon, duc de Bavière, cousin de son époux, et de là chez Didier, dont Charlemagne avoit répudié la sœur; persuadée sans doute que le ressentiment qui devoit rester au roi des Lombards de l'affront fait à sa sœur lui procureroit à elle-même un asile plus sûr dans son royaume; mais peut-être de la protection que Tassillon et Didier lui accordèrent vinrent les malheurs qui firent passer, comme on le verra, les états de ces princes dans les mains de Charlemagne.

772-73. Sa renommée commença, comme celle de tous les héros de la fable et de l'histoire, par des exploits guerriers. Les Saxons ont été pendant la plus grande partie de son règne le but de ses armes et le sujet de ses triomphes. On doit entendre, par la dénomination générale de Saxons, les peuples qui occupoient le milieu de la Germanie au-delà du Rhin, auxquels se joignoient souvent ceux qui habitoient les côtes de la mer Baltique, et les rives des grands fleuves qui se jettent dans l'Océan; enfin toutes les nations depuis la partie méridionale vers la Bohême, jusqu'aux glaces de la Norwége. Ces hordes, restes des anciens Scythes, peu constantes dans les régions qu'elles occupoient, avançoient, reculoient, chassoient leurs voisins, ou s'incorporoient avec eux. Ils étoient pour les François comme un orage menaçant suspendu sur leurs frontières, toujours prêt à y lancer les feux de la guerre, avec tous les fléaux qui l'accompagnent.

Les rois de la première race avoient eu beaucoup de peine à les contenir. Charles-Martel et Pepin son fils donnèrent l'exemple d'entrer chez eux, et de prévenir

leurs fureurs en les repoussant au loin ; Charlemagne les imita. Il y avoit, quand il monta sur le trône, une espéce de tréve, que les succès de Pepin avoient procurée. Instruit par leurs préparatifs qu'ils se proposoient de la rompre, Charles entre brusquement dans leur pays, gagne une bataille décisive sur les bords du Véser, s'empare d'une de leurs principales forteresses, où étoit le temple de leurs faux dieux, le détruit de fond en comble, brise les idoles, et ne se retire qu'avec les otages qui lui répondoient de la soumission de ceux qui restoient ; mais, pour plus grande sûreté, il mit des garnisons dans plusieurs forts, les uns bâtis exprès, les autres pris à l'ennemi, et servant de postes avancés pour l'atteindre promptement s'il remuoit de nouveau. 772-73.

Du fond de l'Allemagne Charles passe en Italie, où il étoit appelé par les intérêts de l'église romaine. On doit se rappeler que, par la protection de Pepin, l'état ecclésiastique s'étoit augmenté de plusieurs parties arrachées à l'empire grec, convoitées par les rois des Lombards. Ce n'étoit qu'à regret que Didier les voyoit entre les mains des souverains pontifes. A Etienne III avoit succédé Adrien I. Non moins desireux que son prédécesseur de conserver et d'acquérir, et aussi contrarié que lui par le roi des Lombards, il eut, à l'exemple de ses prédécesseurs, recours au roi de France, et le pria de venir en Italie régler les prétentions respectives.

On ne sait si l'irruption du monarque françois fut précédée d'explications, de plaintes, de manifestes ; mais l'histoire nous le représente escaladant tout d'un coup les Alpes, et se précipitant dans la Lombardie, à la tête d'une armée si nombreuse qu'on pouvoit bien juger qu'elle n'étoit pas destinée uniquement à termi- 773-74.

773-74. ner un petit différent entre voisins. En vain Didier lui oppose quelques troupes ramassées à la hâte; ses soldats l'abandonnent, les uns frappés de terreur, les autres séduits par le pape. Réduit à sa cour et à un petit nombre de sujets fidèles, Didier se renferme dans Pavie. Adalgise, son fils, se réfugie dans Vérone. Tous deux sont assiégés. Adalgise pressé se sauve à Constantinople. Il avoit reçu dans Vérone la veuve de Carloman avec ses deux fils. Ils tombèrent entre les mains de Charlemagne: on ne sait quel sort il fit à sa belle-sœur; mais il envoya ses neveux en France, et l'histoire n'en parle plus.

Pendant que l'armée françoise serroit Pavie, le roi alla à Rome visiter le tombeau des saints apôtres. Il y fut reçu avec la plus grande solennité, se fit mettre sous les yeux la donation de Pepin, et la confirma. De retour à son camp devant Pavie, il apprit que pendant le blocus tous les fléaux s'étoient rassemblés dans la ville, que la misère y étoit extrême, que la peste et la famine y exerçoient leurs ravages, et que le peuple, réduit au désespoir, ne connoissoit ni frein ni loi. On sut qu'Hunauld, ce vieux duc d'Aquitaine, qui s'étoit réfugié à la cour du roi lombard, et l'avoit suivi dans Pavie, avoit été assommé par des femmes dans une émeute populaire, comme cause des maux qu'elles enduroient. La fureur de la populace fut portée à un excès qui fit craindre à Didier le même sort.

Dans cette appréhension, il se rendit sans condition. Si, en s'abandonnant ainsi à son ennemi, il compta sur sa générosité, il se trompa (1). Le vainqueur l'emmena

(1) Mézeray, p. 396.

en France et le confina dans un monastère; rasé et revêtu du froc, ou simple prisonnier, Didier y mourut peu de temps après. Que pouvoit-il lui arriver de pire en se défendant? 773-74.

La nécessité de régler le gouvernement de Rome y appela Charlemagne. Quoi qu'en disent les écrivains ultramontains, il paroît que ce prince en garda la souveraineté, puisqu'il y établit des juges en son nom, et des gouverneurs dans les villes qu'il rendoit dépendantes du saint-siége. Il se réserva même le droit de confirmer l'élection du pape et de donner l'investiture aux évêques. Pour l'utile, il le laissa au souverain pontife; en récompense, Adrien lui confirma le titre de patrice, qu'Etienne lui avoit conféré lorsqu'il le sacra avec Pepin son père. On dit que les Romains ne trouvèrent pas bon que le roi de France conservât tant d'autorité. Mais comment auroient-ils pu l'empêcher? Quant au pape, il n'eut qu'à se louer du patrice, qu'il trouva toujours aussi disposé à accorder, que lui-même l'étoit à demander. Ces affaires finies, Charlemagne reprit le chemin de la France. En passant par Milan, il reçut la couronne de fer qu'on imposoit aux rois de Lombardie, changea le titre de ce royaume, et le fit appeler royaume d'Italie. 774.

Pendant qu'il étoit au-delà des monts, les Saxons crurent pouvoir impunément insulter ses frontières. Ils furent repoussés par ses lieutenants; mais ils revinrent souvent à la charge sous la conduite de Vitikind, un de leurs principaux chefs, auquel on ne donne pas le titre de roi, mais que sa valeur a rendu célèbre. Les Saxons ne cessèrent les hostilités que quand ils surent que Charlemagne en personne accouroit à eux. Alors 775-76.

775-76. ils posèrent les armes, vinrent en foule se prosterner à ses pieds avec leurs femmes et leurs enfants, et demandèrent à grands cris le baptême. Ils savoient que rien ne pouvoit être plus agréable à leur vainqueur. Pour affermir la bonne volonté qu'ils manifestoient, il joignit aux soldats qu'il laissoit chez eux des missionnaires, et bâtit dans plusieurs lieux des monastères où se tenoient des écoles qui enseignoient le dogme et la morale évangélique. Il reçut, dans une assemblée générale qu'il convoqua à Paderborn, leur serment de fidélité prêté par les députés qu'ils lui envoyèrent, et il leur signifia que, s'ils y manquoient, ils devoient s'attendre à perdre leurs terres et leur liberté. Vitikind ne participa point à ces actes de soumission; il s'étoit retiré en Danemarck.

A cette même assemblée parurent les députés des Sarrasins, ennemis moins dangereux, parcequ'il n'y avoit pas entre eux le même concert qu'entre les Saxons. L'objet de leur mission étoit d'implorer la protection de Charlemagne contre Abdérame, premier roi maure de Cordoue, qu'une révolution qui anéantit le pouvoir des califes en Espagne venoit de placer sur ce trône.

A Mahomet, aux généraux qui l'avoient si utilement servi, Abubekre, Omar et Othman; à son gendre Ali, et au fils d'Ali, Assan, qui avoit été forcé d'abdiquer, avoient succédé en Orient, dans la dignité suprême du califat, les descendants d'Ommias, oncle de Mahomet. Ces califes, connus sous le nom d'Ommiades, conservèrent la souveraine autorité depuis l'an 661 jusqu'à l'an 750. Les Alides se ressaisirent alors du pouvoir en la personne d'Aboul-Abbas, qui commença la dy-

nastie des Abassides, et qui poursuivit les Ommiades avec la dernière rigueur. Abdérame, l'un de ces derniers princes, échappa aux recherches dirigées contre eux, et réfugié en Mauritanie, où il se cacha quelque temps, il passa de là en Espagne, où l'ancien respect pour le sang d'Ommias lui fit bientôt un puissant parti. Proclamé roi à Séville, en 756, il prit le titre d'Emir Al Mouménim ou de Miramolin, c'est-à-dire Seigneur des Croyants, et fixa son siége à Cordoue, où sa postérité se maintint pendant près de trois cents ans. Au bout de ce temps, et après une anarchie de quarante années qui prépara sa ruine, elle s'éteignit, en 1038, par la mort funeste de Motamed-Allah, le dernier des Ommiades, lequel fut massacré par ses propres sujets. Alors s'opéra un démembrement général de la monarchie arabe en Espagne. Elle se fondit en une multitude de petits royaumes dont la foiblesse devoit amener la chute, et dont les rivalités l'accélérèrent encore. 775-76.

La première révolution, celle qui porta Abdérame sur le trône, ne se fit pas sans contrarier l'ambition de la plupart des grands, qui s'étoient flattés de l'indépendance. Ils s'en vengèrent par les révoltes qu'ils suscitèrent et qui occupèrent tout le régne du nouveau monarque, mais qui ne l'empêchèrent pas de prévaloir. Contenus ou dépouillés, ils furent contraints de céder, mais ce ne fut qu'après avoir employé tous les moyens de résistance, et parmi ceux-là fut l'intervention qu'ils réclamèrent de Charlemagne. Pressé par les sollicitations de leurs députés et par celles de divers autres seigneurs tant maures que chrétiens qui se disputoient la Navarre, et dont les intérêts mêlés et confondus tenoient le pays dans un état de guerre perpétuelle, 778.

778. il se détermina à passer en Espagne pour y rétablir l'ordre. Mais, après s'être emparé de Pampelune, il s'arrêta dans le cours de ses conquêtes, concilia les prétentions des princes, fixa leurs limites, forma des alliances entre eux sans distinction de religion, et, par l'union qu'il établit par-tout, satisfit encore à la politique, en procurant à ses états une barrière contre les entreprises des Sarrasins du midi. En 801, il étendit cette barrière d'une mer à l'autre, par la conquête de la Catalogne, que Louis son fils enleva aux Sarrasins. Charlemagne y plaça, sous le nom de comtes de Barcelone, ou de comtes de la Marche ou de la frontière d'Espagne, des gouverneurs qui, par les concessions de Charles-le-Chauve, devinrent depuis héréditaires, en demeurant néanmoins vassaux de la couronne. Mais peu-à-peu ce lien se relâcha, et il se rompit tout-à-fait en 1137, par la réunion de la Catalogne à l'Aragon lors des fiançailles du dernier comte Raymond-Bérenger IV, dit le Vieux, avec Pétronille, âgée de deux ans, fille et héritière de D. Ramire, le Moine, roi d'Aragon.

Comme Charlemagne revenoit triomphant de son expédition de Navarre, et apparemment avec quelque négligence, son arrière-garde fut attaquée et pillée par les Gascons qui habitoient les Pyrénées. Roland, son neveu, fils de sa sœur, périt dans l'action avec beaucoup de paladins qui l'accompagnoient. On dit qu'on voit encore à Roncevaux des tombes d'une dimension gigantesque, sous lesquelles gisent ces héros rendus plus célèbres par nos anciens romans que par l'histoire.

779. Plus connu au contraire dans l'histoire que par les romans, Vitikind, du Danemarck où il s'étoit retiré,

ranima le courage de ses compatriotes, leur amena des secours et avança avec eux, jusqu'à Mayence. Charlemagne le repoussa jusqu'à la Lippe, gagna contre lui, sur les bords de cette rivière, une victoire qui fit tomber entre ses mains une autre idole très révérée, qu'il détruisit avec son temple. Vitikind se sauva encore dans son ancien asile du Danemarck. 779.

Il paroît que le monarque auroit mieux aimé soumettre les Saxons par les lois que par la violence. Il en promulgua une dont il espéroit un grand succès, et qui eut un effet contraire, quoique l'appât d'un bienfait y fût joint à la sévérité du châtiment (1). Cette loi portoit que le droit d'hérédité n'auroit lieu que du père aux enfants et des frères aux frères. Le prince, dans les degrés éloignés, devoit seul recueillir la succession, et pouvoit en gratifier qui il voudroit, parents ou autres. Ainsi présumoit le législateur : les collatéraux, pour n'être pas privés de l'héritage, les autres, pour l'obtenir, se conformeroient aux usages prescrits par le gouvernement, et changeroient leurs mœurs agrestes contre des habitudes plus douces. Mais les fiers Saxons ne pensoient pas ainsi ; plus piqués du droit usurpé sur les propriétés que flattés de la restitution : « On « nous fera donc, disoient-ils des libéralités de nos « dépouilles, et nous serions assez lâches pour rece- « voir des successions enlevées à nos parents, à nos « voisins, à nos amis ; c'est ainsi qu'on fait au cheval « un licou de son propre crin. » Le résultat de ces réflexions fut une convention tacite entre eux de ne rece

(1) Mézeray, t. I, p. 404.

voir aucun de ces honteux présents, tant qu'une goutte
779. du sang généreux des Saxons couleroit dans leurs veines.

780-81. Tranquille cependant sur cette mesure qu'il croyoit fort prudente, Charles s'éloigna de la Saxe, et courut en Italie, où il se formoit contre sa puissance des intrigues dont le pape l'avertit. Adalgise, le fils du malheureux Didier, étoit chef de l'entreprise. Il y avoit fait entrer plusieurs seigneurs de ce pays, où son père avoit régné, et dont il avoit lui-même partagé le trône. Il étoit aussi secondé par l'empereur de Constantinople, qui ne perdoit pas l'espérance de se conserver toujours un pied en Italie. La seule présence de Charlemagne dissipa ces complots. Il y a apparence qu'il effraya plus qu'il ne punit; et pour couper court à toutes les factions, en montrant qu'il étoit déterminé à garder l'Italie, il en donna la couronne à Pepin, son second fils, âgé de sept à huit ans. Il fut sacré à Rome par le pape en présence du père, qui, par la même occasion, fit couronner son troisième fils, Louis, âgé de trois ans, roi d'Aquitaine. Il fixa le séjour du premier à Milan, et celui du second à Toulouse, en leur donnant à tous deux des tuteurs pour leur personne, et des gouverneurs pour leurs états. Il avoit encore un fils aîné nommé Charles, auquel il ne donna pas d'apanage, parcequ'il le menoit avec lui dans ses courses militaires, et qu'il l'admettoit dans ses conseils, comme destiné à remplir son trône. Ces trois fils étoient nés d'Hildegarde, qui lui donna quatre filles, et mourut vers ce temps généralement regrettée.

782-83. Il n'y a pas de moyens que Charlemagne ne tentât pour gagner les Saxons. Il tenoit chez eux des assem-

blées générales, des cours plénières, dans lesquelles il étaloit toute la magnificence du trône. Il tâchoit aussi de les amener à la religion par la majesté des cérémonies dans les jours solennels. Le peuple accouroit, regardoit avec curiosité, admiroit; mais au fond du cœur il conservoit plus de ressentiment de la destruction de ses idoles et de leurs temples, des mauvais traitements faits à ses prêtres et de leur dispersion, qu'il ne sentoit de penchant pour un culte qui contrarioit ses passions. 782-83.

Vitikind, connoissant bien ces dispositions, étoit sûr de ne pas manquer de soldats, quand il présentoit aux Saxons le moyen de secouer le joug qu'ils détestoient. Le monarque avoit laissé sur la frontière une armée nombreuse; Vitikind en rassembla une plus formidable, composée, non seulement de Saxons, mais de Sclaves, de Sorabes, et d'autres peuples habitant au-delà de l'Elbe et vers la Baltique. Il fondit, à leur tête, sur les François, dont il fit un grand carnage. Dans le massacre furent compris les prêtres et les moines qui se rencontrèrent sous la main de ces furieux.

Irrité de cette affreuse boucherie, Charles revient, déterminé à tout détruire et à mettre un désert entre lui et ces féroces guerriers. Ils demandent encore grace et l'obtiennent, mais à la terrible condition de livrer quatre mille des plus mutins; Charles leur fit trancher la tête en sa présence.

Excepté la déplorable représaille de ces quatre mille 784-85.
malheureux égorgés, dont le compte encore peut être inexact, il est permis de ne pas regarder comme bien constaté le nombre des victimes de cette affreuse guerre, quoique attesté par les écrivains du temps, savoir: six

788. désormais tranquille, et lui abandonne Théodon son fils en otage.

Mais à peine Charlemagne étoit éloigné, que Tassillon, cédant aux pressantes instances de sa femme, prend de nouvelles mesures pour recommencer la guerre. Il y avoit diversité d'opinions entre les seigneurs de Bavière sur la conduite de leur duc, et entre eux des factions que Charlemagne sans doute n'ignoroit pas. Soit par force, soit par adresse, Tassillon est entraîné à l'assemblée d'Ingelheim, que Charlemagne présidoit. Là se trouvent d'autres grands vassaux de la couronne. Les propres sujets du duc, ceux qui s'étoient déclarés contre la guerre, l'accusent devant ce tribunal de *trahison et foi mentie*. Il est convaincu, non seulement par témoins, mais par sa propre confession, et condamné par ses pairs à perdre la vie; mais, en considération de ce qu'il étoit son proche parent, le roi commua la peine en une clôture perpétuelle dans un monastère. Il y fut renfermé avec Théodon son fils, rasés tous deux, et revêtus de l'habit monacal. Le titre de duché de Bavière fut éteint. Divisé en plusieurs comtés non héréditaires, ce pays donna moins d'inquiétudes à Charlemagne que réuni sous un seul chef. Le bonheur qui accompagnoit ses armes remit entre les mains de ses généraux, après une victoire sanglante, Adalgise, qu'ils firent mourir. Ainsi, et Didier, le protecteur de la veuve et des enfants de Carloman, et Tassillon son allié, furent punis, par la perte de leurs états et de leur liberté, des services rendus à ces infortunés.

788-89. A la guerre, à la politique, aux soins du gouvernement, Charlemagne joignoit le goût des lettres, qu'il fit renaître et qu'il cultiva. Il convient de fixer l'état

où se trouvoient les arts et les sciences à cette époque, afin de mieux connoître la rapidité ou le ralentissement de leurs progrès dans les siècles qui suivent. 788-89.

Plusieurs écrivains recommandables de l'antiquité avoient été conservés par les copies que les moines en avoient faites dans leurs paisibles retraites (1). Charlemagne donna une attention particulière à ce genre de travail. Il l'introduisit jusque dans son palais. Les princesses ses filles s'en occupèrent. Les religieuses s'y appliquoient encore. Ainsi les livres se multiplièrent par ses soins. On y employa le beau caractère romain, dont il reste encore des traces dans les manuscrits de ce temps.

Personne ne doute qu'on ne doive à Charlemagne le goût d'étude, le desir d'apprendre qui se manifesta pendant son régne. Quelle devoit être l'émulation lorsqu'on le voyoit parcourir les écoles! « Etudiez, « s'écrioit-il, appliquez-vous, rendez-vous habiles. Je « vous donnerai des évêchés, de riches abbayes, et il « ne se passera pas un moment où je ne m'empresse « de vous témoigner mon estime. » Il présidoit lui- 789. même aux examens. Mécontent un jour du peu de progrès des jeunes étudiants qu'il rassembloit dans l'école de son palais, il leur dit: « Parceque vous êtes riches, « que vous êtes fils des premiers de mon royaume, vous « croyez que votre naissance et vos richesses vous suffisent, que vous n'avez pas besoin de ces études qui « vous feroient tant d'honneur; vous vous complaisez « dans une vie délicate et efféminée, vous ne songez « qu'à la parure, au jeu et au plaisir; mais, je le jure,

(1) Mabillon, Dipl. lib. I, p. 11. Duchêne, t. II, p. 108.

789. « je ne fais aucun cas de cette noblesse, de ces ri-« chesses qui vous attirent de la considération, et si « vous ne réparez au plus tôt, par des études assidues, « le temps que vous avez perdu en frivolités, jamais, « non jamais vous n'obtiendrez rien de Charles. »

Paul, diacre d'Aquilée, historien lombard, avoit écrit en faveur de Didier, son souverain; il se trouvoit même enveloppé dans une conspiration contre Charlemagne. On donnoit à ce prince des conseils violents contre lui. Ils n'alloient pas à moins qu'à le faire condamner à la mort, à avoir les yeux crevés ou le poing coupé. « Eh ! qui nous dédommagera, répondit-il, de « la perte d'un homme en même temps si bon poëte et « si bon historien? » et il se contenta de le renfermer. Cette modération est remarquable de la part d'un prince si sévère.

Il employoit par préférence aux affaires d'état ceux qui se distinguoient dans les sciences. Une bibliothéque formée par ses soins ornoit son palais. Pendant son repas il se faisoit lire des ouvrages estimés, ou conversoit avec les savants. La nuit il se relevoit pour étudier le cours des astres. Charlemagne parloit plusieurs langues, et on a de lui des vers latins assez bons pour le temps. Il avoit formé une académie qui s'assembloit dans son palais. Chacun des membres s'étoit décoré de quelque nom illustre de l'antiquité. Charlemagne avoit pris celui de David, un autre se nommoit Homère; Alcuin, Horace.

Cet Alcuin étoit un prodige de science pour le temps où il vécut: on a de lui des traités sur la grammaire, sur la géométrie et sur le chant, qui étoit la

musique de ce siècle; des vers, des commentaires sur l'Ecriture sainte, des discours, beaucoup de lettres, 789.
dans lesquelles il répond aux questions qu'on lui faisoit de toutes parts. Il y montre en général plus d'érudition que de goût; et comment en espérer dans un homme qui avertissoit ses éléves de prendre gardé de se gâter en imitant Virgile? *Non egetis luxuriosâ Virgilii vos pollui facundiâ*, disoit-il. Alcuin aimoit les raffinements, les difficultés, et vouloit passer pour inventeur. On aperçoit aussi dans ses lettres qu'il souffroit avec peine qu'on lui résistât, et on peut le mettre à la tête de ces savants qui ont eu le défaut de vouloir dominer les sociétés littéraires.

Il recommandoit beaucoup l'étude de la grammaire; en effet, elle a empêché que la langue latine n'ait achevé de se corrompre par le mélange du tudesque ou roman rustique qu'on parloit alors. La grammaire a même contribué à avancer l'épuration des deux dernières, qui dans la suite n'en ont plus fait qu'une, dont s'est formé notre françois actuel. Charlemagne avoit fait lui-même une grammaire tudesque, et avoit traduit en cette langue les termes d'arts et de sciences, afin que le peuple pût les entendre.

La théologie, l'étude de l'Écriture sainte et des pères, 789-92.
faisoient l'occupation principale de ceux qui s'adonnoient aux sciences. La dispute sur le genre d'honneur dû aux images, dispute qui a troublé l'Orient et l'Occident, a enfanté les livres que l'on intitule *Carolins*, parceque Charlemagne les envoya sous son nom à l'église d'Orient. On y remarque un bon fonds de raisonnement, et les germes de la science de la cri-

789-92. tique. En général, les écrits de ce temps sont plus substantiels qu'élégants; l'éloquence des discours prononcés est sans chaleur; le style des traités est diffus, la latinité incorrecte, les chroniques sont surchargées de fables qui étouffent les faits: point de chronologie. Cependant il faut distinguer l'histoire des Lombards par Paul d'Aquilée, nommé Wanefrid, et celle de Charlemagne par Eginard, son secrétaire, et qu'on croit avoir été son gendre. La première est louée pour son exactitude; la seconde réunit à cette qualité les graces de la diction.

Il n'y avoit aucun des savants, sur-tout des académiciens, qui ne se piquât de faire des vers Tous les ouvrages en prose en sont semés, et il reste des piéces de poésie particulières sur toutes sortes de sujets, et en grand nombre. Mais il semble qu'on s'étudiât plutôt à faire beaucoup de vers qu'à les faire bons. La rime commençoit à s'y introduire. On aimoit les acrostiches, et l'on se faisoit des difficultés pour les vaincre. Le pape Adrien envoya à Charlemagne une piéce de vers de sa façon, dont tous les mots commençoient par un C, la première lettre du nom du prince. Au reste, ces poëtes s'étoient bien facilité l'art de la versification par les licences qu'ils prenoient. Outre celle de faire les syllabes longues ou brèves, selon leur besoin, ils ne se faisoient pas scrupule de couper les mots en deux, et d'en écarter des parties pour trouver leur mesure. Ceci seroit difficile à comprendre sans exemple; en voici deux conservés par Baluze. Le premier est d'Alcuin, écrivant à un de ses amis:

Te cupimus APEL peregrinis LARE camœnis.

L'autre est l'épitaphe de Charlemagne : 789-92.

FEBRU migravit quinto ARII ex orbe Kalendas (1).

Il ne nous est point resté de chansons en langue vulgaire ; il y en avoit cependant. Sans doute elles célébroient les événements du temps ; et la perte de ces poésies fugitives en est une véritable pour l'histoire.

Charmé de ces belles inventions, Alcuin s'écrioit : *Ecce Athenæ novæ conficiuntur nobis* (une nouvelle Athènes a paru parmi nous). Avertissement de se tenir en garde contre l'enthousiasme de son siècle. Des contestations qui s'élevèrent sur le jour préfix où devoit être célébrée la pâque engagèrent à observer les phases de la lune, à étudier ses mouvements. L'état du ciel étoit déja connu, puisque long-temps auparavant on calculoit les éclipses ; mais il fut alors enjoint aux membres du clergé de savoir le comput ecclésiastique, pour régler les fêtes et les solennités : plusieurs allèrent au-delà de ce qui étoit prescrit, et il parut des traités d'arithmétique qui, malgré leur imperfection, ont servi de base à l'invention et à la solution de problêmes importants. Comme on sait rarement se tenir dans de justes bornes, quelques savants exaltés prétendirent prédire l'avenir par l'aspect des astres et la combinaison des nombres.

Voici une idée des systèmes astronomiques du temps : « La lune n'éclaire que par la réflexion de la lumière

(1) On pourroit rendre en françois le ridicule de ces deux vers, par les deux qui suivent :

En des sons étrangers *t'entre* voulant *tenir*.
Le vingt-huit *jan* il quitta *vier* la terre.

789-92. « du soleil. Elle est comme un miroir qui réfléchit la « lumière, sans renvoyer la chaleur. Les autres pla- « nétes brillent de leur propre lumière. Les étoiles re- « çoivent la lumière du soleil. Il se nourrit d'eau et est « plus grand que la lune, la lune est plus grande que la « terre. Chaque planète a une couleur particulière, que « l'éloignement empêche de distinguer. Le ciel est com- « posé d'un feu subtil. Il est rond, concave. La terre « seule immobile est son centre. De ses cinq zones, il « n'y a que les deux tempérées habitées (1). »

On faisoit dès-lors des sphères célestes.

Les opinions varioient sur la figure de la terre. Les uns la faisoient ronde, les autres carrée, mais tous divisée seulement en trois parties : l'Europe, l'Afrique et les Indes. Quant à la géographie particulière, il en reste peu de traces. Il est cependant difficile que Charlemagne ait parcouru tant de pays, sans en faire faire des descriptions ; mais elles doivent être très imparfaites et peu utiles dans l'usage, parcequ'on ignoroit l'art des divisions et le rapport des échelles.

La géométrie n'a pas été absolument ignorée, puisque ce prince commença un canal pour joindre le Rhin au Danube. Cette entreprise échoua, non faute des connoissances géométriques, telles que le nivellement des terres et la conduite des eaux, mais parcequ'on manquoit des moyens mécaniques inventés depuis, tant pour les épuisements et les excavations, que contre les éboulements, qui opposent souvent tant d'obstacles à ces sortes de travaux.

Les médecins se nommoient et se sont long-temps

(1) Spicilège, t. II, p. 325.

depuis nommés physiciens. Charlemagne se servoit peu d'eux, mais il estimoit la science. Il a établi à Salerne une école qui est devenue fameuse, et entretenoit une apothicairerie dans son palais : la médecine consistoit en ordonnances de médicaments. On ne voit pas que l'on connût les opérations chirurgicales, sans doute faute de savoir l'anatomie. 789 92.

La peinture, la sculpture, l'art de l'orfèvrerie, n'étant pas exercés par des personnes qui en fissent une profession expresse, se sont bornés à quelques essais plus ou moins heureux, selon le goût des artistes. On connoissoit les procédés de la fonte. Charlemagne n'a pu bâtir des palais, des forteresses, des ponts, des villes même, comme Aix-la-Chapelle, sans le secours de l'architecture. Si on juge de la science par les vestiges des monuments qui restent, elle s'appliquoit plus à la solidité qu'à l'élégance.

Le chant de l'église attira de Charlemagne une attention particulière. L'office divin entroit pour beaucoup dans les solennités, je dirois presque dans les plaisirs de la cour. On y assistoit régulièrement le jour, on ne s'en dispensoit pas la nuit. Les rois de France avoient un office réglé dans leur palais, et des chantres attachés à leur chapelle. Pendant un des voyages de Charlemagne à Rome, il y eut un défi entre ses chantres et ceux du pape. Le roi décida en faveur des Italiens, et ordonna que ce chant qu'on appela le chant grégorien, fût préféré dans tout le royaume. Il s'en établit des écoles dans les cathédrales ; les éléves refluèrent dans les autres églises. On s'envoyoit réciproquement des gens instruits qui enseignoient par mémoire, parceque la note n'étoit pas encore inventée. C'est l'ori-

789-92. gine de la musique des églises, qui a été très utile pour propager la véritable musique, attendu que les laïcs ont pu l'apprendre à peu de frais de maîtres déja stipendiés. On voit par cette esquisse de l'état des sciences sous Charlemagne qu'il y avoit plus d'efforts que de succès; mais ces tentatives n'ont pas été inutiles, puisqu'elles ont tiré les sciences de l'oubli où elles s'ensevelissoient, et qu'elles en ont répandu dans la nation le goût qui s'est perpétué, genre de gloire qui a peut-être plus contribué à rendre plus célèbre le nom de Charlemagne que ses exploits guerriers.

La réunion de la Bavière à la France donna des inquiétudes à des colonies de Huns, qui habitoient la Bohême, l'Autriche et d'autres pays plus éloignés (1). Redoutant le sort des Saxons, ils se liguèrent contre le vainqueur de leurs voisins, et subirent le même sort. On ne sait s'ils commencèrent les hostilités, ou si Charlemagne les prévint; on doit seulement remarquer qu'allant combattre des idolâtres il crut devoir enflammer son armée d'un zéle religieux. On fit dans le camp des processions pendant trois jours, pieds nus: on ordonna des prières, et sur-tout l'abstinence du vin; mais ceux qui ne pouvoient ou ne vouloient pas s'en passer, se rachetoient de cette privation par l'aumône. On sait ces détails de Charlemagne lui-même, qui les écrivit à Fastrade, son épouse.

793. Cette reine avoit succédé à Hildegarde, mais ne l'imitoit pas dans ses manières douces et prévenantes qui attachent les cœurs. Ses airs hautains et impérieux déplurent à quelques seigneurs austrasiens. Ils aigrirent

(1) Mézeray, t. I, p. 416.

sur-tout Pepin, ce fils d'Himiltrude que Charlemagne ne mettoit point au rang de ses enfants légitimes, puisqu'il ne lui avoit pas donné d'apanage; il étoit contrefait, mais beau de visage, et avoit beaucoup d'esprit. Le chagrin d'être si désagréablement distingué de ses frères, se joignant à celui d'être peu ménagé par sa belle-mère, lui fit prendre part à un complot contre son père. Les conjurés s'assembloient les nuits dans une église; un prêtre, qui s'y trouva par hasard, les entendit. Ils l'aperçurent et délibérèrent d'assurer leur secret par sa mort; mais ils lui firent grace sur sa promesse de se taire; et sitôt qu'il fut en liberté, il alla tout révéler: les coupables, saisis et amenés devant un tribunal, furent condamnés à différents supplices. A la sollicitation de son conseil, Charlemagne fit grace de la mort à Pepin, et le relégua dans un monastère. Fastrade survécut peu à cet événement, et ne laissa que des filles. Elle fut remplacée par Lutgarde, qui ne vécut que six ans, et ne laissa point d'enfants. 793.

Pendant ces six années, Charlemagne bâtit le palais autour duquel s'est formée la ville d'Aix-la-Chapelle. Il en fit son principal séjour, sans renoncer cependant aux autres châteaux, qu'on tenoit toujours préparés à le recevoir dans différentes provinces. La seule crainte de son ressentiment fit rentrer dans le devoir des seigneurs bretons, qui souffroient toujours impatiemment le joug de la féodalité et tâchoient de le secouer. Ils apportèrent dans une assemblée générale leurs armoiries et leurs écussons, et les présentèrent au monarque en signe de soumission. On ne sait si ce fut une nouvelle révolte des Saxons qui détermina Charlemagne à les affoiblir en les divisant. Il fit transporter beaucoup de 794-98.

794-98. familles sur les côtes maritimes de la Flandre, encore mal peuplée ; mais les Saxons transplantés ne perdirent pas pour cela l'amour de la liberté. Ils l'inspirèrent au contraire aux nations auxquelles ils s'incorporoient. On a même prétendu que, par ce mélange, de dociles qu'ils étoient, les Flamands sont devenus remuants et insubordonnés ; ce qui a fait dire que Charlemagne, au lieu d'un diable, en avoit fait deux.

799. De nouveaux troubles le rappelèrent en Italie. Le pape Adrien, son ami, étoit mort. L'élection de son successeur éprouva des contradictions. Léon, prêtre de l'église romaine, l'emporta sur ses compétiteurs ; mais son triomphe l'exposa à de mauvais traitements qui le déterminèrent à se réfugier en France. Il y fut reçu avec la plus grande solennité. Cependant, comme ses ennemis étoient les parents d'Adrien, que Charlemagne avoit toujours protégés, il ne voulut pas les condamner sans les entendre, et partit pour l'Italie.

Sans nous dire clairement quels étoient les griefs reprochés au pape, les historiens nous apprennent qu'il avoit été cruellement maltraité, jeté dans un cachot, et qu'il portoit sur son visage les marques des efforts qu'on avoit faits pour lui arracher les yeux.

Arrivé à Rome, le monarque françois convoque un concile. Léon y plaide sa cause, et quand il est question de prononcer, les évêques déclarent qu'ils ne se croient pas compétents pour juger celui qui a le droit de juger tout le monde, sans pouvoir être jugé par personne. On lui défère le serment. Il monte en chaire dans l'église de St.-Pierre : là, en présence des évêques, du monarque et de tout le peuple assemblé, il jure qu'il est innocent des crimes qu'on lui impute ; en consé-

quence de cette justification, ses calomniateurs sont condamnés à la mort; mais il obtient leur grace, et la cérémonie finit par une procession solennelle, pour remercier Dieu de l'heureuse issue de cette affaire. On ne peut s'empêcher d'observer que, puisque le pape se croyoit si sûr de son innocence, si pur de tout reproche, il auroit mieux valu, pour son honneur, être jugé solennellement que de se purger par serment. 799.

La justification de Léon fut suivie d'une autre cérémonie qu'on peut attribuer autant à la politique qu'à la reconnoissance. Le pape venoit d'éprouver, comme ses prédécesseurs, les heureux effets de la bienveillance du monarque françois; il ne pouvoit espérer les mêmes avantages de l'empereur de Constantinople, qui conservoit encore une ombre d'autorité dans Rome. Léon résolut de la faire disparoître entièrement et de la remettre tout entière entre les mains de Charlemagne. Ses prédécesseurs avoient fait des patrices, il se crut en droit de faire un empereur. 800.

Le jour de St. Pierre, pendant que ce prince étoit en prières devant le tombeau des saints apôtres, Léon s'approche, accompagné des seigneurs romains, lui met le manteau de pourpre sur les épaules, sur la tête une couronne d'or enrichie de diamants, et le proclame empereur d'Occident. Tout le peuple applaudit, et Charlemagne, surpris, dit-on, se prêta néanmoins à l'empressement général. Irène, meurtrière de Constantin son fils, régnoit à Constantinople. Ne pouvant empêcher la création de ce nouvel empire, elle offrit de joindre celui d'Orient à celui d'Occident, en donnant sa main à Charlemagne. Comme il se trouvoit veuf, on dit qu'il fut tenté d'accepter la proposition; mais cette

mégère fut détrônée et mourut en exil. Ce fut avec son
800. successeur, Nicéphore Logothète, que Charlemagne posa les limites des empires d'Orient et d'Occident. La Liburnie, au fond du golfe de Venise, l'Istrie, la Dalmatie, la Croatie, la Bosnie, l'Esclavonie ou Pannonie, entre la Drave et la Save, demeurèrent à Charlemagne. Dans ces provinces, il ne resta à l'empire d'Orient que les villes maritimes et les îles qui bordent la Dalmatie, ce qui fut suffisant d'ailleurs pour conserver aux Grecs le domaine de la mer Adriatique, que les Vénitiens n'étoient pas encore en état de leur disputer.

801. Ici finit la vie militaire de Charlemagne. Les guerres qu'il eut encore furent presque toutes soutenues par ses capitaines, et la victoire n'en resta pas moins attachée à ses drapeaux. Il devint plus sédentaire dans ses palais, s'appliqua plus assidument à policer ses vastes états, et dicta ces lois qui lui ont acquis une gloire plus solide que celle des armes.

801-803. A juger des François par les lois de Charlemagne pour prévenir ou réprimer les désordres, les mœurs étoient encore sauvages, et la civilisation peu avancée. Il fit revivre la loi salique, la réforma, y fondit celles des Ripuaires, des Allemands, des Bavarois, et en fit un code approprié aux différentes nations qui composoient son empire. Il y ajouta successivement des réglements selon les temps et les besoins. On les a nommés capitulaires, parcequ'ils étoient rangés par chapitres. On aperçoit, par les ménagements du législateur, qu'il a souvent été obligé de conserver et d'autoriser des usages qu'il n'approuvoit pas, tels que les duels privés et judiciaires, le rachat par argent de la peine due au crime, au lieu du châtiment personnel; des variations

au sujet du divorce et du libertinage entre personnes libres; qu'il défend dans un endroit, et que dans d'autres il se contente d'assujettir à des réglements. Sa principale attention se portoit sur le clergé, comme devant donner l'exemple. Il prescrit aux ecclésiastiques la subordination entre eux, leur propre instruction, celle des peuples, la réforme des abus et de la superstition, qu'il faut bien distinguer, dit-il, de la religion. Il assure leur subsistance par les dîmes, afin que, n'étant pas dépendants du peuple, ils soient plus fermes dans leurs remontrances et la répression des vices. A cette occasion, il leur recommande, non pas l'éloignement de la société, mais la discrétion dans la participation aux habitudes et aux plaisirs des laïcs.

801-803.

Même réserve est imposée aux juges, à tous ceux qui sont admis à la magistrature, qui est une espèce de sacerdoce; ils suivront les lois, jugeront avec équité, sans acception de personnes, sur-tout ne recevront jamais de présents, car « où entrent les présents, de là « s'enfuit la justice. » Il n'y a point d'état qui ne trouve ses devoirs dans les capitulaires. La solennité apportée à la confection et à la publication des lois les rendoit plus respectables au peuple, et par suite plus efficaces.

L'empereur y mettoit un grand appareil, paroissoit sur son trône la couronne en tête, le sceptre de justice à la main, entouré des évêques, des princes, seigneurs et grands officiers de la couronne. Il faisoit lire les capitulaires devant le peuple assemblé, en accompagnoit la proclamation d'un discours paternel, en recommandoit l'exécution, la surveilloit d'ailleurs par des hommes de confiance qu'il envoyoit dans toutes les parties du

801-803. royaume, tantôt secrètement, tantôt revêtus d'un caractère public, et c'étoit ordinairement sur leur rapport qu'étoient réformées ou confirmées les lois, ou qu'on en faisoit de nouvelles.

Retournés dans les lieux soumis à leur autorité, les princes, les gouverneurs et autres personnes constituées en dignité dictoient au peuple avec la même pompe les décrets émanés du trône. Les évêques, par leur sanction, leur imprimoient un caractère auguste et sacré. Accoutumés à respecter ces organes de la loi, les peuples se trouvoient disposés à l'obéissance par la confiance dans la probité et les lumières de ceux qui la présentoient.

804-807. Au comble de la gloire et de la puissance, Charlemagne fut encore exposé aux attaques des Saxons, qu'il fallut réprimer; il en transporta un grand nombre dans les montagnes de l'Helvétie, et ce sont eux, dit-on, qui y ont propagé l'amour de la liberté, si chère aux habitants de ces cantons. Il se vit aussi menacé par les Normands, peuples du nord, qui, non contents d'exercer la piraterie sur mer, infestoient les côtes, remontoient les fleuves, pilloient, ravageoient et se retiroient promptement, chargés de butin. Témoin lui-même un jour de leur audace, il s'écria comme par pressentiment: « Hé quoi! à ma vue! dans ce haut « point de gloire où est la puissance des François! ah! « que sera-ce un jour, si la France s'affoiblit? Que de « calamités ils lui feront souffrir! » Cependant Charlemagne ne manquoit pas de vaisseaux. Il en avoit depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en Germanie. Il avoit donné des soins particuliers à sa marine. Bou-

logne en étoit l'établissement principal, et il y avoit fait relever le phare de Caligula, nommé depuis la Tour d'ordre. On parle même de combats sur mer livrés aux Grecs, dans lesquels les François remportèrent la victoire (1). 804-807.

Pendant que des corps de Normands inquiétoient les rivages, d'autres, sous le nom de Danois, joints à des restes de Saxons, pénétroient dans les terres. Un de ces princes danois fit une irruption en France. A la vérité, il fut repoussé; cependant l'empereur ne se mit à l'abri de nouvelles hostilités que par un traité auquel il ne se seroit peut-être pas déterminé dans la vigueur de son âge; mais, outre qu'il s'affoiblissoit, il perdit dans cette circonstance son fils aîné, Charles, le compagnon de ses victoires, auquel il destinoit l'empire, et qui lui fut enlevé par une maladie. 807-808.

Le même genre de mort ouvrit le tombeau à Pepin, roi d'Italie, son second fils, qui laissa un fils nommé Bernard, et cinq filles. Mais ces enfants n'étoient pas nés en légitime mariage. Si l'on en excepte Louis-le-Débonnaire, les enfants de Charlemagne ont eu, en général, une conduite peu réglée. On a voulu en trouver la cause dans l'indulgence que leur père avoit pour lui-même à cet égard. Mais cette imputation calomnieuse, fondée sur le grand nombre de ses femmes et sur le nom de concubines porté par les dernières, a été détruite par cette observation, que les concubines alors étoient des femmes de second rang, dont la société, pour ne pas produire d'effets politiques, n'en 810-12.

(1) Mézeray, t. I, p. 423.

813. étoit pas moins légitime, comme étant de la même nature que celle qui a été appelée depuis *mariage de conscience* ou *de la main gauche.*

Il ne restoit à Charlemagne que Louis, roi d'Aquitaine. Ce prince mena d'abord sur son trône une vie qui n'étoit pas exempte de reproches. Il en vint des plaintes à son père. Les réprimandes de l'empereur et les mesures qu'il prit eurent un tel succès, qu'il reçut sur son fils autant de témoignages avantageux qu'on lui en avoit porté de désagréables. A ces nouvelles, le bon père s'écria : « Remercions Dieu de ce que ce jeune « prince sera meilleur que nous. » Il ne se trompa point pour les mœurs, mais il prédit mal pour les talents. Voulant garantir la sûreté de ses états, il associa à l'empire ce fils, dont il avoit conçu de si belles espérances, donna la couronne d'Italie à Bernard, son petit-fils, et les renvoya chacun dans son royaume.

814. Charlemagne survécut peu à ces dernières dispositions. Il mourut à Aix-la-Chapelle, dans la soixante-douxième année de son âge, et la quarante-huitième de son régne. On voit par son testament qu'il traitoit son royaume comme une grande famille. Il y fait des legs à des personnes de toutes conditions, laïcs, ecclésiastiques, libres, esclaves, des dons riches aux cathédrales et aux monastères. Les biens de nos rois consistoient en domaines, qu'ils affermoient, ou que des préposés faisoient valoir pour eux. Les redevances se payoient en nature. Charlemagne connoissoit tous ses régisseurs, entroit dans le détail de leur gestion. Il paroît par son testament qu'il ne regardoit pas comme au-dessous de lui d'allier ces soins domestiques aux devoirs de la royauté. Il fut inhumé dans l'église d'Aix-la-Chapelle,

qu'il avoit bâtie. Ses actions le peignent suffisamment. 814.
Nous n'en ferons pas d'autre éloge que celui qui a été renfermé dans une très courte épitaphe : « Il a « noblement agrandi et heureusement gouverné la « France (1). »

LOUIS I, LE DÉBONNAIRE,

ÂGÉ DE 36 ANS.

Louis I, le seul fils qui restât à Charlemagne, a été 814-15.
appelé le Débonnaire, surnom qui désigne une vertu, mais dont l'excès et une imprudente confiance ont fait chez lui un défaut. Dans ses voyages assez fréquents à la cour de son père, il n'avoit pas craint de mécontenter ses sœurs et les femmes qui les environnoient, en censurant peut-être avec trop d'aigreur la vie peu régulière qu'elles menoient sous les yeux, et pour ainsi dire avec la permission tacite du vieil empereur. Sans doute il eut quelques avis d'une cabale qui se formoit pour l'exclure du trône, et y appeler Bernard, roi d'Italie, fils naturel de Pepin, son aîné. Il se hâta donc de quitter l'Aquitaine, où il régnoit. Son arrivée à Aix-la-Chapelle fut signalée par la disgrace de ses sœurs, qu'il renferma dans des abbayes dont elles étoient titulaires ; les femmes qui peuploient la cour furent congédiées. Il fit punir du dernier supplice deux jeunes seigneurs qui passoient pour amants des princesses. Peut-être étoient-ils auteurs ou complices du complot formé ou projeté pour faire passer la cou

(1) Mézeray, p. 441.

814-15. ronne à Bernard : entreprise mal concertée, dont les suites ont été si funestes au jeune roi d'Italie.

Louis-le-Débonnaire étoit remarquable entre ses sujets par sa taille et par son adresse dans tous les exercices. Il avoit le regard doux et accueillant, parloit bien le latin et le françois, entendoit le grec : on lui avoit fait apprendre le tudesque dans sa jeunesse, mais il le négligea. Louis aimoit la musique et les spectacles; sobre et frugal, chaste, religieux, plus appliqué à la science théologique qu'il ne convenoit à un roi; très aumônier, il se plaisoit à donner lui-même. Il ne montroit pas pour la compagnie des savants le même goût que Charlemagne son père; cependant il les souffroit sans répugnance près de lui. On lui a reproché d'avoir fait sa société habituelle de gens de basse et serve condition, et de leur avoir distribué trop généreusement des terres et des dignités. Sa conduite pendant tout son règne prouve qu'il avoit peu de prévoyance, qu'il combinoit mal ses projets, et exécutoit avec une précipitation peu réfléchie. De là toutes les fausses démarches qui lui ont causé des chagrins si cuisants, et qui ont occasioné tant de troubles dans son royaume.

Ce prince parvint au trône dans un moment et sous les auspices les plus favorables. La renommée de la puissance de la France s'étendoit dans les pays les plus reculés; non seulement les empereurs grecs, mais les potentats de l'Asie recherchoient son alliance; plusieurs d'entre eux avoient envoyé à Charlemagne des présents, témoignage d'une estime éclatante, dont son fils profitoit. Il n'avoit plus qu'à jouir. Après les légers mouvements de la faction que le jeune monarque ré-

prima par sa sévérité, tout resta calme autour de lui. 814-15.
Les grands vassaux vinrent lui faire hommage. Bernard, son neveu, roi d'Italie, lui jura fidélité. Les seuls Normands troublèrent un moment cette tranquillité générale. Ils parurent sur les côtes de la Belgique et de la Neustrie. Louis se présenta devant eux. Ils n'osèrent mettre pied à terre; mais la fierté de leur retraite indiquoit des projets pour des temps plus opportuns.

Le nouveau roi se concilia l'estime des peuples par 816.
l'attention qu'il eut d'envoyer dans les provinces des commissaires chargés d'examiner la conduite des gouverneurs et des juges, et de remédier aux maux causés par leur négligence ou leur corruption. Cette sage institution, ouvrage de Charlemagne, et interrompue quelque temps, fut renouvelée par son fils. Il donna aussi une preuve de bonté, qui fut applaudie, en renvoyant dans leur patrie une grande partie des malheureux Saxons que son père en avoit exilés.

Comme l'exemple du clergé avoit alors une grande influence sur les mœurs des peuples, Louis s'appliqua à rectifier ce qu'il y avoit d'irrégulier dans la conduite des clercs. L'éclat des dignités ecclésiastiques, les richesses qui y étoient attachées, les faisoient rechercher par toute espèce de moyens, de sorte que la simonie étoit très fréquente. Les évêques, les abbés paroissoient à la tête de leurs troupes: il y eut même des abbesses qui menèrent leur contingent à l'armée, d'où résultoient un faste, un luxe, la vie dissipée et souvent licencieuse des camps, que les prélats rapportoient dans leurs palais, les abbés et abbesses dans leurs monastères. Le monarque assembla à Aix-la-Chapelle

816. un concile qui fit des canons sévères contre tous ces désordres. Ceux qui étoient mécontents de la réforme s'en prirent au réformateur ; et on date de cet acte d'autorité la haine que plusieurs membres de ce corps puissant conçurent contre le prince ; ce qui fut cause que, dans les malheurs qui le poursuivirent pendant tout son régne, il trouva dans le clergé plus d'ennemis que de partisans.

816-17. Depuis un an il portoit le titre d'empereur. Son père lui avoit ordonné d'en prendre lui-même la couronne sur l'autel, en présence des évêques assemblés, comme s'il eût voulu faire entendre par-là qu'il la tenoit de Dieu seul. Soit excès de dévotion, soit condescendance pour l'opinion du temps, Louis voulut encore recevoir la couronne des mains du pape Etienne IV, qui étoit venu en France pour faire confirmer son élection, qu'on lui contestoit. Le roi fit en même temps poser la couronne sur la tête d'Ermengarde son épouse.

817. Cette princesse lui avoit donné trois fils. Par une imprudence qui a été la source de tous ses chagrins, il leur partagea, dès leur enfance, tous ses états, ne se réservant rien à donner, dans le cas où il pourroit lui survenir d'autres enfants, soit de cette même reine, soit d'une seconde, si la première venoit à mourir. Il associa Lothaire, son fils ainé, à l'empire, et lui assura la Neustrie, ou la France proprement dite ; il donna à Pepin, son second fils, l'Aquitaine, et la Bavière à Louis, son troisième fils.

818-19. Ces royaumes, qui se prolongeoient en Germanie et en Espagne, composoient tout l'empire de Charlemagne, à l'exception de l'Italie, qu'il avoit donnée à Bernard, son neveu, lorsque la mort lui enleva Pepin,

père de ce prince. Ce jeune roi, oubliant le vice de sa naissance, prétendoit, comme fils de l'aîné de Louis, qu'il auroit dû hériter des états de son grand-père: cependant il se soumit à l'hommage que son oncle exigea; mais, susceptible de penchant à des projets téméraires comme on peut l'être à dix-neuf ans, il forma celui, ou de détrôner son oncle, ou de lui enlever du moins le titre d'empereur. Louis, averti à temps, passe les monts et surprend le jeune imprudent, que son armée abandonne. Dans cette extrémité, il prend le parti d'aller se jeter aux pieds de son oncle, et se livre à lui sans condition. Louis le fait comparoître devant un tribunal, lui et ceux de ses complices qui s'étoient aussi rendus. Les laïcs sont condamnés à mort, les évêques à être dégradés et renfermés dans des monastères, lui-même à perdre la vue. Le jeune prince se défendit courageusement contre les bourreaux envoyés pour exécuter la sentence. Il saisit l'épée de l'un d'entre eux, en tua cinq, et ne succomba qu'accablé par le nombre. Il mourut, trois jours après, de ses blessures. Cette cruelle exécution, quand elle se présente à la mémoire, empêche qu'on plaigne Louis des chagrins que ses enfants lui causèrent. 818-19.

Il s'en repentit, à la vérité; et toute sa vie il fut tourmenté de ses remords. En vain il chercha à les apaiser, en s'imposant lui-même une pénitence publique. On le vit dans un concile tenu à Thionville se prosterner devant les évêques en présence du peuple, avouer sa faute, et en demander l'absolution. Il fit grace aux laïcs qui survivoient, et rappela les évêques et autres ecclésiastiques déposés, entre autres le fa- 819-22.

meux Vala, abbé de Corbie, homme rigide et entre-
819-20. prenant, qui prit une part active aux troubles de ce règne, et qui devoit naturellement y influer par ses talents, par sa réputation, et encore plus par sa naissance, car il étoit cousin-germain naturel de Charlemagne, comme fils de Bernard, bâtard de Charles-Martel. Louis auroit mieux marqué son repentir s'il eût rendu la couronne à un fils nommé Pepin, que laissoit Bernard. Mais il la donna à Lothaire, son propre fils. Nouvelle imprudence, par laquelle il se priva de l'avantage offert par cet événement de se réserver un royaume, pour en gratifier un autre enfant s'il lui en survenoit, sans démembrer les états donnés aux trois frères. Ce qui auroit dû être prévu arriva. Ermengarde
821.22. mourut. Louis épousa Judith, fille d'un seigneur bavarois. Dans la solennité de son mariage, il confirma et fit jurer par les seigneurs présents qu'ils maintiendroient le partage fait à ses trois fils; et, afin que la ratification fût plus assurée, il envoya chacun des jeunes rois dans son royaume, sous l'inspection de gouverneurs chargés de leur conduite. Cette disposition ne dut pas plaire à la nouvelle épouse, qui pouvoit appréhender de voir par-là ses enfants, si elle en avoit, réduits à une mince légitime. Cette crainte, si elle l'eut, se réalisa. Elle donna le jour à un fils qui fut nommé Charles.

822-23. Les années qui s'étoient écoulées depuis la catastrophe de Bernard avoient été remplies par des événements qu'il suffit d'indiquer. Les Bretons, toujours remuants, reprirent les armes. Ils s'étoient donné un duc, que quelques auteurs nomment roi. L'empereur marcha contre eux en personne. Le chef fut tué, et

ils se soumirent. Le vainqueur destitua les seigneurs qui lui étoient suspects, et en mit d'autres à leurs places. A cette occasion il parcourut quelques autres provinces, changea des gouverneurs, fortifia ses frontières, se fit rendre compte de la manière dont la justice étoit rendue et les contributions réparties et payées. On voit par ses capitulaires qu'il y avoit sur toutes les parties de l'administration des lois sages dont Louis recommandoit fortement l'exécution. 824-28.

Des guerres importantes et des mouvements turbulents suivirent ces années pacifiques. Les Sarrasins d'Espagne attaquèrent les François, gardiens des frontières, au revers des Pyrénées. Pressés par les Maures, et forcés de se retirer en France, ils s'engagèrent dans les montagnes, dont les habitants leur avoient promis de les guider; mais ils les menèrent dans des gorges, où les Sarrasins qui étoient en embuscade les taillèrent en pièces. L'empereur envoya des troupes pour tirer vengeance de cette trahison. Elles furent aussi défaites. Il se trouva donc contraint d'abandonner les montagnes, et de rapprocher ses frontières du centre de son royaume. Les habitants de ces montagnes abandonnées se réunirent et formèrent le royaume de Navarre, dont ils donnèrent la couronne à un de leurs chefs. Les Bulgares resserrèrent aussi la France du côté de la Pannonie et du Frioul, où ils s'avancèrent. Enfin les Normands descendirent sur les côtes du Poitou, pillèrent, ravagèrent, s'emparèrent, à l'embouchure de la Loire, de l'île de Noirmoutier, ainsi nommée des débris d'un monastère noirci par le feu qu'ils y mirent. Par-là commencèrent à être entamés les vastes états de Charlemagne.

829. De plus, la conduite sage et prudente que ce prince avoit tenue à l'égard de son fils étoit mal imitée par Louis à l'égard de ses enfants. Charlemagne l'avoit à la vérité envoyé, encore adolescent, dans son royaume d'Aquitaine, pour le former au gouvernement; mais il prenoit soin de le faire venir de temps en temps à sa cour pour lui donner des conseils. Il s'informoit aussi de sa conduite à ceux qui revenoient de ce pays, et proportionnoit l'autorité qu'il lui laissoit sur le bien qu'il en apprenoit.

Mais Louis ne surveilla ses fils ni de près ni de loin: soit foiblesse, soit indolence, il leur laissa prendre dans les royaumes qu'il leur avoit confiés un ascendant qui le fit oublier lui-même. Lothaire, qu'il avoit associé à l'empire, non content du titre et de la puissance qui y étoient attachés, se fit couronner par le pape, parcequ'il savoit combien cette cérémonie ajoutoit à l'autorité du prince et à la soumission des peuples. Le père en marqua quelque mécontentement; mais il s'adoucit, parcequ'il vouloit obtenir de son fils une condescendance en faveur de Charles, fils de Judith.

830-31. Cette princesse voyoit avec regret son fils sans apanage, pendant que ses frères étoient si avantageusement dotés. Malgré la sanction solennelle donnée à leur partage, elle ne désespéra pas d'en former un pour le jeune Charles. Il n'y avoit rien ou peu de chose à prendre sur l'Aquitaine et la Bavière, qui étoient trop peu étendues. Elle flatta si bien Lothaire, ou l'intimida tellement, qu'il abandonna des contrées de l'Allemagne sur le Haut-Rhin, une partie de la Bourgogne, les Suisses et Grisons, dont on composa un état qui fut appelé le royaume de Rhétie,

Ces variations agitoient tous les esprits. Rien de plus propre à faire naître des factions que l'incertitude sur la durée du crédit, des dignités et de la puissance que l'on possède. Le danger est encore plus pressant lorsque la cour se trouve composée, comme l'étoit celle de Louis, d'exilés rappelés, plus mécontents de leur ancienne disgrace que flattés de leur nouvelle faveur; de seigneurs restés fidèles, et, à leur gré, trop peu récompensés; enfin d'envieux, d'ambitieux, d'intrigants, les uns bas et obscurs, les autres décorés, capables de donner de l'importance et de la considération à un complot. 830-31.

Comme il faut à des conjurés pour ainsi dire un point de mire, qui d'abord ne peut être quelquefois le prince lui-même, les cabales se réunirent contre Bernard, comte de Barcelone, que l'empereur avoit mis au timon des affaires. C'étoit l'impératrice qui lui avoit attiré la confiance de son mari. Elle le fit combler d'honneurs et de charges. Entre ces dernières, la malignité distinguoit celle de grand-chambellan, qui donnoit à ce seigneur, beau et galant, un accès facile auprès d'elle. Tant de faveurs accordées à sa recommandation firent dire qu'elle avoit ensorcelé son mari, comme s'il falloit d'autre sortilége à une jeune épouse que ses charmes pour captiver un vieil époux.

Les mécontents s'animent les uns les autres à la disgrace du ministre qui leur portoit ombrage. Ils persuadent au peuple, toujours prêt à adopter les soupçons, et à accueillir les imputations flétrissantes, que tout se conduit par la passion d'une femme; que le royaume dépérit, qu'il faut des réformes, et qu'on doit commencer par le chef. La cabale appelle à son secours Pepin,

3031. roi d'Aquitaine, esprit léger. Elle lui insinue qu'à lui appartient par préférence l'honneur de cette réforme, parcequ'il est le plus voisin et plus capable que ses frères, et qu'il va se couvrir de gloire en ouvrant les yeux de son père et en l'arrachant à la séduction d'une femme qui le déshonore.

Pepin arrive, surprend son père. L'empereur fuit du palais de Verberie, permet à Bernard, ce ministre menacé, de se cacher dans quelque asile, envoie sa femme à Laon dans un monastère, et lui-même se retire à Compiégne. Les conjurés se saisissent d'Héribert, frère de Bernard, et lui crèvent les yeux : ils arrêtent l'impératrice, et ne lui font grace de la vie qu'à condition qu'elle prendra le voile et engagera son époux à se revêtir aussi de l'habit monastique et à abdiquer. Pour qu'elle puisse le résoudre à ce sacrifice, on lui accorde une entrevue avec son époux ; ils demeurent d'accord qu'elle prendra le voile, mais sans se faire raser ; que pour lui il demandera un délai avant de se déterminer.

Peut-être comptoit-il sur le secours de Lothaire, son fils aîné, qui, sur la nouvelle de ce singulier événement, accouroit d'Italie avec une armée. Quant à Louis, roi de Bavière, il restoit tranquille chez lui pendant ces troubles. Lothaire n'eut garde de désapprouver l'entreprise de son frère, puisque la réclusion de leur père devoit le rendre seul maître de l'empire dont il avoit déja le titre ; aussi mit-il dans ses procédés plus de fermeté que Pepin. Il relégua sa belle-mère dans un monastère de Poitiers, où elle étoit sévèrement gardée, et renferma son père dans l'abbaye de St.-Médard, de Soissons, sous la direction de quelques moines, qu'il chargea de lui inspirer le goût de leur état.

Pepin, après avoir porté les premiers coups à son père, s'étoit retiré, et l'avoit abandonné à son aîné, sans qu'on sache le motif de cette conduite. On pourroit la prendre pour un remords, si c'étoit de bonne grace qu'il eût contribué ensuite à la délivrance de son père, mais ce fut le dépit plutôt que le repentir qui l'y engagea, et ce fut la politique qui tira de son inertie Louis roi de Bavière. 830 31.

Malgré les intentions et les ordres de son fils, l'empereur n'étoit pas si resserré qu'il ne fût accessible aux seigneurs qui venoient le visiter: ils ne le quittoient ordinairement que le cœur serré de douleur et pleins d'indignation contre son fils dénaturé. Sa patience, sa douceur, lui avoient acquis beaucoup de partisans entre les moines qu'on lui avoit donnés pour geôliers. Au lieu de lui insinuer de l'inclination pour leur état, comme il leur étoit recommandé, la plupart ne travailloient qu'à raffermir son esprit et lui inspirer du courage.

Un d'entre eux, nommé Gondebaud, conçut le projet de le délivrer de sa captivité et de le remettre sur le trône. Il va trouver le roi d'Aquitaine, lui remontre qu'il n'est dans cette affaire que l'odieux instrument de son frère, qui ne travaille que pour lui-même, et agit, sans daigner le consulter, avec une hauteur dont il doit être révolté; qu'outre cela il doit prévoir que si Lothaire parvient à se rendre maître des états de son père, il deviendra si puissant que rien ne pourra lui résister; et que n'a-t-il pas à craindre de ce despote ambitieux? Ces réflexions touchent et émeuvent Pepin. Présentées à Louis de Bavière avec la même énergie, elles le tirent de sa léthargie. Les deux frères se déterminent à faire rendre à leur père sa couronne. Sûr de

830-31. ce côté, le moine négociateur court chez Lothaire, lui fait part des dispositions de ses frères, lui insinue qu'ils sont en train d'accommodement avec leur père, que l'opinion change, que les grands du royaume s'ébranlent, et que, s'il ne se prête pas à un arrangement, il court risque de demeurer seul exposé au courroux d'un père si justement irrité.

831-32. L'observation du moine étoit juste; en trois mois en effet l'opinion étoit tellement changée, que Louis, du fond de son cloître, étoit alors presque en état de donner la loi. Il consent à une conférence avec ses trois fils. Lothaire desiroit qu'elle se tînt en Neustrie. Les principaux seigneurs des trois royaumes y furent convoqués, et eurent ordre de s'y rendre peu accompagnés; mais comme le zéle lorsqu'il se réchauffe devient plus ardent à proportion de ce qu'il s'est refroidi, ils vinrent en si grand nombre, et tellement disposés, que quoiqu'ils n'eussent chacun que de foibles escortes, réunies elles formoient une armée qui fit trembler Lothaire : il demanda à son père une entrevue particulière. Dans cette conférence, Louis lui accorda son pardon; mais à condition qu'il livreroit les seigneurs qui l'avoient conseillé, et qui pouvoient être regardés comme chefs de la conspiration.

Ils avoient prévu le sort qui les attendoit, et fait tous leurs efforts pour empêcher la conférence; ne pouvant y réussir, ils tâchèrent de la troubler, menacèrent, coururent aux armes, mais la présence subite de l'empereur, qui parut dans la plus parfaite intelligence avec Lothaire et ses deux autres enfants, apaisa le tumulte. Les coupables furent arrêtés, jugés, condamnés à la mort, du consentement même des trois rois. L'empereur

leur accorda la vie, se contentant de faire raser les laïcs, et renfermant les évêques dans des monastères. 831-32.

Un des premiers soins de Louis fut de rappeler son épouse. On ne sait quels délits lui avoient été imputés; mais l'empereur avant de l'admettre auprès de lui exigea qu'elle se purgeât des accusations par un serment public; Vala, son adversaire, fut relégué dans un château. Il accorda aussi à Bernard, comte de Barcelone, qui avoit été le premier prétexte de ces mouvements, et qui étoit caché dans les cavernes des Pyrénées, de revenir. Le comte demanda le combat pour se purger des accusations intentées contre lui. Il parut dans l'arène; mais il ne se présenta pas de champion contre un homme qu'on voyoit de nouveau environné du rempart de la faveur. L'empereur renvoya Lothaire en Italie et Louis en Bavière. Quant à Pepin, qui avoit été le premier instrument de ces troubles, et dont il craignoit apparemment l'esprit léger et l'imprudence, il le retint à sa cour, avec défense d'en sortir sans sa permission : mais le prince s'évada quelque temps après.

Sans doute il ne rapporta pas en Aquitaine des dispositions pacifiques. 832. Outre l'humiliation d'avoir été retenu comme prisonnier, il lui avoit été retranché, ainsi qu'à son frère, des parties de leurs états pour en composer un au jeune Charles, fils de Judith : mais celle-ci, peu satisfaite si elle ne procuroit à son fils une couronne plus brillante que celle de Rhétie, imagina de tourmenter par des vexations sourdes Pepin, prince vif et impatient, afin de lui faire prendre le parti d'une seconde révolte, qui fourniroit des raisons pour le détrôner, et de faire passer son sceptre dans les mains de Charles. On dit que cette politique perfide lui fut con-

832. seillée par le moine Gondebaud, qui, à titre de libérateur de Louis, jouissoit d'un grand crédit à la cour.

L'empereur, fatigué des bruits de conspiration qu'on faisoit parvenir à ses oreilles et des soupçons qu'on lui inspiroit, part pour l'Aquitaine, assemble les états : Pepin s'y justifie tant bien que mal. Il paroît que le fort de la punition tomba sur ce Bernard, comte de Barcelone, qui avoit été ministre de Louis et favori de Judith, et qu'on voit avec étonnement entre les seigneurs contraires à l'empereur. Il fut privé de ses emplois et dégradé de ses honneurs. Pepin fut encore retenu comme prisonnier dans son propre royaume. Il s'évada une seconde fois, et prit les armes. Son père revint, le priva de sa couronne dans une assemblée solennelle, et la donna à Charles.

833. Cette disposition en faveur de Charles inspira aux deux frères de Pepin des alarmes sur ce qu'ils avoient à craindre de la complaisance de leur père, foible vieillard, qu'ils voyoient subjugué par sa jeune épouse (1). Ils se donnèrent rendez-vous entre Strasbourg et Bâle, dans une plaine qu'on a appelée depuis le *Champ du Mensonge*. Ils y arrivèrent à la tête de troupes nombreuses. L'empereur, de son côté, avoit rassemblé une armée, où se trouvèrent, comme dans le camp opposé, des seigneurs qui se connoissoient presque tous, compagnons d'armes, parents et amis.

Entre personnes de ce caractère, il étoit naturel qu'il s'établît des entrevues et des conversations. Lothaire, maître de l'Italie, avoit amené avec lui Grégoire IV. Le pontife se flattoit d'être médiateur entre

(1) Velly, t. II, p. 39.

le père et les enfants ; mais il montra apparemment quelque partialité, car Lothaire, qui, comme aîné, et déja décoré du titre d'empereur, jouoit le principal rôle dans cette affaire, l'ayant envoyé faire des propositions à son père, celui-ci le reçut à la tête de ses troupes avec hauteur et fierté, sans aucun des honneurs ordinairement accordés en France aux souverains pontifes. Ces conférences tournèrent mal pour le vieil empereur. Soit que les évêques et seigneurs qui lui étoient attachés ne fussent pas si habiles que ceux de ses fils, soit que la cabale fût trop forte, plusieurs sujets fidéles se laissèrent entraîner par les rebelles. Les déserteurs en attirèrent d'autres. Insensiblement ils défilèrent, et en moins de trois jours l'empereur se trouva presque seul comme à Compiégne. Pour un prince que ses fautes auroient dû instruire, c'étoit trop de se laisser tromper deux fois de la même manière. 833.

Il prit cependant quelques précautions ; la principale fut de faire sauver les principaux de ceux qui lui avoient montré de l'attachement, et qui pouvoient en être cruellement punis. On met à la tête Drogon, son frère, évêque de Metz, d'autres prélats et des seigneurs en petit nombre. Tranquille de ce côté, Louis se remet pacifiquement entre les mains de ses fils, pour n'être pas exposé à l'insolence de leurs milices; leur livre avec lui Judith son épouse, et son fils Charles, sous la seule condition qu'ils ne perdront ni la vie ni les membres. Aussitôt les seigneurs s'assemblent tumultuairement ; ils déclarent Louis déchu de la royauté et de l'empire, et proclament Lothaire seul possesseur des deux couronnes. Il refuse. On le presse, 833-34.

lui, du moins contre sa femme et son fils, ou d'autres
834. personnes qu'on savoit lui être chères. La vérité est qu'il parut dans l'église, pleine de spectateurs, plutôt avec l'air consterné d'un homme abattu par la crainte, qu'avec la componction d'un pénitent.

On avoit étendu un tapis au bas du sanctuaire. Le vieillard se prosterne, écoute l'exhortation qu'on lui fait de confesser ses péchés et d'en accepter la pénitence. Il prend la cédule fatale, la lit à voix intelligible, entrecoupée de soupirs et de sanglots, déceint lui-même son épée, et la jette au pied de l'autel en signe d'abdication. On le dépouille ensuite de la pourpre impériale et de tous les ornements royaux, et on le revêt de l'habit de pénitent. Après cette humiliante cérémonie, Lothaire ne voulant pas perdre son père de vue, dans la crainte d'une rétractation, le mène et le tient enfermé dans le palais d'Aix-la-Chapelle, autrefois le siége de sa grandeur, maintenant séjour d'opprobre et d'ignominie.

835. Quand la nouvelle de cette étrange cérémonie se répandit en France, elle y excita une indignation générale. Les deux fils de Louis, Pepin d'Aquitaine et Louis de Bavière, soit retour de tendresse pour leur père, soit honte d'avoir contribué à son infortune, somment leur aîné de lui rendre la liberté (1). Il tâche de les amuser par des promesses; mais ils arment chacun de leur côté, et se réunissent auprès de Paris, où le fils coupable avoit transporté son malheureux père. Se voyant pressé par ses frères et obligé de fuir du côté de ses états d'Italie, ne pouvant d'ailleurs emmener son

(1) Mézeray, t. I, p. 588.

prisonnier sans une violence manifeste, il le laisse dans l'abbaye de Saint-Denys, sans garde, et maître de lui-même. 835.

Ses deux fils l'y recueillent. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de se présenter à l'église, de protester de son innocence et de la violence qu'on lui avoit faite. Il ne voulut cependant pas reprendre les ornements impériaux qu'on ne l'eût absous et dispensé de la pénitence publique. Il reçut ensuite la couronne et le sceptre, se ceignit de la ceinture militaire, avec la délibération et le conseil du peuple françois.

Lothaire fuyant ne renonça pas à sa proie. Quand ses frères furent partis, il retourna contre son père, et eut des succès qui leur firent appréhender que leur père ne succombât encore. Ils revinrent donc à son secours, et prirent si bien leurs mesures, qu'il enveloppèrent leur frère près de Blois. L'empereur étoit avec eux. Lothaire se flatta de pouvoir encore séduire les troupes de son père. Il les tenta, mais inutilement. Au contraire, les siennes l'abandonnèrent. Blois vit alors presque la représaille de l'humiliation de Compiègne, avec la différence qu'il est moins fâcheux pour un fils de s'humilier devant son père, que douloureux pour un père d'être publiquement mortifié par son fils.

L'orgueil de ce fils dénaturé dut cependant étrangement souffrir, lorsque, n'ayant pas d'autre moyen de se tirer du danger où il s'étoit jeté, il fut obligé de demander pardon à son père à la vue de toute l'armée. L'empereur parut sur son trône dans sa tente ouverte de tous côtés. Lothaire s'approcha, se mit à genoux, écouta avec soumission la réprimande de son père, qui lui tendit les bras. Il lui permit de retourner en Italie,

835. et lui enjoignit pour toute punition, et lui fit solennellement promettre, de ne jamais revenir en France sans y être appelé. De ses complices, le seul Ebbon subit un châtiment, encore assez léger, puisqu'on se contenta de lui ôter l'archevêché de Reims sans le dégrader. Il eut même permission de se retirer en Italie, auprès de Lothaire.

836-37. On ne se douteroit pas que l'espèce d'exil de ce prince dans son royaume, au-delà des monts, fut abrégé par Judith, sa belle-mère, qu'il avoit tant outragée. Mais l'intérêt présent est souvent un moyen puissant pour faire oublier les injures passées. Quoiqu'à l'occasion des troubles, la part du jeune Charles dans l'empire de son père se fût beaucoup accrue par celles qui avoient été retranchées aux enfants rebelles, l'impératrice n'étoit pas contente, et harceloit sans cesse son époux afin qu'il l'augmentât encore. Le foible Louis céda à ses importunités, et fit même peut-être plus qu'elle n'espéroit; car il associa cet enfant de sa vieillesse au royaume de Neustrie, qu'il s'étoit conservé, et que vingt ans auparavant il avoit donné à Lothaire. Mais la révolte qui avoit remis celui-ci entre les mains de son père avoit facilité cet arrangement, et le concert qui régna dans la suite entre Judith et lui est une preuve qu'il y avoit donné les mains. Charles prit donc le titre de roi de Neustrie, et cessa de porter celui de roi de Rhétie. Ceci se passoit au château de Créci, où l'empereur avoit convoqué l'assemblée des grands vassaux, qui approuvèrent cette destination et tous les changements de territoire qui en étoient une suite. Pepin, roi d'Aquitaine, qui s'y trouvoit, ceignit lui-même l'épée à son jeune frère, et lui mit la cou-

ronne sur la tête. Ce prince, qui le premier des enfants de Louis avoit levé l'étendard de la rebellion contre lui, mourut, à son arrivée en Aquitaine, avec la consolation du moins d'avoir fini par un acte de complaisance envers son père. Il laissa deux fils, Pepin et Charles. 836-37.

Ce partage de Créci ne paroissoit pas à Judith bien assuré, s'il n'étoit appuyé du consentement de Lothaire. Elle l'invita de se rendre à la cour de son père. Il hésitoit, parcequ'il craignoit quelque piége. Ce fut le moine Gondebaud qui eut encore l'honneur de cette négociation. Il se détermina à hasarder cette démarche. Lorsqu'il étoit prêt à partir, il fut attaqué d'une maladie qui étoit une espèce d'épidémie qui se répandit dans sa cour. Il guérit ainsi que beaucoup d'autres; la mort n'enleva presque que les seigneurs qui l'avoient conseillé et aidé dans ses révoltes. On regarda cette distinction comme un coup de la justice divine, qui punissoit ceux que la justice humaine avoit épargnés. 837-38.

Remis de sa maladie, et arrivé près de son père, sa belle-mère lui proposa un nouveau partage, savoir: de diviser en deux les états qui avoient composé l'empire sous Charlemagne, et qui le composoient encore, la Bavière et l'Aquitaine exceptées. On en fit deux moitiés, dont Lothaire eut le choix; il prit tout ce qui avoit appartenu au royaume de Rhétie, dont le nom avoit été effacé à Créci; se conserva l'Italie et le titre d'empereur. Charles eut la Neustrie, c'est-à-dire la France à-peu-près telle qu'elle existe à présent. Lothaire jura de servir de tuteur à son jeune frère, et de le protéger contre toutes les entreprises qui attaqueroient l'intégrité

837-38. de ses états. Cette espèce de menace ne pouvoit regarder que Louis, qui avoit été oublié ou négligé dans la nouvelle distribution, et qu'on avoit borné à sa Bavière, mince contre-poids dans l'équilibre qui auroit dû régner entre ces frères.

839. L'Aquitaine avoit été réservée; de droit elle appartenoit à Pepin, fils aîné du roi de même nom, qui venoit de mourir. Ce dernier prince, à la vérité, avoit été détrôné par son père, pour avoir pris les armes contre lui; mais il s'étoit passé depuis tant de traités, entre autres celui de Créci, dans lequel il avoit paru comme roi d'Aquitaine, qu'il devoit être censé réhabilité et réintégré dans son royaume. Louis cependant le donna à son bien-aimé Charles, au préjudice du jeune Pepin. Celui-ci, sous prétexte de veiller à son éducation, fut gardé à la cour, comme dans une prison, dont il s'échappa. Quant à l'autre frère, Charles, encore trop jeune pour qu'on eût rien à en craindre, le grand-père l'avoit laissé avec sa mère.

839-40. Mais puisque Louis ne craignoit pas de commettre une injustice, il devoit la faire tourner au profit de la paix et de la concorde entre les frères, en donnant au roi de Bavière quelque part du beau présent qu'il faisoit à celui de Neustrie. Sans doute cette condescendance auroit empêché le fils de s'élever en ennemi contre la prédilection trop marquée de son père. Il commença par des remontrances, qui dégénérèrent bientôt en plaintes amères, et enfin en hostilités; mais, dans la première chaleur de son ressentiment, il n'avoit pas assez mesuré ses forces; celles de l'empereur l'accablèrent et le forcèrent à demander la paix, qui lui fut accordée.

Mais sa demande n'étoit qu'une ruse trop souvent employée pour se donner du temps et mieux assurer l'exécution de ses projets. En effet, le Bavarois s'associe les Saxons, les Thuringiens et d'autres peuples du fond de l'Allemagne, avec lesquels jusqu'alors il avoit été en guerre, léve chez eux de nombreuses troupes, et avance vers les états de son père, dans lesquels on croit qu'il s'étoit ménagé des intelligences. Le vieil empereur, non seulement se met sur la défensive, mais va au-devant de son fils qui s'approchoit du Rhin. 839-40.

Jamais il ne prit les armes avec plus de chagrin et de répugnance. Il étoit infirme depuis quelque temps. La saison étoit déja rude, quoique peu avancée. Un rhume dont il étoit attaqué dégénéra en fluxion de poitrine; il languit quarante jours, donnant pendant tout ce temps des marques d'une piété fervente. Son fils, qui étoit peu éloigné, auroit voulu le voir et lui demander sa bénédiction. « Hélas! dit-il, je lui pardonne: mais « qu'il se souvienne qu'il fait descendre ma vieillesse « dans le tombeau avec douleur, et que Dieu punit sé« vèrement les enfants indociles. » Il mourut à l'âge de soixante et deux ans, dans une île du Rhin, où il avoit fait tendre ses pavillons. Judith ne lui survécut que de trois années. 840.

En récapitulant la vie de cet empereur, la première réflexion qui se présente, c'est qu'il n'étoit pas né pour le trône. Des princes ont été tourmentés par des troubles et des rebellions que les circonstances amenoient; mais pour lui, il paroît les avoir provoqués par son défaut de conduite dans les affaires: sans plan fixe de gouvernement, sans ministres expérimentés, ou, quand il en avoit, les changeant au gré d'une épouse domi-

CHARLES II, DIT LE CHAUVE,

AGÉ DE 17 ANS.

840-41. L'empereur Louis-le-Débonnaire, courant de faute en faute, s'étoit jeté dans des embarras qui causèrent son malheur et celui de ses peuples. On va voir que l'empereur Lothaire, artisan de manœuvres obliques, s'enfonça dans un chaos d'intrigues où il se perdit, tombant aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc, pendant que, plus rusé que lui, Charles son frère, surnommé le Chauve, le prenoit dans ses propres piéges, et que Louis de Bavière, que nous appellerons désormais Louis-le-Germanique, n'abandonnoit le repos, qu'il aimoit, que forcé par les provocations de ses frères. Tels sont les souverains qui après la mort de Louis-le-Débonnaire se disputèrent les débris de son empire. Il faut leur joindre le jeune Pepin, fils de Pepin, roi d'Aquitaine, réclamant l'héritage de son père, donné à son oncle Charles-le-Chauve.

Armé d'un double droit, de celui que l'aîné s'arroge quelquefois sur la famille, et de son titre d'empereur, Lothaire s'apprête à donner la loi à ses frères. Il commence par Charles, le plus jeune, et envoie dans son royaume des commissaires qui le parcourent, et exigent, au nom de l'empereur, serment de fidélité. Charles remontre à son frère, par des ambassadeurs, l'iniquité de sa conduite, lui rappelle la promesse qu'il a faite, en présence de leur père, de le défendre contre toute espèce d'entreprises, et de lui servir de tuteur. « Vous ne devez pas être inquiet, lui répond Lothaire :

« je n'en agis ainsi que pour votre sûreté, et afin que « vos vassaux, voyant l'intérêt que je prends à ce qui « vous regarde, en soient plus soumis. » Cette réponse ne calme point les alarmes de Charles. Il se met en état de défense contre son frère, qui accouroit d'Italie avec une armée pour appuyer le zèle dont il se disoit animé pour les intérêts de son pupille. C'étoit sans doute par l'effet du même zèle qu'il se déclara protecteur du jeune Pepin, lequel se préparoit à revenir contre la donation que Louis-le-Débonnaire avoit faite à son bien-aimé Charles, au préjudice de son petit-fils. 840-41.

Lothaire tenta les mêmes entreprises féodales contre Louis-le-Germanique; mais celui-ci, solidement établi dans son royaume, au lieu d'hommage, lui présenta une armée prête à combattre. Cette démonstration rend l'empereur plus réservé. Il remet à un autre temps ses explications avec son frère, et tourne tous ses efforts contre Charles, sur lequel les embarras, inséparables d'un nouveau gouvernement, lui donnoient plus de prise. Ajoutez que le jeune roi de Neustrie étoit déja engagé dans une guerre contre les Bretons, qui refusoient de le reconnoître; que le digne tuteur se tenoit assuré de plusieurs seigneurs du royaume de son pupille, qu'il avoit gagnés; et qu'il espéroit de grands secours de la diversion de l'Aquitaine, presque toute soulevée en faveur de Pepin.

Charles avoit des succès; il fut rappelé par les nou- 841.
velles qu'il eut des desseins de son frère. En effet, ils se trouvèrent en face près d'Orléans. Lothaire, déja très fort, étoit prêt à être joint par des troupes que Pepin lui amenoit d'Aquitaine. Il avoit dans son armée beaucoup de seigneurs neustriens, séduits par des pro-

841. messes; et, loin d'être sûr de ceux qui l'accompagnoient, le jeune roi de Neustrie étoit réduit à se défier de ses propres domestiques. Dans cette extrémité, il prend un parti décisif, assemble les chefs de son armée, leur expose avec énergie sa situation, ses craintes, le danger pressant qui le menace, et finit par leur dire : « Que « faut-il faire? » Ce peu de mots, accompagnés d'un regard perçant qui scrutoit leurs pensées, anime les sujets fidèles, raffermit les chancelants, porte la honte chez ceux qui s'apprêtoient à déserter; tous s'écrient : « Nous sommes prêts à tout risquer pour vous; si nous « devons périr accablés par le nombre, du moins nous « mourrons fidèles. » Et la bataille est résolue.

Mais l'intention de Lothaire n'étoit pas que ses succès lui coûtassent du sang. Il aimoit mieux les acheter par des dons et des promesses : en général il préféroit la lenteur des négociations à la brusque décision des combats. Pendant des conférences qu'il ouvrit, il répandit avec profusion l'or et l'argent dans le camp de son frère, comptant par ses largesses acheter tout son royaume; mais il n'en eut qu'une partie. Le traité qui intervint conserva à Charles la plupart de ses provinces. Lothaire même permit que dans le nombre fût comprise l'Aquitaine, le patrimoine de son auxiliaire. Les deux frères signèrent cette convention à Orléans; elle n'étoit que provisoire, jusqu'à une assemblée qui devoit se tenir à Attigny, et dont le jour fut indiqué. En l'attendant, Charles repartit pour la Bretagne.

Le traité d'Orléans n'ôta pas à l'empereur le projet et l'espérance de s'approprier tous les états de son frère (1).

Mézeray, t. I, p. 521.

Le voyant occupé en Bretagne, il s'appliqua à le retenir dans cette province, et à lui fermer toutes les issues vers le centre de son royaume, d'où il auroit pu tirer des forces, de sorte que quand le roi de Neustrie quitta la Bretagne, après une pacification qu'il précipita, il trouva les chemins dégradés, les ponts rompus et des troupes qui le côtoyoient pour retarder sa marche. Il les combattit avec succès. Pour étendard, il faisoit porter à la tête de ses bataillons la croix sur laquelle avoit été juré le traité d'Orléans. A cette vûe, les Impériaux fuyoient. Il trompa la vigilance de leurs chefs, passa la Seine qu'ils lui interdisoient, prit quelques troupes à Paris, et s'avança vers Troyes, où il devoit recevoir des renforts que sa mère Judith lui amenoit. Il y arriva fatigué, harassé, sans habits, sans équipages. C'étoit la veille de Noël. Heureusement on lui apporta sa chapelle, son sceptre et les ornements royaux. S'il eût paru sans cet appareil à l'église pendant les fêtes, le peuple auroit cru que Dieu l'avoit privé de la royauté. 841.

Louis-le-Germanique ne voyoit pas sans inquiétude les tentatives persévérantes de son frère aîné pour dépouiller le cadet (1). Sa sûreté personnelle exigeoit qu'il ne laissât pas écraser le jeune Charles : aussi levoit-il des troupes, et se mettoit-il en état non seulement de se défendre, mais d'attaquer. Lothaire laisse le Neustrien et court au Germanique. Au lieu de tenter le sort des armes, il emploie auprès de lui les moyens qui lui avoient si bien réussi avec Charles. Il temporise, négocie, donne, promet, et fait si bien que Louis se voit abandonné par ses principaux vassaux. Mais, comme ce

(1) Mézeray, t. I, p. 526.

841. n'est pas le génie des gens trop fins et négociateurs perpétuels de pousser leur pointe avec célérité, il le laissa échapper, moyennant un traité.

On est étonné de ces fréquentes défections qui transportent quelquefois si rapidement les troupes sous des drapeaux opposés, et affoiblissent et renforcent alternativement les partis ennemis (1). Elles étoient, ces défections, une suite de la mauvaise administration de Louis-le-Débonnaire. Charlemagne avoit bien, comme lui, fait la faute de diviser son empire; mais il maintint constamment ses premières dispositions, au lieu que son successeur fit, défit et refit à plusieurs fois les partages de ses enfants, et toujours avec le serment qu'il faisoit, lui et les siens, de les maintenir. Il apprit ainsi à ses sujets à se soucier peu des serments qu'on leur faisoit perpétuellement violer, et à ne tenir que foiblement à une fidélité rendue si variable; par-là les seigneurs se trouvoient disposés, selon les conditions plus ou moins avantageuses qui leur étoient faites, à changer de souverain, prendre, quitter, rejoindre les rois sans scrupule. Ces conditions étoient le don de nouveaux fiefs, l'augmentation des anciens, la faveur de rendre les gouvernements héréditaires, la profusion des biens d'églises, terres et dîmes. Il y avoit émulation entre les princes à se surpasser en prodigalités, pour grossir le nombre de leurs partisans, prodigalités qui, comme on voit, ne leur coûtoient rien ou peu de chose, mais dont les effets ont été très funestes aux rois qui les premiers se les sont permises, et à leurs successeurs, parcequ'elles ont épuisé la source de leurs ri-

(1) Mézeray, p. 521.

chesses, augmenté au contraire la puissance de leurs vassaux qui se sont composé des fiefs équivalents à des royaumes, et ont fait la loi à leurs souverains. 84 r.

Lothaire ne s'étoit pas rendu à Attigny, selon l'engagement qu'il avoit pris d'y venir pour arrêter un partage définitif moins désavantageux à Charles-le-Chauve que celui d'Orléans ; il devoit aussi être question avec Louis-le-Germanique des prétentions de suzeraineté, que l'empereur paroissoit vouloir toujours poursuivre (1). Les deux frères, déterminés à finir ces fatigantes contestations, sans cesse renouvelées par leur frère aîné, après l'avoir vainement sommé de sa parole, s'avançoient, menant avec eux une forte armée pour l'y contraindre. Lothaire alloit au-devant d'eux non moins bien accompagné. Cependant la supériorité en nombre étoit du côté des deux frères. Ils rencontrèrent leur aîné près d'Auxerre, dans la plaine de Fontenay. Celui-ci attendoit un renfort que Pepin lui amenoit d'Aquitaine. En conséquence il fit, selon sa coutume, des propositions conciliatoires pour retarder ses frères; mais sitôt qu'il eut reçu le secours qui lui donnoit à son tour l'avantage du nombre, il signifia ses prétentions avec plus de hauteur que jamais, et ne laissa que l'alternative de se soumettre à ses volontés ou de combattre.

On en vint aux mains. Le combat fut opiniâtre. Il sembloit que l'animosité des frères fût passée dans le cœur des soldats. La victoire pencha d'abord pour Lothaire; mais un gros corps de Provençaux et de Toulousains étant survenu à propos, elle se déclara pour les deux rois. La déroute fut complète, le carnage ef-

(1) Mézeray, t. I, p. 586.

froyable : on dit qu'il resta plus de cent mille hommes
841. sur le champ de bataille. Jamais semblable bataille n'avoit ensanglanté le sol françois. Des provinces entières perdirent leur noblesse. Les vainqueurs prirent un égal soin de tous les blessés. Ils donnèrent la même sépulture à tous les morts, et renvoyèrent les prisonniers sans rançon. Ils furent si effrayés eux-mêmes de cet épouvantable carnage, qu'ils cherchèrent à apaiser les murmures des peuples, et à calmer leurs propres scrupules en se disculpant. Ils formèrent une espèce de tribunal d'évêques auxquels ils exposèrent les démarches qu'ils avoient faites pour la paix, et les motifs qui les avoient forcés à la guerre. La cause examinée, les juges prononcèrent : « Qu'il falloit croire que le carnage s'étoit « fait par le jugement de Dieu, que les princes et leurs « ministres étoient innocents et n'avoient pas souillé « leur ame par cette effusion de sang. »

842. Après sa défaite, Lothaire se retira à Aix-la-Chapelle, et Pepin en Aquitaine : Charles, aussi injuste à l'égard de son neveu, dont il vouloit s'approprier la couronne, que Lothaire l'étoit envers lui, en le privant d'une partie de ses états, se mit à la poursuite de Pepin (1). L'empereur, voyant son auxiliaire attaqué, vint à son secours, et les fléaux de la guerre, que cette terrible bataille auroit dû suspendre, continuèrent de ravager la France.

Les deux frères, persuadés que tant qu'il resteroit à leur aîné un coin de terre pour poser le pied en France ils demeureroient exposés à ses entreprises, rassemblèrent tous leurs efforts pour le reléguer en Italie. Ils

(1) Mézeray, t. I, p. 528.

le harcèlent, le battent, le poursuivent, le forcent de se retirer au-delà des monts, et divisent entre eux les états qu'il possédoit en-deçà; mais ils voulurent de plus que ce partage fût accompagné de formalités qu'ils jugèrent apparemment devoir le rendre sacré et irrévocable. 842.

A Aix-la-Chapelle, ce palais autrefois le théâtre de l'humiliation de leur père et de l'insolent triomphe du fils, ils assemblent des évêques, qui, sans doute, après des informations et procédures dont on ignore le détail, prononcent que les désobéissances de Lothaire envers son père, ses parjures, ses injustices envers ses frères, ses cruautés, ses ravages, et toutes les calamités qu'il a causées en France, le rendent indigne d'y commander; qu'il est en conséquence privé des états qu'il y possédoit. Puis s'adressant aux deux frères, les prélats leur dirent: « Vous proposez-vous de gouverner ces « états selon le commandement de Dieu? — Oui, ré« pondent-ils. — Et nous, ajoutent les évêques, par « l'autorité divine, nous vous prions de les recevoir et « gouverner selon sa volonté. » Les princes trouvoient apparemment leur avantage à mettre pour ainsi dire leurs droits en compromis entre les mains du clergé, et il auroit fallu aux prélats une modération plus qu'humaine pour rejeter une puissance si honorable et dont l'exercice étoit reclamé comme utile à la tranquillité des peuples.

Certainement l'empereur dut être piqué non seulement de la spoliation, mais encore de la publicité et des motifs honteux, malheureusement trop vrais, sur lesquels elle avoit été fondée: cependant il ne s'en montra pas moins disposé à traiter avec des frères qui l'avoient 843.

843. déshonoré, et eux avec celui dont ils avoient si solennellement proclamé la mauvaise foi. Ils se virent à Metz pour parvenir à un partage définitif; mais ils ne firent qu'effleurer la matière, peut-être convenir de quelques points principaux, et remirent la conclusion à un congrès qu'ils indiquèrent à Coblentz. Les commissaires qu'ils y envoyèrent ne se trouvèrent pas des pouvoirs suffisants. Enfin ils se rassemblèrent pour la dernière fois à Thionville. Il s'y rendit un grand nombre de seigneurs des trois royaumes, qui appuyèrent de leurs suffrages la décision qui fut prise. A Charles échut ce qu'on appelle France; à Louis, la Germanique; à Lothaire, l'Italie, avec la Provence, le titre d'empereur, et ce qu'on a nommé depuis *Lotharingia*, Lorraine, du nom de Lothaire, second fils de ce prince.

Il ne fut point parlé de Pepin ni de Charles, les deux fils de Pepin, roi d'Aquitaine, détrôné par son père, Louis-le-Débonnaire. Ils se soutinrent dans l'héritage de leur père, en tout ou en partie, tant que Lothaire les protégea; mais, par l'accord de Thionville, l'Aquitaine fut enclavée dans le partage de Charles-le-Chauve. Néanmoins les jeunes princes se défendirent pendant cinq ans contre les efforts envahisseurs de leur oncle. Ils prirent toutes sortes de moyens, jusqu'à implorer le secours des Normands qui ravageoient la France, et se joindre à eux. Cette alliance les rendit odieux, et hâta leur ruine. Charles, le cadet, succomba le premier. Il fut surpris dans une embuscade, mené à son oncle, condamné, dans une assemblée de seigneurs laïcs et ecclésiastiques convoquée à Chartres, à être rasé et renfermé dans le monastère de Corbie. Pepin ne tarda pas à subir le même sort. Il fut livré au roi de France

par des grands vassaux de son royaume, revêtu de l'habit de moine, comme son frère, et confiné dans l'abbaye de Saint-Médard, de Soissons. Il étoit, dit-on, injuste, vexateur, ivrogne, débauché, gangrené de tous les vices. Ainsi le peignoient ceux qui l'avoient trahi et celui qui profitoit de la trahison; et les historiens les ont copiés, sans spécifier aucun de ses crimes. Les malheureux sont toujours coupables. Charles fut dans la suite promu à l'archevêché de Mayence par Louis-le-Germanique; mais Pepin mourut dans sa captivité. 843.

Les Normands, ces auxiliaires des princes aquitains, 844. qui s'étoient montrés de loin sous Charlemagne, plus près sous Louis-le-Débonnaire, enhardis et favorisés par les discordes de ses enfants, par l'impuissance où les réduisoient leurs guerres civiles, pénétrèrent dans l'intérieur de la France, qu'ils parcoururent et ravagèrent dans toutes ses parties. Un chef nommé Hochery, commandant une flotte de cent cinquante vaisseaux, brûla Rouen, l'abbaye de Jumiéges, porta le fer et le feu dans la Bretagne, l'Anjou et jusque dans l'Aquitaine. Un autre chef, guidé par des Bretons révoltés, prit Nantes par escalade, la réduisit en cendres avec les monastères voisins. Une autre troupe, beaucoup plus nombreuse, sous des chefs expérimentés, remonta la Seine jusqu'à Paris, brûla l'abbaye de S.-Pierre et S.-Paul, depuis Sainte-Geneviéve, et celle de Saint-Germain-des-Prés, qui étoit hors de la ville. S.-Denys auroit eu le même sort, si Charles-le-Chauve ne s'y fût porté pour la défendre. Cette troupe ravagea la Picardie, la Flandre, la Champagne, chassant devant elle les prêtres et les moines, qui fuyoient chargés des re-

liques. Comme les reliquaires étoient d'or et d'argent,
844. souvent ornés de pierres précieuses, cette proie stimuloit l'avidité des barbares. Ils poursuivoient avec ardeur ceux qui les emportoient, et les massacroient, non en haine de la religion chrétienne, comme disent les annales des monastères, mais pour s'emparer de ces richesses. Leurs ravages s'étendirent jusqu'à la Gascogne. Ils prirent et pillèrent Bordeaux et plusieurs villes de ces contrées. Lothaire donna le premier l'exemple de leur accorder des établissements fixes. Ne pouvant chasser un chef nommé Hérold, il l'installa dans l'Anjou, à condition qu'il s'opposeroit aux courses des autres pirates de sa nation. Charles-le-Chauve l'imita, et plaça sous la même loi, dans le Cotentin, un chef nommé Godefroy. Cette politique ne peut être blâmée, puisqu'elle donnoit à des provinces où se trouvoient beaucoup de terres vagues, des habitants intéressés à les mettre en valeur et à les défendre. Il n'en est pas de même de l'imprudence justement reprochée à Charles-le-Chauve, d'avoir prodigué à ces hordes les trésors de la France, pour les engager à se retirer avec leur butin; d'où il arrivoit que si ce n'étoient pas eux, c'étoient d'autres de leur compatriotes qui, tentés par les richesses que ceux-ci rapportèrent dans le nord, en sortoient pour s'enrichir à leur tour.

Il arriva des Normands en France ce qui étoit arrivé des Francs dans les Gaules. Ils venoient d'abord en petites bandes, erroient à l'aventure, ne cherchoient qu'à surprendre. Découverts, ils fuyoient chargés de leur butin, et se rembarquoient promptement. Comme les Francs, tant qu'ils furent obligés de se dérober aux

poursuites, ce ne furent que des vagabonds et des brigands; mais quand ils devinrent comme eux assez forts pour s'emparer de villes, de provinces, de contrées entières, la fortune, qui change les noms, leur donna celui de conquérants. Leurs commandants, de chefs de pirates, devinrent des généraux qui traitoient avec les rois, leur imposoient des conditions, exigeoient des tributs et des terres. Comme les Francs s'étoient substitués aux seigneurs gaulois, les Normands se substituèrent à la noblesse françoise dans les provinces où elle avoit dépéri par la continuité des guerres. Ainsi se succèdent les illustrations: des familles ignorées remplacent celles que des révolutions avoient tirées elles-mêmes de l'obscurité. Elles paroissent tout-à-coup sur l'horizon politique, semblables à ces météores qui étonnent les contemporains, et brillent jusqu'à ce qu'elles se perdent à leur tour dans le vague des siècles. 844.

Les Normands n'étoient pas les seuls qui donnoient de l'embarras au roi de Neustrie. Il se peut que le caractère sombre de ce prince, peu communicatif avec les grands de son royaume, plus craint qu'aimé dans sa propre famille, trop foible, pusillanime même contre ceux qu'il redoutoit, ait été une des causes principales des troubles au milieu desquels il a vécu. Mais on doit convenir que l'état d'anarchie qui, par la puissance des grands vassaux, s'étoit introduit dans la France, gouvernée autrefois si impérieusement, a beaucoup contribué à faire naître les factions, et les désordres qui en sont une suite. Il n'y avoit pas de province, pas de ville, qui n'eût des marquis, des comtes, des ducs, des gouverneurs héréditaires, exer- 845-50.

çant sur leurs vassaux l'autorité souveraine, qu'ils ne
845-50. vouloient pas laisser exercer sur eux par le monarque. A la vérité, ils faisoient hommage de leurs fiefs à la couronne; mais, cet hommage rendu, ils se regardoient comme indépendants, maîtres de se faire la guerre entre eux, ou de former des ligues, des associations qui inquiétoient le souverain et le forçoient de les contenir, ou de les ramener à l'obéissance par les armes.

850-53. Les Bretons se montroient les plus difficiles. La plupart vouloient un roi. La diversité des opinions causa une guerre civile. Charles, comme suzerain, intervint, non pour les accorder, mais pour leur imposer un joug de soumission plus pesant que n'avoient pu leur faire porter son père et son aïeul. Il trouva une forte résistance, et fut enfin obligé de se contenter de l'hommage de celui des prétendants qui avoit vaincu les autres.

853-54. La réclusion et la captivité de Pepin et de Charles n'avoient pas eu l'approbation de tous les seigneurs d'Aquitaine. Plusieurs d'entre eux, mécontents de voir leur royaume incorporé à la Neustrie, desirèrent avoir un roi particulier, et, ne pouvant se promettre de replacer sur le trône celui qu'ils regrettoient, ils y appelèrent Louis-le-Germanique. Ce prince leur offrit son fils. Il se mit en devoir de s'assurer ce beau présent; mais Charles, plus prompt, y mena un des siens, qu'il fit couronner à Bourges, quoiqu'il fût encore dans la plus tendre enfance. Ce simulacre de royauté satisfit les Aquitains, et ils se rangèrent sous le sceptre françois.

855. Peu de temps après que Charles eut enrichi sa famille d'une nouvelle couronne, l'empereur Lothaire,

son frère aîné, déposa toutes les siennes, les partagea à ses enfants, et se retira dans l'abbaye de Prum, où il mourut au bout de six mois. La cérémonie de son abdication fut touchante. Il appela près de lui ses trois enfants, et leur fit un discours pathétique, dans lequel il ne craignit pas de faire pour leur instruction l'aveu humiliant de ses propres fautes. Il leur recommanda d'abord le respect de la religion. « Toute politique, « leur dit-il, qui n'est pas d'accord avec les conseils de « la religion, est fausse, pernicieuse, et pousse les « princes qui la pratiquent d'abyme en abyme. C'est « une sottise, ajouta-t-il, de croire que la grandeur d'un « souverain se prouve par l'étendue de ses terres. Ne « vous y trompez pas, comme je l'ai fait : elle se me- « sure à celle de la justice et de la sagesse. Sans ces « deux vertus, les grandes dominations ne sont que de « grands brigandages. La souveraineté, mes enfants, « est une chose toute sainte et toute divine. Ah ! ne « croyez pas qu'elle puisse être maintenue par l'im- « piété, la perfidie, la violence et l'oppression ; quicon- « que règne plus pour l'amour de soi-même que pour « l'amour des peuples n'accomplit pas les ordres de « Dieu. » Il leur distribua ensuite ses états, donna l'empire et l'Italie à Louis l'aîné, la Lorraine à Lothaire ; à Charles, la Provence et la Bourgogne. « Je vous ai sé- « paré mes terres, poursuivit-il, afin que vous les gou- « verniez avec moins de peine ; mais je n'ai pas pré- « tendu diviser la couronne : elle doit toujours demeu- « rer indivisible, et vous ne devez avoir tous ensemble « qu'une tête et un cœur. Je vous porte tous trois dans « le mien. Hélas ! ne déchirez pas les entrailles de vo- « tre père. Ne vous désunissez jamais, ni les uns d'avec

855.

855. « les autres, ni principalement d'avec Dieu. Gardez-« vous la foi entre vous, mais gardez-la à tout le monde, « autrement personne ne se croira obligé de vous la « garder. » Après ces mots, il leur tend les bras, les serre contre son sein, descend du trône et va s'ensevelir dans un cloître. Il est remarquable que, sept cents ans précisément après cette auguste et touchante cérémonie, elle devoit avoir son pendant, par l'abdication également libre et également solennelle de l'empereur Charles-Quint en faveur de son frère et de son fils.

856-58. L'exemple de Lothaire, revenu, après une longue expérience, des erreurs de l'ambition, si pénétré, en mourant, du néant des grandeurs, fit peu d'impression sur ses frères. Louis-le-Germanique, jusqu'alors le plus modéré des enfants de Louis-le-Débonnaire, ne tint pas contre l'occasion de dépouiller Charles-le-Chauve de ses états. Appelé par une faction de seigneurs mécontents, il pénètre rapidement en Neustrie, prend des villes, reçoit les hommages des grands. Charles, quoique surpris, parvient cependant à ramasser quelques troupes, et va au-devant de son frère, mais, gagnée par les mêmes stratagêmes qu'il avoit souvent employés contre les autres, son armée l'abandonne et passe presque tout entière sous les drapeaux du Germain. Il ne reste à Charles qu'autant de soldats qu'il en falloit pour fuir, avec quelque sûreté, dans des cantons plus reculés. Il y lève une autre armée. Louis avoit renvoyé une partie de la sienne en Germanie, se fiant à la fidélité des Neustriens; mais, pour faire leur paix avec leur ancien roi, ils complotent de lui livrer son frère, et peu s'en fallut que la trahison ne réussît;

Lothaire, le nouveau roi de Lorraine, s'entremit de la paix entre ses deux oncles, et les réconcilia. On les vit aller dans les cours les uns des autres se donner des fêtes, et ils vécurent quelque temps en assez bonne intelligence. 856-58.

Charles employa cet intervalle de repos à gagner les seigneurs et à s'assurer de leur fidélité, en leur distribuant des fiefs ou augmentant ceux qu'ils possédoient déja. Il y en avoit entre eux qu'il auroit été difficile de dépouiller : ne pouvant les priver de leurs prérogatives féodales, il aima mieux les en voir jouir sous son autorité, et comme don de sa munificence : tout étoit fiefs, commandements militaires, fonctions de justice, dignités laïques et cléricales, emplois domestiques auprès des grands. Les plus petits officiers des palais et des tribunaux, comme concierges, greffiers, huissiers et autres, tenoient leurs offices en fiefs et arrière-fiefs, en faisoient hommage par gradation à leurs supérieurs, qui les reportoient au roi. Tout cela étoit possédé sous l'obligation de redevances, tantôt pécuniaires, tantôt de service corporel. Il y a eu quelquefois de ces redevances très onéreuses ; d'autres, selon le caprice du donateur, fort ridicules ; quelques unes même contraires à la bienséance et aux mœurs. 859-61.

Ce n'est pas que les fiefs n'existassent déja sous les prédécesseurs de Charles-le-Chauve ; mais il en amena pour ainsi dire la mode, qui devient souvent manie chez les François. On vit, sous lui, se confirmer et s'accroître les grands fiefs, déja trop puissants ; les duchés de Gascogne, d'Aquitaine, de Bretagne ; les comtés de Flandre, de Hollande, de Champagne, de Bourgogne, dont les possesseurs ont souvent lutté avec 862.

862. avantage contre les rois. On remarque entre eux, dans ce temps, Robert-le-Fort, descendant de Childebrand, frère de Charles-Martel, et par conséquent assez proche parent de Charles-le-Chauve. Ce prince, tant en cette considération qu'eu égard à sa valeur, l'avoit fait marquis, c'est-à-dire commandant des Marches, ou frontières de la Neustrie, pour la défendre contre les Bretons et les Normands. Il s'acquitta si bien de cet emploi que le roi lui donna le duché de France, qui consistoit dans le pays situé entre la Marne et la Loire, et dont Paris étoit la capitale.

863-66. Robert reconnut ce bienfait en s'attachant sincèrement au roi. Il eut occasion de faire preuve de fidélité dans une circonstance importante. L'aîné des fils de Charles, nommé Louis-le-Bègue, prétendoit qu'il étoit temps que son père lui donnât un apanage et une couronne, selon l'usage du temps, et comme Charles l'avoit eue lui-même. La demande déplut au père. Le fils s'irrita du refus. Il se retira en Bretagne, y fit une levée de troupes, qu'il grossit par un renfort de Normands, et tomba sur l'Anjou, qu'il ravagea. Comme il s'en retournoit chargé de butin, le duc de France l'attaqua et dispersa ses troupes. Il contribua ensuite à réconcilier le père avec le fils, qui obtint des comtés et des abbayes pour son entretien, sans qu'il lui fût permis ni défendu de prendre le nom de roi.

Robert ne fut pas si heureux dans une autre expédition. Il venoit de remporter un grand avantage sur les Normands, commandés par un général nommé Hasting : il les avoit investis, et se croyoit sûr de les faire prisonniers, lorsque ceux-ci, trouvant un moment favorable, fondent sur les François pour s'échapper.

Robert accourt sans prendre le temps de se revêtir de sa cotte d'armes. Il les repousse; mais, pendant qu'il les poursuivoit avec trop d'ardeur, il est atteint d'un javelot, tombe et meurt sur le champ de bataille. Il laissa d'Adélaïs, qu'on croit fille de Louis-le-Débonnaire, deux fils, Eudes et Robert, encore en bas âge. 863-66.

Des trois fils de l'empereur Lothaire, il n'en restoit que deux, Louis II, empereur et roi d'Italie, et Lothaire, roi de Lorraine. Charles, roi de Provence, étoit mort, et ses frères avoient partagé son royaume. Le roi de Lorraine avoit eu pour première inclination une jeune personne nommée Valdrade, élevée auprès d'Ermengarde, sa parente, mère du jeune prince. Lothaire vouloit l'épouser; mais Charles-le-Chauve employa des sollicitations si pressantes auprès de son neveu, que le jeune prince se détermina pour Tietberge, que son oncle lui présenta, parceque ses parents lui avoient toujours été dévoués. 862-69.

Un an s'étoit à peine écoulé que les premiers feux du prince, sans doute partagés par Valdrade, se rallumèrent. Pour vivre plus librement avec elle, il fit annuler son mariage avec Tietberge, qu'il accusa d'adultère devant deux évêques, représentés, l'un comme simple et ignorant, et l'autre comme un ambitieux, que le roi avoit gagné en le flattant de l'espérance d'épouser sa nièce.

Les parents de la reine appelèrent au pape. C'étoit Nicolas I, homme ferme et absolu. Il cassa la sentence des deux évêques, les déposa et ordonna à Lothaire de reprendre sa femme, et de se séparer de Valdrade, qu'il excommunia. De plus, il chargea Charles-le-Chauve de faire exécuter la sentence, d'user d'abord

871-72. Louis-le-Germanique, son oncle, plus compatissant que son père, le tira de sa prison, et lui donna une abbaye, pour y passer tranquillement des jours de douleur, qui ne furent pas longs. Ce supplice de crever les yeux, qui a été long-temps pratiqué en France, venoit de l'Orient, où il est encore employé entre les princes.

873-75. Après l'acquisition d'une partie de la Lorraine, qui agrandissoit si fort les états de Charles-le-Chauve, un nouvel événement mit le comble à ses desirs ambitieux. L'empereur Louis II mourut sans enfants mâles. Les grands d'Italie desiroient faire tomber les couronnes impériale et royale sur l'un d'entre eux; mais le pape, qui trouvoit beaucoup plus avantageux à sa puissance d'avoir pour maître des pays qui l'environnoient un prince étranger qu'un empereur résidant près de lui, se montra disposé à préférer le roi de France, qui d'ailleurs, avec Louis-le-Germanique, étoit l'héritier naturel de leur neveu. Charles appuya cette bonne volonté du souverain pontife, en menant promptement au-delà des monts une armée nombreuse, et précédant, par sa diligence, deux fils de Louis-le-Germanique qui venoient réclamer le droit de leur père. Comme il se trouvoit le plus fort, le pape le couronna empereur et roi d'Italie en grande solennité le jour de Noël; ainsi Charles, cet enfant presque déshérité à sa naissance, se trouva à la fin le plus avantagé des trois frères.

876. Ses succès en Italie ne détruisirent pas les prétentions de Louis-le-Germanique; il se proposoit de faire éprouver au nouvel empereur les effets de son ressentiment en attaquant ses états en-deçà des monts, lors

que la mort arrêta l'exécution de ses projets. Il laissa trois fils, auxquels il avoit partagé, de son vivant, ses états, avec l'approbation de Charles son frère. Carloman eut la Bavière, avec le titre bien hasardé de roi d'Italie; Louis, la France orientale ou la Germanie; et Charles, dit le Gros, la Frise, l'Alsace, les Grisons, et de plus la Suisse et la Lorraine par indivis avec Louis. 876.

Nouvelle occasion pour Charles d'augmenter ses vastes états. Avant que ses neveux aient pris leurs mesures et soient bien établis sur leurs trônes, il attaque Louis, qui avoit la Germanie. Le jeune prince réclame le traité de partage entre ses frères, que son oncle avoit ratifié, et offre de prouver, selon l'usage du temps, par trente témoins, qu'il n'a point contrevenu à cet accord, comme Charles l'en accusoit, pour avoir un prétexte d'envahir ses états; de ces témoins, dix devoient subir l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, et dix celle du fer ardent.

L'épreuve de l'eau froide consistoit à plonger celui qui s'y soumettoit, bien garrotté, dans une cuve pleine d'eau : s'il tomboit au fond, il étoit coupable; s'il surnageoit, il étoit innocent. Dieu, croyoit-on, auroit plutôt fait un miracle que de laisser périr un innocent. Pour la seconde épreuve, il falloit sortir sain et sauf d'une cuve d'eau bouillante, où l'on restoit un temps déterminé. Enfin celui qui s'exposoit à l'épreuve du fer ardent étoit obligé ou de marcher lentement sur des socs rougis, ou de mettre et laisser sa main dans un gantelet sortant de la fournaise, sans qu'il parût trace de brûlure. Il y avoit encore l'épreuve de la croix, qui consistoit à tenir ses bras étendus le plus long-

876-77. temps qu'il étoit possible; celui qui les laissoit tomber le premier perdoit sa cause. Ces épreuves et quelques autres moins communes et aussi bizarres se faisoient dans l'église, sous l'inspection des prêtres, et étoient accompagnées de prières et de cérémonies qui leur donnoient un caractère sacré.

Les trente champions de Louis, au grand étonnement des spectateurs, subirent chacun leur épreuve avec succès. Charles paroît convaincu, consent à mettre en délibération les droits qu'il se donnoit, et promet, en attendant la décision, de ne commettre aucune hostilité. Il se retire en effet, mais il revient brusquement sur ses pas, croyant surprendre son neveu. Celui-ci, qui se tenoit sur ses gardes, accepte la bataille et remporte une victoire complète; elle donne le temps aux trois princes fils de Louis-le-Germanique de s'assurer dans leurs partages.

Carloman, qui dans le sien trouvoit le titre de roi d'Italie, entreprend de le réaliser en se mettant en possession de cette contrée. L'empereur, son oncle, y étoit occupé à la défendre contre les Sarrasins. Il conféroit alors à Verceil avec le pape et plusieurs seigneurs d'Italie sur les moyens d'écarter ces ennemis. Le roi de Bavière saisit ce moment où toutes les attentions étoient fixées exclusivement sur les Sarrasins, mais sans que les préparatifs pour les repousser fussent encore faits; il entre brusquement en Italie, et avance rapidement vers le lieu des conférences. A la nouvelle de sa prochaine arrivée l'assemblée se dissipe; le pape se sauve à Rome, les seigneurs se dispersent, l'empereur se retire vers les Alpes; mais, ce qui est fort surprenant, le jeune Bavarois, en si beau chemin, s'ar-

rête comme saisi d'une terreur panique, et rebrousse vers l'Allemagne. 877.

Charles s'imagine que c'est peut-être pour pénétrer en France pendant qu'il est en Italie. Il en fait prendre promptement le chemin à sa femme et à ses trésors. Il les suivoit de près, lorsqu'il tombe malade dans un village au pied des Alpes, et y meurt empoisonné, dit-on, par son médecin, Juif de nation, nommé Sédécias. L'histoire ne marque pas qu'il ait été fait aucune enquête sur ce crime, ni même qu'il ait été constaté; on en ignore aussi les motifs; mais on pourroit les trouver dans la haine assez générale dont Charles étoit chargé.

Le peuple lui en vouloit, parcequ'il le croyoit cause des maux qu'il éprouvoit de la part des Normands, qu'il ne repoussoit pas, et des fléaux affreux, suites des guerres dans lesquelles son ambition l'engageoit perpétuellement. Les seigneurs ne lui avoient point obligation des terres, comtés, marquisats, duchés qu'il leur distribuoit avec profusion, parcequ'ils jugeoient par sa conduite qu'il n'en rendoit souvent quelques uns puissants que pour les opposer à leurs rivaux, et les détruire les uns par les autres. En effet, son règne fut continuellement agité par les cabales et les révoltes. Dans sa famille il comptoit autant d'ennemis que d'enfants, de frères et de parents; Richilde même, qui avoit été sa maîtresse du vivant de sa femme, et qu'il épousa après la mort d'Hermentrude, n'a pas été exempte du soupçon de l'empoisonnement attribué au médecin; c'est, à ce qu'on croit, pour cela qu'il n'en fut fait ni recherche ni punition. Il eut de Richilde quatre fils qui moururent en bas âge; et d'Hermentrude, il lui restoit,

877. quand il mourut, un fils nommé Louis et surnommé le Bégue.

Aucun roi, sans en excepter même Charlemagne, n'a rassemblé si fréquemment les seigneurs et les évêques de son royaume. Aucun n'a fait tant de négociations, et n'a conduit tant de traités; mais aucun n'a été moins scrupuleux à manquer de parole. Maître de très vastes états, jamais empereur n'a été moins puissant dans chacune de ses parties, et malheureusement il transmit cette impuissance à ses descendants. La faute en fut à lui-même et à son avidité.

Immédiatement avant son dernier voyage d'Italie, il avoit tenu à Quiersi ou Carisi-sur-Oise un parlement qui avoit pour objet d'assurer la tranquillité du royaume pendant son absence (1). Défiant, à cause de la rapacité qu'il avoit à se reprocher, il se crut obligé à une profusion de graces; avare, il en accorda qui semblèrent ne lui rien ôter, mais qui devoient coûter bien cher à sa postérité. Soit pour récompenser des services rendus, soit pour fixer des intentions suspectes, ses prédécesseurs, depuis Charles-Martel, avoient donné de temps à autre l'exemple de rendre quelques fiefs héréditaires. Indiscret imitateur d'une politique qui pouvoit perdre de son danger par la rareté des applications, Charles, par un réglement fameux qu'il proposa dans cette assemblée, s'avisa d'étendre ce privilége à tous les fiefs dont les possesseurs viendroient à mourir pendant son absence, ou qui, par la douleur que pourroit leur apporter sa propre mort, renonceroient après lui à ces mêmes fiefs en faveur de leurs enfants; motif bi-

(1) Var. Monarch. fr. ann. 877.

zarre de la concession la plus imprudente qui fut jamais, qui ouvrit la porte à mille autres, et qui fut bien autrement funeste à l'état que celle de Clotaire II sur l'inamovibilité des maires. Il est remarquable que ces deux princes qui eurent à-peu-près la même fortune, commirent aussi à-peu-près la même faute. Mais si celle du premier dut faire échapper le sceptre des mains qui le portoient, celle du second brisa le sceptre lui-même, et livra la France à tous les malheurs d'un état de guerre perpétuel, suite inévitable des rivalités sans cesse renaissantes de cette multitude de petits souverains nés de l'anarchie de la féodalité. A chacune de ces deux époques néanmoins, il fallut encore un peu plus d'un siècle pour opérer la désorganisation totale; tant est stable et solide, même avec ses imperfections, l'édifice toujours admirable d'un gouvernement quelconque! 877.

Avant d'aller plus loin, nous devons à l'importance d'un événement qui se passoit à Constantinople, au temps de Charles-le-Chauve, et qui devoit ajouter à la plaie immense dont souffroit déja l'église par les conquêtes et le prosélytisme des Sarrasins, d'y arrêter un moment nos regards. Ignace, patriarche de Constantinople, gouvernoit son église avec une fermeté qui blessoit une cour voluptueuse, et que l'on rendit suspecte au jeune empereur Michel III. Il exile le patriarche, auquel l'intrigue donne un successeur plus complaisant. C'étoit Photius, laïc d'une naissance illustre, d'un savoir immense, dont il nous reste des témoignages, et qui avoit exercé les charges les plus éminentes de l'état. En six jours, on le fait passer par tous les degrés du sacerdoce. A peine il est sacré patriarche, qu'il assemble un concile, où il prononce la déposition d'Ignace.

877. Le pape Nicolas I, instruit de ces faits par Photius lui-même, le déclare intrus sur son propre rapport. Photius, d'autant plus irrité qu'il s'étoit promis de capter le suffrage du pape, attaque alors le souverain pontife, qu'il prétend déposer; accuse les Latins d'erreurs, d'ailleurs peu importantes; et, blessé enfin du joug importun d'une juridiction supérieure à la sienne, tente de s'en affranchir, en insinuant que, depuis la translation du siége de l'empire à Constantinople, la suprématie religieuse avoit aussi passé à l'église de cette capitale, comme si la hiérarchie nécessaire au gouvernement de l'église n'avoit pas été fixée pour cette raison dès son origine; et comme si elle eût pu varier par des dispositions subséquentes, étrangères à son essence, et émanées d'une autorité instituée pour un autre objet. La mort de Michel mit fin au triomphe de l'usurpateur. Basile rappela Ignace, et Photius fut déposé l'an 869, dans le huitième concile général tenu à Constantinople; mais, à la mort d'Ignace, ce même Basile, séduit par les flatteries de Photius, le rétablit sur le siége qu'il avoit occupé. Comme la circonstance d'intrusion ne subsistoit plus, Jean VIII, pour le bien de la paix, le reçut d'abord à la communion de l'église, et le condamna depuis pour les menées auxquelles il se livroit à l'effet d'infirmer les décisions du dernier concile, ainsi que pour les inculpations indirectes d'hérésie qu'il faisoit à l'église romaine au sujet de la procession du Saint-Esprit. L'empereur Léon VI, qui succéda à Basile, fit exécuter cette condamnation en exilant Photius, dont il n'est plus parlé. Mais les semences de révolte et d'indépendance à l'égard de l'église romaine ne disparurent point avec lui : elles ne germèrent que trop dans

la suite, et formèrent à quelque temps de là une scission déclarée qui enleva à l'église la moitié de ses enfants. Ce fut l'ouvrage de Michel Gérularius, patriarche de Constantinople, dont l'entêtement à renouveler les erreurs de Photius et à y persister consomma le schisme, vers l'an 1056, à l'époque de l'avénement d'Isaac, le premier des Comnénes, à l'empire grec; du malheureux Henri IV à l'empire d'Allemagne; et du premier Philippe au trône de France. 877.

§. II. 877—936.

Commencement de la décadence des Carlovingiens et interruption de la succession directe sous Louis II, dit le Bègue, fils de Charles-le-Chauve, et sous ses trois fils, Louis III, Carloman, et Charles III, dit le Simple. Quatre usurpateurs, au préjudice de ce dernier, règnent successivement et en concurrence avec lui, savoir : l'empereur Charles-le-Gros, son parent; Eudes, fils de Robert-le-Fort, duc de France; Robert, frère d'Eudes; et Raoul, gendre du roi Robert, lequel survécut à Charles de quelques années. Période de 59 *ans.*

LOUIS II, DIT LE BÈGUE,

AGÉ DE 33 ANS.

877-78. Ce ne fut pas sans difficulté que Louis obtint de succéder à son père (1). Les grands se prétendirent en droit de donner la couronne. Ils se fondoient sur ce que, ne l'ayant pas reçue du vivant de son père, ce prince n'y avoit pas un droit immédiat. Soit mésestime pour le prince personnellement, soit desir de profiter de l'affoiblissement que l'autorité royale recevoit de la puissance excessive des grands vassaux, ils délibérèrent

(1) Mézeray, t. I, p. 526.

s'ils ne mettroient pas sur le trône quelque autre prince de la famille de Charlemagne, ou même un d'entre eux. Richilde, sa belle-mère, avoit en main les trésors de son mari et les ornements royaux; elle étoit de plus dépositaire des dernières volontés de Charles. Cette princesse pouvoit, en supprimant le testament du roi, s'il étoit favorable à son beau-fils, et en livrant les trésors et les ornements, dont la possession étoit alors une espèce de titre, rendre très puissant le parti de celui qu'elle auroit préféré. Contraire d'abord à Louis-le-Bégue, elle se laissa gagner, lui remit le testament de son père, qui le déclaroit héritier, et livra ce qu'il lui plut des trésors et des ornements, dont Louis se servit pour se faire sacrer à Reims. Il répandit après cela les graces et les dignités, distribua des fiefs, comme avoit fait son père, des abbayes et jusqu'à ses domaines. Les princes (c'est ainsi qu'on commençoit à appeler les grands seigneurs) s'offensèrent de ce qu'il donnoit, de son propre mouvement, et seul, ce qu'il ne pouvoit donner que par leur consentement et dans les assemblées générales. Ainsi, pour un petit nombre de mécontents qu'il apaisa, il en fit une infinité d'autres. 877-78.

Les troubles qui brouilloient alors l'Italie forcèrent le pape Jean VIII de venir en France. Il y couronna de nouveau Louis-le-Bégue; mais on ne voit pas qu'il lui ait donné le titre d'empereur, ni que ce prince l'ait jamais pris. Sa santé, très foible, ne lui permettoit pas de faire de grandes entreprises. On l'a pour cela surnommé le *Fainéant*: mais il paroît qu'il n'étoit pas dépourvu de talents pour gouverner. Il commençoit même à se faire craindre des seigneurs turbulents, lorsqu'il 879.

879. âge mûr et puissant par lui-même. Ils nommoient Louis de Germanie, dit de Bavière et le Jeune, fils de Louis-le-Germanique. L'eur faction étoit si forte que, pour s'en débarrasser, on céda à ce compétiteur la partie de la Lorraine que Charles-le-Chauve et Louis-le-Bègue avoient possédée. Ces obstacles levés, Louis et Carloman furent couronnés dans l'abbaye de Ferrières en Gâtinois. Ils se partagèrent les états de leur père. Louis eut la Neustrie, c'est-à-dire toute la partie de la France entre la Loire et la Meuse, compris la Flandre, jusqu'à la mer; et Carloman, l'Aquitaine et la Bourgogne.

880-82. Les deux frères eurent d'abord à se défendre contre Louis, leur oncle à la mode de Bretagne, qui renouvela ses prétentions; mais elles ne furent pas de longue durée, parcequ'une irruption furieuse des Normands le força, plutôt que de continuer à tourmenter ses cousins, à joindre ses forces aux leurs pour éloigner le danger commun. Ils appelèrent encore à leur secours Charles, dit le Gros ou le Gras, frère du Bavarois. Ayant pris la couronne de Lombardie, il étoit occupé en Italie à soutenir les droits que lui avoit légués Louis-le-Germanique, leur père. Néanmoins il vint au secours de ses parents. Les quatre rois réunirent leurs armes, et livrèrent aux Normands des combats très meurtriers, mais qui ne furent pas décisifs.

883-84. Les Normands continuèrent à occuper plusieurs contrées. Ils s'y fixèrent avec d'autant plus de facilité qu'ils furent délivrés en peu de temps de trois de leurs principaux adversaires; Louis de Germanie mourut le premier, de maladie; Louis III le suivit de près. Il se rompit les reins sous une porte basse, où son cheval l'emporta à la poursuite d'une fille qui fuyoit

les empressements de sa passion. A peine Carloman s'étoit-il mis en possession de sa succession, qu'il fut tué à la chasse par un sanglier. Ces trois princes moururent sans enfants. 883-84.

CHARLES-LE-GROS,

ÂGÉ D'ENVIRON 54 ANS.

Charles-le-Gros portoit, comme nous l'avons dit, la couronne de Lombardie. Il s'étoit fait donner celle d'empereur d'Italie. Les états de son frère Louis, la Bavière, la Lorraine, la Souabe et une grande partie de l'Allemagne lui tombèrent de droit en partage, et il y fut reconnu. Enfin la couronne de France lui fut aussi déférée au préjudice du jeune Charles, son neveu à la mode de Bretagne, et fils posthume de Louis-le-Bègue. On prétend, à la vérité, que ce fut à titre de régence, et cela explique pourquoi il n'a pas de rang numérique parmi les rois de France du nom de Charles. Quoi qu'il en soit, il réunit sous son sceptre presque tous les états de Charlemagne. 884.

Mais quel homme pour s'asseoir sur le trône de ce monarque! Charles étoit petit, avoit les jambes torses, et un embonpoint excessif, qui lui fit appliquer le nom de Gros : cette obésité le rendoit lent et peu propre aux opérations militaires. Son esprit étoit borné, son caractère ombrageux et défiant. Il étoit tourmenté d'un mal de tête habituel qui dégénéra à la fin en une démence, dont il eut de fréquents accès. Avec ces imperfections, ces infirmités et tous les accompagnements d'un pareil état, est-il étonnant qu'il ait été 885-86.

885-86. généralement abandonné quand le moment de l'infortune arriva?

Le seul essai que les François firent de la capacité de Charles, qu'une prévention favorable avoit fait préférer à son cousin, ne fut pas heureux. Il y avoit des traités existants avec les Normands. Le nouveau roi, sous prétexte de les confirmer, attire un des principaux chefs dans une embuscade, et le fait massacrer avec les seigneurs qui l'accompagnoient. Cette perfidie non seulement soulève les Normands qui étoient en France, mais leur indignation en appelle des armées entières qui accourent de toutes parts pour venger leurs compatriotes.

Sous la conduite de Rollon, leur chef, ils remontèrent de Rouen à Paris en si grand nombre, que la Seine étoit couverte de leurs bateaux dans un espace de deux lieues. Le siége de cette ville est mémorable par l'opiniâtreté des assiégeants et la défense vigoureuse des assiégés. Il dura quatre ans, non pas continus, mais par intervalles. Tout ce qu'on employoit alors pour l'attaque et la défense des places y fut mis en pratique: escalades, mines, assauts, machines pour lancer au loin pierres et traits, beliers pour enfoncer les murailles, tours ambulantes pour en approcher, poix fondue, eau bouillante, versées du haut des murs sur les assaillants. Après des attaques sans succès, les Normands se retiroient dans des tours qu'ils avoient bâties autour de la ville, qui consistoit tout entière dans l'île qu'on nomme actuellement la Cité. Pendant la suspension des hostilités, ils ravageoient les campagnes à une assez grande distance. Il y eut de leurs partis qui pénétrèrent jusqu'en Bourgogne, à l'aide de leurs

bateaux, qu'ils firent passer par terre, dans la Seine au-dessus de Paris; ils tentèrent d'escalader Sens, mais ils furent repoussés. Paris étoit défendu par l'évêque Goslin, prélat qu'on dit avoir été aussi brave que prudent, par Eudes et Robert, fils de Robert-le-Fort, et par un grand nombre de guerriers venus au secours de cette ville, qui étoit toujours regardée comme la capitale de la France. 885-86.

L'empereur, qui étoit en Italie, envoya contre les Normands Henri, duc de Saxe, qui les battit et les éloigna. Ils se rapprochèrent; le Saxon revint, entra dans la ville, risqua une sortie en nombre inégal, et fut tué. Enfin, vaincu par les instances réitérées des Parisiens, Charles vint lui-même. Il déploie aux yeux des assiégés une armée formidable, campée sur le Mont-de-Mars, dit Montmartre; et lorsqu'on croyoit qu'en se laissant seulement tomber sur les brigands, embarrassés d'un siége et de leur butin, il alloit les écraser par la seule masse de cette armée, non seulement il ne les attaque pas, mais il entre avec eux en composition, et leur promet sept cents livres pesant d'argent, à payer dans un temps marqué. En attendant ce terme, il leur livre, pour ainsi dire, à piller les provinces qui leur conviendront. 885-87.

A la nouvelle de cette honteuse capitulation, un cri d'indignation s'élève par toute la France. Le mépris qu'elle inspire pour l'empereur se répand dans ses autres états; son armée l'abandonne tout entière. François, Lorrains, Bavarois, Germains, Italiens, renoncent, comme de concert, à son obéissance: et, ce qu'on auroit peine à croire si tous les historiens ne l'attestoient, il se trouve seul, absolument délaissé, 888.

888. sans un valet pour le servir, sans un denier pour vivre; en sorte qu'il seroit mort de misère si Luitpert, archevêque de Mayence, ne l'eût retiré, et ne lui eût conféré, dit-on, un canonicat pour vivre. Arnould, son neveu, fils bâtard de Carloman, roi de Bavière, l'un de ses frères, et mis à sa place en possession des états de Germanie, lui donna trois ou quatre petits fiefs dont il ne profita pas long-temps. Il mourut dans un village de Souabe, les uns disent de chagrin, les autres de poison; il ne laissa pas d'enfants.

EUDES,

AGÉ DE 30 ANS.

C'étoit une belle occasion pour rendre la couronne à Charles, le fils posthume de Louis-le-Bègue; mais il n'avoit que dix ans.

L'abbé Hugues, tuteur de Charles, avoit été remplacé par Eudes, son frère utérin, fils de Robert-le-Fort, comte de Paris. Il paroît qu'il ambitionnoit le trône. Il fut tenu à Compiègne une assemblée sur ce sujet. Malgré les qualités d'Eudes, malgré sa valeur et sa sagesse reconnues, une taille avantageuse, une affabilité qui lui concilioit l'estime de la noblesse et l'affection des peuples; enfin, malgré le besoin qu'on ne pouvoit se dissimuler d'avoir un roi qui pût gouverner et combattre par lui-même, on hésita, tant le droit du jeune prince étoit bien reconnu, si on établiroit un substitut couronné, ou un dépositaire du sceptre, pour le rendre à Charles, quand son âge et les circonstances lui permettroient de le porter. Il arriva ce qu'on voit

d'ordinaire dans ces sortes d'assemblées, où l'on n'ose s'expliquer clairement. On prit un parti moyen: on déclara Eudes roi, avec des clauses ambiguës, qui ne décidoient pas clairement s'il abdiqueroit, à certaines époques ou dans certaines circonstances, en faveur de son pupille, ou s'il jouiroit du titre et de l'autorité royale jusqu'à sa mort. 888.

Il signala la première année de son régne par des victoires sur les Normands, qu'il chassa des environs de Paris. Il alla les chercher jusque dans le Cotentin et la Bretagne, où il leur fit essuyer des échecs importants. D'un autre côté, il pourvut à l'intégrité du royaume, en empêchant un comte d'Auvergne et de Toulouse, qui s'étoit rendu très puissant en Aquitaine, de s'y faire déclarer roi. Mais en retenant d'une main, il prodiguoit de l'autre, et distribuoit avec profusion des domaines, des fiefs, des abbayes, aux seigneurs dont il croyoit que l'amitié pouvoit lui être utile par la suite. 888-92.

EUDES ET CHARLES III, LE SIMPLE,

CHARLES AGÉ DE 14 A 15 ANS.

Le moment arriva pour Eudes de tirer parti de sa générosité. Charles grandissoit, et les seigneurs attachés au sang de Charlemagne commencèrent à insinuer au tuteur qu'il étoit temps de rendre à son pupille le sceptre qu'on ne lui avoit confié que comme un dépôt. Eudes ne goûta pas la proposition. De la négociation on en vint aux armes; le sort n'en fut pas favorable à Charles: il éprouva même un revers décisif, qui le 893-97.

893-97. força de se retirer chez Arnould, empereur de Germanie. Ce prince lui donna des troupes pour rentrer dans son royaume. Il fit mieux ; de concert avec les seigneurs, las sans doute d'une guerre qui duroit depuis plusieurs années, il engagea les deux rivaux à partager le royaume. Eudes eut le pays entre la Seine et les Pyrénées. Charles, reconnu pour souverain dans la partie même qu'il abandonnoit, régna depuis la Seine jusqu'à la Meuse, compris la Flandre jusqu'à la mer ; mais il se trouva bientôt maître de toute la France par la mort d'Eudes. Ce prince ne laissa qu'un fils, qui vécut peu ; mais il avoit un frère nommé Robert, qui s'étoit distingué avec lui dans le siége de Paris.

CHARLES-LE-SIMPLE,

ÂGÉ DE 20 ANS.

898-911. Dans tout ce qu'on a vu jusqu'à présent on ne trouve rien qui puisse fonder le surnom de *Simple* que l'histoire donne à Charles ; il s'est même encore passé plusieurs années, depuis son entier rétablissement, sans aucun de ces événements qui impriment sur leurs auteurs le sceau de la foiblesse. Au contraire, on lui trouve de la fermeté à soutenir la dignité de son trône. Il revendique la Lorraine et des parties de l'Aquitaine distraites du royaume, se met à la tête des armées, combat de sa personne. On peut dire qu'il gouverna avec prudence, puisque, dans un temps si orageux, l'histoire ne fait mention ni de troubles ni de factions ; on ne peut même lui refuser des vues sages et une

saine politique, dans le traité qu'il fit avec les Normands. 912.

Ces peuples s'étoient extrêmement multipliés en France. Rollon entretenoit sur les côtes une armée, que les recrues perpétuelles venues du nord et l'adjonction de tous les vagabonds que le pillage attire rendoient formidable. Il avoit fixé le siége de sa domination à Rouen. Sans se plonger dans la mollesse, il y accoutumoit ses capitaines à goûter les douceurs d'une vie tranquille. Le repos et les agréments d'une cour pacifique leur faisoient perdre l'habitude de leurs mœurs féroces. On rapporte que la société des évêques de ces cantons, leurs instructions, leurs exhortations contribuèrent beaucoup à ce changement. Rollon lui-même s'en laissa toucher. On donne à ce prince un amour extrême pour la justice, et une fermeté inflexible pour la faire exécuter. Des bracelets d'or restèrent pendant plusieurs mois suspendus à un arbre, à la vue de ses soldats, autrefois incapables de réprimer leur avidité, sans qu'aucun osât y toucher. Invoquer Rollon par cette exclamation: *Ah! Rol*, ce qu'on a appelé *clameur de haro*, c'étoit se procurer une protection assurée contre les vexations et les rapines.

Charles, persuadé qu'inutilement il tenteroit d'expulser un prince bien établi, qui poliçoit ses peuples et fondoit son empire sur la justice, aima mieux traiter avec lui. Il lui donna en fief toutes les terres depuis l'embouchure de l'Epte dans la Seine, jusqu'à la mer, pays qu'on a appelé depuis le duché de Normandie, avec un droit d'hommage sur la Bretagne, et lui accorda une de

ses filles en mariage, à condition d'embrasser la religion
912. chrétienne. Rollon, en réparation des brigandages exercés par ses troupes, fit des largesses immenses aux églises des prélats qui l'avoient catéchisé. En même temps il fit arpenter les terres du duché, en dépouilla les propriétaires, et les donna aux capitaines et soldats qui l'avoient aidé dans sa conquête. *Væ victis*, malheur aux vaincus!

912-21. Les seigneurs françois, au lieu de voir dans le traité de Charles avec Rollon une sage précaution, un rempart pour leurs possessions contre de nouvelles invasions de la part des Normands, que leurs anciens compatriotes, devenus sédentaires et propriétaires, ne manqueroient pas de repousser, se plurent à y trouver une imprudence et un inconvénient: l'imprudence, de combler des pirates et des brigands de biens qui pourroient en attirer d'autres; l'inconvénient, que Charles n'avoit peut-être traité les Normands avec tant de générosité, et ne s'étoit allié personnellement à leur chef, que dans l'intention de disposer de ses forces pour les subjuguer eux-mêmes quand il lui en prendroit envie. Ils crurent voir l'exécution prochaine de ce dessein dans la confiance entière que le roi donnoit à Haganon, son ministre, homme adroit, qu'il avoit mis à la tête des affaires. Il étoit d'une naissance obscure, par conséquent suspect aux grands. Ils publioient qu'il étoit moins ministre que favori, nom fait pour rendre odieux ceux qu'on en gratifie. Entre ces envieux, mécontents ou ambitieux, se distinguoit Robert, frère du roi Eudes, et qui à ses charges, à ses titres, à de grands domaines, joignoit un mérite personnel qui lui donnoit un grand crédit.

922. Ici commencent les événements qui ont pu attirer à

Charles l'épithète de *simple*. Il étoit tranquille pendant que tout s'agitoit autour de lui: Il savoit ou devoit savoir qu'il y avoit des mécontents ; que l'on critiquoit sa conduite; que son ministre étoit envié ; qu'on blâmoit l'ascendant qu'il lui laissoit prendre dans le gouvernement, que les grands craignoient qu'il n'y eût des desseins contre les entreprises qu'ils faisoient continuellement sur l'autorité royale, qu'ils se recherchoient, s'abouchoient, s'échauffoient les uns les autres; qu'enfin il y avoit parmi eux un homme hardi, ambitieux, puissant, très propre à réunir ces matières inflammables et à causer un grand incendie; Charles, disons-nous, savoit tout cela, ou devoit le savoir; et c'est dans ces circonstances que, sans précautions, sans troupes pour le défendre d'un coup de main, il a la simplicité de convoquer, comme à l'ordinaire, l'assemblée du Champ de Mai, à Soissons, pour régler avec les seigneurs les affaires du royaume. Tout d'un coup il se trouve investi de mécontents ou de gens feignant de l'être. L'un lui reproche son indolence, son aveugle confiance dans son favori; l'autre, son alliance avec les Normands, ses prodigalités, la dissipation du domaine royal: ces inculpations se font en face, sans égards, sans respect; tous déclarent qu'ils ne le veulent plus pour leur roi, brisent et jettent à terre des brins de paille qu'ils tenoient dans leurs mains, espéce de signification qu'ils rompent avec lui, et le laissent seul dans le champ, fort étonné de cette brusque incartade. 922.

CHARLES III, LE SIMPLE, ET ROBERT.

Cependant Hervé, archevêque de Reims, et peut-

être quelques autres seigneurs, s'entremettent et ob-
912. tiennent qu'on gardera obéissance à Charles l'espace d'un an. Hervé le retire dans un de ses châteaux. Pendant cette année de probation, Charles négocie, regagne plusieurs des dissidents, et se trouve assez fort pour reprendre le sceptre; mais il a l'imprudence de rappeler Haganon, qu'il avoit écarté. Ce retour, qui étoit peut-être, une violation des conditions imposées lorsqu'on lui accorda une année d'épreuve, sert de prétexte à Robert pour prendre les armes; il se fait déclarer roi, et il est sacré à Reims.

923. Charles, trop foible contre cette insurrection presque générale, se retire en Aquitaine. Il y trouve des seigneurs moins aliénés que ceux du centre de ses états. Il profite de ces bonnes dispositions, lève une armée et va chercher son rival. Ils se rencontrent près de Soissons. Le combat fut vif et la mêlée sanglante. Les deux compétiteurs y payèrent de leur personne. Robert fut tué; des historiens disent que ce fut de la main de Charles, qui ne gagna pas pour cela la victoire. Hugues-le-Grand, fils de Robert, soutint le combat, et resta maître du champ de bataille.

On convient qu'il ne tint qu'à ce Hugues de prendre la couronne. Il en laissa, dit-on, la disposition à Emme sa sœur, qui avoit épousé Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne. Il envoya lui demander lequel elle préféreroit pour roi, de lui ou de son époux : elle répondit, faisant allusion à une des cérémonies de l'hommage, qu'elle aimoit mieux baiser le genou de son mari que celui de son frère. Raoul fut couronné, et Hugues resta son principal appui.

CHARLES-LE-SIMPLE, ET RAOUL.

924.

Charles n'abandonna pas la partie, mais il étoit obligé de faire la guerre plus en aventurier qu'en roi; reçu dans un château, chassé d'un autre; aujourd'hui maître d'une place forte, demain dépossédé; s'aidant de toutes sortes de moyens et de toutes sortes de gens, des Normands même, ce qui le rendoit odieux aux François, qui avoient encore trop présents à la mémoire les ravages de ces peuples.

L'infortuné roi eut cependant une lueur d'espérance assez bien fondée. L'empereur de Germanie, son parent, dont il réclama la protection, marqua de l'intérêt pour ce prince si maltraité. Les préparatifs qu'il faisoit alarment Hugues et ses confédérés. Il y avoit parmi eux un comte de Vermandois, nommé Hébert ou Herbert, qui pendant tous ces troubles tenoit une conduite équivoque; arrière-petit-fils du malheureux Bernard, roi d'Italie, et gendre du roi Robert, on le voyoit alternativement attaché à Hugues, son beau-frère, ou à Charles, son parent, selon qu'il avoit à craindre ou à espérer de l'un ou de l'autre. Apparemment il trouva plus d'avantage à servir un prince qui avoit le suffrage de la nation et des troupes autour de lui, que celui qui étoit abandonné du plus grand nombre, et qui ne comptoit que sur des secours éloignés. Il feint de s'attendrir pour Charles, lui demande une conférence. Charles a la simplicité de se fier à un homme versatile, et peut-être mercenaire. Il est fait prisonnier. A cette nouvelle, Ogine, sa femme, se sauve en Angleterre, son pays

924-25. natal, et emmène avec elle Louis, son fils unique, qui n'avoit que trois ans.

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis la trahison d'Herbert jusqu'à la mort de Charles, le comte de Vermandois se servit de son prisonnier pour obtenir ce qu'il desiroit, ou pour éloigner ce qu'il craignoit. Raoul lui refusoit-il les domaines qu'il demandoit, il lui montroit son rival, et menaçoit de le remplacer sur le trône. Par cette ruse il se fit donner la ville de Laon, qui avoit été la seule forteresse importante du prince détrôné. Les Normands lui faisoient-ils appréhender une irruption, soit pour reculer leurs limites, soit pour venir au secours d'un prince leur bienfaiteur, Herbert le menoit sur la frontière, l'établissoit arbitre entre lui et eux, et obtenoit ce qu'il desiroit. Il paroît qu'il traitoit son captif avec douceur et respect, et peut-être Charles fut-il moins malheureux dans les chaînes qu'il ne l'avoit été sur le trône. Il mourut dans le château de Péronne, âgé de cinquante ans.

RAOUL, SEUL.

929-36. Raoul, son rival, vécut dans des guerres perpétuelles, tantôt contre Herbert, qui ne se lassoit pas de demander terres, abbayes, villes, évêchés, et tout ce qui étoit à sa convenance; tantôt contre les Normands, toujours remuants et envahisseurs; souvent contre les seigneurs ses anciens pairs, qui prétendoient se faire récompenser par des dons, des affranchissements et des priviléges de toute espéce, de la complaisance qu'ils avoient eue de lui accorder le sceptre. Il eut aussi une guerre assez vive avec l'empereur de Germanie, au sujet

de la Lorraine, sur laquelle les deux frères Louis et Carloman avoient été forcés de transiger avec Louis-le-Jeune, et de lui en abandonner la plus grande partie. Par accord, Raoul recouvra ce qu'on a appelé la haute Lorraine. Après cette espèce de conquête, ce prince recommandable par sa piété, sa valeur et sa générosité, pouvoit se promettre des jours heureux; mais la mort en trancha le fil, lorsqu'il étoit encore dans la force de l'âge; il ne laissa point d'enfants, et cette conjoncture redonna la couronne à la postérité de Charles-le-Simple. 929-36.

Sous le régne de ce malheureux prince s'éteignit en Allemagne, en 911, et en la personne de Louis IV, fils d'Arnould-le-Bâtard, la postérité masculine de Louis-le-Germanique, et par conséquent de Charlemagne. Les états de Louis IV devoient retourner de droit à la branche de Charles-le-Chauve, la seule qui subsistât encore des quatre qu'avoient formées les fils de Louis-le-Débonnaire; mais Charles, déja frustré une première fois de cette succession, à cause de la foiblesse de son âge, lors de la déposition de Charles-le-Gros, se la vit encore enlever cette fois, à la Lorraine près, par suite du mépris qu'avoient inspiré son caractère et ses moyens. On oublia la justice de ses droits, parcequ'il étoit incapable de les faire valoir; et depuis cette époque les Allemands ne tirèrent plus que du corps même de leur nation les chefs qu'ils se donnèrent.

Le premier choix une fois fait, les élections successives ne furent long-temps qu'une déclaration publique d'acquiescement aux droits du sang et de l'hérédité, ou de soumission aux dernières volontés des empereurs: et ce furent ces mêmes considérations et des motifs d'alliance et de parenté qui, à l'extinction des premières

929-36. races, firent appeler les suivantes à les remplacer. Telle étoit même la disposition des esprits, que Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, persuada aux princes qui de son temps élisoient l'empereur, de renoncer à leur droit en faveur de l'hérédité, comme plus favorable à la paix publique. Le duc de Saxe, Bernard d'Ascanie, que la bienveillance du père de Henri avoit gratifié de ce duché, lors de la proscription de Henri-le-Lion, fut le seul qui y mit obstacle, et qui, par son opposition, maintint l'ancienne forme. Le droit d'élection se fortifia depuis des prétentions diverses que ne cessèrent de favoriser les papes au préjudice de la maison de Souabe; et ce fut un véritable malheur pour l'Allemagne, qui, depuis la mort de Henri VI, en 1197, jusqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, en 1273, fut livrée par cette cause à toutes les calamités des guerres civiles, et en fut même encore agitée par-delà.

Le droit d'élire attaché à la qualité de vassal immédiat de l'empire fournit long-temps une multitude d'électeurs. L'affranchissement de diverses provinces, ou leur aliénation, la réunion de plusieurs principautés sous une même main, l'extinction de quelques familles, et la politique enfin des princes les plus puissants, réduisirent insensiblement ce grand nombre. En 1152, à l'élection de Frédéric Barberousse, on en comptoit encore cinquante-deux : cent ans après, à celle de Richard de Cornouailles, trois prélats seulement s'étoient maintenus en possession de leur droit; et parmi les laïcs, les seules maisons de Bohême, de Bavière, de Saxe et de Brandebourg en jouissoient exclusivement; et avec cette particularité, que plusieurs princes de cha-

cune de ces maisons prétendoient également au droit de suffrage. Il en résultoit, dans le nombre des électeurs, une variation qui ajoutoit à toutes les autres causes de troubles et de schisme qui fatiguoient l'empire à chaque nouvelle élection. Celle de Charles IV, roi de Bohême, plus traversée qu'aucune autre, fit sentir à ce prince la nécessité d'un réglement positif, et ce fut en conséquence qu'il rendit en 1356 cette fameuse loi connue sous le nom de *Bulle d'or*, qui, réduisant à un vote unique les suffrages multipliés des quatre maisons électorales, limita invariablement à sept le nombre des électeurs; savoir: trois ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Tréves et de Cologne; et quatre laïcs, le roi de Bohême, le comte Palatin du Rhin, aîné de la maison de Bavière, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg.

La première maison sur laquelle se porta le choix des Allemands fut la maison de Saxe. Pendant le cours de cent douze ans qu'elle occupa le trône, elle porta la fortune germanique au plus haut point de splendeur, lui acquit les royaumes des deux Bourgognes, qui s'étoient formés vers ce temps des débris de l'empire de Charlemagne; et tout le nord et le centre de l'Italie, où les empereurs dominèrent alors en maîtres absolus.

La maison de Franconie, qui succéda à celle de Saxe, en 1024, au temps de Robert, fils de Hugues Capet, au fils duquel la couronne impériale avoit même été offerte, ne soutint pas ces avantages. La jalousie des papes, excitée par une fausse idée de la nature de leur pouvoir, suscita aux nouveaux empereurs de longues et de fameuses querelles, dites *du Sacerdoce et de l'Em-*

pire, dont le terme fut l'affranchissement de l'Italie, 929-36.
qui commença dès-lors à prendre la même forme politique à-peu-près qu'elle a gardée jusqu'à nos jours.

Ce fut sous la maison de Souabe, qui parvint à l'empire en 1137, au même temps que Louis-le-Jeune au trône de France, que se consomma la perte de l'Italie, ainsi que l'anéantissement du pouvoir impérial, au sein même de sa domination. La mort funeste du jeune Conradin, la dispersion de ses états entre mille mains, et la longue anarchie qui prépara cette catastrophe et qui la suivit, firent pulluler une multitude de petits souverains, qui, de nos jours encore, se partageoient l'Allemagne, et qui depuis long-temps eussent été engloutis dans le chaos où ils se formèrent, s'ils n'eussent étayé leur foible pouvoir d'une autorité tutélaire qu'ils eurent la sagesse d'établir au-dessus d'eux.

Mais si le besoin leur commandoit le choix d'un chef habile, une politique défiante vouloit que ce chef fût peu puissant par lui-même. Un gentilhomme suisse, Rodolphe de Habsbourg, qui a été la tige de la seconde maison d'Autriche, réunissoit en lui ces deux qualités, et fut élu l'an 1273, trois ans après la mort de St. Louis. Depuis cette époque, et à l'interruption près d'un intervalle de cent ans, où le siége impérial fut occupé par divers princes des maisons de Luxembourg et de Bavière, les descendants de Rodolphe ont continué d'occuper le trône germanique.

§. III. 936—987.

Retour à la famille et à la succession directe des Carlovingiens, et leur chute, sous les rois Louis IV, d'Outremer, fils de Charles-le-Simple; Lothaire, son fils; et Louis V, dit le Fainéant, son petit-fils; lesquels ne régnèrent que sous le bon plaisir et la tutèle de Hugues-le-Grand, fils du roi Robert, et de Hugues-Capet, fils de Hugues-le-Grand. Période de 51 *ans.*

LOUIS IV, D'OUTREMER,

AGÉ D'ENVIRON 20 ANS.

La mort de Raoul étoit une seconde occasion pour Hugues-le-Grand de monter sur le trône; mais il la négligea ou la crut prématurée. Adelstan, petit-fils du grand Alfred, le Charlemagne de l'Angleterre, avoit recueilli avec tendresse Ogine, sa sœur, et Louis, fils de cette princesse. Il plut aux seigneurs françois de se souvenir du jeune prince, victime de leur haine ou de leur prévention. Ils le demandèrent à son protecteur. L'oncle ne l'abandonna pas sans précaution. Il se fit donner des otages, et retint quelques uns des seigneurs qui étoient venus chercher son neveu *outre mer*, d'où Louis a pris son surnom. Les autres l'attendoient sur la grève. Ils lui prêtèrent serment de fidélité en descen- 936-37.

938-39. dant du vaisseau, et le menèrent à Laon, où il fut sacré par l'archevêque de Rouen.

Parmi eux et sans doute à leur tête, se trouvoit Hugues-le-Grand. Vraisemblablement une démarche si importante n'auroit pu être faite sans le consentement du comte de Paris, duc de France, possesseur, outre ses autres biens, du revenu des abbayes de Saint-Denys, Saint-Germain, et Saint-Martin de Tours, et jouissant entre les grands vassaux, ses pairs, d'un crédit immense, justement mérité par sa générosité, sa valeur, sa sagesse et ses autres qualités personnelles. Aussi Louis, qui n'avoit pas encore vingt ans, lui donna-t-il la charge de premier ministre, qu'il n'auroit peut-être pas été sûr de lui refuser.

Que Hugues s'y attendît ou non, quand il la tint, il prétendit ne pas s'en dessaisir, et s'y conduire en maître. Cependant il n'affectoit pas une domination absolue, et se portoit ordinairement pour médiateur entre le roi, qui faisoit des efforts pour reconquérir l'autorité qu'usurpoient les grands vassaux, et ceux-ci, qui formoient entre eux des associations pour se soutenir. C'étoit l'accession de Hugues à l'un ou à l'autre parti qui faisoit pencher la balance.

Chacun avoit ses ressources, toutes très ruineuses pour la France. Les seigneurs appeloient le beau-frère de Louis, Othon I, empereur de Germanie, toujours prêt à remplir le royaume de ses soldats pour obtenir la partie de la Lorraine qu'il desiroit. Louis avoit recours aux Normands, et même aux Bulgares, espèce de sauvages qui avoient pénétré jusqu'en France : ainsi ce malheureux royaume étoit perpétuellement infesté de

troupes de brigands, de pillards, d'incendiaires, qui y faisoient ruisseler le sang et le couvroient de ruines. 943-45.

La même confiance imprudente qui avoit coûté la liberté à Charles-le-Simple jeta son fils dans les fers. Le duc de Normandie, Guillaume, fils de Rollon, étoit mort, laissant un fils en très bas âge, nommé Richard. Le roi, dans l'intention, disoit-il, de veiller à son éducation, le fit venir à sa cour. Mais on s'aperçut bientôt qu'il avoit des desseins perfides sur les états, peut-être même sur la personne du jeune duc. Un sujet fidèle le sauva, empaqueté dans un faisceau d'herbes, et le déposa entre les mains de Bernard, comte de Senlis, son oncle maternel. Les projets de Louis ne tardèrent pas à se développer; mais, comme il ne se sentoit pas assez fort pour s'emparer seul de la Normandie, il s'associa Hugues. Ils convinrent de la conquérir en commun et de se la partager. Bernard, qui étoit adroit, jugea qu'il n'y avoit d'autre moyen de sauver les états de son neveu que de brouiller les associés : il proposa au roi d'obliger son neveu à le reconnoître pour unique seigneur, et promit de lui abandonner les places qui lui conviendroient. Cette offre, qui satisfaisoit en grande partie aux desirs de Louis, fut acceptée; mais l'acquiescement que le roi y donna choqua le prince Hugues, qui s'en montra fort irrité. Frustré de la part qu'il s'étoit promise, il ne voulut pas que son associé conservât celle qu'il retenoit. Se targuant d'une feinte générosité, il s'opposa au démembrement des états du jeune duc, et se déclara son protecteur. Aigrold, chef danois, qui s'étoit établi dans le Cotentin, prit bien plus efficacement la défense du duc Richard. Il s'opposa avec une

armée aux progrès que le roi faisoit en Normandie, et
943-45. dans une conférence où, loin de s'entendre pour la paix, on en vint aux voies de fait, il le fit prisonnier, non, à ce qu'il paroît, sans les conseils et la connivence de Hugues,

946-47. Sitôt que Gerberge, femme de Louis, fut instruite de cet événement, elle mit tout en œuvre pour procurer la liberté à son mari; elle s'adressa aux seigneurs françois, conjura l'empereur Othon, son frère. Efforts inutiles! il fallut en venir à la médiation de Hugues, qu'on supçonnoit, à trop juste titre, d'être le vrai détenteur de son roi. Il paroissoit indifférent sur cette affaire et n'y prendre aucun intérêt: il fallut le supplier pour qu'il s'en mêlât, et, quand il y consentit, ce ne fut qu'à condition que tous les seigneurs françois l'en prieroient par un diplôme qu'ils lui mirent entre les mains. On juge bien qu'il n'eut pas grande peine à obtenir l'élargissement de Louis. Les stipulations du traité ne furent point onéreuses pour le roi, elles rétablirent les choses sur l'ancien pied. Il s'engagea à rendre au jeune duc ses états. Celui-ci s'obligea à lui en faire hommage; et, en donnant un de ses fils, et deux évêques pour gages de la sûreté de sa parole, Louis fut relâché par les Normands; mais il n'en devint pas plus libre. Hugues, sous de frivoles prétextes, le retint prisonnier, et ne le remit en pleine liberté qu'au bout d'un an, en recevant la ville de Laon, qu'il lui extorqua.

947. Herbert, comte de Vermandois, qui la possédoit lorsqu'il fit Charles-le-Simple prisonnier, étoit mort, mort en prononçant, pendant toute son agonie, ces paroles de désespoir ou de repentir amer, « Nous étions

« douze qui trahîmes le roi Charles » ; mais ces regrets des mourants touchent rarement les vivants qui prospèrent. On vient de voir que Hugues, coupable de la trahison faite au père, et sans doute instruit des remords de son complice, n'en attenta pas moins à la liberté du fils. Les deux rivaux cependant, Louis et Hugues de France, se réconcilièrent ; Hugues tint même sur les fonts de baptême une fille de Louis, ce qui étoit alors un lien sacré. Celui-ci lui confirma le titre de duc de France, et le reconnut duc de Bourgogogne. 947.

Ces beaux présents marquent moins sans doute la générosité du roi, qu'ils ne prouvent son extrême détresse. En effet, ce monarque étoit réduit à promener ses inquiétudes et ses chagrins dans les cours de ses vassaux, en Anjou, Saintonge, Aquitaine et autres lieux ; à solliciter leur bienveillance, capter celle des seigneurs allemands ; enfin à se concilier l'amitié des évêques, du clergé et des moines, alors très puissants. De toutes ces démarches naquit une conjuration générale en faveur du malheureux roi.

Ses courses dans les provinces n'étoient pas toujours pacifiques ; il étoit souvent obligé d'y paroître armé ou pour se faire recevoir, ou pour éviter les embuscades. La France, par conséquent, étoit généralement dans un état de guerre. Il n'y auroit eu que Hugues assez puissant pour le faire cesser en se réconciliant sincèrement avec Louis, mais les troubles lui étoient nécessaires pour avoir toujours des troupes sur pied. Les plaintes, les cris des malheureux François et d'une partie des Germains, également vexés, firent recourir, faute d'autres moyens, à un expédient qui avoit réussi

dans plus d'une occasion. Les excommunications, ces
947. foudres actuellement impuissantes, étoient alors fort redoutées par les plus grands seigneurs, et seules capables de mettre un frein à leurs violences et à leurs injustices. On réclama de toutes parts cet expédient, et le pape Agapet II, vivement sollicité, envoya en France un légat autorisé à rassembler un concile général des Gaules et de la Germanie, qui examineroit les prétentions respectives, les régleroit et forceroit les parties, par l'excommunication, à acquiescer au jugement qui seroit porté.

948. Ce concile se tint à Ingelheim. Il s'y trouva un grand nombre de seigneurs, et seulement trente-un évêques. Une relation dit que Hugues y assista avec le roi Louis, tous deux assis sur le même *banc*. Mais il y a plus d'apparence que le comte de Paris, nommé aussi duc de France, n'y assista pas. Après la lecture d'un écrit qui contenoit les griefs du roi, le monarque se léve, expose avec clarté les manœuvres de son rival, développe ses projets ambitieux, insiste avec chaleur sur l'injustice de l'avoir retenu prisonnier pendant un an, et, renforçant sa voix : « Si quelqu'un, dit-il, me « reproche les troubles et les calamités du royaume, « s'il croit qu'ils proviennent de ma faute, qu'il pa« roisse ; je suis prêt à me justifier de la manière que « le concile ordonnera, même par preuve de mon corps « en champ de bataille. » Le concile écrivit à Hugues, le menaça, lui et ses adhérents, d'excommunication, s'ils ne se rangeoient pas à leur devoir à l'égard de leur souverain. Il y eut des réglements, que chacun observa bien ou mal selon les circonstances.

949-54. Depuis ce temps il régna une espéce de tranquillité,

mais qui n'étoit pas une véritable paix; car les seigneurs continuèrent de se battre entre eux, appuyés tantôt par Louis, tantôt par Hugues, comme auxiliaires. Une querelle qui s'éleva directement entre les deux rivaux fut apaisée par Gerberge, femme de Louis, et par Hedwige, femme de Hugues, qui étoient sœurs: les deux princesses s'abouchèrent, et firent un traité dont Louis ne recueillit pas les fruits. En poursuivant un loup près de Reims, son cheval broncha et le jeta rudement à terre. Il fut relevé froissé et meurtri, et mourut, n'ayant pas encore quarante ans, des suites de sa chute: prince recommandable par sa bravoure et la pureté de ses mœurs: né pour laisser un nom célèbre, s'il eût vécu dans de meilleurs temps. Il avoit eu cinq fils de la reine Gerberge. Deux lui survécurent; Lothaire, âgé de treize ans à-peu-près, et Charles, de quinze ou seize mois. 949-54.

LOTHAIRE,

AGÉ D'ENVIRON 13 ANS.

Pour la troisième fois Hugues put s'asseoir sur le trône; il ne le voulut, ou ne l'osa pas. Il est vrai que Louis y avoit associé son fils Lothaire trois ans auparavant; mais, puissant comme l'étoit Hugues, fils lui-même d'un père qui avoit porté la couronne, il ne lui auroit pas été difficile de la placer sur sa tête s'il l'avoit résolu. Gerberge, sa belle-sœur, le sentit. Persuadée qu'il seroit plus avantageux pour son fils de paroître vouloir tenir le sceptre de la générosité de son oncle que de son propre droit, elle va trouver son beau- 954.

954. frère, le flatte, remet entre ses mains le sort du jeune orphelin. Hugues est touché de cette déférence, prend son neveu sous sa protection, et le mène lui-même sacrer à Reims.

954-55. Si on ne veut pas ôter à l'oncle le mérite de son action, il ne faut pas ajouter que les infortunes de Louis, son beau-frère, avoient éveillé un sentiment de bienveillance en faveur de sa famille; qu'on montroit de l'attachement ou de la compassion pour le fils, qu'il n'auroit peut-être pas été sûr de marquer de la disposition à le dépouiller, et que le moment ne parut pas opportun à Hugues. Mais, s'il ne s'appropria pas tout le royaume, il en joignit du moins encore quelques parties à celles qu'il tenoit déja. Le titre de duc de France, il le fit accompagner de celui de duc de Bourgogne, et déclarer qu'ils passeroient en héritage à ses enfants. Ces titres ne donnoient pas les terres; mais ils conféroient le commandement général pour les armes, le droit de rendre la justice, d'établir des impôts, sous l'autorité apparente des rois, qui pouvoient destituer les titulaires. Mais ils ne l'osoient guère quand ces titulaires étoient munis de grandes alliances, pourvus de villes fortes et de troupes, comme Hugues-le-Grand.

On conjecture qu'il laissoit à son jeune neveu l'extérieur et l'éclat de la royauté. Il le montra avec appareil à Paris, cette capitale que la postérité de Charlemagne avoit fort négligée. Guillaume, *tête d'étoupes*, comte de Poitiers, avoit manqué de docilité aux ordres impérieux du duc de France. Sa conduite fut taxée de révolte. Le duc mena Lothaire à l'armée, afin de pa-

roitre ne conquérir que sous les auspices du roi le comté dont il s'étoit fait gratifier. 956.

Ce fut le dernier des exploits de Hugues : il mourut de maladie, dans la force de l'âge, après avoir véritablement régné vingt ans, sans avoir porté le sceptre. Il avoit épousé en premières noces une sœur de Louis-le-Bègue; il étoit beau-frère d'Othon, roi de Germanie; d'Edouard, roi d'Angletèrre; de Louis d'Outremer, roi de France; oncle de Lothaire, le roi régnant, et de Charles, son frère; et beau-père de Richard, duc de Normandie, auquel il avoit donné une de ses filles en mariage. Il laissa d'Avide ou Hedwige, la dernière de ses trois épouses, quatre fils et deux filles. On l'a appelé Hugues-le-Grand, à cause de ses qualités ou de sa taille; le Blanc, à cause de son teint; l'Abbé, parcequ'il possédoit plusieurs riches abbayes. Un auteur rapporte qu'il portoit aussi le surnom de Capiton ou Capet, ce qu'on pouvoit interpréter homme de tête: surnom qui a passé à Hugues, son fils aîné, et par lui à sa postérité.

Othon I, roi et empereur de Germanie, qui se 957-77. trouvoit frère de Gerberge et d'Avide, oncle de Lothaire et de Hugues Capet, prit un grand crédit en France, et le soutint par l'entremise de Brunon, archevêque de Cologne, son frère, qu'il y envoya souvent. L'émulation jalouse entre les deux jeunes cousins fut du temps à s'éveiller, ou du moins elle étoit modérée par les mères qui étoient sœurs, et ce temps fut un intervalle de repos pour la France. Quelques étincelles de division s'allumèrent entre eux, à l'occasion d'une entreprise que fit Lothaire sur la personne

957-77. de Richard, duc de Normandie. Il tenta de le faire prisonnier, peut-être pour s'emparer ensuite de son duché. La trahison, qui devoit avoir lieu dans une conférence, ne réussit pas. Richard appela à son secours Hugues Capet, dont il avoit épousé la sœur; et la seule démonstration que firent les deux beaux-frères de se soutenir mutuellement en imposa à Lothaire.

978-79. Le frère de ce prince, nommé Charles, atteignoit sa vingt-quatrième année. Il s'ennuyoit, à cet âge, de n'avoir point d'apanage. Depuis Charles-le-Chauve, les rois d'Allemagne et de France se disputoient la Lorraine. Ce n'étoit pas le petit pays que nous connoissons sous ce nom, mais un beau et grand royaume qui pénétroit dans la France et s'étendoit au loin en Allemagne. Par les différents accords qui avoient suivi leurs guerres, la Lorraine étoit demeurée annexée à l'Allemagne. Elle fut alors divisée en deux parties, la Moselane ou haute Lorraine (celle d'aujourd'hui), qui fut donnée par l'empereur Othon I à Frédéric, comte de Bar, et la basse Lorraine ou le Brabant, qui fut accordée par le même à un Godefroi. En 976, le fils de Godefroi étant venu à mourir sans postérité, Othon II, pressé sans doute par les sollicitations de Charles, son cousin, frère de Lothaire, lui abandonna le duché de basse Lorraine, et même une partie de la haute. Lothaire, mécontent de cette générosité, soit qu'il craignît qu'elle ne donnât des prétentions plus ambitieuses à son frère, soit qu'il la regardât comme une usurpation des droits de suzeraineté, auxquels il prétendoit, comme descendant de Charlemagne, sur la Lorraine entière, réclame en son propre nom la totalité de cette province, fait ses dispositions en conséquence, entre

à l'improviste dans le Brabant, s'en empare, ainsi que de Metz, où il se fait rendre hommage par les Lorrains, et de là s'avance avec tant de célérité sur Aix-la-Chapelle, où Othon tenoit une cour gaie et tranquille dans la plus grande sécurité, qu'il le surprend à table. L'empereur n'a que le temps de sauter sur son cheval et de s'enfuir, laissant à la discrétion du vainqueur mets, vins, meubles, bijoux; et à la rapacité de ses soldats tous les environs, qu'ils ravagèrent cruellement. 978-79.

En revanche, Othon rassemble une armée nombreuse, entre par les Ardennes, saccage la Champagne, et vient camper à Montmartre. « Je veux, disoit-il, faire « chanter ici un *alleluia* qui s'entende jusqu'à Notre-« Dame de Paris. » Mais Lothaire s'y étoit jeté; Hugues Capet se joignit à lui. Ils firent si bonne contenance que l'empereur n'osa les attaquer; et quand il décampa, les deux cousins, joignant leurs troupes, harcelèrent leur parent jusqu'à la frontière, achevant de désoler les pays que l'Allemand avoit ravagés.

Qu'on juge de l'indignation qui s'éleva contre Charles, que l'on regardoit comme la cause de cette affreuse dévastation. Ce fut le principe de la haine que les François conçurent contre lui, et dont il recueillit des fruits si amers. Cependant ces querelles au sujet de la Lorraine ne furent pas absolument inutiles à Charles, car, par le traité qui fut conclu à Reims entre Othon II et Lothaire, les choses demeurèrent en l'état où elles étoient avant la guerre. Lothaire fut reconnu suzerain de toute la Lorraine; Othon, propriétaire de la haute, et Charles de la basse. Mais, faute énorme que commit ce même Charles, soit afin de se mettre 980-81.

980-81. à couvert des répétitions que pourroit faire Othon, soit plutôt, comme l'insinue Mézeray, afin de se donner un appui contre la mauvaise volonté de son frère, qu'il supposoit ne lui avoir accordé le Brabant que par force; il imagina contre les dispositions formelles du traité, et au mépris de sa propre dignité, de reconnoître Othon pour son seigneur, et de lui faire hommage. Cette soumission d'un prince françois à un prince étranger révolta généralement. Elle fut traitée de bassesse et couvrit le prince d'un mépris que rien ne put effacer. Il paroît que Charles étoit ou fort imprudent, ou fort mal conseillé, car il se révolta contre son frère. Il ne tendoit pas à moins qu'à le détrôner; mais son projet échoua. Dans cette entreprise il s'aida encore des Allemands; ce qui rendit plus forte et plus incurable la haine qu'on lui portoit déja.

982-86. Lothaire étoit un prince sage, vaillant guerrier quand la circonstance le demandoit, mais habituellement pacifique, aimé de son peuple, estimé des étrangers. Quoiqu'il eût assez mal traité les Allemands, on remarque qu'il n'en avoit pas moins leur confiance, puisqu'ils étoient prêts à lui donner la tutéle d'Othon III, son cousin issu de germain, resté en bas âge. Lorsqu'il mourut, il étoit dans sa quarante-cinquième année. On dit qu'il fut empoisonné par Emme, sa femme, fille de Lothaire, roi d'Italie, et de sainte Adélaïde de Bourgogne, qui depuis épousa l'empereur Othon I, et qui fut aussi recommandable par ses talents que par ses vertus. Il laissa un fils nommé Louis, âgé de dix-neuf ans.

LOUIS-LE-FAINÉANT, 986.

AGÉ DE 19 ANS.

Lothaire avoit eu la précaution de faire couronner son fils avant sa mort. Il lui avoit fait épouser Blanche, fille d'un seigneur d'Aquitaine, princesse v[illegible] et galante, dont l'union ne pouvoit être que mal assortie avec un époux aussi foible de corps que d'esprit. Elle l'avoit quitté une fois; et son beau-père avoit été obligé d'aller la chercher lui-même en Aquitaine, pour la remettre, moitié de gré, moitié de force, avec son mari.

Pendant la fin du dernier régne, et pendant celui-ci, 987.
qui fut très court, puisqu'il ne dura que quinze mois, il y eut sans doute des intrigues assez intéressantes à connoître, puisque voilà d'un côté Emme accusée d'avoir empoisonné son mari; de l'autre, Blanche tachée du même soupçon à l'égard du fils. Le crime de la belle-mère semble constaté par l'opinion de son fils. Il en étoit persuadé, la traitant publiquement en coupable, la retenant dans une espéce de prison, privée de ses amis et de ses domestiques. Il étoit même prêt à la faire comparoître en justice quand il mourut. Il n'y a pas les mêmes présomptions contre Blanche; mais il est fâcheux pour la belle-mère et la bru d'avoir été également crues capables d'un pareil crime. Louis a été surnommé le Fainéant. Les chroniques ne marquent pas qu'il ait omis ou négligé quelque chose qu'il auroit pu ou dû faire, seul reproche propre à fonder l'imputation de fainéantise; mais apparemment on lui reconnoissoit du

987. penchant à l'indolence, et on l'aura plus jugé sur son caractère que sur ses actions.

FIN DE LA SECONDE RACE, DITE DES CARLOVINGIENS.

On a cru devoir restituer ici un monument intéressant du langage du neuvième siècle, qui a rapport à la page 440. C'est le texte du serment mutuel qu'en 842, et l'année qui suivit la funeste bataille de Fontenay, Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, tous les deux fils de Louis-le-Débonnaire, prononcèrent en présence des grands de leurs états, lors du traité solennel qu'ils conclurent à Strasbourg, contre Lothaire leur aîné. Ce fragment, conservé par Nithard, auteur contemporain, est d'autant plus précieux qu'il est le seul qui nous reste des langues romane et tudesque, que l'on parloit à cette époque. Le serment de Louis est en langue romane, pour être entendu des François, et celui de Charles en tudesque, pour être entendu des Germains.

SERMENT DE LOUIS. Pro Deo amur, et pro
TRADUCTION. *Pour de Dieu l'amour, et pour le*
SERMENT DE CHARLES. In Godes minna, ind urh tes

Xristian poblo, et nostro commun salvamento, didst
Chrétien peuple, et notre commun salut de
Xristianes folches, ind unser bedhero gehaltnisi, fon

di in avant in quant Deus savir et
ce jour en avant autant que Dieu savoir et
thesemo dage frammordes soframt so mir Got gevissei ind

podir me donat, si salvari jo cist meon fradre Karlo,
pouvoir me donne, si sauverai-je ce mien frère Charles
mahd furgibit, so hald ih tesan minan bruodher

et in adjuha er in cadhuna cosa si cum
(*Louis*), *et en aide serai en chacune chose ainsi que un*
Lodwig, ... soso

hom per dreit son fadre salvar dist, in o quid il me
homme avec justice son frère sauver doit, en ce que il pour
man mit rehtu sinan bruodher... scal, in thi ut haz er mig

altresi faret; et ab Ludher nul plaid numquam
moi ainsi feroit; et avec Lothaire aucun accord jamais
soso madvo; ind mit Ludheren inno thing ne

prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle
ferai qui, par ma volonté, à ce mien frère Charles (*Louis*)
gegando, zhe, minnan willon tesan minan bruodhér Lodwige

in danno sit.
en dommage soit.
ce scadhen werhren.

« Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre « commun salut, à compter de ce jour, autant que Dieu m'en « donnera le savoir et le pouvoir, je sauverai mon frère Char- « les (Louis), et je lui serai en aide en chaque chose, ainsi « qu'il convient à tout homme de sauver son frère, et tout « ainsi qu'il feroit pour moi; et je ne ferai avec Lothaire au- « cun accord qui par ma volonté soit préjudiciable à mon « frère Charles (Louis). »

SERMENT DE SEIGNEURS FRANÇOIS. Si Lodhuigs
TRADUCTION. *Si Louis* (*Charles*),
SERMENT DES SEIGNEURS GERMAINS. Oba Karl, then

sacrament que son fradre Karlo jurat, conservat,
le serment que son frère Charles (*Louis*) *jure, observe,*
eid then er sinemo bruodher Luduwige geswor, geleistit,

et Karlus meos sendra de suo part, non
et que Charles (Louis), mon seigneur, de sa part, ne le
inde Ludhuwig min herro, then er imo part, for-

los tanit; si jo returnar non l'int pois, ne jo, ne neuls
tienne; si je détourner ne l'en puis, ni moi, ne nuls
brichit; ob inanes arwenden ne mag noh ih no thero

cui jo retornar int pois, in nulla aiudha contra Loduwig
que je détourner en pourai, en aucune aide contre Louis
them hes irrwenden mag, imo ce follusti widhar

non li jver.
(Charles) les ne lui sera.
Karl ne wirdit.

« Si Louis (Charles) observe le serment que jure son frère « Charles (Louis), et que Charles (Louis) mon seigneur ne le « tienne pas de son côté, si je ne puis l'en détourner, ni moi, « ni aucun de ceux que je pourrai persuader, ne lui seront « aucunement en aide contre Louis (Charles). »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

§. II. DE L'AN 600 A L'AN 50 AVANT J. C.

Histoire des Gaules, depuis les premières émigrations connues avec quelque certitude, jusqu'à l'achèvement de la conquête par Jules César.

§. II. DE L'AN 50 AVANT J. C. A L'AN 260 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis l'achèvement de la conquête du pays par Jules César, jusqu'aux premières incursions qu'y tentèrent les Francs.

§. IV. DE L'AN 260 A L'AN 420 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis les premières incursions des Francs dans ce pays jusqu'à l'établissement définitif qu'ils y formèrent sous Pharamond, leur premier roi.

---

420. — 752.

§. I. 420. — 481.

Les quatre premiers rois françois; progrès des Francs dans le nord des Gaules; chute de l'empire d'Occident.

§. II. 481. — 562.

Clovis, premier roi chrétien; extension des Francs dans le midi de la Gaule; leur conversion; lois de Clovis.

§. III. 511. — 562.

Les quatre fils de Clovis, leurs divisions et leurs crimes.

§. IV. 562. — 628.

Les quatre fils et les petits-fils de Clotaire I, fils de Clovis; rivalité funeste de Frédégonde et de Brunehaut.

§. V. 628—691.

Commencement de la puissance des maires du palais sous Dagobert I, fils de Clotaire II, sous son fils et sous ses petits-fils.

§. II. 877—936.

Commencement de la décadence des Carlovingiens, et interruption de la succession directe, etc.

§. III. 936 — 987.

Retour à la famille et à la succession directe des Carlovingiens.

FIN DE LA TABLE.

9

